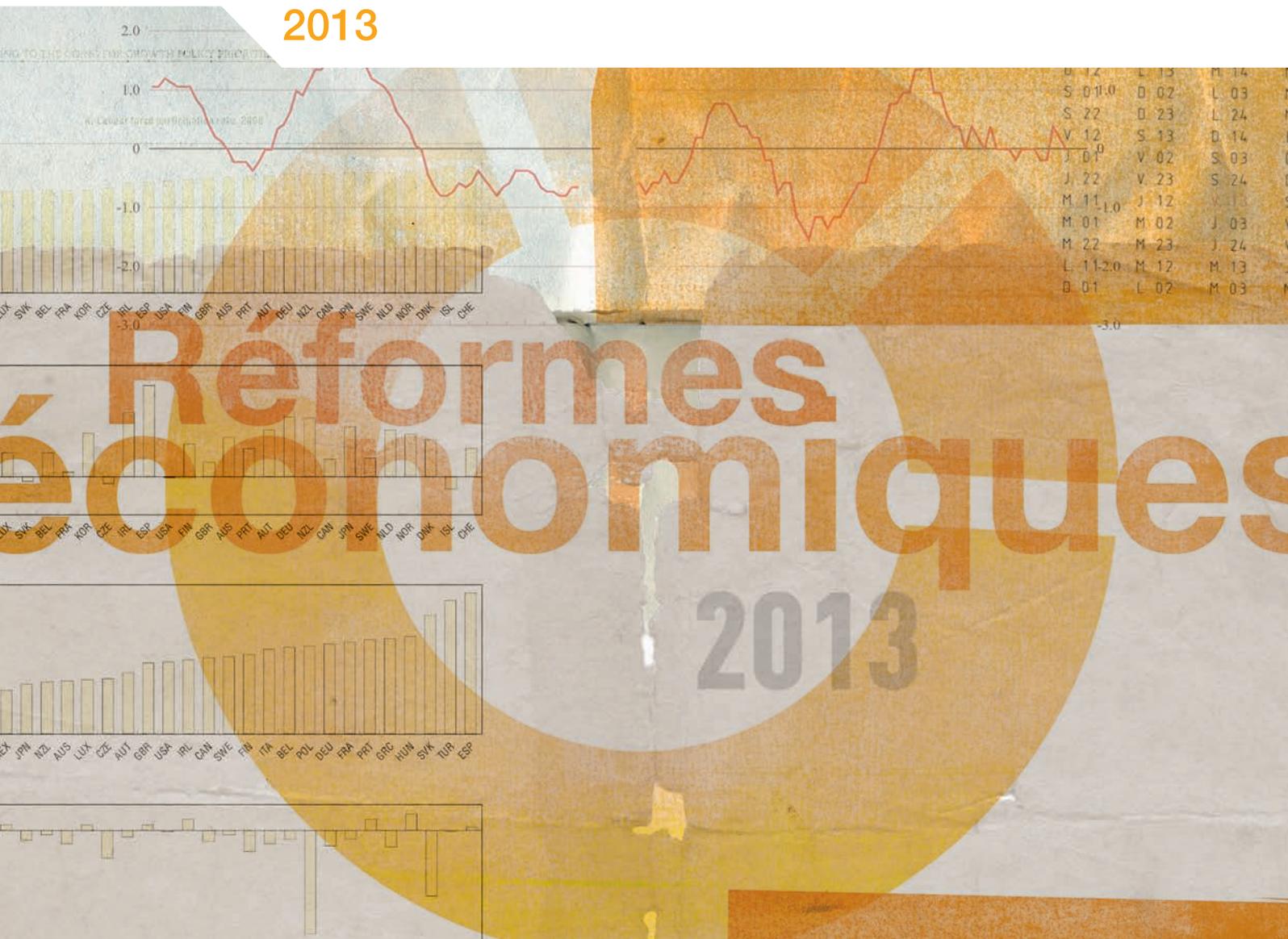




# Réformes économiques

# Objectif croissance

2013





# Réformes économiques 2013

OBJECTIF CROISSANCE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE Mettre (2013), *Réformes économiques 2013 : Objectif croissance*, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/growth-2013-fr>

ISBN 978-92-64-18924-9 (imprimé)

ISBN 978-92-64-18925-6 (PDF)

Annuel : Réformes économiques 2013

ISSN 1813-2731 (imprimé)

ISSN 1813-274X (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : [www.oecd.org/editions/corrigenda](http://www.oecd.org/editions/corrigenda).

© OCDE 2013

---

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

---

Objectif croissance a été lancé en 2005, inaugurant une nouvelle forme de surveillance structurelle qui vient compléter les études par pays et par secteur réalisées de longue date à l'OCDE. Conformément à la Convention fondatrice de l'OCDE de 1960, le but est d'aider à promouvoir une croissance économique durable et vigoureuse et à améliorer le bien-être des citoyens des pays membres.

Cette surveillance est fondée sur des analyses systématiques approfondies des politiques structurelles et de leurs résultats dans les différents pays, à l'aide d'un ensemble d'indicateurs de politiques comparables internationalement et mis à jour régulièrement, dont les liens avec la performance économique sont clairement avérés. Grâce à ces indicateurs, ainsi qu'à l'expertise des comités et des agents de l'OCDE, des priorités et des recommandations d'action sont formulées pour chaque membre et, à compter de l'édition de 2011, pour six grandes économies non membres avec lesquelles l'OCDE travaille en étroite coopération (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Russie). D'une édition à l'autre, Objectif croissance assure le suivi de ces recommandations et les priorités évoluent, notamment suite aux mesures prises par les gouvernements dans les domaines jugés prioritaires.

Le point de départ de cet exercice est que savoir tirer les leçons des succès et des échecs des uns et des autres est un puissant moteur de progrès. S'il faut tenir compte de choix de société qui peuvent légitimement différer entre membres de l'OCDE, la singularité des situations nationales ne doit pas servir à justifier des politiques inefficaces.

L'appréciation de la performance est centrée sur le PIB par habitant, la productivité et l'emploi. Comme indiqué dans le passé et à nouveau dans cette édition, ceci conduit à laisser de côté certaines dimensions importantes du bien-être. C'est pour cette raison qu'Objectif croissance inclut régulièrement des chapitres thématiques consacrés à ces autres dimensions, et explore de plus en plus les effets secondaires des priorités procroissance sur d'autres objectifs de politique publique.

Objectif croissance est le fruit d'un effort conjoint entre divers départements de l'OCDE.

## Éditorial

### Réformer pour assurer une croissance forte et équilibrée

À l'heure où les politiques macroéconomiques sont mises à rude épreuve dans de nombreux pays, le rôle des politiques structurelles suscite un regain d'attention. L'importance des réformes structurelles tient à la fois à une raison conventionnelle, qui est leur effet stimulant sur le bien-être et la croissance à long terme, mais aussi à leur capacité d'alléger en partie les pressions qui s'exercent sur les politiques macroéconomiques. De meilleures politiques structurelles contribueront à assurer la viabilité des finances publiques et à élargir les marges de manœuvre des autorités monétaires. Les réformes structurelles peuvent renforcer la confiance, ce qui est un point essentiel. Pour ces raisons, elles constituent plus que jamais une priorité pour l'OCDE, et figurent en bonne place dans les plans d'action et les programmes de travail du Groupe des Vingt (G20).

De nombreux pays se sont activement employés à mettre en œuvre des réformes ces dernières années. L'accélération du rythme général des réformes signalé dans le numéro de l'année dernière s'est confirmée depuis, et les mesures prises pour traduire dans les faits les priorités d'action sont à leur plus haut niveau depuis qu'a débuté l'exercice de surveillance d'Objectif croissance en 2005. Le numéro de cette année montre que les efforts accomplis dans des domaines couverts par les recommandations d'action de l'OCDE ont été particulièrement soutenus dans les pays de la zone euro bénéficiant de programmes d'assistance financière ou soumis directement aux pressions des marchés. De plus, ces efforts de réforme ont aussi porté sur des domaines politiquement sensibles, tels que la réglementation du marché du travail et les systèmes de protection sociale. Cela a contribué à étayer la confiance et à atténuer les pressions des marchés dans ces pays, et ailleurs. Les récentes diminutions des primes de risque souverain sont en grande partie imputables aux mesures prises par la Banque centrale européenne (BCE) dans un contexte de renforcement de la gouvernance de la zone euro. Néanmoins, pour réduire encore ces primes de risque et les maintenir à des niveaux acceptables, il faudra poursuivre les efforts de réforme, qui commencent à porter leurs fruits, ainsi que l'illustrent les gains de compétitivité et l'amélioration des résultats à l'exportation observés dans certains des pays soumis aux pressions des marchés.

Par contre, le rythme des réformes a été nettement plus modéré dans d'autres pays de la zone euro, notamment ceux affichant un excédent des paiements courants, ainsi que dans les pays aux niveaux de vie particulièrement élevés et dans les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud). Toutefois, pour obtenir une croissance plus forte et plus équilibrée, tant dans la zone euro qu'au niveau mondial, il faut que ces priorités d'action structurelles soient traduites dans les faits aussi bien dans les pays en déficit extérieur que dans les pays en excédent extérieur. Une des spécificités de ce numéro réside dans l'étude de l'effet induit sur les déséquilibres des paiements courants par les recommandations axées sur la croissance. Cette analyse montre que pour certains pays caractérisés par d'amples déséquilibres, la mise en œuvre des priorités cernées peut contribuer à la réduction de ces déséquilibres.

Les raisons qui militent en faveur d'un renforcement et d'un élargissement des efforts de réforme vont bien au-delà de la nécessité de réduire durablement les déséquilibres mondiaux. La plupart des pays de l'OCDE sont confrontés à de graves problèmes sur le plan intérieur, au premier rang desquels figure peut-être le traitement des conséquences de la crise sur le marché de l'emploi. L'absence de redressement vigoureux et durable de l'activité économique a repoussé une proportion croissante de la population active aux marges du marché du travail dans de nombreux pays de l'OCDE, phénomène dont ont été principalement victimes les jeunes et les personnes peu qualifiées. Même dans des pays comme les États-Unis et le Canada, où le chômage a reculé par rapport au sommet qu'il avait atteint après la récession, le nombre de chômeurs de longue durée et de personnes ayant renoncé à chercher un emploi demeure élevé. De nombreux pays risquent véritablement de voir une proportion considérable de jeunes perdre leur lien avec le marché de l'emploi, ce qui aurait des conséquences sociales désastreuses et des répercussions tangibles sur la croissance potentielle future.

Compte tenu de ces préoccupations, l'ensemble de priorités d'action cernées pour les différents pays dans ce numéro d'Objectif croissance met l'accent sur la nécessité de renforcer et de remettre à plat les politiques actives du marché du travail et les politiques sociales, afin d'atténuer de manière satisfaisante l'impact des pertes d'emplois à court terme, mais aussi de faciliter le retour à l'emploi et de réduire le chômage avant qu'il ne s'enracine. Cela vaut tout particulièrement pour la plupart des pays européens, où le chômage demeure nettement supérieur à son niveau d'avant la crise, et où de telles mesures devraient faire partie d'un ensemble complet de réformes destinées à réduire les obstacles à la création d'emplois, aux embauches et à la mobilité des travailleurs, tout en renforçant les incitations à prendre un emploi. Des mesures ont été adoptées en ce sens dans un certain nombre de pays de la zone euro sous la forme de modifications des systèmes de prélèvements et de prestations, des mécanismes de négociation des salaires et de la législation sur la protection de l'emploi. Cela étant, il faut aller plus loin, notamment dans le domaine de la réglementation des marchés de produits, où une réduction des obstacles à l'entrée dans le secteur des services peut déboucher rapidement sur des gains d'emploi. Il est également important que les nouvelles dispositions législatives et les mesures annoncées soient effectivement mises en œuvre, pour que soient pleinement récoltés les fruits du renforcement de l'emploi, notamment en matière d'assainissement budgétaire.

Dans certains autres pays, comme la Corée et le Japon, le renforcement de la productivité du travail constitue le principal enjeu. Néanmoins, les faibles taux d'activité de certaines catégories de population, comme les femmes, sont devenus incompatibles avec les pressions exercées par le vieillissement démographique. Pour amener davantage de femmes sur le marché du travail et y garantir leur pleine intégration, il faut modifier les systèmes de prestations (notamment les dispositifs de garde d'enfants) et la législation sur la protection de l'emploi, notamment afin de réduire l'écart de protection entre les différentes catégories de travailleurs. Un des enjeux communs aux pays de l'OCDE à faible revenu et aux BRIICS est de faire reculer l'économie informelle, en améliorant les incitations à créer et prendre des emplois dans le secteur formel. Élargir le champ d'application de la protection sociale, réformer la réglementation du marché du travail et garantir l'adéquation des ressources affectées à l'enseignement primaire et secondaire constituent à cet égard des recommandations essentielles.

De manière plus générale, Objectif croissance présente une multitude de recommandations destinées à favoriser la réalisation de gains d'efficience via un renforcement des investissements dans les qualifications, les technologies et les infrastructures. De ce point de vue, il conviendrait de ne pas revenir, de manière ouverte ou dissimulée, sur les avancées antérieures résultant de l'ouverture accrue aux échanges et aux investissements internationaux, dans la mesure où cela

remettrait en cause les efforts déployés pour rehausser durablement la productivité. Le renforcement de la productivité à l'échelle macroéconomique passe également par un redéploiement des ressources des branches d'activité et des entreprises inefficaces vers celles qui sont plus productives. Les pouvoirs publics peuvent contribuer à ce processus en mettant en œuvre des réformes dans les domaines de la réglementation des marchés de produits, de la fiscalité générale et des subventions, ainsi qu'en améliorant l'efficacité des prestations de services publics.

Le principal objectif qui sous-tend la sélection des priorités d'action est d'accélérer la croissance des niveaux de vie matériels moyens, mesurés à l'aide du PIB par habitant. Il s'agit là de la marque distinctive d'Objectif croissance depuis son lancement en 2005. Toutefois, le but poursuivi in fine est une véritable amélioration des conditions de vie qui soit largement partagée, ce qui suppose que l'accélération de la croissance du revenu moyen n'ait pas lieu au détriment d'autres dimensions importantes du bien-être. On pourrait craindre que les réformes propices à la croissance préconisées dans ce rapport ne puissent se traduire par des atteintes excessives à l'environnement, ou par une accentuation des inégalités de revenus, au point que l'augmentation du revenu global profiterait essentiellement à une minorité de ménages. Ces craintes sont exacerbées par la tendance à l'accroissement des inégalités observée avant la crise dans une majorité de pays, et ont été examinées dans les numéros précédents d'Objectif croissance.

Nous franchissons un pas supplémentaire dans ce numéro en étudiant directement les effets secondaires des recommandations formulées sur les inégalités de revenus et l'environnement. Or, il s'avère que nombre des réformes préconisées pour renforcer la croissance contribuent également à la réalisation d'objectifs de l'action publique dans ces domaines, ou du moins ne la remettent pas en cause. Tel est clairement le cas des mesures qui favorisent un accès plus équitable à un enseignement de qualité, conformément aux recommandations formulées pour de nombreux pays de l'OCDE afin d'améliorer le niveau général de formation et les perspectives d'emploi. Néanmoins, il existe aussi de nombreux cas dans lesquels les mesures propices à la croissance sont susceptibles d'entrer en conflit avec des objectifs liés à la distribution des revenus ou à l'environnement. Ainsi, un transfert partiel de charge fiscale du travail vers la consommation est bon pour la croissance, mais il accentuera probablement les inégalités de revenus. Il convient de garder à l'esprit ce type d'arbitrage lors de l'élaboration de trains de mesures axés sur la croissance, afin que leurs effets indésirables puissent être atténués ou réduits au minimum.

Pour que les réformes prévues puissent être pleinement mises en œuvre, il importe également qu'elles soient approuvées aussi largement que possible par les citoyens, notamment dans le contexte actuel, où la concrétisation de certains avantages de ces réformes pourrait prendre encore plus de temps qu'à l'accoutumée, étant donné la morosité des perspectives de croissance à court terme qui prévalent dans de nombreux pays. Un train de réformes a davantage de chances de susciter l'adhésion de la population s'il est considéré comme globalement équitable et respectueux de l'environnement, et si ses objectifs font l'objet d'une communication judicieuse.



Pier Carlo Padoan

Secrétaire général adjoint et Chef économiste de l'OCDE

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	11
<b>Chapitre 1. Bilan des mesures de réforme et identification des priorités pour 2013</b> ..	15
Principaux messages .....	16
Introduction .....	17
Progrès accomplis au regard des priorités de réforme depuis 2011 .....	18
Priorités de réforme pour les pays de l'OCDE et les BRIICS .....	26
Notes .....	53
Bibliographie .....	56
Annexe 1.A1. Comment sont choisies les priorités d'action pour <i>Objectif croissance</i> ..	59
<b>Chapitre 2. Les effets des réformes structurelles favorables à la croissance sur d'autres objectifs de l'action publique</b> .....	63
Principaux messages .....	64
Introduction .....	65
Les effets des mesures favorisant la croissance sur les autres dimensions du bien-être .....	66
Les effets des priorités sur les finances publiques et les comptes extérieurs ....	91
Notes .....	102
Bibliographie .....	104
<b>Chapitre 3. Notes par pays</b> .....	109
Afrique du Sud .....	111
Allemagne .....	115
Australie .....	119
Autriche .....	123
Belgique .....	127
Brésil .....	131
Canada .....	135
Chili .....	139
Chine .....	143
Corée .....	147
Danemark .....	151
Espagne .....	155
Estonie .....	159
États-Unis .....	164
Finlande .....	168
France .....	172
Grèce .....	177
Hongrie .....	181

Inde	185
Indonésie	189
Irlande	193
Islande	197
Israël	201
Italie	205
Japon	209
Luxembourg	213
Mexique	217
Norvège	221
Nouvelle-Zélande	225
Pays-Bas	229
Pologne	233
Portugal	237
République slovaque	241
République tchèque	245
Royaume-Uni	249
Fédération de Russie	253
Slovénie	257
Suède	261
Suisse	265
Turquie	269
Union européenne	273
Chapitre 4. Indicateurs de politique structurelle	277

### Suivez les publications de l'OCDE sur :



[http://twitter.com/OECD\\_Pubs](http://twitter.com/OECD_Pubs)



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/ocddlibrary>



<http://www.oecd.org/ocddirect/>

### Ce livre contient des...

**StatLinks** 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

## Codes ISO

Dans cet ouvrage, il est fait référence aux codes ISO des pays et de leur monnaie. Ces codes sont attribués par l'Organisation internationale de standardisation (ISO).

Code	Pays	Devise
AUS	Australie	AUD
AUT	Autriche	EUR
BEL	Belgique	EUR
BRA	Brésil	BRL
CAN	Canada	CAD
CHE	Suisse	CHF
CHL	Chili	CLP
CHN	Chine	CNY
CZE	République tchèque	CZK
DEU	Allemagne	EUR
DNK	Danemark	DKK
ESP	Espagne	EUR
EST	Estonie	EUR
FIN	Finlande	EUR
FRA	France	EUR
GBR	Royaume-Uni	GBP
GRC	Grèce	EUR
HUN	Hongrie	HUF
IDN	Indonésie	IDR
IND	Inde	INR
IRL	Irlande	EUR
ISL	Islande	ISK
ISR	Israël	ILS
ITA	Italie	EUR
JPN	Japon	JPY
KOR	République de Corée	KRW
LUX	Luxembourg	EUR
MEX	Mexique	MXN
NLD	Pays-Bas	EUR
NOR	Norvège	NOK
NZL	Nouvelle-Zélande	NZD
POL	Pologne	PLN
PRT	Portugal	EUR
RUS	Fédération de Russie	RUB
SVK	République slovaque	SKK
SVN	Slovénie	EUR
SWE	Suède	SEK
TUR	Turquie	TRY
USA	États-Unis	USD
ZAF	Afrique du Sud	ZAR



## Résumé

**O**bjectif croissance met à profit l'expertise de l'OCDE en matière de réformes structurelles et de performances économiques pour offrir aux décideurs publics un ensemble de recommandations concrètes concernant des réformes considérées comme prioritaires pour entretenir une croissance soutenue.

Dans le cadre des analyses réalisées pour *Objectif croissance*, l'OCDE formule des recommandations de réformes en vue de renforcer les revenus réels et l'emploi depuis 2005 pour chacun de ses pays membres et, depuis un numéro plus récent, pour les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud). Cet exercice d'évaluation comparative offre aux États un instrument de réflexion sur les réformes de l'action publique qui ont une incidence sur les niveaux de vie de leurs citoyens à long terme.

Depuis le sommet du Groupe des Vingt (G20) organisé à Pittsburgh en 2009, les analyses réalisées pour *Objectif croissance* sont une des composantes des travaux réguliers relatifs au Cadre du G20 pour une croissance forte, durable et équilibrée, et sont notamment utilisées pour son « processus d'évaluation mutuelle ».

Cinq priorités d'action sont identifiées pour chaque pays en fonction de la mesure dans laquelle elles peuvent améliorer le niveau de vie matériel sur le long terme, par le biais d'un renforcement de la productivité et de l'emploi. Globalement, ces priorités couvrent les réglementations des marchés de produits et du travail, l'enseignement et la formation, les systèmes de prélèvements et de prestations, les règles relatives aux échanges et à l'investissement, ainsi que les politiques d'innovation.

Dans ce numéro, nous faisons le bilan des progrès accomplis au regard des recommandations antérieures et identifions de nouvelles priorités dans une perspective de court terme. Nous analysons également l'impact potentiel des recommandations formulées dans *Objectif croissance* sur des objectifs de l'action publique autres que la croissance du produit intérieur brut (PIB).

Dans le chapitre 1, nous faisons d'abord le point sur les progrès réalisés par les pays depuis 2011 au regard des priorités d'action cernées dans les précédents numéros d'*Objectif croissance*, puis nous jetons un regard neuf sur les priorités de réforme à retenir pour relancer la croissance et renforcer l'emploi durablement, sur fond de morosité des perspectives économiques à court terme.

Dans le chapitre 2, nous examinons les effets secondaires potentiels des recommandations d'action favorables à la croissance sur deux autres dimensions du bien-être – la distribution des revenus et l'environnement. Nous explorons également l'impact potentiel des réformes recommandées sur les déséquilibres internes (budgétaires) et externes (des paiements courants). Le but de cette analyse est de décrire les principaux mécanismes de

transmission à l'œuvre, et de cerner les éventuels arbitrages à opérer et complémentarités à exploiter en matière d'action publique.

Les cinq priorités d'actions identifiées pour chaque pays sont brièvement résumées dans les notes par pays regroupées dans le chapitre 3. La sélection des priorités d'action repose dans une large mesure sur un ensemble complet d'indicateurs quantitatifs permettant de comparer les politiques publiques entre pays, qui est présenté dans le chapitre 4.

## Principaux messages

### **Progrès accomplis et priorités en matière de réformes**

- S'agissant des pays de l'OCDE, les mesures prises pour traduire dans les faits les priorités de réforme sont à leur plus haut niveau depuis le lancement du premier numéro d'*Objectif croissance*. Cela tient à la prise de conscience grandissante de la nécessité de mettre en œuvre des réformes structurelles pour regagner du terrain en termes de compétitivité et rétablir la viabilité des finances publiques, deux conditions à satisfaire pour retrouver une trajectoire de croissance vigoureuse après la crise.
- Le rythme des réformes a été particulièrement soutenu dans les pays de la zone euro bénéficiant de programmes d'assistance financière ou soumis directement aux pressions des marchés (tels que l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et le Portugal), y compris dans des domaines politiquement sensibles, tels que la réglementation du marché du travail et les systèmes de protection sociale. Ces pays mettent également en œuvre des programmes d'assainissement budgétaire importants. Par contre, le rythme des réformes a été nettement plus modéré dans d'autres pays de la zone euro, notamment ceux affichant un excédent des paiements courants, ainsi que dans les pays aux niveaux de vie les plus élevés (comme les États-Unis, la Norvège et la Suisse). Pourtant, des réformes plus actives dans ces pays favoriseraient le rééquilibrage des économies, tant dans la zone euro qu'à l'échelle mondiale. Elles contribueraient en outre à étayer la crédibilité des programmes d'assainissement budgétaire.
- Les mesures prises pour traduire dans les faits les priorités de réforme ont été relativement poussées dans les pays d'Europe centrale, mais plus modestes en moyenne dans les BRIICS, ce qui s'explique en partie par la moindre intensité des pressions exercées par la crise en faveur des réformes dans ces pays. Cela dit, des progrès ont été réalisés en termes de réduction du contrôle étatique exercé sur les activités des entreprises, d'amélioration de la transparence de la réglementation des marchés de produits, et de renforcement des systèmes d'éducation de base.
- Lorsque l'on compare les priorités des numéros 2011 et 2013 d'*Objectif croissance*, le changement le plus notable réside dans une augmentation marquée de la part des priorités destinées à renforcer l'emploi pour les pays de l'OCDE, en particulier dans les domaines des prestations sociales et des politiques actives du marché du travail. Cela tient à l'importance croissante accordée au traitement des conséquences sur le marché de l'emploi de la reprise atone consécutive à la crise, et du problème connexe des mesures à prendre pour faciliter le retour à l'emploi des chômeurs. L'accent renforcé mis sur les politiques actives du marché du travail et les dispositifs de prestations sociales concorde dans une large mesure avec les propres engagements pris par les pays en matière de réformes structurelles et leurs priorités essentielles, tels qu'ils ont été formulés dans le contexte des Plans d'action du G20.

- La réduction du chômage demeure une nécessité urgente, en particulier dans la zone euro. Les recommandations de réformes concernant les systèmes de prélèvements et de prestations, les politiques actives du marché du travail et la législation sur la protection de l'emploi sont donc assez répandues, même si les réformes relatives aux marchés de produits occupent également une place de premier plan, notamment dans les secteurs de services où elles sont susceptibles de déboucher rapidement sur des gains d'emploi. Dans les autres pays de l'OCDE relativement riches, en particulier en Corée et au Japon, l'accent est davantage mis sur le renforcement de la productivité du travail, ce qui se traduit par une focalisation sur les réformes de la réglementation des industries de réseau, des structures fiscales, des restrictions relatives à l'investissement direct étranger (IDE) et des subventions à l'agriculture. Réformer le système d'imposition est également une priorité pour les États-Unis, ainsi que la nécessité d'améliorer l'efficacité et l'équité dans les secteurs de l'enseignement et de la santé.
- Dans les pays de l'OCDE à faible revenu, comme le Mexique et la Turquie, et les BRIICS, la croissance a généralement été plus dynamique jusqu'à une date récente, mais un ensemble d'enjeux communs des réformes concerne la qualité des systèmes d'enseignement et leur rôle intégrateur, la capacité des infrastructures et leur réglementation, ainsi que l'existence d'obstacles importants à la concurrence et à l'investissement auxquels se heurtent les entreprises, tant nationales qu'étrangères. Par ailleurs, l'emploi informel est lourd de conséquences dommageables sur les plans économique et social dans la plupart de ces pays, et diverses mesures sont recommandées (concernant par exemple les systèmes de prélèvements et de prestations, ou la protection de l'emploi) en vue de réduire l'ampleur de l'emploi informel.

### ***Effets secondaires potentiels des réformes favorables à la croissance***

- Il s'avère que nombre des modifications des politiques publiques recommandées en faveur de la croissance soit contribuent à la réalisation d'autres objectifs en matière de bien-être, soit n'ont pas d'effet clair. Néanmoins, un certain nombre de mesures recommandées sont susceptibles d'entrer en conflit avec des objectifs redistributifs ou environnementaux, et les décideurs publics doivent être conscients des arbitrages à opérer, afin de concevoir les trains de mesures les plus adaptés pour atteindre leurs buts.
- Une refonte de la structure fiscale consistant à alléger les impôts directs pour alourdir les taxes sur la consommation et la fiscalité environnementale et immobilière, telle qu'elle est recommandée dans de nombreux pays en vue d'améliorer les incitations au travail et à l'investissement, pourrait aller à l'encontre des objectifs d'équité, à moins qu'elle ne s'accompagne de mesures destinées à atténuer ou minimiser ses conséquences négatives sur la distribution des revenus.
- Les mesures concernant la législation sur la protection de l'emploi, les institutions de négociation salariale et le salaire minimum, qui sont recommandées pour améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés et des jeunes, peuvent se traduire par un élargissement de la distribution des salaires et, partant, exacerber les inégalités de revenus à court terme. Cet effet peut cependant être compensé en partie, voire intégralement, sur le long terme, à mesure que s'éclaircit l'horizon de ces actifs en matière d'emploi, notamment de ceux qui ont des liens ténus avec le marché du travail.
- Les réformes qui stimulent l'activité économique vont généralement de pair avec une accentuation des pressions exercées sur les ressources environnementales, prenant par

exemple la forme d'une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, de la production de déchets ou des prélèvements d'eau. Toutefois, certaines de ces recommandations contribueront également à rendre plus durable la croissance future du PIB, en faisant augmenter les coûts de production des activités préjudiciables à l'environnement. Cela vaut notamment pour les recommandations de transfert de charge fiscale du travail vers les rejets polluants. Par ailleurs, les réformes qui favorisent le renforcement de la concurrence sur les marchés de biens et de services et facilitent le redéploiement des ressources étayeront l'efficacité des instruments économiques de politique environnementale, en améliorant la réactivité des agents aux signaux-prix.

- Les réformes structurelles favorables à la croissance ont un effet direct à court terme sur les budgets des administrations publiques si leur mise en œuvre nécessite des ressources publiques supplémentaires ou – moins fréquemment – implique initialement des coupes dans les dépenses ou des augmentations de recettes. Sur le long terme, l'effet des réformes structurelles sur la situation budgétaire dépend essentiellement du fait de savoir si elles stimulent la croissance en agissant sur l'emploi ou sur la productivité. Dans les deux cas, ces réformes se traduisent par une augmentation des recettes fiscales, mais seules les mesures influant sur l'emploi sont susceptibles d'entraîner une nette amélioration du solde budgétaire.
- Des réformes destinées à réduire les obstacles à l'activité féminine à temps plein et les obstacles réglementaires à l'entrée dans certains secteurs, suivant les recommandations formulées pour divers pays en excédent extérieur, entraîneraient une dégradation de leur solde des paiements courants, en réduisant l'épargne et en renforçant l'investissement. À l'inverse, parmi les mesures susceptibles de se traduire par une amélioration du compte courant figurent les réformes qui rehaussent la compétitivité des secteurs exportateurs par le biais de modifications de la fiscalité ou d'un renforcement de la concurrence intérieure.

## Chapitre 1

# Bilan des mesures de réforme et identification des priorités pour 2013

*Le présent chapitre passe en revue les progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des recommandations d'Objectif croissance depuis 2011 et présente ensuite les nouveaux domaines d'action prioritaires dans lesquels des réformes structurelles sont jugées indispensables pour stimuler la croissance dans les pays de l'OCDE et les BRIICS.*

## Principaux messages

- Les réformes structurelles se sont accélérées ces dernières années, la crise de la dette dans la zone euro ayant joué à cet égard un rôle de puissant catalyseur.
- ❖ S'agissant des pays de l'OCDE, les mesures prises pour traduire dans les faits les priorités de réforme sont actuellement à leur plus haut niveau depuis le lancement du premier numéro d'*Objectif croissance* en 2005. Il faut replacer ce résultat dans un contexte où un certain nombre de pays périphériques de la zone euro, qui doivent de toute urgence relancer leur croissance après la crise, mènent activement des réformes pour regagner du terrain en termes de compétitivité-prix et rétablir la viabilité de leurs finances publiques. Par contre, les progrès accomplis ont été modestes dans d'autres pays de la zone euro, où des réformes sont également nécessaires pour rééquilibrer la zone.
- ❖ Dans les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), l'appétence pour les réformes varie suivant les pays mais reste modérée en moyenne, ce qui s'explique peut-être par la moindre intensité des pressions exercées par la crise en faveur des réformes.
- ❖ L'intensité des réformes a été très forte dans les domaines des négociations salariales et de la législation sur la protection de l'emploi, les pays s'efforçant de réduire le dualisme du marché du travail, de stimuler la création d'emplois et de faciliter le redéploiement des ressources vers les secteurs en expansion. Des réformes des retraites étaient déjà en cours lorsque la crise a éclaté, et elles se sont accélérées du fait de la nécessité pressante d'assurer la viabilité de la dette.
- ❖ La nécessité de ramener les finances publiques sur une trajectoire viable et de regagner du terrain en matière de compétitivité a également été un déterminant essentiel des réformes favorables au renforcement de la productivité dans un certain nombre de pays de l'OCDE. Les pouvoirs publics ont rendu la fiscalité plus efficace, stimulé la concurrence sur les marchés produits, et amélioré l'efficacité économique du secteur public.
- Dans un contexte de réformes, et dans une optique de relance de la croissance et de réduction du chômage durables sur fond de quasi-stagnation, l'orientation générale des nouvelles priorités d'action structurelles identifiées peut être résumée comme suit :
  - ❖ Pour la plupart des pays européens, l'accroissement de l'utilisation de la main-d'œuvre demeure une urgente nécessité. Les recommandations de réformes concernant les systèmes de prélèvements et de prestations, les politiques actives du marché du travail et la législation sur la protection de l'emploi sont donc assez fréquentes. Les réformes relatives aux marchés de produits occupent également une place de premier plan, notamment dans les domaines où elles sont susceptibles de déboucher rapidement sur des gains d'emploi. Un certain nombre de ces recommandations, par exemple en ce qui concerne les politiques actives du marché

du travail, la formation et les obstacles réglementaires à l'entrée dans les secteurs du commerce de détail et des services professionnels, amélioreraient également la situation des pays ayant connu une forte hausse du taux de chômage et de l'incidence du chômage de longue durée.

- ❖ Dans d'autres pays avancés de l'OCDE, notamment en Asie, l'accent est davantage mis sur la productivité du travail, et donc sur les réformes de la réglementation des industries de réseau, des restrictions relatives à l'investissement direct étranger (IDE) et des aides publiques à l'agriculture.
- ❖ Dans les pays de l'OCDE à faible revenu et les BRIICS, les principaux enjeux des réformes structurelles sont liés à la qualité des systèmes d'enseignement et à leur rôle intégrateur, à la capacité des infrastructures et à leur réglementation, ainsi qu'à l'existence d'obstacles importants à la concurrence et à l'investissement auxquels se heurtent les entreprises nationales et étrangères. Par ailleurs, diverses mesures sont recommandées (concernant par exemple les systèmes de prélèvements et de prestations, ou la protection de l'emploi) en vue de réduire les coûts économiques et sociaux considérables résultant de l'économie informelle.

## Introduction

Le rythme des réformes structurelles s'est accéléré à la suite de la récente récession. Cette montée en régime s'explique en partie par les pressions des marchés dans le contexte de la crise de la zone euro, ainsi que par les débats et les efforts de coordination qui ont eu lieu au sein d'instances multilatérales telles que le Groupe des Vingt (G20)<sup>1</sup>. La nécessité d'associer aux mesures de stabilisation macroéconomique des réformes structurelles fait l'objet d'une prise de conscience grandissante. Cela dit, compte tenu de la médiocrité des perspectives d'évolution de la demande à court terme, des possibilités limitées de la stimuler en recourant aux politiques macroéconomiques, et du fait que le fonctionnement du secteur financier laisse encore à désirer dans de nombreux pays, les avantages découlant des réformes risquent d'être plus longs à se matérialiser que dans des circonstances normales. Il est même possible que certaines de ces réformes freinent la croissance à court terme, malgré leurs effets bénéfiques à long terme – voir le chapitre 4 du numéro 2012 d'*Objectif croissance* (OCDE, 2012a). Il est donc important que les pouvoirs publics justifient bien les réformes structurelles et communiquent de manière satisfaisante sur ces mesures, afin de renforcer la confiance et de maximiser leurs effets positifs à court terme.

Le rapport *Objectif croissance* est publié chaque année par l'OCDE depuis 2005. L'analyse qui y figure met en évidence cinq priorités de réforme structurelle destinées à renforcer le revenu réel dans chaque pays de l'OCDE, dans l'Union européenne considérée dans son ensemble et, depuis le numéro 2011, dans les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), pays non membres clés avec lesquels l'OCDE entretient d'étroites relations de travail. Les mesures recommandées sont identifiées sur la base de leur capacité à améliorer les niveaux de vie matériels à long terme en induisant un accroissement de la productivité et de l'utilisation de la main-d'œuvre ; globalement, ces recommandations couvrent les domaines suivants : réglementation des marchés de produits et du marché du travail, capital humain, systèmes de prélèvements et de prestations, et politiques d'innovation. La réglementation des marchés de capitaux n'occupe généralement pas une place de premier plan parmi les priorités identifiées pour

les différents pays, compte tenu du besoin de coordination internationale renforcée qui distingue ce domaine (voir OCDE, 2011a et 2012b).

Même si les priorités d'action sont déterminées en vue de favoriser la progression des niveaux de vie à long terme dans l'ensemble de l'économie, certaines peuvent également contribuer à la réalisation d'autres objectifs. Ainsi, certaines réformes structurelles peuvent favoriser la réduction des déséquilibres macroéconomiques au niveau mondial et dans la zone euro, ou atténuer les problèmes d'inégalités grandissantes, comme indiqué dans le chapitre 2.

Ce chapitre offre d'abord une évaluation globale des progrès accomplis par les pays au regard des priorités de réforme structurelle identifiées en 2011 – c'est-à-dire la dernière année où cet exercice a été fait. Nous analysons ensuite brièvement les variations de la productivité du travail et de l'utilisation de la main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE et les BRIICS, afin de cerner les faiblesses relatives des différents pays. Sur cette base, nous examinons enfin l'orientation générale et l'axe des recommandations d'action élaborées en faisant le lien entre les faiblesses des performances des différents pays et les lacunes de leurs politiques publiques.

## Progrès accomplis au regard des priorités de réforme depuis 2011

### **Mesurer les progrès réalisés au regard des priorités**

Afin d'offrir un aperçu synthétique des progrès accomplis dans la mise en œuvre des priorités, nous calculons un « taux de réactivité » pour chaque domaine d'action prioritaire, chaque grande catégorie de réformes (réformes visant à accroître la productivité du travail ou l'utilisation de la main-d'œuvre) et chaque pays (encadré 1.1).

### **Évolution des réformes dans les pays de l'OCDE et les BRIICS**

Globalement, l'évolution des réformes montre que la reprise atone consécutive à la crise et, en particulier, les turbulences liées à la dette dans la zone euro continuent de jouer un rôle de catalyseur des réformes structurelles dans les pays de l'OCDE, ce qui renforce les conclusions du numéro de l'année dernière (OCDE, 2012b). Après une phase initiale de ralentissement au début de la récession (2008-10), l'intensité des réformes s'est nettement redressée en moyenne dans la zone OCDE, le taux de réactivité ayant atteint son plus haut niveau depuis 2005 (graphique 1.1), ce qui tient à une réaction accrue aux priorités destinées à améliorer tant la productivité du travail que l'utilisation de la main-d'œuvre.

Les pressions des marchés semblent avoir joué un rôle important dans l'intensification des réformes, ainsi que l'indique la corrélation significative entre la réactivité aux priorités de réforme et les variations des rendements des obligations d'État au cours de la période 2011-12<sup>2</sup> :

- Les pays de la zone euro bénéficiant de programmes d'assistance financière ou soumis directement aux pressions des marchés (tels que l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et le Portugal) figurent parmi les pays de l'OCDE dont la réactivité a été la plus forte (graphique 1.2, partie A), et parmi ceux où elle a le plus augmenté par rapport à la période précédente (graphique 1.2, partie B). L'adhésion à la zone euro en 2011 – conjuguée à une grave récession – a pu jouer un rôle de catalyseur des réformes pour l'Estonie, qui se classe également parmi les pays les plus réactifs.
- En outre, comme l'illustre la comparaison entre les taux de réactivité *simple* et *corrigé*, la crise a conduit la plupart des pays soumis aux pressions des marchés de capitaux à

### Encadré 1.1. Deux indicateurs des mesures de réforme

Le taux de réactivité aux priorités de réforme est un indicateur fondé sur un système de notation dans lequel chaque priorité établie dans le numéro précédent d'*Objectif croissance* se voit attribuer une valeur de 1 si elle débouche sur l'adoption d'une mesure « significative », et une valeur de 0 dans le cas contraire. Étant donné qu'une priorité donnée peut se traduire par plusieurs recommandations spécifiques, la note établie repose souvent sur plus d'une possibilité de réforme par domaine d'action prioritaire.

La partie qui suit est axée sur les mesures prises dans le prolongement des recommandations de 2011, ce qui signifie qu'elle couvre une période de deux ans (2011 et 2012). Elle offre également une comparaison partielle avec des périodes précédentes. Néanmoins, cette comparaison avec des données plus anciennes ne peut être établie ni pour les pays ayant rejoint l'OCDE en 2010 (à savoir le Chili, l'Estonie, Israël\* et la Slovaquie) ni pour les BRIICS, dans la mesure où des priorités d'action concernant ces pays ont été identifiées pour la première fois en 2011.

Certains domaines de l'action publique ont toujours été politiquement plus difficiles à réformer que d'autres. Par conséquent, il est possible que la mesure dans laquelle les pays ont donné suite aux priorités dépende de leur nature. Ainsi, on peut s'attendre à ce qu'un pays pour lequel ont été formulées des recommandations en matière d'innovation et d'infrastructures soit plus réactif qu'un autre pays caractérisé par une appétence similaire pour les réformes, mais dont les priorités concernent la protection de l'emploi et la formation des salaires, domaines dans lesquels les obstacles à surmonter liés à l'économie politique de la réforme sont plus importants. Afin de tenir compte de cette possibilité, nous avons également calculé un taux de réactivité « corrigé », en pondérant la réactivité à chaque priorité en fonction de la difficulté d'entreprendre les réformes correspondantes. Cette difficulté est mesurée par l'inverse de la réactivité moyenne aux priorités dans le domaine considéré, en l'absence de crise, calculée pour l'ensemble des pays de l'OCDE ou des BRIICS. L'indicateur corrigé repose sur l'hypothèse que la difficulté à réformer dans chaque domaine considéré est la même dans tous les pays, une supposition certes discutable, mais qu'on peut difficilement éviter.

Les deux indicateurs de réactivité aux priorités de réforme mesurent l'ampleur des efforts déployés par les pays de l'OCDE pour donner suite aux recommandations d'*Objectif croissance*, mais ne visent pas à évaluer l'intensité globale des réformes proprement dite, ce qui exigerait à la fois de prendre en compte les réformes réalisées dans les secteurs non prioritaires et de quantifier l'importance de chaque mesure considérée individuellement. Même s'ils ne peuvent se substituer à une évaluation en bonne et due forme des réformes, ces indicateurs sont utilisés ici pour leur actualité et parce qu'ils permettent des comparaisons directes entre les pays.

Pour obtenir de plus amples informations, voir l'encadré 2.2 et l'annexe 2.A1 dans *Objectif croissance 2010*. Les informations utilisées pour le calcul des indicateurs sont arrêtées au 31 décembre 2012.

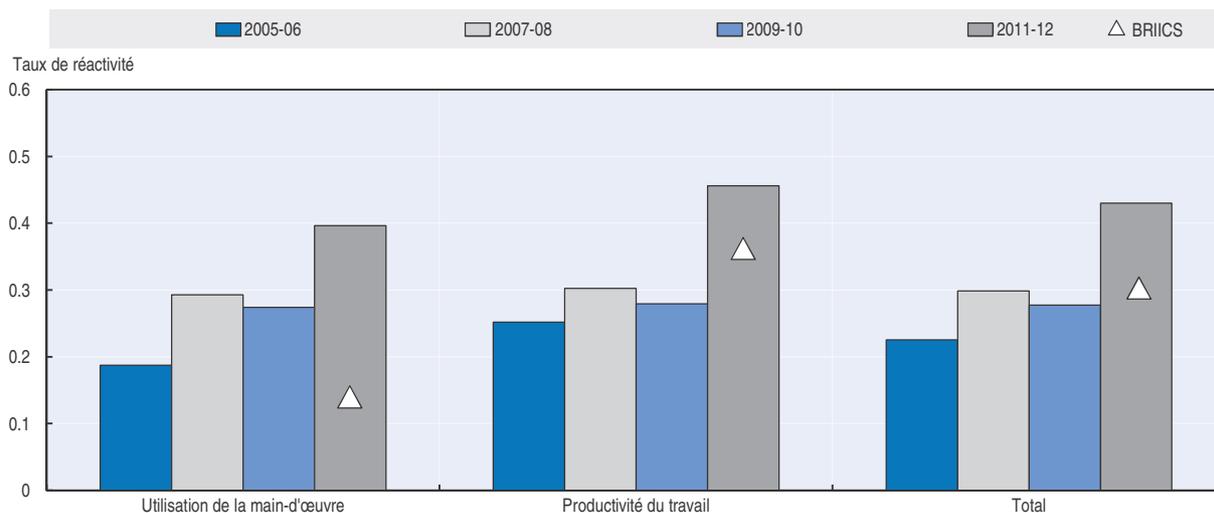
\* Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Source : OCDE (2010), *Réformes économiques – Objectif croissance 2010*, Éditions OCDE.

adopter des réformes dans des domaines qui ont toujours été politiquement sensibles, tels que la réglementation du marché du travail et les systèmes de protection sociale<sup>3</sup>.

Graphique 1.1. **La dynamique des réformes s'est accélérée**

Réactivité aux recommandations d'Objectif croissance dans les pays de l'OCDE et les BRIICS, 2005-12



Note : Voir l'encadré 1.1 pour la définition du taux de réactivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775421>

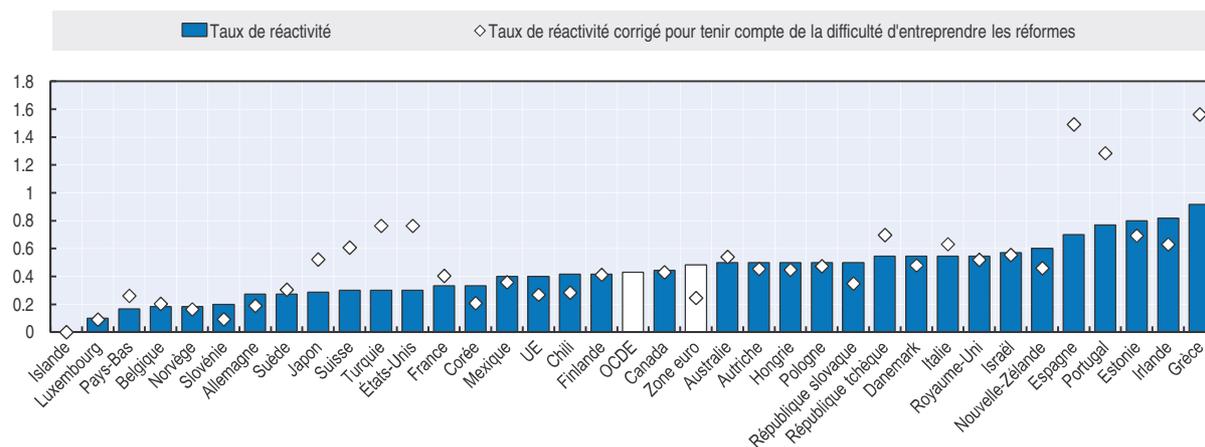
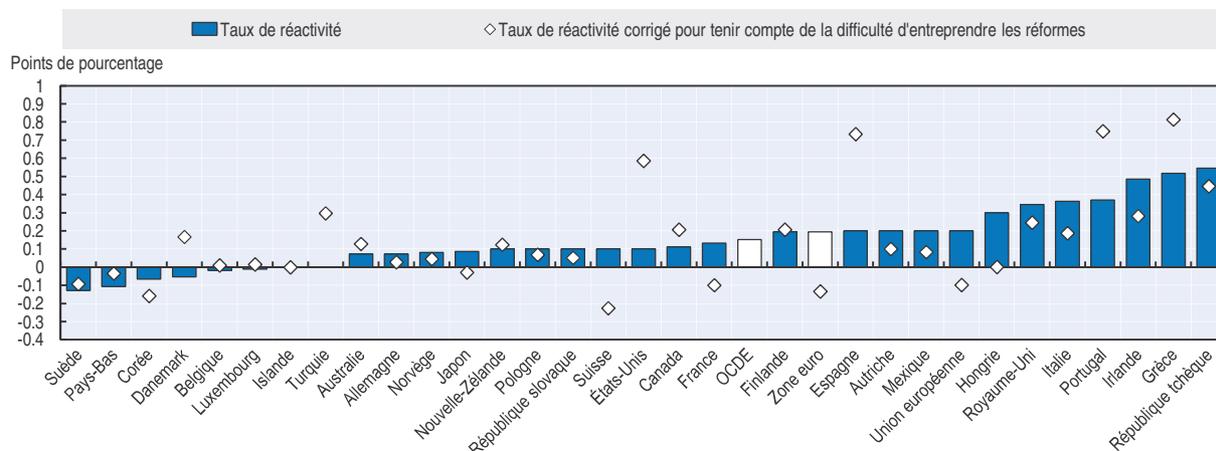
- Par contre, les progrès accomplis ont été plus limités dans d'autres pays de la zone euro, en particulier ceux qui affichent un excédent courant (comme l'Allemagne, le Luxembourg et les Pays-Bas)<sup>4</sup>. Or, des réformes s'imposent également dans ces pays, en particulier dans des domaines où elles pourraient contribuer au rééquilibrage de la zone euro, tels que le renforcement de la concurrence dans les secteurs non exportateurs.
- Bien qu'elles soient également placées sous la surveillance des marchés de capitaux, l'Islande et la Slovaquie n'ont guère avancé, voire pas du tout, sur la voie des réformes dans les domaines identifiés en 2011.

Si les pressions des marchés ont joué un rôle de catalyseur en déclenchant des réformes qui s'imposaient depuis longtemps, les effets de ces réformes, dans un contexte d'austérité budgétaire et de faible activité, peuvent néanmoins susciter des préoccupations. On peut bien entendu faire valoir que certaines des mesures prises ont déjà eu des effets positifs en renforçant la confiance et en apportant une certaine détente sur les marchés. Tel est sans doute le cas de certaines réformes, comme celles des systèmes de retraite, qui ont contribué directement à rétablir la viabilité de la dette publique à moyen terme, même si les mesures prises par ailleurs pour restaurer progressivement la compétitivité contribueront elles aussi à étayer la confiance. Cela étant, dans la situation actuelle, il est clair que les retombées générales des réformes mettront sans doute plus de temps que d'habitude à se concrétiser, à cause notamment des dysfonctionnements qui subsistent sur les marchés de capitaux. Il importe de veiller à ce que ce décalage n'ait pas pour effet d'amoindrir le soutien de l'opinion publique et à ce que les réformes qui ont été votées soient effectivement mises en œuvre, afin de pouvoir en recueillir les fruits sur le long terme tout en préservant leurs premiers effets positifs sur la confiance.

Les pressions des marchés de capitaux n'ont pas été le seul déterminant de l'accélération des réformes. En fait, même lorsqu'on exclue les pays directement exposés à ces pressions ou bénéficiant de programmes d'assistance, le taux de réactivité calculé pour l'ensemble de la zone OCDE reste à son plus haut niveau depuis 2005. Néanmoins, les pays

Graphique 1.2. **La crise européenne a beaucoup contribué à l'effort de réforme**

A. Réactivité aux recommandations d'Objectif croissance dans les pays de l'OCDE, 2011-12

B. Variation de la réactivité aux recommandations d'Objectif croissance dans les pays de l'OCDE entre 2009-10 et 2011-12<sup>1</sup>

1. Pour l'OCDE et la zone euro, les données agrégées ne comprennent pas le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie. L'Union européenne est considérée dans son ensemble, comme dans la note correspondante du chapitre 3).

Note : Voir l'encadré 1.1 pour la définition du taux de réactivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775440>

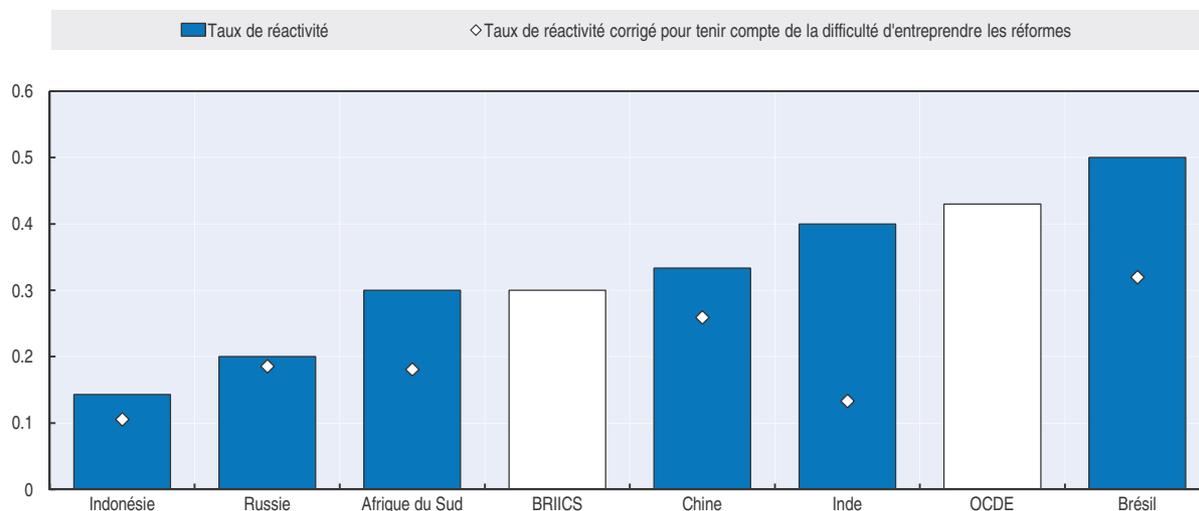
les plus riches (tels que les États-Unis, le Luxembourg, la Norvège et la Suisse) ont fait preuve d'une appétence modérée pour les réformes, même si l'on a observé une légère accélération plus récemment aux États-Unis (graphique 1.2, partie B). Parmi les pays à faible revenu de l'OCDE et les BRIICS, où la nécessité de mettre en œuvre des réformes structurelles pour rehausser les niveaux de vie est en principe la plus urgente, l'intensité des réformes a été variable :

- Les pays d'Europe centrale (la Hongrie, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque), dont l'écart de revenu par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE reste de plus de 50 %, se sont caractérisés par une réactivité aux priorités de réforme relativement bonne. Les progrès ont été plus limités au Chili, au Mexique et en Turquie, mais le Mexique a connu dernièrement une accélération des réformes.

- L'appétence pour les réformes variait suivant les BRIICS, mais elle était en moyenne moindre que dans la zone OCDE depuis 2011 (graphique 1.1). Ce phénomène était particulièrement marqué dans le domaine de l'utilisation de la main-d'œuvre, tandis que des progrès sensibles ont été accomplis dans le domaine de la productivité du travail. Cela se confirme lorsqu'on compare les taux de réactivité *simple* et *corrigé*, dans la mesure où le second est systématiquement inférieur au premier dans les BRIICS, contrairement à la situation observée dans les pays de l'OCDE (graphique 1.2 et 1.3).

Graphique 1.3. **Les BRIICS réagissent inégalement aux recommandations de réformes depuis 2011**

Réactivité des BRIICS aux recommandations d'Objectif croissance, 2011-12

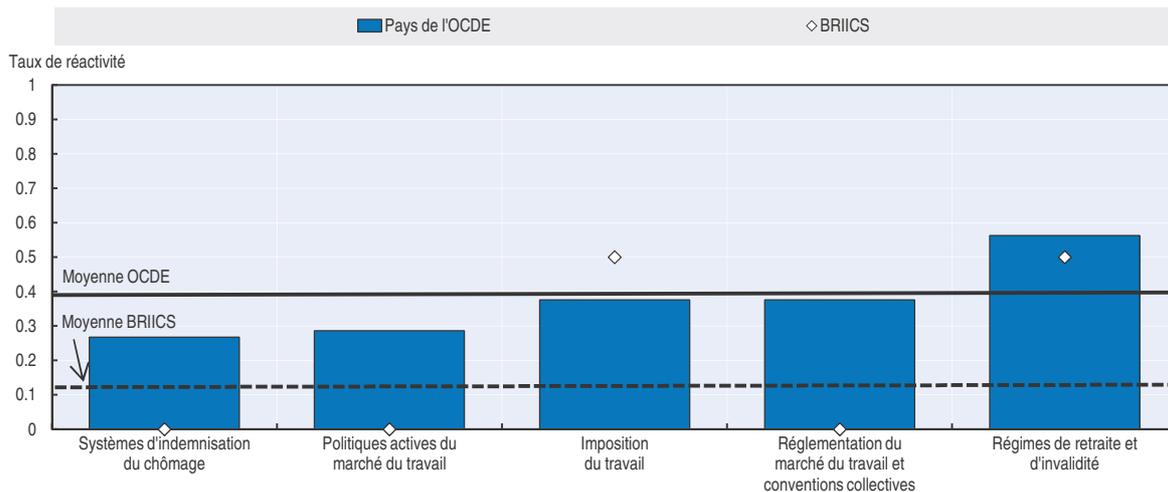


Note : Voir l'encadré 1 pour la définition du taux de réactivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775459>

### **Progrès accomplis en matière de réformes destinées à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre**

En ce qui concerne les différentes priorités visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, les pays de l'OCDE ont été particulièrement actifs dans les domaines des systèmes de retraite et des régimes d'invalidité, de la réglementation du marché du travail et des systèmes de négociations salariales, ainsi que de l'imposition du travail (graphique 1.4). Les réformes des retraites étaient déjà au premier rang des préoccupations gouvernementales au début de la crise (voir OCDE, 2012a) et sont devenues ensuite encore plus urgentes, compte tenu de la nécessité de signaler et de garantir la viabilité de la dette. Des réformes importantes destinées à renforcer les incitations à travailler plus longtemps ont été mises en œuvre dans certains pays de la zone euro, comme l'Espagne et la France, où cela s'est traduit par la suppression de la priorité d'action correspondante. Des réformes de la fiscalité du travail sont également en chantier depuis un certain temps. D'abord motivées par la montée du chômage, elles ont consisté en des baisses ciblées des cotisations sociales, et plusieurs pays les ont ensuite inscrites dans leurs programmes d'assainissement budgétaire, notamment en réduisant les impôts sur les revenus du travail et en augmentant les taxes sur la consommation, le patrimoine ou les activités préjudiciables à l'environnement.

Graphique 1.4. **Les réformes destinées à stimuler l'emploi ont été plus vigoureuses dans certains domaines**

Note : Voir l'encadré 1.1 pour la définition du taux de réactivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775478>

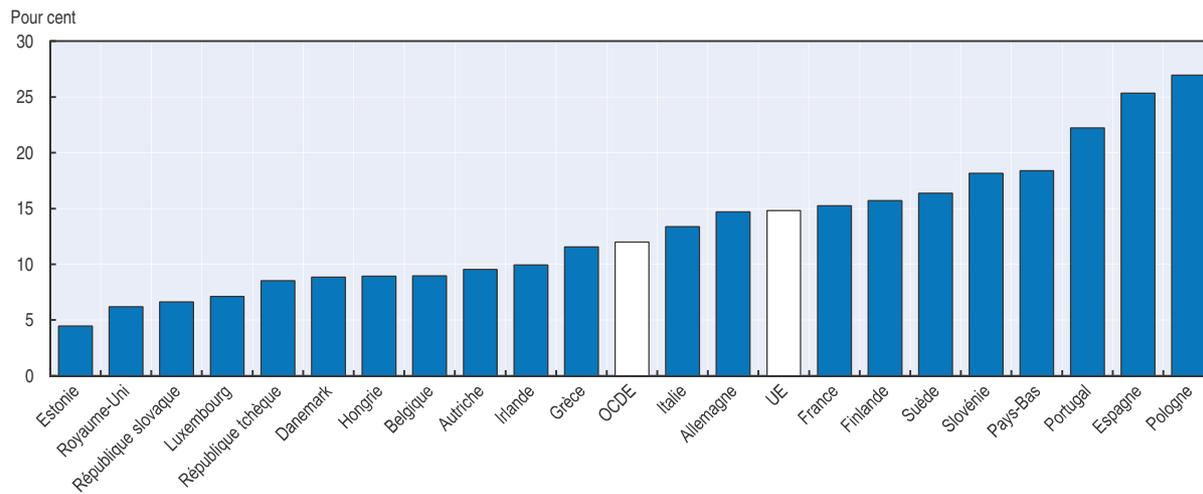
En revanche, le taux élevé de réactivité aux priorités de réforme dans le domaine de la réglementation du marché du travail et des conventions collectives est un phénomène nouveau (OCDE, 2012a)<sup>5</sup>. Il tient à la nécessité grandissante – et à la prise de conscience de cet impératif par les autorités – d'améliorer la réactivité des salaires aux tensions sur le marché du travail, afin de stimuler la croissance mais aussi de faciliter l'ajustement nécessaire du taux de change réel dans les pays de la zone euro. Cela fait longtemps que des réformes de la réglementation du marché du travail sont prônées dans un certain nombre de pays pour réduire le dualisme de ce marché, c'est-à-dire l'existence de segments distincts sur lesquels des travailleurs comparables se trouvent dans des situations différentes en termes de rémunération et de protection de l'emploi. Ces priorités d'action sont devenues d'une actualité encore plus brûlante dans les pays où la crise a mis en lumière un besoin essentiel de redéploiement des ressources, par exemple à la suite de la réduction de l'ampleur des activités dans certains secteurs, comme la construction.

Conformément aux recommandations formulées, l'Espagne et le Portugal ont accru la réactivité des ajustements de salaires à la situation du marché du travail, en permettant aux entreprises présentes sur des marchés déprimés de s'écarter des résultats des négociations collectives et en réduisant l'extension administrative des conventions collectives. Des réformes ont également été mises en œuvre dans le domaine essentiel de la protection de l'emploi au cours des deux dernières années, dans des pays européens qui avaient besoin d'un regain de compétitivité et où le dualisme du marché du travail est prononcé, notamment en Espagne, en Italie et au Portugal (graphique 1.5). Les progrès accomplis ont été notables, mais les modifications effectivement apportées à la législation ont été souvent moins ambitieuses que celles annoncées initialement, compte tenu de leur impopularité et de l'opposition qu'elles ont suscitée dans la société civile et les milieux politiques. Des réformes plus poussées restent cependant nécessaires dans ces domaines, qui figurent donc généralement dans les priorités du numéro 2013 d'*Objectif croissance*.

Cela dit, les progrès réalisés concernant les systèmes de prestations de chômage ont été plus limités. Cela tient probablement au souci de préserver les revenus des chômeurs

### Graphique 1.5. L'incidence de l'emploi temporaire varie beaucoup dans les pays européens de l'OCDE

Part de l'emploi temporaire dans l'emploi salarié total, 2011



Source : OCDE, Base de données sur les statistiques de la population active.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775497>

dans un contexte où les possibilités d'emploi restent extrêmement restreintes. Les gouvernements ont peut-être choisi de reporter les réformes dans l'attente d'une amélioration décisive de la situation du marché du travail. Cela fait sens, étant donné qu'une réduction du niveau ou de la durée de versement des prestations de chômage alors que le marché du travail est déprimé risque de se traduire pour certaines personnes par des pertes d'emplois, ainsi que tendent à l'indiquer des éléments empiriques<sup>6</sup>, et des conditions de vie extrêmement difficiles. Cela dit, des prestations trop généreuses et d'une durée excessive pourraient empêcher le retour à l'emploi des personnes concernées une fois que le marché du travail se sera redressé, de sorte que les pouvoirs publics devraient se pencher de nouveau sur la question parallèlement à la reprise de l'activité économique – sachant toutefois qu'à ce stade, des mécanismes d'économie politique risquent de réduire les possibilités de réforme. De manière peut-être surprenante compte tenu de la situation, aucun pays n'a opté pour l'introduction d'éléments modulables en fonction des circonstances dans son système d'assurance chômage (voir ci-après).

Il convient d'interpréter avec prudence l'évolution des réformes liées aux priorités visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre et la productivité du travail dans le cas des BRIICS, car les indicateurs correspondants reposent sur un nombre très limité de pays<sup>7</sup>. En gardant cette réserve à l'esprit, on peut constater que les BRIICS se sont employés de manière particulièrement active à lever les obstacles au travail sur le marché officiel de l'emploi, en réformant leurs systèmes de retraite et d'imposition du travail (graphique 1.4). Au Brésil, la révision du régime de retraite du secteur public via la mise en place de prestations financées par capitalisation devrait améliorer les incitations à la poursuite de l'activité professionnelle. Aucun progrès sensible n'a été réalisé dans d'autres domaines, notamment concernant la législation sur la protection de l'emploi et la réglementation du marché du travail, ce qui tient sans doute à des obstacles relevant de l'économie politique, conjugués à l'absence de pressions exercées par la crise en faveur des réformes.

### **Progrès accomplis en matière de réformes destinées à améliorer la productivité du travail**

Comme dans le numéro de l'année dernière (OCDE, 2012a), il s'avère que la réactivité aux priorités de réforme a été plus forte pour la productivité du travail que pour l'utilisation de la main-d'œuvre, tant dans les pays de l'OCDE que dans les BRIICS (graphique 1.6). En moyenne, les progrès accomplis sont similaires dans les grandes catégories de priorités relatives à la productivité du travail, exception faite de l'agriculture (graphique 1.6). La réactivité aux priorités d'action tient en partie au rôle grandissant des réformes structurelles propices à la croissance mises en œuvre dans le cadre des programmes d'assainissement budgétaire :

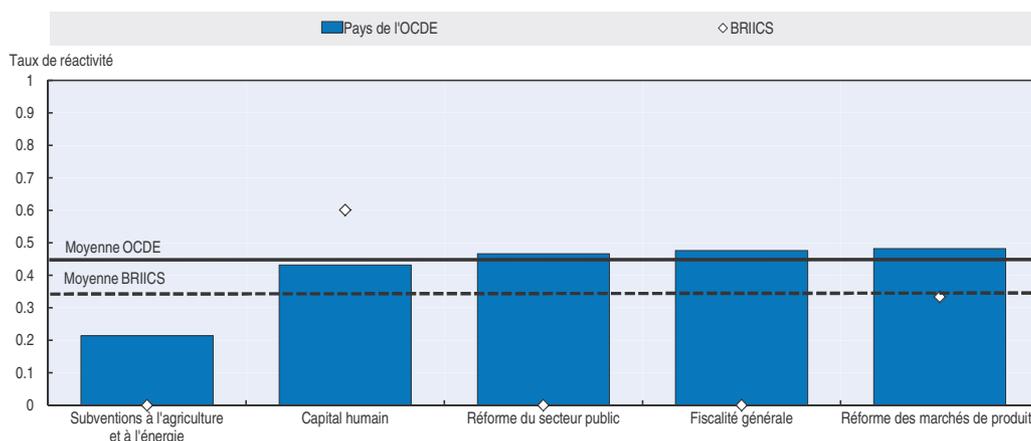
- Les réformes fiscales ont été fréquentes dans les pays de l'OCDE, et des changements majeurs ont eu lieu non seulement dans les pays de la zone euro (comme la Grèce, l'Italie et le Portugal), mais aussi en Australie, au Canada et au Japon. Les réformes mises en œuvre ont essentiellement pris la forme de mesures fiscales propices à la croissance et destinées à accroître les recettes, consistant par exemple en un transfert de charge fiscale du travail vers la consommation, la propriété immobilière ou les activités préjudiciables à l'environnement (voir plus haut).
- Sur fond de tensions budgétaires, la plupart des pays ont donné suite à leurs priorités de réforme dans le secteur public, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'efficacité économique dans le domaine de la santé, étant donné l'ampleur des gains d'efficacité potentiels dans ce secteur.

Les impératifs d'assainissement budgétaire n'ont pas été les seuls moteurs de l'action publique. Certains progrès ont notamment été réalisés au regard des recommandations (neutres sur le plan budgétaire) relatives à la réglementation des marchés de produits<sup>8</sup>. Un certain nombre de pays ont entrepris des réformes destinées à la fois à renforcer la productivité et la production potentielle mais aussi la croissance à court terme, par exemple en libéralisant le commerce de détail ou les professions libérales, et adopté de manière plus générale des mesures visant à renforcer les pressions concurrentielles, stimuler l'investissement et favoriser le développement des entreprises. Malgré les progrès accomplis, les mesures prises dans ce domaine ont rarement débouché sur le retrait des priorités d'action correspondantes dans le numéro 2013 d'*Objectif croissance*, car des obstacles majeurs à la concurrence sont toujours en place, notamment dans les secteurs de services non exportateurs mais aussi sur les marchés de l'énergie. De plus, si d'importantes initiatives ont été prises dans un certain nombre de pays en déficit extérieur, comme la Grèce, l'Irlande, l'Italie et le Portugal, les avancées observées ont été beaucoup plus modestes dans les pays en excédent extérieur où la libéralisation des marchés de produits est une priorité d'action essentielle et pourrait non seulement stimuler la croissance, mais aussi contribuer à réduire les déséquilibres des paiements courants, comme l'Allemagne, la Corée et le Japon.

Les impératifs de court terme n'ont pas amoindri la détermination des pays de l'OCDE à mener des réformes aux retombées plus lointaines, et l'intensité des réformes a été relativement forte dans les domaines de l'enseignement. Malgré des réformes généralisées dans la zone OCDE, les priorités correspondantes n'ont pas été retirées du numéro 2013 d'*Objectif croissance*, dans la mesure où l'éducation est un moteur essentiel de la croissance à long terme et un domaine où les efforts déployés doivent s'inscrire dans la durée. En revanche, les progrès réalisés concernant les subventions à l'énergie et à l'agriculture ont été plus limités, ce qui confirme l'ampleur des obstacles relevant de l'économie politique dans ces domaines.

### Graphique 1.6. Les réformes destinées à améliorer la productivité sont plus également réparties entre les différents domaines d'action

Réactivité aux recommandations d'Objectif croissance dans les domaines liés à la productivité du travail, 2011-12



Note : Voir l'encadré 1 pour la définition du taux de réactivité.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932775516>

Tous les BRIICS pour lesquels avait été formulée une recommandation dans le domaine du capital humain<sup>9</sup> ont pris des mesures pour réformer leur système éducatif (graphique 1.6). Ces avancées sont on ne peut plus bienvenues, même s'il faut aller plus loin pour combler l'ample écart qui sépare ces pays des membres de l'OCDE en matière d'enseignement. La réactivité relativement forte aux priorités relatives à la réglementation des marchés de produits est un signal encourageant, compte tenu de la difficulté à surmonter les obstacles politiques aux réformes dans ce domaine. Des initiatives positives destinées à limiter l'intervention de l'État sur les marchés de produits ont été prises en Chine et au Brésil, notamment des mesures visant à encourager la participation du secteur privé aux infrastructures.

### Priorités de réforme pour les pays de l'OCDE et les BRIICS

Cette partie offre une synthèse des priorités d'action retenues en 2013 pour les pays de l'OCDE et les BRIICS (sur la base de la méthodologie décrite dans l'encadré 1.2 et l'annexe 1.A1). Les recommandations connexes spécifiques à chaque pays sont exposées dans des notes distinctes (chapitre 3). Cette partie s'ouvre sur une brève présentation du classement des pays en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, et de la mesure dans laquelle les différences de niveau de vie peuvent être imputées à des écarts de productivité ou d'utilisation de la main-d'œuvre. Vient ensuite un rapide aperçu des changements de priorités d'action intervenus entre 2011 et 2013. Enfin, nous examinons dans la dernière partie les priorités d'action destinées à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, puis celles visant à renforcer la productivité du travail. Si la double classification des priorités de réforme en fonction de leur potentiel d'amélioration du point de vue soit de l'utilisation de la main-d'œuvre, soit de la productivité du travail permet une évaluation simple et transparente, il importe de garder à l'esprit qu'un certain nombre de réformes structurelles ont des effets bénéfiques dans ces deux domaines (par exemple, les réformes de la protection de l'emploi et des marchés de produits ; voir encadré 1.2).

### Encadré 1.2. La sélection des priorités d'action

La méthodologie sur laquelle repose *Objectif croissance* consiste à identifier les mesures recommandées sur la base de leur capacité à améliorer les niveaux de vie matériels à long terme en induisant un accroissement de la productivité et de l'utilisation de la main-d'œuvre. L'indicateur de performance utilisé comme référence à cet égard est le produit intérieur brut (PIB) par habitant, compte tenu de sa disponibilité immédiate et de sa couverture relativement large, malgré ses divers inconvénients. Conscients de la nécessité d'aller au-delà du PIB par habitant, nous sommes en train d'intégrer progressivement dans *Objectif croissance* d'autres dimensions du bien-être. Pour entamer ce processus, nous examinons dans le chapitre 2 les effets secondaires des priorités de réforme structurelle sur la distribution des revenus et l'environnement, ainsi que sur les déséquilibres budgétaires et de paiements courants.

Cinq priorités d'action sont cernées pour chacun des pays de l'OCDE et des BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud). Dans chaque cas, au moins trois de ces priorités sont sélectionnées sur la base d'indicateurs quantitatifs de performance et de politique, dans des domaines où coïncident insuffisance des performances et lacunes des politiques publiques. Les deux autres priorités sont sélectionnées à la fois à partir d'indicateurs, lorsqu'ils sont disponibles, et d'une connaissance approfondie du pays considéré (voir l'annexe 1.A1 pour une description du processus d'identification des priorités d'action). L'idée est de veiller à ce que d'importantes priorités d'action concernant des domaines non couverts par des indicateurs ne soient pas laissées de côté. Dans la mesure où l'ensemble des indicateurs de performance et de politique disponibles reste plus limité pour les pays non membres, les priorités d'action les concernant reposent davantage sur une connaissance approfondie de chaque pays.

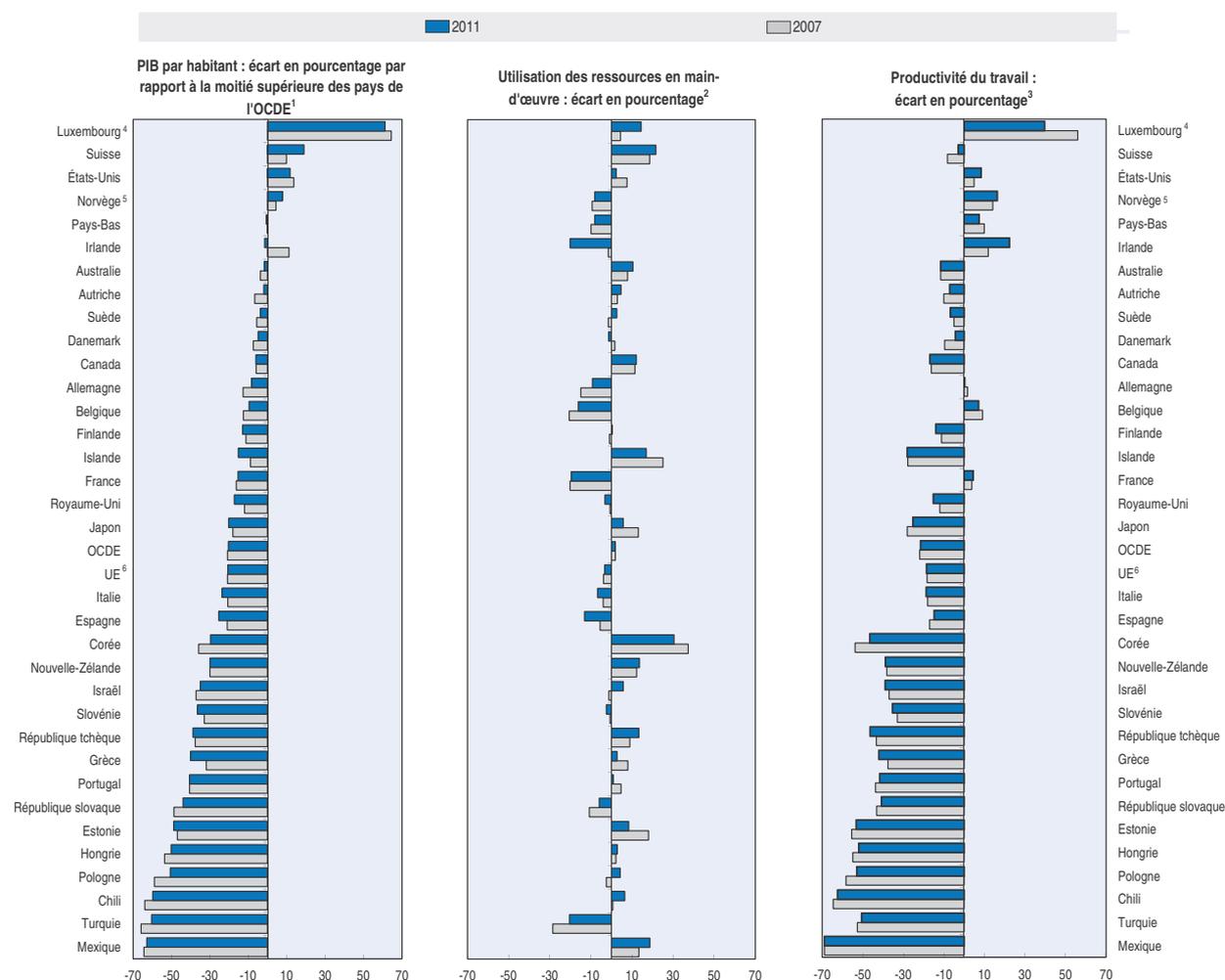
Les priorités d'action destinées à améliorer la productivité du travail consistent notamment à assouplir les restrictions à l'entrée et les contrôles exercés sur les activités des entreprises sur certains marchés de produits, à prendre des mesures visant à améliorer les résultats scolaires, à réduire les aides à l'agriculture afin d'améliorer l'affectation des ressources dans l'ensemble de l'économie, et à engager diverses autres réformes, notamment dans le domaine de la fiscalité et de l'innovation. Les priorités d'action destinées à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre recouvrent généralement la réduction des contre-incitations au travail des seniors, des obstacles à l'activité féminine et de la fiscalité du travail, ainsi que l'amélioration de la conception des régimes d'invalidité et d'assurance-maladie et d'autres dispositifs relatifs au marché du travail, tels que la protection de l'emploi, l'indemnisation du chômage et les politiques d'activation. La distinction entre les deux types de priorités n'est cependant pas toujours nette, dans la mesure où un certain nombre de réformes influent à la fois sur la productivité du travail et l'utilisation de la main-d'œuvre, par exemple dans les domaines de la réglementation des marchés de produits et de la protection de l'emploi.

### Comprendre les différences de PIB par habitant entre les pays

Les écarts de PIB par habitant par rapport à la moyenne simple de la moitié supérieure des pays membres de l'OCDE peuvent être décomposés en deux éléments : la contribution de la productivité horaire du travail et celle de l'utilisation de la main-d'œuvre (graphique 1.7, partie A). La situation d'ensemble des différents pays est restée relativement stable malgré la gravité de la crise (graphique 1.7 et OCDE, 2012a). Ce qui ressort de la décomposition des écarts de PIB par habitant, c'est le lien étroit entre la

## Graphique 1.7. Les amples différences de revenu par habitant reflètent essentiellement des écarts de productivité

### A. Pays de l'OCDE



- Écart par rapport à la moyenne simple des 17 premiers pays de l'OCDE en termes de PIB par habitant en 2011 et en 2007, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2011 et 2007. La somme des écarts en pourcentage de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre et de la productivité du travail ne correspond pas exactement à l'écart de PIB par habitant dans la mesure où la décomposition est multiplicative.
- L'utilisation des ressources en main-d'œuvre correspond au nombre total d'heures travaillées par personne.
- La productivité du travail correspond au PIB par heure travaillée.
- Dans le cas du Luxembourg, on ajoute à la population le nombre de travailleurs frontaliers afin de prendre en compte leur contribution au PIB.
- Les données font référence au PIB de la Norvège continentale, hors production pétrolière et transport maritime. Si l'on surestime le potentiel de revenu durable en le mesurant avec le PIB total, on le sous-estime légèrement en utilisant le PIB continental, étant donné que le rendement des actifs financiers détenus à l'étranger par le Fonds pétrolier n'est pas pris en compte.
- Moyenne des pays de l'Union européenne membres de l'OCDE.

Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données) ; OCDE (2012), *Perspectives économiques de l'OCDE n° 92* : Statistiques et projections (base de données) et *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (base de données).

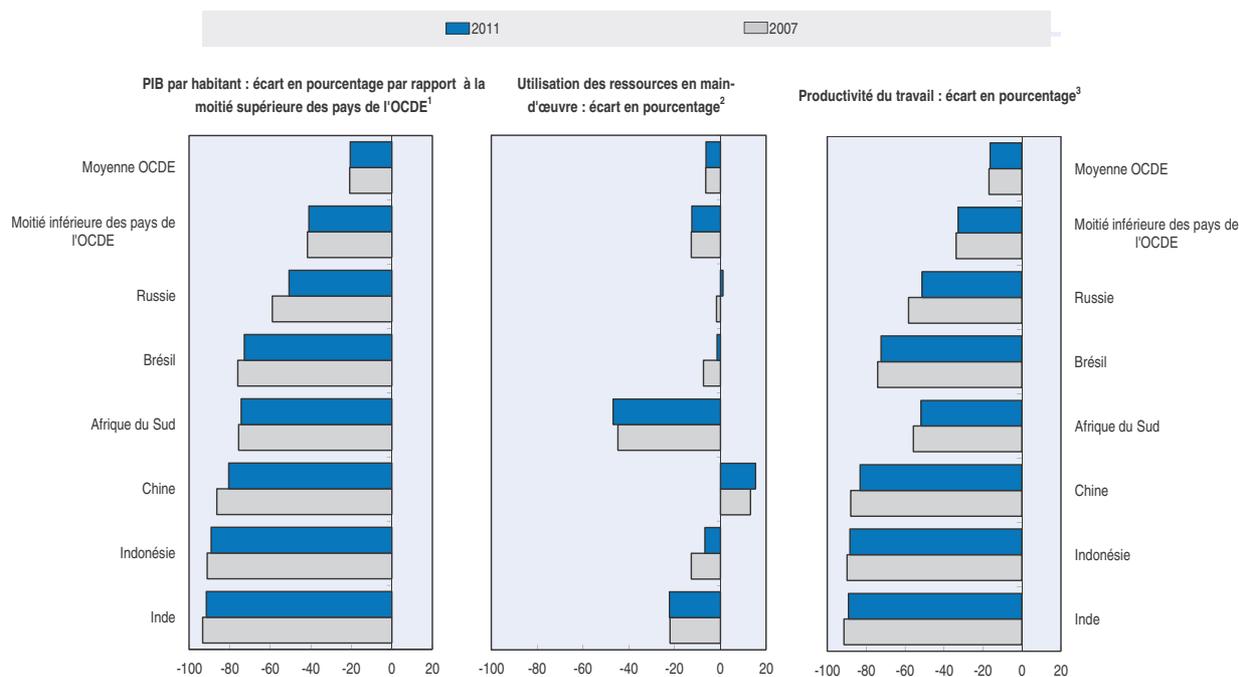
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932775535>

dispersion des revenus par habitant au niveau international et celle de la productivité du travail, et l'absence d'un tel lien avec l'utilisation de la main-d'œuvre<sup>10</sup>. Cet exercice de décomposition met en évidence l'existence de différents groupes de pays :

- Tant pour les pays aux revenus les plus élevés (les États-Unis, le Luxembourg, la Norvège et la Suisse en particulier) que pour la dizaine de pays caractérisés par les niveaux de PIB par

### Graphique 1.7. Les amples différences de revenu par habitant reflètent essentiellement des écarts de productivité (suite)

#### B. BRIICS par rapport à l'OCDE (avec des données sur la productivité par habitant)



1. Écart par rapport à la moyenne simple des 17 premiers pays de l'OCDE en termes de PIB par habitant en 2011 et 2007, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2011 et 2007. La moyenne de l'OCDE est une moyenne simple calculée pour les 34 pays membres. La somme des écarts en pourcentage de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre et de la productivité du travail ne correspond pas exactement à l'écart de PIB par habitant dans la mesure où la décomposition est multiplicative.
2. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre correspond à l'emploi en pourcentage de la population.
3. La productivité du travail correspond au PIB par personne occupée.

Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données) ; Banque mondiale (2012), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données) et BIT (Bureau international du travail) (2012), *Principaux indicateurs du marché du travail* (base de données) pour les données sur l'emploi concernant le Brésil et l'Indonésie ; Office statistique sud-africain (Statistics South Africa) pour les données sur l'emploi en Afrique du Sud ; Enquête nationale par sondage (India National Sample Survey) de l'Inde (diverses années), estimations annuelles de la population des services du Directeur général de l'état civil (Registrar General) et estimations de l'OCDE pour l'emploi en Inde ; ministère chinois des Ressources humaines et de la Sécurité sociale pour les données sur l'emploi concernant la Chine.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775535>

habitant les plus bas, la différence par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'explique, à quelques exceptions près, par la productivité du travail.

- Les pays aux revenus moyens peuvent être divisés en plusieurs groupes. Dans le cas de nombreux pays du nord de la zone euro (comme l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Irlande et les Pays-Bas), l'utilisation relativement faible de la main-d'œuvre est compensée par une productivité élevée<sup>11</sup>, tandis que l'on observe généralement l'inverse pour les pays non européens, comme l'Australie, le Canada, la Corée, le Japon et la Nouvelle-Zélande. Les pays nordiques (autres que la Norvège) ainsi que l'Autriche et le Royaume-Uni se caractérisent par des niveaux d'utilisation de la main-d'œuvre proches de la moyenne, mais sont à la traîne des pays les plus performants en termes de productivité.

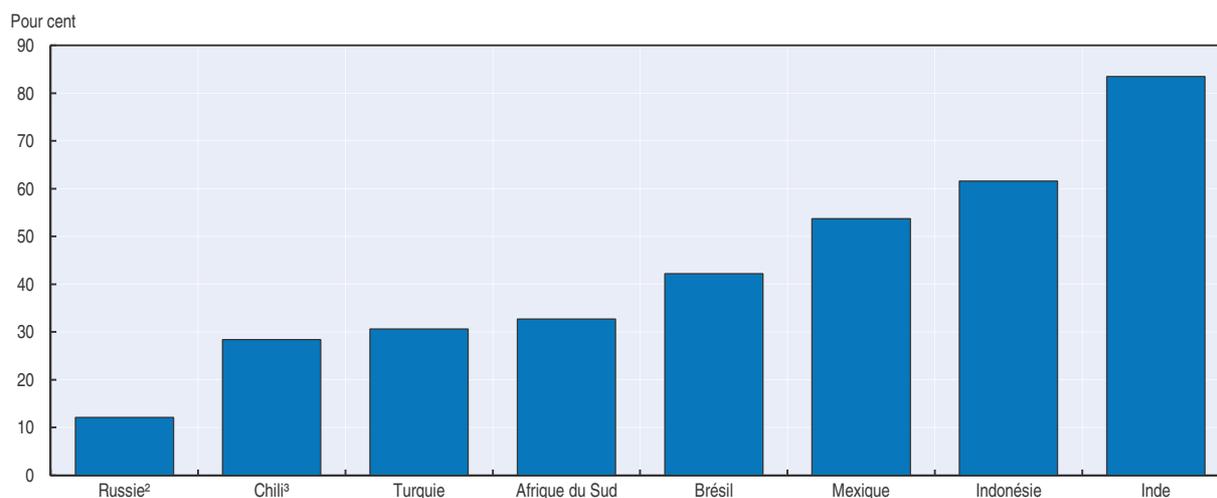
Malgré la convergence rapide observée dans certains des BRIICS, tous se caractérisent encore par des écarts de revenu compris entre 60 % et 90 % par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE, et affichent toujours d'amples différences de productivité

du travail, même comparés à la moyenne des pays de l'OCDE (graphique 1.7, partie B). Parmi les BRIICS, la sous-utilisation des ressources en main-d'œuvre constitue également un problème majeur en Inde et, surtout, en Afrique du Sud. À l'inverse, le niveau d'utilisation de la main-d'œuvre est élevé en Chine, même par rapport à ceux observés dans les pays de l'OCDE les plus avancés.

Une productivité faible et un niveau d'emploi relativement élevé vont souvent de pair avec une ample économie informelle dans les BRIICS<sup>12</sup> ainsi que dans un certain nombre de pays de l'OCDE à faible revenu. Bien que la taille de l'économie informelle soit difficile à mesurer, les données disponibles laissent à penser que les activités économiques informelles sont particulièrement répandues en Inde et en Indonésie et dans une mesure moindre, quoique encore considérable, en Afrique du Sud, au Brésil, au Chili, au Mexique et en Turquie (graphique 1.8). Il peut exister une économie informelle relativement importante non seulement dans les économies émergentes mais aussi dans un certain nombre de pays de l'OCDE plus riches, comme la Grèce, l'Italie et la Pologne<sup>13</sup>. La plupart du temps, l'exercice d'activités informelles n'est pas un choix mais une solution de repli, en particulier dans les pays émergents. Le travail informel peut jouer un rôle d'amortisseur sur un plan conjoncturel et constituer une source importante de revenus dans les pays où le secteur formel est encore sous-développé. Néanmoins, l'économie informelle est associée à une productivité plus faible<sup>14</sup> et signifie par ailleurs que de nombreux travailleurs restent en dehors du champ d'application de la réglementation du marché du travail et des dispositifs de protection sociale, ce qui se traduit souvent par des inégalités plus fortes (OCDE, 2011b). Les recommandations relatives à ces pays comprennent donc

### Graphique 1.8. L'économie informelle est très développée dans certaines économies émergentes

Part de l'emploi informel dans le total de l'emploi non agricole<sup>1</sup>, 2009



Note : L'emploi informel désigne le nombre total d'emplois informels, qu'ils soient exercés dans des entreprises du secteur formel, des entreprises du secteur informel ou des ménages. L'emploi dans le secteur informel désigne tous les emplois exercés dans des entreprises du secteur informel ou toutes les personnes exerçant un emploi dans au moins une entreprise du secteur informel, indépendamment de leur situation au regard de l'emploi et du fait que ce travail constitue leur activité principale ou secondaire.

1. Les données se rapportent à 2010 pour la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud, et à 2005 pour l'Inde.
2. Nombre de personnes occupant un emploi dans le secteur informel en pourcentage du nombre total d'emplois non agricoles.
3. Dans le cas du Chili, la part des travailleurs indépendants dans l'emploi total est utilisée comme variable représentative de l'économie informelle, car les données les plus récentes sur l'emploi informel remontent à l'année 2000.

Source : BIT (Bureau international du travail) (2012), *Indicateurs clés du marché du travail* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775554>

des mesures destinées à renforcer l'emploi et les activités dans le secteur formel tout en faisant reculer l'économie informelle : par exemple, réduire les obstacles administratifs à la régularisation des entreprises, simplifier le système fiscal, améliorer les procédures de collecte des recettes, étendre la couverture des systèmes de protection sociale, et assouplir la législation sur la protection de l'emploi excessivement stricte applicable aux travailleurs formels (voir ci-après et les notes par pays dans le chapitre 3).

### Aperçu des priorités d'action : 2013 comparé à 2011

Par rapport aux priorités de 2011, on observe une légère augmentation de la part des priorités destinées à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE, en particulier pour les pays à faible revenu (tableau 1.1). De fait, la crise a renforcé le chômage et le risque qu'il ne devienne structurel, d'où un certain recentrage des priorités sur les politiques actives du marché du travail et les dispositifs de prestations sociales visant à atténuer l'impact du chômage, tout en évitant qu'il ne s'enracine. Par ailleurs, malgré la montée en puissance des efforts de réforme dans les pays de l'OCDE mentionnée précédemment, la grande majorité des priorités de 2011 a été conservée<sup>15</sup>. Cela tient notamment au fait que la mise en œuvre des réformes structurelles est souvent progressive dans de nombreux domaines, les politiques publiques étant modifiées par étapes successives. De fait, dans la grande majorité des cas, les mesures « significatives » prises pour donner suite aux recommandations d'action – telles qu'évaluées et reflétées par le taux de réactivité aux priorités de réforme évoqué plus haut – ne se sont pas traduites par le retrait de la priorité correspondante dans le numéro 2013 d'*Objectif croissance* (tableau 1.2).

Tableau 1.1. Répartition des priorités par domaine d'action

Édition d' <i>Objectif croissance</i>	Pourcentage							
	2011				2013			
	OCDE	Pays de l'OCDE à revenu élevé <sup>1</sup>	Pays de l'OCDE à faible revenu <sup>2</sup>	BRIICS	OCDE	Pays de l'OCDE à revenu élevé <sup>1</sup>	Pays de l'OCDE à faible revenu <sup>2</sup>	BRIICS
<b>Productivité du travail</b>								
Réglementation des marchés de produits	26	19	30	33	22	18	24	33
Subventions à l'agriculture et à l'énergie	4	6	1	3	4	5	1	3
Capital humain	15	12	17	17	16	13	20	17
Autres domaines	16	18	16	30	16	20	13	27
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>55</b>	<b>65</b>	<b>83</b>	<b>58</b>	<b>55</b>	<b>58</b>	<b>80</b>
<b>Utilisation de la main-d'œuvre</b>								
Imposition moyenne et marginale des revenus du travail	7	11	5	0	7	9	5	3
Prestations sociales et PAMT	17	21	13	7	22	24	22	7
Réglementation du marché du travail et conventions collectives	11	7	14	10	10	6	14	10
Autres domaines	5	6	3	0	3	6	1	0
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>45</b>	<b>35</b>	<b>17</b>	<b>42</b>	<b>45</b>	<b>42</b>	<b>20</b>
<b>Nombre total de priorités<sup>3</sup></b>	<b>175</b>	<b>84</b>	<b>86</b>	<b>30</b>	<b>175</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>30</b>

1. Les pays de l'OCDE à revenu élevé sont ceux dont le PIB par habitant est supérieur à la médiane.

2. Les pays de l'OCDE à faible revenu sont ceux dont le PIB par habitant est inférieur à la médiane.

3. La somme des priorités des pays de l'OCDE à revenu élevé et à faible revenu n'est pas égale à 175, car l'UE considérée dans son ensemble n'est comptabilisée dans aucune de ces deux catégories.

Source : OCDE (2011), *Réformes économiques : Objectif croissance 2011*, Éditions OCDE.

Tableau 1.2. **Progrès accomplis au regard des priorités d'action fixées en 2011**

	Domaines prioritaires dans lesquels des mesures significatives ont été prises		Domaines prioritaires dans lesquels ces mesures ont été suffisantes pour justifier le retrait de la priorité correspondante	
	OCDE	BRIICS	OCDE	BRIICS
<b>Productivité du travail</b>				
Réglementation des marchés de produits	24	5	6	1
Subventions à l'agriculture et à l'énergie	1	0	0	0
Capital humain	19	3	1	0
Autres domaines	12	0	4	0
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>1</b>
<b>Utilisation de la main-d'œuvre</b>				
Imposition moyenne et marginale des revenus du travail	4	0	1	0
Prestations sociales et PAMT	18	2	4	0
Réglementation du marché du travail et conventions collectives	8	0	1	0
Autres domaines	1	0	0	0
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>0</b>

Le changement le plus fréquent concernant les priorités réside plutôt dans un resserrement ou un élargissement de leur champ, qui reflète des progrès partiels déjà accomplis et des changements de situation spécifiques à chaque pays ayant conduit à une actualisation ou une reformulation des enjeux correspondants de l'action publique – souvent dictées, là encore, par le contexte de la crise, et en particulier par ses répercussions sur le marché du travail et ses conséquences budgétaires. Dans le cas de quatre pays (les États-Unis, l'Italie, le Japon et le Mexique), deux priorités distinctes de 2011 concernant des domaines de l'action publique étroitement liés ont été « fusionnées » en une seule et même priorité, recouvrant un ensemble un peu plus vaste de recommandations. Cela a permis de sélectionner une nouvelle priorité pour ces pays<sup>16</sup>.

La distribution des priorités est restée remarquablement stable pour les BRIICS. Cela tient à l'ampleur des écarts mis en évidence par les indicateurs de performance et de politique par rapport aux pays de l'OCDE, ce qui signifie qu'une action plus poussée – sans doute étalée sur une période prolongée – est nécessaire pour justifier le retrait d'une priorité d'action. Dans une certaine mesure, cette stabilité tient aussi à l'impact relativement modéré qu'a eu la crise sur les marchés du travail des BRIICS par rapport à ceux des pays de l'OCDE. Les priorités sont axées pour l'essentiel sur l'amélioration de la productivité (dans 80 % des cas, voir tableau 1.1), l'accent étant fortement mis sur la réglementation des marchés de produits, ainsi que sur les systèmes éducatifs, dont les performances sont relativement médiocres en termes de qualité, d'équité et de résultats scolaires. Réformer l'État ou la gouvernance, renforcer les institutions pour lutter contre la corruption et adopter des mesures élémentaires de libéralisation financière figurent également parmi les recommandations récurrentes destinées à accroître durablement la productivité dans les BRIICS.

### **Mesures destinées à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre**

La récession mondiale de 2008-09 a entraîné partout une dégradation sensible de la situation du marché du travail, mais les évolutions du taux d'activité comme du taux d'emploi ont été très différentes suivant les pays (OCDE, 2011a ; 2001c). Outre une reprise

atone et inégale dans de nombreux pays de l'OCDE, cela a des conséquences diverses sur le marché de l'emploi :

- L'absence de redressement vigoureux et durable de la demande globale a repoussé une proportion croissante de la population active aux marges du marché du travail, ainsi que l'illustre l'augmentation du nombre de chômeurs de longue durée et de personnes ayant renoncé à chercher un emploi (graphique 1.9, partie A, et OCDE, 2012c) :
  - ❖ Les jeunes et les personnes peu qualifiées sont les plus exposés au risque de chômage de longue durée (graphique 1.9, partie B), qui a augmenté de manière spectaculaire pour ces catégories, en particulier en Espagne, aux États-Unis, en Grèce, en Italie et en République slovaque.
  - ❖ Le risque de voir une proportion croissante de travailleurs perdre leur lien avec le marché de l'emploi a également pris corps sous la forme d'une augmentation des sorties de la population active, qui a été particulièrement marquée en Espagne, en Estonie, aux États-Unis et en Irlande. Un phénomène de plus en plus préoccupant réside dans la hausse du nombre de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (dits NEET, suivant l'acronyme anglais), en particulier en Estonie, en Irlande, en Grèce et en Italie (encadré 1.2 du chapitre 1 dans OCDE, 2012c).
  - ❖ Si l'on craint de plus en plus que les hausses conjoncturelles du chômage ne prennent au fil du temps un caractère structurel, rien n'indique clairement jusqu'ici que tel soit effectivement le cas<sup>17</sup>. Sans perdre de vue les difficultés soulevées par la mise au point d'une mesure exacte du taux de chômage structurel, on peut observer que des estimations récentes révèlent une hausse plus marquée en Espagne, en Irlande, au Portugal et en Grèce, pays qui ont tous été durement touchés par la crise et où la montée du chômage de longue durée a également été en général particulièrement vive (graphique 1.9, partie B, et graphique 1.10).

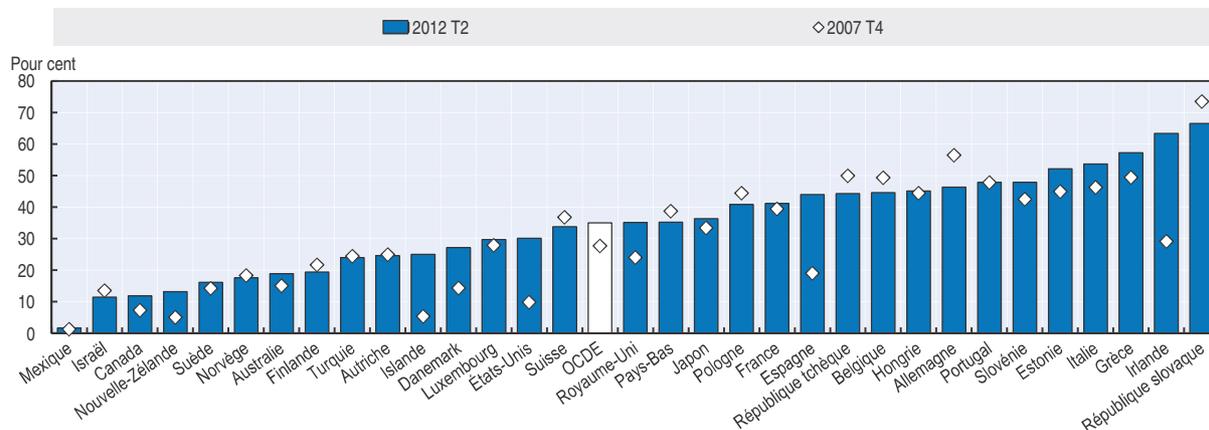
Les priorités identifiées dans *Objectif croissance* visent essentiellement à accroître l'utilisation de la main-d'œuvre à long terme, mais nombre d'entre elles contribueraient également à atténuer les effets de la crise sur le marché du travail et à renforcer la compétitivité ; ainsi, des politiques actives du marché du travail judicieusement conçues pourraient réduire la persistance du chômage et faciliter le retour à l'emploi, tandis qu'un renforcement de la réactivité des salaires aux tensions sur le marché du travail favoriserait un rééquilibrage et un ajustement du taux de change réel dans la zone euro. De manière plus générale, pour remédier à ces problèmes, les pouvoirs publics devront agir dans plusieurs domaines, recouvrant la fiscalité, les prestations sociales et les politiques d'activation, la réglementation du marché du travail et les dispositifs de négociations salariales. Le tableau 1.3 offre un aperçu synthétique des principales recommandations visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE et les BRIICS.

### **Imposition moyenne et marginale des revenus du travail**

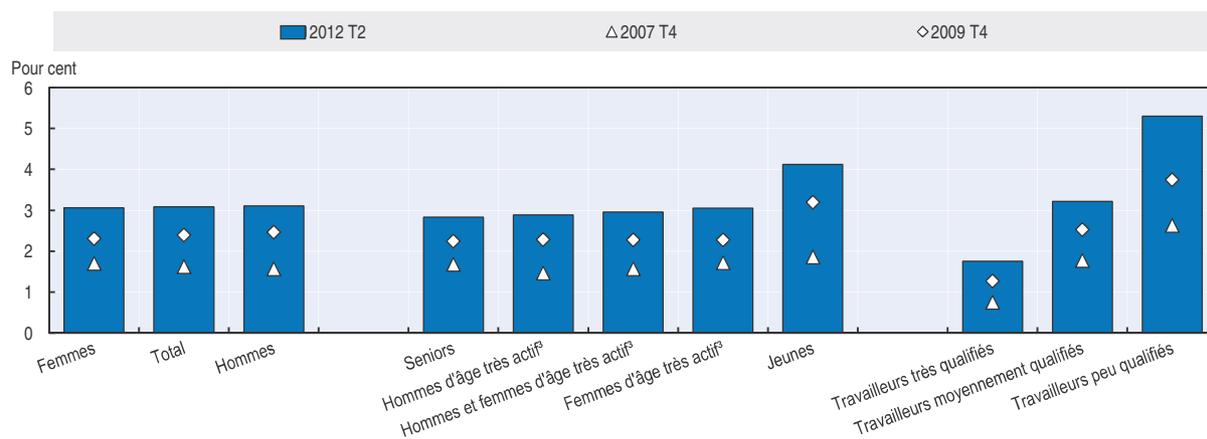
Des taux d'imposition moyens et – surtout – marginaux élevés appliqués aux revenus du travail peuvent réduire le taux d'activité et faire monter le chômage, en particulier parmi les travailleurs à bas salaire. Bien que des mesures aient été prises pour donner suite à près de 40 % des priorités précédemment identifiées dans ce domaine, un abaissement de ces taux d'imposition (y compris par le biais d'une diminution des cotisations de sécurité sociale) est une priorité pour plus de la moitié des pays de l'OCDE (tableau 1.3). L'allègement de la fiscalité du travail est souvent recommandé dans le cadre des mesures

### Graphique 1.9. Le chômage de longue durée est une source de préoccupation depuis le début de la crise

A. Le chômage de longue durée a fait un bond dans certains pays de l'OCDE  
Part des personnes sans emploi depuis plus de 12 mois dans le chômage total<sup>1</sup>



B. Les jeunes et les travailleurs peu qualifiés sont les plus exposés au risque de chômage de longue durée  
Moyenne OCDE des taux de chômage de longue durée en pourcentage de la population active<sup>2</sup>



1. Les séries sont lissées à l'aide de moyennes mobiles centrées sur trois trimestres. T4 2011 pour Israël.
2. La moyenne de l'OCDE correspond à la moyenne pondérée des données par âge et par sexe de 30 pays (les 4 pays membres de l'Organisation non pris en compte étant l'Australie, le Chili, la Corée et la Nouvelle-Zélande) et des données par niveau de qualification de 29 pays (le Japon s'ajoutant aux 4 pays membres exclus cités précédemment).
3. Classe d'âge des 25-64 ans.

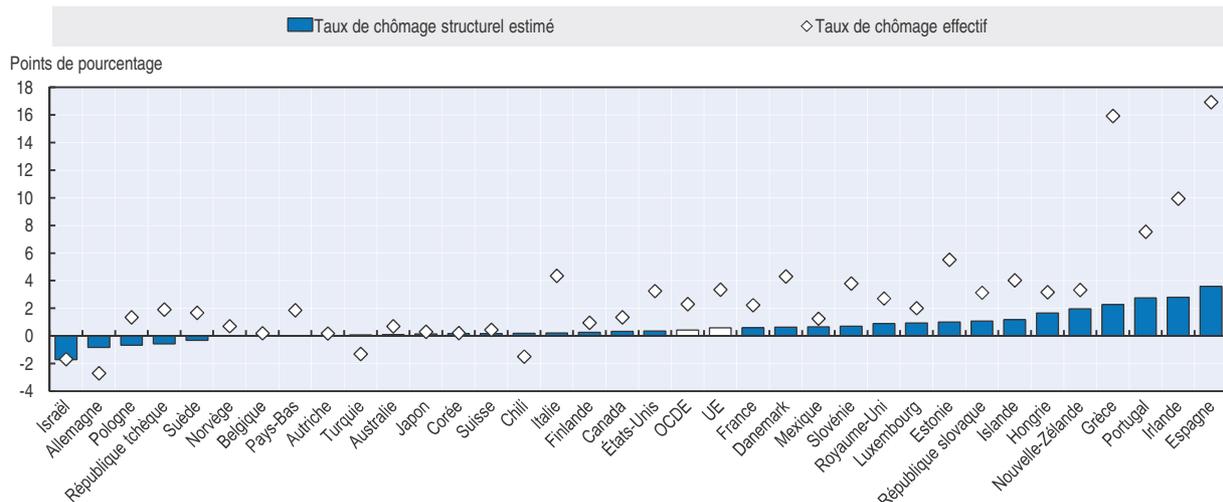
Sources : OCDE (2012), *Indicateurs trimestriels du marché du travail* (base de données), Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, données non publiées (octobre), et estimations de l'OCDE à partir d'enquêtes nationales trimestrielles sur la population active, date limite : 7 décembre 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775573>

destinées à réduire les distorsions de l'offre de main-d'œuvre pouvant résulter du système de prélèvements et de prestations dans son ensemble, en particulier pour certaines catégories de la population active, telles que les bas salaires et les deuxièmes apporteurs de revenus, ou les parents isolés.

Compte tenu de l'ampleur des efforts d'assainissement budgétaire que doivent accomplir de nombreux pays, les réformes dans ce sens ne pourront qu'être progressives, et la réduction des déséquilibres devra être fondée sur des coupes dans les dépenses, un élargissement de la base d'imposition, ainsi qu'un déplacement de l'assiette fiscale vers des formes de prélèvements plus favorables à la croissance, tels que les impôts sur la

Graphique 1.10. **Le chômage structurel progresse un peu partout mais de façon inégale**  
Variation en points de pourcentage entre T4 2007 et T2 2012<sup>1</sup>



1. Variation entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2007 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2012 pour l'Allemagne, le Canada, le Chili, la Corée, l'Espagne, les États-Unis, Israël, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède.

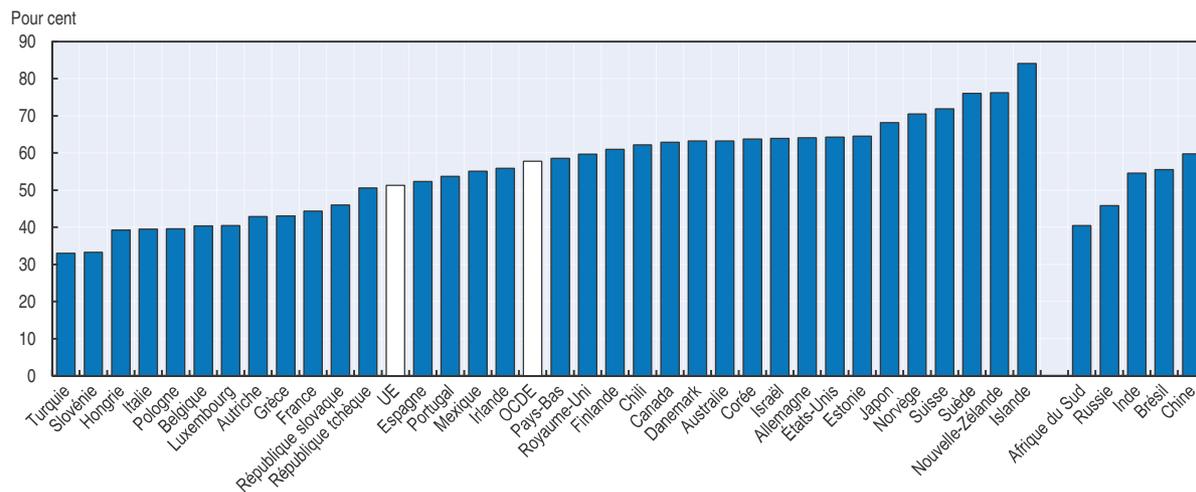
Source : OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE n° 92* : Statistiques et projections (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775592>

consommation, la propriété immobilière ou les émissions de polluants. Des réductions des impôts sur le travail sont généralement préconisées dans le cadre de trains de mesures plus vastes sans incidence sur les recettes, ou destinées à les accroître, adoptés pour améliorer l'efficacité de la fiscalité (voir ci-après) et/ou en association avec des mesures visant à renforcer l'efficacité des dépenses publiques. En dehors des pays de l'OCDE, les impôts sur les revenus d'activité sont généralement moins élevés et représentent donc une moindre contre-incitation au travail, sauf au Brésil, où leur réduction est considérée comme une priorité.

### **Prestations sociales et politiques actives du marché du travail**

**Régimes de retraite et d'invalidité.** Une des caractéristiques notables de cette crise réside dans le fait que les taux d'emploi des seniors ont étonnamment bien résisté, contrairement à ce qu'on avait observé lors des récessions précédentes, où les seniors avaient souvent été encouragés à se retirer prématurément du marché du travail par des incitations à la retraite anticipée (OCDE, 2011d). La tendance actuelle tient dans une certaine mesure aux fruits portés par les réformes antérieures, qui se sont traduites par la fermeture de nombreuses voies d'accès anticipé à la retraite (voir OCDE, 2012a). Plus récemment, dans le contexte de l'assainissement des finances publiques (voir la partie précédente), des réformes importantes ont eu lieu dans ce domaine, par exemple en Espagne et en France, où elles ont notamment pris la forme d'un relèvement de l'âge de départ à la retraite et d'un allongement de la durée de cotisation requise pour l'obtention d'une pension à taux plein. Néanmoins, étant donné que des récessions moins graves ont conduit dans le passé à des retraits considérables du marché du travail avec un décalage notable (Duval et al., 2011), des réductions des contre-incitations financières au maintien en activité sont encore recommandées dans les pays de l'OCDE et les BRIICS (tableau 1.3). À court terme, des réformes dans ce domaine pourraient contribuer à ce que les seniors victimes de licenciement conservent un lien avec le marché du travail. À plus long terme, elles

Graphique 1.11. **Relever le taux d'activité des seniors reste un enjeu pour de nombreux pays**Taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans, 2011<sup>1</sup>

1. La dernière année connue est 2009 pour le Brésil et 2010 pour la Chine et l'Inde.

Source : OCDE, Base de données sur les statistiques de la population active.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775611>

permettront de rehausser les taux d'activité des seniors, qui sont actuellement très bas dans certains pays (graphique 1.11).

L'établissement d'un lien entre les retraites et l'espérance de vie peut être considéré comme un substitut partiel à des hausses *discrétionnaires* de l'âge de la retraite pour garantir la viabilité financière du système de prestation de revenus sous forme de retraite. Une relation *automatique* est maintenant établie entre les retraites et l'espérance de vie dans au moins 20 des 34 pays de l'OCDE. Néanmoins, dans l'écrasante majorité des cas, les pays ont choisi de lier à l'espérance de vie le niveau des prestations, et non l'âge de la retraite – puisque cinq d'entre eux seulement ont des régimes obligatoires de retraite dans lesquels celui-ci est lié à l'espérance de vie. Or, globalement, il est préférable que l'âge de la retraite – et non le niveau des prestations – soit lié à l'espérance de vie (voir le chapitre 5 dans OCDE, 2011d). En fait, des réductions des prestations peuvent pousser les retraités aux revenus modestes vers les programmes d'aide sociale et autres dispositifs de protection sociale, au risque de réduire à néant tout ou partie des économies réalisées en liant les prestations de retraite publiques à l'espérance de vie. Cela alourdira également la charge qui pèse sur les dispositifs privés de retraite à cotisations définies. Lier à la fois l'âge de départ à la retraite et le niveau des prestations à l'espérance de vie constitue cependant une option potentiellement intéressante pour assurer la stabilité financière, améliorer les incitations à travailler plus longtemps et garantir un revenu adéquat aux personnes âgées (voir OCDE, 2011d)<sup>18</sup>.

De même, un durcissement des conditions d'accès à certaines voies de sortie anticipée du marché du travail risque d'entraîner un recours accru à d'autres. Ainsi, les régimes d'invalidité et d'assurance maladie sont nécessaires pour garantir des revenus adéquats aux personnes qui, du fait de leur état de santé, sont dans l'incapacité temporaire ou permanente de travailler ou de chercher un emploi, mais ces régimes sont parfois dévoyés et mal ciblés. De plus, la persistance d'un chômage élevé accentue les pressions exercées sur les systèmes dans lesquels l'admission au bénéfice des prestations n'est pas subordonnée à des critères sanitaires strictement appliqués, et qui ne sont pas

Tableau 1.3. **Recommandations de réformes visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE et les BRICS**

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	Rép. tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg
<b>Régimes de retraite et d'invalidité</b>																					
Supprimer progressivement les régimes de retraite anticipée		✓	✓							✓				✓							✓
Relever l'âge légal ou l'âge minimum de la retraite			✓							✓											
Allonger la durée de cotisation requise pour l'obtention d'une pension à taux plein/assurer la neutralité actuarielle des prestations										✓											✓
Ajuster les pensions/l'âge de la retraite en fonction des gains d'espérance de vie														✓							✓
Revoir les critères d'accès aux prestations d'invalidité, renforcer les contrôles		✓					✓														
<b>Indemnisation du chômage, PAMT, protection sociale</b>																					
Réduire les taux de remplacement au cours de la période de chômage/limiter la durée de versement des prestations			✓							✓	✓										✓
Élargir le champ d'application/accroître la générosité des systèmes de protection sociale et d'indemnisation du chômage					✓													✓	✓	✓	
Renforcer les PAMT			✓					✓		✓	✓		✓			✓	✓	✓			✓
<b>Imposition des revenus du travail</b>																					
Réduire l'imposition moyenne ou marginale des revenus du travail		✓	✓	✓			✓	✓		✓	✓	✓		✓				✓			
Supprimer les aspects du système de prélèvements et de prestations qui découragent le travail à temps plein des femmes/du deuxième apporteur de revenu/des parents isolés						✓						✓								✓	
Supprimer les aspects du système de prélèvements et de prestations qui découragent l'activité des travailleurs peu qualifiés		✓	✓			✓		✓				✓								✓	
<b>Réglementation et institutions du marché du travail</b>																					
Modifier la législation sur la protection de l'emploi afin de réduire le dualisme du marché du travail						✓					✓	✓						✓	✓	✓	✓
Réduire le coût minimum du travail											✓						✓				
Réformer le système de négociations salariales de manière à rendre les salaires plus réactifs à la situation du marché du travail			✓																		
<b>Renforcer les aides publiques en faveur des services de garde d'enfants et du système de préscolarisation, et réformer les dispositifs de congé parental</b>																					
	✓				✓	✓						✓				✓			✓	✓	

Tableau 1.3. **Recommandations de réformes visant à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE et les BRIICS**  
(suite)

	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	Rép. slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Bésil	Chine	Inde	Indonésie	Fédération de Russie	Afrique du Sud
<b>Régimes de retraite et d'invalidité</b>																				
Supprimer progressivement les régimes de retraite anticipée					✓			✓				✓			✓					
Relever l'âge légal ou l'âge minimum de la retraite								✓				✓								
Allonger la durée de cotisation requise pour l'obtention d'une pension à taux plein/assurer la neutralité actuarielle des prestations								✓				✓								
Ajuster les pensions/l'âge de la retraite en fonction des gains d'espérance de vie																				
Revoir les critères d'accès aux prestations d'invalidité, renforcer les contrôles		✓		✓	✓										✓					
<b>Indemnisation du chômage, PAMT, protection sociale</b>																				
Réduire les taux de remplacement au cours de la période de chômage/limiter la durée de versement des prestations		✓				✓														
Élargir le champ d'application/accroître la générosité des systèmes de protection sociale et d'indemnisation du chômage												✓				✓		✓		
Renforcer les PAMT							✓		✓					✓						✓
<b>Imposition des revenus du travail</b>																				
Réduire l'imposition moyenne ou marginale des revenus du travail		✓			✓					✓					✓					
Supprimer les aspects du système de prélèvements et de prestations qui découragent le travail à temps plein des femmes/du deuxième apporteur de revenu/des parents isolés		✓					✓				✓	✓								
Supprimer les aspects du système de prélèvements et de prestations qui découragent l'activité des travailleurs peu qualifiés							✓						✓							
<b>Réglementation et institutions du marché du travail</b>																				
Modifier la législation sur la protection de l'emploi afin de réduire le dualisme du marché du travail	✓	✓				✓		✓	✓			✓					✓	✓		
Réduire le coût minimum du travail												✓						✓		✓
Réformer le système de négociations salariales de manière à rendre les salaires plus réactifs à la situation du marché du travail						✓		✓	✓											✓
<b>Renforcer les aides publiques en faveur des services de garde d'enfants et du système de préscolarisation, et réformer les dispositifs de congé parental</b>																				
					✓		✓				✓	✓	✓							

suffisamment contrôlés. Mieux veiller au respect des conditions d'accès aux régimes d'invalidité et durcir ces critères font partie des priorités identifiées pour l'Autriche, les États-Unis, la Norvège, les Pays-Bas et la Pologne – sachant qu'aux États-Unis, une amélioration de l'aménagement des lieux de travail et des services de réadaptation s'impose également. Des réévaluations plus fréquentes de la capacité de travail des individus constituent une priorité en Norvège, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Il est recommandé au Danemark de suivre attentivement les effets des réformes du programme pour l'emploi des handicapés (*Fleksjob*) et d'envisager un contrôle périodique des droits des bénéficiaires, et à l'Estonie d'ouvrir aux bénéficiaires de prestations d'invalidité l'accès aux dispositifs d'activation ainsi que de renforcer le rôle des employeurs en matière de prévention et de réadaptation. La Suède a entrepris une profonde réforme de ses régimes d'assurance maladie et d'invalidité, et elle devrait s'attacher tout particulièrement à en évaluer l'impact.

**Systèmes de prestations de chômage et de protection sociale.** Restructurer les systèmes de prestations de chômage est une tâche particulièrement délicate dans le contexte de l'après-récession, compte tenu du risque accru de persistance du chômage et de retraits prématurés de la population active. Les systèmes de prestations de chômage ont contribué de manière importante à atténuer les pertes de revenu causées par la crise, reflétant la volonté de préserver les revenus des chômeurs et d'éviter que certaines personnes ne subissent des conditions de vie excessivement difficiles (voir plus haut et OCDE, 2012a). Ainsi, certains pays ont élargi le champ d'application des allocations chômage à des travailleurs qui n'étaient pas couverts précédemment, relevé le niveau des prestations ou allongé leur durée de versement, en particulier lorsque le premier était relativement bas ou la seconde relativement courte. Néanmoins, une indemnisation du chômage trop généreuse en termes de montant ou de durée réduit les incitations à la recherche d'emploi et peut tirer les salaires vers le haut, risquant du même coup de faire monter le chômage structurel (pour des éléments récents sur cette question, voir de Serres et al., 2012). Une réforme de l'assurance chômage ou, plus globalement, une réforme de la protection sociale destinée à améliorer les incitations au travail fait partie des priorités identifiées pour la Belgique, la Finlande, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal (tableau 1.3). Dans ces pays, une limitation plus stricte de la durée de versement des prestations, ou une réduction de leur niveau au cours de la période de chômage, est généralement préconisée, même si la mise en œuvre de ces recommandations ne devrait avoir lieu qu'une fois que la situation du marché du travail se sera suffisamment améliorée.

Bien qu'une telle initiative ne fasse pas partie des priorités identifiées, il est logique d'accroître la durée de versement des prestations pendant les récessions, qui se caractérisent généralement par un allongement des périodes de chômage, afin que le pourcentage de chômeurs qui épuisent leurs droits reste globalement identique à celui observé en dehors des périodes de récession, en particulier pour les régimes qui prévoient une durée d'indemnisation courte, puis de revenir à la durée normale lorsque le marché du travail redémarre. Le Canada, les États-Unis, l'Islande et Israël<sup>19</sup> offrent des exemples récents d'ajustement des paramètres des régimes de prestations de chômage au regard de l'évolution du marché du travail. Ainsi, aux États-Unis, dans le cadre du programme d'indemnisation prolongée du chômage, les dispositions législatives en vigueur dans certains États fédérés prévoient un allongement automatique de la durée de versement des prestations d'assurance chômage lorsque le taux de chômage est supérieur à un certain niveau (OCDE, 2011c). De même que la modulation de la durée d'indemnisation du

chômage en fonction des circonstances, les dispositifs de chômage partiel peuvent constituer un mécanisme de régulation utile pouvant être activé en fonction de la situation économique, et plusieurs pays de l'OCDE ont mis en place des dispositifs de chômage partiel à la suite de la crise de 2008. Bien qu'aucune évaluation empirique des effets à long terme de ces dispositifs ne soit disponible pour l'instant, l'expérience de la crise – en particulier l'exemple allemand – laisse à penser qu'il peut être utile de disposer de ce type de mécanismes optionnels et de pouvoir les activer en cas de grave récession, dans la mesure où ils peuvent permettre d'éviter la perte d'un capital humain spécifique à la suite de chocs temporaires qui ne nécessitent aucun redéploiement de la main-d'œuvre entre secteurs (Hijzen et Venn, 2011). En revanche, lorsque des chocs imposent une telle réaffectation entre branches d'activité, les dispositifs de chômage partiel peuvent entraver ce processus de redéploiement de la main-d'œuvre et, partant, limiter la variabilité de l'emploi sur la durée du cycle économique au détriment de la productivité à long terme<sup>20</sup>.

Contrairement aux augmentations de la durée de versement des allocations de chômage, il faudrait pérenniser certaines mesures d'élargissement du champ d'application de ces prestations (caractérisées précédemment par un faible taux de couverture), à condition qu'elles soient subordonnées à certains critères d'accès et conjuguées à des mesures d'activation. De fait, la couverture des dispositifs d'indemnisation du chômage est inadéquate dans un certain nombre de pays de l'OCDE, souvent en raison de la rigueur des conditions d'admission au bénéfice de ces programmes (qui prévoient par exemple des critères de durées d'emploi et de cotisation, ainsi que des sanctions en cas de chômage volontaire)<sup>21</sup>. La couverture incomplète du système d'indemnisation du chômage est particulièrement préoccupante dans les pays caractérisés par un marché du travail à deux vitesses, où une proportion conséquente de la population active (les personnes sous contrat à durée déterminée) n'est souvent pas couverte par le système. Néanmoins, une couverture insuffisante soulève non seulement des problèmes d'équité et d'exclusion, mais risque en outre de se traduire par des retraits du marché du travail et des effets de découragement, empêchant éventuellement un retour à l'emploi et une recherche d'emploi efficace pour certaines personnes. Il est recommandé à la Corée, à l'Italie et au Japon (tableau 1.3) de mettre en œuvre des réformes destinées à élargir le champ d'application ou accroître la générosité des systèmes de protection sociale et en particulier des dispositifs d'indemnisation du chômage, tout en prenant des mesures en matière de protection de l'emploi et de politiques actives du marché du travail de manière à réduire le dualisme de ce marché. De telles réformes revêtent également une importance grandissante dans les économies émergentes et les BRIICS, où les systèmes de protection sociale sont relativement sous-développés et contribuent à nourrir l'emploi informel (comme au Chili, en Indonésie et en Turquie). Il est recommandé à la Chine de réduire les obstacles à la mobilité des travailleurs et de permettre les redéploiements intérieurs de main-d'œuvre, par exemple en améliorant la situation des migrants en termes de droits sociaux et de services publics.

**Politiques actives du marché du travail (PAMT).** Les pays de l'OCDE reconnaissent de plus en plus la nécessité d'élaborer des PAMT rationnelles, afin de renforcer les liens des demandeurs d'emploi avec le marché du travail et de favoriser leur retour à l'emploi – en s'appuyant également sur des systèmes d'indemnisation du chômage judicieusement conçus. À la suite de la crise, plus de deux tiers des pays de l'OCDE ont accru les ressources affectées aux programmes d'aide à la recherche d'emploi et de formation, afin de faciliter le retour à l'emploi et le redéploiement des travailleurs (OCDE, 2012a). La reprise atone et

inégal observée dans de nombreux pays de l'OCDE rend d'autant plus importante l'optimisation de ces ressources, de manière à faciliter le retour à l'emploi et à réduire le risque que les hausses conjoncturelles du chômage ne prennent un caractère structurel (graphique 1.10).

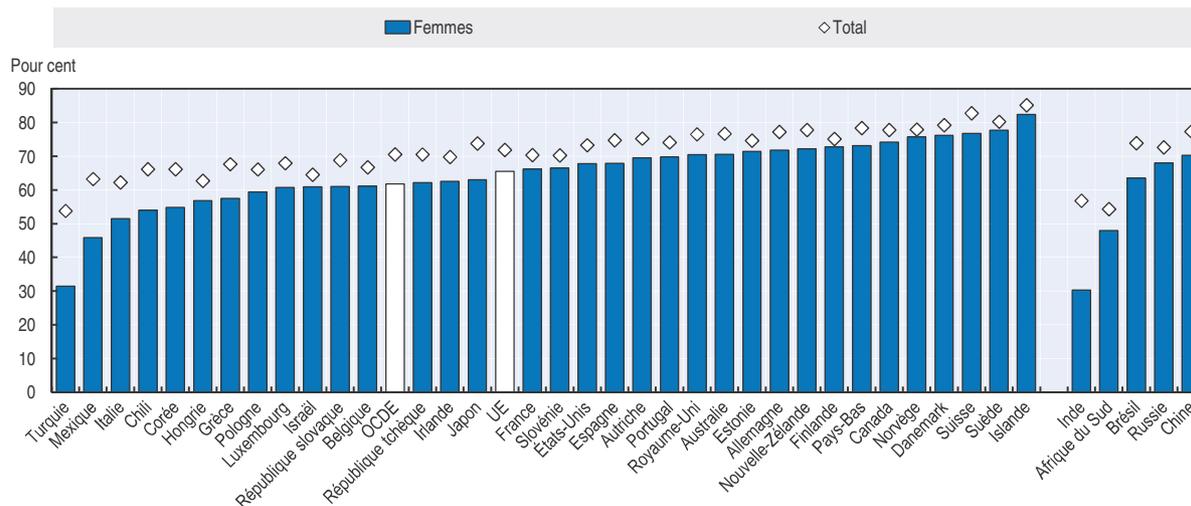
Les politiques actives du marché du travail et la formation sont identifiées en tant que nouvelles priorités pour deux groupes de pays : i) des pays où des bulles ont éclaté dans le secteur de la construction et du logement (tels que l'Espagne, les États-Unis et l'Irlande) et où les pouvoirs publics devraient s'attacher à remédier à l'inadéquation des qualifications en encourageant les efforts de requalification ; et ii) des pays confrontés à une hausse forte et persistante du chômage, en particulier chez les jeunes (comme la Grèce et l'Italie), et qui devraient s'attacher à empêcher les effets de découragement. Tous ces pays se caractérisent également par une augmentation marquée du chômage de longue durée, du niveau estimé du chômage structurel, ou de la proportion de NEET (voir ci-dessus). Un renforcement des PAMT et une amélioration de leur efficacité sont de nouveau recommandés pour l'Afrique du Sud, la Belgique, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Irlande, Israël, le Luxembourg et la République slovaque (tableau 1.3).

**Obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique.** Une forte proportion de femmes est dans une large mesure exclue du marché du travail dans un certain nombre de pays (graphique 1.12), tandis que dans d'autres, elles sont surreprésentées parmi les personnes occupant un emploi à temps partiel (subi). Des recommandations sont formulées en vue de renforcer le taux d'activité féminine ou d'accroître le nombre d'heures travaillées par des femmes lorsqu'ils sont particulièrement bas. Au-delà de la réduction des contre-incitations inhérentes au niveau et à la structure des prélèvements et prestations, ainsi qu'à la rigueur des règles sur la protection de l'emploi, une amélioration de l'accès aux services de garde d'enfants et une réforme des dispositifs de congé parental faciliterait l'intégration des femmes sur le marché du travail (Jaumotte, 2004). Renforcer les programmes de garde d'enfants et les dispositifs connexes constitue une priorité pour plus d'un tiers des pays de l'OCDE (voir tableau 1.3).

### **Réglementation du marché du travail et conventions collectives**

Réformer la réglementation du marché du travail et les conventions collectives permettrait non seulement de favoriser le redressement de l'emploi, mais aussi de réduire la persistance du chômage dans les pays où son taux est élevé. Des réformes mises en œuvre dans ces domaines pourraient également atténuer le dualisme du marché du travail (graphique 1.5), par exemple dans certains pays d'Europe (comme l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal).

**Protection de l'emploi.** Les restrictions relatives aux licenciements ont atténué l'aggravation du chômage pendant la crise, mais un écart excessif de protection de l'emploi entre les contrats permanents et temporaires est une des principales caractéristiques institutionnelles qui contribue au dualisme du marché du travail. Or, celui-ci se traduit par une mauvaise affectation du travail et du capital, ainsi que par un sous-investissement dans la formation pour les travailleurs temporaires, entraînant à terme une baisse de la productivité (Bassanini et al., 2009 ; Cingano et al., 2010 ; Lepage et al., 2012 ; Bentolila et al., 2012 ; Blanchard et Landier, 2002). Les coûts de ce marché du travail à deux vitesses sont considérables : volatilité excessive de l'emploi, accès réduit à des emplois stables, périodes récurrentes de travail temporaire, et périodes de chômage longues et fréquentes parmi les « travailleurs marginaux » titulaires de contrats temporaires ou atypiques, des jeunes pour

Graphique 1.12. **Le faible taux d'activité des femmes freine l'utilisation de la main-d'œuvre dans un certain nombre de pays**Taux d'activité, 2011<sup>1</sup>

1. Population âgée de 15 à 64 ans. La dernière année connue est 2009 pour le Brésil et 2010 pour la Chine et l'Inde.

Source : OCDE, Base de données sur les statistiques de la population active.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775630>

l'essentiel. Tous ces facteurs limitent les perspectives de carrière des travailleurs temporaires, contribuant ainsi à l'enracinement du dualisme du marché de l'emploi.

Malgré les progrès accomplis dans ce domaine au cours des deux dernières années – en particulier dans les pays européens affectés par la crise de la dette souveraine (cf. OCDE, 2012a, et ci-dessus) – de nouvelles réformes destinées à rééquilibrer la protection de l'emploi entre contrats permanents et temporaires sont nécessaires en Allemagne, en Corée, en Espagne, en France, au Japon, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal, en Slovaquie et en Suède. En Italie, le Parlement a récemment approuvé une importante réforme du marché du travail qui devrait contribuer à réduire son dualisme, et la priorité doit maintenant être accordée à la réduction des délais de procédure dans le règlement des conflits du travail, une recommandation également formulée pour le Mexique et le Portugal. Des réformes de la protection de l'emploi sont aussi préconisées dans les économies émergentes (en Inde, en Indonésie, au Mexique et en Turquie) pour traiter le problème de l'économie informelle, qui peut être considérée comme une forme extrême de dualisme du marché du travail.

L'idée de mettre en place un contrat de travail unique, de manière à obtenir une convergence de la protection de l'emploi entre les différents types de travailleurs, a été mise en avant par des universitaires de premier plan, mais la question de sa mise en œuvre pratique reste sujette à controverse, notamment du fait d'obstacles juridiques et relevant de l'économie politique<sup>22</sup>. L'Autriche peut offrir un modèle de convergence *de facto*, dans le cadre duquel les coûts de licenciement, imprévisibles pour les employeurs, sont transformés en un système de comptes individuels d'épargne, financés par des cotisations patronales du premier jour d'emploi jusqu'à la fin du contrat. Cette indemnité de cessation de fonctions peut être accumulée par le salarié tout au long de sa vie active et ne nuit en rien à la mobilité professionnelle des individus, ceux-ci ne perdant pas leurs droits à ces indemnités lorsqu'ils démissionnent pour prendre un nouvel emploi. Un des avantages

essentiels du système – qui peut être considéré comme une forme d'épargne obligatoire – réside dans le fait qu'il offre aux travailleurs des indemnités de cessation de fonctions qui augmentent progressivement avec l'ancienneté, tout en réduisant l'incertitude qui entoure les coûts de licenciement pour les employeurs<sup>23</sup>. Ce dernier élément devrait encourager les employeurs à embaucher des salariés sous contrat régulier, et non temporaire, et réduire à terme le dualisme du marché de l'emploi.

**Salaires minimums et systèmes de négociations salariales.** Fixé à un niveau modéré, et appliqué de manière flexible (c'est-à-dire avec des taux différenciés suivant les régions, ou entre les jeunes et les travailleurs d'âge très actif), un salaire minimum légal peut renforcer le taux d'activité des personnes peu qualifiées, en particulier s'il va de pair avec des prestations liées à l'exercice d'un emploi. Néanmoins, un coût du travail excessif, qui peut résulter de la conjonction des salaires minimums légaux et des impôts sur les salaires, est susceptible de limiter l'offre d'emplois pouvant être occupés par les travailleurs jeunes et les personnes faiblement qualifiées<sup>24</sup>. Il est recommandé de réduire le niveau relatif ou le taux de croissance des salaires minimums vis-à-vis des salaires médians, afin de favoriser l'emploi formel et peu qualifié, tant dans certains pays de l'OCDE que dans de grandes économies de marché émergentes, où le salaire minimum semble peser sur l'emploi (formel) – en France, en Indonésie, en Israël, en Slovénie et en Turquie. En Afrique du Sud, une priorité devrait être accordée à l'instauration de salaires minimums différenciés suivant l'âge dans les secteurs où ils ne sont pas déterminés par le biais de négociations collectives.

Le coût du travail peut également être porté à des niveaux préjudiciables à l'emploi par les conventions collectives, dont le champ d'application est, dans certains pays, élargi par extension administrative à des salariés et des employeurs qui ne sont pas parties aux négociations et aux accords initiaux (et qui peuvent parfois se trouver dans des régions ou secteurs différents). Des réformes dans ce domaine sont recommandées en Afrique du Sud, en Belgique, en Espagne, au Portugal et en Slovénie, afin que l'évolution des salaires corresponde davantage à celle de la productivité aux niveaux de l'économie dans son ensemble, des régions et des entreprises, ainsi que des différentes catégories de qualifications.

### **Politique du logement**

La politique du logement peut influencer sur la productivité du travail et l'utilisation de la main-d'œuvre<sup>25</sup>. Une politique du logement restrictive, prenant par exemple la forme d'une réglementation rigoureuse des loyers, peut faire obstacle à l'investissement résidentiel et réduire l'offre de logements, limiter la mobilité des travailleurs et entraîner une augmentation du chômage structurel, en particulier dans le contexte de la reprise actuelle, où un redéploiement de la main-d'œuvre entre différents secteurs et régions s'impose dans un certain nombre de pays de l'OCDE. Des règles excessivement strictes en matière d'urbanisme et de zonage peuvent entraîner une augmentation du niveau et de la volatilité des prix des logements et, partant, constituer un facteur d'instabilité économique et financière, tout en nuisant à la concurrence et à la productivité dans certains secteurs, comme le commerce de détail (voir le chapitre 4 dans le numéro 2011 d'*Objectif croissance* ; OCDE, 2011a). Une révision de la politique du logement et de la réglementation des loyers s'impose au Danemark, en Israël, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède.

### **Mesures destinées à améliorer la productivité du travail**

La perte probablement durable de PIB liée à la récession de 2008-09 – estimée aux alentours de 3 % en moyenne pour la zone OCDE (OCDE, 2009) – est imputable à la baisse de l'emploi potentiel, mais aussi à la diminution de l'accumulation de capital résultant de l'élévation durable des primes de risque et du coût du capital généralement observée à la suite d'une crise financière. Cela peut ensuite limiter l'investissement en actifs corporels et incorporels – y compris dans les activités d'innovation – et donc, en dernière analyse, la productivité<sup>26</sup>. Point également inquiétant pour l'évolution future de la productivité, la crise récente semble avoir accentué les pressions en faveur de l'adoption de mesures protectionnistes, et il semblerait que divers obstacles subtils aux échanges transfrontaliers soient en train de faire leur apparition<sup>27</sup>.

Cela étant, la crise offre également l'occasion de renforcer la productivité à long terme par le biais d'effets de redéploiement, découlant du transfert de ressources de secteurs inefficients vers des branches d'activité plus productives. Une telle transition s'inscrit par nature dans la durée, mais l'action publique peut contribuer à accélérer le redéploiement des ressources et à mettre en place les conditions d'une croissance plus rapide à moyen terme grâce à des réformes dans les domaines de la réglementation des marchés de produits, de la fiscalité générale ainsi que de l'efficacité des prestations de services publics et d'infrastructure. Il est particulièrement important d'optimiser les prestations de services publics dans l'environnement budgétaire actuel.

Les priorités d'action destinées à améliorer la productivité concernent essentiellement les pays caractérisés par un ample écart de productivité par rapport aux plus performants (graphique 1.7) ou par une faible croissance de la productivité. La convergence des niveaux de productivité à l'échelle macroéconomique a été inégale entre les pays de l'OCDE au cours des dix dernières années (graphique 1.13), une convergence plus forte ayant été observée dans les pays d'Europe centrale, en Estonie et en Turquie, par opposition à la Grèce, au Japon, au Mexique et à la Nouvelle-Zélande. Les BRIICS où la convergence a été la plus forte sont la Chine, l'Inde et la Russie, et c'est en Afrique du Sud et au Brésil qu'elle a été la plus faible. Comme cela a déjà été souligné, malgré les progrès accomplis, les niveaux de productivité des BRIICS demeurent nettement inférieurs à la moyenne de la zone OCDE et expliquent l'essentiel de leur écart de revenu par rapport aux pays membres de l'Organisation (graphique 1.7).

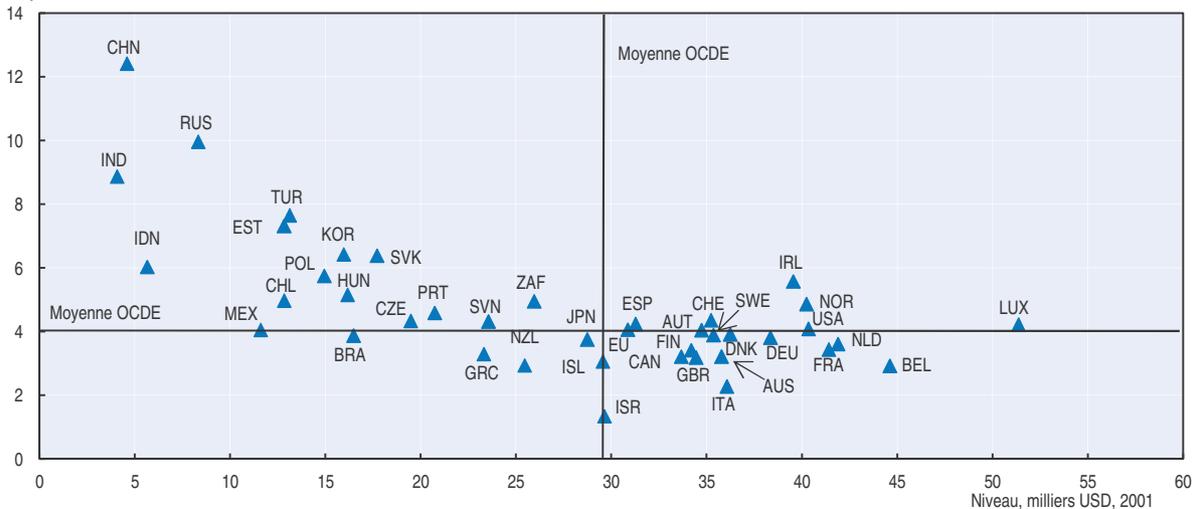
### **Réformes des marchés de produits**

Une multitude d'éléments collectés au niveau des entreprises, à l'échelle des secteurs et au niveau macroéconomique illustrent l'impact de la réglementation des marchés de produits sur le rythme de convergence des niveaux de productivité vers celui des économies avancées sur le plan technologique<sup>28</sup>. La réglementation des marchés de produits peut également influencer sur la productivité globale du fait de son impact sur la capacité de l'économie à affecter les ressources en capital et en main-d'œuvre aux secteurs en expansion rapide. Les estimations des répercussions potentielles des réformes des marchés de produits laissent entrevoir des retombées positives considérables, caractérisées par une concrétisation relativement rapide des gains de niveau de vie à long terme (voir Bourlès et al. (2010) à propos des pays de l'OCDE, et Bas et Causa (2012) pour des données récentes sur la Chine).

### Graphique 1.13. Les niveaux de productivité convergent à un rythme contrasté depuis une décennie<sup>1</sup>

Croissance moyenne de la productivité au cours des dix dernières années par rapport au niveau initial

Moyenne des taux de croissance, 2001-11



1. La productivité du travail correspond au PIB par heure travaillée pour les pays de l'OCDE et la Russie, et au PIB par personne occupée pour les autres BRICS.

Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données) ; OCDE (2012), *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 92 : Statistiques et projections (base de données) ; OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932775649>

Compte tenu des amples écarts de productivité constatés malgré une convergence rapide (graphique 1.13), au moins une des priorités identifiées pour chacun des BRICS concerne les réformes des marchés de produits, voire deux pour nombre d'entre eux<sup>29</sup>. En outre, un certain nombre de réformes de ce type visent les industries de réseau et les secteurs d'infrastructures qui se caractérisent par de graves insuffisances dans les pays à faible revenu. Il est donc souvent recommandé, parallèlement à la mise en œuvre de ces réformes, d'accroître l'offre de services d'infrastructure. Malgré les progrès encourageants accomplis récemment (voir plus haut), les réformes des marchés de produits restent une priorité pour de nombreux pays de l'OCDE – en particulier en Europe. Dans les circonstances actuelles, elles pourraient faciliter des ajustements des coûts unitaires de main-d'œuvre et le redéploiement des ressources entre les entreprises, ainsi que stimuler la croissance et la création d'emplois à court terme (voir Bouis et al., 2012). Avec une concurrence plus vive et de moindres obstacles à l'entrée, les réductions récentes des salaires auraient plus de chances de déboucher sur davantage de créations d'emplois. Par conséquent, les réformes des marchés de produits sont non seulement importantes en elles-mêmes, mais aussi en tant que complément nécessaire des réformes du marché du travail<sup>30</sup>. En renforçant la productivité et la croissance potentielle, de telles réformes auraient des effets bénéfiques sur la dynamique de la dette et la viabilité des finances publiques dans les pays périphériques de la zone euro. Un rééquilibrage de la zone euro dans son ensemble exige que des réformes soient entreprises à la fois dans les pays du cœur de la zone et dans les autres. Des réformes des marchés de produits – consistant notamment à favoriser la concurrence dans les secteurs non exportateurs – s'imposent également dans les pays du cœur de la zone euro, où l'appétence pour les réformes est restée stationnaire ces dernières années.

Le tableau 1.4 offre un aperçu synthétique des recommandations relatives aux marchés de produits formulées pour les pays de l'OCDE et les BRIICS. Dans la majorité des pays, il est préconisé de réduire le poids de la réglementation à l'échelle de l'ensemble de l'économie, par exemple en levant les obstacles à l'entrée et à la sortie des entreprises, en améliorant la transparence de la réglementation et en renforçant le cadre de la concurrence. Une réduction de la présence capitaliste de l'État est spécifiquement recommandée à certains pays, où l'intervention de l'État est particulièrement importante, alors que certains éléments attestent les conséquences négatives de cette intervention en termes d'efficacité. Dans de nombreux pays, les charges administratives posent toujours problème non seulement à l'échelle de l'ensemble de l'économie mais aussi dans certaines branches d'activité, et il est recommandé à la plupart des pays de réduire encore les obstacles à la concurrence spécifiques à certains secteurs, tels que les industries de réseau, le commerce de détail et les services professionnels. Certains éléments laissent à penser qu'au-delà d'un renforcement de la productivité, une réduction des obstacles à l'entrée dans les secteurs susmentionnés peut se traduire assez rapidement par des gains d'emploi (OCDE, 2012a). Enfin, dans un nombre plus limité de pays de l'OCDE et de BRIICS, les obstacles à l'investissement étranger et aux échanges internationaux demeurent importants et peuvent entraver le processus de rattrapage et la croissance de la productivité. Les recommandations formulées dans ce domaine couvrent à la fois des secteurs spécifiques où il existe des restrictions préoccupantes et, de manière plus générale, la transparence des procédures de sélection.

### *Capital humain*

Les réformes favorisant l'accumulation de capital humain figurent parmi les plus importantes pour rehausser les niveaux de vie à long terme (voir par exemple Cohen et Soto, 2007 ; Bouis et al., 2011). Néanmoins, il faut généralement du temps pour que les gains de productivité découlant des réformes de l'enseignement se matérialisent, tandis que leurs avantages potentiels en termes d'utilisation de la main-d'œuvre peuvent se faire sentir plus rapidement, par exemple pour l'éducation et la formation professionnelles (EFP) qui améliorent effectivement les perspectives d'emploi des jeunes et des personnes peu qualifiées. L'enseignement est un domaine dans lequel les pouvoirs publics ont été relativement actifs en matière de réformes ces dernières années, mais les changements ont été souvent progressifs, peut-être du fait du coût élevé des réformes de grande envergure et de la forte incertitude qui les entoure. En outre, le coût de certaines réformes de l'enseignement peut constituer un problème de taille en période d'assainissement budgétaire. Néanmoins, il est possible de réaliser des gains d'efficacité économique dans le cadre des systèmes éducatifs de nombreux pays tout en préservant, voire en élevant, le niveau des résultats, comme indiqué dans le numéro 2011 d'*Objectif croissance* (OCDE, 2011a). Les priorités d'action comprennent à la fois des réformes destinées à améliorer les résultats du système d'enseignement et d'autres visant à réduire l'inégalité des chances face à l'éducation, dans la mesure où cette inégalité peut également se traduire par une productivité du travail et une utilisation de la main-d'œuvre plus faibles (Causa et Johansson, 2009).

Des priorités d'action en matière d'enseignement sont identifiées pour une grande majorité de pays de l'OCDE, ainsi que pour tous les BRIICS, hormis la Russie. Néanmoins, les recommandations varient suivant les pays en fonction de la nature particulière des lacunes décelées. Elles peuvent être ventilées entre plusieurs domaines, dont le tableau 1.5

Tableau 1.4. **Recommandations de réformes visant les marchés de produits dans les pays de l'OCDE et les BRIICS**

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	République tchèque	Danemark	Estonie	Union européenne	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg	
<b>Réduire le poids de la réglementation dans l'ensemble de l'économie</b>																					
Réduire le coût d'installation et les obstacles à l'entrée des entreprises sur le marché												✓	✓			✓	✓	✓	✓		
Faciliter la sortie des entreprises													✓								
Améliorer la transparence de la réglementation														✓							
Simplifier les systèmes de délivrance de permis et d'autorisations											✓			✓		✓					
Renforcer le cadre de la concurrence						✓										✓					
Réduire la présence capitalistique/l'intervention de l'État														✓			✓		✓		
<b>Réduire le poids de la réglementation propre à certains secteurs</b>																					
Énergie et autres industries de réseau		✓	✓	✓				✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	
Distribution et services professionnels		✓		✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓				✓	✓	
<b>Réduire les obstacles à l'IDE et aux échanges internationaux</b>																					
	✓			✓										✓					✓	✓	
	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République Slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chili	Chine	Inde	Indonésie	Fédération de Russie	Afrique du Sud
<b>Réduire le poids de la réglementation dans l'ensemble de l'économie</b>																					
Réduire le coût d'installation et les obstacles à l'entrée des entreprises sur le marché				✓	✓	✓	✓														✓
Faciliter la sortie des entreprises																					
Améliorer la transparence de la réglementation			✓																✓		✓
Simplifier les systèmes de délivrance de permis et d'autorisations				✓		✓														✓	
Renforcer le cadre de la concurrence																✓					✓
Réduire la présence capitalistique/l'intervention de l'État	✓				✓			✓									✓			✓	
<b>Réduire le poids de la réglementation propre à certains secteurs</b>																					
Énergie et autres industries de réseau	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓			✓		✓	✓			✓
Distribution et services professionnels				✓	✓	✓	✓		✓												
<b>Réduire les obstacles à l'IDE et aux échanges internationaux</b>																					
	✓	✓																	✓	✓	✓

offre un aperçu synthétique<sup>31</sup>. L'accent est fortement mis sur l'enseignement primaire et secondaire pour les BRIICS, mais aussi pour un certain nombre de pays de l'OCDE où l'enseignement obligatoire doit encore être amélioré, un point commun résidant dans les mesures préconisées pour améliorer la qualité des enseignants, tandis que les priorités d'action visant à garantir l'adéquation des infrastructures et des ressources des établissements scolaires sont plus fréquentes dans les pays à faible revenu. Remédier aux inégalités devant l'enseignement constitue également une priorité fréquente tant dans les BRIICS que dans les pays de l'OCDE, l'accent étant mis sur l'amélioration du ciblage et de l'efficacité des ressources consacrées aux établissements et aux jeunes défavorisés. Les recommandations concernant l'enseignement supérieur sont plus fréquentes pour les pays de l'OCDE, une majorité des priorités ayant pour objectif de renforcer l'autonomie et le financement des universités, par exemple en instaurant des droits de scolarité ou en les relevant et, afin d'atténuer leurs effets préjudiciables en matière de fréquentation, en les associant à des dispositifs de prêt dont le remboursement serait subordonné aux revenus futurs<sup>32</sup>.

Les réformes mises en œuvre dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelles peuvent avoir des retombées positives particulièrement importantes dans les circonstances actuelles. Il est recommandé à un certain nombre de pays d'étoffer leur système d'éducation et de formation professionnelles ou d'en améliorer l'efficacité, afin de remédier aux problèmes d'inadéquation des qualifications et d'offrir aux jeunes une meilleure passerelle entre l'enseignement et le marché du travail. Des systèmes d'éducation et de formation professionnelles judicieusement conçus peuvent non seulement améliorer la qualité globale et l'équité de l'enseignement secondaire et supérieur, mais aussi contribuer de manière particulièrement utile à améliorer l'employabilité des jeunes et des personnes peu qualifiées, une propriété séduisante à l'heure où plusieurs pays sont confrontés à des niveaux de chômage substantiels parmi les jeunes, et doivent encourager la requalification et le redéploiement de la main-d'œuvre. Un exemple de bonne pratique est offert par l'Allemagne, où le système de formation en alternance est particulièrement bien développé, intégrant apprentissages pratique et scolaire pour préparer les apprentis à une transition réussie vers l'emploi à temps plein. Un atout essentiel réside dans la forte adhésion à ce système et son appropriation par les employeurs et les autres partenaires sociaux (voir les *Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles* ; OCDE, 2010b et OCDE, 2012e). L'Allemagne a continué d'apporter un soutien financier conséquent à l'éducation et à la formation professionnelles ainsi qu'à l'apprentissage, même pendant l'assainissement des finances publiques, et le chômage des jeunes y est resté très bas dans une perspective internationale (voir Quintini et Manfredi, 2009).

### **Fiscalité générale**

Les réformes des impôts ont pris une place de premier plan parmi les préoccupations gouvernementales nationales (voir plus haut). Cela tient en partie à l'urgente nécessité de rétablir la viabilité des finances publiques dans de nombreux pays de l'OCDE, ce qui passe par l'élaboration de stratégies d'assainissement budgétaire favorables à la croissance – ou la mise en œuvre de réformes fiscales n'ayant pas d'incidence sur les recettes lorsqu'il existe des marges de manœuvre budgétaires. De plus en plus d'éléments attestent l'impact de la structure fiscale sur l'expansion économique, non seulement par ses effets sur l'utilisation de la main-d'œuvre (point évoqué plus haut) mais aussi sur l'investissement

Tableau 1.5. **Recommandations de réformes visant le capital humain dans les pays de l'OCDE et les BRICS**

	Australie	Autriche	Belgique	Canada	République tchèque	Danemark	Estonie	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg	Mexique		
<b>Enseignement primaire et secondaire</b>																					
Assurer des ressources et des infrastructures adéquates aux établissements scolaires																			✓		
Améliorer la qualité des enseignants								✓		✓	✓	✓							✓		
Renforcer l'autonomie et la responsabilité des établissements scolaires					✓					✓		✓				✓					
Améliorer les programmes et l'évaluation						✓				✓		✓									
Différer l'orientation des enfants					✓				✓		✓			✓							
Limiter les redoublements								✓													
Renforcer les incitations à aller jusqu'au terme des études secondaires							✓				✓										
Réduire l'inégalité des chances devant l'enseignement					✓			✓													
<b>Enseignement supérieur</b>																					
Accroître l'autonomie des universités								✓													
Adopter un système d'évaluation pour les universités										✓											
Instituer des droits de scolarité ou les augmenter, en les associant à des prêts remboursables en fonction des revenus futurs		✓					✓	✓	✓					✓	✓						
Renforcer les incitations à débiter/achever plus rapidement les études						✓															
Élargir l'accès/augmenter les taux d'inscription/réduire les inégalités d'accès				✓			✓	✓	✓												
<b>Développer la formation et l'enseignement professionnels/améliorer leur efficacité</b>																					
	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Brésil	Chili	Chine	Inde	Indonésie	Fédération de Russie	Afrique du Sud	
<b>Enseignement primaire et secondaire</b>																					
Assurer des ressources et des infrastructures adéquates aux établissements scolaires											✓						✓			✓	
Améliorer la qualité des enseignants		✓	✓										✓		✓		✓	✓		✓	
Renforcer l'autonomie et la responsabilité des établissements scolaires			✓								✓						✓			✓	
Améliorer les programmes et l'évaluation					✓								✓	✓	✓					✓	
Différer l'orientation des enfants						✓															
Limiter les redoublements								✓													
Renforcer les incitations à aller jusqu'au terme des études secondaires												✓									
Réduire l'inégalité des chances devant l'enseignement		✓			✓	✓					✓	✓	✓		✓	✓		✓		✓	
<b>Enseignement supérieur</b>																					
Accroître l'autonomie des universités				✓													✓				
Adopter un système d'évaluation pour les universités																					
Instituer des droits de scolarité ou les augmenter, en les associant à des prêts remboursables en fonction des revenus futurs				✓		✓	✓	✓		✓											
Renforcer les incitations à débiter/achever plus rapidement les études									✓												
Élargir l'accès/augmenter les taux d'inscription/réduire les inégalités d'accès															✓	✓					
<b>Développer la formation et l'enseignement professionnels/améliorer leur efficacité</b>																					
		✓			✓	✓		✓		✓	✓	✓		✓						✓	

privé et la productivité (voir par exemple Arnold et al., 2011 ; Bouis et al., 2012). Par conséquent, les mesures recommandées en vue d'améliorer la structure fiscale comprennent souvent des réductions de la fiscalité du travail (voir précédemment) ou des entreprises (dans le cas de l'Australie, du Canada, des États-Unis et du Japon). Des mesures de lutte contre la fraude fiscale ainsi que d'élargissement de la base d'imposition sont préconisées dans plusieurs pays (en Allemagne, en Australie, en Autriche, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Grèce, en Finlande, en France, en Italie, au Japon, aux Pays-Bas, en Suisse et en Turquie), en vue de réduire les distorsions induites par les impôts tout en accroissant les recettes. Des réformes dans ce domaine auraient également des effets bénéfiques en termes d'équité, comme indiqué dans le chapitre 2.

Il est possible de rendre le système d'imposition plus propice à la croissance en procédant à un transfert de charge fiscale des revenus directs vers la consommation, la propriété immobilière et les activités préjudiciables à l'environnement, comme cela a été recommandé à la plupart des pays pour lesquels a été identifiée une priorité d'action dans le domaine fiscal<sup>33</sup> (l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Suède et la Suisse)<sup>34</sup>. Il se peut que les possibilités de mise en œuvre d'une telle réforme soient limitées dans certains cas, dans la mesure où elles sont susceptibles d'accentuer les inégalités, ce qui impose aux pouvoirs publics d'aborder avec prudence les arbitrages correspondants (voir le chapitre 2). Il est également recommandé à certains pays (comme les États-Unis et la Norvège) de faire diminuer les distorsions inhérentes à leur fiscalité ou de réduire la fragmentation de leur système, en harmonisant le régime d'imposition de différentes catégories d'actifs et, en particulier, en réduisant la subvention fiscale implicite accordée aux propriétaires occupants de leur logement, ou en mettant en place un système national intégré de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) tout en réduisant le coin fiscal sur le travail (dans le cas du Brésil).

### **Réforme du secteur public**

Les réformes destinées à améliorer l'efficacité des dépenses publiques sont censées renforcer la productivité sur le long terme. Toutefois, elles sont aussi particulièrement intéressantes en période d'assainissement budgétaire, ce qui explique probablement pourquoi elles se sont accélérées ces derniers temps (voir plus haut). Il est notamment recommandé aux pouvoirs publics de rationaliser les collectivités locales (en Hongrie), d'améliorer les mécanismes de suivi des résultats du secteur public (en Hongrie et au Royaume-Uni), par exemple en mettant en place des évaluations des performances (en Grèce et en Islande) et des évaluations comparatives (en Finlande), de développer les services électroniques (en République tchèque), ainsi que de renforcer la transparence et le jeu de la concurrence dans le cadre des marchés publics (en Belgique, au Danemark, en République tchèque et dans l'Union européenne).

Un certain nombre de recommandations relatives au secteur public sont axées sur le secteur de la santé, étant donné les possibilités considérables de gains d'efficacité économique qui existent à cet égard dans différents pays (OCDE, 2011a). Les réformes préconisées dans ce domaine concernent le renforcement de la concurrence entre prestataires de soins (au Royaume-Uni), la promotion de mesures d'incitation destinées à réduire les coûts administratifs et les coûts d'approvisionnement (en Nouvelle-Zélande), ainsi que le passage d'un système de financement mixte à un système de financement

fondé exclusivement sur les assureurs (en Suisse). Il est recommandé aux États-Unis de veiller à ce que les dispositions de la loi sur l'accessibilité financière des soins (*Affordable Care Act*) destinées à élargir la couverture de l'assurance-maladie et à réduire ses coûts soient effectivement appliquées, et que leur impact soit évalué. Des réformes importantes du secteur de la santé sont nécessaires en Russie pour améliorer ses résultats très insuffisants, en particulier chez les plus démunis ; au-delà de l'accent mis sur les efforts de prévention à déployer pour modifier les modes de vie, les recommandations d'action formulées portent sur le renforcement des moyens financiers et la revalorisation connexe des salaires des professionnels de santé, mais aussi sur la mise en place de mécanismes de participation aux coûts et sur un transfert de charge des soins hospitaliers vers les soins primaires.

### **Innovation**

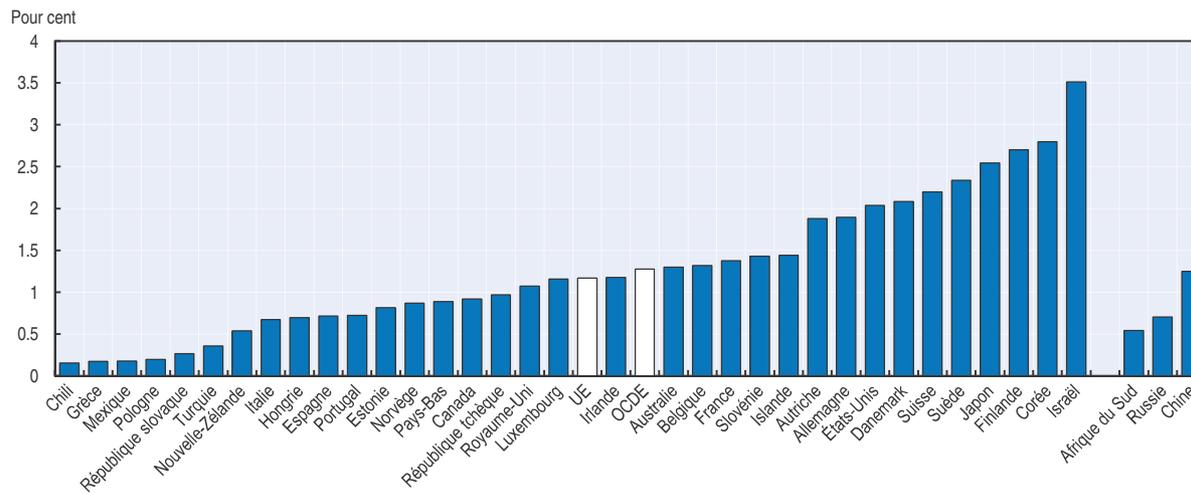
Les réformes liées à l'innovation renforcent la productivité à la fois en repoussant la frontière technologique (essentiellement dans les économies avancées de l'OCDE) et en accélérant l'adoption des technologies existantes (dans les pays moins avancés membres et non membres de l'OCDE). Outre des politiques-cadres adéquates, par exemple dans les domaines de l'enseignement, des infrastructures et de la réglementation des marchés de produits<sup>35</sup>, des réformes des politiques d'innovation au sens strict – notamment des dispositifs de soutien publics – pourraient contribuer à l'augmentation des dépenses de recherche-développement (R-D) des entreprises dans les pays où elles sont relativement modestes (graphique 1.14). Il est notamment recommandé de renforcer les incitations fiscales à la R-D (en Nouvelle-Zélande et en Russie) ou de revoir leur conception, par exemple en les évaluant au regard de l'évolution et non du niveau des activités (en Irlande) ; d'améliorer le ciblage des aides publiques en vue d'encourager le développement par les économies d'échelle dans les petites entreprises (au Canada) ; de favoriser l'exportation et les économies d'énergie (en Estonie) ; d'évaluer régulièrement l'efficacité des projets financés sur fonds publics (en Nouvelle-Zélande et en République tchèque) et d'adopter une approche équilibrée en termes de soutien entre les secteurs de haute et de faible technologie (en Russie) ; de faire une plus large place à la concurrence dans le financement de la recherche (en République tchèque et en Russie) et d'améliorer l'accès au capital-risque (en République slovaque). Pour être couronnées de succès, les activités d'innovation doivent reposer sur une assise solide en termes de capital humain, notamment dans le domaine des sciences et techniques. Par conséquent, les priorités cernées dans ce domaine comprennent souvent le renforcement de la collaboration entre les instituts de recherche/universités et les entreprises (en Australie, en Irlande, en Nouvelle-Zélande, en République slovaque, en République tchèque et en Russie).

### **Subventions à l'agriculture et à l'énergie**

Des progrès très limités ont été accomplis en termes de réduction des subventions agricoles, ce qui explique pourquoi des priorités d'action à cet égard sont de nouveau retenues pour la Corée, les États-Unis, l'Islande, le Japon, la Norvège, la Suisse et la Turquie, qui doivent tous abaisser encore le niveau du soutien aux producteurs et le découpler de la production (en particulier en Corée et au Japon), afin d'atténuer ses effets préjudiciables sur l'efficacité de la répartition des ressources. Des recommandations similaires sont formulées pour l'Union européenne (UE), où il est également préconisé de réduire les obstacles qui restreignent l'accès au marché communautaire des pays non membres de

### Graphique 1.14. Les dépenses de recherche-développement (R-D) des entreprises varient selon les pays

Dépenses de R-D des entreprises en pourcentage du PIB<sup>1</sup>



1. 2010 ou dernière année connue. 2007 pour la Grèce et le Mexique ; 2008 pour l’Afrique du Sud, le Chili, l’Islande et la Suisse ; 2009 pour l’Australie, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ; 2011 pour l’Allemagne, le Canada et l’Italie.

Source : OCDE, Base de données des Principaux indicateurs de la science et de la technologie.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932775668>

l’UE et de revoir à la baisse les subventions aux biocarburants. De même que les aides à l’agriculture, les subventions énergétiques sont parfois utilisées comme instruments de politique sociale, mais elles faussent le fonctionnement des marchés et entraînent un gaspillage de ressources qui pourraient être plus efficacement utilisées en étant ciblées directement sur les plus démunis – par exemple sous forme de transferts en espèces – ou affectées à des dépenses favorables à la croissance<sup>36</sup>. Réduire nettement ces subventions constitue une priorité pour l’Indonésie.

#### Autres domaines de l’action publique

- **Infrastructures publiques** : Renforcer les capacités d’infrastructure – essentiellement les systèmes de transport – est une priorité dans certains pays membres, et cela suppose que les investissements en infrastructures soient épargnés par les coupes dans les dépenses au Royaume-Uni, que le champ d’application des redevances d’utilisation et de congestion soit élargi en Australie et en Nouvelle-Zélande, et que les infrastructures de transport et de communication soient améliorées en Pologne. Le niveau des prestations de services d’infrastructure reste faible dans de nombreux pays non membres de l’OCDE, et une augmentation des investissements est recommandée dans ce domaine au Brésil, en Inde et en Indonésie. S’il est important de renforcer l’investissement public, les autorités contribueraient à attirer l’investissement privé et à optimiser l’utilisation des infrastructures en réformant leur cadre réglementaire, par exemple en rationalisant les procédures d’acquisition des terres (en Inde), en veillant à ce que les organismes de régulation soient indépendants et tenus de rendre des comptes (en Indonésie), ou en favorisant un renforcement de la participation du secteur privé aux infrastructures par le biais d’un recours accru aux partenariats public-privé et aux concessions (au Brésil).
- **Services financiers** : Comme indiqué dans l’introduction, la réforme des marchés de capitaux n’occupe généralement pas une place de premier plan parmi les priorités

identifiées pour les différents pays, compte tenu du besoin de forte coordination internationale qui distingue ce domaine. Il existe cependant des cas particuliers dans lesquels des priorités de réforme financière figurent dans *Objectif croissance*. L'Union européenne a réalisé des progrès considérables dans le domaine des services financiers, en particulier avec l'intégration croissante des mécanismes de surveillance proposée par le Conseil des ministres des Finances de l'UE. Il faut mettre cependant en œuvre de nouvelles réformes pour renforcer la stabilité et l'intégration du système, par exemple en veillant à la rigueur des prescriptions réglementaires et en continuant de progresser vers la mise en place d'un ensemble de règles commun et cohérent, de pratiques communes applicables à toutes les banques en matière de surveillance et d'un mécanisme d'assurance des dépôts à l'échelle de l'UE, et en créant des mécanismes de résolution des défaillances bancaires fondés sur un financement commun. Compte tenu des enseignements tirés de la crise du logement, une nouvelle priorité d'action a été identifiée dans ce domaine pour l'Irlande, où il est recommandé d'améliorer le droit de la faillite pour contribuer à accélérer l'apurement des créances douteuses, ainsi qu'à renforcer la capacité du secteur bancaire à fournir des crédits pour soutenir la croissance future. De manière plus générale, des mesures élémentaires de libéralisation financière sont nécessaires pour entretenir une expansion économique forte dans la plupart des économies non membres de l'OCDE, notamment au Brésil, en Chine et en Inde, où la distribution du crédit bancaire ne repose pas uniquement sur le marché. Néanmoins, pour en récolter pleinement les fruits, les pouvoirs publics devraient mettre en œuvre cette libéralisation de manière progressive et l'accompagner d'une solide réglementation prudentielle.

- *Réformes des systèmes de gouvernance et de l'infrastructure juridique* : Des priorités de réforme ont été identifiées dans ces domaines pour certains pays de l'OCDE, comme le Mexique, auquel il est recommandé de renforcer l'« État de droit » en améliorant la responsabilisation et le professionnalisme des représentants de l'appareil judiciaire, et Israël, où il est préconisé d'améliorer le gouvernement d'entreprise dans les grands groupes complexes, en renforçant par exemple les droits des actionnaires minoritaires. Ce type de recommandations a été formulé pour de nombreux pays non membres, dont la Chine, où un renforcement de l'exécution des contrats et une amélioration de l'efficacité des tribunaux sont recommandés pour rendre l'environnement des entreprises plus prévisible. Des réformes institutionnelles qui contribueraient à la lutte contre la corruption sont préconisées en Indonésie et en Russie, les autorités de ce dernier pays se voyant recommander de simplifier la réglementation administrative, de réduire l'ampleur des pouvoirs discrétionnaires de l'administration, et de renforcer l'indépendance de la justice.

## Notes

1. Les engagements pris en matière de réformes structurelles dans le Cadre du G20 pour une croissance forte, durable et équilibrée portent – avec des variations suivant les pays – sur nombre des domaines d'action visés par les priorités de réforme de 2011 (OCDE, 2012b).
2. Plus précisément, le coefficient de corrélation entre le taux de réactivité sur la période 2011-12 et la variation entre le point bas et le point haut des rendements des obligations d'État à 10 ans (calculée sur la base des moyennes trimestrielles établies à partir de données journalières sur la période allant du 1<sup>er</sup> trimestre 2011 au 2<sup>e</sup> trimestre 2012) est égale à 0.6 et significative au seuil de 1 %. Les données relatives aux rendements obligataires ne sont disponibles que pour 21 pays.

3. Voir l'encadré 1.1 pour obtenir des précisions méthodologiques sur ces indicateurs, et les notes par pays pour avoir de plus amples informations sur les mesures qui y ont été prises.
4. Le taux moyen de réactivité sur la période 2011-12 est de 0.25 pour ces pays, contre 0.48 pour l'ensemble de la zone euro et 0.59 pour les pays européens soumis aux pressions des marchés de capitaux (l'Espagne, la Grèce, l'Estonie, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et la Slovénie).
5. Ces conclusions concordent globalement avec les résultats d'analyses récentes de la Commission européenne. Voir le chapitre 1, partie II, dans Commission européenne (2012).
6. Voir le chapitre 4 dans OCDE (2012a) fondé sur Bouis et al. (2012).
7. Cela vaut tout particulièrement pour les priorités destinées à renforcer l'utilisation de la main-d'œuvre, dans la mesure où la majorité des recommandations identifiées pour les BRIICS vise à réduire l'ample écart de productivité du travail qui les caractérise (voir le tableau 1.1).
8. Bien qu'elles soient sans incidence budgétaire à court terme, les réformes relatives aux marchés de produits peuvent améliorer la viabilité de la dette sur le long terme, compte tenu de leur impact positif sur la productivité et la production potentielle.
9. Une priorité d'action relative au capital humain a été identifiée pour tous les BRIICS sauf la Russie.
10. Les différences de productivité du travail peuvent à leur tour être décomposées en trois éléments : le niveau de capital physique par travailleur, le niveau de capital humain par travailleur et la productivité totale des facteurs (PTF), c'est-à-dire la mesure résiduelle de l'efficacité. La plupart des chercheurs s'accordent à reconnaître que l'essentiel des différences de productivité du travail s'expliquent par la PTF, mais aussi que les écarts de revenu et de PTF entre les pays sont importants et étroitement corrélés. Voir Hsieh et Klenow (2010) et Jones et Romer (2010).
11. Le niveau relativement élevé de la productivité mesurée dans ces pays est, dans une certaine mesure, une conséquence directe de la proportion relativement modeste de travailleurs peu qualifiés dans la population active. De ce point de vue, des améliorations de l'utilisation de la main-d'œuvre peuvent ne pas se traduire par une augmentation du niveau général des revenus dans une proportion de un pour un (voir par exemple Boulhol, 2009).
12. L'Afrique du Sud constitue cependant une exception à cet égard, puisqu'elle conjugue une économie informelle relativement importante et un niveau d'emploi relativement faible.
13. Cette évaluation se fonde sur des données indirectes, telles que le poids relatif des travailleurs indépendants dans l'emploi total, qui est utilisé comme variable représentative de l'économie informelle, car on ne dispose pas de statistiques à jour de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur l'économie informelle dans les pays de l'OCDE, exception faite du Mexique et de la Turquie.
14. L'économie informelle correspond souvent principalement à des emplois peu qualifiés, et elle empêche une répartition efficiente des travailleurs entre les entreprises et les secteurs. Pour consulter des données récentes concernant les effets préjudiciables de l'économie informelle sur la croissance de la productivité, voir de Vries et al. (2012).
15. Des priorités de réforme à peu près comparables se dégagent d'une enquête réalisée au même moment et pour la même période par le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) parmi ses membres et observateurs – c'est-à-dire les principales fédérations nationales d'entreprises et d'employeurs des pays de l'OCDE et de certaines économies émergentes. L'enquête portait notamment sur la perception des entreprises quant aux priorités à donner aux politiques structurelles dans leurs pays. Ces priorités correspondent dans une large mesure à celles identifiées dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance*. Il y a toutefois davantage de mesures destinées à accroître l'utilisation de la main-d'œuvre dans les priorités d'*Objectif croissance* que dans celles du BIAC, qui mettent surtout l'accent sur l'amélioration de la productivité au moyen de réformes visant, par exemple, les marchés de produits.
16. Ainsi, dans le cas de l'Italie, la recommandation de « Réduire les participations publiques » (qui constituait une priorité distincte dans la dernière édition d'*Objectif croissance*) est maintenant intégrée dans une priorité à caractère plus général, qui recouvre un ensemble un peu plus vaste de recommandations visant à « Réduire les obstacles à la concurrence ». Cela a permis de sélectionner une nouvelle priorité : « Renforcer les politiques actives du marché du travail. »
17. Selon des estimations récentes pour la zone euro, cependant, la plupart des pays ont enregistré une hausse du chômage structurel, probablement du fait de l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail (Banque centrale européenne, 2012).

18. L'adoption de dispositifs modulables en fonction des circonstances, comme l'instauration d'un lien automatique entre retraites et espérance de vie, peut aussi améliorer la prévisibilité de l'action publique.
19. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.
20. Comme toute forme de subvention salariale publique, les dispositifs de chômage partiel comportent aussi des risques, en l'occurrence sous la forme de pertes d'efficacité et d'effets de substitution (voir OCDE, 2012a).
21. Voir Venn (2012) pour un examen approfondi des critères d'admission au bénéfice des allocations de chômage dans les pays de l'OCDE.
22. Voir par exemple Barthélémy et al. (2006), Lepage-Saucier et al. (2012), Lemoine et Wasmer (2010), Cahuc et Kramarz (2005) et Boeri et Garibaldi (2008).
23. Néanmoins une des lacunes potentielles du modèle autrichien tient au fait que les comptes d'épargne sont transférés à un fonds de placement, de sorte que les indemnités de fin de fonction dépendent en partie des résultats du fonds sur les marchés financiers. Des éléments empiriques récents laissent à penser que cela peut fausser le comportement des individus sur le marché du travail (voir par exemple Hofer et al., 2011).
24. Cela peut également soulever des difficultés dans les pays où se posent des problèmes d'économie informelle, même si l'existence de salaires minimums peut aussi contribuer à attirer les travailleurs dans le secteur formel.
25. Suivant les spécificités du pays considéré, il est considéré que des réformes dans le domaine du logement améliorent l'une ou l'autre de ces deux dimensions des performances globales de l'économie. Néanmoins, dans la mesure où la plupart des recommandations relatives au secteur du logement visent à améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre, elles sont présentées dans cette partie.
26. Selon des estimations de l'OCDE (OCDE, 2009), deux tiers de la baisse de la production potentielle dans l'ensemble de la zone OCDE étaient dus à une hausse durable du coût du capital, et le reste à une diminution de l'emploi potentiel. Voir également un rapport récent du McKinsey Global Institute, où l'on peut lire que derrière la stagnation de la croissance en Europe apparaît une faiblesse sans précédent de l'investissement privé qu'il faudrait libérer en levant les obstacles réglementaires en place, par exemple, dans le secteur de l'énergie et les industries de réseau (McKinsey Global Institute, 2012).
27. Voir, par exemple, les récents rapports publiés par plusieurs organisations internationales sur les mesures prises en matière d'échanges et d'investissement dans les pays du G20 (OCDE, OMC et CNUCED, 2012) et par Global Trade Alert sur le protectionnisme (GTA, 2012).
28. Voir par exemple Barone et Cingano (2011), Bourlès et al. (2010), Conway et al. (2006), ainsi que Bas et Causa (2012).
29. On peut certes faire valoir que l'impact négatif de tout obstacle réglementaire est moindre que dans les économies plus avancées, car l'effet préjudiciable induit sur les incitations à l'innovation est d'autant moins important que l'économie considérée est éloignée de la frontière technologique (Aghion et Howitt, 2009 ; Bourlès et al., 2010). Néanmoins, l'ampleur et la portée des restrictions réglementaires en vigueur sont particulièrement importantes dans ces pays, ce qui signifie qu'elles peuvent être extrêmement préjudiciables à la productivité. Bas et Causa (2012) fournissent des éléments récents montrant que les réformes des marchés de produits sont porteuses d'avantages substantiels en Chine.
30. Voir Bassanini et Duval (2009) pour une analyse des relations de complémentarité entre réformes du marché du travail et réformes des marchés de produits.
31. Les recommandations relatives à l'éducation préscolaire sont examinées dans la partie consacrée aux obstacles à l'activité féminine liés à l'action publique, même si des réformes dans ce domaine peuvent également stimuler la croissance par d'autres voies, notamment celle de la productivité en renforçant, par exemple, les bénéfices retirés de l'enseignement à un stade ultérieur (Causa et Johansson, 2009 ; OCDE, 2011e).
32. Le fait que l'accent soit mis tantôt sur l'enseignement primaire et secondaire, tantôt sur l'enseignement supérieur concorde avec les conclusions d'analyses empiriques montrant que les retombées positives de l'enseignement supérieur sont plus importantes dans les pays avancés

produisant de nouvelles technologies (de pointe), tandis que l'enseignement primaire et secondaire contribue davantage à renforcer la productivité dans les pays en phase de rattrapage, qui sont généralement importateurs des technologies (de pointe) existantes (Aghion et Howitt, 2009 ; Vandebussche et al., 2006).

33. Selon la situation des pays, il n'est pas nécessairement recommandé d'augmenter les trois impôts en même temps ; voir les notes par pays (chapitre 3).
34. Le débat actuel sur la façon de réduire au minimum les effets négatifs à court terme des efforts d'assainissement budgétaire s'est également axé sur les réformes fiscales « favorables à la croissance » destinées à accroître les recettes en évitant autant que possible d'induire des distorsions. Des analyses empiriques récentes réalisées par de Mooij et Keen (2012) mettent en évidence un effet positif potentiel sur le solde extérieur (en particulier pour les pays de la zone euro) de ce qu'il est convenu d'appeler une « dévaluation fiscale » – c'est-à-dire une réduction des cotisations patronales de sécurité sociale financée par une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Toutefois, d'après leurs conclusions, cet effet favorable sur les échanges se dissipe à long terme, à mesure que les salaires s'ajustent à la baisse des cotisations de sécurité sociale.
35. La Stratégie de l'OCDE pour l'innovation a souligné l'importance d'un large éventail de mesures concernant l'éducation, la réglementation, les infrastructures et d'autres domaines, qui peuvent contribuer au renforcement des systèmes d'innovation et, éventuellement, accélérer durablement la croissance de la productivité (OCDE, 2010c). Voir également l'édition 2006 d'*Objectif croissance*, qui contient un chapitre spécifiquement consacré à l'innovation (OCDE, 2006).
36. Les subventions énergétiques peuvent aussi entraîner une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES), en encourageant une surconsommation de combustibles fossiles.

## Bibliographie

- Aghion, P. et P. Howitt (2009), *The Economics of Growth*, The MIT Press, janvier.
- Arnold, J., et al. (2011), « Tax Policy for Economic Recovery and Growth », *The Economic Journal*, 121, pp. F59-F80.
- Barone, et F. Cingano (2011), « Service Regulation and Growth: Evidence from OECD Countries », *Economic Journal*, Royal Economic Society, vol. 121(555), pp. 931-957.
- Barthélémy, J., G. Cette et P.-Y. Verkindt (2006), « Contrat de travail, sécurisation des parcours professionnels et efficacité économique », *Rapport au Conseil d'orientation pour l'emploi*.
- Bas, M. et O. Causa (2012), « Trade and Product Market Policies in Upstream Sectors and Productivity in Downstream Sectors: Firm-level Evidence from China », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 990, Éditions OCDE.
- Bassanini, A. et R. Duval (2009), « Unemployment, Institutions, and Reform Complementarities: Reassessing the Aggregate Evidence for OECD Countries », *Oxford Review of Economic Policy* 25, pp. 40-59, printemps.
- Bassanini, A., L. Nunziata, et D. Venn (2009), « Job Protection Legislation and Productivity Growth in OECD Countries », *Economic Policy*, vol. 24, n° 58, pp. 349-402, avril.
- BCE (Banque centrale européenne) (2012), « Les marchés du travail de la zone euro et la crise », *Bulletin mensuel*, octobre 2012, Banque centrale européenne, Eurosysteme.
- Bentolila, S., et al. (2012), « Two-tier Labor Markets in the Great Recession: France versus Spain », *The Economic Journal*, vol. 122, n° 562, F155-187.
- Blanchard, O. et A. Landier (2002), « The Perverse Effects of Partial Labour Market Reform: Fixed-Term Contracts in France », *Economic Journal*, vol. 112, n° 480, pp. F214-F244.
- Boeri, T. et P. Garibaldi (2008), *Un nuovo contratto per tutti*, Chiarelettere. Collana : Reverse.
- Bouis, R. et R. Duval (2011), « Raising Potential Growth After the Crisis: A Quantitative Assessment of the Potential Gains from Various Structural Reforms in the OECD Area and Beyond », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 835, Éditions OCDE.
- Bouis, R., et al. (2012), « The Short-term Effects of Structural Reforms: an Empirical Analysis », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 949, Éditions OCDE.

- Bouis, R., R. Duval et F. Murtin (2011), « The Policy and Institutional Drivers of Economic Growth Across OECD and Non-OECD Economies: New Evidence from Growth Regressions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 843, Éditions OCDE.
- Boulhol, H. (2009), « The Effects of Population Structure on Employment and Productivity », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 684, Éditions OCDE.
- Bourlès, R., et al. (2010), « Do Product Market Regulations in Upstream Sectors Curb Productivity Growth? – Panel Data Evidence for OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 791, Éditions OCDE.
- Cahuc, P. et F. Kramarz (2005), *De la précarité à la mobilité : vers une Sécurité sociale professionnelle*, Collection des rapports officiels, La Documentation française, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, février.
- Causa, O. et Å. Johansson (2009), « Intergenerational Social Mobility », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 707, Éditions OCDE.
- Cingano, F., et al. (2010), « The Effect of Employment Protection Legislation and Financial Market Imperfections on Investment: Evidence from a Firm-level Panel of EU Countries », *Economic Policy*, vol. 25, n° 61, pp. 117-163.
- Cohen, D. et M. Soto (2007), « Growth and Human Capital: Good Data, Good Results », *Journal of Economic Growth*, Springer, vol. 12(1), pp. 51-76, mars.
- Commission européenne (2012), « Labour Market Developments in Europe », *European Economy* 5|2012.
- Conway, P., et al. (2006), « Regulation, Competition and Productivity Convergence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 509, Éditions OCDE.
- Duval, R., M. Ehris et D. Furceri (2011), « The Effects of Downturns on Labour Force Participation: Evidence and Causes », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 875, Éditions OCDE.
- GTA (Global Trade Alert) (2012), *Debate: The 11th GTA Report on Protectionism*, Simon J. Evenett (éd.), GTA et CEPR.
- Hofer, H., U. Schuh et D. Walch (2011), « Effects of the Austrian Severance Pay Reform », in Holzmann, R., Vodopivec, M. (éd.), *Improving Termination Pay: An International Perspective*, Banque mondiale.
- Hijzen, A. et D. Venn (2011), « The Role of Short-Time Work Schemes during the 2008-09 Recession », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 115, Éditions OCDE.
- Hsieh, C.T. et P.J. Klenow (2010), « Development Accounting », *American Economic Journal: Macroeconomics*, n° 2, pp. 207-223.
- Jaumotte, F. (2004), « Les femmes sur le marché du travail : évidence empirique sur le rôle des politiques économiques et autres déterminants dans les pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE*, vol. 2003/2, Éditions OCDE.
- Jones, C.I. et P. Romer, P.M. (2010), « The New Kaldor Facts: Ideas, Institutions, Population and Human Capital », *American Economic Journal: Macroeconomics*, n° 2, pp. 224-245.
- Lemoine, M. et E. Wasmer (2010), « Les mobilités des salariés – Rompre avec la logique d'une flexibilité inégalitaire ; permettre à chacun de construire ses parcours professionnels en toute sécurité et en toute liberté », *Rapport 90 du Conseil d'Analyse Économique*.
- Lepage-Saucier, N., J. Schleich et E. Wasmer (2012), « Moving Towards a Single Labour Contract: Pros, Cons and Mixed Feelings », document interne.
- de Mooij, R. et M. Keen (2012), « Fiscal Devaluation and Fiscal Consolidation: The VAT in Troubled Times », Département des finances publiques, FMI.
- McKinsey Global Institute (2012), *Investing in Growth: Europe's Next Challenge*, décembre 2012, McKinsey and Company Publishing.
- OCDE (2006), *Réformes économiques – Objectif croissance 2006*, Éditions OCDE.
- OCDE (2009), *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2009/1, Éditions OCDE.
- OCDE (2010a), *Réformes économiques – Objectif croissance 2010*, Éditions OCDE.
- OCDE (2010b), *Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles – Formation et emploi : relever le défi de la réussite*, Éditions OCDE.

- OCDE (2010c), *La stratégie de l'OCDE pour l'innovation – Pour prendre une longueur d'avance*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011a), *Réformes économiques – Objectif croissance 2011*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011b), *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011c), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2011*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011d), *Panorama des pensions 2011 – Les systèmes de retraites dans les pays de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011e), *Petite enfance, grands défis III – Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012a), *Réformes économiques – Objectif croissance 2012*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012b), « *Pursuing Strong, Sustainable and Balanced Growth: A Note on Implementation of G20 Structural Reform Commitments* », Rapport présenté au Sommet du G20 organisé à Los Cabos, au Mexique, juin.
- OCDE (2012c), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2012*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012d), Direction de l'éducation, *Examens des politiques d'éducation et de formation professionnelles*, disponibles uniquement en anglais sur le site : [www.oecd.org/fr/edu/apprendre-au-dela-de-l-ecole/oecdpolicyreviewsofvocationaleducationandtrainingvet.htm](http://www.oecd.org/fr/edu/apprendre-au-dela-de-l-ecole/oecdpolicyreviewsofvocationaleducationandtrainingvet.htm).
- OCDE, OMC (Organisation mondiale du commerce) et CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) (2012), *Reports on G20 Trade and Investment Measures*, 31 mai 2012, Éditions OCDE.
- Quintini, G. et T. Manfredi (2009), « *Going Separate Ways? School-to-Work Transitions in the United States and Europe* », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 90, Éditions OCDE.
- de Serres, A., F. Murtin, et C. de la Maisonnette (2012), « *Policies to Facilitate the Return to Work* », *Comparative Economic Studies*, vol. 54, pp. 5-42.
- Vandenbussche, J., P. Aghion et C. Meghir (2006), « *Growth, distance to frontier and composition of human capital* », *Journal of Economic Growth*, 11(2):97-127.
- Venn, D. (2012), « *Eligibility Criteria for Unemployment Benefits: Quantitative Indicators for OECD and EU Countries* », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 131, Éditions OCDE.
- de Vries, G.J., et al. (2012), « *Deconstructing the BRICS: Structural Transformation and Aggregate Productivity Growth* », *Journal of Comparative Economics*, vol. 40, pp. 211-227.

## ANNEXE 1.A1

### *Comment sont choisies les priorités d'action pour Objectif croissance*

Exercice de surveillance structurelle, *Objectif croissance* a pour but de sélectionner cinq priorités d'action pour chaque pays membre de l'OCDE, les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud) et l'Union européenne (UE). Trois d'entre elles sont choisies sur la base d'indicateurs de politique et de performance internationalement comparables, élaborés par l'OCDE. Les deux autres priorités d'action sont souvent étayées par des indicateurs, mais ont surtout pour fondement une connaissance approfondie des pays considérés. Elles ont pour but d'appréhender d'éventuels impératifs de l'action publique dans des domaines non couverts par les indicateurs.

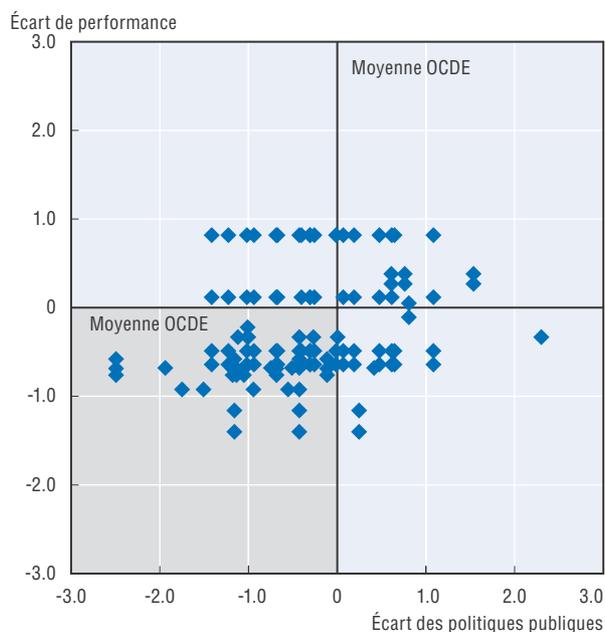
La sélection des trois priorités d'action fondées sur des indicateurs commence par un examen approfondi des performances des pays en matière d'utilisation de la main-d'œuvre et de productivité, ainsi que de certaines de leurs composantes sous-jacentes (telles que la situation sur le marché du travail de certains groupes comme les jeunes, les femmes et les seniors, pour l'utilisation de la main-d'œuvre, et la croissance de la productivité multifactorielle ou l'investissement dans les technologies de l'information et de la communication, pour la productivité). Cet examen est destiné à mettre en évidence les forces et faiblesses relatives de chaque pays. Nous mettons ensuite chaque indicateur de performance en regard des indicateurs de politique correspondants, pour lesquels l'existence d'une corrélation forte avec les performances considérées a été mise en évidence par des travaux empiriques, afin de déterminer dans quels cas les déficits de performances et les défaillances des politiques semblent liés.

Ainsi, à partir de données empiriques tirées par exemple de Bourlès et al. (2010) et Arnold et al. (2008), la croissance de la productivité multifactorielle (indicateur de performance) est mise en regard de dimensions spécifiques de la réglementation des marchés de produits, telles que les charges administratives sur la création d'entreprises ou les obstacles à l'entrée dans le commerce de détail ou les services professionnels (indicateurs de politique). Dans le cas de l'utilisation de la main-d'œuvre, l'emploi total (indicateur de performance) est apparié, par exemple, avec le niveau du coin fiscal sur le travail (indicateur de politique), tandis que le taux d'emploi féminin (indicateur de performance) est mis en correspondance avec les coûts liés à la garde des enfants intégrés dans les systèmes de prélèvements et de prestations (indicateur de politique). On trouvera des données empiriques étayant l'existence de relations entre ces variables, par exemple, dans Bassanini et Duval (2006) ainsi que dans Jaumotte (2004).

Ce processus d'évaluation est mené à bien pour chacun des 50 domaines environ qui sont couverts par les indicateurs de politique de l'OCDE. Dans la mesure où nombre de ces indicateurs sont associés à plus d'un domaine de performance, plus de 100 appariements potentiels sont examinés, par rapport à la moyenne de l'OCDE dans les domaines de politique et de performance correspondants.

À titre d'exemple, le graphique 1.A1.1 ci-après montre, pour un pays donné, un diagramme de dispersion où des indicateurs de politique (en abscisse) sont mis en relation avec les indicateurs de performance correspondants (en ordonnée). On normalise ces indicateurs de politique et de performance en en modifiant l'échelle de telle sorte que chacun se caractérise par une moyenne de zéro et un écart-type international de un, les chiffres positifs représentant des situations plus favorables à la croissance que la moyenne de l'OCDE. Le diagramme de dispersion est ainsi divisé en quatre quadrants, entre lesquels se répartissent les différents points correspondant aux relations entre indicateurs de politique et de performance par pays, selon que la valeur de ces indicateurs est inférieure ou supérieure au score moyen en matière de politique ou de performance.

Graphique 1.A1.1. **Sélection de priorités potentielles pour Objectif croissance**



Les domaines pouvant faire l'objet de recommandations se trouvent donc dans le quadrant inférieur gauche (zone grisée), où les indicateurs de politique et les indicateurs de performance correspondants sont les uns comme les autres inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Dans la plupart des pays, il existe plus de trois domaines pouvant être retenus comme priorités (ainsi, on en dénombrait 14 pour l'Australie en 2013). Étant donné que le nombre total de priorités par pays est limité à cinq, une sélection s'impose. Ce tri est effectué sur la base des éléments suivants : i) la connaissance approfondie du pays considéré ; ii) la distance normalisée entre la valeur de l'indicateur de politique concerné et la valeur de référence (la moyenne de l'OCDE) ; et iii) les évolutions récentes en matière de politique et de performance. Par conséquent, la sélection des priorités est principalement

axée sur un objectif de maximisation du niveau du PIB par habitant à long terme, mais la situation macroéconomique actuelle est aussi prise en considération – en particulier les contraintes budgétaires – ce qui peut signifier, par exemple, que certaines priorités d'action « coûteuses » devront être mises en œuvre progressivement, voire reportées, compte tenu de la nécessité plus urgente de rétablir la viabilité des finances publiques.

Les liens existant entre certains indicateurs de politique et de performance ont été solidement établis d'un point de vue théorique et empirique, dans une multitude de travaux universitaires. Par ailleurs, les principales relations empiriques en la matière ont fait l'objet d'études de l'OCDE, dont certaines figurent dans la bibliographie ci-après. Cela dit, le développement et la consolidation de ces analyses et fondements empiriques est un processus au long cours. Ainsi, on trouvera de nouveaux éléments empiriques sur les déterminants du fonctionnement du marché du travail liés à l'action publique dans de Serres et al. (2012) et Bouis et al. (2012). De plus, dans les limites des données disponibles, des travaux sont également menés en vue de fournir des données empiriques portant également, voire spécifiquement, sur les BRIICS (voir par exemple Bouis et al., 2011 ; Bas et Causa, 2012).

### **Bibliographie**

- Arnold, J., G. Nicoletti et S. Scarpetta (2008), « Regulation, Allocative Efficiency and Productivity in OECD Countries: Industry and Firm-Level Evidence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 616, Éditions OCDE.
- Arnold, J., et al. (2011), « Tax Policy for Economic Recovery and Growth », *The Economic Journal*, vol. 121, pp. 59-80.
- Bas, M. et O. Causa (2012), « Trade and Product Market Policies in Upstream Sectors and Productivity in Downstream Sectors: Firm-level Evidence from China », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 990, Éditions OCDE.
- Bassanini, A. et R. Duval (2006), « Employment Patterns in OECD Countries: Reassessing the Role of Policies and Institutions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 486, Éditions OCDE.
- Bouis, R., R. Duval et F. Murtin (2011), « The Policy and Institutional Drivers of Economic Growth Across OECD and Non-OECD Economies: New Evidence from Growth Regressions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 843, Éditions OCDE.
- Bourlès, R., et al. (2010), « Do Product Market Regulations in Upstream Sectors Curb Productivity Growth? – Panel Data Evidence for OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 791, Éditions OCDE.
- Bouis, R., et al. (2012), « The Short-term Effects of Structural Reforms: an Empirical Analysis », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 949, Éditions OCDE.
- Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370, Éditions OCDE.
- Jaumotte, F. (2004), « Les femmes sur le marché du travail : évidence empirique sur le rôle des politiques économiques et autres déterminants dans les pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE*, n° 37, 2003/2, Éditions OCDE.
- de Serres, A., F. Murtin, et C. de la Maisonnette (2012), « Policies to Facilitate the Return to Work », *Comparative Economic Studies*, vol. 54, pp. 5-42.



## Chapitre 2

# Les effets des réformes structurelles favorables à la croissance sur d'autres objectifs de l'action publique

*Nous examinons dans ce chapitre les effets secondaires potentiels des recommandations d'action propices à la croissance passées en revue dans le chapitre 1 sur deux autres dimensions du bien-être, à savoir la distribution des revenus et l'environnement, ainsi que sur les finances publiques et les soldes des paiements courants. Ce faisant, nous décrivons dans ce chapitre les principaux mécanismes de transmission à l'œuvre, et cernons les éventuels arbitrages à opérer et complémentarités à exploiter en matière d'action publique.*

## Principaux messages

### **Inégalités de revenus**

- Certaines réformes sont bonnes à la fois pour la croissance et pour l'équité. C'est le cas, en particulier, des mesures qui renforcent l'égalité des chances face à l'éducation tout comme de certaines réformes qui accentuent la progressivité de la fiscalité, telles que la réduction des coins fiscaux sur les bas salaires ou la diminution des dépenses fiscales qui profitent principalement aux catégories à hauts revenus.
- D'autres réformes structurelles favorables à la croissance peuvent poser des dilemmes du point de vue des inégalités de revenus. Ainsi, une refonte de la structure fiscale consistant à alléger les impôts directs pour alourdir les taxes sur la consommation et la fiscalité environnementale et immobilière améliorerait les incitations au travail et à l'investissement, mais elle pourrait aller à l'encontre des objectifs d'équité. Cela dit, dans la plupart des cas, on pourrait concevoir cette réforme fiscale de manière à atténuer la régressivité des prélèvements.
- Les réformes du marché du travail destinées à améliorer les possibilités d'emploi des travailleurs peu qualifiés et des jeunes, par des réformes de la protection de l'emploi, des négociations salariales ou du salaire minimum, peuvent accentuer les inégalités de revenus à court terme en élargissant la distribution des salaires. Cet effet peut cependant être compensé en partie, voire intégralement, sur le long terme, à mesure que s'améliorent les perspectives d'emploi de ces actifs, notamment de ceux qui ont des liens ténus avec le marché du travail.
- Dans plusieurs cas, il est difficile d'évaluer avec certitude l'effet total des mesures recommandées sur les inégalités de revenus. Cela tient au fait que l'impact net de nombreuses réformes structurelles résulte de multiples effets qui se compensent les uns les autres, mais aussi au fait que, souvent, les réformes préconisées ne modifient pas notablement la distribution des revenus.

### **Environnement**

- Les réformes propices à la croissance entraînent généralement une utilisation accrue des ressources environnementales. Toutefois, celles qui alourdissent les coûts de production des activités préjudiciables à l'environnement (telles que la suppression de certaines subventions) contribuent à inscrire la croissance future du produit intérieur brut (PIB) sur une trajectoire viable.
- Les priorités d'action visant à intensifier la concurrence et à améliorer la flexibilité de l'affectation des ressources accroissent la réactivité des agents aux instruments économiques de politique environnementale et, partant, complètent ces derniers en améliorant le rapport coût-efficacité des mesures en faveur de la croissance verte.

### **Finances publiques et comptes extérieurs**

- Les réformes favorables à la croissance améliorent le solde budgétaire du secteur public, mais elles auront sans doute des effets différents à moyen terme selon qu'elles stimulent la croissance en agissant principalement sur l'emploi ou sur la productivité. Dans les deux cas, ces réformes se traduisent par une augmentation des recettes, mais seules les mesures influant sur l'emploi sont susceptibles d'entraîner une nette amélioration du solde budgétaire.
- Les réformes propices à la croissance peuvent entraîner une dégradation du solde des paiements courants si elles contribuent à faire baisser l'épargne ou augmenter l'investissement. C'est le cas des mesures qui réduisent les obstacles à l'investissement – notamment à l'investissement direct étranger (IDE) – ou qui affaiblissent les incitations à l'épargne privée, comme l'extension de la couverture et le relèvement du niveau de la protection sociale.
- À l'inverse, les mesures susceptibles d'améliorer le solde des paiements courant incluent les réformes qui renforcent la compétitivité via des modifications de la fiscalité ou une intensification de la concurrence sur le marché intérieur, et les réformes des droits à prestations qui garantissent la viabilité des systèmes de protection sociale.

## **Introduction**

Le chapitre précédent a donné une vue d'ensemble des priorités des réformes structurelles visant à accroître le produit intérieur brut (PIB) par habitant et à en renforcer la croissance (voir aussi les notes par pays au chapitre 3). Le présent chapitre a pour objet d'examiner les effets secondaires potentiels de ces recommandations sur d'autres objectifs de l'action publique tels que réduire les inégalités de revenus, assurer la durabilité environnementale et corriger les déséquilibres macroéconomiques, en vue d'identifier les éventuels arbitrages à opérer ou complémentarités à exploiter.

L'enjeu central d'*Objectif croissance* est de maximiser les niveaux de vie matériels, plus précisément le flux de biens et de services produits dans l'économie. Malgré ses imperfections, le PIB par habitant est jusqu'à présent un indicateur privilégié, en raison de sa large disponibilité et de sa comparabilité, aussi bien entre pays que dans le temps. Cependant, au-delà des niveaux de vie matériels, les citoyens se préoccupent d'autres dimensions du bien-être, comme la répartition des revenus, la qualité de l'environnement, les loisirs, la santé, l'autonomie économique, l'inclusion sociale et la stabilité. De fait, plusieurs mesures plus globales du bien-être sont en cours d'élaboration dans le cadre de l'Initiative « Vivre mieux » de l'OCDE, axée sur l'évaluation du bien-être et du progrès<sup>1</sup>. Bon nombre de ces aspects peuvent aller de pair avec la croissance du PIB, mais tel n'est parfois pas le cas. Des travaux antérieurs montrent, par exemple, que l'intégration d'indicateurs supplémentifs de la distribution des revenus dans une mesure plus générale du bien-être peut donner une image comparative des performances économiques des pays qui est fort différente de celle fondée sur le seul PIB par habitant<sup>2</sup>.

Par ailleurs, la récente crise a mis en lumière la contribution des amples déséquilibres macroéconomiques – nationaux et internationaux – à la gravité de la récession et à la faiblesse de la reprise. Les déséquilibres extérieurs (des paiements courants) et intérieurs (budgétaires) reflètent en partie les effets secondaires de politiques structurelles qui ont des répercussions sur le budget, la compétitivité et les décisions d'épargne et d'investissement.

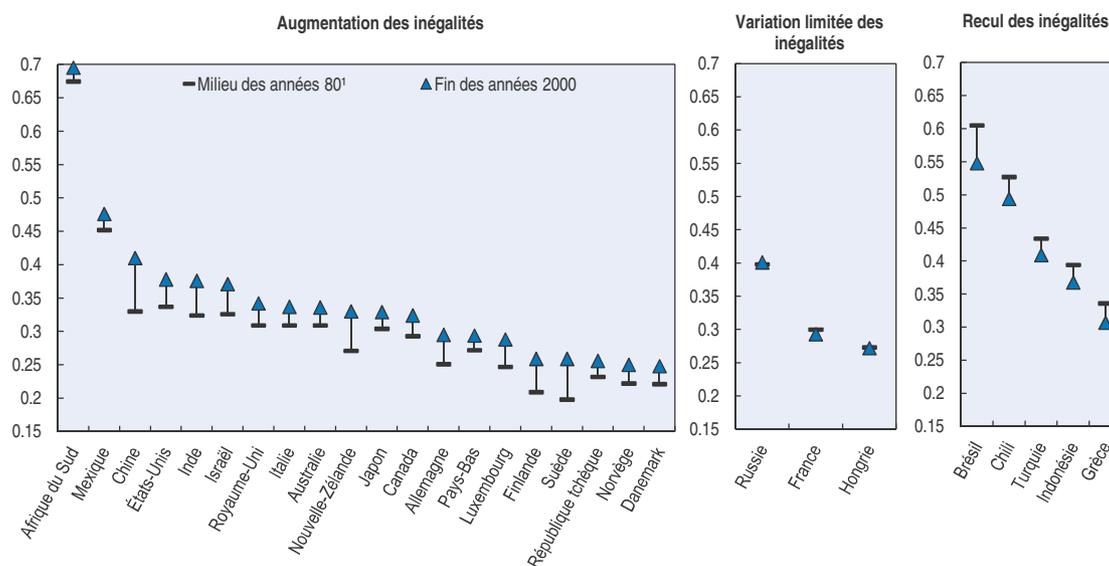
Pour examiner dans le présent chapitre les effets secondaires des recommandations d'action favorables à la croissance sur les déséquilibres macroéconomiques et le bien-être, nous nous sommes appuyés dans toute la mesure du possible sur des travaux empiriques récents<sup>3</sup>. L'analyse est donc axée sur deux aspects du bien-être qui ont fait l'objet d'un examen plus approfondi : les inégalités de revenus et l'environnement. Dans la mesure où nous nous focalisons sur l'effet des réformes favorables à la croissance sur d'autres objectifs, nous ne prenons pas en considération les relations potentielles entre différentes dimensions qui ne sont pas liées au PIB, comme l'impact des mesures destinées à réduire les déficits budgétaires sur les inégalités de revenus, ou l'effet de la mise en œuvre de politiques respectueuses de l'environnement sur la progression et l'inégalité des revenus. Le principal objet de ce chapitre est de présenter une évaluation qualitative des effets secondaires de certaines politiques structurelles, fondée sur l'hypothèse d'un cadre type d'action publique, en ne tenant pas compte de l'impact des recommandations spécifiques sur chaque pays, ni de l'effet global des politiques publiques. Fournir une évaluation quantitative de ces effets secondaires n'entre donc pas dans le champ de cet exercice, dans la mesure où cela supposerait de poser des hypothèses complexes concernant la spécificité des cadres d'action publique et l'intensité avec laquelle les réformes proposées sont mises en œuvre dans chaque pays. En dernière analyse, l'objectif serait de prendre en compte simultanément la croissance et d'autres objectifs lors de la conception des politiques publiques. On peut considérer que l'étude des effets secondaires des réformes axées sur la croissance constitue un premier pas dans cette direction.

Le plan du chapitre est le suivant. La première section traite des effets secondaires des mesures propices à la croissance sur la distribution des revenus et l'environnement. La suivante a trait à l'impact potentiel des priorités et recommandations d'action sur les déséquilibres macroéconomiques et, plus précisément, sur les déficits budgétaires et les soldes des paiements courants. Conscients que les connaissances théoriques et empiriques sont encore limitées dans certains domaines de réforme potentiellement importants, nous avons restreint notre évaluation aux mesures structurelles pour lesquelles pouvaient être clairement identifiés les arbitrages à opérer et les complémentarités à exploiter. Chaque section contient une synthèse indiquant dans quelle mesure les recommandations d'action pour 2013 contribuent à la réalisation de l'objectif supplémentaire considéré, et les cas où elles créent des tensions.

## Les effets des mesures favorisant la croissance sur les autres dimensions du bien-être

### *Les inégalités de revenus*

Dans la majorité des pays de l'OCDE, les inégalités de revenus se sont creusées au cours des dernières décennies (graphique 2.1 et OCDE, 2011a). De plus, la pauvreté reste un problème important dans de nombreux pays (OCDE, 2008a), notamment en raison des effets négatifs de la crise économique et de ses suites. Toutefois, étant donné que les individus et les sociétés dans leur ensemble ont des préférences divergentes au regard de différentes définitions de l'équité, tout débat sur les évolutions économiques dans l'optique de l'équité passe nécessairement par des jugements de valeur. Nous étudions dans la présente sous-section les effets potentiels des réformes structurelles favorables à la croissance sur un des aspects de l'équité : la distribution des revenus.

Graphique 2.1. **Les inégalités de revenus se sont accentuées dans la plupart des pays de l'OCDE<sup>1</sup>**

1. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, après impôts et transferts, calculé pour l'ensemble de la population. Les données se rapportent à 1994/1995 pour l'Australie, à 1996 pour le Chili, à 1992 pour la République tchèque, à 1991 pour la Hongrie, et au début des années 90 pour les BRIICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud).

Sources : OCDE, *Base de données sur la distribution des revenus* ; OCDE (2011), « Gros plan sur les inégalités dans les économies émergentes », in *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE ; Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775687>

Dans le cadre de cette analyse, nous distinguons deux principaux canaux par lesquels les politiques peuvent influencer sur la dispersion des revenus parmi les individus et les ménages : i) la distribution des salaires de ceux qui ont un emploi et, ii) le taux d'emploi de la population d'âge actif. Un certain nombre de recommandations d'action en faveur de la croissance ont, via ces canaux, des effets opposés sur la distribution des revenus. Elles réduisent en effet les inégalités de revenus en stimulant l'emploi, en particulier parmi les travailleurs dont la capacité de gains est faible, mais elles élargissent aussi la distribution des salaires de ceux qui ont un emploi (voir plus loin). Il est souvent difficile de déterminer lequel de ces effets l'emporte sur le long terme, mais il est supposé que l'effet sur la distribution des salaires se matérialise généralement plus vite et que, par conséquent, ces réformes sont plus susceptibles d'accroître les inégalités de revenus à court terme, tandis que l'effet induit sur l'emploi compense au moins en partie le creusement initial des inégalités à long terme. En conséquence, nous nous sommes aussi efforcés dans le cadre de cette analyse de distinguer les effets à court et à long terme des priorités de réformes structurelles sur les inégalités de revenus, en tenant compte du fait que les répercussions de la plupart des réformes structurelles mettent du temps à se concrétiser pleinement. Indépendamment de la présence de multiples effets qui se compensent les uns les autres, d'autres facteurs expliquent pourquoi il est, dans bien des cas, difficile d'évaluer avec certitude et précision l'impact de ces réformes sur les inégalités de revenus :

- Différentes définitions des revenus et différents indicateurs quantitatifs peuvent être utilisés pour mesurer l'orientation de la distribution des revenus (voir l'encadré 2.1). La présente section porte sur les revenus du travail et le revenu disponible des ménages et fait essentiellement appel à l'indice de Gini comme indicateur d'inégalité, dans une large

### Encadré 2.1. Définition et mesure des inégalités des revenus

Selon le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi de 2009 (Stiglitz et al., 2009), le concept de revenu le plus approprié pour analyser la répartition des revenus est le revenu disponible ajusté des ménages, c'est-à-dire corrigé pour tenir compte des services en nature fournis par l'État, correspondant par exemple aux dépenses d'éducation et de santé. Il s'agit du concept de revenu le plus complet, qui permet de prendre en considération plusieurs facteurs déterminants des inégalités, liés ou non à l'action publique. On peut distinguer différents concepts de dispersion des revenus selon les facteurs et les sous-groupes de population pris en compte :

- Dispersion des salaires horaires parmi les travailleurs à temps plein (ou en équivalent temps plein).
- Dispersion des salaires parmi les personnes occupées (par exemple celle des salaires annuels, y compris la rémunération du travail à temps partiel ou du travail saisonnier).
- Dispersion des revenus individuels d'activité parmi l'ensemble des travailleurs (y compris les travailleurs indépendants).
- Dispersion des revenus individuels d'activité parmi l'ensemble de la population d'âge actif.
- Dispersion des revenus d'activité des ménages (recouvrant les revenus d'activité de tous les membres du ménage).
- Dispersion des revenus marchands des ménages (recouvrant les revenus du capital, de l'épargne et de transferts privés).
- Dispersion du revenu disponible des ménages (à l'inclusion des transferts monétaires publics et à l'exclusion des impôts directs acquittés).
- Dispersion du revenu disponible ajusté (qui inclut les transferts en nature correspondant, par exemple, aux dépenses d'éducation et de santé).

Les politiques structurelles ont sans doute un impact différent sur les divers segments de la population, car, globalement, elles ciblent souvent des groupes sociaux spécifiques en fonction de critères d'âge ou de sexe. La présente section porte essentiellement sur les inégalités de revenus dans la population d'âge actif, les principaux concepts de revenu utilisés étant le revenu du travail des ménages et leur revenu disponible, qui sont au centre des travaux récents de l'OCDE sur les inégalités de revenus (OCDE, 2012a ; OCDE 2011a). Cependant, certaines réformes structurelles, comme les mesures de libéralisation des échanges et de l'investissement (étranger), ont probablement des effets sur la population tout entière, et ce non seulement par le canal du revenu, mais aussi par celui des prix (en faisant baisser les prix des biens et des services disponibles, par exemple) et de l'accroissement de la variété des produits.

Plusieurs indicateurs synthétiques peuvent être utilisés pour évaluer la forme générale de la distribution des revenus, donnée par la courbe Lorenz\* :

- *L'indice (ou coefficient) de Gini* indique dans quelle mesure la distribution des revenus (ou, dans certains cas, des dépenses de consommation) parmi les individus ou les ménages d'une économie s'écarte d'une égalité parfaite. L'indice de Gini est égal à 0 en cas de parfaite égalité, et à 1 en cas d'inégalité extrême (correspondant à la situation dans laquelle un individu ou un ménage détiendrait la totalité des revenus dans l'économie considérée).
- *Écart logarithmique moyen* : valeur moyenne du logarithme naturel du rapport entre le revenu moyen et le revenu de chaque décile.
- *Carré du coefficient de variation* : variance du revenu moyen de chaque décile, divisée par le carré du revenu moyen de la population entière.
- *Rapport interdécile D9/D1* : rapport entre la valeur supérieure du neuvième décile et celle du premier.
- *Rapport interdécile D5/D1* : rapport entre le revenu médian et la valeur supérieure du premier décile.

### Encadré 2.1. Définition et mesure des inégalités des revenus (suite)

L'indice de Gini est l'indicateur le plus couramment utilisé, en raison de sa large disponibilité et de sa comparabilité entre pays et dans le temps. Dans la mesure où divers indicateurs synthétiques sont particulièrement sensibles à différentes parties de la courbe de Lorenz, les classements des pays peuvent dépendre en partie de la mesure spécifique des inégalités qui est utilisée. Toutefois, du moins pour les pays de l'OCDE, ces mesures donnent des résultats cohérents, comme en témoignent les corrélations très fortes entre chacune de ces différentes mesures possibles des inégalités et l'indice de Gini au niveau international (OCDE, 2008a).

\* La courbe de Lorenz est une représentation graphique des pourcentages cumulés du revenu total revenant aux différents pourcentages cumulés du nombre de bénéficiaires, les individus ou ménages les plus pauvres étant considérés en premier.

mesure parce qu'il est utilisé dans les principales études économétriques sur lesquelles cette analyse s'appuie. Certaines des conclusions concernant l'effet des réformes peuvent différer si le revenu est défini comme comprenant des transferts en nature, tels que les prestations d'éducation et de santé, mais les éléments solides dont on dispose sont limités, en raison des difficultés soulevées par la mesure de l'effet redistributif de ces transferts<sup>4</sup>.

- La plupart des données utilisées sont fondées sur une analyse empirique de l'impact de réformes structurelles générales sur les inégalités de revenus, qui s'appuie sur des séries couvrant les vingt ou trente dernières années. Même si ces réformes correspondent effectivement, dans l'ensemble, à l'esprit des priorités d'action d'*Objectif croissance*, elles n'intègrent peut-être pas pleinement certains aspects plus spécifiques des recommandations correspondantes, ou des effets conjugués de différentes recommandations, qui pourraient se traduire par un impact quelque peu différent.

Le reste de cette section est consacré aux effets probables sur les inégalités de revenus des politiques structurelles favorables à la croissance dans cinq domaines clés : les politiques du marché du travail et d'aide au revenu, le capital humain, la réglementation des marchés de produits, la fiscalité et les subventions. Les principales conclusions de nos analyses et les canaux via lesquels les réformes structurelles sont susceptibles d'influer sur les inégalités sont présentés sous forme synthétique dans le tableau 2.1.

#### *Les politiques du marché du travail et d'aide au revenu*

Les institutions du marché du travail influent sur l'inégalité des revenus du travail à travers leur impact sur la distribution des taux de salaire et sur l'emploi. Pour certaines réformes, ces effets peuvent se compenser l'un l'autre, une accentuation des inégalités de salaires étant susceptible de se matérialiser à court terme, tandis que l'impact sur l'emploi, propice au renforcement de l'équité, se fait sentir à long terme. Dans le cas d'autres politiques, cependant, les effets sur les salaires et sur l'emploi peuvent se renforcer mutuellement :

- *Allocations de chômage* : Les recommandations formulées dans le domaine des allocations de chômage vont dans des directions opposées. Dans certains pays, il est préconisé de mettre en place des systèmes d'indemnisation des chômeurs, ou de renforcer le système existant, notamment en élargissant sa couverture à tous les travailleurs (Indonésie, Japon, Corée, Italie et Turquie). Dans ce cas, l'impact sur l'égalité des revenus est généralement favorable, car l'effet positif induit sur le taux d'activité et l'emploi dans le

Tableau 2.1. Les effets des recommandations d'Objectif croissance 2013 sur les inégalités de revenus

Recommandations		Canaux potentiels	Pays pour lesquels une priorité concernant ce domaine figure dans <i>Objectif croissance</i>
<b>A. Réformes susceptibles de réduire les inégalités de revenus</b>			
<b>Politiques du marché du travail et d'aide au revenu</b>	Réduire le dualisme du marché du travail en assouplissant les règles de protection de l'emploi applicables aux travailleurs permanents.	Amélioration du capital humain et des perspectives d'emploi des travailleurs marginaux.	CHL, DEU, ESP, FRA, IDN, IND, ITA, JPN, KOR, LUX, MEX, NLD, PRT, SVN, SWE, TUR
	Accroître les dépenses au titre des politiques actives du marché du travail (PAMT) et améliorer leur efficacité.	Réduction du risque de période prolongée sans emploi.	BEL, ESP, EST, FIN, FRA, GRC, IRL, ISR, ITA, LUX, PRT, SVK, USA, ZAF
	Renforcer le taux d'activité des femmes (en développant les services de garde d'enfants, en réformant la fiscalité...).	Augmentation du taux d'activité des femmes et de l'accumulation de capital humain.	CHE, CHL, CZE, DEU, GBR, IRL, JPN, KOR, NLD, SVK, TUR
	Renforcer le système d'indemnisation du chômage (en élargissant sa couverture et en relevant les taux de remplacement assurés par les prestations).	Les taux de remplacement sont souvent plus élevés au bas de la distribution des salaires, et le pouvoir de négociation des travailleurs faiblement rémunérés est renforcé. Ces effets semblent compenser largement les éventuelles répercussions négatives liées au recul de l'emploi, dès lors que les taux de remplacement et/ou la couverture des prestations sont initialement très bas.	CHL, IDN, ITA, JPN, KOR, TUR
<b>Fiscalité</b>	Réduire les dépenses fiscales.	L'avantage retiré par les individus des dépenses fiscales qui réduisent leur revenu imposable est fonction de leur taux marginal d'imposition, de sorte qu'elles bénéficient de manière disproportionnée aux groupes à hauts revenus (les crédits d'impôts – sur les revenus du travail, par exemple – en particulier lorsqu'ils sont intégralement remboursables et plafonnés, n'ont pas d'effets négatifs en termes de redistribution).	CAN, DNK, DEU, FRA, ITA, USA
	Réformer les systèmes de prélèvements et de prestations de manière à ce qu'ils soient mieux ciblés sur les ménages et les travailleurs à bas revenus.	Réduction de la dispersion des revenus et augmentation de l'emploi.	AUT, BRA, BEL, CZE, EST, DEU, HUN, ISR, TUR
<b>Capital humain</b>	Améliorer la qualité et élargir l'offre des services d'éducation des jeunes enfants et d'enseignement primaire et secondaire.	Gains de capital humain et d'employabilité. Hausse de la proportion de diplômés de l'enseignement secondaire. On observe des effets de composition et de taux de rendement qui se compensent mutuellement, sachant que l'impact net varie suivant les pays, mais qu'il est le plus souvent positif pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.	AUS, BRA, CHL, CHN, CZE, DNK, ESP, FRA, GBR, GRC, HUN, IDN, IND, ISL, ISR, ITA, JPN, KOR, MEX, NZL, NOR, POL, PRT, SVK, TUR, ZAF, USA
	Développer/améliorer l'enseignement et la formation professionnels (EFP).	Renforcement de l'accumulation de capital humain, amélioration de l'employabilité des jeunes et des personnes peu qualifiées.	BRA, CHE, ESP, EST, FRA, GBR, HUN, ITA, NZL, PRT, SVK, SWE, TUR, ZAF
	Renforcer l'égalité des chances face à l'éducation (à tous les niveaux du système d'enseignement).	Renforcement de l'accumulation de capital humain par les jeunes issus de milieux défavorisés.	BRA, CAN, CHE, CHL, CHN, CZE, DNK, EST, FRA, HUN, IDN, ISL, ISR, NZL, SVK, USA, ZAF
<b>Autres domaines de l'action publique</b>	Réformer le soutien aux producteurs agricoles en substituant des aides directes aux aides à la production.	Une telle réorientation peut bénéficier aux agriculteurs à bas revenus par rapport à leurs homologues mieux lotis.	CHE, EU, ISL, JPN, KOR, NOR, TUR, USA
<b>B. Réformes susceptibles de renforcer les inégalités de revenus</b>			
<b>Capital humain</b>	Instaurer des droits d'inscription dans l'enseignement supérieur, ainsi que des prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs.	Les étudiants issus de milieux défavorisés tendent à sous-estimer les avantages nets retirés d'une formation supérieure.	DEU, ESP, ISR, ITA, SVK, SVN
<b>Autres domaines de l'action publique</b>	Réduire les aides au logement.	Les aides aux logements sont ciblées sur les individus à bas revenus.	DNK, NLD

Tableau 2.1. Les effets des recommandations d'Objectif croissance 2013 sur les inégalités de revenus (suite)

Recommandations		Canaux potentiels	Pays pour lesquels une priorité concernant ce domaine figure dans <i>Objectif croissance</i>
<b>C. Réformes ayant un impact indéterminé sur les inégalités de revenus</b>			
<b>Réglementation des marchés de produits</b>	Assouplir la réglementation des marchés de produits (en réduisant les restrictions à l'entrée dans les secteurs non manufacturiers et les obstacles à l'entrepreneuriat).	Augmentation possible de la dispersion des salaires, mais renforcement de l'emploi.	AUT, BEL, BRA, CAN, CHN, DNK, ESP, EU, FIN, FRA, DEU, GRC, HUN, IDN, IND, IRL, ISL, ISR, ITA, JPN, KOR, LUX, MEX, NOR, NZL, POL, PRT, RUS, SVK, SVN, TUR, ZAF
<b>Politiques du marché du travail</b>	Réduire les obstacles aux échanges et à l'investissement direct étranger (IDE).	L'impact sur la distribution des salaires peut dépendre de la nature et de la destination des flux.	AUS, CAN, IND, IDN, ISL, JPN, KOR, MEX, NZL, RUS
	Réduire le niveau ou la durée de versement des allocations de chômage.	Augmentation de l'emploi mais accentuation de la dispersion des revenus du travail, dans la mesure où les travailleurs à bas revenus sont plus susceptibles de basculer dans le chômage et d'y rester, et bénéficient souvent de taux de remplacement plus élevés.	BEL, FIN, FRA, LUX, NLD, PRT
	Restreindre l'accès aux prestations d'invalidité et faciliter le retour à l'emploi.	Creusement des inégalités à court terme, mais augmentation éventuelle des revenus au cours du cycle de vie.	AUT, DNK, NLD, NOR, POL, USA
	Réformer le système de détermination/négociation des salaires en réduisant l'extension légale des conventions collectives.	Accentuation de la dispersion des salaires mais augmentation de l'emploi, le premier effet pouvant l'emporter sur le second.	BEL, ESP, PRT, ZAF
	Réduire le coût minimum du travail.	Recul du chômage dans certains groupes mais augmentation éventuelle de la dispersion des salaires.	FRA, IDN, ISR, TUR, ZAF
<b>Capital humain</b>	Faire augmenter l'âge effectif de la retraite en relevant l'âge légal de la retraite / en l'indexant sur la longévité.	Augmentation de l'emploi des seniors, qui dépend de manière cruciale de leur capacité à trouver du travail et à le conserver. Accentuation éventuelle de la dispersion des salaires.	BEL, FIN, HUN, LUX, SVN, TUR
	Rehausser les taux d'inscription et d'obtention de diplômes dans l'enseignement supérieur.	La hausse de la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population d'âge actif peut accroître la dispersion des revenus, mais cet effet peut être largement compensé par une diminution des rendements de l'enseignement supérieur par rapport à ceux des formations de niveau inférieur pour les travailleurs.	AUT, CAN, CHL, DEU, DNK, ESP, EST, FRA, SWE
<b>Fiscalité</b>	Réformer la structure fiscale en augmentant le poids relatif de la fiscalité immobilière ou des impôts indirects et en réduisant celui des impôts directs (impôts sur les revenus du travail et sur les sociétés).	En général, glissement d'une fiscalité progressive vers des impôts moins progressifs ou proportionnels sur la consommation ou les biens immobiliers, à moins qu'un objectif explicite de progressivité ne soit poursuivi par le biais de dispositions judicieusement conçues.	AUS, AUT, BEL, CAN, CHE, CZE, DEU, DNK, EST, FIN, FRA, HUN, JPN, KOR, NLD, POL, SWE, USA

secteur formel est renforcé par une plus grande égalité des revenus. Par contre, lorsque les prestations sont élevées, une réduction de l'aide au revenu accordée aux chômeurs, qui constitue une priorité pour certains pays de l'OCDE (tableau 2.1), aura probablement un impact défavorable en matière d'égalité des revenus. Des travaux récents laissent à penser que des taux de remplacement moins généreux dans le cadre de l'assurance chômage vont à la fois de pair avec une plus grande dispersion des salaires et des taux d'emploi plus élevés, ce qui influe de manière très modeste sur les inégalités au sein de la population d'âge actif, tandis que l'effet induit sur les inégalités entre les personnes occupées et les sans-emploi est incertain (OCDE, 2011a). L'effet produit sur l'accentuation des inégalités sera plus prononcé si les taux de remplacement effectifs sont élevés au départ pour les niveaux inférieurs de revenu, ou si les personnes faiblement rémunérées ont plus de chance de recevoir des prestations (Koeniger et al., 2007)<sup>5</sup>.

- *Salaires minimums* : De même, lorsqu'ils sont trop élevés, les salaires minimums peuvent limiter les possibilités d'emploi des jeunes et des travailleurs peu qualifiés. Une réduction du salaire minimum légal par rapport au salaire médian, qui constitue une priorité pour la France, l'Indonésie, Israël<sup>6</sup> et la Turquie, peut rehausser les niveaux d'emploi en améliorant les perspectives de ces groupes marginaux sur le marché du travail (Neumark et Wascher, 2007). Toutefois, une analyse récente de l'OCDE (Koske et al., 2012) laisse à penser qu'une baisse du salaire minimum risque d'élargir la dispersion des salaires au bas de la distribution parmi ceux qui ont déjà un emploi, de sorte que son effet net sur l'inégalité des revenus du travail dans la population d'âge actif est aussi ambigu.
- *Négociations salariales* : L'impact d'une réforme des accords de détermination des salaires sur l'inégalité des revenus est ambigu. Ainsi, réduire l'extension légale des conventions collectives (comme cela est recommandé pour l'Afrique du Sud, la Belgique, l'Espagne et le Portugal) peut faire diminuer les coûts de main-d'œuvre et, par conséquent, stimuler l'emploi, en particulier parmi les travailleurs faiblement rémunérés. En revanche, la réduction du champ d'application des conventions collectives peut contribuer à élargir la distribution des salaires, accentuant les inégalités entre les personnes qui ont un emploi<sup>7</sup>.
- *Systèmes de retraite et âge effectif de la retraite* : Le relèvement de l'âge légal de la retraite (et son indexation sur la longévité) est recommandé pour un certain nombre de pays (Belgique, Finlande, Hongrie, Luxembourg, Slovaquie et Turquie). Étant donné qu'une telle réforme entraîne une augmentation de l'emploi des seniors et que les pensions de retraite sont généralement inférieures aux revenus que les individus reçoivent lorsqu'ils travaillent, il devrait en résulter un resserrement de la distribution des revenus<sup>8</sup>. Pour obtenir ce résultat, il faut que les travailleurs âgés occupent un emploi – une augmentation des départs en retraite anticipée ou un chômage plus élevé à terme étant susceptible d'abaisser les taux de remplacement qui caractérisent leurs pensions, ce qui accentuera la dispersion des revenus<sup>9</sup>. Cette considération laisse à penser que, pour être favorables à la fois à la croissance et à l'égalité des revenus, les relèvements de l'âge légal de la retraite devraient s'accompagner de mesures visant à fermer les voies d'accès subventionnées à une retraite précoce et à lever les obstacles à l'emploi des seniors.
- *Protection de l'emploi et dualisme du marché du travail* : Dans plusieurs pays de l'OCDE, il est recommandé d'assouplir la législation sur la protection de l'emploi pour les contrats réguliers, en vue de réduire le dualisme du marché du travail (tableau 2.1). Cette segmentation du marché de l'emploi touche de façon disproportionnée les bas salaires. Les travailleurs sous contrats temporaires gagnent généralement moins que ceux qui,

avec des caractéristiques analogues, ont des contrats permanents, et l'écart est particulièrement prononcé pour les bas salaires (Fournier and Koske, 2012). Cependant, il n'y a guère d'éléments laissant à penser que le fait de promouvoir le recours à des contrats temporaires rehausse durablement les niveaux d'emploi : lorsque la protection de l'emploi est beaucoup plus forte pour les contrats réguliers que pour les contrats temporaires, les travailleurs ayant un contrat temporaire – comme les jeunes – risquent de se trouver piégés dans une situation d'allers-retours entre emploi temporaire et chômage, sans parvenir à s'intégrer pleinement sur le marché du travail. Cela peut avoir des conséquences défavorables pour leur capital humain et leur progression de carrière (OCDE, 2004) et, au bout du compte, aussi bien pour l'égalité des revenus que pour la croissance économique. Dans ce cas, des réformes atténuant les différences de protection de l'emploi entre travailleurs réguliers et temporaires font reculer les inégalités en réduisant la dispersion des salaires et, peut-être aussi, en tirant l'emploi vers le haut (Koske et al., 2012).

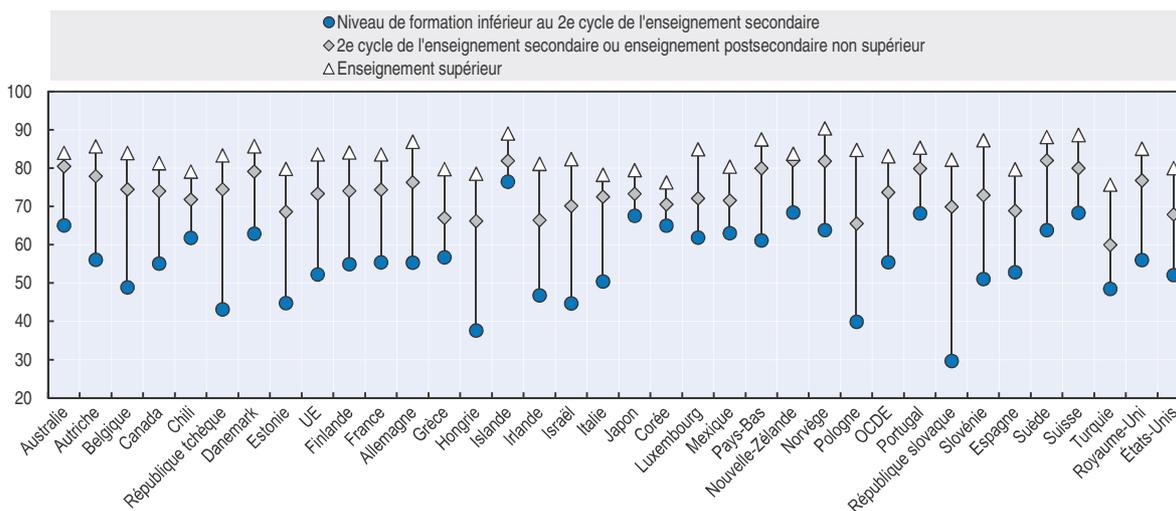
- *Politiques actives du marché du travail (PAMT)* : Il est recommandé à plusieurs pays d'accroître les ressources consacrées aux politiques d'activation ou d'en améliorer l'efficacité, notamment en raison des préoccupations grandissantes suscitées par les séquelles de la récente crise sur les marchés du travail et des difficultés qu'éprouvent les chômeurs à retrouver un emploi (tableau 2.1). Des réformes des politiques actives du marché du travail peuvent contribuer à réduire les inégalités de revenus en améliorant les perspectives d'emploi des chômeurs et leur rémunération une fois qu'ils ont trouvé du travail, grâce à des mesures d'aide à la recherche d'emploi, de suivi et d'amélioration des qualifications par le biais de programmes de formation. Il apparaît toutefois que l'efficacité des PAMT en termes de réduction du chômage varie grandement selon les types de programmes, ce qui donne à penser que la conception de ces dispositifs est déterminante (Martin et Grubb, 2001 ; Kluve et Schmidt, 2002).
- *Taux d'activité des femmes* : Il est recommandé à plusieurs pays de l'OCDE d'améliorer l'offre de structures officielles de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées (tableau 2.1). Les femmes ont moins de chances que les hommes d'avoir un emploi et celles qui travaillent gagnent généralement moins que leurs homologues masculins<sup>10</sup>. Le nombre moins élevé d'heures travaillées par les femmes tient en partie au fait qu'elles s'occupent davantage de leurs enfants et de leurs parents âgés que les hommes (OCDE, 2011b), ce qui explique dans une large mesure les écarts de revenus d'activité<sup>11</sup>. Par conséquent, les politiques visant à rehausser le taux d'activité des femmes peuvent contribuer à réduire l'écart de revenus du travail entre les hommes et les femmes. En vue de renforcer l'activité féminine, il est également recommandé de réformer le système de prélèvements et de prestations (Allemagne, Japon) et de subordonner davantage les aides à la garde d'enfants à la rémunération du second apporteur de revenu qu'au revenu familial (Pays-Bas).

### **Les mesures visant à améliorer le capital humain**

On observe que les taux d'emploi s'élèvent avec le niveau d'instruction (graphique 2.2, OCDE 2010a) et que les mesures visant à encourager l'accumulation de capital humain sont essentielles pour améliorer les niveaux de vie à long terme<sup>12</sup>. Toutefois, le lien théorique entre formation et inégalité des revenus du travail est loin d'être simple. Une augmentation du poids relatif des individus hautement qualifiés dans la population active peut avoir deux effets distincts (Knight et Sabot, 1983) : i) un effet de composition, suivant

Graphique 2.2. **Les taux d'emploi augmentent avec le niveau de formation**

Pourcentage de personnes ayant un emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, en 2010



Source : OCDE, Base de données de Regards sur l'éducation 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775706>

lequel une augmentation de la proportion de travailleurs ayant un haut niveau de formation (et une rémunération élevée) accentue l'inégalité des revenus d'activité jusqu'à un certain point, mais la réduit ensuite compte tenu de la diminution de la catégorie des travailleurs à faible niveau d'études (et à bas salaire) ; et ii) un effet de taux de rendement, suivant lequel une augmentation de la proportion de travailleurs à niveau de formation élevé modifie le rendement de l'enseignement, avec un effet difficile à déterminer sur les inégalités<sup>13</sup>. Néanmoins, de nombreuses réformes visant à améliorer les niveaux de vie par le biais d'une amélioration du capital humain sont aussi susceptibles de réduire les inégalités de revenus. Les recommandations formulées en matière de politiques structurelles dans le domaine de l'éducation sont les suivantes :

- *Améliorer la qualité et élargir l'offre des services d'éducation des jeunes enfants et d'enseignement primaire et secondaire* : Il ressort d'une analyse récente de l'OCDE qu'une hausse de la proportion de travailleurs ayant achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est associée à une baisse de l'inégalité des revenus du travail (Fournier et Koske, 2012). Compte tenu des éléments montrant l'importance que revêt la détention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour les perspectives d'emploi, les politiques qui, tout au long de la scolarité obligatoire, contribuent à rehausser la qualité de l'enseignement à ce niveau peuvent clairement contribuer à accroître le PIB par habitant, ainsi qu'à réduire la dispersion des salaires. Il est notamment recommandé à cet égard d'améliorer le recrutement, la formation et l'évaluation des enseignants (Afrique du Sud, Chili, France, Inde et Indonésie), de repérer précocement les élèves qui risquent d'abandonner l'école et de leur apporter un soutien spécifique (Danemark), de développer l'enseignement individualisé (France), de responsabiliser davantage les établissements scolaires (Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande et République tchèque) et de renforcer les incitations permettant d'attirer et de retenir les chefs d'établissement d'enseignement secondaire et les enseignants dans les établissements défavorisés (France, Islande et République tchèque).

- *Rehausser le taux de diplômés de l'enseignement supérieur* : Plusieurs pays de l'OCDE se voient recommander d'améliorer les taux d'inscription et d'obtention de diplômes ainsi que la qualité des prestations dans l'enseignement supérieur (tableau 2.1). Encourager davantage de jeunes à poursuivre des études supérieures a un effet plus ambigu sur l'inégalité des revenus d'activité. Des données d'observation récentes semblent indiquer que dans la plupart des pays de l'OCDE, une augmentation du nombre de diplômés du supérieur est susceptible d'affaiblir les rendements relatifs de l'enseignement supérieur (l'effet de taux de rendement) suffisamment pour compenser largement l'effet de composition (un accroissement de la proportion de travailleurs ayant des salaires élevés), si bien qu'une hausse des taux de diplômés de l'enseignement supérieur est associée à un recul des inégalités de revenus d'activité (Koske et al., 2012 ; OCDE, 2011a)<sup>14</sup>.
- *Renforcer l'égalité des chances face à l'éducation* : Assurer un accès plus équitable à tous les niveaux du système d'enseignement est une priorité pour nombre des pays de l'OCDE et des BRIICS (tableau 2.1). Améliorer de manière générale l'accès à l'éducation des ménages défavorisés contribue à réduire la ségrégation socio-économique, rendant les résultats scolaires moins dépendants du milieu socio-économique. Par ailleurs, des études ont montré qu'une plus grande égalité des chances face à l'éducation se traduisait aussi par une distribution plus équitable des revenus du travail (De Gregorio et Lee, 2002). À cet égard, les politiques qui facilitent l'accès à l'éducation et améliorent les compétences d'apprentissage des individus issus de milieux défavorisés, notamment par le renforcement des liens entre les environnements scolaire et familial, et qui retardent l'orientation scolaire devraient contribuer à réduire les inégalités de revenus. Ces initiatives sont susceptibles d'avoir des retombées positives importantes tout au long de la vie d'un individu, en particulier pour les catégories défavorisées (Chetty et al., 2011 ; OCDE, 2006a).
- *Instaurer des droits d'inscription ou majorer les droits existants dans l'enseignement supérieur* : Une autre recommandation commune qui est susceptible d'influer sur l'égalité des chances face à l'éducation est la mise en place de droits d'inscription dans l'enseignement supérieur ou la majoration des droits existants, conjuguée à un système de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs (tableau 2.1). Compte tenu du rendement (privé) positif attendu de l'enseignement supérieur, la mise en place de droits d'inscription en vue de faire assumer aux étudiants au moins une partie du coût de l'enseignement supérieur peut atténuer les inégalités de revenus disponibles mesurées sur le cycle de vie, surtout dans les pays où l'imposition des revenus n'est pas très progressive. Sachant que les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur augmentent généralement avec le revenu des ménages, les droits d'inscription peuvent aussi compenser le fait que le financement public de l'enseignement supérieur est régressif. En tout état de cause, si l'on veut préserver l'accès à l'enseignement supérieur des personnes issues de milieux défavorisés, il faut que les droits d'inscriptions s'accompagnent d'un système soigneusement conçu associant des bourses soumises à conditions de ressources et des prêts remboursables en fonction des revenus futurs<sup>15</sup>. Cette recommandation n'est faite que pour un petit nombre de pays de l'OCDE (Autriche, Danemark, Estonie, France, Pologne et Suisse).
- *Développer l'enseignement et la formation professionnels (EFP)* est une recommandation d'ordre général adressée à nombre de pays de l'OCDE et de BRIICS (tableau 2.1). De manière plus spécifique, il est recommandé à certains pays de renforcer la participation des employeurs (Estonie, Turquie), de rendre obligatoire l'offre de possibilités

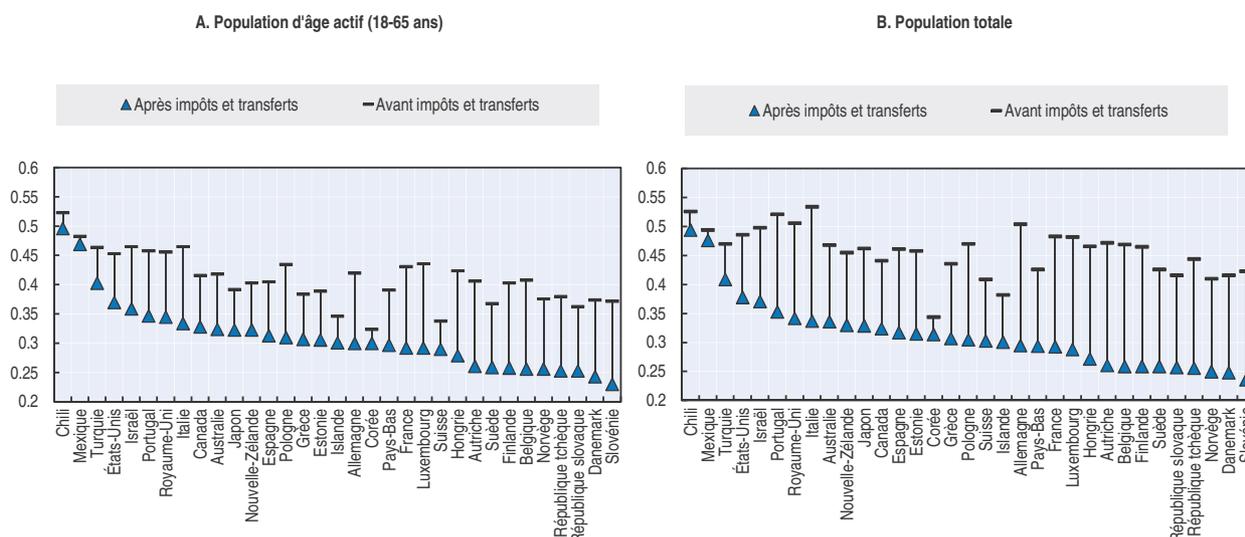
d'apprentissage aux jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni en l'emploi ni en formation (Estonie), de veiller à ce que les programmes d'enseignement professionnel confèrent les qualifications demandées sur le marché du travail (Royaume-Uni), de fusionner les établissements de formation professionnelle et les écoles secondaires professionnelles (Hongrie), de développer la formation et l'apprentissage dans les régions où le chômage est élevé (Nouvelle-Zélande), de centrer davantage le système d'évaluation de l'EFP sur le suivi périodique des individus, en particulier pour ceux qui sont issus de milieux défavorisés (Portugal), et de développer la formation sur le lieu de travail (République slovaque). Dans la mesure où des programmes d'EFP plus efficaces sont susceptibles d'offrir des qualifications adaptées aux participants et d'améliorer leur employabilité, contribuant ainsi à remédier aux problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail et à réduire le chômage, ils sont considérés comme bénéfiques tant pour la croissance et que pour l'égalité des revenus.

### Les impôts et transferts

Les impôts et transferts ont un effet redistributif important : à la fin des années 2000, l'inégalité des revenus après impôts et transferts était, en moyenne, inférieure d'environ 31 % à celle des revenus avant impôts et transferts pour la population totale, et de 25 % pour la population d'âge actif, dans la zone OCDE (graphique 2.3). Cet effet redistributif est essentiellement imputable aux transferts monétaires (pensions, allocations de chômage et allocations pour enfant à charge), les impôts contribuant pour un quart à la réduction des inégalités (Joumard et al., 2012). Cependant, la structure de la fiscalité peut fausser les incitations à épargner, à travailler et à investir, affaiblissant la productivité ou l'utilisation de la main-d'œuvre, voire les deux, dans l'ensemble de l'économie (Johansson et al., 2008). Bon nombre des recommandations visant à renforcer la croissance concernent la fiscalité, et celles qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les inégalités sont les suivantes :

Graphique 2.3. **Les systèmes de prélèvements et de prestations ont un impact redistributif considérable dans les pays de l'OCDE**

Fin des années 2000



1. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages.  
Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775725>

- *Modifier la structure fiscale en allégeant les impôts directs* (impôts sur les revenus du travail et sur les sociétés) pour alourdir les taxes sur la consommation et la fiscalité environnementale et immobilière, afin de renforcer les incitations à travailler et à investir et, partant, la croissance économique. Cette recommandation est formulée pour de nombreux pays de l'OCDE (tableau 2.1). Les effets positifs probables d'une telle réforme sur les niveaux d'emploi contribuent à atténuer l'inégalité des revenus, même si leur concrétisation peut prendre un certain temps. Toutefois, les impôts sur le revenu des personnes physiques étant progressifs alors que les impôts immobiliers et sur la consommation sont, au mieux, neutres dans une perspective de cycle de vie et tendent, dans bien des cas, à être régressifs, une telle réforme peut nuire à l'équité. Son impact net sur les inégalités de revenus dépend de l'ampleur de ces deux effets opposés. Il est cependant possible de conjuguer cette recommandation avec un objectif de progressivité par le biais de dispositions judicieusement conçues, consistant par exemple à fixer des seuils d'imposition de la propriété immobilière<sup>16</sup>. L'effet redistributif des taxes environnementales varie sans doute d'un pays à l'autre en fonction de facteurs tels que leurs interactions avec d'autres éléments de la structure fiscale. Leur impact sur les inégalités dépend en dernière analyse du type de bien imposé, mais les taxes environnementales se révèlent généralement régressives dans les pays à revenu élevé (Johnstone et Alavalapati, 1998)<sup>17</sup>.
- *Réduire les dépenses fiscales* : Le recours à des dépenses fiscales qui, souvent, profitent essentiellement aux hauts revenus – comme les dégrèvements d'impôt relatifs à la santé, aux études supérieures, aux propriétaires occupants et à l'épargne-retraite – a augmenté (OCDE, 2010b). Réduire ou supprimer ces allègements d'impôt, notamment le traitement fiscal préférentiel accordé aux propriétaires-occupants de logements, qui se caractérise, entre autres, par des déductions d'intérêts d'emprunt hypothécaire, une taxation allégée des plus-values de cession de résidence principale et la non-imposition des loyers imputés, peut à la fois rehausser la productivité – en réduisant les distorsions de l'affectation des ressources liées à l'action publique – et atténuer les inégalités. Réduire ou supprimer les dépenses fiscales est une priorité en Allemagne, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en France, en Italie et au Luxembourg.

### **La réglementation des marchés de produits**

Un assouplissement des règles anticoncurrentielles relatives aux marchés de produits se traduit par des gains de productivité et parfois d'emploi, stimulant du même coup la croissance économique (voir, par exemple, Bourlès et al., 2013 ; Conway et al., 2006). Cette recommandation est donc assez courante aussi bien pour les pays de l'OCDE que pour les BRIICS (tableau 2.1). Cependant, son impact sur l'inégalité des revenus du travail est incertain. D'une part, un abaissement des barrières à l'entrée réduit le pouvoir de marché et les rentes des entreprises en place, ce qui favorise l'entrée de nouvelles entreprises et, partant, l'expansion de l'activité économique, de la demande de main-d'œuvre et donc de l'emploi (Bassanini et Duval, 2006 ; Griffith et al., 2007 ; Nicoletti et Scarpetta, 2005 ; Fiori et al., 2007 ; Nicoletti et al., 2001). Cet effet positif sur l'emploi peut être, au moins en partie, compensé par une plus grande dispersion des salaires. En effet, une concurrence plus intense sur les marchés de produits affaiblit généralement le pouvoir de négociation des travailleurs et, partant, réduit les rentes économiques dont ils bénéficiaient en partie dans les secteurs qui étaient auparavant protégés, sachant que l'effet induit sur l'inégalité des revenus du travail dépend de la position salariale relative du secteur réformé.

Une plus vive concurrence peut aussi inciter les entreprises à innover et, pour autant que le progrès technologique favorise les travailleurs hautement qualifiés, pourrait accroître la dispersion des salaires. Tout cela signifie que l'impact sur la dispersion des revenus peut varier selon les secteurs. Ainsi, l'effet redistributif d'une réduction des obstacles à l'entrée a plus de chances d'être positif dans les services professionnels, dans la mesure où la baisse des prix qui en découle profite aux consommateurs au détriment d'un petit nombre d'acteurs en place aux gains souvent élevés. Dans les secteurs où prédomine une main-d'œuvre peu qualifiée, comme le commerce de détail, une concurrence accrue peut élargir la distribution des salaires, mais seulement si ces travailleurs bénéficiaient initialement de rentes. Comme on pouvait s'y attendre, les données empiriques concernant l'impact de la réglementation des marchés de produits sur les inégalités sont loin d'être concluantes (OCDE, 2011a ; Nicoletti et al., 2001 ; Guadalupe, 2007 ; Koske et al., 2012).

*Réduire les obstacles aux échanges et à l'investissement direct étranger (IDE) :* Réduire les obstacles à l'IDE encore en place ou harmoniser les procédures de sélection sur la base du traitement réservé à la nation la plus favorisée est une priorité en Indonésie, en Nouvelle-Zélande et en Australie. Lever les obstacles sectoriels plus spécifiques à l'IDE constitue une priorité en Islande (dans les secteurs de l'électricité et de la pêche), au Mexique (dans les domaines des transports, des médias et des télécommunications fixes, ainsi que des services financiers), au Japon et en Corée (dans le secteur des services) et en Inde (dans les secteurs du transport aérien et de la distribution multimarques), où certains obstacles au commerce devraient également être supprimés. Pour autant que l'accentuation tendancielle des inégalités observée dans bon nombre de pays avancés de l'OCDE puisse être imputée en partie à l'intégration économique croissante des économies de marché émergentes, les recommandations visant à rehausser encore la productivité en réduisant les obstacles aux échanges et à l'IDE pourraient en principe aggraver les inégalités salariales. Cependant, la baisse des prix résultant des pressions concurrentielles et l'augmentation de la variété des produits profitent incontestablement à tous les consommateurs, ce qui peut entraîner une certaine redistribution en faveur des groupes à bas revenu, en fonction des biens concernés et de leur poids relatif dans le panier de consommation des différents groupes de revenu<sup>18</sup>.

### ***Les subventions à l'agriculture et à l'énergie***

Réduire le soutien à l'agriculture (comme cela est recommandé pour les États-Unis, l'Islande, le Japon, la Norvège, la Suisse, la Turquie et l'Union européenne) en abaissant les droits de douane et les droits d'accise, en supprimant les quotas applicables aux produits agricoles et en découplant de la production le soutien aux agriculteurs (via un remplacement des mesures de soutien des prix par des aides directes aux exploitants) pourrait profiter de façon disproportionnée aux ménages à bas revenu, pour autant que cela fasse baisser les prix des produits alimentaires. Par ailleurs, les rentes créées par les aides agricoles vont parfois aux exploitants ayant des revenus élevés – surtout lorsqu'elles prennent la forme de mesures de soutien des prix.

En ce qui concerne les subventions à l'énergie, il est recommandé à l'Indonésie de réduire nettement les subventions aux combustibles fossiles et d'envisager de réviser également à la baisse les subventions à l'électricité, en prévoyant des aides compensatoires ciblées pour les plus démunis. Les subventions à l'énergie sont souvent motivées par des considérations d'équité, les ménages pauvres consacrant généralement

une part disproportionnée de leurs revenus à l'achat de biens de consommation de base, comme les produits alimentaires et l'énergie. De nombreux éléments montrent toutefois que les subventions aux combustibles fossiles ont un caractère régressif. Ainsi, il ressort d'une étude que dans 20 pays en développement, 43 % de ces subventions vont aux 20 % de ménages les plus aisés (del Granado et al., 2010). Les estimations de l'Agence internationale de l'énergie (AIE, 2011) révèlent qu'à l'échelle mondiale, 8 % seulement des subventions aux combustibles fossiles bénéficient au quintile inférieur de revenu<sup>19</sup>. Réduire sensiblement les subventions à l'électricité et aux combustibles fossiles, tout en offrant une compensation directe aux pauvres, se traduirait par une meilleure affectation des ressources ainsi que par une répartition plus équitable des revenus.

### **Évaluer l'effet net des politiques structurelles favorables à la croissance sur les inégalités**

Le tableau 2.2 indique quel est l'impact probable des priorités d'*Objectif croissance 2013* sur les inégalités de revenus, à court et long termes. Ce tableau n'a pas pour objet d'offrir une évaluation de l'intensité de l'effet induit sur les inégalités par les différentes recommandations, mais d'indiquer si les réformes structurelles favorables à la croissance vont dans le sens d'une réduction ou d'une accentuation des inégalités. Plusieurs recommandations ont un effet indéterminé sur les inégalités. Cela tient au fait qu'une mesure spécifique peut produire des effets opposés sur les inégalités de revenus, de sorte que l'on ignore lequel des deux l'emportera (la réduction des obstacles à la concurrence dans les industries de réseau, par exemple, ou le déplacement de l'assiette fiscale des impôts directs vers les impôts indirects), ou au fait que l'impact d'une mesure particulière sur les inégalités (l'augmentation des dépenses d'infrastructure, par exemple) n'a pas été étudié. Dans le cas de nombreuses réformes structurelles, l'effet induit semble moins clair à court terme qu'à long terme, comme l'indique dans le tableau 2.2 le nombre plus élevé de mesures qui ont un impact incertain à court terme par rapport au long terme. C'est généralement le cas des politiques d'éducation, dont les effets plus favorables sur l'accumulation de capital humain et la distribution des revenus semblent se matérialiser à long terme. Néanmoins, davantage de cas d'arbitrages à opérer se font jour à court terme.

### **L'environnement**

Au cours des deux décennies passées, la croissance économique a continué d'accroître les pressions exercées sur de nombreux actifs naturels – en raison, par exemple, d'une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES), de la production de déchets ou des prélèvements d'eau (graphique 2.4). De plus, les réformes structurelles visant à renforcer le PIB peuvent accroître encore la consommation de ressources naturelles et aggraver la pollution. Cela dit, nombre des composantes de la croissance sources de pressions sur l'environnement par le passé risquent de ne pas être viables dans l'avenir, ce qui pourrait freiner la croissance et faire peser sur elle des risques liés à l'environnement. Les mesures nécessaires pour empêcher une telle évolution peuvent être coûteuses – en termes de croissance à court terme – mais, pour atteindre l'objectif de renforcement du PIB à long terme qui sous-tend *Objectif croissance*, il est indispensable de mieux comprendre les pressions environnementales liées à la croissance.

La croissance économique n'entraîne pas toujours une accentuation des pressions sur l'environnement, mais c'est ce qui arrive le plus souvent. Cela dit, ces pressions ne sont pas forcément préjudiciables pour le bien-être à long terme, tant que la valeur des

Tableau 2.2. **De nombreuses priorités d'Objectif croissance 2013 ont un effet indéterminé sur les inégalités de revenus**

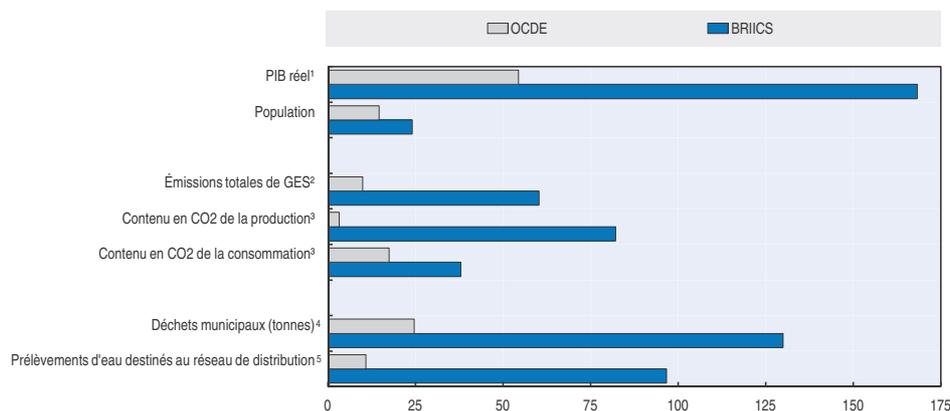
	Effets potentiels à court terme			Effets estimés à long terme		
	Nbre de priorités de nature à réduire les inégalités	Nbre de priorités de nature à accentuer les inégalités	Nbre de priorités ayant un effet indéterminé	Nbre de priorités de nature à réduire les inégalités	Nbre de priorités de nature à accentuer les inégalités	Nbre de priorités ayant un effet indéterminé
Allemagne	2	0	3	4	0	1
Australie	1	1	3	1	0	4
Autriche	0	0	5	1	0	4
Belgique	1	3	1	0	0	5
Canada	0	0	5	1	0	4
Chili	2	0	3	4	0	1
Corée	2	1	2	3	1	1
Danemark	1	1	3	2	1	2
Espagne	1	2	2	3	0	2
Estonie	2	0	3	3	0	2
États-Unis	2	0	3	3	0	2
Finlande	0	1	4	0	0	5
France	0	0	5	2	0	3
Grèce	1	0	4	2	0	3
Hongrie	1	1	3	2	0	3
Irlande	2	0	3	2	0	3
Islande	1	0	4	2	0	3
Israël	0	0	5	1	0	4
Italie	1	0	4	3	0	2
Japon	2	1	2	3	0	2
Luxembourg	1	0	4	1	0	4
Mexique	0	0	5	2	0	3
Norvège	2	1	2	3	0	2
Nouvelle-Zélande	0	0	5	1	0	4
Pays-Bas	0	2	3	1	0	4
Pologne	0	0	5	1	0	4
Portugal	1	1	3	2	0	3
République slovaque	2	0	3	3	0	2
République tchèque	1	0	4	4	0	1
Royaume-Uni	1	0	4	3	0	2
Slovénie	0	0	5	1	0	4
Suède	0	2	3	1	1	3
Suisse	2	1	2	3	0	2
Turquie	0	0	5	3	0	2
UE	1	0	4	2	0	3
Afrique du Sud	1	1	3	2	0	3
Brésil	0	0	5	1	0	4
Chine	0	0	5	2	0	3
Inde	0	0	5	2	0	3
Indonésie	1	0	4	3	0	2
Russie	1	0	4	1	0	4

Note : Les données empiriques officielles sur lesquelles repose cette analyse ont exclusivement trait aux effets à long terme des politiques structurelles sur les inégalités de revenus. La distinction entre effets à court terme et à long terme se fonde sur l'hypothèse que les effets induits par certaines réformes sur les inégalités de salaires se matérialisent plus rapidement que leurs répercussions positives sur l'équité en matière d'emploi.

avantages procurés dépasse celle des coûts totaux actuels et futurs des dommages causés. Il n'est possible de parvenir à une croissance durable que si les considérations environnementales sont dûment prises en compte dans les décisions des agents

### Graphique 2.4. La croissance du PIB dans les pays de l'OCDE et les BRIICS s'est accompagnée d'une montée des pressions exercées sur l'environnement

Croissance entre le niveau de 1990 et la moyenne de 2006-10, sauf indication contraire (pourcentage de variation)



1. PIB à prix constants, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2005.
2. Croissance entre le niveau de 1990 et la moyenne de 2005, 2008 et 2010.
3. Croissance entre 1995 et 2005 pour le contenu en CO<sub>2</sub> de la consommation et entre 1995 et 2009 pour le contenu en CO<sub>2</sub> de la production.
4. Croissance entre le niveau de 1990 et la moyenne de 2005-10. Données limitées à la Chine et à la Russie pour les BRIICS ; Estonie, Israël et Slovaquie non inclus dans l'agrégat OCDE.
5. Ne comprend pas les prélèvements d'eau destinés à l'industrie et à des usages agricoles. Pour l'OCDE, croissance entre les niveaux de 1990-95 et de 2005-08. Pour les BRIICS, Brésil non inclus et croissance entre les niveaux de 1990-95 et de 2005-09 (années connues uniquement).

Sources : OCDE, *Indicateurs de croissance verte*, Agence internationale de l'énergie (AIE), et *Bases de données Aquastat* de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775744>

économiques (OCDE, 2011b). Dans la pratique, toutefois, la tarification et la réglementation des externalités environnementales et de l'utilisation des ressources naturelles sont souvent inadaptées, ce qui signifie qu'une croissance plus forte se traduira probablement par des pressions environnementales accrues, qui risquent de remettre en question sa durabilité.

Au vu de ce qui précède, les préoccupations relatives aux effets environnementaux des réformes structurelles favorables à la croissance sont justifiées. Malgré tout, il n'est souvent pas simple d'évaluer a priori les répercussions de ces réformes sur l'environnement, et cette difficulté tient principalement aux éléments suivants :

- *La conception de la réforme.* Les résultats en matière d'environnement dépendent souvent des détails de la réforme et de sa mise en œuvre ; or, dans la plupart des cas, les recommandations formulées dans *Objectif croissance* ne sont pas suffisamment détaillées pour qu'il soit possible d'en évaluer précisément les effets sur l'environnement.
- *Le cadre général de l'action publique.* Les politiques existantes, en particulier les politiques environnementales, et leurs interactions ont souvent une influence déterminante sur le résultat des réformes. On peut citer comme exemples les mécanismes existants de tarification des services fournis par les actifs naturels, la prévalence de subventions à des activités préjudiciables à l'environnement (comme l'utilisation de combustibles fossiles) ou la rigueur de la réglementation environnementale et son application, tant au niveau national qu'à l'étranger.
- *Les différents types d'effets environnementaux.* Les effets induits peuvent varier compte tenu de la diversité des externalités environnementales, et ils sont souvent difficiles à évaluer

et à comparer. Il peut y avoir des arbitrages à opérer, par exemple, entre la pollution locale et les émissions (à l'échelle mondiale), ou entre la pollution atmosphérique et les changements d'affectation des terres. Une complication supplémentaire tient à la nécessité de comparer des effets environnementaux qui peuvent se produire en des lieux et à des moments différents.

- *L'incertitude et les lacunes des connaissances.* Des zones d'ombre subsistent souvent concernant les effets de l'activité économique sur l'environnement, les effets de l'environnement sur l'activité économique et les effets de l'action publique, notamment parce que nombre d'entre eux peuvent ne se concrétiser qu'à long terme.

Nous évaluons dans la présente section les effets secondaires potentiels des priorités d'action retenues dans *Objectif croissance 2013* sur le milieu naturel. Bon nombre de ces priorités, qui ont pour but de maximiser le PIB par habitant, n'auront probablement pas d'effet direct sur l'environnement, au-delà de l'impact d'une plus forte croissance économique. Les mesures qui accroissent les coûts des activités préjudiciables à l'environnement – comme un alourdissement de la fiscalité environnementale (*réformes fiscales*), l'instauration de péages routiers et de redevances de congestion (*gestion des infrastructures*), la suppression progressive des subventions dommageables pour l'environnement et l'amélioration de l'application des lois (environnementales) (tableau 2.3) – peuvent conduire à une moindre utilisation de certains intrants environnementaux ou à une diminution de la pollution, par rapport au rythme d'expansion de l'activité économique (*croissance plus propre*) ou, dans certains cas, par rapport à son niveau (*PIB plus propre*). Aucune des mesures recommandées ne porte préjudice de manière directe et indiscutable à l'environnement. Il est cependant probable que de nombreuses priorités aient des effets sur l'environnement, mais ceux-ci sont ambigus et difficiles à cerner a priori, pour les raisons susmentionnées. Dans les paragraphes qui suivent, nous examinons les priorités en question une par une, en soulignant les conséquences potentielles pour l'environnement.

### **Réformer le système fiscal**

Une des priorités les plus courantes est de rendre la structure fiscale plus favorable à la croissance, en allégeant l'imposition des revenus, en particulier celle des revenus du travail, et en privilégiant d'autres sources de recettes qui créent moins de distorsions, comme les impôts immobiliers, les taxes sur la consommation et la fiscalité environnementale (tableau 2.4, à peu près un tiers des pays). On peut considérer que cette dernière option constitue une approche « gagnant-gagnant », qui favorise la croissance tout en réduisant l'empreinte écologique, dans la mesure où une fiscalité environnementale plus lourde devrait décourager les activités préjudiciables à l'environnement ou écologiquement non viables (OCDE, 2010c). Les effets positifs induits sur l'environnement peuvent toutefois être affaiblis à l'échelle mondiale par des phénomènes éventuels de fuites de carbone transfrontalières et d'émissions accrues dues au transport international (OCDE, 2010d), certaines activités économiques étant transférées dans des pays où les normes environnementales sont moins strictes et leur application moins rigoureuse (encadré 2.2). Enfin, dans certains cas, des taxes environnementales nouvelles ou plus lourdes remplaceraient ou rendraient redondantes des règles environnementales existantes, limitant les effets positifs induits sur l'environnement.

Le poids relatif des recettes de taxes liées à l'environnement varie selon les pays (graphique 2.5) et va généralement en diminuant. Parmi les pays auquel il est recommandé

Tableau 2.3. **L'effet des priorités d'Objectif croissance sur l'environnement est souvent incertain**

	Nombre de recommandations susceptibles de se traduire par une croissance plus respectueuse de l'environnement	Nombre de recommandations susceptibles d'avoir un effet sur l'environnement, mais dont le sens dépend des conditions précises de mise en œuvre et du cadre de l'action publique	Nombre de recommandations ayant un effet direct limité, voire aucun, sur l'environnement
Allemagne	1	0	4
Australie	2	0	3
Autriche	1	1	3
Belgique	1	1	3
Canada	1	1	3
Chili	0	0	5
Corée	1	2	2
Danemark	0	1	4
Espagne	0	1	4
Estonie	1	0	4
États-Unis	1	1	3
Finlande	1	0	4
France	1	1	3
Grèce	0	1	4
Hongrie	1	1	3
Irlande	0	1	4
Islande	0	2	3
Israël	0	1	4
Italie	0	1	4
Japon	0	1	4
Luxembourg	0	1	4
Mexique	1	1	4
Norvège	0	1	4
Nouvelle-Zélande	1	1	3
Pays-Bas	0	1	4
Pologne	1	3	1
Portugal	0	1	4
République slovaque	0	1	4
République tchèque	1	0	4
Royaume-Uni	1	2	2
Slovénie	0	1	4
Suède	0	1	4
Suisse	1	1	3
Turquie	0	1	4
Union européenne	0	2	3
Afrique du Sud	0	1	4
Brésil	0	2	3
Chine	1	1	3
Inde	0	1	4
Indonésie	2	1	2
Russie	1	0	3

de recourir davantage à ces prélèvements, la France, la Belgique et les États-Unis tendent à se caractériser par des recettes fiscales liées à l'environnement relativement modestes (tant en proportion des recettes totales qu'en pourcentage du PIB), tandis que la Finlande, l'Estonie et la Corée se situent à l'autre extrémité du spectre. Force est de constater que les recettes de taxes liées à l'environnement proviennent pour l'essentiel des taxes sur les

Tableau 2.4. Les effets des recommandations d'Objectif croissance 2013 sur l'environnement

Recommandations d'Objectif croissance	Canaux potentiels	Pays pour lesquels une priorité concernant ce domaine figure dans Objectif croissance	
<b>A. Réformes qui sont susceptibles de rendre la croissance plus respectueuse de l'environnement</b>			
<b>Politique fiscale</b>	Refondre la structure fiscale en substituant aux prélèvements sur les revenus des taxes aux effets de distorsion plus réduits (notamment des écotaxes).	+ Une fiscalité environnementale plus lourde est susceptible de réduire les activités préjudiciables à l'environnement.	AUT, BEL, CAN, CZE, EST, FIN, FRA, DEU, HUN, KOR, POL, CHE, USA
<b>Politiques relatives aux infrastructures et aux industries de réseau</b>	Instaurer des péages de congestion/une tarification routière.	+ Susceptible de réduire l'utilisation des routes et les émissions connexes, notamment la pollution locale.	AUS, CHE, GBR, NZL
<b>Autres domaines de l'action publique</b>	Réduire les subventions énergétiques (combustibles fossiles).	+ Baisse de la consommation d'énergie, d'où une diminution des émissions de GES et de la pollution locale.	IDN
	Renforcer l'État de droit.	+ Peut contribuer à améliorer la mise en œuvre des politiques environnementales.	CHN, MEX, IDN, RUS
<b>B. Réformes ayant un impact indéterminé sur les performances environnementales, parce que le résultat dépend de leurs modalités de mise en œuvre ou en raison d'effets de compensation</b>			
<b>Politique fiscale</b>	Élargir les bases d'imposition et réduire les dépenses fiscales.	+ Des avantages fiscaux liés à des comportements polluants (comme les trajets domicile-travail en voiture, le chauffage au charbon) peuvent être supprimés. – Des avantages fiscaux liés à des activités plus propres (comme les trajets domicile-travail en transport public) peuvent être supprimés.	DNK, FRA, DEU, GRC, ITA
<b>Politiques relatives aux infrastructures et aux industries de réseau</b>	Réduire les obstacles à l'entrée et renforcer la concurrence dans les industries de réseau (comme les secteurs de l'énergie ou des chemins de fer).	+ Peut favoriser l'entrée de producteurs et fournisseurs plus efficaces (et éventuellement plus propres), notamment de producteurs d'énergie renouvelable ou d'entreprises ferroviaires. Réduire le contrôle des prix peut faire diminuer la consommation de certains utilisateurs (d'énergie, par exemple) et les externalités environnementales connexes. – En cas de tarification inadéquate des externalités environnementales, peut faciliter l'entrée de producteurs moins respectueux de l'environnement. Des prix plus bas peuvent entraîner une hausse de la consommation (effets rebonds). +/- Complication supplémentaire due à la présence du système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'Union européenne dans certains pays (encadré 2.2).	AUT, BEL, BRA, CHN, CAN, EU, FRA, GRC, HUN, ISL, IND, IDN, IRL, ISR, KOR, MEX, NZL, POL, PRT, SVK, SVN, ZAF, TUR
	Améliorer les prestations de services d'infrastructure et la gestion des infrastructures	+ Un accroissement de l'offre de transports publics et de leur efficacité est susceptible de réduire les émissions connexes. Atténuer les problèmes de congestion en améliorant quantitativement et qualitativement les infrastructures peut réduire la pollution locale et favoriser l'entrée de producteurs plus propres (faisant appel, par exemple, aux énergies renouvelables). Des infrastructures nouvelles ou rénovées peuvent réduire les pertes d'électricité et les fuites d'eau, et se traduire par une amélioration de la qualité de l'eau. – Une augmentation de l'offre de services d'infrastructure (en matière routière ou aéroportuaire, par exemple) est susceptible d'en accroître l'utilisation, contribuant du même coup à une hausse des émissions liées aux transports. La construction d'infrastructures exigera souvent des changements d'affectation des terres (entraînant des mesures de déboisement, par exemple).	AUS, BRA, CAN, GBR, EU, IND, IDN, NZL, POL

Tableau 2.4. **Les effets des recommandations d'Objectif croissance 2013 sur l'environnement** (suite)

Recommandations d'Objectif croissance	Canaux potentiels	Pays pour lesquels une priorité concernant ce domaine figure dans Objectif croissance	
<b>B. Réformes ayant un impact indéterminé sur les performances environnementales, parce que le résultat dépend de leurs modalités de mise en œuvre ou en raison d'effets de compensation</b>			
<b>Autres domaines de l'action publique</b>	Réduire les aides aux producteurs agricoles	+ Susceptible de limiter l'excès d'offre, de réduire les émissions de GES (résultant, par exemple, de l'élevage) et l'utilisation d'engrais/pesticides. Peut également faire diminuer la demande de terres affectées à l'agriculture (intensive). – La diminution des aides à l'agriculture biologique peut freiner le développement d'une agriculture plus propre, et une dépendance croissante à l'égard des importations risque d'entraîner un transfert de pollution (et d'émissions) à l'étranger, ainsi qu'une hausse de la pollution due aux transports internationaux.	EU, ISL, KOR, JPN, NOR, TUR, CHE, USA
	Simplifier les lois relatives à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, réduire les obstacles à la mobilité.	+ Des règles d'urbanisme moins strictes (dans le secteur du commerce de détail, par exemple) pourraient se traduire par une amélioration de la structure du trafic. Laisser davantage de terres en friche (au lieu de les affecter à des usages agricoles, par exemple) peut améliorer la biodiversité, etc. – Les changements d'affectation des terres sont souvent susceptibles d'être préjudiciables à l'environnement (s'ils se traduisent, par exemple, par des mesures de déboisement, une réduction du potentiel de services environnementaux).	CHN, IND, IDN, LUX, NLD, POL, SWE, GBR
	Assouplir la réglementation des loyers et réduire les aides au logement.	+ Peut réduire les déplacements domicile-travail en voiture et les émissions connexes, si les individus s'installent plus près de leur lieu de travail. – Peut accroître les déplacements domicile-travail en voiture et les émissions connexes, pour autant que les individus s'éloignent de leur lieu de travail et que l'offre de transports publics soit insuffisante.	DNK, LUX, NLD, POL, SWE

carburants (plus de 70 % en moyenne, principalement dans le secteur du transport), produits qui, dans certains pays, sont sans doute déjà taxés au-delà des externalités environnementales (et autres) qu'ils génèrent<sup>20</sup>. En revanche, de nombreuses possibilités de taxer les externalités environnementales sont négligées ou mal exploitées, et diverses formes de subventions destinées à des activités préjudiciables à l'environnement peuvent être considérées comme une fiscalité (environnementale) négative<sup>21</sup>.

Dans les recommandations de réformes formulées en matière fiscale, il est aussi fréquemment préconisé d'élargir les bases d'imposition en supprimant des dépenses fiscales et des taux différenciés (Allemagne, Danemark, France, Grèce et Italie). Les effets sur l'environnement dépendront de la nature des exonérations éliminées. Les pays appliquent, pour diverses raisons, de nombreux régimes d'imposition spécifiques à des activités préjudiciables à l'environnement, comme les trajets domicile-travail en voiture, l'octroi de voitures de société, l'utilisation de combustibles à forte intensité d'émission de carbone (comme le charbon, les huiles lourdes, etc.) et l'utilisation de pesticides ou d'engrais, tandis qu'un certain nombre d'avantages fiscaux peuvent être accordés à des activités favorables à l'environnement, comme les transports publics et les modes de chauffage plus propres et à plus haute efficacité énergétique.

### Encadré 2.2. Certains aspects environnementaux peuvent être difficiles à évaluer dans le contexte des politiques nationales

La pollution et l'épuisement des ressources naturelles peuvent se produire à différents niveaux (local, national, régional ou mondial) et peuvent être influencés par les courants d'échanges internationaux. Les mesures recommandées dans *Objectif croissance*, centrées sur les politiques nationales et les résultats nationaux en matière de croissance, seront souvent difficiles à évaluer dans ce contexte.

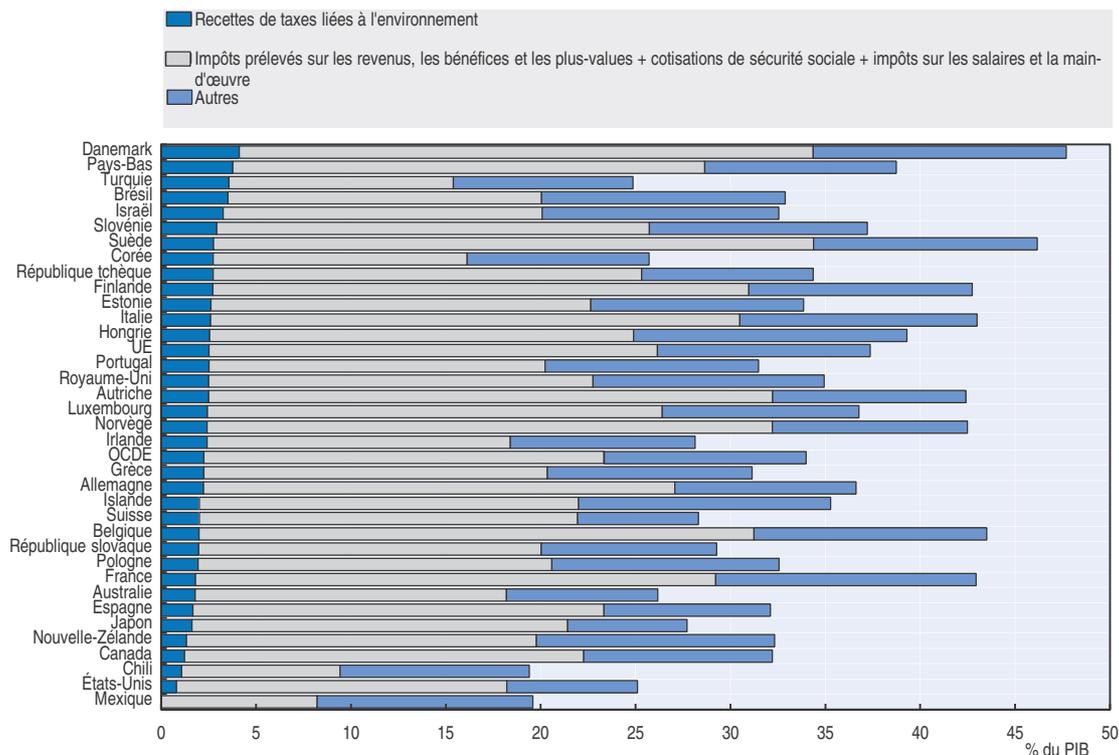
En ce qui concerne les problèmes régionaux ou mondiaux, la durabilité des ressources à gestion partagée passe par la maîtrise de la pression commune exercée sur l'environnement – les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cas du changement climatique ou les prises de poissons dans le cas de la pêche, par exemple – tandis que la répartition entre pays est moins importante, du moins du point de vue de l'environnement. En principe, cela signifie qu'il n'est pas absolument nécessaire de réduire les émissions dans chaque pays, et certains pays peuvent avoir, ou acquérir, un avantage comparatif dans une production à forte intensité d'émissions, dans les limites de la pression environnementale globale qui est considérée comme durable. En fait, du point de vue de l'efficacité économique globale, le bon sens voudrait que les réductions d'émissions aient lieu là où elles coûtent le moins cher.

Les fuites d'émissions transfrontalières et la relation entre échanges, croissance et environnement bénéficient d'une grande attention depuis les années 70 (voir, par exemple, Copeland et Taylor, 2004, ou Baker et al., 2007), mais il n'y a guère de consensus sur l'importance du phénomène. En principe, les conditions naturelles et les choix de la société peuvent signifier que les externalités environnementales sont évaluées différemment selon les pays, ce qui peut expliquer le manque de coordination en matière de gestion des ressources et des risques environnementaux à l'échelle régionale ou mondiale.

Dans le cas des trente pays européens – l'Union européenne à vingt-sept (UE27) plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein – où à peu près la moitié des émissions de CO<sub>2</sub> est plafonnée, avec des permis qui se négocient dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SEQE) de l'UE, les mécanismes de tarification devraient garantir la réduction correspondant au plafond défini pour la zone tout entière, et ce à un coût uniforme. Tout instrument additionnel spécifiquement national utilisé pour réduire les émissions en dessous du plafond peut les faire diminuer dans un pays donné, mais, tant que le plafond est contraignant, cela ne changera rien aux émissions globales. Par conséquent, les mesures facilitant, par exemple, l'entrée de producteurs d'énergie renouvelable – qui peuvent avoir d'autres avantages divers – n'auront aucun effet sur le niveau des émissions totales. En abaissant le prix des émissions, de telles mesures additionnelles peuvent cependant procurer des avantages qui, pour être moins tangibles, n'en sont pas forcément moins importants, comme celui de favoriser la fixation future d'un plafond plus strict (Braathen, 2011).

### **Améliorer les prestations de services d'infrastructure et la gestion des infrastructures**

Améliorer les prestations de services d'infrastructure ou la gestion des infrastructures est une priorité pour plusieurs pays. Les effets induits sur l'environnement par les mesures recommandées dépendront de leurs modalités précises de mise en œuvre. Dans les pays où il est préconisé de mettre en place des redevances de congestion ou des péages routiers en vue de renforcer l'efficacité économique et la croissance (Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Suisse), ces effets seront sans doute favorables à l'environnement, leur ampleur dépendant des tarifs pratiqués ainsi que de l'existence de solutions de rechange,

Graphique 2.5. **Le poids relatif des recettes de taxes liées à l'environnement varie suivant les pays**Moyenne sur la période 2008-10<sup>1</sup>

1. Moyenne pour 2008-09 pour le Canada et la République slovaque.

Sources : OCDE, Base de données des Statistiques des recettes publiques, et Base de données de l'OCDE et de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) sur les instruments employés dans la politique de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, [www.oecd.org/env/policies/database](http://www.oecd.org/env/policies/database).

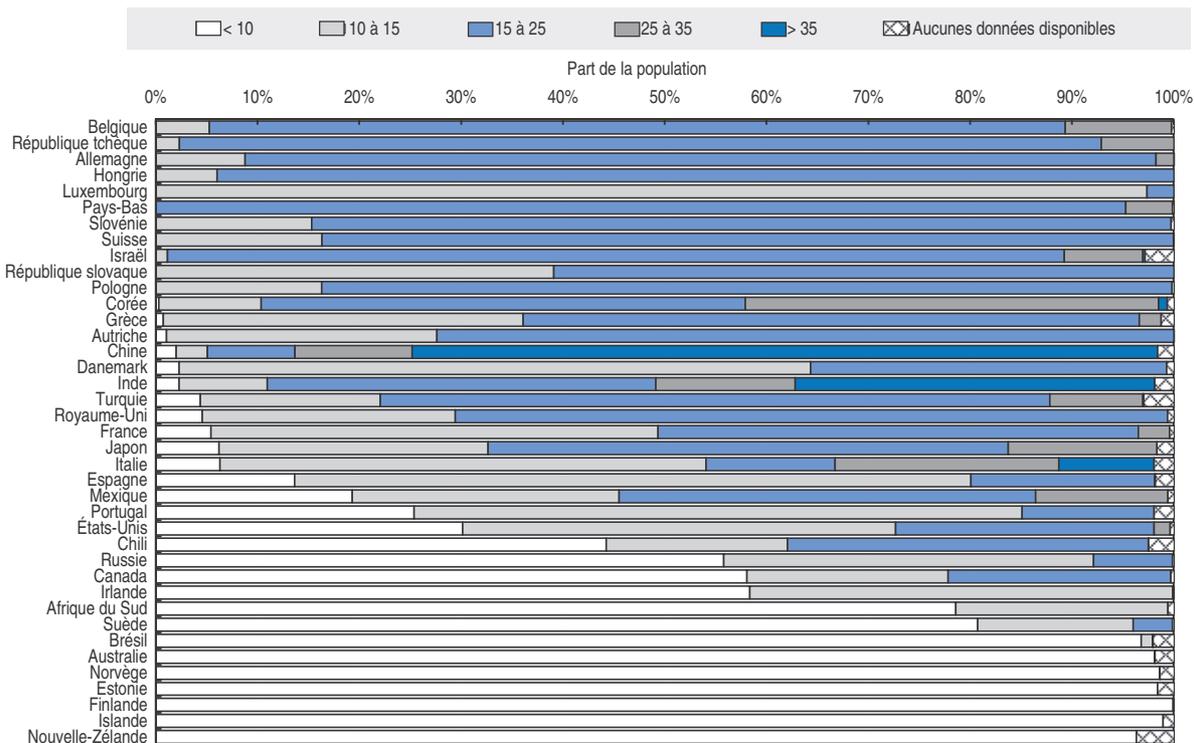
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775763>

comme des transports publics, des véhicules plus économes ou des possibilités de télétravail. Ces mesures auront sans doute des retombées positives à la fois à l'échelle mondiale (diminution des émissions de CO<sub>2</sub> dues à la combustion de carburants) et plus localement, en termes de réduction de la pollution locale et des pressions qui s'exercent en faveur de l'affectation de nouvelles terres aux infrastructures.

Il est recommandé, sous des formes diverses, à un certain nombre de pays de l'OCDE et de BRIICS d'améliorer les conditions et les possibilités d'investissement, afin de développer les infrastructures et d'en rehausser la qualité (tableau 2.4). En général, l'extension des infrastructures de réseau passe par l'affectation de nouvelles terres à ces infrastructures et encourage leur utilisation, ce qui accroît les externalités correspondantes. Une multiplication des routes ou des aéroports entraînera une augmentation du trafic, et l'extension des réseaux d'électricité dans des pays comme l'Inde ou l'Indonésie<sup>22</sup> accroîtra la consommation d'électricité produite à partir de combustibles fossiles. Toutefois, l'investissement dans des solutions d'infrastructure améliorées et plus économes (comme les transports publics ou les rocades) peut aider à réduire les goulets d'étranglement qui sont source de congestion, contribuant ainsi à atténuer la pollution locale dans les zones urbaines, par exemple, qui constitue un sérieux problème dans de nombreux pays (graphique 2.6). Il peut être nécessaire d'investir dans les réseaux d'électricité et les installations de stockage pour réduire les pertes et recevoir l'énergie

### Graphique 2.6. La pollution atmosphérique pose problème dans nombre de BRIICS et de pays de l'OCDE

Exposition de la population à des niveaux dangereux de concentration en PM<sub>2,5</sub>, moyennes annuelles sur 2001-06<sup>1</sup>



Note : Graphique élaboré à partir de données satellitaires et des chiffres de population correspondant au niveau de découpage inférieur aux régions de niveau territorial 2 (TL2) dans la typologie régionale de l'OCDE.

1. Seuils de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en microgrammes de particules fines d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM<sub>2,5</sub>). L'exposition à une pollution atmosphérique correspondant à un niveau de concentration en PM<sub>2,5</sub> supérieur à 10 microgrammes par mètre cube est considérée par l'OMS comme un facteur d'augmentation sensible des risques sanitaires.

Source : OCDE (2011), *Panorama des régions de l'OCDE 2011*, Éditions OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775782>

produite à partir de sources renouvelables intermittentes, comme l'énergie éolienne ou solaire. Dans les pays en développement, l'accès aux réseaux d'électricité peut se substituer à des générateurs diesel très polluants, réduisant ainsi les dommages globaux causés à l'environnement. De même, des infrastructures améliorées et plus efficaces de distribution d'eau et de traitement des eaux usées peuvent réduire les fuites et améliorer la qualité de l'eau. En cas d'extension des infrastructures, les arbitrages potentiels à opérer entre les effets induits sur l'environnement et les objectifs économiques et de développement, ainsi que les risques liés au verrouillage de technologies polluantes à long terme, soulignent la nécessité de réaliser une étude d'impact sur l'environnement approfondie dans le cadre du processus de planification et de prise de décisions, afin de veiller à ce que les avantages l'emportent sur les coûts potentiels d'effets défavorables (OCDE, Banque mondiale et PNUE, 2012), et de fixer des prix adéquats, pour empêcher qu'une sous-tarification ne se traduise par une surexploitation des réseaux.

#### Réduire les obstacles à l'entrée et intensifier la concurrence dans les industries de réseau

De nombreuses priorités visent à renforcer la concurrence dans les industries de réseau, notamment la réduction des obstacles à l'entrée (qui constitue une priorité pour la

moitié environ des pays, tableau 2.4). Dans la mesure où elles ont pour effet de faire baisser les prix, dans les secteurs énergétique et ferroviaire, par exemple, les mesures préconisées peuvent stimuler la demande par « effet rebond ». Dans les pays caractérisés par une sous-tarifification des externalités environnementales (en raison de subventions préjudiciables à l'environnement, par exemple), cela entraînera des conséquences négatives supplémentaires pour l'environnement, car il en résultera un avantage concurrentiel injustifié pour la fourniture d'énergie à partir de sources moins respectueuses de l'environnement.

Globalement, plus la tarification et la réglementation des externalités environnementales sont strictes dans un pays, plus il y a de chances pour que la réduction des obstacles à l'entrée et le renforcement de la concurrence profitent à des fabricants ou à des fournisseurs de services plus propres et plus efficaces. Une diminution des prix relatifs du transport ferroviaire de voyageurs et de fret peut se traduire par un transfert de trafic au détriment du transport routier, ce qui peut avoir des effets nets positifs sur l'environnement. Dans les pays européens participant au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SEQE) de l'UE, une baisse des prix de l'électricité n'entraînera pas d'augmentation des émissions totales (tant que le plafond fixé dans ce système reste contraignant) ; en fait, elle pourrait même les faire évoluer à la baisse si, par exemple, les ménages cessaient de se chauffer et de cuisiner au moyen de combustibles fossiles, qui ne sont soumis à aucun mécanisme de plafonnement des émissions, et passaient à l'électricité, pour laquelle les émissions sont couvertes par le SEQE (encadré 2.2). Par ailleurs, la libéralisation du secteur de l'électricité peut lever des obstacles implicites à l'expansion des énergies renouvelables, comme en Belgique et en France, par exemple, où les effets du soutien généralisé à ces énergies sont limités par les obstacles à l'accès au réseau (OCDE, 2011d et 2012b). De même, les recommandations visant à améliorer l'intégration des marchés de l'électricité (au Canada et entre pays de l'Union européenne) peuvent faciliter l'entrée de nouveaux acteurs et améliorer la compétitivité des producteurs d'énergie renouvelable (Benatia et al., 2013).

### ***Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture***

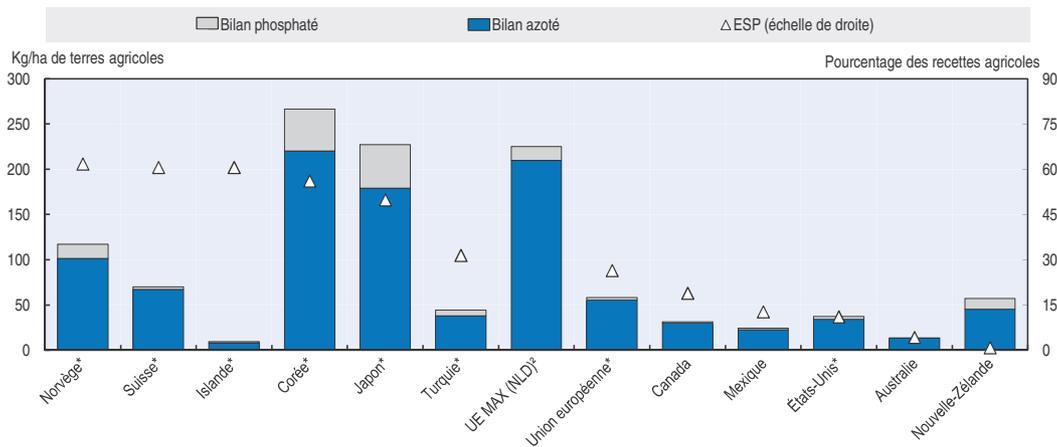
L'agriculture a un impact important sur l'environnement et le soutien aux producteurs, en particulier les aides liées à la production, peut amplifier ses effets négatifs en la matière (OCDE, 2005 ; 2008b). Le soutien aux producteurs peut, par exemple, favoriser une hausse des niveaux de production, l'affectation de terres supplémentaires à l'agriculture, ou l'utilisation plus intensive d'engrais et de pesticides. Cependant, certains dispositifs de soutien existants sont conçus de façon à limiter certains des effets négatifs induits sur l'environnement, par exemple en encourageant des pratiques agricoles plus durables (du point de vue de l'environnement), ou en étant subordonnés à des améliorations environnementales (comme des mesures de reboisement). La réduction de la protection des producteurs nationaux, quoique bénéfique pour la croissance et très vraisemblablement pour l'environnement du pays considéré, peut aussi déboucher sur un accroissement des transferts transfrontaliers de dommages environnementaux et une hausse des émissions dues au transport international.

Actuellement, réduire le soutien aux producteurs est une priorité pour la croissance en Corée, aux États-Unis, en Islande, au Japon, en Norvège, en Suisse et dans l'Union européenne. Dans le cas de la Turquie, il est recommandé de découpler les aides de la production et de réduire l'importance des mesures de soutien des prix. Dans la majorité

des pays concernés, un niveau de soutien élevé va de pair avec de forts excédents d'éléments nutritifs (graphique 2.7), qui sont responsables de la pollution locale des eaux et des sols, et qui seraient sans doute réduits si ce soutien était supprimé.

### Graphique 2.7. L'agriculture exerce de fortes pressions sur l'environnement, en particulier dans les pays où le niveau de soutien aux producteurs est élevé

Estimations du soutien aux producteurs (ESP) et bilans d'éléments nutritifs dans les pays de l'OCDE, 2005-08<sup>1</sup>



1. Le symbole \* indique que la réduction du soutien aux producteurs dans l'agriculture est une des priorités recommandées au pays considéré.
2. UE MAX (NLD) indique quel est le pays de l'Union européenne où l'excédent azoté est le plus élevé (en l'occurrence, les Pays-Bas). On ne dispose pas de données par pays sur les ESP pour les États membres l'UE.

Sources : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs et Base de données des indicateurs de croissance verte.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775801>

### Réduire les subventions à l'énergie

Une réduction marquée des subventions aux combustibles fossiles, recommandée par exemple en Indonésie, est une solution « gagnant-gagnant » en ce sens qu'elle permet de stimuler la croissance du PIB tout en améliorant les résultats obtenus du point de vue de l'environnement. Les subventions aux combustibles fossiles encouragent le gaspillage d'énergie, brouillent les signaux du marché et sapent la compétitivité des technologies sobres en énergie ou plus propres, notamment en matière d'énergies renouvelables (AIE, OPEP, OCDE et Banque mondiale, 2011). De ce fait, elles contribuent à des niveaux plus élevés d'émissions de GES et de pollution atmosphérique. En Indonésie, ces subventions représentent plus de 15,8 milliards USD par an, soit à peu près 2¼ pour cent du PIB (sur la base du niveau moyen des subventions à la consommation d'énergie sur la période 2008-10)<sup>23</sup>.

### Réformer le marché du logement et la réglementation foncière

En vue de renforcer le PIB, il est recommandé à plusieurs pays de prendre des mesures concernant la réglementation foncière et le marché du logement. Des réformes de la législation relative à l'aménagement du territoire et au zonage et des procédures de délivrance des permis de construire modifieront sans doute l'utilisation des terres et la structure des transports ainsi que divers effets induits sur l'environnement liés à ces activités, notamment sur la pollution, les émissions de gaz à effet de serre et la biodiversité. Pour autant que ces réformes réduisent la superficie des terres laissées à la « nature », elles auront sans doute des effets négatifs, mais leur impact global dépendra de

la façon dont les considérations relatives à l'environnement seront prises en compte dans les procédures d'aménagement de l'espace, les politiques de transport, les politiques concernant l'étalement urbain et les codes de construction. Une réserve analogue a trait aux effets d'une réduction des subventions à l'accession à la propriété et d'un assouplissement de la réglementation des loyers, qui influenceront à long terme sur les évolutions observées en matière de logement et de déplacements domicile-travail.

### **Les conditions générales d'une croissance verte**

Pour un grand nombre de pays, les recommandations formulées dans *Objectif croissance* n'ont pas d'impact direct clair sur l'intensité d'utilisation des services environnementaux, mais elles sont importantes pour faciliter le passage à une croissance verte sur le long terme. Ces politiques générales consistent à :

- Intensifier la concurrence et abaisser les barrières à l'entrée et à la sortie *dans le domaine de la réglementation des marchés de produits*.
- Réformer le marché du travail en vue d'améliorer sa capacité d'ajustement aux problèmes à régler et aux possibilités à exploiter sur le plan économique.
- Améliorer les politiques de l'éducation afin de renforcer la disponibilité et de faciliter l'embauche de travailleurs ayant des qualifications appropriées.
- Lever les obstacles à l'investissement, tant national qu'étranger, et améliorer l'environnement des entreprises.
- Améliorer les conditions générales de l'innovation et mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus efficaces en matière de recherche-développement (R-D) afin de stimuler le développement et le déploiement effectifs de nouvelles technologies plus propres – un aspect essentiel pour assurer une croissance plus forte conjuguée à des externalités environnementales viables.

De bonnes politiques structurelles générales renforceront probablement la réactivité des agents économiques à la tarification des externalités environnementales et à la réglementation relative à l'environnement en améliorant la transmission des signaux de prix et la réaffectation efficiente des ressources. De même, il sera essentiel d'appliquer de manière adéquate les lois et règlements sur l'environnement pour améliorer les performances environnementales. À cet égard, les recommandations faites à la Chine, à l'Indonésie, au Mexique et à la Russie d'améliorer l'application des lois réduiront sans doute aussi les pressions exercées par la croissance sur l'environnement.

### **Les effets des priorités sur les finances publiques et les comptes extérieurs**

Un des facteurs ayant contribué à la gravité de la crise a été l'accumulation préalable d'amples déséquilibres budgétaires et des paiements courants intenable, dus en partie à des volumes de crédit excessifs alimentés par les flux de capitaux, qui ont été à l'origine d'une instabilité financière grandissante. Ces déséquilibres budgétaires et extérieurs se sont quelque peu résorbés au cours des deux ou trois dernières années, et compte tenu des engagements pris de manière générale et – dans certains cas – des pressions exercées par les marchés en faveur de l'assainissement des finances publiques, les déséquilibres budgétaires devraient continuer de diminuer au cours des prochaines années. Cependant, en ce qui concerne les déséquilibres des paiements courants, il est encore difficile de déterminer jusqu'à quel point la récente amélioration est imputable à des facteurs conjoncturels plutôt que structurels. Pour autant qu'elles se répercutent sur l'épargne et

l'investissement à l'échelle macroéconomique, les priorités de réformes structurelles mises en avant pour renforcer la productivité et l'emploi ont aussi des conséquences sur les déséquilibres extérieurs, sans qu'il soit possible de dire si elles contribueront ou non à les réduire encore. La présente section met en évidence l'impact probable sur les déficits publics et les déséquilibres des paiements courants des mesures recommandées aux pays de l'OCDE et aux BRIICS dans les domaines d'action considérés comme prioritaires pour chaque pays et qui sont indiqués au chapitre 1.

Bien que les préoccupations relatives aux éléments de fragilité financière portent aussi sur l'état du secteur financier, nous n'examinons pas dans le présent chapitre la mesure dans laquelle les recommandations d'action en faveur de la croissance contribuent à étayer ou à saper la stabilité du secteur financier. En effet, s'il est vrai que certaines politiques structurelles ont un impact sur la stabilité du secteur financier (voir encadré 2.3), celles qui ont les effets les plus importants portent sur des domaines précis de l'action publique concernant ce secteur – comme la surveillance bancaire et les règles macroprudentielles – qui exigent une étroite coordination internationale. Ces politiques font donc l'objet d'un traitement distinct dans *Objectif croissance*, dans la mesure où elles correspondent à des priorités communes à tous les pays.

### Encadré 2.3. L'effet des priorités d'action sur la stabilité financière

Les politiques structurelles propices au renforcement de la croissance peuvent aussi favoriser la stabilité financière à travers leur impact sur les flux de capitaux internationaux. Des travaux récents ont montré que les restrictions à l'investissement direct étranger (IDE), la réglementation des marchés de produits et les distorsions inhérentes au système fiscal influent sur la structure du compte d'opérations financières, ce qui se répercute sur la probabilité d'apparition d'une crise (OCDE, 2012c). Cet effet vient s'ajouter à celui de déséquilibres macroéconomiques tels que des distorsions de taux de change ou des situations budgétaires non viables<sup>1</sup>.

On observe que les obstacles à l'investissement direct étranger (IDE) et une réglementation stricte des marchés de produits accroissent la probabilité de déclenchement d'une crise bancaire systémique, en favorisant une recomposition des engagements extérieurs marquée par un recul de l'IDE et une montée en puissance de la dette bancaire. À cet égard, les recommandations qui vont dans le sens d'une réduction de ces obstacles sont susceptibles de renforcer la stabilité financière, même si leur contribution sera sans doute modeste dans la plupart des cas.

La structure de la fiscalité peut aussi influencer sur la composition du compte d'opérations financières. De nombreux pays autorisent des déductions fiscales plus importantes au titre des paiements d'intérêts qu'au titre des dividendes ou des plus-values, ce qui introduit un biais en faveur de l'emprunt dans le financement des entreprises, y compris en faveur des emprunts extérieurs, ce qui, là encore, accentue le risque de crise. Par conséquent, la suppression de ce biais dans la fiscalité des sociétés qui favorise le financement par emprunt, recommandée par exemple dans le cas de l'Australie, peut étayer la stabilité financière.

**Encadré 2.3. L'effet des priorités d'action sur la stabilité financière (suite)**

Dans le même ordre d'idées, le régime d'imposition préférentiel dont bénéficient les propriétaires occupants, notamment sous forme de déductions fiscales au titre des intérêts hypothécaires sans imposition parallèle des loyers imputés, peut favoriser une expansion excessive du crédit au secteur non financier, contribuant à la formation de bulles dans le secteur du logement, et entraînant du même coup une augmentation du poids relatif de la dette extérieure et de la probabilité de déclenchement d'une crise bancaire systémique<sup>2</sup>. La suppression des régimes d'imposition spécifiques appliqués aux propriétaires occupants, telle qu'elle est recommandée pour un certain nombre de pays, irait aussi dans le sens d'une plus grande stabilité financière.

1. Les réformes des marchés de capitaux, les dispositifs nationaux de surveillance bancaires et les règles macroprudentielles destinés à réduire la fragilité du système financier ne font pas partie des priorités cernées pour les différents pays dans *Objectif croissance*, car il s'agit d'un domaine dans lequel s'impose une action collective, et non des initiatives isolées (voir l'encadré 1.1 dans *Objectif croissance 2011*).
2. De plus en plus d'études montrent qu'un accroissement rapide du crédit intérieur peut laisser prévoir une crise ultérieure (Gourinchas et Obstfeld, 2012 ; Jordà, Schularick et Taylor, 2011 ; Schularick et Taylor, 2012 ; Borio et Lowe, 2002).

Des réformes structurelles qui améliorent le solde budgétaire peuvent aussi contribuer à réduire les déficits des paiements courants en rehaussant le taux d'épargne à l'échelle macroéconomique. Pour examiner leurs conséquences sur le compte des opérations courantes, nous étudions dans cette section l'impact des réformes structurelles sur les taux d'épargne et d'investissement publics et privés, et prenons donc en compte les effets liés aux variations du solde budgétaire.

**Les conséquences budgétaires des priorités d'action**

Les réformes structurelles favorables à la croissance peuvent avoir à la fois un effet direct et un effet indirect sur les budgets publics. Elles ont un effet direct lorsque leur mise en œuvre requiert des ressources publiques supplémentaires ou – plus rarement – se traduit d'abord par des coupes dans les dépenses ou des augmentations de recettes. Cet effet direct variera donc suivant les recommandations. Quant à l'effet indirect, son ampleur différera probablement selon que les réformes stimulent la croissance en agissant principalement sur l'emploi ou sur la productivité (Elmeskov et Sutherland, 2012). Dans les deux cas, il en résulte une augmentation des recettes publiques due à l'expansion de la base d'imposition. Toutefois, les réformes qui renforcent la croissance principalement par le biais de gains de productivité accroîtront aussi les dépenses publiques pour autant que les salaires dans les secteurs public et privé progressent plus ou moins en parallèle, et que les transferts sociaux soient calculés en proportion du revenu (comme les pensions de retraite ou les allocations de chômage, qui sont déterminées à partir de taux de remplacement, par exemple). L'effet indirect net sur le budget sera vraisemblablement modéré, sauf peut-être si des gains d'efficacité sont réalisés directement dans les activités du secteur public.

Par contre, lorsque la croissance est renforcée principalement par le biais d'une élévation durable des taux d'emploi, l'effet indirect sera plus probablement une augmentation durable du solde budgétaire, à condition que les gains d'emploi soient concentrés dans le secteur privé (OCDE, 2010f). Dans ce cas, les composantes salariale et non salariale des dépenses du secteur public diminuent en proportion du PIB, en plus de la

réduction potentielle des transferts sociaux, comme les prestations de chômage ou de retraite. Des estimations fondées sur la sensibilité passée des recettes et dépenses publiques aux variations de l'emploi semblent indiquer qu'une hausse durable de 1 point de pourcentage du taux d'emploi pourrait se traduire par une amélioration durable du solde budgétaire comprise entre 0.3 et 0.8 point de PIB. Les pays qui semblent devoir en profiter le plus sont ceux où le niveau initial des dépenses du secteur public est élevé en proportion du PIB (comme les pays d'Europe continentale et les pays nordiques).

Les possibilités de gains budgétaires liées aux réformes sont donc considérables – en particulier pour les pays où les taux d'emploi sont relativement bas – mais l'ampleur globale de ces gains dépendra aussi de l'effet budgétaire direct des mesures recommandées en vue d'accélérer la croissance, c'est-à-dire du volume de ressources publiques à engager au départ pour mettre en œuvre la réforme considérée. Les principales recommandations d'action susceptibles d'avoir un effet direct important sur le budget sont recensées dans le tableau 2.5, avec les pays concernés par les propositions de réformes. Les recommandations sont regroupées en fonction du problème précis auxquelles elles se rapportent et du sens de leur effet budgétaire direct. Les mesures préconisées dans le domaine de la fiscalité étant conçues de manière à être initialement neutres du point de vue des recettes, les recommandations recensées dans le tableau 2.5 sont celles qui

Tableau 2.5. **Les effets des recommandations d'Objectif croissance 2013 sur les dépenses publiques**

Recommandations d'action d'Objectif croissance		Pays pour lesquels une priorité concernant ce domaine figure dans Objectif croissance
<b>A. Réformes de nature à entraîner une augmentation des dépenses publiques</b>		
<b>Mesures destinées à relever le taux d'activité</b>	Accroître l'offre de services (abordables) de garde d'enfants. Réformer le système de prélèvements et de prestations et mettre en place des prestations liées à l'exercice d'un emploi pour valoriser le travail. Élargir la couverture et/ou relever les taux de remplacement des prestations d'assurance-chômage.	CHL, CZE, IRL, JPN, KOR, SVK, CHE, GBR, JPN, KOR, NLD, CHL, IDN, ITA, JPN, KOR, TUR
<b>Mesures destinées à renforcer les incitations à la recherche d'emploi et à améliorer les résultats</b>	Intensifier les politiques d'activation, telles que les programmes d'assistance à la recherche d'emploi et/ou les aides ciblées à l'emploi.	IRL, FIN, FRA, GRC, LUX, PRT, SVK, ESP, ZAF, USA
<b>Mesures destinées à favoriser le développement du capital humain et l'acquisition de compétences</b>	Garantir l'adéquation des ressources et des infrastructures du système scolaire. Réduire l'inégalité des chances face à l'éducation en accroissant les ressources consacrées aux élèves issus de milieux défavorisés aux niveaux de l'enseignement primaire et secondaire. Renforcer les taux d'inscription et réduire les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Développer l'enseignement et la formation professionnels et/ou les rendre plus efficaces.	MEX, IND, ZAF, CHN, CZE, FRA, IDN, NZL, PRT, SVK, ZAF, USA, CHN, DEU, BRA, EST, FRA, GBR, HUN, ITA, NZL, PRT, SVK, ZAF, ESP, CHE, TUR
<b>Mesures destinées à stimuler l'investissement et la productivité</b>	Renforcer les investissements en infrastructures publiques. Renforcer les aides à l'investissement dans la recherche-développement (R-D).	BRA, IDN, POL, AUS, EST, IRL, RUS
<b>B. Réformes offrant des possibilités de réduction des dépenses publiques</b>		
<b>Mesures destinées à relever le taux d'activité</b>	Réduire les taux de remplacement des prestations d'assurance chômage et les rendre dégressives dans le temps. Relever l'âge légal de la retraite et/ou fermer les voies d'accès à la retraite anticipée. Réduire la durée du congé parental. Revoir les conditions d'accès aux régimes d'invalidité et réévaluer régulièrement la capacité de travail des bénéficiaires de prestations.	FIN, LUX, NLD, AUT, FIN, HUN, LUX, POL, SLO, CZE, SVK, DNK, EST, NLD, NOR, POL, SWE, GBR, USA
<b>Mesures destinées à favoriser le développement du capital humain et l'acquisition de compétences</b>	Mettre en place des droits d'inscription dans l'enseignement supérieur (ou majorer les droits existants) ainsi qu'un système de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs.	AUT, CAN, CHL, CZE, DEU, EST, FRA, POL, SVK, ESP, CHE, SVN
<b>Mesures destinées à renforcer la productivité</b>	Revoir le fonctionnement du secteur public afin d'améliorer l'efficacité et la qualité de ses prestations. Supprimer progressivement les subventions à l'agriculture, à l'énergie et au logement. Élargir la portée des redevances d'utilisation dans le domaine des infrastructures routières.	CZE, GRC, HUN, ISL, NZL, RUS, CHE, GBR, USA, DNK, EU, ISL, IDN, JPN, KOR, LUX, NOR, POL, CHE, USA, AUS, NZL, GBR

influent sur les dépenses publiques. Cela dit, si elle est neutre à court terme, la recommandation la plus courante en matière de fiscalité – modifier la structure fiscale en allégeant les impôts directs (les impôts sur le travail et sur le capital) pour alourdir les impôts indirects (les taxes sur la consommation et la fiscalité environnementale et immobilière) – peut améliorer les soldes budgétaires sur le long terme, pour autant qu'elle entraîne à la fois un renforcement de l'emploi et de l'efficacité de l'économie dans son ensemble.

Parmi toutes les recommandations ayant pour principal objet de rehausser les taux d'emploi, celles qui visent à renforcer la création d'emplois, notamment par des réformes des réglementations du marché du travail et des marchés de produits et des systèmes de négociations salariales, sont moins susceptibles d'avoir un effet direct important sur le plan budgétaire. En revanche, les recommandations visant à renforcer le taux d'activité ainsi qu'à améliorer les incitations à la recherche d'emploi et à la rendre plus efficace peuvent avoir des conséquences notables, qui sont exposées dans le tableau 2.5.

- Parmi les diverses mesures préconisées en vue de rehausser les taux d'activité, celles qui concernent les femmes plus directement, comme l'offre de services de garde d'enfants et les réformes du système de prélèvements et de prestations, peuvent avoir un coût budgétaire direct considérable<sup>24</sup>. Les recommandations visant à élargir la couverture ou à relever les taux de remplacement des prestations d'assurance chômage impliquent aussi une augmentation des transferts publics directs, dont l'ampleur dépend non seulement du niveau et de l'évolution du chômage, mais aussi de la question de savoir si des ressources supplémentaires sont requises pour administrer le programme. À l'inverse, les deux mesures le plus couramment recommandées pour renforcer le taux d'activité des seniors – relever l'âge de la retraite et fermer les voies d'accès à la retraite anticipée – peuvent déboucher sur de substantielles économies budgétaires directes.
- Plusieurs pays confrontés à des taux de chômage élevés, avec une forte proportion de chômeurs de longue durée, se voient recommander de renforcer les politiques actives du marché du travail, en particulier les programmes d'aide à la recherche d'emploi et de formation. Or, le coût budgétaire direct de ces mesures peut être élevé. À titre d'illustration, des analyses empiriques semblent indiquer que le taux de chômage moyen des pays de l'OCDE pourrait être réduit de 1 point de pourcentage si les dépenses consacrées aux PAMT étaient portées au niveau observé en Suède (OCDE, 2007)<sup>25</sup>. Dans la plupart des pays où cela est recommandé, les dépenses courantes au titre des services de placement sont inférieures de 0.1 à 0.2 point de PIB au niveau qu'elles atteignent en Suède, l'écart étant particulièrement grand en Afrique du Sud, aux États-Unis, en Grèce, au Luxembourg et en République slovaque. En Finlande et au Luxembourg, des dépenses d'activation plus élevées pourraient être en partie financées à court terme grâce aux économies découlant d'une réduction du niveau et de la durée de versement des allocations de chômage, telle qu'elle est recommandée pour ces pays (tableau 2.5).

Comme indiqué plus haut, l'effet indirect (à long terme) des réformes destinées à rehausser la productivité sur les budgets publics n'est pas clair, car l'augmentation des recettes fiscales qui en résulte est généralement compensée, au moins en partie, par des dépenses plus élevées. Cela étant, la plupart des recommandations visant à améliorer la productivité n'ont guère d'impact budgétaire direct, et certaines peuvent même entraîner des compressions de dépenses.

- Dans les pays où une telle mesure est recommandée, une réduction des subventions à l'agriculture (Corée, Islande, Japon, Norvège, Suisse et Union européenne), à l'énergie

(Indonésie) et au logement (Danemark, États-Unis, Luxembourg et Pologne) permettra une économie budgétaire directe, même si des compensations sont offertes aux ménages à bas revenu, comme cela est proposé dans le cas de l'énergie. Il en va de même pour les recommandations de mettre en place des redevances d'utilisation des services publics ou d'en élargir la portée, en particulier pour les droits d'inscription dans l'enseignement supérieur (12 pays) et les péages routiers (Australie, Nouvelle-Zélande, et Royaume-Uni).

- En principe, les réformes destinées à renforcer l'efficacité des administrations publiques, recommandées pour plusieurs pays (voir tableau 2.5), amélioreront aussi directement la situation budgétaire. À court terme, toutefois, ces mesures pourraient entraîner des coûts initiaux s'il faut investir dans des équipements modernes et dans la réorganisation des activités.
- Dans d'autres pays, un certain nombre de mesures préconisées en vue de renforcer le capital humain et la productivité ont effectivement un coût budgétaire direct. Tel est notamment le cas des propositions consistant à accroître les investissements publics dans les infrastructures matérielles (comme les établissements scolaires) et dans l'innovation (R-D), ainsi qu'à consacrer davantage de ressources à l'éducation, en particulier pour aider les jeunes issus de milieux défavorisés et élargir l'accès à l'enseignement et à la formation professionnels.

### ***L'effet produit par les priorités d'action sur les comptes de transactions courantes via leur impact sur l'épargne et l'investissement***

Dans l'optique de la comptabilité nationale, un excédent ou un déficit des paiements courants dans un pays se traduit par un écart correspondant entre épargne et investissement intérieurs, ainsi que par un solde compensatoire du compte de capital. Dans bien des cas, les réformes structurelles ont des effets sur l'épargne et l'investissement publics et privés et, partant, sur le solde extérieur (voir OCDE, 2011e ; Fournier et Koske, 2010). Les principales recommandations susceptibles d'entraîner une amélioration ou une dégradation du solde des transactions courantes sont recensées dans le tableau 2.6.

### ***Les politiques du marché du travail et d'aide au revenu influent sur les comptes de transactions courantes principalement via leur impact sur l'épargne***

Une des principales raisons pour lesquelles les ménages épargnent est le désir de se constituer une réserve financière pour parer à l'éventualité d'une baisse soudaine de revenu – par suite d'une perte d'emploi, par exemple – ou pour faire face à des dépenses imprévues, notamment en cas de problème de santé nécessitant des soins coûteux et non remboursés. Presque tous les pays de l'OCDE sont dotés d'une assurance sociale assez étendue contre ces risques, même si la couverture et la générosité du système varie d'un pays à l'autre. Une autre motivation essentielle de l'épargne est de permettre un maintien de la consommation au même niveau après la vie active. À cet égard, le comportement des individus et des ménages en matière d'épargne dépend aussi de la nature des systèmes publics de retraite, et de la question de savoir si le niveau de revenu qu'ils assurent après la vie active est considéré ou non comme suffisant.

Dans ces conditions, on peut s'attendre à ce que les réformes qui influent sur la couverture et le niveau de la protection sociale aient un impact sur le solde des paiements courants à court et moyen termes, puisqu'elles déterminent la nécessité pour les ménages

Tableau 2.6. **Les effets des recommandations d'Objectif croissance 2013 sur les soldes des paiements courants**

Recommandations d'action d'Objectif croissance			Pays pour lesquels une priorité concernant ce domaine figure dans Objectif croissance
<b>A. Réformes susceptibles d'entraîner une dégradation du solde des paiements courants</b>			
<b>Mesures destinées à rehausser le taux d'activité</b>	Réformes destinées à élargir la couverture de la protection sociale et à la renforcer, en particulier s'agissant de la portée des allocations de chômage. Réformes destinées à rehausser le taux d'activité des femmes, consistant notamment à refondre les systèmes de prélèvements et de prestations et à améliorer l'accès à des services de garde d'enfants d'un coût abordable. Relever l'âge de la retraite afin de rehausser le taux d'activité des seniors.	Contribue à la dégradation du solde des paiements courants en réduisant l'épargne de précaution des ménages. Contribue également à faire diminuer l'épargne de précaution en permettant aux ménages de diversifier leurs sources de revenus. Réduit l'épargne privée, les travailleurs ayant des années d'activité supplémentaires pour se constituer un revenu pour la retraite.	CHL, IDN, ITA, JPN, KOR, TUR CHE, CHL, CZE, DEU, GBR, IRL, ISR, JPN, NLD, SVK, FIN, HUN, LUX, SLO
<b>Mesures destinées à stimuler l'investissement et la productivité</b>	Favoriser les investissements publics et privés en infrastructures publiques. Renforcer le soutien à l'innovation. Réduire les obstacles aux échanges et à l'investissement direct étranger.	Contribue à rehausser l'investissement total à court et moyen termes. L'épargne devrait également augmenter à mesure que sont réalisés des gains de productivité, mais moins que l'investissement.	BRA, IND, IDN, POL, AUS, EST, IRL, RUS AUS, CAN, IND, IDN, JPN, KOR, MEX, NZL, RUS
<b>Mesures destinées à réduire les obstacles à la concurrence dans les secteurs de services</b>	Réformes de la réglementation des marchés de produits visant à réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau ainsi que dans le commerce de détail et les services professionnels.	Contribue à la dégradation du solde des paiements courants en faisant augmenter l'investissement privé à court terme.	Tous les pays sauf CZE, EST, NLD, SWE, CHE, GBR, USA
<b>Mesures destinées à améliorer l'affectation des ressources</b>	Réformes visant à renforcer l'importance du secteur financier, sa sophistication et sa résilience, consistant notamment à intensifier la concurrence dans le secteur bancaire et à améliorer la réglementation.	Contribue à la dégradation du solde des paiements courants essentiellement en faisant augmenter l'investissement, mais aussi en réduisant l'épargne dans les pays où le système financier est sous-développé.	BRA, CHN, IDN.
<b>B. Réformes susceptibles d'entraîner une amélioration du solde des paiements courants</b>			
<b>Mesures destinées à renforcer les incitations à la recherche d'emploi</b>	Réformes des droits à prestations se traduisant par une réduction de l'accès à ces prestations et/ou une diminution de leur niveau (prenant la forme, par exemple, d'une fermeture des voies d'accès anticipé à la retraite, d'une révision à la baisse des pensions de retraite, ou d'une réduction du niveau ou de la durée de versement des allocations de chômage).	Contribue à l'amélioration du solde des paiements courants en faisant augmenter non seulement l'épargne publique, mais aussi l'épargne de précaution des ménages.	CAN, FIN, HUN, LUX, NLD, POL, SLO
<b>Mesures destinées à renforcer la compétitivité et l'efficacité</b>	Transfert de charge fiscale du travail et du capital vers la consommation, la propriété immobilière et les activités préjudiciables à l'environnement.	Contribue à l'amélioration du solde des paiements courants en faisant augmenter l'épargne privée davantage que l'investissement à court terme. Cet effet peut se dissiper à moyen terme.	DNK, FIN, HUN, JPN, KOR, NOR, SWE, USA

de constituer une épargne de précaution et de mettre de l'argent de côté en vue de la retraite. Des résultats d'études empiriques récents montrent que cet effet est le plus marqué dans le cas des dépenses publiques de santé, mais ils mettent aussi en lumière certains effets des allocations de chômage et des pensions sur l'épargne (Kerdrain et al., 2010).

- Dans les pays caractérisés par un marché du travail à deux vitesses et de faibles taux d'activité pour certains groupes, ou par un taux d'emploi dans le secteur formel qui reste largement inférieur à la moyenne, une des priorités d'action mises en avant consiste à rehausser le niveau et la durée de versement des allocations de chômage (au Chili et en Indonésie, par exemple) ou à étendre leur couverture aux travailleurs mal protégés (comme en Corée, en Italie, au Japon et en Turquie). Étant donné que ces mesures réduisent la nécessité de constituer une épargne de précaution, elles entraîneront probablement un recul de l'épargne privée à court et moyen termes. Par ailleurs, comme elles impliquent aussi une augmentation des transferts publics, leur impact sur

l'épargne totale, et donc sur le compte des transactions courantes, pourrait être encore plus important, selon que ces mesures sont financées ou non et, si oui, suivant leurs modalités de financement.

- Inversement, dans les pays où la conception et l'étendue de la protection sociale ont affaibli les incitations à la recherche d'emploi ou favorisé les sorties précoces de la population active, les réformes préconisées contribueront sans doute à renforcer l'épargne privée de précaution. Il est recommandé, par exemple, de réduire le niveau et la durée des aides au revenu accordées aux chômeurs (en Belgique, en Finlande, en France, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Portugal, par exemple) ou de restreindre l'accès aux régimes d'invalidité (notamment en Autriche, au Danemark, en Estonie, aux États-Unis, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne et au Royaume-Uni). Comme ces mesures peuvent aussi contribuer à accroître l'épargne publique, on peut s'attendre à ce qu'elles améliorent le solde des paiements courants.
- Dans un certain nombre de pays (tels que le Chili, la Corée, l'Irlande, le Japon, les Pays-Bas, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suisse), les mesures recommandées afin de rehausser le taux d'activité des femmes, consistant à réformer les systèmes de prélèvements et de prestations ou à améliorer l'accès à des services de garde d'enfants d'un coût abordable, pourraient faire baisser l'épargne des ménages. En effet, dès lors que leurs sources de revenus se diversifient, les ménages peuvent moins ressentir le besoin de constituer une épargne de précaution. Toutefois, l'ampleur de cet effet pourrait être modérée par le fait que certaines de ces mesures sont souvent ciblées sur les ménages modestes, qui ont déjà une capacité d'épargne limitée.
- Des réformes du système de santé sont préconisées aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse, mais dans la plupart des cas, les mesures recommandées visent essentiellement à réduire les coûts par le biais de gains d'efficience. L'effet de ces réformes sur l'épargne privée est donc loin d'être clair, mais dans la mesure où il peut en résulter une diminution des dépenses publiques, l'épargne totale pourrait s'en trouver accrue.
- Dans les pays où une réforme des systèmes généraux de retraite est considérée comme une priorité, il est recommandé le plus souvent de retarder l'âge de la retraite (en Finlande, en Hongrie, au Luxembourg et en Slovénie, par exemple), ce qui réduira probablement l'épargne privée, au moins temporairement, puisque les travailleurs auront des années d'activité supplémentaires pour se constituer un revenu suffisant pour la retraite. À moyen terme, cependant, cet effet sur l'épargne totale et le compte des transactions courantes peut être largement compensé par l'impact favorable de la réforme sur l'épargne publique.

***Les politiques relatives aux marchés de produits et aux marchés de capitaux influent principalement sur les comptes de transactions courantes via leur impact sur l'investissement***

Les recommandations qui visent à renforcer les incitations à investir dans le capital physique, les actifs incorporels (capital humain et capital intellectuel) et les infrastructures publiques auront tendance à dégrader le solde des paiements courants, que les mesures correspondantes soient enregistrées dans les comptes nationaux comme investissement (actifs corporels) ou comme consommation (avec pour corollaire un recul de l'épargne, comme dans le cas de nombreux actifs incorporels). Les recommandations formulées dans ces domaines sont majoritairement axées sur l'utilisation plus efficiente des ressources existantes et sur l'amélioration du rendement des investissements – ce qui implique que

leur effet sur l'investissement total et le solde des paiements courants ne se fera sans doute sentir qu'à moyen terme – mais certaines des mesures préconisées pourraient entraîner une augmentation à court terme des ressources investies, tant publiques que privées.

- C'est le cas, par exemple, des recommandations qui visent directement à stimuler l'investissement en infrastructures (Brésil, Inde, Indonésie et Nouvelle-Zélande) ou à renforcer le soutien à l'innovation (Australie, Estonie, Irlande et Russie). Dans le domaine de l'éducation, les recommandations visant à assurer l'adéquation des ressources dont disposent les établissements scolaires (Mexique, Turquie, Inde et Indonésie) pourraient aussi nécessiter un accroissement à court terme des ressources publiques ou privées.
- Dans un certain nombre de pays, un allègement de la fiscalité des sociétés est préconisé dans le cadre d'une réforme plus générale du système d'imposition. Cette mesure étant favorable à l'investissement privé, elle tendrait à dégrader le solde des paiements courants. Cependant, comme la réforme plus générale susmentionnée passe par une refonte de la structure fiscale consistant à alléger l'impôt sur les sociétés pour alourdir les taxes sur la consommation, elle réduit aussi le prix des produits d'origine nationale par rapport à ceux des produits importés (effet de « dévaluation fiscale »), ce qui peut entraîner une amélioration du solde extérieur et du solde des paiements courants à court terme<sup>26</sup>. Sachant que l'effet induit sur la compétitivité est susceptible d'être entamé par des ajustements de taux change nominaux, cet effet pourrait être plus marqué pour les pays de la zone euro.
- Pour les pays où cela est recommandé (voir tableau 2.6), la suppression des obstacles à l'investissement direct étranger (IDE) devrait entraîner une progression de l'investissement intérieur total, encore que l'ampleur de l'effet global dépende de la question de savoir si cette recommandation s'applique à l'ensemble des activités économiques ou à un secteur précis.
- Une série de mesures recommandées pour la plupart des pays consiste à réformer la réglementation des marchés de produits, afin d'ouvrir la voie à des gains d'efficacité découlant d'une intensification de la concurrence. En favorisant l'entrée d'entreprises nouvelles, des réductions de prix et une augmentation de la demande, un environnement plus concurrentiel peut stimuler l'investissement, en particulier s'il s'accompagne d'un allègement de la charge réglementaire (Alesina et al., 2005). Cela dit, la diminution des marges des entreprises peut, en réduisant leur capacité d'autofinancement, déprimer l'investissement, du moins à court terme. Étant donné que bon nombre des recommandations visant à réduire les obstacles réglementaires à la concurrence sont ciblées sur des secteurs spécifiques, la question de savoir lequel de ces effets prédominera au départ dépendra sans doute de caractéristiques de la branche d'activité considérée telles que la structure de marché en place et son exposition à des évolutions technologiques rapides. Ainsi, l'ouverture des marchés dans les secteurs dominés par de grandes entreprises en place (publiques ou privées) peut conduire dans un premier temps à une restructuration et donc à une baisse temporaire de l'investissement. Cela dépendra peut-être aussi de la question de savoir si les mesures de réduction des obstacles à la concurrence touchent principalement les secteurs exportateurs, ou les autres. Dans le cas des secteurs exposés aux échanges internationaux, une intensification de la concurrence peut entraîner une amélioration du solde extérieur par le biais de la compétitivité. Cependant, la majorité des

recommandations concerne des secteurs tels que les industries de réseau, les services professionnels et le commerce de détail, dont l'exposition au commerce international est, dans la plupart des cas, relativement faible. En tout état de cause, les résultats de travaux empiriques laissent à penser que la libéralisation des marchés de produits (mesurée par une baisse de l'indicateur de réglementation des marchés de produits de l'OCDE) tend, en moyenne, à stimuler l'investissement global même à court terme, mais que cet impact est limité (Kerdrain et al., 2010).

Pour autant qu'elles entraînent effectivement des gains de productivité futurs, ces recommandations contribueraient à accroître encore l'investissement à moyen terme, ce qui tendrait à dégrader le solde des paiements courants. L'effet net induit sur ce dernier dépend donc de l'impact éventuel sur l'épargne. En principe, les ménages ordinaires pourraient anticiper des gains futurs de productivité (et de revenu) et porter leur consommation à un niveau supérieur à leurs revenus du moment. Ce comportement de lissage de la consommation réduirait l'épargne à court terme, et entraînerait du même coup une dégradation supplémentaire du solde des paiements courants (Fournier et Koske, 2010; Vogel, 2011). Dans la pratique, toutefois, cet effet n'est pas confirmé par les éléments empiriques disponibles, qui semblent plutôt indiquer qu'une productivité plus élevée est généralement associée à une augmentation de l'épargne privée et totale, aussi bien à court terme qu'à moyen terme, ce qui signifie que les ménages ajustent progressivement leur consommation au fur et à mesure que leurs revenus s'améliorent. Par conséquent, compte tenu de cette augmentation simultanée de l'épargne et de l'investissement, l'effet net des réformes propices au renforcement de la productivité sur le solde des paiements courants est susceptible d'être limité à court terme ; néanmoins, elles pourraient déboucher sur un déficit se creusant progressivement au fil du temps, à mesure que la consommation rattrape le revenu et que l'effet stimulant exercé initialement sur l'épargne se dissipe en partie<sup>27</sup>.

Les réformes visant à favoriser le développement du secteur financier peuvent accroître l'investissement en améliorant l'accès à des sources de crédit plus diversifiées et moins coûteuses, ce que confirment généralement les données empiriques. Étant donné que, par ailleurs, les études empiriques mettent généralement en évidence un impact négatif ou nul du développement du secteur financier sur l'épargne, l'effet net sera sans doute une dégradation du solde des paiements courants. Favoriser le développement et le renforcement de l'efficacité du secteur financier est considéré comme une priorité pour un certain nombre de BRIICS. Cependant, les recommandations formulées à cet égard portent plus précisément sur des distorsions liées à l'action publique, comme celles qui concernent les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs (Chine), les mécanismes de crédit administré (Brésil, Inde), la prédominance des établissements financiers publics (Chine) ou leur exposition limitée à la concurrence (Brésil), qui ont pu contribuer à une mauvaise affectation des capitaux. Par conséquent, l'effet global de la suppression de ces distorsions sur l'investissement et le solde des paiements courants ne sera peut-être pas très important, du moins à court terme.

### ***Évaluer l'impact global des mesures en faveur de la croissance sur les soldes des paiements courants***

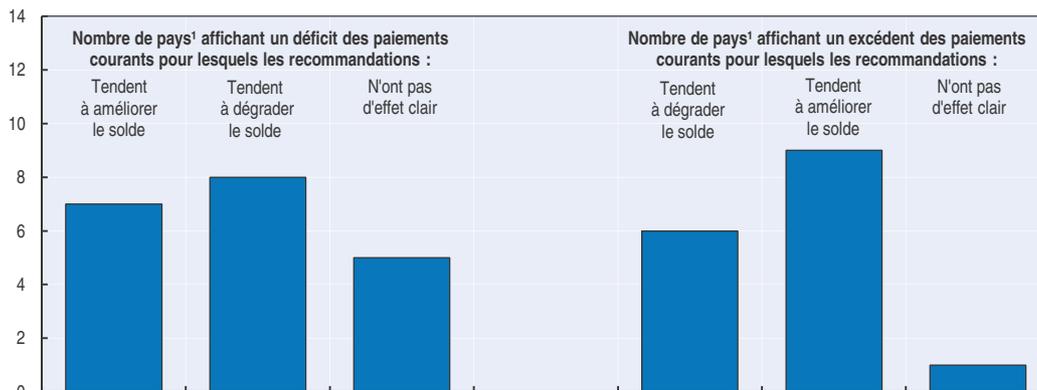
Le tableau 2.7 offre une vue d'ensemble, pour les différents pays, de l'effet probable à court terme des réformes recommandées sur le compte des transactions courantes. Comme dans le cas des inégalités de revenus et de l'environnement (voir plus haut), le

Tableau 2.7. **Nombre de priorités d'Objectif croissance 2013 de nature à entraîner une dégradation ou une amélioration du solde des paiements courants**

	Nombre de recommandations de nature à entraîner une dégradation du solde des paiements courants	Nombre de recommandations de nature à entraîner une amélioration du solde des paiements courants	Nombre de recommandations ayant un effet indéterminé sur le solde des paiements courants
Allemagne	2	1	2
Australie	2	1	2
Autriche	1	2	2
Belgique	1	1	3
Canada	2	1	2
Chili	2	0	3
Corée	2	1	2
Danemark	1	2	2
Espagne	1	1	3
Estonie	0	2	3
États-Unis	0	1	4
Finlande	1	2	2
France	1	1	3
Grèce	0	1	4
Hongrie	0	3	2
Irlande	3	0	2
Islande	1	0	4
Israël	1	1	3
Italie	0	2	3
Japon	2	1	2
Luxembourg	1	2	2
Mexique	2	0	3
Norvège	0	2	3
Nouvelle-Zélande	2	0	3
Pays-Bas	0	3	2
Pologne	1	2	2
Portugal	1	2	2
République slovaque	1	0	4
République tchèque	1	1	3
Royaume-Uni	1	0	4
Slovénie	0	2	3
Suède	0	2	3
Suisse	1	1	3
Turquie	2	0	3
Afrique du Sud	1	2	2
Brésil	1	2	2
Chine	2	0	3
Inde	3	0	2
Indonésie	1	1	3
Russie	1	2	2

Le tableau indique uniquement quel est le sens probable des effets induits, et il n'est aucunement tenté d'en évaluer l'ampleur. Globalement, pour environ la moitié des réformes préconisées, il est difficile de déterminer a priori dans quel sens s'exercera l'effet produit sur le solde des paiements courants. L'autre moitié se répartit de façon plus ou moins égale entre celles qui entraînent une dégradation du solde des transactions courantes et celles qui sont plus susceptibles de contribuer à son amélioration. En reprenant ces résultats tels quels, sans tenir compte des éventuelles différences d'ampleur entre les effets produits, nous avons construit le graphique 2.8 pour illustrer la mesure

Graphique 2.8. **Les réformes recommandées ont un effet ambigu sur les déséquilibres des paiements courants**



1. Il s'agit des pays dont on estime que le solde des paiements courants a été supérieur à 1 point de PIB en 2012.

Source : OCDE, Base de données du n° 92 des *Perspectives économiques*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775820>

dans laquelle l'ensemble de recommandations formulées pourrait contribuer à atténuer des déséquilibres ou, au contraire, aller à l'encontre de cet objectif (donc se traduire par des arbitrages). Parmi les pays en déficit, le nombre de cas où les mesures recommandées correspondraient à des relations de complémentarité entre les objectifs poursuivis en matière de croissance et de compte des transactions courantes est presque le même que le nombre de cas où des arbitrages s'imposeraient. En ce qui concerne les pays qui affichent un excédent, il y aurait un peu plus de cas d'arbitrages que de cas de complémentarité, même si ce dernier groupe comprendrait des pays plus grands (comme l'Allemagne, la Corée et le Japon).

## Notes

1. Ces travaux se sont notamment traduits par la publication en 2011 du rapport *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être* (OCDE, 2011f) et l'élaboration d'un outil interactif d'évaluation du bien-être, baptisé « Votre indicateur du vivre mieux ».
2. Pour une analyse des limites du PIB comme mesure des niveaux de vie matériels et du bien-être, voir également le chapitre 6 du numéro 2006 d'*Objectif croissance* sur les « Indicateurs alternatifs du bien-être » (OCDE, 2006b). Certains indicateurs qui reposent sur une conception élargie du PIB, incluant la production non marchande, et qui peuvent ainsi se rapprocher davantage d'indicateurs du bien-être, ont été étudiés dans le numéro 2011 d'*Objectif croissance* (voir l'annexe 1 dans OCDE, 2011e). Voir également Jones et Klenow (2010) pour une synthèse statistique des flux de bien-être des pays.
3. Sur les inégalités de revenus, voir le chapitre 5 d'*Objectif croissance 2012*, OCDE (2011a) et OCDE (2008a) ; sur la croissance verte, voir OCDE (2011c), de Serres et al. (2010) et OCDE (2008b) ; sur les soldes budgétaires et des paiements courants, voir les chapitres 1 et 5 d'*Objectif croissance 2011* et Kerdrain et al. (2010).
4. Malgré ces difficultés, on trouvera au chapitre 9 d'OCDE (2011a) une tentative d'évaluation de l'effet redistributif des transferts en nature.
5. Étant donné que ce type de mesure peut aussi resserrer les liens avec le marché du travail des individus qui risquent le plus de se trouver au chômage – et améliorer du même coup le développement de leur capital humain et leur progression de carrière – l'effet induit sur les inégalités n'est peut-être pas aussi clair dans la perspective d'une vie entière.

6. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.
7. Pour un examen approfondi de l'arbitrage à opérer entre des taux d'emploi global plus élevés et une plus grande dispersion des salaires résultant de taux de remplacement moins généreux assurés par les allocations de chômage, d'une baisse du taux de syndicalisation et d'une diminution des taux de salaires minimums à médians, voir OCDE (2011a).
8. Cela suppose que la distribution des revenus de pension ne diffère pas trop de celle des revenus du travail. Or, dans plusieurs pays, les taux de remplacement assurés par les pensions sont en fait nettement plus importants au bas de l'échelle des revenus qu'aux niveaux plus élevés, ce qui semble indiquer que la distribution des revenus serait plus resserrée. Par ailleurs, dans dix pays de l'OCDE, la proportion d'individus se situant en dessous du seuil de pauvreté se révèle plus faible parmi les retraités que dans la population active (OCDE, 2011g).
9. Une étude récente a montré qu'une fois que les seniors perdent leur emploi, il peut être très difficile pour eux de retrouver du travail, surtout s'ils ont un faible niveau d'instruction, et que, lorsqu'ils trouvent un emploi, ils subissent généralement de fortes baisses de salaire (Johnson et Mommaerts, 2011).
10. Le taux de pauvreté relative des femmes est plus élevé que celui des hommes dans la plupart des pays de l'OCDE. La différence est plus marquée pour les femmes ayant atteint l'âge de la retraite que pour celles d'âge actif en raison du plus faible taux d'activité des femmes, surtout dans le passé (ce qui se traduit par des droits à pension moins importants), et de leur plus longue espérance de vie (OCDE, 2008a).
11. Voir, par exemple, Fournier et Koske (2012), ainsi que Ponthieux et Meurs (2005).
12. Voir le chapitre 1 du numéro 2011 d'*Objectif croissance* (OCDE, 2011e). Même s'il faut parfois jusqu'à une génération avant que la totalité des gains de PIB par habitant liés à ces réformes se concrétisent, de petites améliorations des qualifications de la main-d'œuvre peuvent déboucher sur des hausses considérables du PIB par habitant dans l'avenir (OCDE, 2010b).
13. Le sens de la variation des rendements relatifs dépend de nombreux facteurs, notamment de la substituabilité ou de la complémentarité entre les travailleurs à faible niveau de formation et les travailleurs à niveau d'instruction élevé.
14. Il faut aussi ne pas perdre de vue que, si les rendements du premier cycle de l'enseignement secondaire ont baissé au fil du temps, ceux de l'enseignement post-secondaire ont augmenté (Lemieux, 2006 ; Machado et Mata, 2001), signe que la demande de qualifications s'est accrue à un rythme plus rapide que l'offre, ce qui pourrait être lié au progrès technologique privilégiant les qualifications.
15. Des éléments empiriques laissent penser que les éventuels effets négatifs des droits de scolarité sur les taux d'inscription peuvent être entièrement compensés par une amélioration de l'aide financière apportée aux étudiants (OCDE, 2008c ; Heller, 1999). Pour un examen de la mise en œuvre pratique des programmes de prêts remboursables en fonction des revenus futurs et d'aide financière aux étudiants, voir OCDE (2008c). Par ailleurs, lorsqu'elle se traduit par une amélioration du financement des établissements d'enseignement supérieur, l'augmentation des droits de scolarité devrait s'inscrire dans un contexte où la gouvernance de ces établissements soit propice à une gestion transparente et responsable des fonds.
16. Il importe également d'instaurer de tels seuils pour éviter qu'une fiscalité immobilière plus lourde n'entraîne une hausse des loyers préjudiciable aux locataires ayant des ressources limitées.
17. Les taxes sur l'électricité et l'eau, par exemple, ont un caractère particulièrement régressif, tandis que les taxes d'immatriculation des véhicules automobiles et les taxes sur l'essence peuvent même être progressifs.
18. Dans ce cas, l'effet induit ne s'exerce pas sur la distribution des revenus mais sur les inégalités de consommation.
19. Dans le cas de l'Indonésie, des analyses de la Banque mondiale (2012) montrent qu'en 2009, 40 % des subventions à l'essence ont profité aux 10 % les plus riches et moins de 1 % aux 10 % les plus pauvres. Voir aussi AIE, OPEP, OCDE et Banque mondiale (2011) pour un examen circonstancié de la régressivité des subventions aux combustibles fossiles.
20. Il est souvent affirmé, par exemple, que tel est le cas dans de nombreux pays européens de l'OCDE (Parry et Small, 2005 ; Ley et Boccardo, 2010). Dans plusieurs pays de l'OCDE, on considère que les

droits d'accise sont supérieurs aux externalités liées à l'essence, mais qu'ils se traduisent par une sous-tarifcation du gazole (Égert, 2012). De plus, une grande partie des recettes de taxes liées à l'environnement provient de taxes sur les véhicules à moteur (plus de 20 % en moyenne).

21. Des recettes peuvent aussi résulter de la vente aux enchères de permis (d'émission) négociables (Duval, 2008 ; de Serres et al., 2010).
22. Selon l'AIE, quelque 370 millions d'Indiens et d'Indonésiens au total n'ont pas accès au réseau d'électricité (Base de données sur l'accès à l'électricité en 2009, AIE, 2011).
23. De manière plus générale, on estime que le soutien à la consommation de combustibles fossiles dans les pays de l'OCDE s'inscrit dans une fourchette approximative de 45 à 75 milliards USD par an (soit moins de 0.2 % du PIB), tandis qu'il dépasse 100 milliards USD dans les BRIICS (soit environ 1½ pour cent du PIB). Les chiffres relatifs aux aides aux combustibles fossiles octroyées dans les pays de l'OCDE et les BRIICS sont calculés à l'aide de méthodes différentes et ne sont donc pas directement comparables. Le chiffre concernant les BRIICS est une moyenne calculée pour la période 2008-10 selon la méthode de l'écart de prix (AIE, 2011). Les données concernant les pays de l'OCDE proviennent des inventaires des aides aux combustibles fossiles établis par l'Organisation (OCDE, 2011h).
24. Ainsi, des estimations empiriques fondées sur l'expérience passée de divers pays laissent penser qu'une hausse de 20 % des dépenses consacrées aux services de garde d'enfants pourrait être nécessaire pour rehausser d'un point de pourcentage le taux d'activité des femmes (Jaumotte, 2003).
25. Il s'agit d'un résultat moyen obtenu sur la base de l'expérience passée des pays de l'OCDE en matière de réformes. L'analyse montre que les pays ayant des dépenses d'activation plus élevées par travailleur sans emploi (exprimées en pourcentage du PIB par habitant) tendent à afficher des taux de chômage nettement plus bas (voir aussi Bassanini et Duval, 2006).
26. À court terme, dans l'hypothèse de dépenses publiques inchangées, la consommation privée devra baisser suffisamment par rapport aux revenus pour accompagner la hausse de l'investissement et des exportations, ce qui signifie que l'épargne privée devra augmenter davantage que l'investissement.
27. Cela concorde avec des éléments montrant qu'une plus forte croissance de la productivité tend à stimuler à la fois l'épargne et l'investissement à court et moyen termes, mais que l'effet induit sur l'épargne est moins fort que celui exercé sur l'investissement (Kerdrain et al., 2010).

## Bibliographie

- Alesina, A., et al. (2005), « Regulation and Investment », *Journal of the European Economic Association*, MIT Press, vol. 3, n° 4, pp. 791-825, MIT Press.
- AIE (Agence internationale de l'énergie) (2011), *World Energy Outlook*, Éditions OCDE.
- AIE, OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), OCDE et Banque mondiale (2011), « Joint Report to G20 Leaders on Fossil-Fuel and Other Energy Subsidies: An Update of the G20 Pittsburgh and Toronto Commitments ».
- Banque mondiale (2012), « Redirecting Spending », *Indonesia Economic Quarterly*, avril, Banque mondiale.
- Barker, T., et al. (2007), « Carbon Leakage from Unilateral Environmental Tax Reforms in Europe, 1995-2005 », *Energy Policy*, vol. 35, n° 12, décembre 2007, pp. 6281-6292.
- Bassanini, A. et R. Duval (2006), « Employment Patterns in OECD Countries: Reassessing the Role of Policies and Institutions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 486, Éditions OCDE.
- Benatia, D., N. Johnstone et I. Hašèiè (2013), « Effectiveness of Policies and Strategies to Increase the Capacity Utilisation of Intermittent Renewable Power Plants », *Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement* (à paraître).
- Borio, C. et P. Lowe (2002), « Assessing the Risk of Banking Crisis », *Bank for International Settlements Quarterly Review*, décembre, pp. 43-54.
- Bourlès, R. et al. (2012), « Do Product Market Regulations in Upstream Sectors Curb Productivity Growth: Panel Data Evidence for OECD Countries », *Journal of Economics and Statistics* (à paraître).

- Braathen, N.-A. (2011), « Carbon-Related Taxation in OECD Countries and Interactions between Policy Instruments », in *Environmental Taxation and Climate Change*, Critical Issues in Environmental Taxation series, Edward Elgar Publishing Limited.
- Chetty, R., et al. (2011), « How Does Your Kindergarten Classroom Affect Your Earnings? Evidence from Project Star », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 126, n° 4, pp. 1593-1660.
- Conway, P. et al. (2006), « Regulation, Competition and Productivity Convergence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 509, Éditions OCDE.
- Copeland, B.R. et M.S. Taylor (2004), « Trade, Growth and the Environment », *Journal of Economic Literature*, vol. 42, n° 1, mars, pp. 7-71.
- Duval, R. (2008), « A Taxonomy of Instruments to Reduce Greenhouse Gas Emissions and their Interactions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 636, Éditions OCDE.
- Égert, B. (2012), « Climate Change Policies in Poland: Minimising Abatement Costs », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 953, Éditions OCDE.
- Elmeskov, J. et D. Sutherland (2012), « Post-Crisis Debat Overhang: growth implications across countries », Document préparé pour la *Second International Research Conference 2012*, sur le thème « Monetary Policy, Sovereign Debt and Financial Stability: The New Trilemma », 1<sup>er</sup> et 2 février 2012, Mumbai, Banque de réserve de l'Inde (RBI, Reserve Bank of India).
- Fiori, G., et al. (2007), « Employment Outcomes and the Interaction between Product and Labor Market Deregulation: Are they Substitutes or Complements? », *IZA Discussion Papers*, n° 2770, Institute for the Study of Labor (IZA).
- Fournier, J.-M. et I. Koske (2010), « A Simple Model of the Relationship Between Productivity, Saving and the Current Account », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 816, Éditions OCDE.
- Fournier, J.-M. et I. Koske (2012), « Equality and Growth – Are They Compatible? Part 7. The Drivers of Labour Earnings Inequality – An Analysis based on Conditional and Unconditional Quantile Regressions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 930, Éditions OCDE.
- Gourinchas, P.-O. et M. Obstfeld (2012), « Stories of the Twentieth Century for the Twenty-First », *American Economic Journal: Macroeconomics*, 4(1), pp. 226-65.
- del Granado, J., D. Coady et R. Gillingham (2010), « The Unequal Benefits of Fuel Subsidies: a Review of Evidence for Developing Countries », *Document de travail du FMI*, WP/10/202, Fonds monétaire international.
- de Gregorio, J. et J. Lee (2002), « Education and Income Inequality: New Evidence from Cross-Country Data », *Review of Income and Wealth*, 48:3, pp. 395-416.
- Griffith, R., R. Harrison et G. Macartney (2007), « Product Market Reforms, Labour Market Institutions and Unemployment », *Economic Journal*, vol. 117.
- Guadalupe, M. (2007), « Product Market Competition, Returns to Skill, and Wage Inequality », *Journal of Labor Economics*, vol. 25, n° 3, pp. 439-474.
- Heller, D.E. (1999), « The Effects of Tuition and State Financial Aid on Public College Enrolment », *Review of Higher Education*, vol. 23, n° 1, pp. 65-89.
- Jaumotte, F. (2003), « Female Labour Force Participation: Past Trends and Main Determinants in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 376, Éditions OCDE.
- Johansson, Å., et al. (2008), « Taxation and Economic Growth », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 620, Éditions OCDE.
- Johnson, R.W. et C. Mommaerts (2011), « Age Differences in Job Loss, Job Search and Reemployment », The Urban Institute, *Discussion Paper*, 11-01.
- Johnstone, N. et J.R.R. Alavalapati (1998), « The Distributional Effects of Environmental Tax Reform », *Discussion Papers*, n° 24140, International Institute for Environment and Development, Environmental Economics Programme.
- Jones, C. et P. Klenow (2010), « Beyond GDP? Welfare across Countries and Time », *NBER Working Paper*, n° 16352, National Bureau of Economic Research.

- Jordà, O., M. Schularick et A.M. Taylor (2011), « Financial Crises, Credit Booms, and External Imbalances: 140 Years of Lessons », *International Monetary Fund Economic Review*, 59(2), pp. 340-78.
- Joumard, I., M. Pisu et D. Bloch (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 3. Income Redistribution via Taxes and Transfers across OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économique de l'OCDE*, n° 926, Éditions OCDE.
- Kerdrain, C., I. Koske et I. Wanner (2010), « The Impact of Structural Policies on Saving, Investment and Current Accounts », *Documents de travail du Département des affaires économique de l'OCDE*, n° 815, Éditions OCDE.
- Kluve, J. et C.M. Schmidt (2002), « Can Training and Employment Subsidies Combat European Unemployment? », *Economic Policy*, n° 35, pp. 409-448.
- Knight, J.B. et R.H. Sabot (1983), « Educational Expansion and the Kuznets Effect », *American Economic Review*, vol. 73, n° 5, pp. 1132-1136.
- Koeniger, W., M. Leonardi et L. Nunziata (2007), « Labor Market Institutions and Wage Inequality », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 60, n° 3, pp. 340-356.
- Koske, I., J.-M. Fournier et I. Wanner (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are they Compatible? Part 2. The Distribution of Labour Income », *Documents de travail du Département des affaires économique de l'OCDE*, n° 925, Éditions OCDE.
- Lemieux, T. (2006), « Postsecondary Education and Increasing Wage Inequality », *American Economic Review*, vol. 96, n° 2, pp. 195-199.
- Ley, E. et J. Boccardo (2010), « The Taxation of Motor Fuel: international comparison », *Policy Research Working Paper Series*, n° 5212, Banque mondiale.
- Machado, J.A.F. et J. Mata (2001), « Earning Functions in Portugal 1982-1994: Evidence from Quantile Regressions », *Empirical Economics*, vol. 26, n° 1, pp. 115-134.
- Martin, J.P. et D. Grubb (2001), « What Works and for Whom: A Review of OECD Countries' Experiences with Active Labour Market Policies », *Swedish Economic Policy Review*, vol. 8, n° 2, pp. 9-56.
- Neumark, D. et W. Wascher (2007), « Minimum Wages and Employment », *IZA Discussion Papers*, n° 2570.
- Nicoletti, G., et al. (2001), « Product and Labour Markets Interactions in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économique de l'OCDE*, n° 312, Éditions OCDE.
- Nicoletti, G. et S. Scarpetta (2005), « Product Market Reforms and Employment in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économique de l'OCDE*, n° 472, Éditions OCDE.
- OCDE (2004), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2004*, Éditions OCDE.
- OCDE (2005), *Environmentally Harmful Subsidies: Challenges for Reform*, Éditions OCDE.
- OCDE (2006a), *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil*, Éditions OCDE.
- OCDE (2006b), *Réformes économiques 2006 – Objectif croissance*, Éditions OCDE.
- OCDE (2007), *Réformes économiques 2007 – Objectif croissance*, Éditions OCDE.
- OCDE (2008a), *Croissance et inégalités – Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- OCDE (2008b), *La performance environnementale de l'agriculture – Panorama*, Éditions OCDE.
- OCDE (2008c), *Tertiary Education for the Knowledge Society: vol. 1 et vol. 2*, Éditions OCDE.
- OCDE (2010a), *Regards sur l'éducation 2010 – Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- OCDE (2010b), *Les dépenses fiscales dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- OCDE (2010c), *La fiscalité, l'innovation et l'environnement*, Éditions OCDE.
- OCDE (2010d), *Mondialisation, transport et environnement*, Éditions OCDE.
- OCDE (2010e), *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2010/2, Éditions OCDE.
- OCDE (2010f), *Le coût élevé des faibles performances éducatives : impact économique à long terme d'une amélioration des résultats au PISA*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011a), *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011b), *Rapport sur l'initiative de l'OCDE pour la parité : l'égalité entre hommes et femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat*, Réunion du Conseil au niveau des ministres, 25 et 26 mai 2011.
- OCDE (2011c), *Vers une croissance verte, Études de l'OCDE sur la croissance verte*, Éditions OCDE.

- OCDE (2011d), *Études économiques de l'OCDE : Belgique 2011*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011e), *Réformes économiques 2011 – Objectif croissance*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011f), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011g), *Panorama des pensions 2011 – Les systèmes de retraites dans les pays de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012a), *Réformes économiques 2012 – Objectif croissance*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012b), *Études économiques de l'OCDE – France 2012*, Éditions OCDE.
- OCDE (2013), *Inventory of Estimated Budgetary Support and Tax Expenditures for Fossil Fuels 2013*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE, Banque mondiale et Nations unies (2012), « Incorporating Green Growth and Sustainable Development Policies into Structural Reform Agendas », Rapport commun préparé pour le Sommet du G20 de Los Cabos, 18-19 juin 2012.
- Parry, I.W.H., et K.A. Small. (2005), « Does Britain or the United States Have the Right Gasoline Tax? », *American Economic Review*, vol. 95, n° 4, pp. 1276-1289.
- Ponthieux, S. et D. Meurs (2005), « The Gender Wage Gap in Europe: Women, Men and the Public Sector », Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, *Document de travail*, n° F0502, INSEE.
- Schularick, M. et A.M. Taylor (2012), « Credit Booms Gone Bust: Monetary Policy, Leverage Cycles and Financial Crisis, 1870-2008 », *American Economic Review*, 2012(2), pp. 1029-61.
- de Serres, A., F. Murtin et G. Nicoletti (2010), « A Framework for Assessing Green Growth Policies », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 774, Éditions OCDE.
- Stiglitz, J., A. Sen et J.P. Fitoussi (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*.
- Vogel, L. (2011), « Structural Reforms and External Rebalancing in the Euro Area: A Model-Based Analysis », *European Economy Economic Papers*, n° 443, Commission européenne.



## Chapitre 3

### Notes par pays

*Ce chapitre contient les notes individuelles qui présentent et justifient, pour chaque pays, les cinq priorités d'action sélectionnées au vu des performances nationales, accompagnées de recommandations concrètes visant à remédier aux problèmes mis en évidence dans les domaines concernés.*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.



## AFRIQUE DU SUD

- L'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE ne se resserre que progressivement depuis environ l'an 2000, et le revenu par habitant a augmenté un peu plus vite en raison d'une amélioration régulière des termes de l'échange. La contribution du faible taux d'utilisation de la main-d'œuvre à l'écart de PIB par habitant, qui était déjà importante, s'est encore accrue dans le sillage de la crise mondiale.
- Des progrès ont été réalisés du point de vue de l'amélioration de l'accès à l'enseignement de base et de sa qualité, tandis qu'il n'a pas été fait grand-chose pour réformer le système de négociations salariales ou assouplir la réglementation des marchés de produits.
- Il faut mettre en œuvre d'urgence des politiques visant à dynamiser l'emploi en réformant des domaines tels que l'activation, la formation et les négociations salariales. Il est impératif aussi d'améliorer la productivité afin d'élever les niveaux de vie sur le long terme. Des réformes complémentaires des marchés de produits et du marché du travail limiteraient les possibilités de partage de rentes entre les entreprises en place et les actifs intégrés sur le marché du travail, permettant une croissance plus rapide de l'emploi dans le court terme et des gains de productivité plus élevés dans le moyen/long terme, en stimulant l'innovation et en améliorant l'affectation des ressources.
- Un enseignement de meilleure qualité et un passage plus facile de l'école au travail renforceraient la croissance de l'emploi et réduiraient les inégalités de revenus.

### Indicateurs de croissance

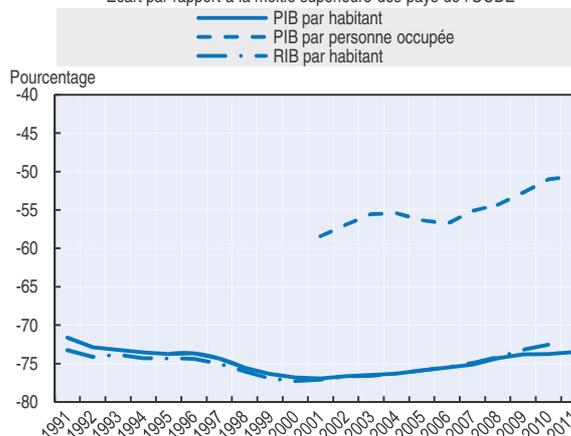
#### A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB par habitant	3.1	1.5
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	0.9	-1.4
Productivité du travail	2.2	2.9

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont amples mais se réduisent

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



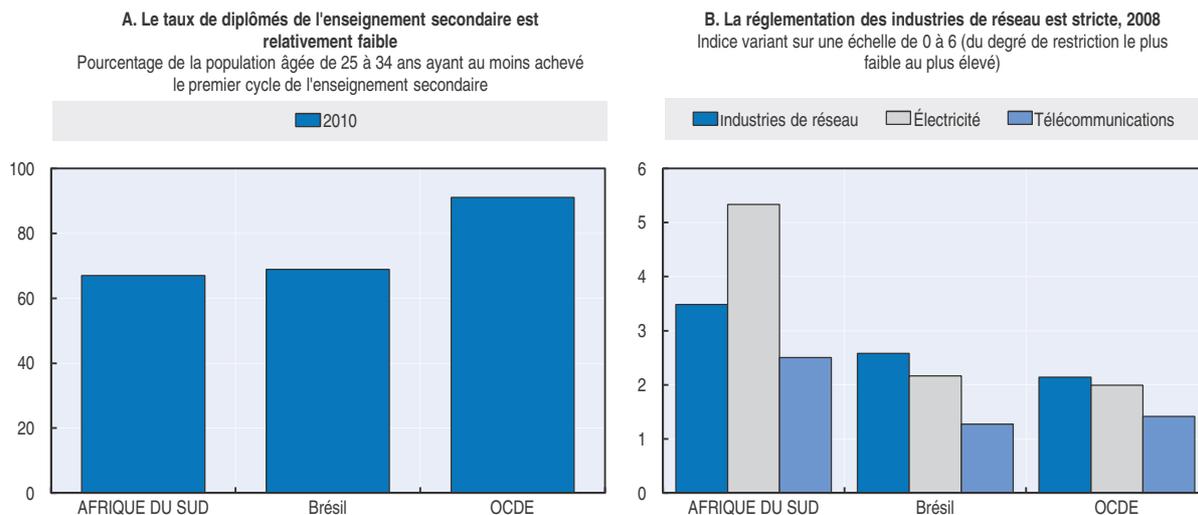
1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par personne occupée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques ; Banque mondiale (2012), Base de données des Indicateurs du développement dans le monde, et Office statistique sud-africain (Statistics South Africa).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932777777>

## AFRIQUE DU SUD

## Indicateurs de politique



Sources : Samir et al. (2008), « Projection of Population by Level of Education Attainment, Age and Sex for 120 countries for 2005-2050 », Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, *Rapports d'étape* ; OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/88893277796>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Renforcer l'efficacité et l'équité dans l'enseignement.** Un enseignement de meilleure qualité renforcerait l'accumulation de capital humain et, partant, la productivité, tout en atténuant aussi les inégalités.

**Mesures prises :** Le financement des enseignants stagiaires et de l'infrastructure scolaire est accru pour la période 2012-14. En 2011, de nouveaux examens d'évaluation nationale ont été mis en place et la distribution de manuels destinés à améliorer l'alphabétisation et les compétences en calcul dans les classes 1-6 a commencé, et en 2012, une unité d'évaluation des établissements scolaires a été créée.

**Recommandations :** Améliorer la formation des enseignants, renforcer la responsabilisation et le suivi des chefs d'établissement. Commencer plus tôt l'enseignement de l'anglais comme seconde langue tout en maintenant plus longtemps l'enseignement de la langue maternelle. Supprimer progressivement les frais de scolarité dans le système public. Améliorer l'infrastructure. Développer l'enseignement et la formation professionnels.

**Accroître la concurrence dans les industries de réseau.** Une concurrence accrue dans les industries de réseau réduirait les obstacles à la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** Un projet de loi visant à établir un système et un opérateur indépendants pour le marché de l'électricité fait actuellement l'objet d'une consultation publique.

**Recommandations :** Ne pas exempter les entreprises publiques des règles de concurrence. S'orienter vers la séparation des fonctions de production, de transport et de distribution de l'électricité. Renforcer l'indépendance de l'autorité de régulation des télécommunications. Dissocier les divisions du conglomérat public de transport Transnet et ouvrir l'infrastructure publique aux utilisateurs privés.

**AFRIQUE DU SUD**

**Réduire les obstacles à l'entrepreneuriat.** Les formalités administratives excessivement pesantes imposées aux entreprises entravent la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** Le cadre institutionnel d'analyse d'impact de la réglementation (AIR) est en cours de mise en place au ministère des Finances.

**Recommandations :** Instituer une procédure systématique d'AIR pour tous les nouveaux instruments de réglementation, et réviser la législation existante en vue d'alléger les charges administratives. Simplifier et rendre plus transparente la réglementation en vigueur.

**Autres grandes priorités**

**Renforcer les politiques actives du marché du travail afin de lutter contre le chômage des jeunes.** Le taux extrêmement élevé du chômage des jeunes érode le capital humain et accentue les inégalités.

**Mesures prises :** Un projet de loi a été soumis au Parlement en vue de la création de centres pour l'emploi des jeunes. Le gouvernement a proposé qu'une commission spéciale examine les mesures à prendre pour dynamiser l'emploi des jeunes.

**Recommandations :** Instaurer une subvention salariale à l'embauche de jeunes travailleurs, liée éventuellement à une extension du programme de formation en alternance. Moduler le salaire minimum selon l'âge dans les secteurs où il est fixé par l'État. Développer l'aide au placement pour les jeunes demandeurs d'emploi et augmenter le soutien aux jeunes entrepreneurs tout en le liant à une formation à la gestion.

**Réformer le système de négociations salariales.** L'abandon du système de négociations sectorielles avec extension administrative pourrait stimuler l'emploi.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Limiter la portée de l'extension administrative des conventions collectives dans les secteurs couverts par des conseils de négociation collective. Établir des lignes directrices indicatives pour les négociations salariales à un niveau centralisé qui soient conformes aux objectifs d'inflation.

**Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités**

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

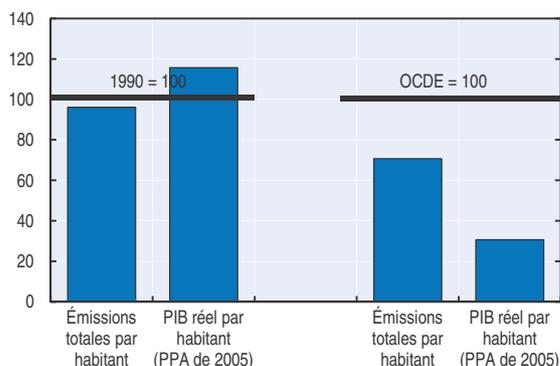
## AFRIQUE DU SUD

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont proches de leur niveau de 1990

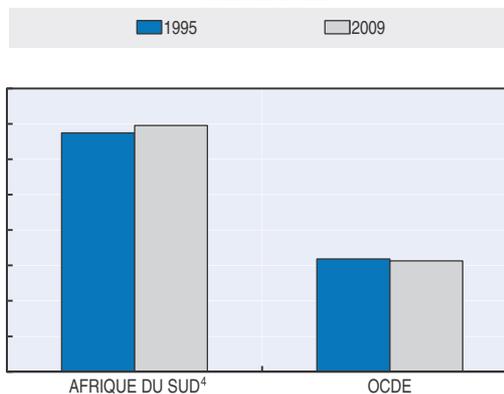
Moyenne de 2005, 2008 et 2010<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 1 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent nettement supérieures à la moyenne de l'OCDE et ont légèrement augmenté

Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la *Base de données de l'agence internationale de l'énergie (AIE)*. Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini établi à partir du revenu par habitant dans le cas de l'Afrique du Sud.
4. Les données se rapportent à 1993 et 2008. Pour 1995, la moyenne de l'OCDE exclut la Corée, l'Estonie, l'Islande, la Pologne, la République slovaque, la Slovaquie et la Suisse.

Sources : OCDE, *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; OCDE (2011), « Gros plan sur les inégalités dans les économies émergentes », in *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, et *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777815>

## ALLEMAGNE

- L'écart de PIB par habitant a continué de se resserrer par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE. Malgré un modeste recul observé récemment, l'Allemagne se classe parmi les pays les plus performants en termes de productivité horaire du travail. Le taux d'utilisation de la main-d'œuvre a augmenté, mais il est encore nettement inférieur aux niveaux les plus élevés observés dans la zone OCDE.
- Des progrès ont été faits en ce qui concerne l'amélioration des résultats scolaires et le renforcement des incitations au travail, mais ces deux domaines d'action restent au cœur des priorités. S'agissant de la protection de l'emploi ou de la réglementation des services, les avancées sont plus limitées.
- La réduction du coïnc fiscal sur les revenus du travail, de la protection de l'emploi dont bénéficient les travailleurs réguliers et des obstacles à l'activité des femmes permettrait de relever un taux d'utilisation de la main-d'œuvre actuellement assez bas. Dans le secteur des services, la productivité pourrait augmenter si les obstacles à la concurrence étaient levés. Un système d'enseignement supérieur plus performant stimulerait la productivité des travailleurs tout en les rendant plus aptes à l'emploi.
- Une modification du système fiscal qui réduirait la part des prélèvements sur le travail au profit des taxes environnementales contribuerait à une meilleure tarification des externalités négatives. Outre leur impact sur l'utilisation de la main-d'œuvre, les réformes destinées à accroître le taux d'activité des femmes et à assouplir la protection de l'emploi régulier réduiraient les inégalités.

### Indicateurs de croissance

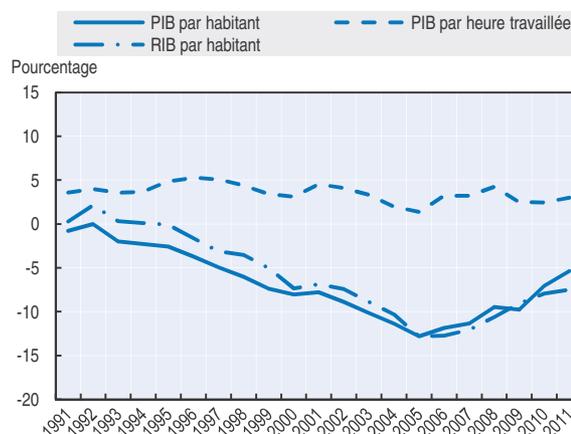
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	0.9	1.3
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.0	0.3
Dont:		
Taux d'activité	0.1	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.1	0.2
Productivité potentielle du travail	0.9	1.0
Dont:		
Intensité capitalistique	0.2	0.2
Efficience du travail	0.7	0.8
Capital humain	0.0	0.0

#### B. L'écart de PIB par habitant a continué de se réduire

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

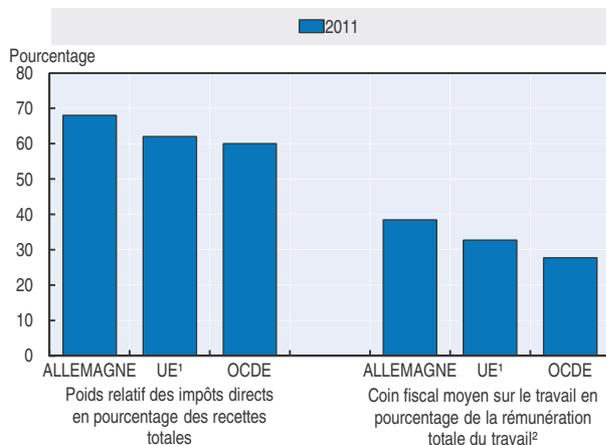
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776580>

## ALLEMAGNE

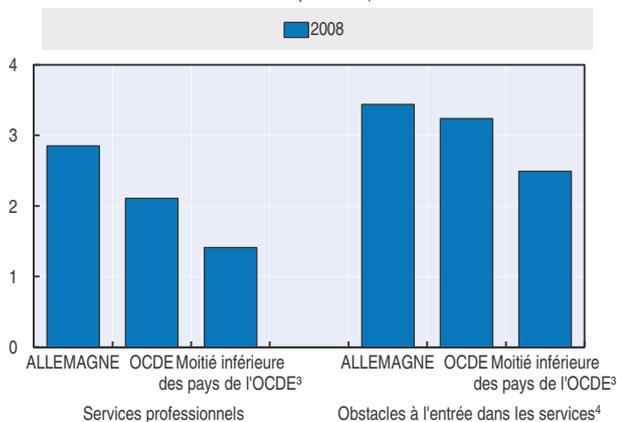
## Indicateurs de politique

A. Les impôts directs ont un poids prédominant dans la fiscalité



B. Les obstacles à la concurrence dans les services sont importants

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.
  2. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces. Le coin fiscal est calculé pour un couple avec deux enfants, dont le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire du travailleur moyen. Il correspond à la moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire moyen).
  3. Moyenne calculée pour la moitié des pays de l'OCDE où les obstacles réglementaires à la concurrence dans les services professionnels sont les plus limités.
  4. Les obstacles à l'entrée dans les services se rapportent aux services professionnels et au commerce de détail.
- Sources : OCDE, Bases de données des publications Statistiques des recettes publiques et Les impôts sur les salaires, et Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776599>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réduire les coins fiscaux sur les revenus du travail et opérer un transfert de charge fiscale vers des sources de recettes moins génératrices de distorsions.** Les coins fiscaux sur le travail demeurent élevés et la fiscalité fait une trop large place aux impôts directs assis sur des bases mobiles.

**Mesures prises :** Le taux des cotisations de retraite a été revu à la baisse en 2012 et les impôts sur le revenu diminueront en 2013 et en 2014.

**Recommandations :** Réduire encore les cotisations de sécurité sociale, en particulier pour les bas revenus. Déplacer la charge fiscale en alourdissant le poids relatif des impôts moins générateurs de distorsions, par exemple en augmentant les impôts immobiliers et/ou les taxes environnementales, en supprimant les exonérations ou les taux réduits des taxes sur l'énergie ou en éliminant progressivement certains taux réduits de TVA.

**Améliorer les résultats dans l'enseignement supérieur.** Les taux de diplômés de l'enseignement supérieur ont augmenté dans les filières professionnelles et générales, mais ils restent globalement bas, ce qui pèse à la fois sur la croissance de la productivité et sur l'utilisation de la main-d'œuvre.

**Mesures prises :** De nouvelles aides financières pour les étudiants ont été mises en place en 2011 (*Deutschlandstipendium*).

**ALLEMAGNE**

**Recommandations :** Réduire la stratification résiduelle du système scolaire en retardant encore les décisions d'orientation et contrôler les mesures prises pour réduire les obstacles à l'entrée dans l'enseignement. Étendre les droits de scolarité parallèlement aux prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs.

**Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence, en particulier dans le secteur des services.** Les obstacles à la concurrence dans le secteur des services limitent la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Déréglementer les services professionnels, notamment en reconsidérant l'obligation d'affiliation aux chambres professionnelles. Appliquer la règle du « consentement tacite » pour la délivrance des autorisations et mettre en place un organe consultatif chargé de détecter les autres obstacles réglementaires à l'entrepreneuriat.

**Autres grandes priorités**

**Alléger la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers.** Une stricte protection des travailleurs réguliers doublée d'une faible protection pour les travailleurs non réguliers augmente le risque de dualisme du marché du travail.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Assouplir les contrats de travail réguliers en simplifiant les procédures de licenciement. Envisager de mettre en place un contrat de travail unique dont le degré de protection augmenterait avec l'ancienneté.

**Lever les obstacles à l'activité féminine à temps plein.** Si le taux d'activité des femmes est élevé, la durée moyenne du travail des mères et des femmes mariées est sensiblement inférieure à la moyenne de l'OCDE.

**Mesures prises :** Des mesures ont été prises pour augmenter sensiblement le nombre de places dans les structures d'accueil des jeunes enfants et développer la scolarisation à temps complet jusqu'en 2013. Cependant, le gouvernement a proposé de verser des aides aux parents qui choisiraient de ne pas avoir recours à ces services (*Betreuungsgeld*), ce qui devrait les inciter à rester chez eux pour garder leurs enfants.

**Recommandations :** Réduire les contre-incitations fiscales au travail en rendant obligatoires les cotisations d'assurance maladie pour le conjoint qui ne travaille pas et en réformant le système d'imposition commune. Renoncer au projet de création d'une aide pour la garde à domicile des enfants par leurs parents.

**Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités**

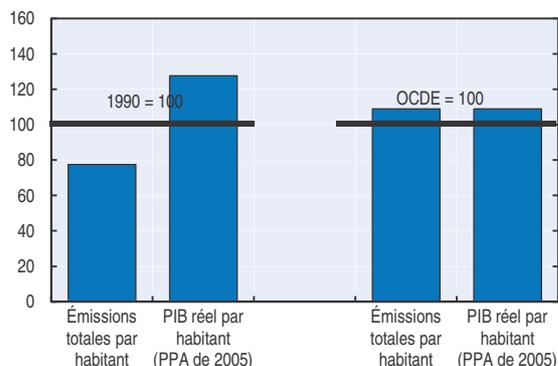
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

## ALLEMAGNE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

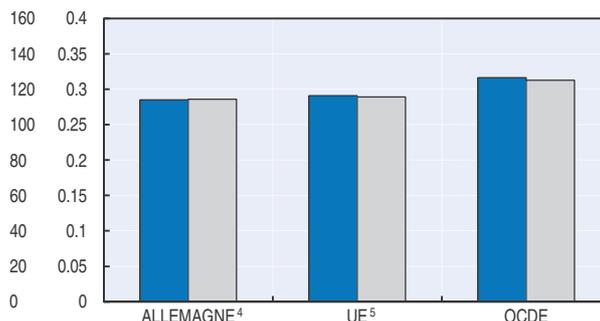
Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 2 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont inférieures à la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini

Coefficient de Gini

■ 2005 ■ 2009



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2004 et 2010.
5. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776618>

## AUSTRALIE

- Au cours des dix dernières années, le revenu par habitant a fortement augmenté en Australie, soutenu par des termes de l'échange favorables et des taux d'emploi élevés. Il dépasse désormais sensiblement la moyenne des pays de l'OCDE les plus avancés. Cependant, la croissance de la productivité a beaucoup ralenti durant la même période, en partie du fait de facteurs temporaires liés au boom du secteur minier.
- L'excellente tenue de l'emploi observée depuis quelques années tient aux réformes structurelles qui ont permis à de nombreux chômeurs de longue durée, travailleurs âgés, mères isolées et personnes partiellement handicapées de se réinsérer sur le marché du travail.
- Pour que la progression tendancielle du niveau de vie se poursuive, il faudrait agir sur les déterminants de la productivité à long terme et améliorer notamment le système fiscal, les infrastructures et la politique de l'innovation.
- Développer la préscolarisation des enfants contribuerait à stimuler l'emploi des femmes tout en renforçant l'égalité des chances et la mobilité sociale.

### Indicateurs de croissance

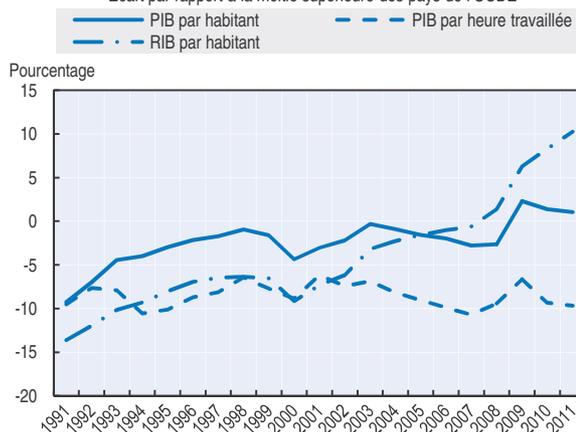
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.6	1.3
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.5	0.2
Dont:		
Taux d'activité	0.3	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.2	0.0
Productivité potentielle du travail	1.1	1.1
Dont:		
Intensité capitalistique	0.7	1.1
Efficience du travail	0.3	-0.2
Capital humain	0.1	0.2

#### B. L'écart de PIB par habitant a été comblé mais la productivité reste un peu à la traîne

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



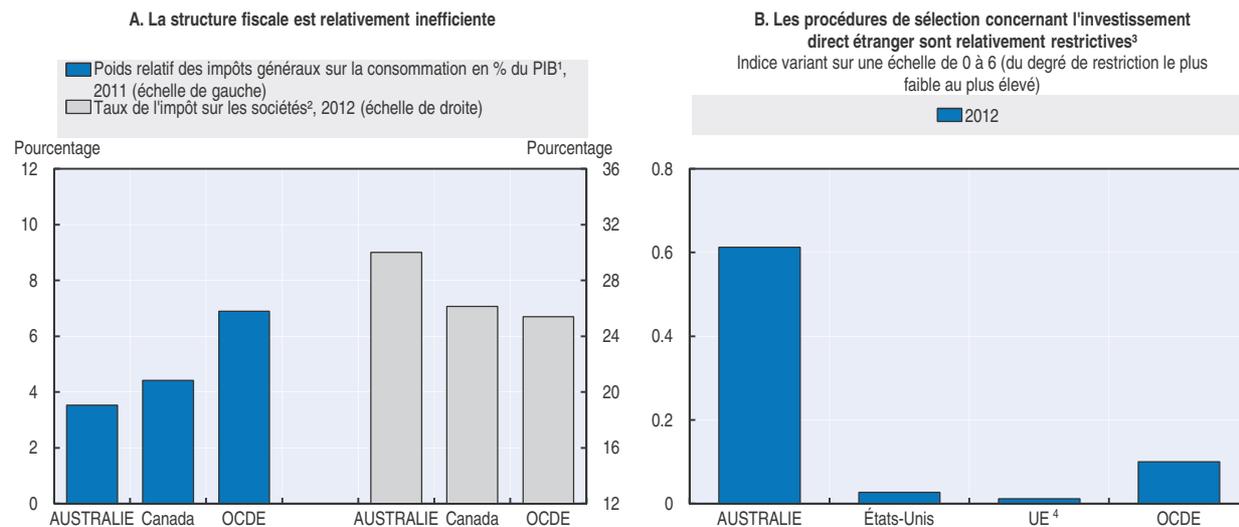
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775839>

## AUSTRALIE

## Indicateurs de politique



1. Les données se rapportent à 2010 pour l'Australie.
2. Taux global (de droit commun) de l'impôt sur les sociétés correspondant à la somme des prélèvements réalisés par les administrations centrale et infranationales.
3. L'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE repose uniquement sur les dispositions juridiques limitant l'investissement direct étranger, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Base de données des Statistiques des recettes publiques et Base de données fiscales ; [www.oecd.org/fr/investissement/fdiindex.htm](http://www.oecd.org/fr/investissement/fdiindex.htm).  
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932775858>

## Priorités d'Objectif croissance pour 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer l'efficacité du système fiscal.** Les impôts généraux sur la consommation sont relativement bas et le taux normal d'imposition des sociétés, relativement élevé pour un pays importateur de capitaux comme l'Australie.

**Mesures prises :** Pour atténuer la pression fiscale sur les entreprises, en particulier les PME, des règles d'amortissement plus simples et plus généreuses sont en place depuis juillet 2012 et il est désormais possible d'imputer des pertes sur le revenu imposable de l'exercice précédent.

**Recommandations :** Abaisser le taux de l'impôt sur les sociétés. Pour élargir la marge de manœuvre, il faudrait que les mesures destinées à compenser le manque à gagner fiscal aillent au-delà de la hausse actuellement envisagée d'autres impôts sur les entreprises et intègrent également une majoration de la taxe sur les biens et services (GST, *Goods and Services Tax*), dont le taux est faible et la base étroite, et/ou une diminution des subventions, par exemple de celles en faveur de l'automobile et des équipements d'irrigation.

**Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger.** Les procédures de sélection des investissements directs étrangers sont relativement restrictives.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Appliquer aux autres pays les procédures de sélection simplifiées dont bénéficient les États-Unis. Prévoir la participation officielle d'agences spécialisées

**AUSTRALIE**

(par exemple dans le domaine de la sécurité nationale) à la procédure de sélection, afin d'en accroître la transparence.

**Renforcer les capacités et améliorer la réglementation dans le domaine des infrastructures.** Remédier de façon efficiente à la faiblesse des services d'infrastructure contribuerait à l'amélioration de la productivité et à une croissance durable.

**Mesures prises :** Des efforts ont été faits pour développer la participation du secteur privé au financement des projets d'infrastructure, notamment en autorisant un traitement fiscal plus favorable des pertes sur les projets dans le budget 2011-12.

**Recommandations :** Développer les redevances d'utilisation et de congestion dans le secteur des transports.

**Autres grandes priorités**

**Améliorer la performance du système d'éducation préscolaire.** Les taux de préscolarisation sont plus faibles en Australie que dans les pays de l'OCDE les plus performants dans ce domaine.

**Mesures prises :** À compter de 2013, tous les enfants âgés de quatre ans devraient pouvoir être préscolarisés à raison de 15 heures par semaine et de 40 semaines par an.

**Recommandations :** Réformer les aides à la garde d'enfants de façon à mieux tenir compte du coût élevé de la préscolarisation des très jeunes enfants. Rendre ces aides plus sélectives en les subordonnant davantage à des critères d'emploi et de recherche d'emploi pour les parents ne relevant pas des groupes en difficulté.

**\*Améliorer la politique de l'innovation\*<sup>1</sup>.** Les performances en matière d'innovation souffrent d'un déficit de collaboration entre entreprises et universités.

**Recommandations :** Si les économies budgétaires le permettent, prendre de nouvelles mesures pour compléter les mécanismes de soutien existants afin d'encourager la collaboration entre les entreprises et le monde de la recherche, par exemple en instaurant un dispositif bien conçu de chèques-innovation permettant de financer des contrats avec les universités. Veiller à ce que ces nouvelles mesures tiennent compte du contexte dans lequel elles sont appliquées, qu'elles soient simples et qu'elles bénéficient d'une large publicité ainsi que d'un système d'intermédiation efficace.

**Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités**

**Renforcer les incitations à l'activité.** Pour accroître les taux d'activité, il était recommandé de supprimer les éléments désincitatifs inhérents au système de prélèvements et de prestations.

**Mesures prises :** Plusieurs réformes ont eu lieu récemment, notamment une nouvelle réduction de l'impôt sur le revenu pour les ménages modestes dans le cadre du budget 2012-13, l'élimination progressive des abattements d'impôt pour conjoint à charge depuis

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

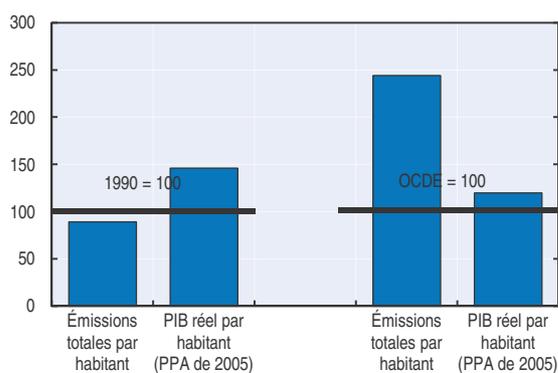
## AUSTRALIE

juillet 2011, une modification du dispositif de garantie de revenu destiné aux parents isolés à compter de 2013, un relèvement graduel de l'âge de la retraite, qui passera de 65 ans en 2017 à 67 ans en 2023, l'adoption en juillet 2012 de nouvelles règles pour encourager les personnes partiellement handicapées à chercher un emploi et une augmentation des subventions salariales accordées aux employeurs pour l'embauche de personnes handicapées.

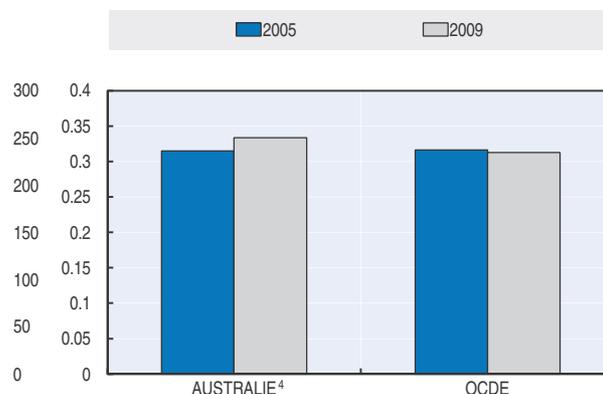
## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont nettement supérieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 1.2 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont augmenté  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2004 et à 2009/2010.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775877>

## AUTRICHE

- Le faible écart de PIB par habitant vis-à-vis des économies de tête de l'OCDE a continué de se resserrer grâce aux gains de productivité du travail. La progression du taux d'activité – surtout parmi les seniors – a été en partie compensée par la baisse conjoncturelle de la durée moyenne du travail.
- Les conditions d'accès aux régimes de retraite anticipée ont été durcies, mais les mesures à prendre pour réduire la pression fiscale sur le travail et renforcer la concurrence dans le secteur des services n'ont guère avancé.
- La réduction des taux marginaux effectifs d'imposition, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés, améliorerait les incitations au travail et, parallèlement à la suppression de toutes les voies d'accès subventionnées à une retraite précoce, renforcerait l'utilisation de la main-d'œuvre. Une concurrence plus vive dans le secteur des services et une hausse générale du niveau d'instruction passant par une augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur stimulerait la croissance de la productivité.
- L'amélioration des résultats scolaires des immigrés et des jeunes défavorisés ainsi que leur accès en plus grand nombre à l'enseignement supérieur favoriseraient en outre l'accumulation de capital humain et réduiraient les inégalités. Un transfert de charge fiscale des revenus du travail vers les externalités environnementales irait dans le sens d'une croissance durable.

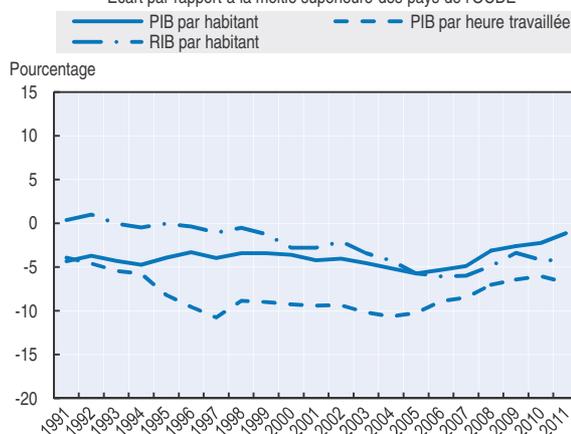
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.4	1.3
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.2	0.4
<i>Dont:</i>		
Taux d'activité	0.3	0.4
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	1.2	0.9
<i>Dont:</i>		
Intensité capitalistique	0.3	0.2
Efficience du travail	0.7	0.6
Capital humain	0.2	0.1

## B. Les faibles écarts de PIB par habitant et de productivité se sont réduits

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

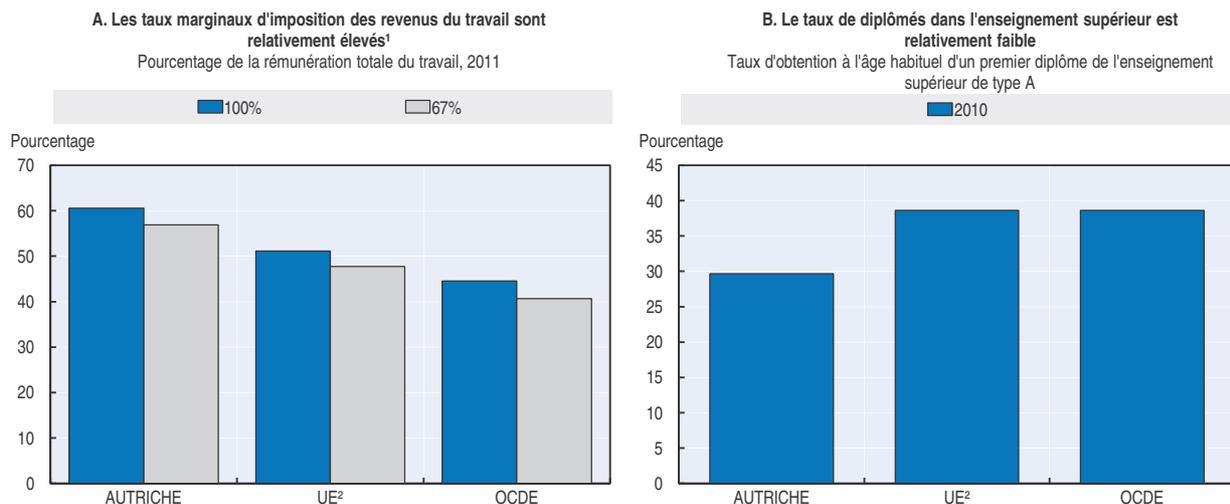
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775896>

## AUTRICHE

## Indicateurs de politique



- La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces. Le coin fiscal est évalué à 100 % et à 67 % du salaire moyen, pour un célibataire sans enfant.
- Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Base de données de la publication *Les impôts sur les salaires*, et *Regards sur l'éducation 2012 – Les indicateurs de l'OCDE*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932775915>

## Priorités d'Objectif croissance pour 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Abaisser les taux marginaux d'imposition sur les revenus du travail.** Des taux marginaux effectifs d'imposition élevés, surtout pour les faibles revenus, réduisent les incitations au travail.

**Mesures prises :** Le programme d'assainissement budgétaire de 2012 prévoit une hausse des cotisations de sécurité sociale et de la fiscalité pour les hauts revenus, ainsi que la suppression des exonérations de cotisations d'assurance-chômage accordées aux travailleurs âgés.

**Recommandations :** Réduire les taux marginaux d'imposition, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés, en supprimant tout ou partie des cotisations de sécurité sociale et financer cette mesure par un nouvel élargissement de l'assiette fiscale et une hausse des taxes sur la consommation, des taxes environnementales et des impôts périodiques sur le patrimoine.

**Réduire les incitations au retrait précoce du marché du travail.** L'âge effectif de départ à la retraite reste bas et il existe encore plusieurs voies d'accès subventionnées à une retraite précoce.

**Mesures prises :** En 2011 et en 2012, les conditions d'accès aux dispositifs offrant un accès anticipé à la retraite, notamment aux pensions d'invalidité, ont été durcies. En outre, plusieurs initiatives d'ordre sanitaire visant à favoriser le vieillissement actif ont été prises, par exemple la mise en place sur le lieu de travail de services de conseil en matière de santé (« fit2work ») et la simplification des examens médicaux auxquels sont soumis les salariés (« Gesundheitsstraße »).

**AUTRICHE**

**Recommandations :** Éliminer les dernières voies d'accès subventionnées à une retraite précoce. Durcir les conditions d'attribution des pensions d'invalidité, y compris pour les personnes âgées de plus de 50 ans, et aider les personnes partiellement handicapées à faire un meilleur usage de leur capacité de travail résiduelle.

**Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau.** Le faible niveau de la concurrence dans les industries de réseau freine la croissance de la productivité et l'innovation.

**Mesures prises :** Une loi sur le gaz naturel adoptée en 2011 renforce la concurrence dans ce secteur, et l'autorité de régulation a introduit de nouvelles règles qui permettront le changement de fournisseur à compter de 2013.

**Recommandations :** Veiller à ce que les tarifs d'accès au réseau ne soient pas maintenus à un niveau artificiellement élevé. Stimuler la concurrence dans le transport ferroviaire. Réduire ou éliminer les subventions croisées qui subsistent dans toutes les industries de réseau.

**Autres grandes priorités**

**Relever les taux de diplômés de l'enseignement supérieur.** La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur – immigrants compris – est inférieure aux moyennes de l'UE, alors que celle de diplômés de l'enseignement postsecondaire non supérieur est élevée. De plus, les forts taux d'abandon constatés dans l'enseignement supérieur constituent un frein pour la croissance de la productivité et l'innovation.

**Mesures prises :** Le programme d'assainissement budgétaire de 2012 prévoit une augmentation des crédits de l'enseignement supérieur d'environ 1 milliard EUR sur la période 2013-16, qui sera en partie allouée sur la base d'indicateurs de performance. La nouvelle école secondaire (« *Neue Mittelschule* »), qui regroupera les enfants de 10 à 14 ans auparavant scolarisés dans des filières différentes, devrait remplacer les établissements secondaires d'enseignement général dans l'ensemble du pays d'ici à 2018-19.

**Recommandations :** Prendre les dispositions juridiques nécessaires pour permettre aux universités de rétablir les droits de scolarité, tout mettant en place un système intégré de bourses et de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs afin d'éviter la ségrégation socio-économique.

**Réduire les obstacles à la concurrence dans les services professionnels et le commerce de détail.** Des dispositions restrictives entravent la concurrence et la croissance de la productivité dans de nombreux services (y compris certaines professions autoréglementées).

**Mesures prises :** La loi horizontale sur les services transposant la directive de l'UE relative aux services a été adoptée en 2011. Les partenaires sociaux ont soumis des propositions de réforme en vue de modifier la loi sur la concurrence et de renforcer l'autorité compétente dans ce domaine.

**Recommandations :** Alléger la réglementation des métiers et professions et limiter les systèmes sectoriels d'autoréglementation. Supprimer l'adhésion obligatoire aux ordres professionnels dans les professions libérales.

## AUTRICHE

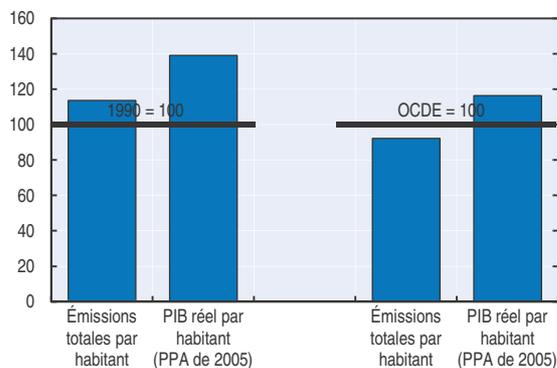
## Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

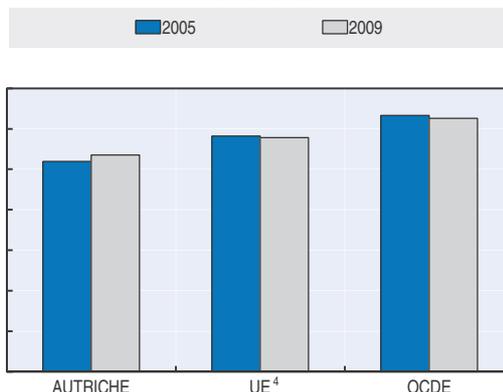
### Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont supérieures à leur niveau de 1990, mais inférieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.2 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont inférieures à la moyenne de l'UE et à celle de l'OCDE mais ont légèrement augmenté  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775934>

## BELGIQUE

- Le faible écart de revenu par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE est resté stable ces dernières années, la réduction du différentiel (positif) de productivité du travail et du nombre d'heures travaillées étant compensée par une hausse des taux d'emploi.
- Les autorités visent à relever l'âge effectif de départ à la retraite en augmentant l'âge légal de la pension dans le régime des travailleurs salariés (et dans les régimes spéciaux) ainsi que le nombre d'années de cotisation requises pour bénéficier d'une pension à taux plein. En outre, les retraites des agents de la fonction publique seront rapprochées de celles des travailleurs salariés. D'autre part, la réduction progressive des allocations de chômage sur une période de quatre ans, jusqu'à un niveau juste supérieur à celui de l'aide sociale, et le déclenchement plus rapide des mesures d'activation après le début du chômage renforcent les incitations à la recherche d'emploi et les perspectives de réinsertion sur le marché du travail.
- L'amélioration des performances passe par une suppression des pièges du marché du travail, notamment celui du chômage, en particulier grâce à un allègement de la fiscalité du travail ainsi qu'à une plus grande efficacité des politiques visant à aider les chômeurs à retrouver un emploi et les seniors à rester en activité. En outre, le processus de détermination des salaires devrait garantir une évolution des rémunérations à peu près parallèle à celle de la productivité. Favoriser la concurrence dans les industries de réseau en réduisant la superposition des couches réglementaires contribuerait à l'amélioration de la productivité.
- En outre, la réduction de la part des prélèvements sur le travail au profit des taxes environnementales dans la structure fiscale pourrait favoriser une croissance plus forte et plus durable.

### Indicateurs de croissance

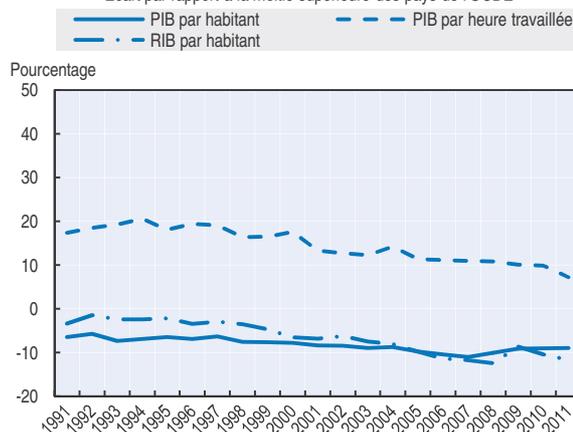
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.2	0.6
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.4	0.1
Dont:		
Taux d'activité	0.4	0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	0.8	0.5
Dont:		
Intensité capitalistique	0.1	0.3
Efficience du travail	0.2	-0.1
Capital humain	0.4	0.4

#### B. Les progrès réalisés en matière de réduction de l'écart de PIB par habitant ont été limités

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

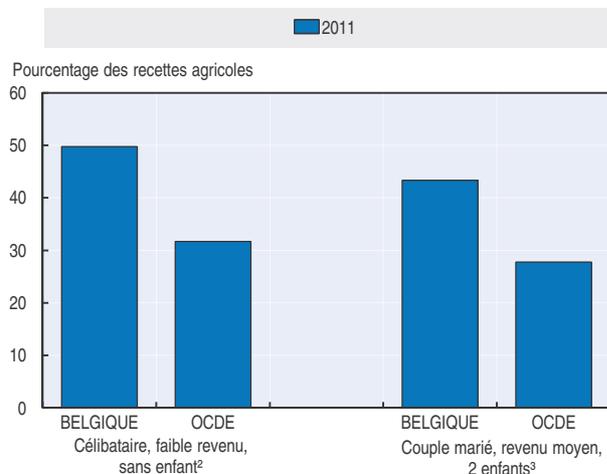
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775953>

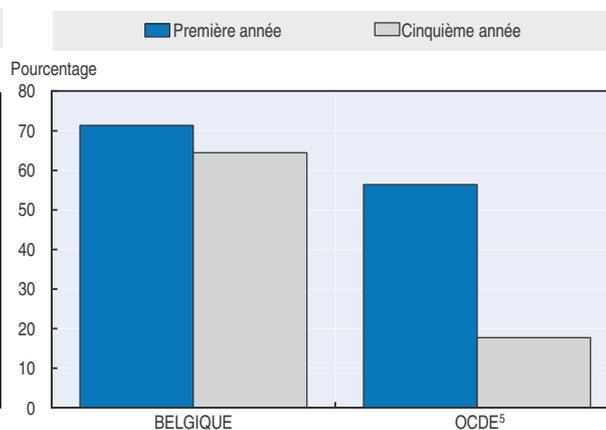
## BELGIQUE

## Indicateurs de politique

A. Le coïncidence fiscale sur le travail<sup>1</sup> est relativement élevé  
Pourcentage de la rémunération totale du travail



B. Les allocations de chômage sont relativement généreuses  
Revenu net perçu en période de chômage en pourcentage du revenu net perçu en période d'activité<sup>4</sup>, 2010



1. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
2. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.
3. Premier apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 100 % du salaire du travailleur moyen. Moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire moyen).
4. Moyenne des taux de remplacement nets correspondant aux situations familiales suivantes : célibataires et couples comptant un apporteur de revenu, qui gagnaient 67 % ou 100 % du salaire moyen, avec ou sans enfants.
5. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili et le Mexique.

Sources : OCDE, Base de données des Statistiques de la population active ; Base de données de la publication *Les impôts sur les salaires* ; Modèles impôts-prestations.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775972>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Alléger la charge fiscale pesant sur le travail et renforcer les incitations fiscales au travail.** L'interaction des systèmes de prélèvements et de prestations sociales génère de nombreux pièges sur le marché du travail.

**Mesures prises :** Les exonérations actuelles de cotisations sociales ont été étendues aux trois premières embauches dans les petites et moyennes entreprises (PME).

**Recommandations :** Écrêter les taux marginaux effectifs d'imposition. Restreindre les subventions salariales et les réductions de cotisations sociales en faveur des bas salaires. Réduire les impôts sur les revenus du travail et compenser le manque à gagner fiscal en faisant une plus large place aux impôts sur le patrimoine et aux taxes environnementales.

**Réformer le système d'indemnisation du chômage tout en renforçant l'efficacité des mesures d'activation.** La durée illimitée de l'indemnisation du chômage n'incite guère à la recherche d'un emploi.

**Mesures prises :** Depuis novembre 2012, les allocations de chômage diminuent progressivement jusqu'à un niveau tout juste supérieur à l'aide sociale au bout de quatre ans, et les mesures d'activation sont mises en œuvre après une année de chômage. La période d'attente au terme de laquelle les jeunes peuvent prétendre aux allocations de

**BELGIQUE**

chômage après la fin de leurs études a été portée à un an et la durée des droits, limitée à trois ans. Le suivi de la recherche d'emploi va être transféré aux régions.

**Recommandations :** Raccourcir la durée d'indemnisation encore longue du chômage et abaisser le généreux plafond applicable aux travailleurs à haut revenu. En outre, les mesures d'activation devraient être mises en œuvre à un stade encore plus précoce de la période de chômage et effectivement appliquées à tous les groupes d'âge.

**Réformer les négociations salariales**

Le système étroitement coordonné de négociations salariales empêche l'alignement des salaires sur l'évolution de la productivité, alors que l'indexation automatique des salaires nuit à la compétitivité extérieure.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Décentraliser les négociations salariales et encourager les partenaires sociaux à supprimer le mécanisme d'indexation automatique des salaires.

**Autres grandes priorités**

**Réduire l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité.** Les taux d'emploi des seniors sont faibles en raison du recours généralisé aux régimes de préretraite et aux autres possibilités de sortie anticipée du marché du travail.

**Mesures prises :** L'âge minimum de la retraite anticipée sera progressivement porté à 62 ans pour 40 années de travail, mais un départ plus précoce restera possible en cas de carrière plus longue. Ces changements ont été approuvés en 2012 et seront pleinement appliqués en 2015. L'âge minimum de la prépension est porté à 55 ans (et la durée minimale de carrière requise est également augmentée). De plus, les années de prépension avant l'âge de 60 ans ne seront plus intégralement prises en compte dans le calcul de la pension.

**Recommandations :** Relever encore l'âge minimum de départ à la retraite et éliminer progressivement les dérogations accordées à différentes professions. Faire en sorte que le système d'indemnisation du chômage soit moins utilisé comme une voie d'accès anticipé à la retraite, en élargissant à tous les accords salariaux les taux majorés de cotisations sociales appliqués aux compléments d'allocations versés par les employeurs.

**Renforcer la concurrence dans les industries de réseau**

La concurrence dans les industries de réseau est freinée par la superposition de couches réglementaires.

**Mesures prises :** L'autorité de régulation de l'énergie dispose d'un meilleur accès aux informations depuis 2011 et de nouvelles attributions lui ont été conférées l'année suivante, notamment le droit d'approuver les hausses de tarifs proposées par les fournisseurs.

**Recommandations :** Mettre en place une seule autorité de régulation indépendante pour chaque industrie de réseau. Simplifier les obligations de service universel, y compris les procédures d'appels à la concurrence et les financements publics.

## BELGIQUE

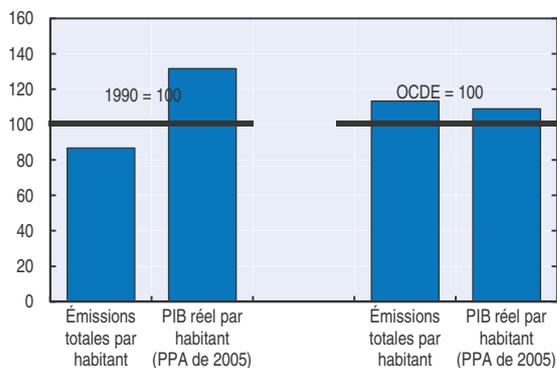
## Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

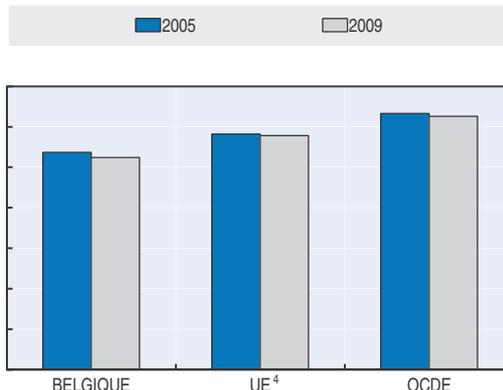
### Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.3 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont inférieures à la moyenne de l'UE et à celle de l'OCDE et ont diminué  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932775991>

## BRÉSIL

- L'écart de PIB par habitant entre le Brésil et les pays de l'OCDE se réduit peu à peu, mais il demeure ample et s'explique dans une large mesure par un niveau de productivité relativement faible.
- Parmi les domaines d'action prioritaires, des progrès ont été faits dans l'accès à l'éducation (notamment grâce aux transferts monétaires conditionnels), la promotion de l'investissement dans les infrastructures et la lutte contre l'emploi informel. S'agissant de la réforme fiscale et des marchés de capitaux, en revanche, les avancées ont été plus limitées.
- Des travailleurs plus instruits, de meilleures infrastructures, des impôts moins générateurs de distorsions et un système d'intermédiation financière plus efficient contribueraient à l'amélioration de la productivité, tandis que l'utilisation de la main-d'œuvre bénéficierait d'un relèvement des âges effectifs de départ à la retraite.
- Les niveaux de formation sont extrêmement disparates, mais un accès plus large à l'éducation a contribué à réduire les inégalités de revenus ces dernières années. Des mesures supplémentaires dans ce domaine seraient donc non seulement bonnes pour la croissance économique, mais pourraient en outre contribuer à faire reculer encore les inégalités.

### Indicateurs de croissance

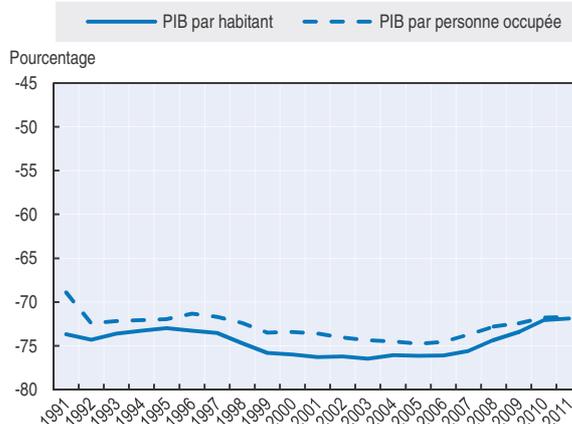
#### A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB par habitant	2.1	3.3
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	1.4	0.9
Productivité du travail	0.7	2.4

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont amples mais ont commencé à diminuer

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. Labour utilisation is defined as the ratio of total employment over population.

2. Percentage gap with respect to the simple average of the highest 17 OECD countries in terms of GDP per capita and GDP per employee (in constant 2005 PPPs).

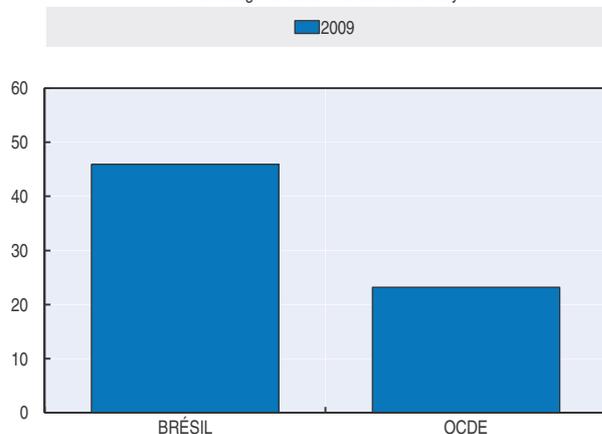
Sources : OECD, National Accounts and OECD Economic Outlook 92 Databases; World Bank (2012), World Development Indicators (WDI) and ILO (2012), Key Indicators of the Labour Market (KILM) Databases.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776010>

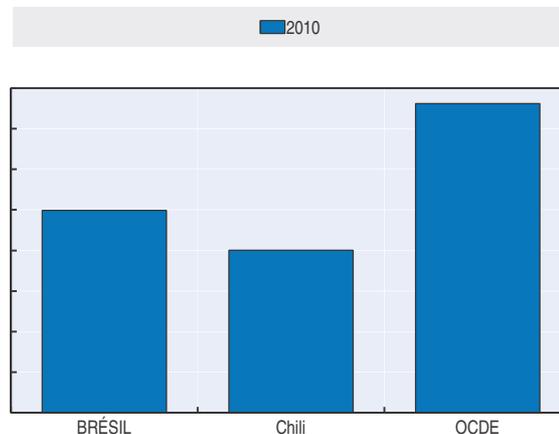
## BRÉSIL

## Indicateurs de politique

A. L'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE<sup>1</sup>  
Pourcentage du salaire du travailleur moyen



B. Le taux de diplômés est inférieur à la moyenne de l'OCDE dans l'enseignement supérieur<sup>2</sup>



1. Impôt implicite qui pèse sur la poursuite de l'activité pendant cinq années supplémentaires du fait du système normal de pension de vieillesse pour les personnes âgées de 60 ans.

2. Taux d'obtention à l'âge habituel d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement supérieur de type A.

Sources : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 370, Éditions OCDE, calculs de l'OCDE et modèles de retraite de l'OCDE ; OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012 – Les indicateurs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776029>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les résultats scolaires et l'équité dans l'enseignement.** Relever le niveau général d'instruction de la main-d'œuvre accélérerait les gains de productivité.

**Mesures prises :** Le Plan national pour l'éducation 2011-20 maintient les crédits et incitations supplémentaires prévus pour l'éducation de base et l'enseignement professionnel. De nouveaux programmes ont été mis en place en 2011 pour financer la formation des travailleurs peu qualifiés et les systèmes de bourses de l'enseignement supérieur.

**Recommandations :** Privilégier la qualité de l'enseignement en améliorant la rémunération des enseignants, leur formation et leurs primes de performance. Développer les programmes d'enseignement supérieur professionnel pour remédier aux pénuries de qualifications et réduire les taux d'abandon des études.

**Améliorer les incitations à l'activité dans le secteur formel, en particulier chez les seniors.** Une réforme des programmes publics de prestations sociales ferait monter les taux d'activité, actuellement faibles, dans le secteur formel.

**Mesures prises :** La réforme du régime de retraite du secteur public de mars 2012 a introduit une dose de capitalisation dans le financement des prestations et va renforcer les incitations à l'allongement de la vie active. En cas de périodes d'indemnisation répétées, le versement des allocations de chômage est conditionné par l'inscription dans un programme de formation depuis juillet 2012.

**Recommandations :** Supprimer les effets désincitatifs que les prestations et cotisations sociales exercent sur l'activité dans le secteur formel. En particulier, instituer un âge

**BRÉSIL**

minimum général de départ à la retraite, contenir la hausse des retraites et réduire les cotisations sociales sur les bas salaires.

**Atténuer les distorsions induites par le système d'imposition et réduire le coin fiscal sur le travail.** Un système fiscal moins pesant et des coins fiscaux plus réduits sur les revenus du travail favoriseraient les gains de productivité.

**Mesures prises :** En 2012, les cotisations salariales ont été réduites dans certains secteurs exportateurs tels que l'équipement automobile, le textile et l'électronique. Les impôts indirects ont été harmonisés au niveau des États.

**Recommandations :** Remédier à la fragmentation et à la complexité du système fiscal. Unifier les taux et les assiettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les biens produits dans le pays, et alléger plus généralement la charge fiscale qui pèse sur les revenus du travail.

**Autres grandes priorités**

**Accroître l'investissement privé dans les infrastructures et supprimer les obstacles résiduels à la concurrence.** Des infrastructures de meilleure qualité, accessibles à des prix compétitifs, seraient un gage de croissance accélérée de la productivité.

**Mesures prises :** De nouvelles concessions aéroportuaires ont été adjudgées avec succès au secteur privé en 2012, et les autorités ont annoncé l'attribution de nouvelles concessions pour 9 autoroutes et 12 lignes de chemin de fer.

**Recommandations :** Encourager la participation du secteur privé au financement des infrastructures, en multipliant les partenariats public-privé et les concessions. Promouvoir la concurrence dans toute la mesure du possible, y compris via la réglementation des tarifs d'accès aux réseaux. Améliorer les capacités de gestion des projets d'infrastructure au niveau des États et des communes. Réduire les dépenses courantes des administrations publiques pour promouvoir l'investissement dans les infrastructures.

**Améliorer l'efficacité des marchés de capitaux.** Les marchés financiers sont sous-développés, ce qui nuit à la répartition du capital et à la productivité.

**Mesures prises :** Malgré les mesures prises pour encourager la participation du secteur privé aux marchés du crédit à long terme et une légère décline du volume des prêts administrés consentis par la banque publique de développement en 2011, le secteur public reste l'acteur dominant sur ce segment. Les banques publiques ont pris l'initiative de réduire leurs marges d'intermédiation.

**Recommandations :** Supprimer progressivement les mécanismes de crédit administré destinés à certains secteurs, notamment à l'agriculture et au logement. Laisser les banques privées offrir leurs services sur un pied d'égalité avec les établissements publics dans le secteur du crédit à long terme. Abaisser les coefficients de réserves obligatoires imposés aux banques afin de réduire les coûts d'intermédiation à moyen terme, conformément au double objectif de stabilité et de développement des marchés de capitaux.

**Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités**

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

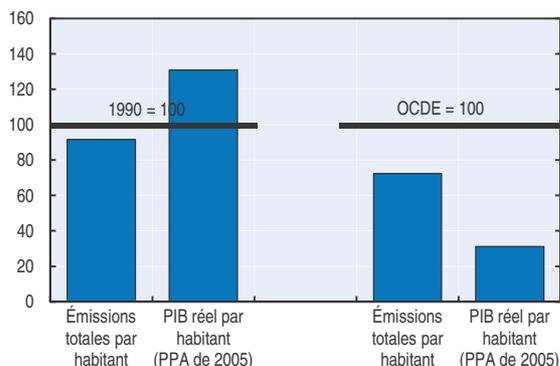
## BRÉSIL

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990

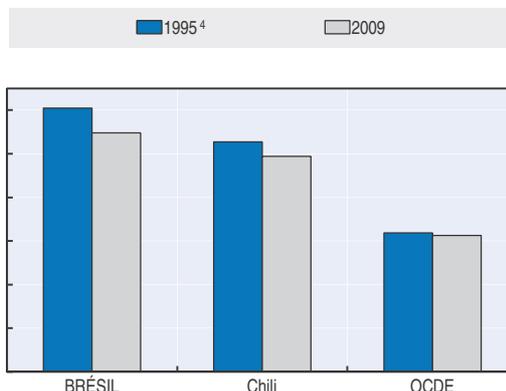
Moyenne de 2005, 2008 et 2010<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 3.9 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont diminué mais restent fortes

Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)*. Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini établi à partir du revenu par habitant dans le cas du Brésil.
4. Les données se rapportent à 1993 pour le Brésil et à 1996 pour le Chili. La moyenne de l'OCDE exclut la Corée, l'Estonie, l'Islande, la Pologne, la République slovaque, la Slovaquie et la Suisse.

Sources : OCDE, *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; OCDE (2011), « Gros plan sur les inégalités dans les économies émergentes », in *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, et *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776048>

## CANADA

- Le PIB par habitant se maintient à un niveau tout juste inférieur à la moyenne de la moitié supérieure des pays de l'OCDE, ce qui s'explique entièrement par le retard de la productivité.
- Les modifications apportées au programme d'assurance-emploi devraient contribuer à améliorer la mobilité de la main-d'œuvre. Les progrès réalisés dans la réduction des obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et les entreprises étrangères sont plus limités.
- Des mesures doivent être prises pour améliorer la productivité, en particulier : réduire les obstacles à l'investissement direct étranger, accroître les dépenses de recherche-développement (R-D) des entreprises et augmenter la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur.
- L'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur des étudiants défavorisés et des immigrants renforcerait leurs perspectives d'emploi et de salaire, tout en stimulant l'utilisation et la productivité de la main-d'œuvre. Modifier la structure de la fiscalité en augmentant le poids des taxes environnementales pourrait améliorer les incitations en faveur d'une croissance plus verte.

### Indicateurs de croissance

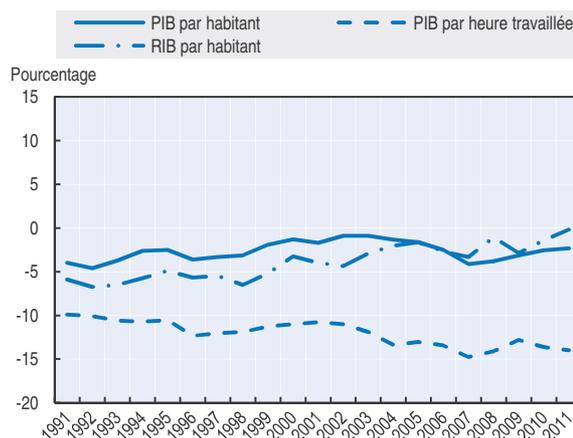
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.2	0.5
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.4	0.0
Dont:		
Taux d'activité	0.3	0.0
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.1	-0.1
Productivité potentielle du travail	0.8	0.6
Dont:		
Intensité capitalistique	0.7	0.9
Efficience du travail	-0.1	-0.4
Capital humain	0.2	0.1

#### B. Un faible écart de niveau de vie perdue

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



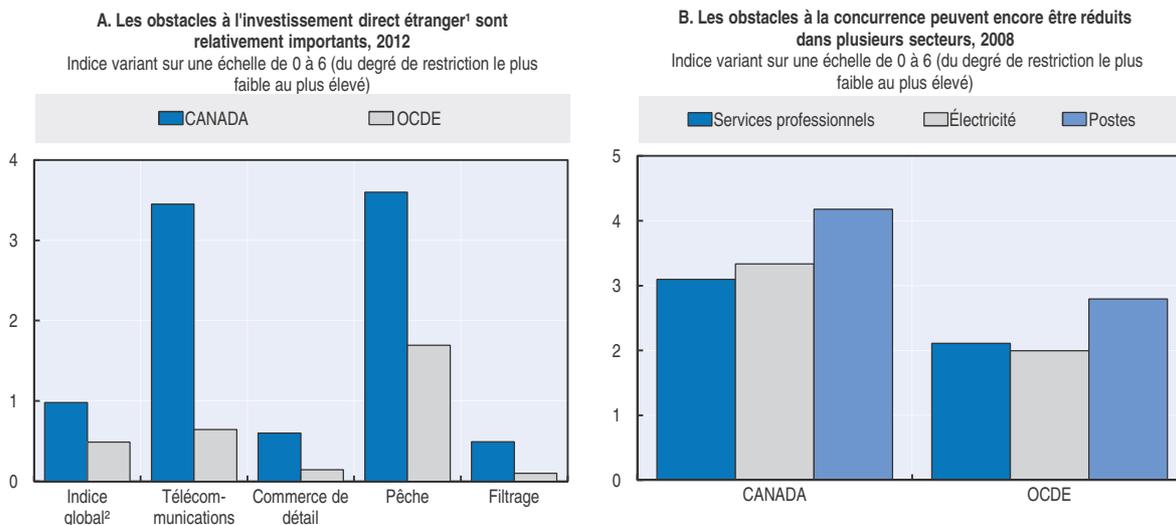
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776067>

## CANADA

## Indicateurs de politique



1. L'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE repose uniquement sur les dispositions juridiques limitant l'investissement direct étranger, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.
2. L'indice global de restrictivité de la réglementation de l'IDE intègre la composante « filtrage ».

Sources : OCDE, [www.oecd.org/fr/investissement/fdiindex.htm](http://www.oecd.org/fr/investissement/fdiindex.htm) et Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932776086>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les obstacles à l'entrée et développer les capacités dans les industries de réseau et les services professionnels. Les défauts de la réglementation applicable aux industries de réseau découragent l'investissement et l'innovation.

**Mesures prises :** Aucune mesure significative n'a été prise.

**Recommandations :** Faire en sorte que les marchés de l'électricité soient plus intégrés et plus concurrentiels. Mettre fin au monopole conféré par la loi à Postes Canada. Prendre des mesures pour appliquer aussi largement que possible le chapitre renégocié sur la mobilité de la main-d'œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur et revoir les aspects de la réglementation des professions et des métiers qui continuent de freiner la concurrence et la mobilité entre les provinces.

**Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger (IDE).** Les obstacles à la concurrence dans les principaux secteurs d'activité pourraient être abaissés de manière à favoriser une augmentation des investissements directs de l'étranger.

**Mesures prises :** Le gouvernement a annoncé qu'il supprimerait les restrictions à l'investissement étranger pour les compagnies de télécommunications détenant moins de 10 % du marché.

**Recommandations :** Continuer de supprimer les restrictions à l'IDE dans les secteurs clés comme les télécommunications, les transports aériens et la radiodiffusion. Préciser le critère du bénéfice net en matière d'IDE et veiller à ce qu'il soit strictement appliqué.

**Réformer le système fiscal.** Les autorités pourraient rendre la structure de la fiscalité plus favorable à la croissance en allégeant les impôts directs pour alourdir les impôts indirects.

## CANADA

**Mesures prises :** La taxe de vente harmonisée (TVH) est désormais appliquée dans la moitié des dix provinces. L'administration fédérale a peu à peu réduit le taux général d'imposition des sociétés pour le ramener à 15 % au début de 2012. En outre, le budget fédéral de 2012 étend la déduction pour amortissement, entre autres, à un plus large éventail d'équipements de production de bioénergie.

**Recommandations :** Augmenter les taxes environnementales et les taxes sur la valeur ajoutée et réduire les dépenses fiscales régressives et génératrices de distorsions, afin de diminuer encore les taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

### Autres grandes priorités

**\*Améliorer les résultats de l'enseignement supérieur\***<sup>1</sup>. L'amélioration des résultats de l'enseignement supérieur favoriserait l'innovation et permettrait de répondre aux besoins futurs du marché du travail.

**Recommandations :** Élargir l'accès des groupes défavorisés à l'enseignement supérieur en augmentant les aides financières sous conditions de ressources et en améliorant l'information. Permettre à un plus grand nombre d'immigrants d'entrer dans le pays via le système d'enseignement supérieur, en tant qu'étudiants étrangers. Promouvoir la qualité et l'efficacité par une plus grande différenciation entre les établissements qui excellent dans la recherche et ceux qui sont davantage tournés vers l'enseignement, en fonction de leurs avantages comparatifs.

**Améliorer les politiques d'aide à la R-D.** Des investissements plus importants et mieux ciblés en faveur de la R-D pourraient effectivement améliorer l'aptitude des entreprises à innover et à commercialiser leurs produits.

**Mesures prises :** Suite au rapport de 2011 du Groupe d'experts chargé d'examiner le soutien fédéral de la recherche-développement, les crédits d'impôt en faveur de la R-D ont été réaménagés et une partie des économies réalisées a servi à accroître les aides directes dans le budget de 2012.

**Recommandations :** Continuer de mieux cibler le soutien public à la R-D des entreprises en réorientant les financements à la marge de manière à réduire la part des aides fiscales consacrées à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE), en ramenant le taux de remboursement applicable aux petites entreprises aux alentours de celui des grandes entreprises. Utiliser les économies réalisées pour réintégrer les dépenses en capital dans l'assiette admissible et augmenter les aides directes. Veiller à ce que les aides soient attribuées par voie d'appel à la concurrence.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Réformer le régime d'assurance-chômage.** Afin de réduire la persistance du chômage et de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre, il était recommandé d'introduire un système de bonus-malus patronal ou de limiter l'accès des travailleurs saisonniers ou temporaires au régime d'assurance-emploi (AE) dans les régions à chômage élevé.

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

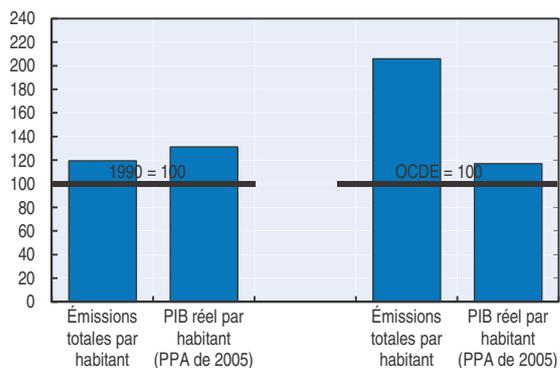
## CANADA

**Mesures prises :** Le budget fédéral de 2012 a nettement durci les règles d'accès à l'assurance-emploi (AE) en modulant les droits et obligations des chômeurs en fonction de leurs antécédents : plus longue et fréquente aura été l'utilisation des prestations, plus large devra être la recherche d'emploi et plus bas seront les salaires que le travailleur devra accepter.

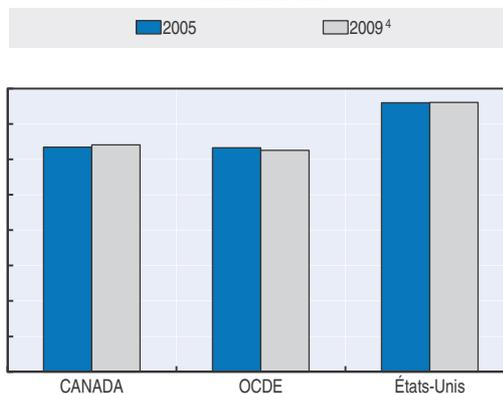
## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont nettement supérieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 1.6 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent modérées mais ont augmenté  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2010 pour le Canada et les États-Unis.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776105>

## CHILI

- Le mouvement de rattrapage du PIB par habitant vis-à-vis des économies de tête de l'OCDE s'est poursuivi à vive allure grâce à la progression de l'emploi, mais l'écart reste important car la durée moyenne du travail et la productivité de la main-d'œuvre sont faibles.
- La réglementation des marchés de produits a été considérablement assouplie et des efforts ont été faits pour améliorer la qualité de l'enseignement et l'accès à l'éducation ainsi que pour accroître le taux d'activité des femmes. Il n'y a eu en revanche aucune avancée dans les domaines du droit de la concurrence et de la protection de l'emploi.
- Renforcer les mesures visant à favoriser l'activité des femmes contribuerait à accroître l'utilisation de la main-d'œuvre. Atténuer le dualisme du marché du travail en assouplissant la protection de l'emploi pour les travailleurs permanents, renforcer le droit de la concurrence et améliorer encore les résultats du système d'enseignement stimuleraient la croissance de la productivité. Des allocations de chômage plus généreuses et de plus longue durée pourraient aussi contribuer à accélérer les gains de productivité en donnant aux travailleurs davantage de temps pour trouver un emploi adapté à leurs compétences et à leurs qualifications.
- En plus d'améliorer la productivité, favoriser l'accès à l'éducation des jeunes de milieux défavorisés et augmenter les allocations de chômage pourraient contribuer à réduire les inégalités.

### Indicateurs de croissance

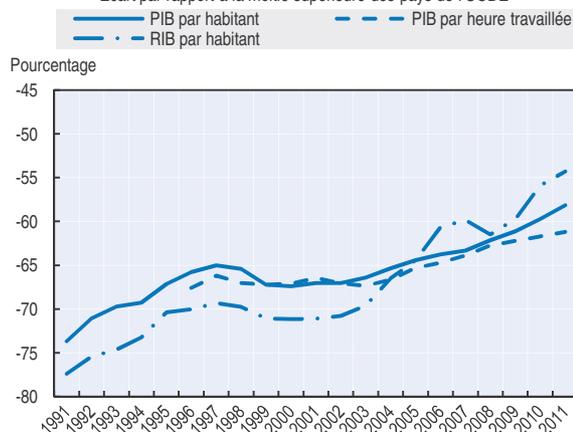
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	2.0	2.9
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.5	1.1
<i>Dont:</i>		
Taux d'activité	0.5	1.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.1	0.0
Productivité potentielle du travail	1.6	1.8
<i>Dont:</i>		
Intensité capitalistique	1.2	2.6
Efficience du travail	-0.1	-1.3
Capital humain	0.5	0.5

#### B. L'écart de PIB par habitant s'est réduit mais demeure relativement important

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



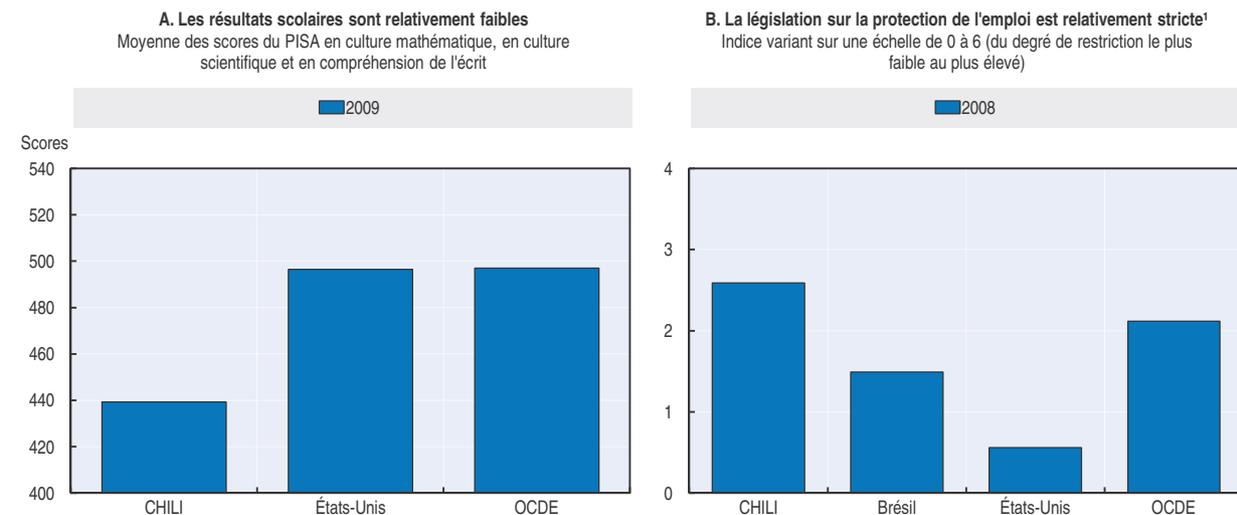
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932776124>

## CHILI

## Indicateurs de politique



1. Législation sur la protection de l'emploi applicable aux contrats réguliers.

Sources : OCDE, Base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2009 et Base de données sur l'emploi.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776143>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les résultats de l'enseignement secondaire et supérieur.** Un système d'enseignement plus performant favoriserait la hausse des taux d'emploi tout en renforçant la productivité.

**Mesures prises :** En 2011, plusieurs initiatives de grande portée ont été prises pour améliorer la qualité de l'enseignement. Une nouvelle loi a réduit à un tiers de leur valeur les taux d'intérêt des prêts étudiants garantis et vise à étendre ce programme de financement à 90 % des étudiants. D'autre part, l'accès aux bourses s'élargit progressivement. Deux nouveaux organismes chargés de contrôler la qualité de l'enseignement deviendront opérationnels en 2013.

**Recommandations :** Améliorer les qualifications des enseignants en instituant des normes minimales et un système rigoureux d'assurance qualité au stade de la formation initiale. Simplifier et étendre les systèmes existants de prêts étudiants et de bourses, tout en renforçant les normes de qualité pour tous les établissements accueillant des étudiants financièrement aidés. Subordonner le remboursement de tous les prêts aux revenus futurs.

**Assouplir la législation sur la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers**

Le niveau élevé des indemnités de licenciement dont bénéficient les travailleurs réguliers contribue au dualisme du marché du travail, réduit l'emploi des jeunes et pèse sur la productivité.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Abaisser le niveau relativement élevé des indemnités de licenciement pour les travailleurs réguliers, afin de faciliter l'ajustement des effectifs permanents et d'encourager ainsi la régularisation des relations d'emploi.

## CHILI

**Renforcer les mesures destinées à favoriser l'activité féminine.** Des taux d'activité plus élevés parmi les femmes augmenteraient l'offre de travail et les taux d'emploi, accélérant ainsi le rythme de la croissance.

**Mesures prises :** En 2011 a été adoptée une loi qui porte la durée du congé de maternité à 24 semaines au minimum, étend le droit au congé de maternité aux salariées sous contrat temporaire et crée un congé de paternité. En 2012, le gouvernement a mis en place une aide à l'embauche en faveur des femmes disposant de faibles revenus. Le budget de 2013 prévoit la création de 10 000 et 25 000 nouvelles places d'accueil, respectivement, dans les structures de garde et d'éducation des jeunes enfants, ainsi qu'une revalorisation de 20 % des aides en faveur des familles démunies.

**Recommandations :** Aider à concilier emploi et vie de famille, notamment en continuant de développer les services publics d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, avec un contrôle-qualité rigoureux, et en révisant la réglementation relative au travail à temps partiel, qui est relativement stricte.

### Autres grandes priorités

**Renforcer le droit de la concurrence.** Renforcer le cadre de la concurrence encouragerait les entreprises à être plus efficaces et à innover, ce qui stimulerait la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** Aucune depuis la réforme de 2009.

**Recommandations :** Relever le plafond des amendes et ériger les ententes sur les prix en infraction pénale afin de mieux faire respecter le droit de la concurrence.

**\*Réformer le système d'assurance-chômage\*<sup>1</sup>.** Des allocations de chômage plus généreuses peuvent améliorer l'efficacité du marché du travail et la productivité.

**Recommandations :** Envisager de nouvelles mesures pour allonger la durée et/ou augmenter les taux de remplacement des allocations de chômage.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Assouplir la réglementation des marchés de produits.** Compte tenu de l'impact négatif que peut avoir la rigueur de la réglementation des marchés de produits sur la croissance de la productivité, il était recommandé d'alléger encore les charges administratives pesant sur la création d'entreprise, d'assouplir les procédures d'immatriculation et de déclaration, et de simplifier le droit de la faillite.

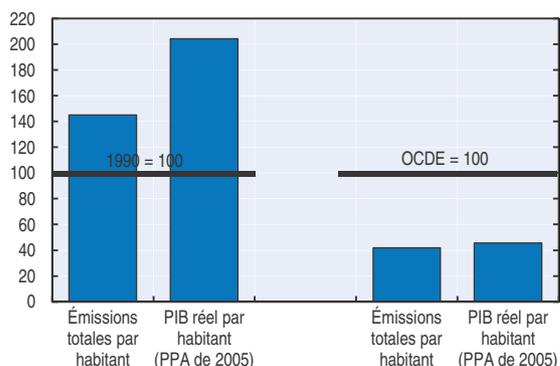
**Mesures prises :** Les obstacles réglementaires à la création d'entreprise et le délai de création d'une entreprise ont été considérablement réduits en 2011 (le délai est passé de 22 à 7 jours) grâce à l'assouplissement des procédures d'autorisation et de paiement des taxes ainsi que des obligations de notification, avec à la clé une réduction des coûts de 25 %. La réforme annoncée du droit de la faillite laisse entrevoir une baisse sensible du coût des procédures dans ce domaine.

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## CHILI

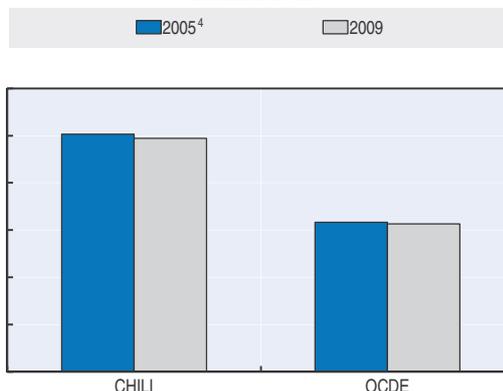
## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

## A. Les émissions de GES par habitant ont moins augmenté que le PIB depuis 1990

Moyenne des années 2005, 2008 et 2010<sup>1</sup>Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.2 %B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont fortes et n'ont que légèrement diminué

Coefficient de Gini

Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)*. Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2006 pour le Chili.

Sources : *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; OCDE, *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; et *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires*, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776162>

## CHINE

- Le PIB par habitant a fait un bond de près de 55 % entre 2007 et 2012, ce qui a considérablement réduit l'écart avec les pays de l'OCDE. Les taux d'activité restant supérieurs à la moyenne de l'OCDE, la différence de revenu par habitant tient essentiellement à un moindre niveau de capital par travailleur.
- Des progrès ont été faits dans les domaines d'action prioritaires, notamment sur les marchés de produits, où l'allègement des charges administratives imposées aux entreprises marque une moindre intervention de l'État dans l'économie, mais aussi en ce qui concerne la mobilité interne de la population, avec l'adoption de directives concernant les droits des migrants.
- Il faudrait toutefois faire de nouveaux efforts pour réduire les obstacles à l'entrée des entreprises privées sur le marché, par exemple, en limitant encore davantage l'intervention de l'État dans le secteur privé et sur les marchés de capitaux, ainsi qu'en renforçant l'état de droit. En outre, encourager la mobilité de la main-d'œuvre en atténuant les inégalités en matière d'éducation et en facilitant le redéploiement des travailleurs vers les secteurs à forte productivité devrait aussi contribuer à rehausser la productivité.
- Améliorer la protection sociale et les droits des migrants venus des campagnes et réduire les disparités observées dans le pays en termes de capital humain devraient non seulement améliorer la productivité mais aussi atténuer les inégalités de revenus.

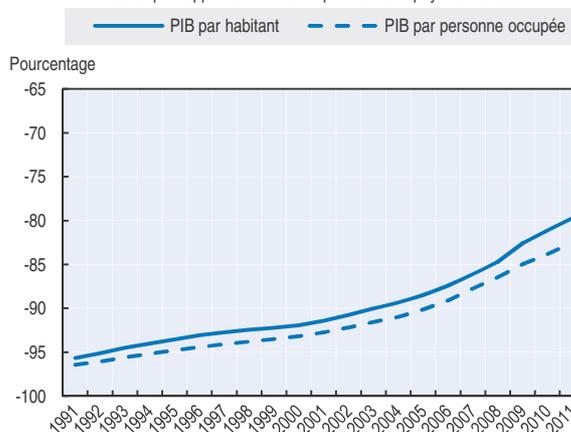
## Indicateurs de croissance

## A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB par habitant	10.0	10.0
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	0.0	-0.1
Productivité du travail	10.0	10.1

## B. Les amples écarts de PIB par habitant et de productivité continuent de se réduire rapidement

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

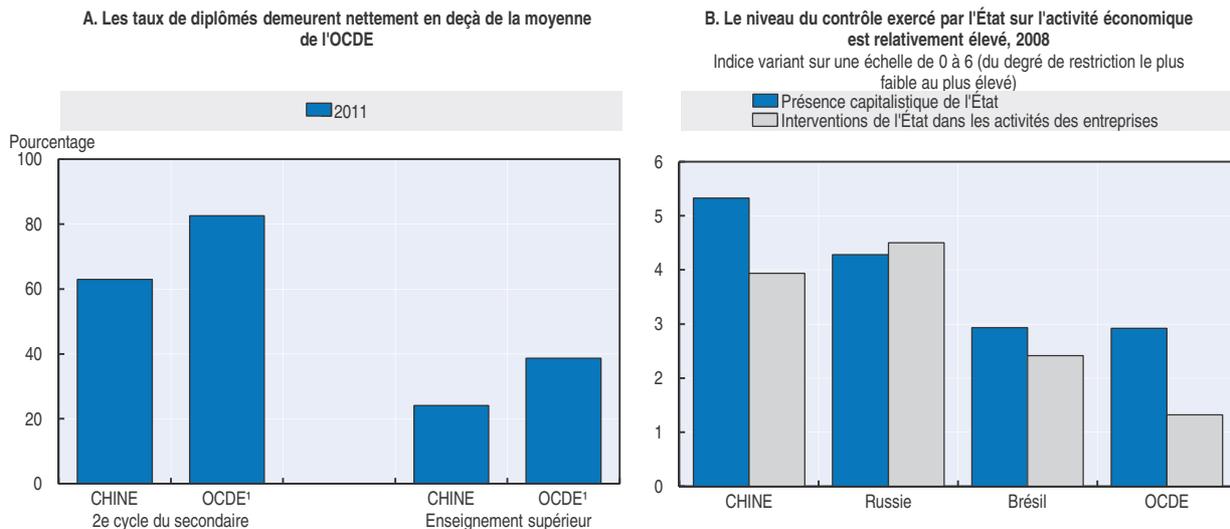
1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant et de PIB par personne occupée (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques ; Banque mondiale (2012), Base de données des Indicateurs du développement dans le monde, et ministère chinois des Ressources humaines et de la Sécurité sociale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776181>

## CHINE

## Indicateurs de politique



1. Les données se rapportent à 2010. Taux d'obtention d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme de l'enseignement supérieur de type A.

Sources : OCDE, Base de données de Regards sur l'éducation 2012 et Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; Annuaire statistique de la Chine.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932776200>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Ouvrir le secteur contrôlé par l'État à l'investissement privé.** Les entreprises d'État occupent une place dominante dans un certain nombre de secteurs de l'économie et sont moins efficaces que les entreprises privées, ce qui se traduit par des pertes d'efficacité.

**Mesures prises :** En février 2012, le Conseil des affaires d'État a publié de nouvelles directives prévoyant l'ouverture de plusieurs secteurs aux entreprises privées. Les mesures d'application de cette décision sont en préparation.

**Recommandations :** Encourager l'établissement de nouvelles entreprises privées dans des domaines comme la distribution d'électricité, les télécommunications et le transport aérien, qui sont actuellement dominés par de grandes entreprises d'État.

**Améliorer les résultats scolaires et l'équité dans l'enseignement.** Le taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est encore faible et varie selon la région et le milieu d'origine, ce qui nuit à l'accumulation de capital humain.

**Mesures prises :** En février 2012, le Conseil des affaires d'État a publié des directives à l'intention des villes dans lesquelles il est précisé que l'accès à l'enseignement ne doit pas être lié au système d'enregistrement des ménages. Certaines administrations locales ont commencé à verser des aides pour les enfants inscrits dans les écoles ouvertes aux enfants des migrants venus des campagnes, mais leur montant est généralement très inférieur au coût des études pour les résidents localement.

**Recommandations :** Réduire les inégalités d'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre les régions et à l'intérieur des zones urbaines. Supprimer les droits d'inscription et les quotas pour l'admission à l'université au niveau régional et permettre à

## CHINE

tous les enfants de fréquenter un établissement d'enseignement secondaire du deuxième cycle sur leur lieu de résidence.

**\*Réduire les contrôles étatiques sur les marchés de capitaux\***<sup>1</sup>. Les taux d'intérêt dans le secteur bancaire sont contrôlés par l'État, de même que l'accès au marché des capitaux, ce qui fausse la répartition du capital et freine la croissance de la productivité.

**Recommandations** : Élargir progressivement la marge de variation possible des taux d'intérêt débiteurs et créditeurs des banques par rapport au taux réglementé et autoriser les résidents et les non-résidents à investir sur les marchés d'actions et d'obligations nationaux et étrangers.

### Autres grandes priorités

**Réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre.** Les zones urbaines bénéficient d'économies d'échelle, mais la mobilité de la population pâtit du système d'enregistrement des ménages et des contraintes qui pèsent sur l'offre de terrains, ce qui aboutit à une répartition inefficace de la main-d'œuvre entre les secteurs et entre les régions.

**Mesures prises** : Un certain nombre de villes sont en train d'expérimenter une nouvelle forme de carte de résidence qui procure certains des avantages liés au statut de résident officiel.

**Recommandations** : Développer les services publics et les dissocier progressivement du système d'enregistrement des ménages dans les mégapoles. Faire dépendre les transferts budgétaires aux administrations infranationales non pas de la population enregistrée, mais du nombre effectif d'habitants.

**Renforcer encore l'état de droit.** L'application des lois est extrêmement variable dans le pays, ce qui favorise l'insécurité juridique, décourage l'investissement, nuit à l'efficacité et a des effets négatifs sur l'environnement.

**Mesures prises** : En avril 2012, la Cour populaire suprême a publié une version abrégée des principales décisions adoptées en matière de droits de propriété intellectuelle (DPI), qui offre un ensemble d'orientations et de conseils à l'intention des juridictions inférieures pour le traitement des affaires dans ce domaine.

**Recommandations** : Renforcer encore les institutions judiciaires, par exemple en réduisant l'influence des intérêts locaux dans les affaires à caractère commercial, afin d'améliorer l'application des lois.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Alléger les charges administratives qui pèsent sur les entreprises.** Afin d'encourager l'entrée de nouvelles entreprises sur le marché, de stimuler la concurrence et de renforcer la croissance de la productivité, il était recommandé d'alléger les charges administratives pesant sur les entreprises, par exemple en réduisant le délai nécessaire à l'obtention des autorisations réglementaires et le niveau minimum de capital requis.

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

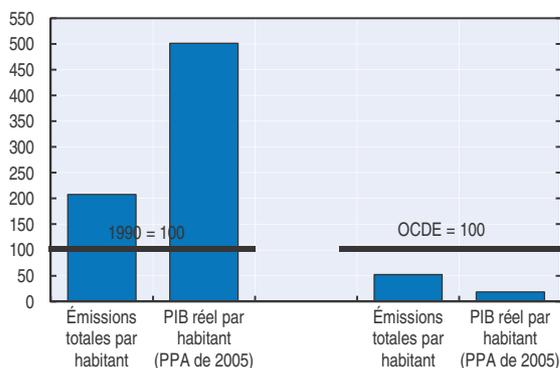
## CHINE

**Mesures prises :** Le coût des procédures et le capital minimum requis pour créer une entreprise ont nettement diminué au cours des trois dernières années, et le délai nécessaire a également été raccourci.

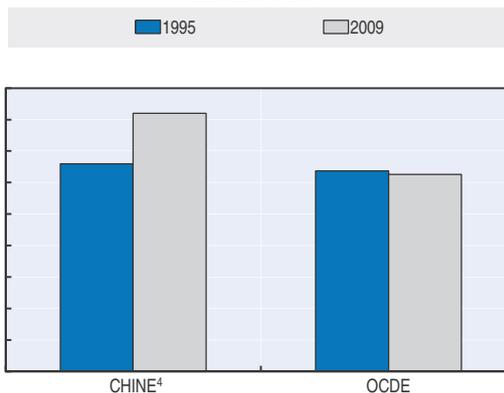
## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant ont beaucoup moins augmenté que le PIB depuis 1990  
Moyenne de 2005, 2008 et 2010<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 19.5 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont augmenté pour atteindre un niveau nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
- Le Bureau national des statistiques (BNS) ne publie pas de série de données nationales sur les inégalités. Il considère que les enquêtes auprès des ménages ruraux et des ménages urbains ne sont pas réalisées sur une base similaire, et que leurs résultats ne devraient donc pas être agrégés comme cela a été fait pour la série sous-jacente au graphique. De plus, les chiffres relatifs à la Chine se fondent sur le revenu disponible par habitant, non corrigé de la taille des ménages.
- Les données se rapportent à 1993 et 2008. Pour 1995, la moyenne de l'OCDE exclut la Corée, l'Estonie, l'Islande, la Pologne, la République slovaque, la Slovénie et la Suisse.

Sources : OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; OCDE (2011), « Gros plan sur les inégalités dans les économies émergentes », in *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776219>

## CORÉE

- Le PIB par habitant continue de croître rapidement, hissant la Corée au niveau du quart de la moitié supérieure des pays de l'OCDE. La Corée se caractérise par une faible productivité, inférieure de moitié environ à celle des pays de tête de l'OCDE, mais par la durée du travail la plus longue de la zone OCDE.
- Les récents accords de libre-échange conclus avec l'Union européenne et les États-Unis ont abaissé les obstacles à l'importation de services et de produits agricoles et à l'investissement direct étranger. L'extension des aides à la garde d'enfants et à la scolarisation en école maternelle favorise la hausse de l'emploi des femmes.
- Pour réduire l'écart de productivité, il faut des mesures visant à abaisser les obstacles à l'entrée, et à encourager les entrées d'investissement direct étranger (IDE), en particulier dans le secteur des services, qui accuse un retard de productivité. Par ailleurs, il est important de mettre fin au dualisme du marché du travail, de rendre le système fiscal plus favorable à la croissance et d'améliorer la compétitivité de l'agriculture. Une autre priorité, face au vieillissement de la population et à la diminution du temps de travail, est d'accroître le taux d'activité des femmes.
- Un accès plus facile aux services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants améliorerait les perspectives d'avenir des enfants issus de milieu défavorisés et pourrait atténuer les inégalités sur le long terme. Mettre un terme au dualisme du marché du travail aiderait aussi à réduire les inégalités en améliorant les perspectives de rémunération des jeunes et des travailleurs peu qualifiés.

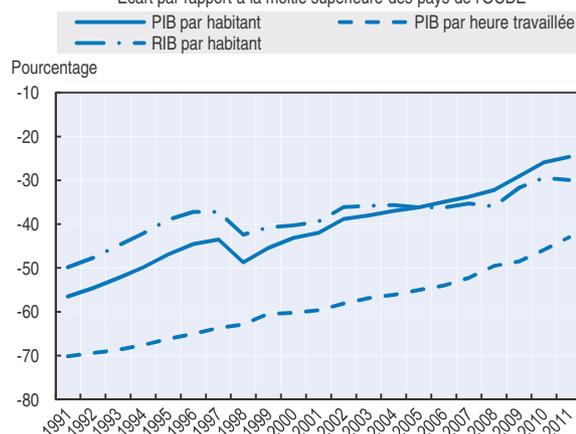
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	3.3	2.7
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.2	0.0
Dont:		
Taux d'activité	0.1	0.0
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.1	0.0
Productivité potentielle du travail	3.1	2.8
Dont:		
Intensité capitalistique	1.2	1.0
Efficience du travail	1.3	1.3
Capital humain	0.7	0.5

## B. La réduction de l'écart de PIB par habitant s'est récemment accélérée

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

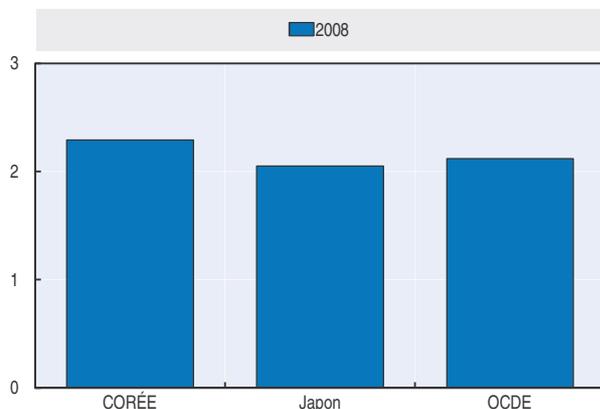
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777150>

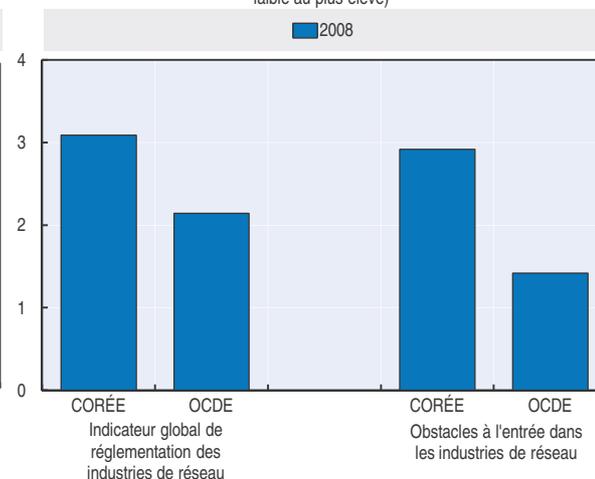
## CORÉE

## Indicateurs de politique

A. La législation sur la protection de l'emploi est relativement stricte<sup>1</sup>  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



B. Les obstacles réglementaires à la concurrence sont relativement importants  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



1. Législation sur la protection de l'emploi applicable aux contrats réguliers.

Sources : OCDE, Base de données sur l'emploi et Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777169>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réduire les obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et étrangères dans les industries de réseau et les services.** Des obstacles élevés à l'entrée entravent la concurrence, bridant la productivité dans divers secteurs de services.

**Mesures prises :** La mise en place d'opérateurs de réseaux mobiles virtuels en 2011 renforce la concurrence dans les télécommunications. L'accord de libre-échange (ALE) conclu en 2012 entre la Corée et les États-Unis réduira le plafond limitant la participation de fournisseurs étrangers de programmes, fixé actuellement à 50 %, à partir de 2015.

**Recommandations :** Continuer d'abaisser les obstacles à l'entrée dans les secteurs de services et les industries de réseau, par exemple en alourdissant les sanctions en cas de violation de la loi sur la lutte contre les monopoles et la concurrence et en réduisant les exemptions d'application de cette loi. Améliorer le climat des affaires en attirant l'IDE dans les services, notamment en réduisant les obstacles aux fusions et acquisitions internationales et en renforçant la transparence des politiques fiscale et réglementaire.

**Renforcer les mesures visant à favoriser l'activité féminine.** Accroître le taux d'activité des femmes, qui place actuellement la Corée au troisième rang des pays de l'OCDE classés par ordre croissant, est une priorité afin de renforcer l'utilisation de la main-d'œuvre et d'atténuer les effets négatifs du vieillissement rapide de la population.

**Mesures prises :** Le gouvernement a mis en place en 2012 des aides à la garde et à la scolarisation en école maternelle pour tous les enfants de 2 à 5 ans, quel que soit le revenu des ménages.

## CORÉE

**Recommandations :** Favoriser l'activité des femmes en développant l'offre de services de garde d'enfants de haute qualité et à prix abordable, en encourageant le recours aux congés de maternité et parental et en réduisant le dualisme du marché du travail.

**Réformer le régime de protection de l'emploi afin de réduire le dualisme du marché du travail.** L'important écart de protection de l'emploi entre contrats réguliers et non réguliers est une des principales causes du dualisme du marché du travail.

**Mesures prises :** Le gouvernement a lancé un programme, à la fin de 2011, consistant à subventionner les cotisations aux régimes de sécurité sociale pour les travailleurs à bas salaire dans les entreprises comptant moins de cinq salariés. Le programme de formation en cours d'emploi a été étendu aux travailleurs non réguliers à partir de 2012.

**Recommandations :** Alléger la protection effective de l'emploi pour les travailleurs réguliers, tout en étendant la couverture sociale des travailleurs non réguliers et en renforçant les programmes de formation qui leur sont offerts.

### Autres grandes priorités

**Améliorer l'efficacité du système fiscal en donnant plus de poids aux impôts indirects.** La pression fiscale est faible mais la structure actuelle de la fiscalité, qui repose de façon excessive sur les impôts directs, pourrait devenir plus favorable à la croissance si elle reposait davantage sur les impôts indirects.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Faire reposer la fiscalité principalement sur les impôts indirects, notamment la taxe sur la valeur ajoutée, les taxes environnementales et les taxes foncières, tout en maintenant à un bas niveau l'imposition des revenus du travail afin de favoriser l'emploi et la croissance.

**Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture.** Le niveau élevé du soutien aux producteurs, qui représente le double de la moyenne de l'OCDE, pèse lourdement sur les consommateurs et réduit le potentiel de croissance de la Corée en faussant l'affectation des ressources.

**Mesures prise :** La Corée a mis en œuvre depuis la mi-2011 trois ALE, qui réduisent notablement les obstacles à l'importation de produits agricoles, tout en accroissant les transferts destinés à indemniser les agriculteurs.

**Recommandations :** Abaisser encore les obstacles à l'importation de produits agricoles et le niveau élevé du soutien à l'agriculture, tout en en modifiant la composition via un remplacement des mesures de soutien des prix par des aides directes aux exploitants.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

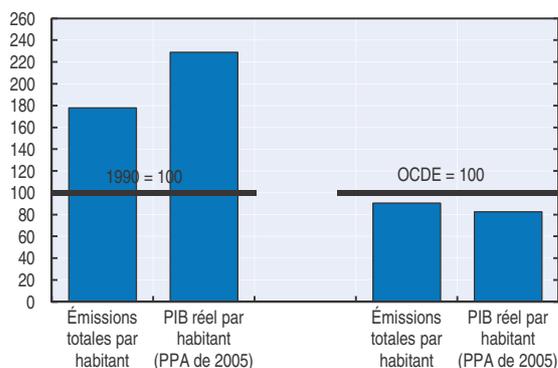
## CORÉE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant ont moins augmenté que le PIB depuis 1990

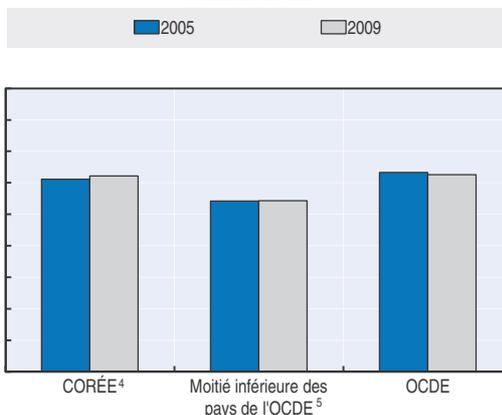
Moyenne des années 2005, 2008 et 2010<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 1.2 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont augmenté et sont nettement plus marquées que dans les pays de l'OCDE les mieux classés

Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2006 et 2011.
5. Moitié inférieure des pays de l'OCDE en termes d'inégalités de revenus.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777188>

## DANEMARK

- L'écart de revenu par rapport aux pays de tête de l'OCDE s'est creusé au cours des dix dernières années, sous l'effet principalement d'un ralentissement des gains de productivité. Bien qu'il soit encore relativement élevé, le taux d'utilisation de la main-d'œuvre a également diminué ces dernières années. Les taux d'emploi sont élevés, mais le nombre d'heures travaillées est faible.
- Des progrès ont été faits dans les domaines prioritaires, avec une réduction de l'imposition marginale du travail, une intensification de la concurrence sur les marchés de produits et une amélioration de l'efficacité du système éducatif. En outre, les réformes récentes des régimes d'invalidité et de retraite anticipée devraient profiter à l'emploi. Le bilan est plus limité dans le domaine du logement.
- Une fiscalité de moins en moins centrée sur le travail et une réforme effective du régime d'invalidité auraient un effet positif sur le nombre d'heures travaillées et sur l'emploi. L'amélioration du cadre de la concurrence, une plus grande flexibilité du marché du logement et un système d'enseignement plus efficient contribueraient parallèlement à une plus forte croissance de la productivité.
- La réduction des taux d'abandon dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire serait un moyen de favoriser la formation de capital humain et de limiter la pauvreté.

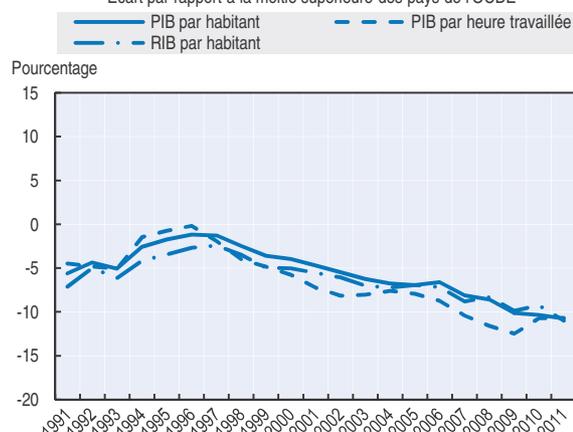
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.2	0.4
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.2	-0.2
Dont:		
Taux d'activité	0.2	-0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	-0.1
Productivité potentielle du travail	1.0	0.6
Dont:		
Intensité capitalistique	0.7	0.5
Efficience du travail	0.1	-0.1
Capital humain	0.2	0.1

## B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité ont eu tendance à s'élargir

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

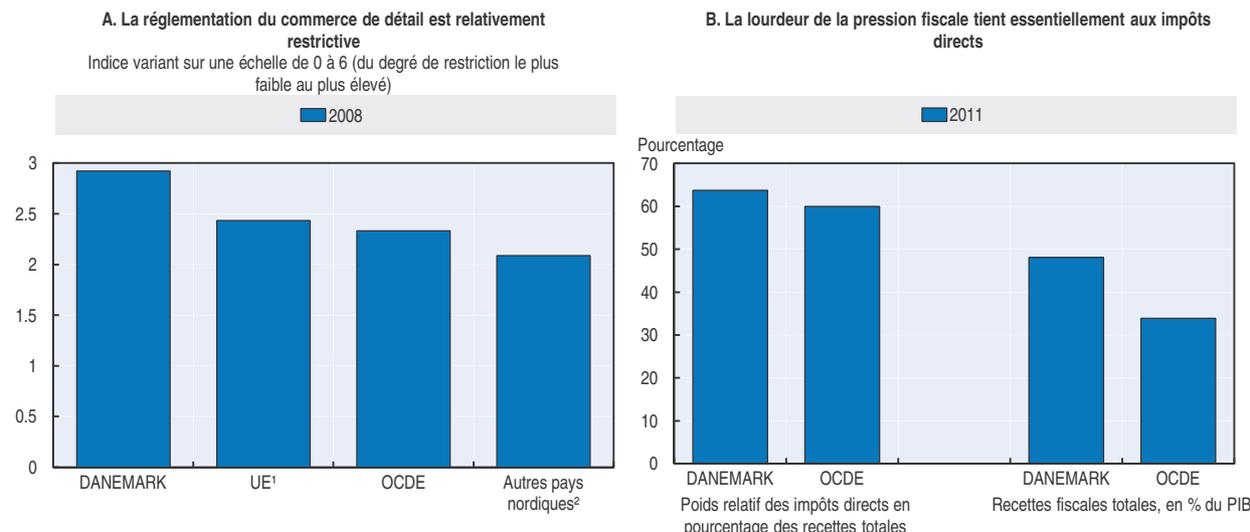
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776295>

## DANEMARK

## Indicateurs de politique



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

2. Moyenne de la Finlande, de la Norvège et de la Suède.

Sources : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits et Base de données des Statistiques des recettes publiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932776314>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Modifier la structure de la fiscalité en réduisant la part des impôts directs.** La pression fiscale est globalement forte. Réduire les impôts tout en modifiant la répartition entre fiscalité directe et fiscalité indirecte au profit de cette dernière stimulerait la croissance.

**Mesures prises :** Une série de mesures fiscales adoptées en juin 2012, prévoyant notamment un relèvement du seuil d'imposition au taux le plus élevé, vont faire baisser progressivement l'imposition marginale des hauts revenus tout en augmentant les crédits d'impôt sur les revenus du travail. Les droits d'accise ont augmenté en 2012, mais la taxe sur les matières grasses mise en place en 2011 a été abolie dans le projet de loi de finances pour 2013, qui prévoit également une réduction de la taxe sur le chauffage électrique, compensée par une hausse du taux de base de l'impôt sur le revenu et par une réduction du montant des déductions accordées au titre de cet impôt.

**Recommandations :** Continuer à transférer la charge fiscale du travail vers la consommation et le patrimoine. Rationaliser les dépenses fiscales. Contenir les dépenses publiques afin de réduire le poids global de la fiscalité.

**Réformer les régimes de congés maladie et d'invalidité.** Réduire la part de la population d'âge actif qui perçoit des prestations d'invalidité ou de maladie ferait monter les taux d'activité.

**Mesures prises :** Les conditions d'accès des seniors au régime d'invalidité ont été assouplies dans le cadre de la réforme de la retraite anticipée en décembre 2011. En juin 2012, il a été convenu de réduire les flux d'entrée dans le régime d'invalidité, de mettre en place un système de réadaptation et de réformer en profondeur le programme pour l'emploi des handicapés (*Fleksjob*).

**DANEMARK**

**Recommandations :** Veiller à ce que les réformes du régime d'invalidité et du programme *Fleksjob* soient strictement appliquées et suivre attentivement leurs effets ; prévoir un contrôle périodique des droits des bénéficiaires.

**Renforcer le cadre de la concurrence et assouplir la réglementation dans certains secteurs des services.** Une concurrence plus vive dans certains secteurs, en particulier le commerce de détail, stimulerait la productivité.

**Mesures prises :** En avril 2011, l'ouverture du marché danois aux prises de courant de format international et la possibilité d'offrir des services de détail en dehors du cadre habituel des magasins ont renforcé la concurrence. En 2012, des sanctions plus sévères ont été instituées en cas d'infraction au droit de la concurrence et un groupe de travail a été chargé d'étudier les moyens d'améliorer les procédures de passation des marchés publics.

**Recommandations :** Renforcer la concurrence dans le secteur des services et dans la construction en assouplissant les règles de zonage et d'urbanisme ; simplifier la structure institutionnelle des autorités chargées de la concurrence ; améliorer la concurrence dans le secteur public en ayant plus largement recours aux procédures d'appels d'offres.

**Autres grandes priorités**

**Améliorer l'efficacité du système d'enseignement.** Améliorer l'efficacité du système d'enseignement permettrait d'accroître la productivité du travail.

**Mesures prises :** La loi de finances pour 2012 prévoyait des crédits pour la mise en œuvre de réformes visant à réduire les taux d'abandon et à augmenter le nombre de places d'apprentissage dans l'enseignement professionnel.

**Recommandations :** Poursuivre la mise en place du cadre d'évaluation dans l'enseignement obligatoire. Améliorer le système de détection précoce des élèves en difficulté afin de réduire les taux d'abandon dans le deuxième cycle du secondaire. Mettre au point des mesures à l'intention de ces élèves et renforcer l'enseignement professionnel. Inciter les étudiants à achever plus rapidement leurs études grâce à un système de bourses et de prêts.

**Réduire les aides au logement et supprimer la réglementation des loyers.** Les distorsions observées sur le marché du logement freinent la mobilité de la main-d'œuvre et la productivité.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Assouplir la réglementation des loyers ; réduire les aides au logement ; alourdir la fiscalité de l'immobilier résidentiel.

**Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités**

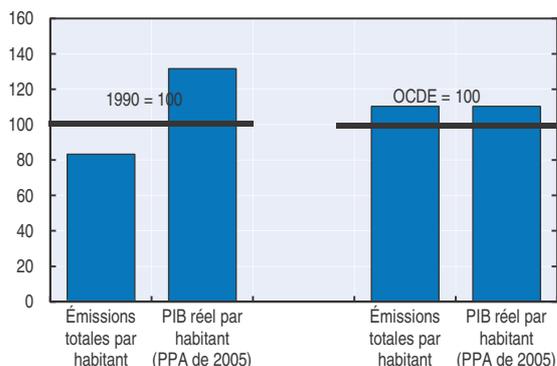
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

## DANEMARK

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

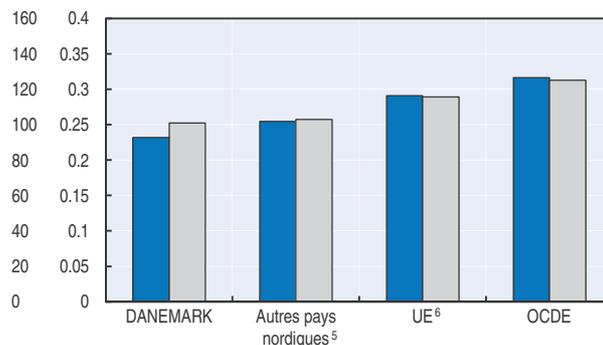
A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.1 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent nettement inférieures à la moyenne de l'OCDE bien qu'elles aient augmenté  
Coefficient de Gini

■ 2005 ■ 2009<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2010 pour le Danemark.
5. Moyenne de la Finlande, de la Norvège et de la Suède.
6. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776333>

## ESPAGNE

## ESPAGNE

- L'écart de revenu par rapport aux économies de tête de l'OCDE s'est creusé, en raison de pertes d'emplois massives. La récente amélioration de la productivité s'explique par des licenciements dans les activités à faible productivité.
- Des progrès ont été faits en matière de relèvement de l'âge de la retraite, d'allègement de la protection de l'emploi des travailleurs permanents et d'amélioration de la flexibilité des salaires. Il n'a pas été fait grand-chose pour réduire le taux d'abandon précoce des études ni pour renforcer les dispositifs d'activation.
- Des mesures visant à améliorer les niveaux d'instruction, à renforcer les politiques d'activation et à accentuer la réactivité des salaires à la conjoncture économique contribueraient à renforcer l'emploi. Un dualisme moins marqué du marché du travail réduirait les périodes de chômage entre des contrats temporaires répétés et améliorerait l'adéquation entre les compétences des travailleurs et les emplois. Un abaissement des obstacles à l'entrée dans les services rehausserait la productivité dans ces secteurs et accroîtrait la demande de main-d'œuvre.
- La mise en œuvre de réformes dans les domaines prioritaires pourrait permettre d'atteindre en même temps des objectifs de croissance et d'équité. Une diminution du taux d'abandon des études améliorerait les perspectives de revenu pour les jeunes les plus défavorisés. Une réduction de l'écart de protection de l'emploi entre contrats temporaires et permanents faciliterait l'intégration des jeunes et des travailleurs immigrés sur le marché du travail et, partant, atténuerait les inégalités.

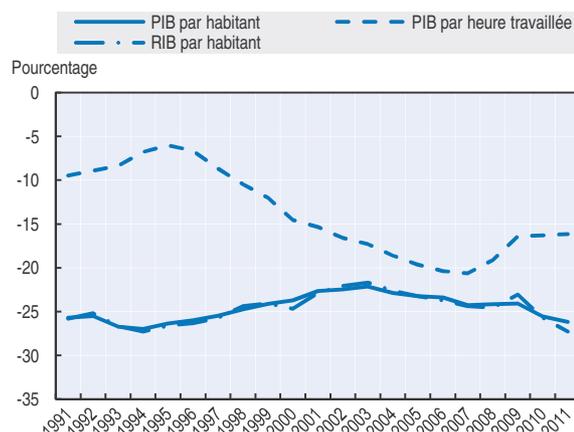
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	2.0	0.8
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	1.8	0.0
Dont:		
Taux d'activité	1.7	1.0
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.1	-1.0
Productivité potentielle du travail	0.2	0.9
Dont:		
Intensité capitalistique	0.6	1.1
Efficience du travail	-1.0	-0.8
Capital humain	0.7	0.5

## B. L'écart de PIB par habitant s'est creusé

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

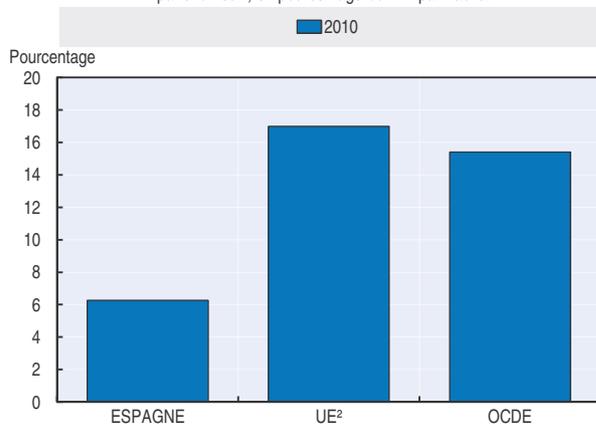
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777834>

## ESPAGNE

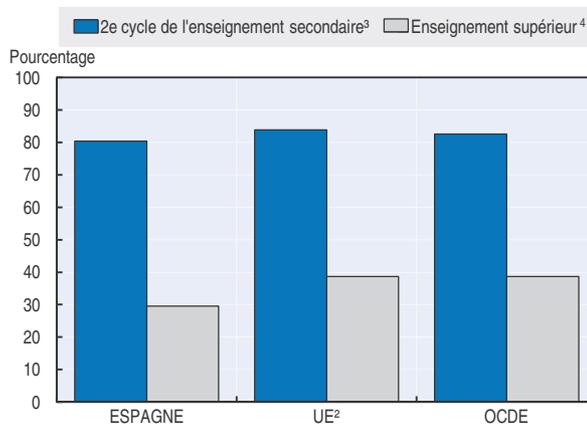
## Indicateurs de politique

## A. Les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail sont relativement faibles

Dépenses publiques au titre des politiques actives du marché du travail par chômeur<sup>1</sup>, en pourcentage du PIB par habitant



## B. Les taux de diplômés pourraient être améliorés dans l'enseignement secondaire et supérieur, 2010



- Mesures actives du marché du travail à l'exception de la catégorie des incitations à l'emploi.
- Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.
- Taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme de l'enseignement supérieur de type A.

Sources : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, Base de données des Perspectives économiques et Base de données de Regards sur l'éducation 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777853>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les niveaux d'études dans l'enseignement secondaire et faciliter l'accès à l'enseignement supérieur.** La faible proportion de travailleurs ayant obtenu un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement supérieur réduit l'employabilité et la productivité de la main-d'œuvre.

**Mesures prises :** Le gouvernement prévoit de réformer l'enseignement obligatoire, notamment en créant une filière professionnelle en dernière année et en renforçant l'enseignement de certaines matières. Les frais d'inscription à l'université augmentent et les critères d'octroi des bourses ont été durcis.

**Recommandations :** Faire baisser le taux de redoublement en centrant les critères de passage dans la classe supérieure sur les compétences clés. Réunir l'enseignement professionnel institutionnalisé et les contrats de formation en un système unique. Offrir des prêts remboursables en fonction des revenus futurs à tous les étudiants de l'enseignement supérieur.

**\*Améliorer les politiques actives du marché du travail\*<sup>1</sup>.** Le manque d'efficacité des services publics de l'emploi nuit à l'employabilité des chômeurs.

**Recommandations :** Mettre en place un système complet de suivi et d'évaluation des services de l'emploi et des programmes du marché du travail au niveau régional. Suivre plus étroitement les efforts de recherche d'emploi des bénéficiaires de prestations et lier le

- Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## ESPAGNE

versement des prestations aux résultats. Supprimer progressivement les aides à l'embauche et développer la formation pour les chômeurs.

**Rendre les salaires plus réactifs à la conjoncture économique et à la situation des entreprises.** L'extension légale des conventions collectives limite la réactivité des salaires à la conjoncture économique.

**Mesures prises :** En 2012, priorité a été donnée aux accords salariaux signés au niveau de l'entreprise par rapport aux accords de niveau supérieur dans tous les cas. Les entreprises dont le chiffre d'affaires diminue pendant deux trimestres peuvent modifier unilatéralement les contrats d'emploi. La possibilité de ne pas appliquer les accords résultant des négociations collectives a aussi été accrue par l'instauration d'un arbitrage obligatoire. La validité des accords collectifs au-delà leur date d'expiration a été limitée à un an en 2012.

**Recommandations :** Envisager de supprimer l'extension légale des conventions collectives.

### Autres grandes priorités

**Réduire l'écart de protection de l'emploi entre les contrats temporaires et les contrats permanents.** Des écarts importants de protection de l'emploi entre contrats permanents et temporaires affaiblissent les perspectives d'emploi, surtout parmi les jeunes.

**Mesures prises :** En 2012, les critères de détermination du caractère justifié des licenciements ont été clarifiés et élargis, d'où une diminution des coûts de licenciement. L'indemnisation en cas de licenciement abusif a été réduite pour tous les nouveaux contrats. Les petites entreprises peuvent embaucher des travailleurs sur contrat permanent avec une période probatoire d'un an. L'autorisation administrative obligatoire pour les licenciements collectifs a été supprimée.

**Recommandations :** Envisager d'adopter un de contrat de travail unique assorti d'indemnités de licenciement initialement faibles mais augmentant progressivement.

**Abaisser les obstacles à l'entrée dans les secteurs de services.** Les barrières à l'entrée brident la productivité et la création d'emplois.

**Mesures prises :** Le gouvernement a abrégé les procédures de création de sociétés à responsabilité limitée. Les procédures d'autorisation pour les petits centres de services ont été assouplies en 2012, de même que, dans une certaine mesure, les horaires d'ouverture des magasins. Il est prévu d'abaisser les obstacles à l'entrée, de réduire la gamme d'activités réservées dans les services professionnels et d'alléger les charges administratives pesant sur les transporteurs routiers. Les services de transport ferroviaire de voyageurs seront ouverts à de nouveaux entrants en 2013.

**Recommandations :** Assouplir les restrictions à l'entrée pour les grandes surfaces et déréglementer les horaires d'ouverture des magasins de façon générale et sur l'ensemble du territoire. Réduire les exigences de qualification spécifiques dans les services professionnels. Améliorer l'accès des nouveaux entrants aux licences de transport routier.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Réduire les contre-incitations à la poursuite de l'activité à un âge avancé.** Afin de réduire les contre-incitations à la poursuite de l'activité à un âge avancé, il avait été recommandé

## ESPAGNE

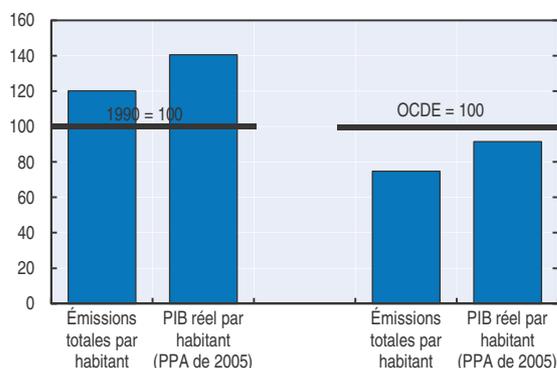
d'allonger la période de cotisation requise pour l'obtention d'une pension à taux plein, d'indexer l'âge de la retraite sur l'augmentation de l'espérance de vie et de raccourcir la durée de l'extension des allocations de chômage payées aux travailleurs qui n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite.

**Mesures prises :** L'âge légal de la retraite a été porté de 65 à 67 ans pour les travailleurs qui ont cotisé pendant moins de 38,5 années en 2011. L'accès à la retraite anticipée a été limité et les subventions en faveur de la retraite partielle ont été réduites. Les périodes de cotisation requises pour l'obtention d'une pension à taux plein ont été légèrement allongées.

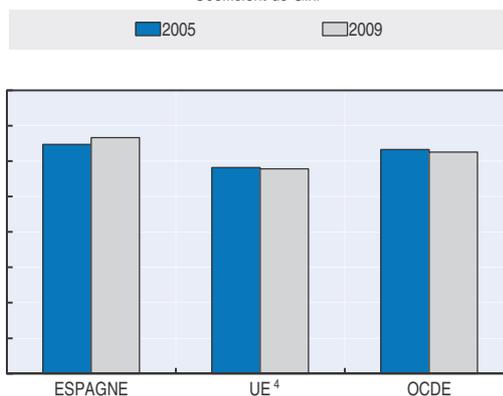
### Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant ont augmenté depuis 1990 mais restent inférieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0,8 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont supérieures à la moyenne de l'OCDE et ont légèrement augmenté  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777872>

## ESTONIE

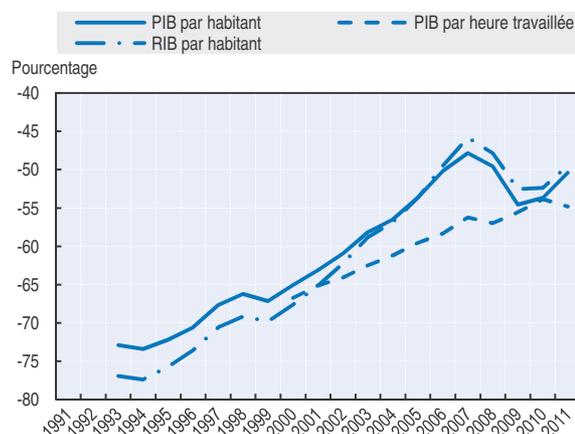
- Après un sévère recul durant la crise économique, la convergence économique par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE a repris. Les écarts de productivité et de production par habitant n'en restent pas moins considérables.
- Des progrès importants ont déjà été faits dans le sens d'un assouplissement de la réglementation des marchés de produits, notamment avec l'ouverture du marché de l'électricité, la suppression des derniers obstacles à l'investissement direct étranger (IDE) et le développement des services électroniques pour réduire les coûts administratifs. Les dispositions législatives nécessaires ont été prises pour régler le problème des créances douteuses, mais cette charge va peser sur la croissance pendant un certain temps encore.
- Il serait utile de renforcer les politiques actives du marché du travail, de réduire le coin fiscal sur les bas salaires et de réformer le régime d'invalidité pour récupérer les emplois perdus à cause de la crise. Parallèlement, un meilleur système de formation professionnelle, un accès plus large à l'enseignement supérieur et une augmentation des dépenses de R-D seraient indispensables pour réduire l'écart de productivité.
- Des politiques renforcées en matière d'emploi et d'éducation, ainsi qu'une réduction du coin fiscal sur les revenus les plus bas non seulement stimuleraient la croissance, mais permettraient aussi de lutter contre l'exclusion. De même, une fiscalité environnementale plus développée et des aides ciblées en faveur de l'innovation amélioreraient l'efficacité énergétique et l'utilisation des ressources, tout en accélérant la croissance du PIB.

## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	5.2	2.3
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	1.0	0.5
Dont:		
Taux d'activité	0.6	0.7
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.5	-0.2
Productivité potentielle du travail	4.2	1.8
Dont:		
Intensité capitalistique	2.6	1.7
Efficience du travail	1.3	0.1
Capital humain	0.2	0.0

B. La convergence du PIB par habitant a repris récemment  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

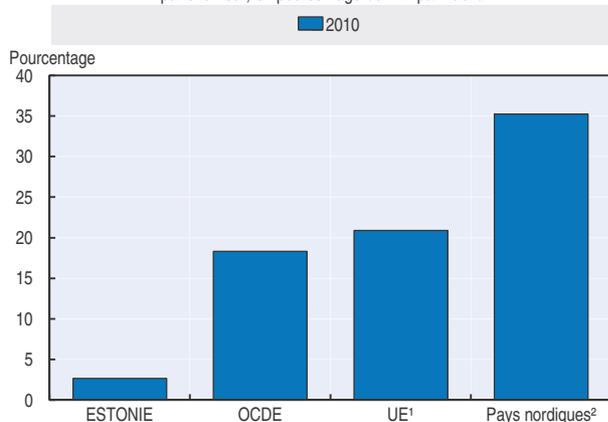
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776352>

## ESTONIE

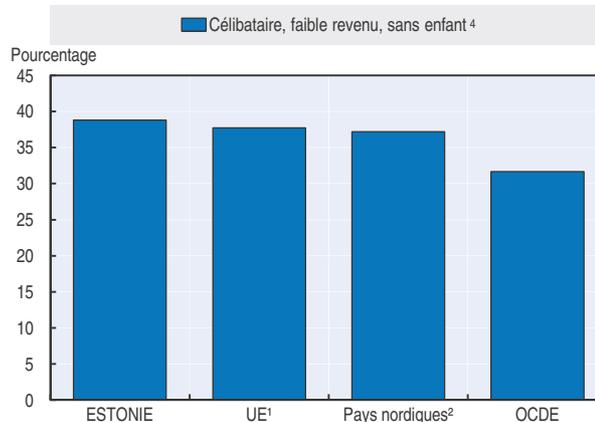
## Indicateurs de politique

## A. Les politiques actives du marché du travail sont insuffisamment développées

Dépenses publiques au titre des politiques actives du marché du travail par chômeur, en pourcentage du PIB par habitant

B. Le coin fiscal sur le travail<sup>3</sup> est relativement élevé

Pourcentage de la rémunération totale du travail, 2011



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.
2. Moyenne du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède.
3. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
4. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.

Sources : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, et Bases de données des publications Perspectives économiques et Les impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776371>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Renforcer les politiques actives du marché du travail.** Le fort taux de chômage de longue durée et l'inadéquation entre l'offre et la demande de qualifications réduisent la production potentielle.

**Mesures prises :** Les dépenses consacrées aux mesures d'activation ont fortement augmenté juste après la crise, mais elles sont encore faibles dans une perspective internationale. Une plus grande souplesse dans les projets personnalisés de retour à l'emploi permet désormais de mieux répondre aux besoins des individus en matière d'accompagnement et de recherche d'emploi. Un large éventail de services destinés aux demandeurs d'emploi a été mis en ligne et le programme de chèques-formation a été étendu.

**Recommandations :** Accroître encore le budget des mesures d'activation et cibler celles-ci sur les groupes en difficulté. Réaliser des gains d'efficacité en veillant à ce qu'il soit davantage tenu compte de la qualité des prestataires de services lors de la passation des marchés publics en matière de formation, en impliquant davantage les employeurs dans le processus et en développant les évaluations a posteriori. Cibler les subventions salariales sur l'embauche nette de travailleurs à bas salaires.

**\*Réduire le coin fiscal sur le travail\*<sup>1</sup>.** Des coins fiscaux élevés sur les revenus du travail limitent les perspectives d'emploi, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés.

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## ESTONIE

**Recommandations :** Alléger le poids des prélèvements sur le travail pour augmenter celui des taxes environnementales et de l'imposition du patrimoine, notamment en taxant les maisons et les appartements et en calculant la valeur des terrains sur la base des prix du marché. Réduire en premier lieu les prélèvements sur les bas salaires afin de maximiser les gains d'emploi.

**\*Renforcer les aides à la R-D\***. Les entreprises estoniennes dépensent généralement assez peu pour l'innovation, se privant ainsi d'importants gains de productivité.

**Recommandations :** Utiliser les ressources publiques affectées à l'innovation pour préparer les entreprises estoniennes à exporter et veiller à ce que les services dont les petites entreprises exportatrices ont besoin soient disponibles à un coût raisonnable. Promouvoir l'innovation au niveau de l'entreprise grâce à une meilleure tarification des externalités et à des aides directes aux économies d'énergie, afin de réduire la très forte intensité d'utilisation de l'énergie et des ressources qui caractérise l'économie.

### Autres grandes priorités

**\*Réformer le régime d'invalidité\***. Les titulaires de prestations d'invalidité représentent une très forte proportion de la population active et leur nombre ne cesse d'augmenter depuis la crise.

**Recommandations :** Réformer le régime d'invalidité en ouvrant à ses bénéficiaires l'accès aux dispositifs d'activation et en faisant jouer aux employeurs un rôle plus actif en matière de prévention et de réadaptation.

**\*Améliorer la qualité de la formation professionnelle et l'accès à l'enseignement supérieur\***. La médiocrité du système d'enseignement professionnel et l'accès limité aux études supérieures compliquent le passage de l'école à la vie active.

**Recommandations :** Renforcer la participation des employeurs en offrant des places d'apprentissage subventionnées et soumises à un contrôle qualité. Faire en sorte qu'il devienne obligatoire d'offrir des possibilités d'apprentissage aux jeunes que ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation. Réduire l'écart de financement négatif par rapport à l'enseignement général. Mettre en place un système d'aides sous conditions de ressources et de prêts étudiants qui permette à tous les jeunes qui le peuvent de faire des études supérieures à plein-temps. Envisager de subordonner le remboursement des prêts aux revenus futurs.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau.** Étant donné les pertes d'efficacité économique que peuvent entraîner des obstacles à l'entrée importants dans le secteur de l'électricité, il était recommandé d'ouvrir le marché à de nouveaux fournisseurs et de faire davantage appel aux mécanismes d'incitation du marché pour renforcer l'efficacité énergétique.

**Mesures prises :** L'intégration dans les réseaux électriques régionaux associant les pays nordiques et les États baltes a progressé avec la création d'une nouvelle liaison à grande capacité avec la Finlande. Le marché de l'électricité sera entièrement libéralisé en janvier 2013.

## ESTONIE

**Alléger les charges administratives qui pèsent sur les entreprises.** Afin de stimuler l'entrepreneuriat, il était recommandé d'améliorer encore l'environnement réglementaire des entreprises et d'assouplir les restrictions applicables à l'achat de terrains par des résidents permanents non ressortissants de l'UE.

**Mesures prises :** Les restrictions sur l'achat de terrains ont été supprimées et de nouvelles dispositions législatives allégeant les charges administratives ont été adoptées dans plusieurs domaines, notamment l'administration, les affaires sociales et l'environnement. Le développement des services électroniques s'est poursuivi avec le lancement d'un portail d'accès au registre central du commerce qui permet aux entreprises de préparer et de soumettre leurs dossiers en ligne.

**Rendre le secteur manufacturier exportateur plus attractif pour les investisseurs directs étrangers.** Afin d'encourager l'investissement direct étranger (IDE), il était recommandé de contrôler l'efficacité des politiques mises en œuvre en matière d'entrepreneuriat, en particulier de la politique de subventions qui suppose que les autorités soient à même de sélectionner les « gagnants ».

**Mesures prises :** Enterprise Estonia a évalué les résultats économiques de tous les projets d'aide menés à bien entre 2006 et 2010.

**Améliorer les procédures de faillite des particuliers.** Afin d'aider à réduire le niveau d'endettement excessif de certains ménages, il était recommandé de revoir les procédures de faillite, y compris en matière de restructuration de dette.

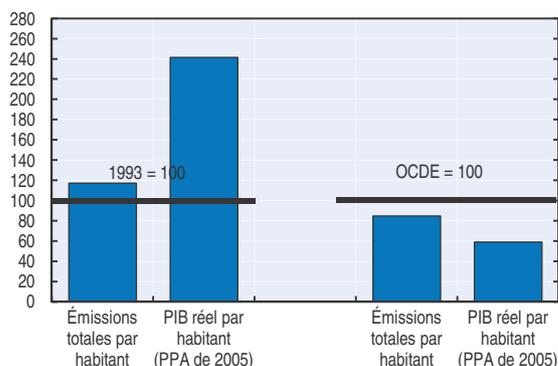
**Mesures prises :** La loi sur la restructuration des dettes et la protection contre l'endettement est entrée en vigueur en avril 2011. Une modification apportée à la loi sur la faillite a permis de raccourcir le délai minimum au-delà duquel un débiteur peut être libéré d'une partie de ses obligations résiduelles par décision de justice.

## ESTONIE

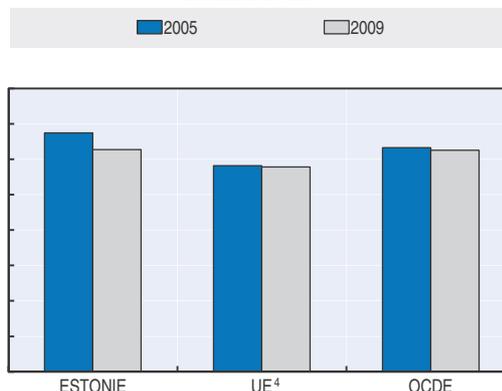
## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant ont moins augmenté que le PIB depuis 1993  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.1 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont diminué pour s'établir au niveau de la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776390>

## ÉTATS-UNIS

- L'écart positif de PIB par habitant entre les États-Unis et la moitié supérieure des pays de l'OCDE a perduré tout au long de la décennie passée, malgré une légère diminution durant la crise financière. La croissance de la productivité du travail est restée stable, mais les taux d'emploi et la durée moyenne du travail ont contribué à une faible utilisation de la main-d'œuvre.
- D'importantes réformes ont été lancées dans les domaines de la santé, des politiques d'activation et de l'éducation, mais un suivi s'impose. Des progrès ont été réalisés dans le domaine des subventions agricoles. Les mesures de réforme du système fiscal ont été limitées.
- Pour renforcer l'utilisation de la main-d'œuvre, il faudrait en priorité mettre l'accent sur les politiques actives du marché du travail, afin d'offrir aux demandeurs d'emploi des possibilités d'améliorer leurs compétences et de trouver du travail. Un système éducatif de meilleure qualité et plus inclusif et une atténuation des distorsions inhérentes à la structure fiscale aideraient à renforcer la croissance de la productivité.
- Outre ses effets favorables sur la productivité, l'élargissement de l'accès à un enseignement de haute qualité aiderait à réduire les inégalités en offrant aux élèves défavorisés de précieuses compétences pour l'entrée dans l'emploi ou dans l'enseignement supérieur.

### Indicateurs de croissance

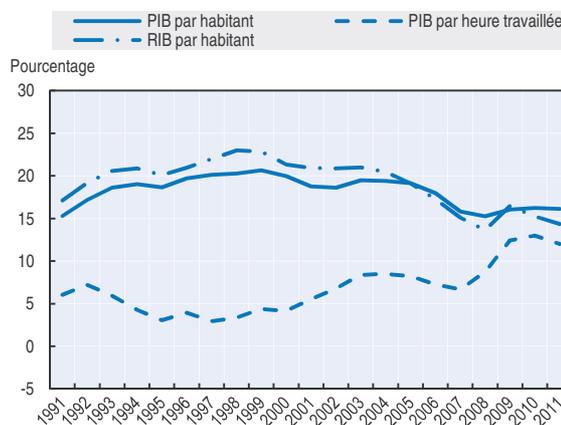
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.3	0.9
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	-0.2	-0.4
Dont:		
Taux d'activité	-0.2	-0.3
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	-0.1
Productivité potentielle du travail	1.5	1.3
Dont:		
Intensité capitalistique	0.5	0.5
Efficience du travail	0.9	0.7
Capital humain	0.1	0.1

#### B. L'écart positif de PIB par habitant perdue

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

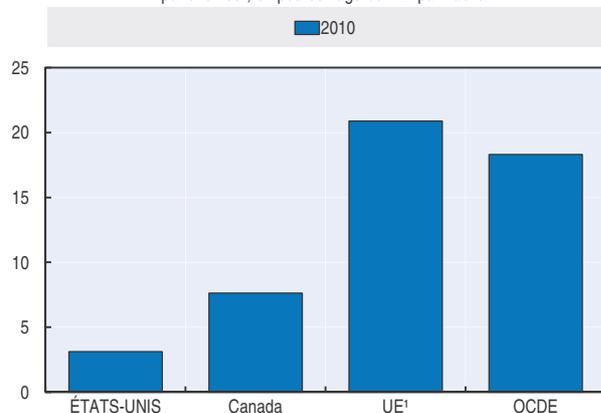
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778119>

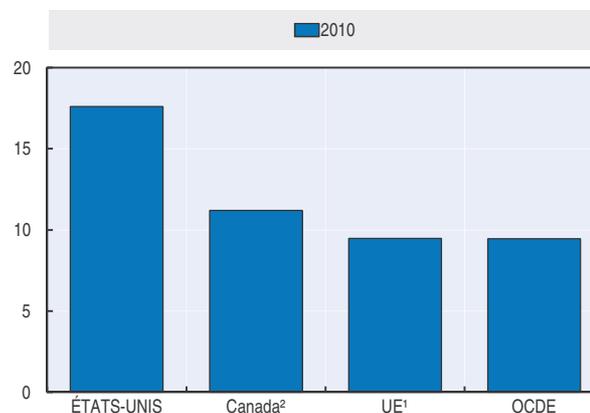
## ÉTATS-UNIS

## Indicateurs de politique

**A. Les dépenses d'aide à la recherche d'emploi en faveur des chômeurs sont relativement faibles**  
Dépenses publiques au titre des politiques actives du marché du travail par chômeur, en pourcentage du PIB par habitant



**B. Le niveau des dépenses de santé est très élevé**  
Pourcentage du PIB



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

2. 2011 pour le Canada.

Sources : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, Bases de données des Perspectives économiques et Base de données sur la santé.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778138>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

### Priorités fondées sur des indicateurs

**\*Renforcer les politiques actives du marché du travail\*<sup>1</sup>.** Des programmes d'activation renforcés réduiraient la persistance du chômage et l'incidence du chômage de longue durée. Des régimes d'invalidité plus efficaces rehausseraient le taux d'activité.

**Recommandations :** Élargir et étoffer l'ensemble des programmes d'activation afin de guider les chômeurs vers la reprise d'un emploi ou une formation de haute qualité. Diffuser des informations objectives et faciles d'accès sur le devenir des diplômés issus de diverses filières sur le marché du travail. Fusionner et simplifier les programmes existants qui offrent des services de formation et de placement. Durcir les conditions d'accès aux régimes d'invalidité, développer l'aménagement du lieu de travail et l'offre de services de réadaptation.

**Améliorer l'efficacité du secteur de la santé.** Les dépenses de santé sont relativement élevées et inefficaces tandis que la couverture du système est limitée.

**Mesures prises :** Diverses dispositions de la loi sur l'accessibilité financière des soins (ACA, *Affordable Care Act*) de 2010 ont été mises en œuvre, ce qui s'est notamment traduit par la création d'organismes chargés de formuler des recommandations en vue d'améliorer la qualité et/ou de réduire les coûts des programmes publics de soins de santé.

**Recommandations :** Mettre en œuvre les dispositions restantes de l'ACA, qui étendront la couverture du système de santé. Veiller à ce que les mesures d'économie soient appliquées et à ce que leur impact fasse l'objet d'un suivi.

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## ÉTATS-UNIS

**Améliorer l'efficacité du système fiscal.** Les taux effectifs d'imposition des revenus provenant de différentes classes d'actifs varient grandement, faussant les décisions d'investissement et facilitant l'évasion fiscale.

**Mesures prises :** Les taux d'imposition des dividendes et des plus-values ont été majorés en 2013, accentuant la pénalisation fiscale des investissements financés sur fonds propres.

**Recommandations :** Atténuer les distorsions en traitant les revenus d'intérêts de la même manière que les revenus de dividendes, tant au niveau de la société qu'au niveau du bénéficiaire, tout en abaissant le taux de l'impôt sur les sociétés. Élargir la base d'imposition en limitant les dépenses fiscales, par exemple en supprimant progressivement la déduction des intérêts de prêts hypothécaires au logement accordée aux propriétaires occupants. Recourir davantage aux impôts sur la consommation et à la fiscalité environnementale.

### Autres grandes priorités

**Élargir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de haute qualité.** Un système d'enseignement plus efficace et plus inclusif favoriserait la croissance de la productivité et des revenus.

**Mesures prises :** En échange des financements reçus dans le cadre du programme *Race to the Top* de 2010, de nombreux États prennent des mesures pour améliorer la qualité des enseignants, mettre en place de nouveaux systèmes d'évaluation et améliorer les résultats scolaires.

**Recommandations :** Remplacer les éléments restants du système de financement local des établissements scolaires fondé sur l'imposition des patrimoines par un financement au niveau des États, de façon que davantage de ressources puissent être affectées aux élèves défavorisés. Établir et appliquer des normes communes pour toutes les matières dans le programme de base. Sélectionner, former et retenir des enseignants de haute qualité.

**Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture.** Les mesures de soutien à l'agriculture faussent les échanges et la production et sont une source d'inefficacité préjudiciable à la productivité.

**Mesures prises :** Les droits de douane sur l'éthanol de canne à sucre et les subventions nationales à l'éthanol de maïs ont été supprimés à la fin de 2011. Cependant la Loi agricole de 2012 accroît les subventions liées à la production.

**Recommandations :** Réduire les subventions liées à la production, notamment les programmes d'assurance récolte subventionnés, et les obstacles restants à l'importation de produits agricoles.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

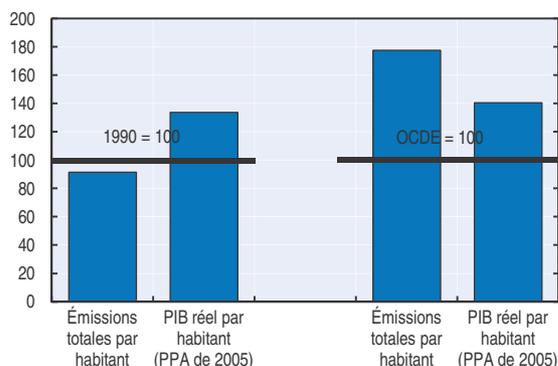
## ÉTATS-UNIS

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont proches de leur niveau de 1990 mais nettement supérieures à la moyenne de l'OCDE

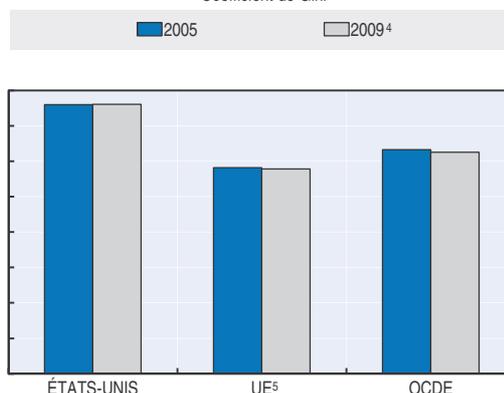
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 14.2 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent supérieures à la moyenne de l'OCDE

Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2010 pour les États-Unis.
5. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778157>

## FINLANDE

- L'écart de PIB par habitant par rapport aux économies de tête de l'OCDE s'est un peu creusé pendant la crise financière du fait d'une forte dégradation de la productivité du travail et d'une baisse – moins marquée – de l'emploi, mais la situation a commencé à se redresser dernièrement. L'écart résiduel de PIB par habitant tient essentiellement au déficit de productivité du travail, mais le taux d'utilisation de la main-d'œuvre reste également faible par rapport aux pays les plus performants de l'OCDE.
- Une réforme des conditions d'admission à l'université et du financement de l'enseignement supérieur a été lancée pour améliorer l'efficacité du système. Si elles sont menées à bien, les fusions de communes prévues pourraient générer des gains de productivité substantiels.
- Stimuler la productivité de la main-d'œuvre est une priorité, en particulier dans le secteur peu efficace des services publics. Une concurrence plus vive dans le commerce de détail et les services publics pourrait engendrer des gains de productivité. Il faudrait réduire les contre-incitations à la poursuite de l'activité à un âge avancé afin d'accroître l'utilisation des ressources en main-d'œuvre. Le renforcement des politiques actives du marché du travail faciliterait les redéploiements d'effectifs et, par conséquent, les restructurations sectorielles.
- Continuer à réduire la part des prélèvements sur le travail pour augmenter celle des impôts indirects, y compris des taxes environnementales, pourrait stimuler la croissance du PIB tout en favorisant le respect de l'environnement.

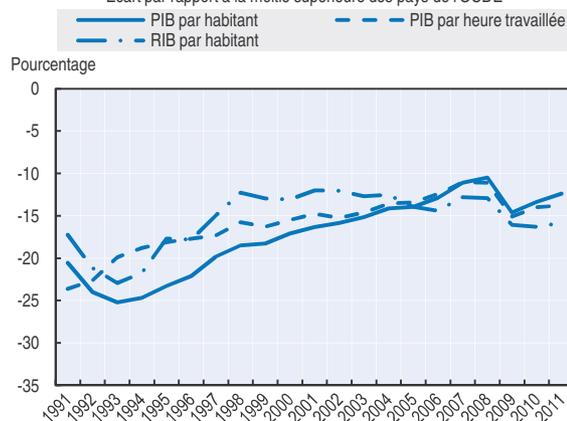
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	2.0	0.7
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.2	-0.2
Dont:		
Taux d'activité	0.0	-0.3
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.3	0.1
Productivité potentielle du travail	1.8	0.9
Dont:		
Intensité capitalistique	0.3	0.6
Efficacité du travail	1.1	0.0
Capital humain	0.4	0.3

## B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se sont quelque peu creusés pendant la crise

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

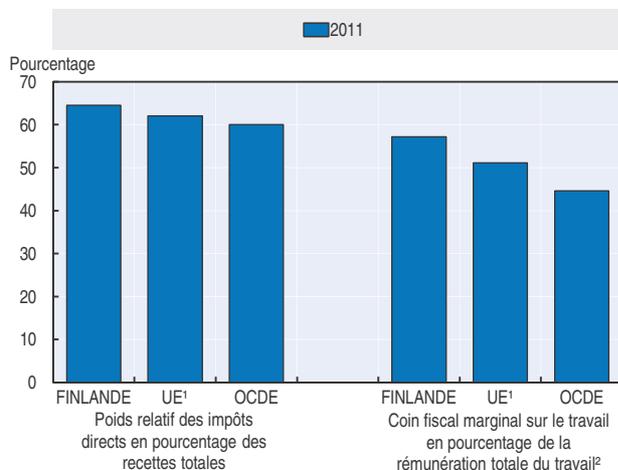
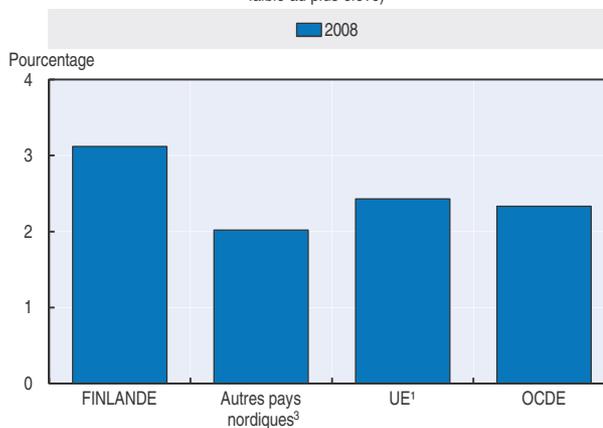
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776466>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## FINLANDE

## Indicateurs de politique

A. Le poids relatif des impôts directs et le coin fiscal marginal sur le travail sont élevés

B. La réglementation du commerce de détail est restrictive  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.
  2. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces. Le coin fiscal est évalué à 100 % du salaire moyen, pour un célibataire sans enfant.
  3. Moyenne du Danemark, de la Norvège et de la Suède.
- Sources : OCDE, Bases de données des publications Statistiques des recettes publiques et Les impôts sur les salaires, et Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776485>

## Priorités fondées sur des indicateurs

**\*Renforcer la concurrence dans le commerce de détail\*<sup>1</sup>.** Le commerce de détail se caractérise par des obstacles réglementaires élevés et une faible productivité du travail.

**Recommandations :** Assouplir les restrictions imposées par les règles d'urbanisme au développement du commerce de détail, afin d'encourager la concurrence et de favoriser les économies d'échelle au niveau des points de vente. Veiller à ce que l'autorité de la concurrence soit dotée de ressources suffisantes pour remplir sa mission.

**Renforcer les politiques actives du marché du travail.** Une activation insuffisante des chômeurs et des prestations de chômage généreuses constituent un frein pour l'emploi.

**Mesures prises :** À partir de 2013, les jeunes et les diplômés de moins de 30 ans qui viennent de terminer leurs études et sont au chômage depuis plus de trois mois bénéficieront d'une prise en charge particulière de la part des services de l'emploi. Après 12 mois de chômage, la responsabilité de ces services, qui comprendront un accompagnement personnalisé du demandeur d'emploi, sera transférée à titre expérimental aux communes.

**Recommandations :** Poursuivre le réaménagement des politiques du marché du travail de manière à ce que les mesures d'activation s'appliquent plus rapidement, réduire les taux de remplacement et les rendre dégressifs sur toute la durée de la période de chômage.

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## FINLANDE

**Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail et améliorer l'efficacité de la structure fiscale.** Les coins fiscaux marginaux qui pèsent sur les revenus du travail demeurent élevés, ce qui empêche une plus grande utilisation de la main-d'œuvre.

**Mesures prises :** Les taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) seront relevés de 1 point de pourcentage en 2013, certaines exonérations ont été supprimées et les droits d'accise sur certains biens de consommation ont augmenté. Les taxes sur les carburants et la taxe annuelle sur les véhicules ont été majorées, et la taxe sur les ventes automobiles a été ajustée de façon à renforcer les incitations favorables à l'environnement.

**Recommandations :** Alléger la fiscalité du travail. Compenser le manque à gagner fiscal en augmentant les impôts indirects – y compris les taxes environnementales. Relever les taux des impôts immobiliers et calculer les valeurs imposables sur la base des prix du marché. Améliorer le rendement de la TVA en éliminant les taux réduits.

### Autres grandes priorités

**Accroître la productivité des services municipaux.** La productivité des services municipaux est en baisse, ce qui pèse sur les finances publiques.

**Mesures prises :** Le gouvernement a annoncé une réforme ambitieuse des communes et des services municipaux, notamment au moyen de fusions, qui pourrait générer des gains de productivité substantiels si elle est menée à bien.

**Recommandations :** Poursuivre les fusions de communes afin d'accroître l'efficacité et les économies d'échelle dans la prestation des services essentiels. Développer encore les évaluations comparatives pour augmenter la productivité au niveau municipal.

**Réduire les contre-incitations au travail des seniors.** Les impôts implicites sur la poursuite de l'activité demeurent élevés, ce qui contribue à la faiblesse du taux d'emploi des seniors par rapport à ceux observés dans les autres pays nordiques.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Relever l'âge minimum légal de départ à la retraite, revoir le régime d'invalidité et fermer totalement l'accès à la retraite par le biais du chômage. Renforcer les incitations au travail pour les seniors en relevant le taux d'acquisition des droits à pension après 65 ans et en étendant l'ajustement actuariel de la pension à l'ensemble de la vie active, y compris la période consécutive à l'âge minimum de la retraite.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Améliorer l'efficacité du système d'enseignement supérieur.** Pour améliorer l'efficacité, il était recommandé de réformer les procédures de sélection des étudiants et le financement de l'enseignement supérieur.

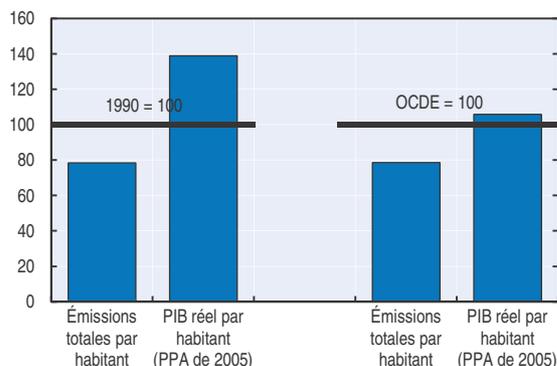
**Mesures prises :** Une grande réforme du processus de sélection des étudiants est en cours, qui prévoit notamment la mise en place d'un système électronique commun d'admission à l'université et dans les écoles polytechniques. Un nouveau modèle de financement des universités, fondé sur des critères de performance, sera adopté en 2013. Il est prévu de réformer les aides financières destinées aux étudiants à compter du début de 2014, afin de créer des incitations à raccourcir la durée des études.

## FINLANDE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

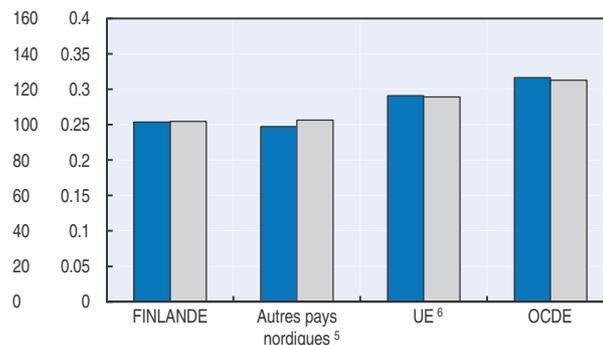
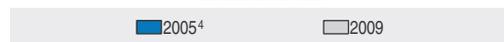
A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.3 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent inférieures à la moyenne de l'OCDE

Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2004 pour la Finlande.
5. Moyenne du Danemark, de la Norvège et de la Suède.
6. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776504>

## FRANCE

- L'écart de PIB par habitant par rapport aux pays de tête de l'OCDE s'est stabilisé à un niveau conséquent depuis le milieu des années 2000, en raison de la faiblesse des taux d'emploi des jeunes et des seniors, ainsi que de la faible durée du travail.
- La réforme des retraites de fin 2010 et la suppression en 2012 de la dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés ont amélioré les incitations au travail à un âge avancé. Le taux global de prélèvement sur le travail sera abaissé de 6 points de pourcentage jusqu'à 2.5 fois le salaire minimum, et cet allègement sera financé par des coupes dans les dépenses ainsi que des hausses de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des taxes environnementales. Des mesures incitatives ont été prises pour favoriser l'émergence d'universités et de centres de recherche de premier plan.
- La conjugaison de meilleures politiques actives du marché du travail et d'une réduction de la protection de l'emploi applicable aux contrats à durée indéterminée (CDI), l'instauration d'une structure fiscale plus efficiente et la modération salariale au niveau du salaire minimum sont autant de mesures qui renforceraient l'emploi et permettraient une meilleure allocation des ressources. L'amélioration de la qualité du système d'enseignement est également indispensable pour rehausser à la fois l'emploi et la productivité au fil du temps. Une déréglementation des marchés de produits pourrait être bénéfique à court terme sur le plan tant de la productivité du travail que de l'utilisation de la main-d'œuvre.
- L'amélioration des performances du système d'enseignement passe essentiellement par celle des résultats des jeunes défavorisés, qui permettrait à la fois d'accroître le revenu total et de faire reculer les inégalités. La réduction du dualisme du marché du travail bénéficierait principalement aux travailleurs peu qualifiés et aux jeunes, qui sont actuellement contraints d'assumer une part disproportionnée de l'ajustement nécessaire de la main-d'œuvre. La modification de la structure fiscale pourrait reposer en partie sur une augmentation des taxes environnementales, ce qui réduirait la pollution et les déchets.

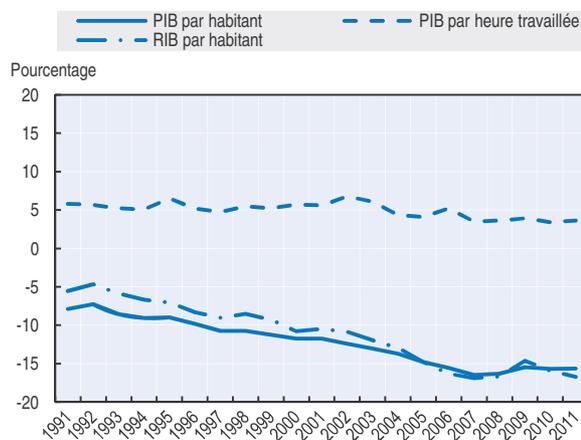
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	0.9	0.7
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.0	-0.1
Dont:		
Taux d'activité	0.0	0.0
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	-0.1
Productivité potentielle du travail	0.9	0.8
Dont:		
Intensité capitalistique	0.4	0.5
Efficience du travail	0.0	-0.1
Capital humain	0.5	0.5

## B. L'écart de PIB par habitant s'est creusé avant la récession

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

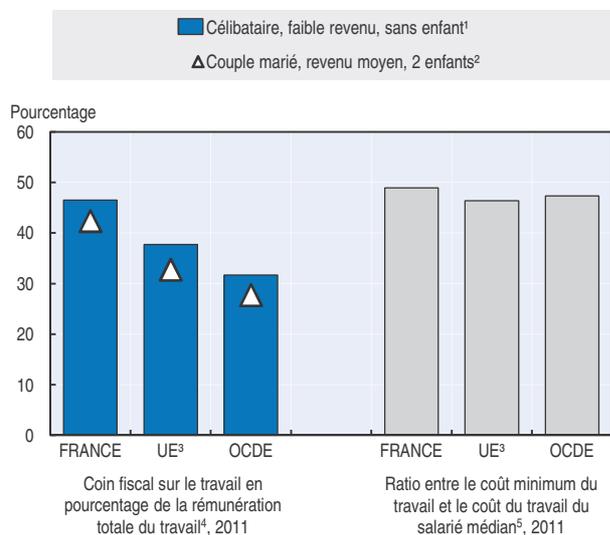
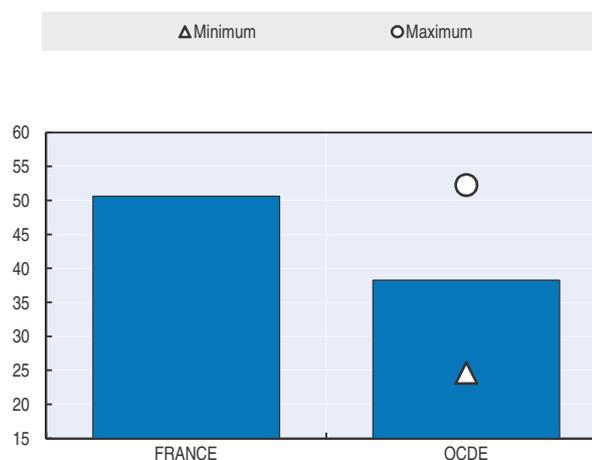
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776523>

## FRANCE

## Indicateurs de politique

A. Les impôts sur le travail et le coût minimum du travail sont relativement élevés

B. La situation socioéconomique des élèves influe davantage sur leurs résultats que dans la plupart des autres pays de l'OCDE<sup>6</sup>, 2009  
Variation du score en compréhension de l'écrit par unité de l'indice SESC

1. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.
2. Premier apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 100 % du salaire du travailleur moyen. Moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire moyen).
3. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.
4. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
5. Le salaire médian est le niveau de rémunération qui divise exactement en deux la population constituée par l'ensemble des salariés dans les pays de l'OCDE. Le coût du travail est égal au salaire augmenté des cotisations patronales de sécurité sociale. La moyenne de l'OCDE exclut certains pays membres de l'Organisation dépourvus de salaire minimum légal, ainsi que le Mexique, pour lequel on ne dispose pas de données.
6. Coefficient estimé de la régression simple à deux variables des scores en compréhension de l'écrit obtenus par tous les élèves ayant participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), par rapport à leur indice correspondant de statut économique, social et culturel (SESC). Le minimum et le maximum sont les coefficients estimés pour les pays caractérisés par la valeur la plus faible et la plus élevée, respectivement.

Sources : OCDE, Bases de données des publications *Perspectives de l'emploi*, *Les impôts sur les salaires* et *Regards sur l'éducation*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776542>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réformer la protection de l'emploi et renforcer les politiques actives du marché du travail.** Le dualisme fortement enraciné du marché du travail réduit l'aptitude des entreprises à s'adapter aux chocs, pesant ainsi sur la productivité. Il se traduit par une répartition inéquitable des efforts d'ajustement de la main-d'œuvre aux fluctuations de l'activité.

**Mesures prises :** Le gouvernement a l'intention d'intégrer dans la législation l'accord conclu par les partenaires sociaux en janvier 2013, qui simplifierait les dispositifs de chômage partiel, offrirait une certaine flexibilité en matière d'ajustement des salaires et du temps de travail pour préserver les emplois en phase de repli de l'activité, et assouplirait les règles relatives aux licenciements collectifs.

**Recommandations :** Réduire la protection dont bénéficient les travailleurs en CDI (allongement de la période d'essai, définition plus large du licenciement pour motif

## FRANCE

économique, accélération des procédures de licenciement et des procédures judiciaires, allègement des obligations de reclassement) tout en resserrant les liens entre les prestations, la recherche d'emploi et la participation à des dispositifs d'activation à améliorer. Réformer l'indemnisation du chômage de façon qu'elle soit généreuse à court terme puis dégressive dans le temps, et moins favorable qu'actuellement pour les chômeurs âgés, tout en améliorant la formation professionnelle.

**Déplacer la charge fiscale afin qu'elle pèse moins sur le travail et continuer de réduire le coût minimum de la main-d'œuvre.** Le niveau élevé des prélèvements sur le travail nuit à la fois à l'offre et à la demande de main-d'œuvre, tandis que le coût minimum relatif élevé du travail réduit les possibilités d'emploi, en particulier pour les jeunes et les travailleurs peu qualifiés.

**Mesures prises :** Le taux global de prélèvement sur le travail sera abaissé de 6 points de pourcentage jusqu'à 2.5 fois le salaire minimum d'ici à 2014, et cet allègement sera financé par des coupes dans les dépenses ainsi que par des hausses de la TVA et des taxes environnementales.

**Recommandations :** Réduire progressivement le coût minimum du travail par rapport au coût médian, en particulier pour les jeunes. À moyen terme, alléger encore les cotisations de sécurité sociale tout en réduisant les dépenses publiques et les dépenses fiscales inefficaces, et en augmentant les taxes environnementales, les impôts sur la propriété et les droits de succession.

**\*Améliorer l'équité et les résultats du système d'enseignement primaire et secondaire\***<sup>1</sup>

Globalement, les résultats du système éducatif se situent dans la moyenne des pays de l'OCDE, mais leur dispersion et l'impact de la situation socio-économique des élèves sont importants, ce qui pèse sur l'emploi, la productivité et l'équité.

**Recommandations :** Combattre l'échec scolaire à un stade précoce, limiter fortement les redoublements et développer l'enseignement individualisé. Améliorer la formation des enseignants en privilégiant la transmission des connaissances et la créativité, et renforcer les mesures propres à inciter des enseignants de qualité à exercer dans des établissements scolaires défavorisés.

### Autres grandes priorités

**Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence.** La concurrence est limitée par le cadre réglementaire, ce qui freine à la fois la productivité et l'emploi.

**Mesures prises :** Aucune mesure significative n'a été prise.

**Recommandations :** Réduire la réglementation des professions spécifiques qui va au-delà de la stricte protection des usagers. Assouplir les restrictions à la concurrence par les prix et à l'entrée de nouveaux points de vente dans le secteur du commerce de détail. Lever les obstacles réglementaires à l'entrée sur les segments potentiellement concurrentiels des industries de réseau.

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## FRANCE

**Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement supérieur.** Le système d'enseignement supérieur est segmenté, avec un taux d'abandon des études élevé chez les universités, qui manquent de moyens malgré leur autonomie nouvelle mais limitée.

**Mesures prises :** Des dépenses publiques supplémentaires ont été engagées dans le but de favoriser l'émergence d'universités de haut niveau.

**Recommandations :** Accroître l'autonomie des universités. Leur permettre de sélectionner leurs étudiants et d'augmenter les droits de scolarité, tout en mettant en place des prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs et en ajustant les bourses soumises à conditions de ressources pour garantir un accès équitable à l'enseignement supérieur. Intégrer des informations sur les perspectives du marché du travail dans les dispositifs d'orientation, et développer l'enseignement professionnel pour remédier à l'inadéquation des qualifications.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Réduire les contre-incitations au travail des seniors.** Afin d'améliorer les incitations au travail à un âge avancé, il était recommandé de continuer à supprimer progressivement les voies d'accès à la retraite anticipée, d'allonger encore la durée de cotisation ouvrant droit à une pension à taux plein, et de renforcer la stratégie de retour à l'emploi en s'appuyant sur des obligations de recherche d'emploi et d'autres mesures actives.

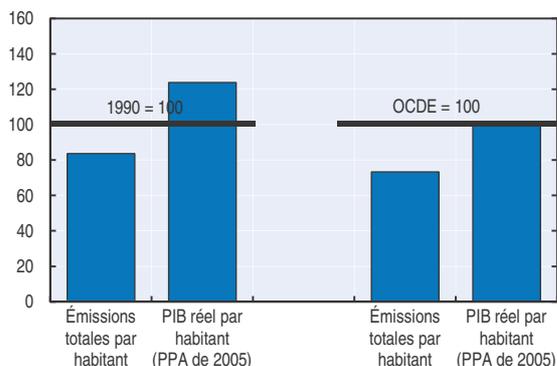
**Mesures prises :** La réforme des retraites d'octobre 2010 – qui a relevé de deux ans de l'âge légal de la retraite et allongé la période de cotisation nécessaire pour obtenir une pension à taux plein du fait de l'augmentation de l'espérance de vie – semble contribuer à faire évoluer les comportements des employeurs et des salariés à l'égard du travail à un âge avancé, et le taux d'emploi des seniors a progressé tout au long de la crise. La dispense de recherche d'emploi qui était accordée aux chômeurs âgés a disparu en janvier 2012 ; cependant, la générosité de l'assurance-chômage pour ce groupe et le mécanisme de rupture conventionnelle du contrat de travail (par consentement mutuel entre employeur et salarié) en place depuis 2008 sont susceptibles de favoriser une forme implicite de retraite anticipée.

## FRANCE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

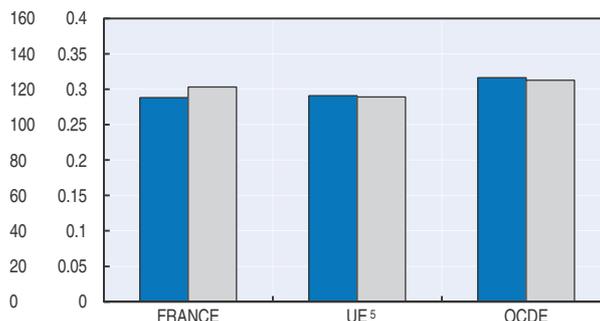
Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 1.1 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont inférieures à la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini

Coefficient de Gini

■ 2005 ■ 2009<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2010 pour la France.
5. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776561>

## GRÈCE

- Après avoir régulièrement diminué durant les années 2000, l'écart de PIB par habitant vis-à-vis des pays de l'OCDE les plus performants s'est nettement accentué ces dernières années du fait de la profonde crise économique dans laquelle le pays est enlisé. Le double recul de la productivité du travail et du taux d'utilisation de la main-d'œuvre explique cette dégradation.
- Les réformes du système de retraite qui ont eu lieu récemment marquent un pas en avant vers une meilleure utilisation de la main-d'œuvre et une réduction des inégalités de revenus. De même, la réduction récente du coût minimum du travail pour les nouveaux actifs devrait favoriser la compétitivité et stimuler l'emploi, en particulier chez les jeunes.
- Des réformes structurelles de grande ampleur sont nécessaires pour rétablir la compétitivité de l'économie, améliorer le bien-être et augmenter les revenus. Des réformes des marchés de produits et des politiques actives du marché du travail (PAMT) bien ciblées et étroitement contrôlées seraient particulièrement importantes à cet égard, de même que l'amélioration de la qualité du système d'enseignement. Une administration publique plus efficace est également indispensable pour rehausser la qualité des services et réduire les dépenses publiques.
- Le renforcement des PAMT pourrait améliorer les possibilités d'emploi des chômeurs en difficulté, et par conséquent réduire les inégalités tout en encourageant le retour à l'emploi.

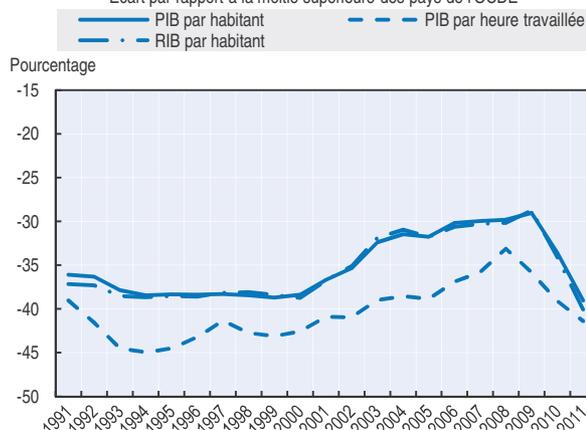
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	2.5	0.3
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.6	-0.3
Dont:		
Taux d'activité	0.5	0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.1	-0.5
Productivité potentielle du travail	1.8	0.6
Dont:		
Intensité capitalistique	1.3	1.7
Efficacité du travail	-0.1	-1.6
Capital humain	0.7	0.5

## B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se sont fortement élargis

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

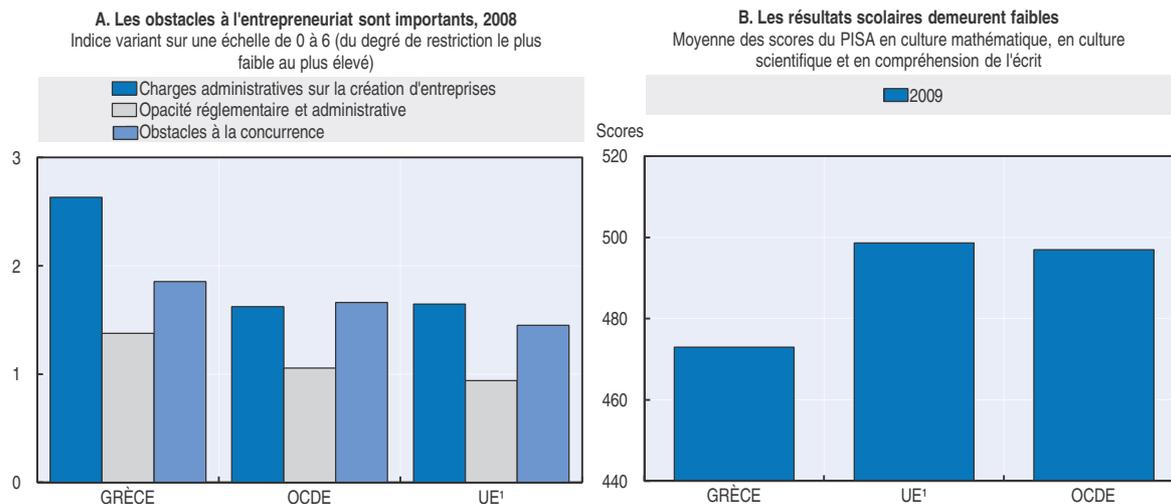
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776637>

## GRÈCE

## Indicateurs de politique



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits et Base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932776656>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence.** La rigueur de la réglementation imposée aux entreprises et la faiblesse de la concurrence dans les industries de réseau brident la productivité.

**Mesures prises :** Le programme de privatisation en cours porte sur des secteurs clés des industries de réseau, comme les transports et l'énergie. Le transport routier a été libéralisé en janvier 2012. De nouvelles mesures ont été prises pour simplifier les procédures réglementaires dans le cadre du plan d'action « *Business-Friendly Greece* ».

**Recommandations :** Mettre en œuvre le plan d'action « *Business-Friendly Greece* » sans tarder et dans son intégralité. Libéraliser rapidement les professions fermées. Supprimer les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau, par exemple en dissociant la production, le transport et la distribution de l'électricité.

**Combattre la fraude fiscale généralisée et élargir la base d'imposition.** La fraude fiscale généralisée empêche l'augmentation des recettes fiscales qui est indispensable pour remédier aux déséquilibres budgétaires.

**Mesures prises :** Une réforme fiscale prévoyant un élargissement de la base d'imposition via la suppression de plusieurs mesures d'exonération et la simplification de la structure fiscale a été approuvée. Un projet de loi visant à combattre la fraude fiscale en disciplinant les contribuables et en renforçant le respect de la réglementation a été soumis au Parlement.

**Recommandations :** Appliquer rapidement la réforme du système fiscal tout en poursuivant énergiquement les efforts déployés pour combattre la fraude aux prélèvements. Il est indispensable de mettre en place un système d'imposition plus

transparent pour les travailleurs indépendants. Renforcer l'efficacité du système de recouvrement de l'impôt.

**Améliorer la qualité et l'efficience du système d'enseignement.** Des faiblesses à divers niveaux du système d'enseignement pèsent sur les résultats et empêchent les gains de productivité.

**Mesures prises :** Les réformes annoncées du système scolaire prévoient des programmes plus flexibles et un système d'évaluation des résultats des enseignants. Une nouvelle loi cadre sur l'enseignement supérieur, comprenant notamment des mesures qui améliorent la gouvernance des universités et lient leur financement à des critères de performance, a été adoptée en 2012.

**Recommandations :** Veiller à ce que les réformes propres à renforcer l'efficience du système d'enseignement soient rapidement mises en œuvre. Améliorer la qualité des enseignants en établissant un lien entre évaluation et évolution professionnelle. Accroître l'autonomie et la responsabilisation des établissements scolaires. Mettre en place un système d'évaluation efficace des universités.

### Autres grandes priorités

**\*Améliorer l'efficacité des politiques actives du marché du travail\*<sup>1</sup>.** Des politiques actives du marché du travail bien ciblées sont indispensables pour faire baisser le niveau élevé du chômage.

**Recommandations :** Évaluer rigoureusement et systématiquement l'efficacité des dispositifs d'activation mis en place. Subordonner les indemnités de chômage à des obligations de recherche d'emploi.

**\*Améliorer l'efficience de l'administration publique\*.** Une administration publique efficiente est essentielle pour améliorer la qualité des services et maîtriser les coûts.

**Recommandations :** Mettre au point une stratégie générale en vue de renforcer la coordination inter- et intraministérielle. Adopter un système d'évaluation des performances pour les fonctionnaires. Suivre de très près la mise en œuvre des réformes.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Poursuivre les efforts déployés pour réduire l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité.** Afin d'encourager la poursuite de l'activité à un âge avancé, il était recommandé de mettre pleinement en œuvre les dispositions du projet de loi alors en discussion sur la réforme des retraites, et de veiller à ce que les changements de paramètres apportés au système de retraite soient suffisants pour garantir sa viabilité à long terme.

**Mesures prises :** Un nouveau projet de loi sur les retraites prévoit le relèvement de l'âge légal de la retraite tout en alourdissant les pénalités appliquées en cas de départ avant 65 ans et en réduisant la générosité des pensions. La liste des métiers pénibles a été révisée.

**Faciliter l'entrée sur le marché du travail.** Afin de réduire le coût minimum relativement élevé du travail pour les nouveaux arrivants, il était recommandé de mettre pleinement en œuvre les dispositions du projet de loi de 2010 qui prévoyait des rémunérations inférieures

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## GRÈCE

au salaire minimum et de rapprocher les coûts de licenciement des employés de ceux des ouvriers.

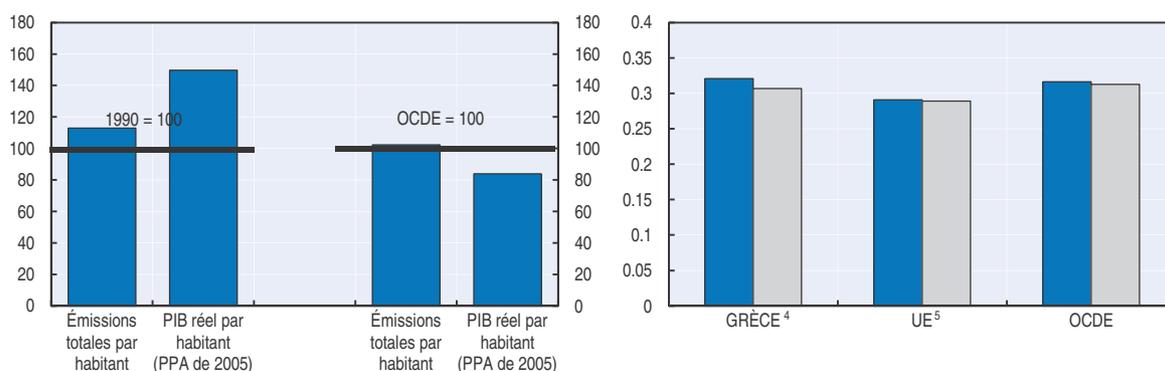
**Mesures prises :** Un nouveau projet de loi datant de 2012 prévoit une réduction de 22 % du salaire minimum à tous les niveaux, et de 10 % supplémentaires pour les jeunes de moins de 25 ans.

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont au niveau de la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> étaient comparables à la moyenne de l'OCDE en 2008  
Coefficient de Gini

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.2 %



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2004 et 2008.
5. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776675>

## HONGRIE

- Le comblement progressif de l'écart de revenu par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE avait déjà cessé avant la récession mondiale. Cet écart reflète un ample déficit de productivité. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre est globalement comparable au niveau observé dans les pays de l'OCDE les plus riches, mais le net avantage de la Hongrie en termes de durée moyenne du travail est annulé par un taux d'activité qui figure parmi les plus bas de la zone OCDE.
- Des progrès ont été faits grâce à la suppression des possibilités de départ anticipé pour les hommes dans le cadre du régime général de retraite et à une réduction du coin fiscal moyen sur les revenus du travail. Cependant, les changements récemment apportés au système de prélèvements et de prestations ont rendu celui-ci beaucoup plus régressif, malgré les effets en partie compensateurs des réductions de cotisations sociales accordées aux catégories de travailleurs ayant des liens ténus avec le marché de l'emploi.
- Assouplir la réglementation des entreprises, leur assurer un environnement plus prévisible, renforcer l'efficacité du secteur public et améliorer les résultats du système éducatif seraient autant de moyens de stimuler la croissance de la productivité. Faire alterner études et travail et réduire les contre-incitations à la poursuite de l'activité à un âge avancé, en fermant toutes les voies d'accès à la retraite anticipée et en taxant toutes les pensions, aurait un effet positif sur l'activité et les taux d'emploi.
- Le rétablissement du crédit d'impôt sur les revenus du travail, qui vient d'être supprimé, permettrait d'accroître le revenu des salariés modestes, et par conséquent de réduire les inégalités tout en renforçant les incitations au travail.

### Indicateurs de croissance

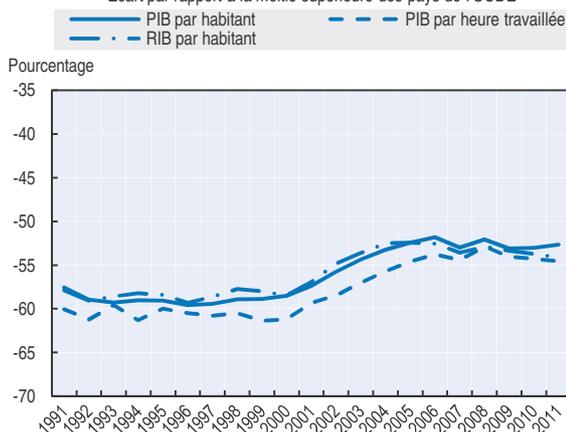
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	2.7	0.9
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.1	0.3
Dont:		
Taux d'activité	0.3	0.7
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.3	-0.4
Productivité potentielle du travail	2.7	0.5
Dont:		
Intensité capitalistique	1.2	0.9
Efficacité du travail	1.0	-0.7
Capital humain	0.4	0.3

#### B. Les amplitudes écarts de PIB par habitant et de productivité ont cessé de se réduire

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



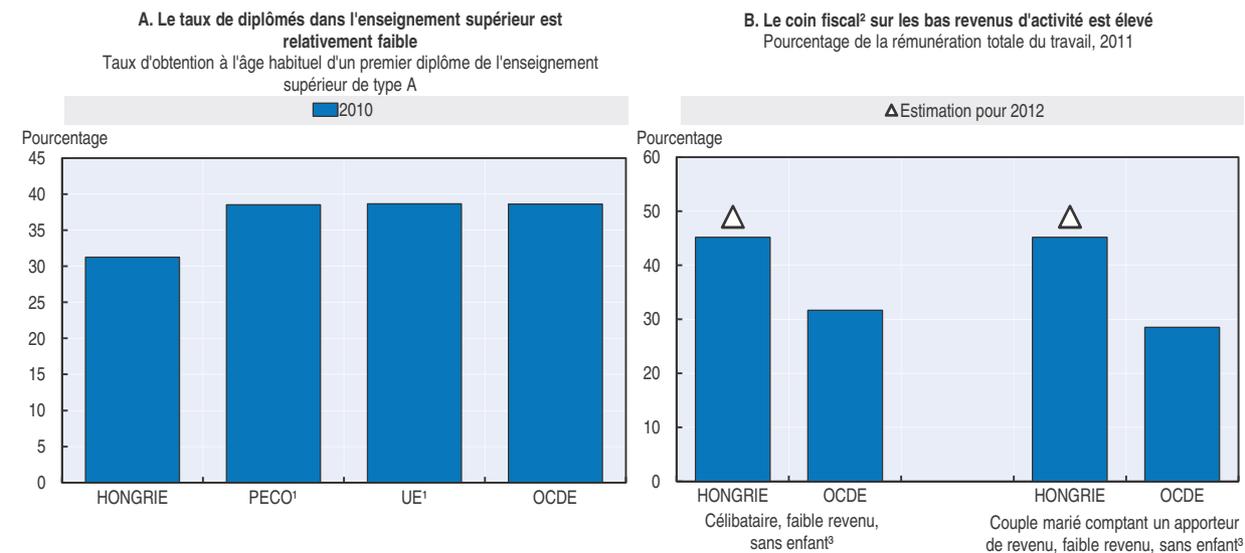
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932776694>

## HONGRIE

## Indicateurs de politique



1. PECO désigne la moyenne des pays d'Europe centrale et orientale suivants : Hongrie, Pologne, Slovaquie et République tchèque. UE est la moyenne des 21 pays de l'Union européenne qui sont membres de l'OCDE.
2. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
3. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.

Sources : OCDE, *Bases de données des publications Regards sur l'éducation 2012* et *Les impôts sur les salaires*; Ladányi, T. et R. Kierzenkowski (2012), « Work Incentives and Recent Reforms of the Tax and Benefit System in Hungary », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 944, Éditions OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932776713>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail.** Le coin fiscal moyen est élevé, surtout pour les bas salaires, ce qui a un effet désincitatif sur l'offre de travail.

**Mesures prises :** En 2011, le passage à un impôt à taux uniforme sur le revenu des personnes physiques et les allègements fiscaux consentis aux familles avec enfants ont fait baisser le coin fiscal. En 2012, malgré le rétrécissement de la base d'imposition au-dessous du salaire moyen, le coin fiscal sur les bas salaires s'est accru en raison de la suppression du crédit d'impôt sur les revenus du travail. Un « plan d'action pour la protection de l'emploi » a mis en place des réductions ciblées de cotisations de sécurité sociale pour les actifs ayant des liens ténus avec le marché du travail.

**Recommandations :** Réduire le coin fiscal sur le travail en allégeant les charges sociales et rétablir le crédit d'impôt sur les revenus d'activité en restreignant son champ d'application. Financer ces mesures par une hausse des taxes sur l'énergie et des impôts sur le patrimoine pour les contribuables à haut revenu.

**Réduire les contre-incitations à la poursuite de l'activité à un âge avancé.** Les pensions de retraite servies par le régime général ne sont pas imposables et les femmes ainsi que les travailleurs exerçant certains métiers peuvent prendre une retraite anticipée.

**Mesures prises :** La suppression inopportune du deuxième pilier du système de retraite en 2011 a fait baisser les taux de remplacement attendus. En outre, l'âge légal de la retraite va

## HONGRIE

passer de 62 à 65 ans d'ici à 2022. Les possibilités de départ anticipé qui existaient dans le régime général ont été supprimées pour les hommes en 2011 et, depuis 2012, les pensions de retraite existantes et nouvelles versées par les régimes spéciaux sont minorées du montant de l'impôt sur le revenu (jusqu'à l'âge légal de la retraite).

**Recommandations :** Assujettir toutes les pensions de retraite à l'impôt sur le revenu, indexer l'âge légal de la retraite sur les gains d'espérance de vie et fermer les voies d'accès à la retraite anticipée pour les femmes ainsi que dans les régimes spéciaux.

**Améliorer l'équité et l'efficacité du système d'enseignement.** La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur est faible et le système n'est pas suffisamment adapté aux besoins du marché du travail.

**Mesures prises :** L'âge de la scolarité obligatoire a été ramené de 18 à 16 ans et le budget de l'enseignement supérieur a subi des coupes, mais les inscriptions dans les filières scientifiques et les formations d'ingénieur ont été favorisées. Quelques améliorations ont été apportées au système d'enseignement technique et de formation professionnelle.

**Recommandations :** Différer l'orientation des élèves et réformer la formation continue des enseignants. Continuer à diversifier les parcours scolaires en faisant alterner études et formation en entreprise. Fusionner les établissements de formation professionnelle et les écoles secondaires professionnelles.

### Autres grandes priorités

**Assouplir la réglementation des entreprises.** De lourdes charges administratives pèsent sur les entreprises et les opérateurs historiques jouissent d'un fort pouvoir de marché dans les industries de réseau. La réglementation fiscale applicable aux banques fait obstacle au financement des entreprises.

**Mesures prises :** Un vaste programme lancé en 2011 vise à réduire les coûts de mise en conformité avec la réglementation pour les entreprises existantes.

**Recommandations :** Faire en sorte que l'environnement des entreprises soit plus stable. Assouplir les procédures d'entrée et de sortie ainsi que les règles relatives à la taille des établissements dans le secteur du commerce de détail et la réglementation des services professionnels. Limiter le contrôle des prix sur les segments concurrentiels des industries de réseau et alléger la réglementation fiscale applicable aux banques. Réduire encore les coûts de mise en conformité avec la réglementation.

**Accroître l'efficacité du secteur public.** Bien que le secteur public représente une large part de l'emploi, l'administration publique est généralement peu efficace.

**Mesures prises :** L'emploi public a diminué, mais cette amélioration a été en partie annulée par des programmes de grands travaux. La restructuration en cours des collectivités locales devrait permettre de réaliser des économies d'échelle.

**Recommandations :** Continuer à réduire les effectifs, en particulier au niveau des collectivités locales. Veiller à l'efficacité économique des services et faciliter le suivi et l'évaluation de l'administration publique.

## HONGRIE

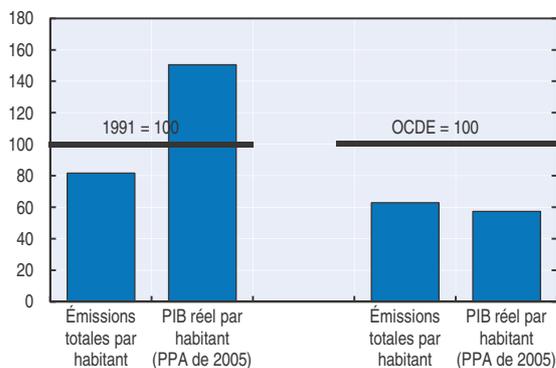
## Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

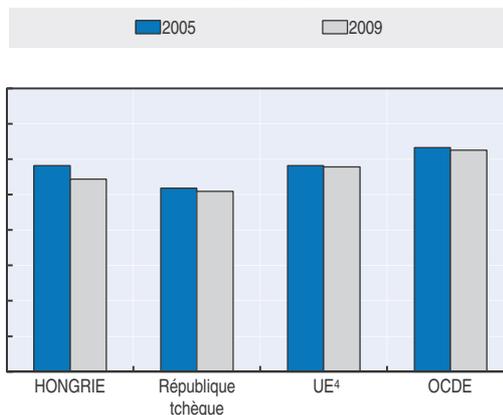
### Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1991 et à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.1 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont diminué et sont inférieures à la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776732>

## INDE

- L'économie indienne continue de croître plus vite que celle des pays de l'OCDE, mais l'écart de PIB par habitant avec ces pays reste très marqué en raison de la faible productivité du travail.
- Le système d'enseignement s'améliore, en particulier au niveau élémentaire, mais des progrès supplémentaires s'imposent en termes d'accès et de qualité. Les réformes engagées dans le secteur financier avancent peu à peu. En revanche, la réglementation du marché du travail n'a pratiquement pas évolué.
- Les obstacles à l'investissement direct étranger (IDE) ont été abaissés dans certains secteurs, mais la libéralisation des échanges et de l'investissement doit se poursuivre pour renforcer la concurrence et encourager la diffusion de technologies et de méthodes de gestion plus avancées. Une réforme de la législation sur la protection de l'emploi rendrait le marché du travail plus dynamique. Des réformes supplémentaires dans le secteur financier sont indispensables pour promouvoir une répartition plus efficace du capital. La simplification de la réglementation applicable aux infrastructures donnerait une impulsion éminemment souhaitable à l'investissement dans ce secteur.
- En plus de soutenir la croissance, un système d'enseignement plus ouvert aiderait à lutter contre la grande pauvreté et les inégalités de façon plus générale, tandis que des réformes du marché du travail permettraient de faire reculer l'emploi informel.

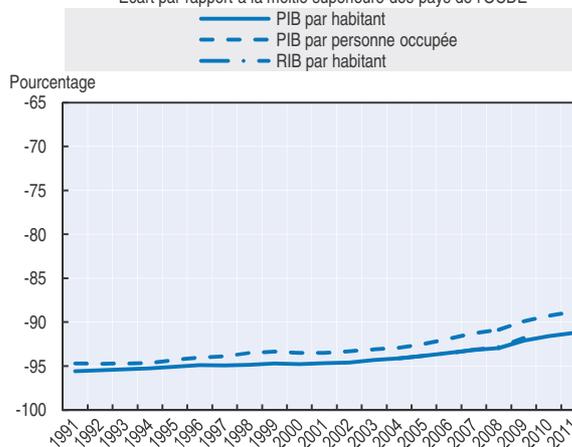
## Indicateurs de croissance

## A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB par habitant	6.0	6.1
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	0.0	-0.6
Productivité du travail	6.0	6.8

## B. Les très amples écarts de PIB par habitant et de productivité se réduisent

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

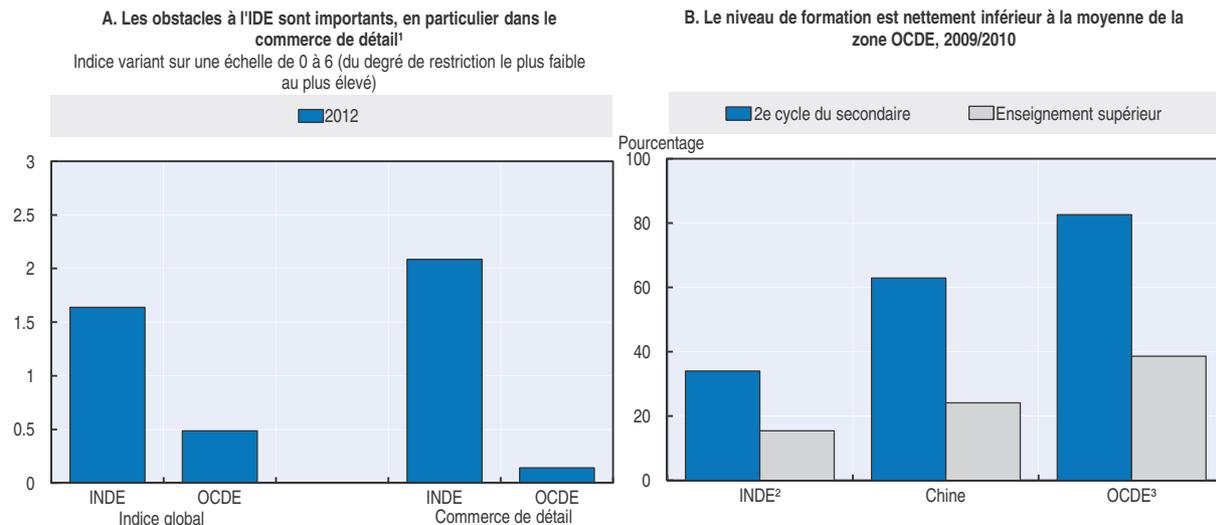
1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par personne occupée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques ; Banque mondiale (2012), Base de données des Indicateurs du développement dans le monde, et Enquête nationale par sondage (National Sample Survey) de différentes années, estimations annuelles de la population des services du Directeur général de l'état civil (Registrar General) et estimations de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932776808>

## INDE

## Indicateurs de politique



1. L'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE repose uniquement sur les dispositions juridiques limitant l'investissement direct étranger, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.
2. Pour l'Inde, les données correspondent à la proportion de jeunes de 19 ans ayant achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, d'une part, et à la proportion de personnes âgées de 24 ans ayant achevé des études supérieures, d'autre part.
3. Taux d'obtention d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme de l'enseignement supérieur de type A.

Sources : [www.oecd.org/fr/investissement/fdiindex.htm](http://www.oecd.org/fr/investissement/fdiindex.htm) ; OCDE, *Regards sur l'éducation 2012* ; Enquête nationale par sondage (National Sample Survey) de l'Inde (2009/10) et *Annuaire statistique de la Chine*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776827>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer l'efficacité du système d'enseignement.** Bien qu'en hausse, le taux de scolarisation reste faible et la qualité de l'enseignement est souvent médiocre.

**Mesures prises :** En 2012, la plupart des États fédérés avaient édicté les règles fondamentales présidant à la mise en œuvre de la loi de 2009 sur le droit à l'éducation, laquelle instaure l'école gratuite et obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 14 ans. Le Parlement est saisi d'un projet de loi portant création d'une nouvelle autorité de l'enseignement supérieur, et il examine également des dispositions législatives visant à élargir le cadre d'évaluation de la qualité, à réduire la publicité mensongère et à rendre plus claire la réglementation applicable aux prestataires de services étrangers dans le domaine de l'éducation.

**Recommandations :** Améliorer l'efficacité de l'enseignement en responsabilisant davantage les enseignants, en améliorant la qualité de leur formation et en rendant celle-ci plus accessible. Augmenter encore les ressources allouées à l'enseignement de la façon la plus efficace possible. Accroître l'autonomie de gestion des établissements d'enseignement supérieur.

**Réformer la législation sur la protection de l'emploi.** Les grandes entreprises sont soumises à une réglementation très contraignante en matière de licenciement, ce qui nuit au dynamisme du marché du travail et entretient son dualisme.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Limiter la discrimination à l'égard des grandes entreprises en assouplissant les dispositions qui les obligent à solliciter l'autorisation de l'administration pour pouvoir mettre fin aux contrats de leurs salariés.

**Réduire les obstacles aux échanges et à l'IDE.** Les obstacles aux échanges et à l'IDE restent importants dans certains secteurs clés, au détriment de la productivité.

**Mesures prises :** En septembre 2012, le gouvernement a abaissé certains obstacles à l'IDE en autorisant les participations étrangères minoritaires dans le secteur du transport aérien et en portant à 51 % le plafond de celles autorisées dans la distribution multimarques, sous réserve de certaines restrictions comme l'agrément préalable des autorités des États et l'application des règles relatives aux marchés publics locaux.

**Recommandations :** Assouplir encore les restrictions à l'IDE dans le transport aérien, la distribution multimarques et d'autres secteurs. Appliquer un droit de douane de 5 % à tous les produits manufacturés, y compris aux véhicules à moteur.

### **Autres grandes priorités**

**Promouvoir une réglementation plus efficace dans le secteur des infrastructures.** Il existe des goulets d'étranglement importants et persistants dans les infrastructures, en particulier dans les secteurs des transports et de l'énergie.

**Mesures prises :** Le gouvernement a préparé un texte de loi en vue de réformer le régime des titres fonciers et les dispositions régissant l'acquisition de terrains publics. Il a pris des mesures pour accélérer l'approbation des grands projets d'infrastructure et a également relevé les limites appliquées aux investisseurs institutionnels étrangers en matière d'achats de titres de dette émis par les sociétés indiennes du secteur des infrastructures.

**Recommandations :** Simplifier les procédures d'acquisition de terrains, notamment grâce à l'amélioration du système d'enregistrement des titres fonciers, afin de réduire les coûts et les délais. Atténuer l'incertitude réglementaire afin d'attirer davantage d'investissements privés.

**Engager des réformes de grande envergure dans le secteur financier.** Des réformes sont nécessaires pour continuer à promouvoir le développement d'un secteur financier dynamique et efficient, à l'appui de l'investissement et de la croissance.

**Mesures prises :** En 2012, les restrictions entravant l'accès aux marchés de capitaux indiens ont été assouplies pour les particuliers étrangers, qui sont désormais autorisés à investir directement sur les places boursières locales.

**Recommandations :** Assouplir les restrictions bancaires en réduisant progressivement la part des obligations d'État détenues par les banques et en préparant un plan en vue de supprimer le dispositif de prêts aux secteurs prioritaires. Permettre aux investisseurs étrangers de jouer un plus grand rôle dans le secteur des services financiers et encourager l'entrée de nouvelles banques privées sur le marché.

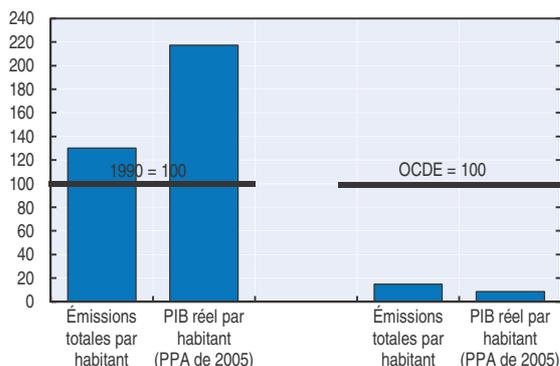
### **Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités**

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

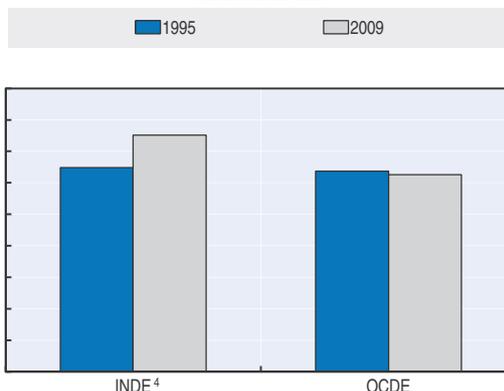
## INDE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

## A. Les émissions de GES par habitant ont moins augmenté que le PIB depuis 1990

Moyenne des années 2005, 2008 et 2010<sup>1</sup>Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 5 %B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent supérieures à la moyenne de l'OCDE et ont augmenté

Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini établi à partir de la consommation par habitant dans le cas de l'Inde.
4. Les données se rapportent à 1993 et 2008. Pour 1995, la moyenne de l'OCDE exclut la Corée, l'Estonie, l'Islande, la Pologne, la République slovaque, la Slovénie et la Suisse.

Sources : OCDE, *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; OCDE (2011), « Gros plan sur les inégalités dans les économies émergentes », in *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, et *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776846>

## INDONÉSIE

- L'écart de revenu par rapport aux économies de l'OCDE a continué de se resserrer sous l'effet d'une forte accumulation de travail et de capital. La différence résiduelle tient essentiellement à un déficit de productivité.
- Dans les domaines prioritaires, des progrès ont été faits en ce qui concerne la qualité de l'enseignement et la promotion des infrastructures. En revanche, aucune mesure significative n'a été prise pour réformer la réglementation du marché du travail, et les réformes engagées dans les domaines de l'investissement direct étranger (IDE) et du commerce international, ainsi que les changements apportés au système de fixation du salaire minimum sont parfois allés dans la mauvaise direction.
- Assouplir les obstacles à l'entrepreneuriat et à l'investissement tout en encourageant le développement des infrastructures serait crucial pour accélérer la croissance de la productivité à long terme. Une réforme du code du travail parallèlement à des efforts pour empêcher des hausses excessives du salaire minimum pourraient faire reculer l'économie informelle. Enfin, l'amélioration de l'accès à l'enseignement et de la qualité du système éducatif permettrait d'alimenter la réserve de travailleurs qualifiés et de renforcer la productivité du travail.
- En plus d'accroître la productivité, la suppression des subventions à l'énergie permettrait de dégager des ressources pour financer des programmes dans des domaines déterminants pour le développement et aiderait à orienter l'économie vers une trajectoire de développement plus écologique. Un système éducatif de qualité et plus facilement accessible serait un atout pour la croissance à long terme et la réduction des inégalités de revenus.

### Indicateurs de croissance

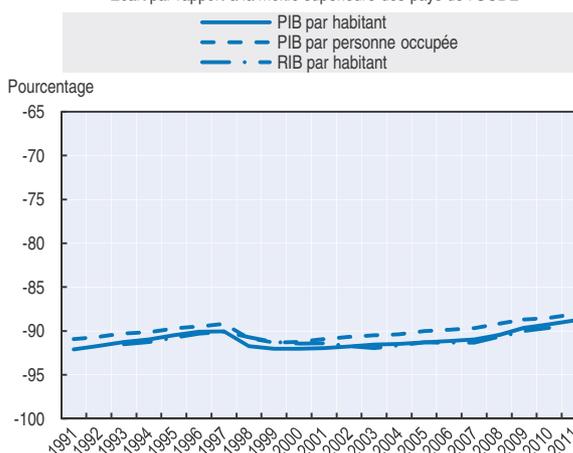
#### A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB par habitant	3.8	4.8
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	0.1	1.2
Productivité du travail	3.7	3.6

#### B. L'écart de PIB par habitant a diminué assez lentement

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



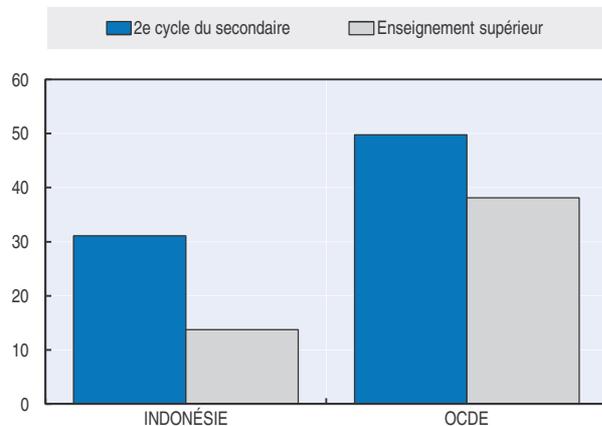
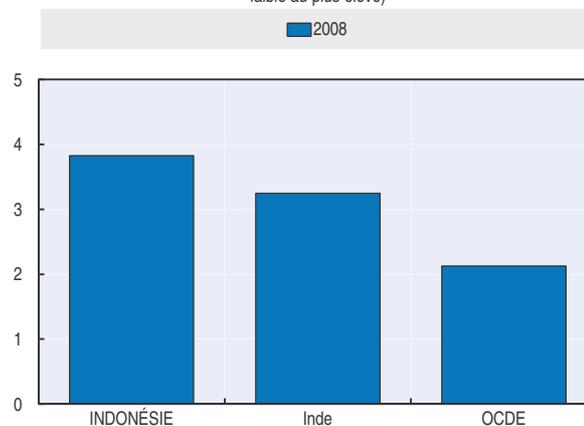
1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par personne occupée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques ; Banque mondiale (2012), Base de données des Indicateurs du développement dans le monde, et Organisation internationale du travail (2012), Base de données des Indicateurs clés du marché du travail.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776865>

## INDONÉSIE

## Indicateurs de politique

A. Les taux de diplômés sont faibles dans l'enseignement secondaire et supérieur, 2010<sup>1</sup>B. La réglementation du secteur des transports est relativement stricte  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

1. Taux d'obtention à l'âge habituel d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspondant aux programmes d'enseignement général, d'une part, et taux d'obtention à l'âge habituel d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement supérieur de type A, d'autre part.

Sources : OCDE, *Regards sur l'éducation 2012 – Les indicateurs de l'OCDE* ; OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776884>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les résultats et l'équité du système éducatif.** Les dépenses publiques d'éducation ont sensiblement augmenté, mais elles restent relativement faibles aux échelons supérieurs du système éducatif. La qualité de l'enseignement laisse à désirer.

**Mesures prises :** Les ressources financières destinées à faciliter l'accès des élèves pauvres à l'éducation sont acheminées par l'intermédiaire des provinces en vue d'une meilleure utilisation. Une loi sur l'enseignement supérieur qui confère une plus grande autonomie aux universités a été votée.

**Recommandations :** Subordonner les transferts de revenus à la fréquentation scolaire pour les élèves du secondaire, et supprimer les droits d'inscription dans l'enseignement secondaire pour les enfants de milieux défavorisés, afin d'accroître les taux d'inscription. Évaluer régulièrement les compétences pédagogiques des enseignants pour améliorer la qualité de l'enseignement.

**Améliorer le cadre réglementaire des infrastructures.** Le manque d'indépendance des autorités de régulation et le flou de la réglementation, particulièrement en ce qui concerne les procédures d'acquisition de terrains, font obstacle à l'investissement.

**Mesures prises :** Le plan directeur dévoilé en mai 2011 fixe les priorités en matière de développement des infrastructures et fait jouer un rôle majeur aux investisseurs privés dans ce domaine. La loi sur l'acquisition de terrains, votée en décembre 2011, accorde à l'État un droit de préemption sur les terrains constructibles, sous réserve d'indemnisation des propriétaires.

## INDONÉSIE

**Recommandations :** Accorder un statut indépendant aux organismes de régulation et renforcer leur responsabilité à l'égard du public. Augmenter les dépenses publiques affectées à des projets d'infrastructure de qualité.

**Réformer la réglementation du travail et plafonner les hausses du salaire minimum pour remédier au problème de l'économie informelle.** La lourdeur des procédures de licenciement et le niveau des indemnités de cessation de fonctions dues aux travailleurs permanents encouragent le travail informel. Dans certaines provinces, les hausses rapides du salaire minimum ne sont pas justifiées par un rattrapage de la productivité.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Créer des allocations de chômage, de faible montant dans un premier temps, assouplir les procédures de licenciement et réduire les indemnités de cessation de fonctions. Limiter les hausses du salaire minimum réel aux gains de productivité du travail dans les provinces où il est déjà à un niveau décent.

### Autres grandes priorités

**Réduire les subventions à l'énergie.** Les subventions à l'énergie sont coûteuses, inéquitables et incompatibles avec la stratégie de croissance verte du gouvernement.

**Mesures prises :** Le Parlement a autorisé le principe d'une hausse du prix du carburant subventionné en 2012 si le cours mondial du pétrole dépasse un certain niveau.

**Recommandations :** Réduire nettement les subventions aux combustibles fossiles, comme l'engagement en a été pris, et étendre cet engagement aux subventions à l'électricité tout en prévoyant des aides compensatoires ciblées pour les plus démunis.

**Abaisser les obstacles à l'entrepreneuriat et à l'investissement, et renforcer les institutions pour combattre la corruption.** Malgré certains progrès, des charges administratives excessives, des restrictions importantes à l'IDE dans certains secteurs et la corruption font obstacle à l'entrepreneuriat.

**Mesures prises :** Les règles applicables à l'IDE dans le secteur minier ont été durcies. Une nouvelle réglementation limite la liste des produits qu'un importateur général est autorisé à faire entrer dans le pays.

**Recommandations :** Simplifier le système de délivrance d'autorisations afin de faire baisser les coûts de mise en conformité avec la réglementation. Reconsidérer les restrictions transfrontalières récemment adoptées concernant le secteur minier et certaines importations et réduire encore les restrictions à l'IDE. Poursuivre les efforts de lutte contre la corruption, surtout au niveau local.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

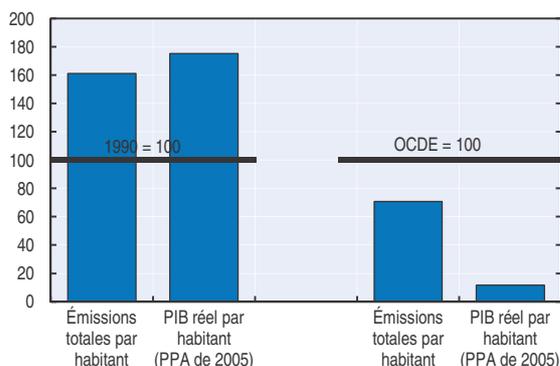
## INDONÉSIE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant ont moins augmenté que le PIB depuis 1990

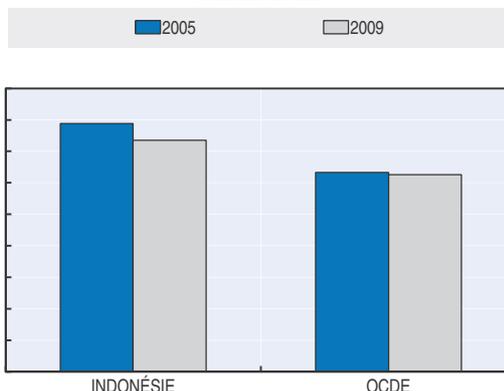
Moyenne des années 2005, 2008 et 2010<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 4.7 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent supérieures à la moyenne de l'OCDE mais ont diminué

Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini établi à partir de la consommation par habitant dans le cas de l'Indonésie.

Sources : OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; OCDE (2011), « Gros plan sur les inégalités dans les économies émergentes », in *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776903>

## IRLANDE

- Le revenu par habitant est tombé un peu en dessous du niveau observé dans les économies de tête de l'OCDE, en raison d'une baisse de l'emploi que la croissance continue de la productivité du travail n'a pas suffi à compenser.
- Le niveau élevé des dépenses d'équipement effectuées dans le passé a permis d'améliorer sensiblement les infrastructures irlandaises et de réduire de nombreux goulets d'étranglement. En revanche, malgré certains progrès observés ces derniers temps, les politiques actives du marché du travail laissent encore beaucoup à désirer, l'activité de recherche-développement (R-D) se situe en deçà de la moyenne de l'OCDE et le secteur de l'énergie est trop lourdement réglementé.
- Une aide renforcée à la recherche d'emploi et de meilleures possibilités de reconversion pour les chômeurs contribueraient à relever le niveau de l'emploi. L'amélioration du droit de la faillite permettrait d'accélérer l'apurement des créances douteuses, renforçant ainsi la capacité du système bancaire à fournir des crédits pour soutenir la croissance future. Des marchés de produits plus concurrentiels et un processus d'innovation plus dynamique seraient propices aux gains de productivité à long terme.
- De meilleures politiques d'activation stimuleraient l'emploi et pourraient aussi réduire les inégalités et la pauvreté en améliorant les perspectives d'insertion sur le marché du travail des individus les plus fragiles.

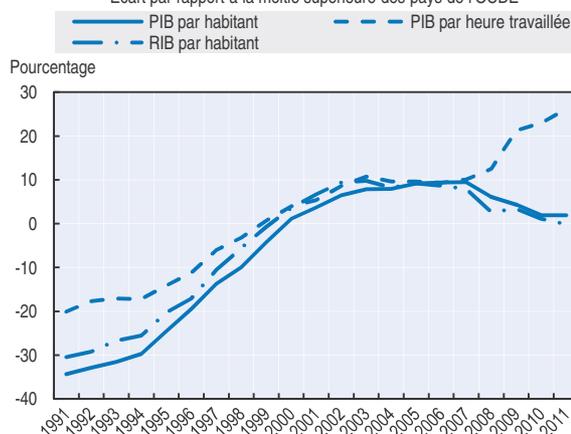
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	3.3	1.6
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.9	-0.8
Dont:		
Taux d'activité	0.7	-0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.1	-0.6
Productivité potentielle du travail	2.4	2.4
Dont:		
Intensité capitalistique	0.9	1.3
Efficience du travail	1.1	0.7
Capital humain	0.5	0.4

## B. L'écart de PIB par habitant, qui était positif avant la crise, est devenu négatif

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

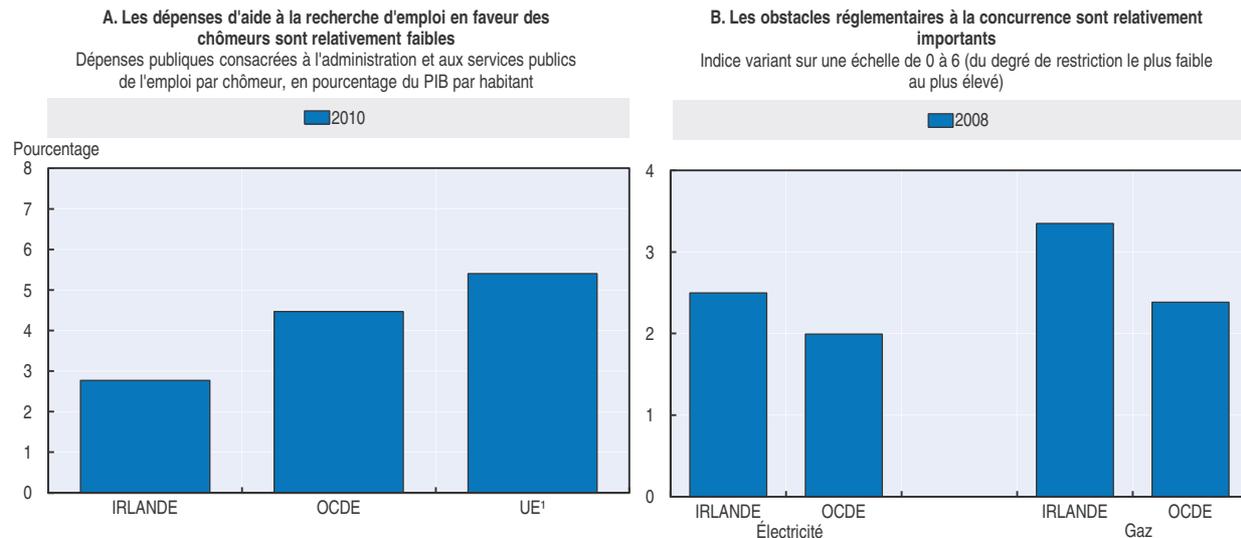
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776922>

## IRLANDE

## Indicateurs de politique



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, Base de données des Perspectives économiques et Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776941>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Renforcer les incitations au travail pour les femmes.** Les taux d'activité des femmes sont inférieurs à ceux des pays les plus performants de l'OCDE, surtout ceux des mères.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Réserver en priorité les places dans les structures collectives de garde d'enfants aux parents qui travaillent, en particulier les parents isolés.

**Renforcer la concurrence dans les secteurs non manufacturiers.** La concurrence demeure relativement faible dans les services d'utilité publique et certaines autres activités de services protégées.

**Mesures prises :** Une modification apportée à la loi sur la concurrence en 2012 a renforcé les moyens de l'Autorité de la concurrence. Un projet de loi portant création d'un organisme de régulation indépendant pour les professions juridiques a été déposé au Parlement en 2011. Les restrictions qui limitaient le nombre de médecins généralistes diplômés ont été supprimées en 2011 avec l'accord du *Irish College of General Practitioners*. En février 2012, le gouvernement a annoncé la privatisation partielle pour 2013 des opérateurs historiques dans le secteur du gaz et de l'électricité.

**Recommandations :** Réduire encore les restrictions limitant les surfaces commerciales dans la distribution. Limiter l'intégration verticale dans le secteur du gaz et de l'électricité. Prévoir des amendes civiles en cas de violation des règles de concurrence.

**Accroître les dépenses de R-D et stimuler l'innovation.** Les dépenses de recherche-développement (R-D) demeurent relativement modestes et la plupart des activités dans ce domaine sont réalisées par des entreprises étrangères.

## IRLANDE

**Mesures prises :** L'utilisation du crédit d'impôt en faveur de la R-D a été élargie et assouplie dans le budget 2012.

**Recommandations :** Concentrer les ressources sur la coopération entre les entreprises et le monde de la recherche dans un plus petit nombre de centres d'excellence. Lier plus étroitement le crédit d'impôt en faveur de la R-D aux nouvelles activités de R-D.

### Autres grandes priorités

**Renforcer les politiques actives du marché du travail (PAMT).** Les conditions dont sont assorties les mesures d'activation ne sont pas appliquées de façon très rigoureuse.

**Mesures prises :** En 2011, les sanctions prévues en cas de refus d'une offre d'emploi ou de formation ont été durcies, un système de profilage des demandeurs d'emploi a été mis en place en vue de mieux détecter les risques de chômage de longue durée, et le nombre de places de formation a augmenté. La mise en place de guichets uniques (prestations, recherche d'emploi, profilage et formation) pour les chômeurs a commencé en octobre 2012.

**Recommandations :** Accroître les moyens affectés aux mesures d'accompagnement de la recherche d'emploi tout en renforçant les obligations dans ce domaine et en matière de participation aux PAMT. Faire une plus large place à la composante formation en entreprise dans les programmes d'enseignement professionnel. Élargir l'éventail des métiers ouverts à l'apprentissage. Réduire les périodes de participation à des dispositifs d'emplois aidés. Aider les chômeurs à se recycler en leur proposant des programmes de formation correspondant à leur profil et aux besoins de qualifications du marché.

**\*Réformer les procédures de faillite\*<sup>1</sup>.** La loi sur la faillite n'est pas adaptée pour résoudre le problème généralisé des prêts improductifs, ce qui entrave le bon fonctionnement des marchés du crédit et donc la croissance.

**Recommandations :** Mettre en place un système non judiciaire de règlement des dettes en cas de faillite personnelle.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Améliorer encore les infrastructures.** Afin d'améliorer les infrastructures, en termes qualitatifs et quantitatifs, il était recommandé de faire une plus large place aux redevances d'utilisation, en particulier dans le domaine de l'eau, et d'envisager l'instauration de péages de congestion.

**Mesures prises :** La capacité de production d'électricité et l'interconnexion des réseaux avec le Royaume-Uni ont été développés. Une vaste extension de l'aéroport de Dublin a été inaugurée à la fin de 2010. Le gouvernement a commencé à mettre en place une compagnie nationale des eaux, Irish Water, qui devait se substituer aux autorités locales à la fin de 2012, et il prévoit l'installation de compteurs d'eau chez les particuliers à partir de la fin de 2013, en vue de lancer la facturation dès le début de 2014.

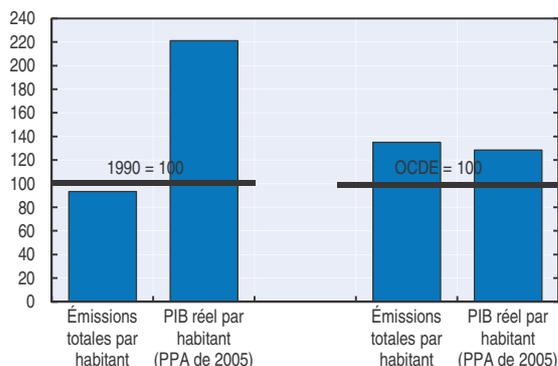
1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## IRLANDE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

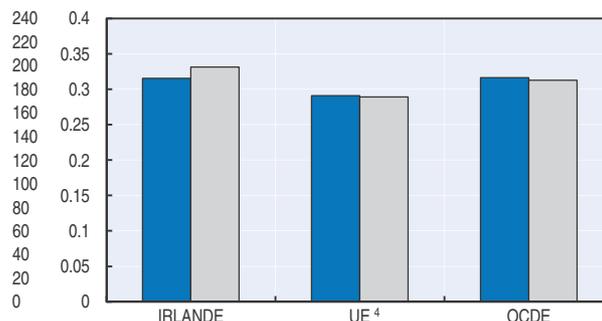
A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et supérieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.2 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont augmenté et sont supérieures à la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini

■ 2005 ■ 2009



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776960>

## ISLANDE

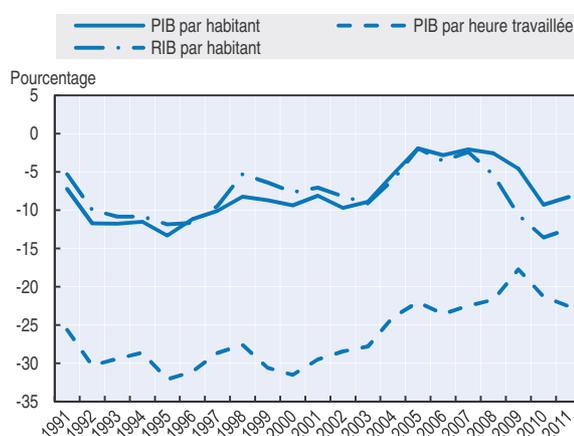
- L'écart de revenu par rapport aux économies de tête de l'OCDE s'est creusé ces dernières années en raison de la progression relativement faible de l'emploi et de la durée du travail. L'écart de PIB par habitant reflète une productivité du travail assez basse, alors que les taux d'emploi et la durée moyenne du travail sont élevés.
- Aucun progrès n'a été fait au regard des priorités d'action énumérées dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance*.
- Réduire les obstacles à la concurrence sur les marchés de produits, notamment en facilitant l'entrée de nouvelles entreprises dans les secteurs de l'électricité et de la pêche et en limitant la protection de l'agriculture, et accroître l'efficacité du secteur public auraient un effet bénéfique sur la croissance de la productivité. De même, l'amélioration des résultats du système éducatif favoriserait l'accumulation de capital humain et la productivité.
- En plus de stimuler la productivité, la réduction des aides aux producteurs dans le secteur agricole ferait baisser les prix alimentaires, ce qui profiterait surtout aux ménages à faible revenu. En outre, un système d'enseignement plus performant, en particulier dans les domaines où les résultats sont particulièrement faibles, aiderait à réduire les inégalités de revenus.

## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	2.1	0.8
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	-0.1	-0.7
Dont:		
Taux d'activité	0.0	-0.4
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.1	-0.3
Productivité potentielle du travail	2.2	1.5
Dont:		
Intensité capitalistique	1.3	0.7
Efficience du travail	0.3	0.2
Capital humain	0.6	0.6

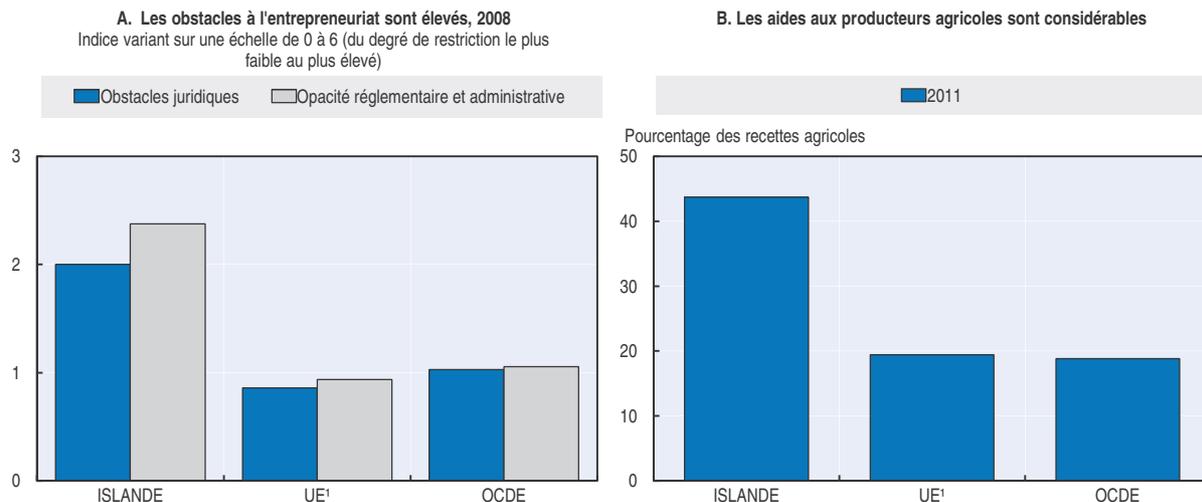
B. L'écart de PIB par habitant s'est creusé ces dernières années  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des *Perspectives économiques*.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776751>

## ISLANDE

## Indicateurs de politique



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Bases de données sur la réglementation des marchés de produits et sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776770>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réduire les obstacles à la concurrence sur les marchés de produits.** L'opacité de la réglementation et les obstacles juridiques à l'entrée constituent un frein pour l'entrepreneuriat, la concurrence et la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Revoir le système d'agrément, limiter le nombre requis d'autorisations et de permis, et utiliser un langage clair dans la réglementation. Réduire les obstacles à l'entrée dans les secteurs de l'électricité, du transport aérien et des aéroports, ainsi que des ports maritimes.

**Réduire les restrictions imposées aux entreprises nationales et étrangères en matière de prise de participations.** Les restrictions relatives aux prises de participations par des entreprises privées nationales et/ou étrangères entravent le jeu de la concurrence dans les secteurs de la pêche et de l'électricité, ce qui freine l'investissement et la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Réduire les restrictions relatives aux prises de participations étrangères dans les secteurs de l'électricité et de la pêche. Céder au secteur privé les activités de production de la compagnie nationale d'électricité, qui bénéficie d'un avantage en termes de coût de financement du fait de son statut d'entreprise publique, afin de créer un marché concurrentiel dans le secteur de la production électrique.

**Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture.** Le niveau des aides aux producteurs agricoles est élevé, ce qui pèse sur les consommateurs, les contribuables et la productivité.

**ISLANDE**

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Réduire les aides à l'agriculture en abaissant les droits de douane et les droits d'accise, en supprimant les quotas appliqués aux produits agricoles, en réduisant les autres formes de soutien aux producteurs et en les découplant de la production.

**Autres grandes priorités**

**Renforcer l'efficacité du secteur public.** Le manque d'informations sur les performances nuit à la gestion des programmes et à la productivité.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Adopter des indicateurs de performance pour les programmes publics afin de pouvoir repérer les écarts par rapport aux objectifs fixés et y remédier. Renforcer la transparence en matière de conflits d'intérêts.

**Améliorer les résultats du système d'enseignement.** Des résultats scolaires inférieurs à la moyenne de l'OCDE en compréhension de l'écrit et en science, et un système d'enseignement peu efficient ont un effet négatif sur la productivité.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Renforcer la responsabilisation des établissements pour qu'ils soient davantage comptables des résultats scolaires. Adapter les programmes pour améliorer les résultats des élèves en compréhension de l'écrit et en mathématiques. Améliorer la qualité des enseignants dans les zones rurales. Augmenter le temps effectif d'enseignement et le nombre d'élèves par enseignant pour réaliser des gains d'efficacité.

**Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités**

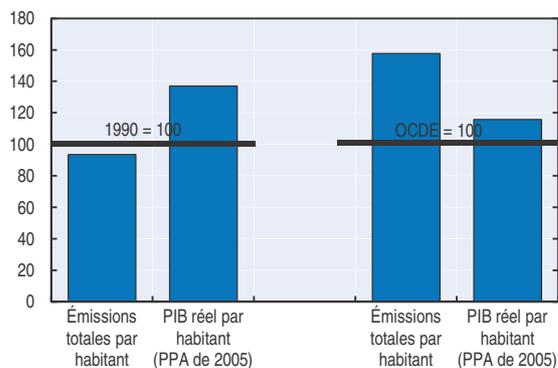
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

## ISLANDE

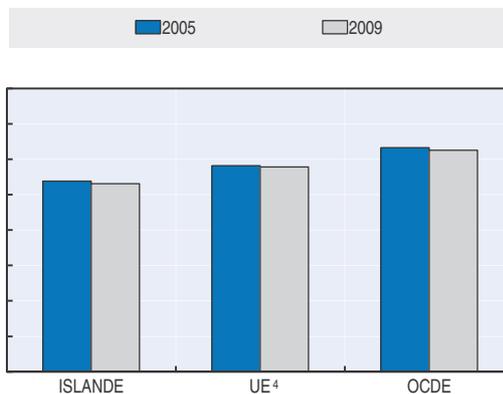
## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990, mais supérieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.04 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont légèrement diminué  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776789>

ISRAËL<sup>1</sup>

- L'écart de revenu par rapport aux grandes économies de l'OCDE s'est resserré ces dernières années, la hausse du taux d'emploi et de la productivité y ayant contribué pour beaucoup.
- Des progrès ont été accomplis du point de vue de l'allègement des impôts sur le revenu et sur les sociétés et de l'ajustement de la structure fiscale. La réforme avance raisonnablement en ce qui concerne l'enseignement ordinaire, mais plus difficilement dans le secteur ultra-orthodoxe. L'évolution en matière de politique sociale a été mitigée. Dans les autres domaines, les réformes prévues vont dans la bonne direction, mais les réalisations sont lentes.
- Pour réduire encore l'écart de revenu, il faut poursuivre la réforme de l'enseignement et les dispositifs de remise au travail des bénéficiaires de l'aide sociale afin d'accroître la capacité de gain et le taux d'activité, en particulier parmi les femmes arabo-israéliennes et les hommes ultra-orthodoxes. Il sera utile aussi d'alléger les formalités administratives pour les entreprises, d'améliorer le gouvernement d'entreprise dans les grands groupes et d'accentuer la pression en faveur d'une concurrence plus vigoureuse.
- L'amélioration de la qualité de l'enseignement, en particulier pour les minorités, conjuguée à des réformes sociales, pourrait réduire le taux élevé de pauvreté et les profondes lignes de fracture socioéconomiques observés en Israël, tout en favorisant la croissance sur le long terme.

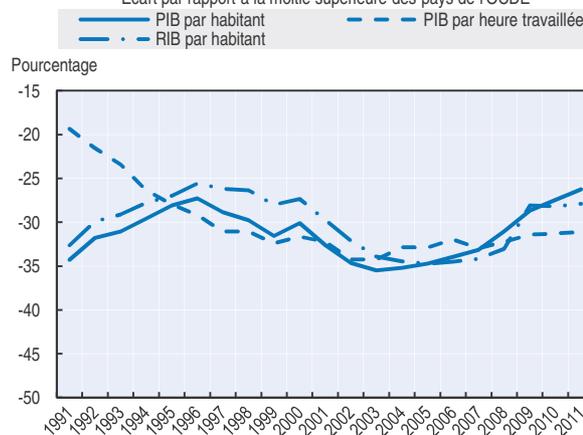
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.2	1.5
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.6	0.6
Dont:		
Taux d'activité	0.4	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.2	0.4
Productivité potentielle du travail	0.6	0.9
Dont:		
Intensité capitalistique	0.2	0.6
Efficience du travail	0.2	0.3
Capital humain	0.1	0.0

## B. Des écarts considérables de PIB par habitant et de productivité subsistent

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

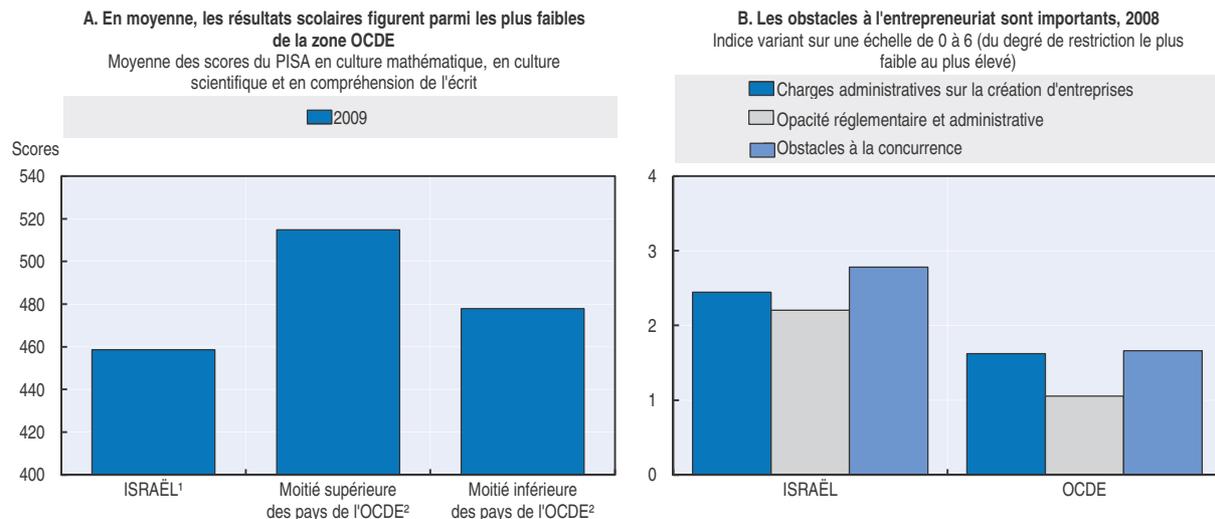
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776979>

1. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## ISRAËL

## Indicateurs de politique



1. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.
2. Moitié supérieure et moitié inférieure des pays de l'OCDE classés en fonction des scores du PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit.

Sources : OCDE, Base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2009 et Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776998>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les résultats du système d'enseignement.** Une maîtrise insuffisante des compétences de base diminue la croissance potentielle de la productivité et de l'emploi.

**Mesures prises :** Des réformes sont en cours dans l'enseignement primaire et secondaire, notamment l'augmentation du nombre d'heures de cours, la réduction des effectifs par classe et le relèvement de l'âge de fin de scolarité obligatoire.

**Recommandations :** Poursuivre les efforts de réforme dans l'enseignement public, notamment pour les élèves arabes. En ce qui concerne les établissements ultra-orthodoxes indépendants, étendre et faire appliquer correctement les conditions de respect des programmes scolaires auxquelles est subordonné le financement par l'État. Mettre en place des droits d'inscription dans l'enseignement tertiaire, avec un système de prêts remboursables en fonction des revenus.

**Alléger les formalités administratives imposées aux entreprises.** Le poids excessif des formalités administratives, en matière d'aménagement du territoire, par exemple, entrave l'activité dans le secteur des entreprises.

**Mesures prises :** La rationalisation et la décentralisation des règles d'aménagement du territoire se poursuivent, mais à un rythme lent. Des mesures continuent d'être prises afin d'accélérer la construction de logements et, ainsi, d'aider à tempérer le marché dans ce secteur. Un système de guichet unique pour les petites et moyennes entreprises est en cours de mise en place.

**Recommandations :** poursuivre les plans de libéralisation de la réglementation relative à la construction, et continuer de réduire le nombre d'autorisations professionnelles requises et les délais de traitement des dossiers.

## ISRAËL

**Mener à bien les réformes des industries de réseau.** L'adoption de techniques inspirées du marché dans le domaine de la réglementation des industries de réseau aiderait à stimuler l'investissement et la productivité.

**Mesures :** Dans le secteur des télécommunications, une série de mesures réglementaires a intensifié la concurrence, notamment, en juin 2011, l'interdiction faite aux entreprises de télécommunications de faire payer des droits de sortie.

**Recommandations :** Sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la réforme du secteur de l'électricité, mettre en place une autorité indépendante de régulation des télécommunications, et accroître la concurrence dans les services postaux, le transport ferroviaire et les services relatifs à l'eau.

### Autres grandes priorités

**Encourager l'emploi parmi les ménages à faible revenu.** Le potentiel de croissance est entravé par les liens ténus de certains segments de la population avec le marché du travail, notamment parmi les hommes ultra-orthodoxes et les femmes arabo-israéliennes.

**Mesures prises :** En 2011, le crédit d'impôt sur les revenus d'activité a été étendu à tout le pays, et la valeur du crédit accordé aux mères et aux parents isolés a été sensiblement accrue.

**Recommandations :** Poursuivre plus vigoureusement les programmes de remise au travail des bénéficiaires de l'aide sociale. Élargir la couverture et accroître la valeur du crédit d'impôt sur les revenus d'activité, conjuguer une meilleure application du droit du travail à une réduction du salaire minimum par rapport au salaire médian, et rétablir un service de placement.

**\*Renforcer la concurrence et améliorer le gouvernement d'entreprise\*<sup>1</sup>.** Certains aspects du gouvernement d'entreprise dans les grands groupes complexes d'Israël créent un risque général de collusion et d'inefficacité de l'affectation des capitaux, et le niveau élevé des prix de détail de certains produits indique que la concurrence est faible.

**Recommandations :** Mettre en œuvre les recommandations de 2011 de la Commission sur la concentration, en particulier les propositions visant à limiter les liens entre entités financières et non financières et à renforcer les droits des actionnaires minoritaires dans les structures pyramidales. Continuer d'enquêter sur les chaînes de vente au détail en vue de prendre des mesures concrètes pour rehausser la concurrence.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Réduire la part des impôts directs dans le montant global des recettes fiscales.** Afin d'encourager à la fois l'investissement intérieur et l'investissement en provenance de l'étranger, il a été recommandé d'emprunter les voies praticables pour augmenter la fiscalité indirecte et d'envisager de nouveaux allègements d'impôt sur le revenu.

**Mesures prises :** Certains allègements d'impôt sur les sociétés et sur le revenu ont été opérés en 2011 mais les nouvelles réductions prévues ont été suspendues, et les impôts, tant directs qu'indirects, sont actuellement alourdis pour faire face aux problèmes budgétaires. Au total, toutefois, la structure fiscale est maintenant satisfaisante du point de vue des perspectives de croissance, et c'est pourquoi la réforme fiscale n'est plus considérée comme une priorité.

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

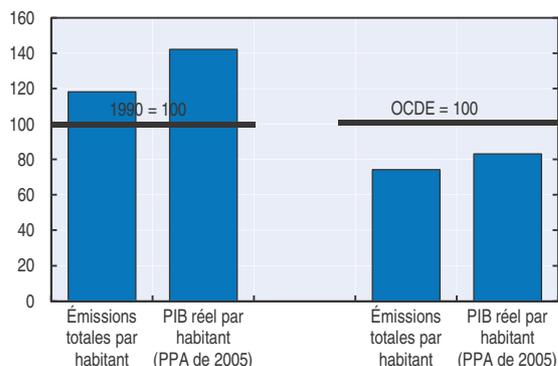
ISRAËL<sup>1</sup>

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant ont moins augmenté que le PIB depuis 1990

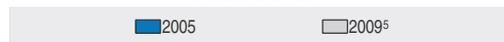
Moyenne de 2005, 2008 et 2010<sup>2</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>3</sup> : 0.2 %



B. Les inégalités de revenus<sup>4</sup> restent nettement supérieures à la moyenne de l'OCDE

Coefficient de Gini



1. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.
2. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
3. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
4. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
5. Les données se rapportent à 2010 pour Israël.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires ([www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm)).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777017>

## ITALIE

- Le PIB par habitant a accentué son retard par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE. Malgré une intensité croissante de capital, la productivité du travail a à peine augmenté tandis que le taux d'utilisation de la main-d'œuvre reste faible.
- En 2011 et 2012, de nombreuses mesures ont donné suite aux priorités de réforme, dont certaines améliorations importantes de la réglementation des marchés de produits, notamment grâce à la mise en place de nouvelles autorités de régulation, la libéralisation de certains secteurs des services et la modification de plusieurs dispositions relatives au marché du travail.
- La poursuite du rééquilibrage du système de protection de l'emploi en faveur du revenu des travailleurs devrait améliorer la productivité en favorisant un redéploiement de la main-d'œuvre vers les activités les plus productives. Une réduction des obstacles à la concurrence liés à la réglementation et à la structure de la propriété peut favoriser la croissance de l'investissement et de la productivité.
- Un enseignement professionnel de meilleure qualité et un soutien aux programmes d'apprentissage peuvent accroître le capital humain et l'égalité des revenus en améliorant les perspectives pour les personnes peu qualifiées. Des réformes du marché du travail visant à réduire le dualisme, en particulier le déploiement d'un filet de sécurité sociale véritablement universel, pourraient aussi atténuer les inégalités. Déplacer la charge fiscale du travail vers les externalités environnementales peut favoriser une croissance durable.

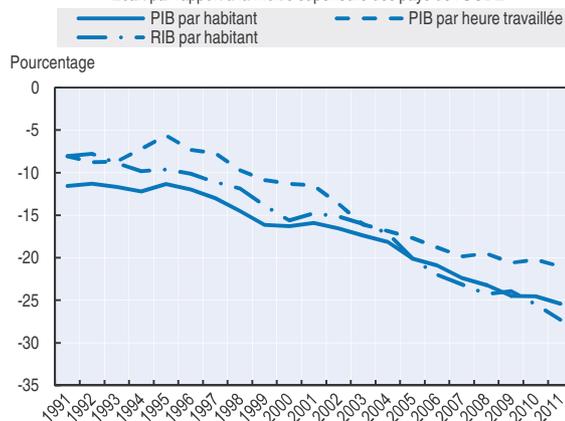
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	0.6	-0.1
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.2	-0.1
Dont:		
Taux d'activité	0.0	-0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.3	0.0
Productivité potentielle du travail	0.4	-0.1
Dont:		
Intensité capitalistique	0.5	0.3
Efficience du travail	-0.7	-0.8
Capital humain	0.6	0.4

## B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se sont nettement élargis

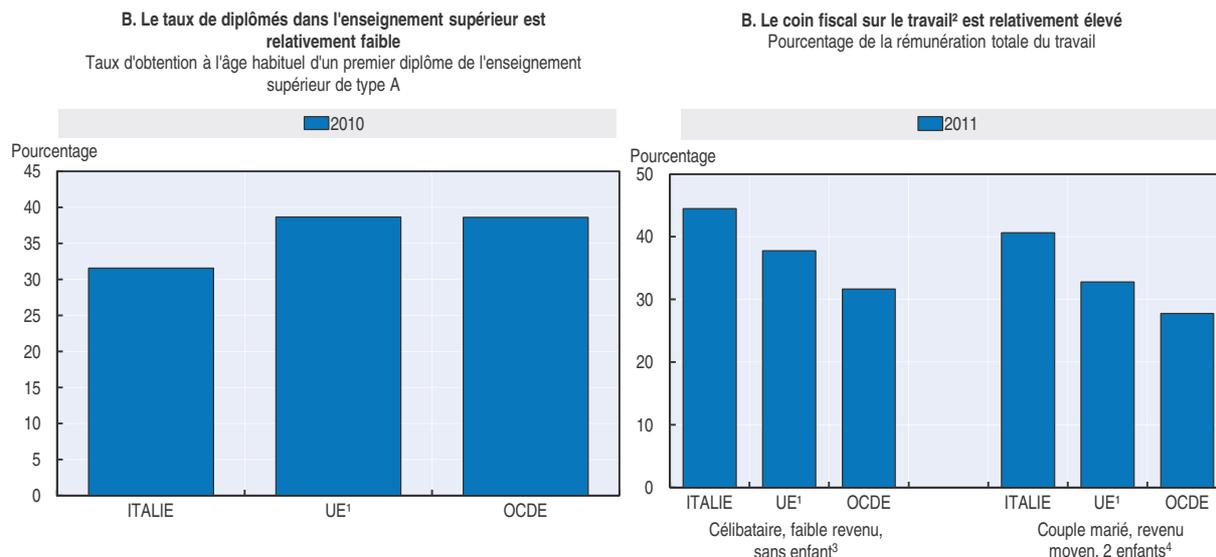
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
  2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
- Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777036>

## ITALIE

## Indicateurs de politique



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.
2. La charge fiscale pesant sur les revenus du travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
3. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.
4. Premier apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 100 % du salaire du travailleur moyen. Moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire moyen).

Sources : OCDE, Bases de données des publications *Regards sur l'éducation* et *Les impôts sur les salaires*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777055>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Poursuivre le rééquilibrage du système de protection de l'emploi en faveur du revenu des travailleurs.** Certains types de contrats de travail bénéficient d'une forte protection et le filet de sécurité sociale est relativement fragmenté, engendrant ainsi un phénomène de dualisme sur le marché du travail qui empêche une répartition efficace de la main-d'œuvre.

**Mesures prises :** La réforme de 2012 rend obligatoire la conciliation dans les conflits sociaux, élargit le nombre de cas où les tribunaux peuvent prononcer des sanctions financières pour licenciement d'un travailleur sous contrat à durée indéterminée au lieu d'imposer la réintégration du salarié, et met en place un système universel d'indemnisation du chômage, qui entrera en vigueur progressivement jusqu'en 2017.

**Recommandations :** Continuer de réformer le marché du travail en assouplissant les procédures d'embauche et de licenciement et en raccourcissant les délais des procédures juridiques, parallèlement à la mise en place, comme prévu, du filet universel de sécurité sociale.

**Améliorer l'équité et l'efficacité dans l'enseignement.** L'utilisation des ressources dans l'enseignement n'est pas optimale et il faudrait faire davantage pour améliorer les chances des personnes peu qualifiées.

## ITALIE

**Mesures prises :** L'Italie compte aujourd'hui vingt-sept établissements d'enseignement professionnel spécialisé de niveau postsecondaire.

**Recommandations :** Améliorer encore le système d'évaluation au niveau du secondaire en vue de convaincre les enseignants de ses avantages. Continuer de développer l'enseignement professionnel de niveau postsecondaire. Augmenter les droits d'inscription à l'université et mettre en place un système de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus.

**Améliorer l'efficacité de la structure fiscale.** Le coin fiscal sur le travail à bas salaire est élevé, le code des impôts excessivement compliqué et la fraude importante.

**Mesures prises :** Certains impôts indirects ont été majorés. En 2012, un impôt municipal réformé sur le logement a été mise en place.

**Recommandations :** Atténuer les distorsions et les incitations à la fraude en abaissant les taux d'imposition nominaux élevés et en supprimant de nombreuses dépenses fiscales. Taxer une gamme plus étendue d'externalités environnementales et réaffirmer avec force l'engagement à écarter toute amnistie fiscale. Lorsque la situation budgétaire le permettra, alléger les impôts directs sur le travail.

### Autres grandes priorités

**Réduire les obstacles à la concurrence.** Les entreprises ont le sentiment que les obstacles à la concurrence sont élevés, peut-être en raison d'une application laxiste de la législation dans ce domaine. La présence capitalistique de l'État reste relativement forte.

**Mesures prises :** De vastes réformes de la réglementation des marchés de produits ont été mises en œuvre en 2011 et 2012, notamment avec la mise en place de nouveaux organismes de régulation pour les industries de réseau, le renforcement des pouvoirs de l'autorité de la concurrence et la libéralisation des horaires d'ouverture des magasins. Certains tribunaux civils ont été spécialisés dans les affaires commerciales.

**Recommandations :** Assurer l'application des lois dans la pratique et à tous les niveaux d'administration, poursuivre la privatisation et éliminer les liens de propriété entre les collectivités locales et les fournisseurs de services. Réduire les délais d'instruction dans les tribunaux civils.

**\*Renforcer les politiques actives du marché du travail\*<sup>1</sup>.** Un renforcement des politiques actives du marché du travail (PAMT) accélérerait le retour au travail et réduirait le risque de persistance du chômage.

**Recommandations :** Développer les PAMT en concentrant les ressources sur les mesures qui donnent les meilleurs résultats dans le contexte italien : la mise en œuvre expérimentale de systèmes de suivi et d'évaluation pourrait aider à identifier ces mesures. Mettre en place un dispositif de cofinancement entre l'organisme de sécurité sociale (INPS) et les administrations infranationales en charge de la formation afin de favoriser la cohérence des incitations.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

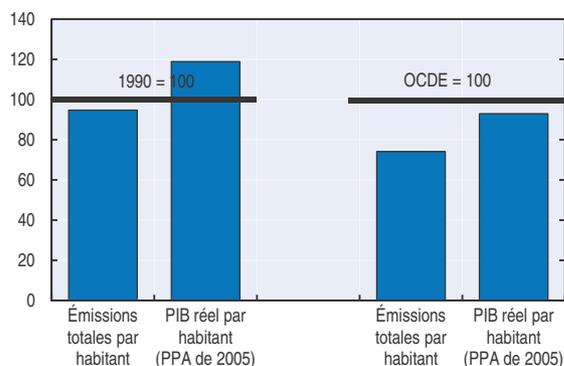
1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## ITALIE

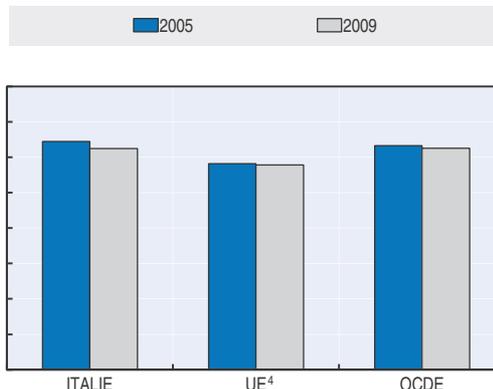
## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 1.1 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont diminué et sont comparables à la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
- Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
- Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777074>

## JAPON

- L'écart de revenu par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est maintenu, une baisse de la consommation de travail ayant compensé des gains relatifs de productivité. Néanmoins, la productivité moyenne du travail demeure inférieure de près d'un quart à celle des économies de tête de l'OCDE, tandis que le taux d'utilisation de la main-d'œuvre est légèrement supérieur.
- Le taux de l'impôt sur les sociétés a été réduit, mais cet allègement a été contrebalancé temporairement par une surtaxe destinée à financer les dépenses de reconstruction. Des mesures ont été prises afin d'encourager l'investissement direct étranger (IDE), mais les progrès ont été moins importants en matière de réforme du secteur des services.
- Pour réduire l'écart de productivité, il faut mettre en œuvre des réformes visant à abaisser les obstacles à l'entrée et à encourager l'afflux d'IDE, en particulier en dehors du secteur manufacturier, où la productivité est en retard. Il faudrait aussi mettre fin au dualisme du marché du travail, rendre le système fiscal plus favorable à la croissance et améliorer la compétitivité dans le secteur agricole, ce qui faciliterait aussi la participation du Japon à des accords commerciaux. L'augmentation du taux d'activité des femmes atténuerait l'impact démographique défavorable résultant de la diminution de la population.
- Outre son effet positif sur la productivité, la suppression du dualisme du marché du travail réduirait les inégalités.

### Indicateurs de croissance

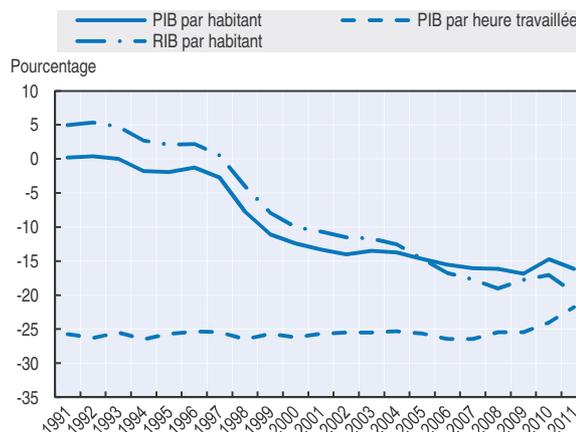
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	0.4	0.5
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	-0.5	-0.4
Dont:		
Taux d'activité	-0.5	-0.4
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	1.0	1.0
Dont:		
Intensité capitalistique	0.5	0.3
Efficience du travail	0.1	0.3
Capital humain	0.4	0.4

#### B. L'écart de PIB par habitant perdure

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

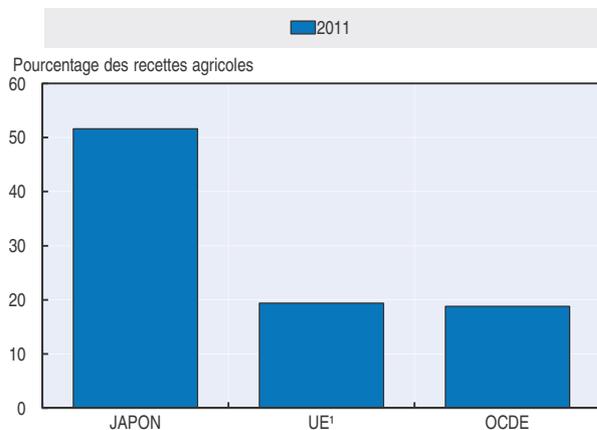
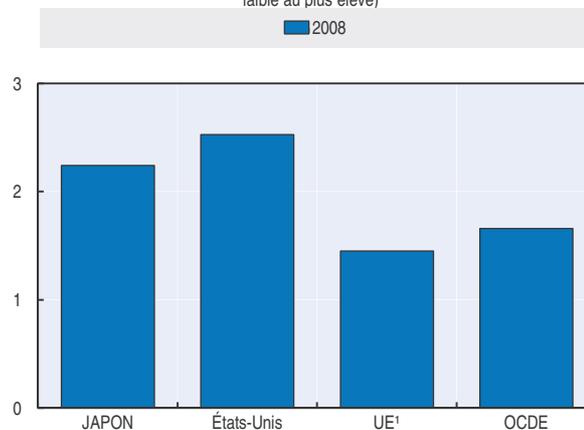
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777093>

## JAPON

## Indicateurs de politique

A. Les aides aux producteurs agricoles sont plus de deux fois supérieures à la moyenne de l'OCDE

B. La protection réglementaire des entreprises en place au Japon est nettement supérieure à la moyenne de l'OCDE  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs et Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777112>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Assouplir les obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et étrangères dans le secteur des services.** La réglementation des marchés de produits limite la concurrence et l'investissement dans les services, ce qui réduit la productivité.

**Mesures prises :** En 2011, le gouvernement a mis en place des incitations, notamment fiscales, afin d'encourager les entrées d'IDE. La loi révisée de 2012 sur la privatisation de Japan Post a relancé le processus de privatisation, tout en tenant compte des conditions d'activité de Japan Post Bank et de Japan Post Insurance.

**Recommandations :** Assouplir les obstacles à l'entrée tout en réduisant les restrictions à l'importation de services et aux entrées d'IDE, notamment en matière d'actionariat. Augmenter les amendes infligées aux contrevenants à la loi antimonopole, et réduire les exemptions d'application de cette loi. Mener à bien la privatisation complète de Japan Post, y compris celle de ses sociétés bancaires et d'assurance, comme prévu dans la loi de 2005.

**Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture.** Le soutien aux producteurs agricoles représente le double de la moyenne de l'OCDE, ce qui fausse les échanges et la production.

**Mesures prises :** En octobre 2011, le gouvernement a annoncé un plan visant à renforcer la compétitivité de l'agriculture, notamment en augmentant le nombre de jeunes agriculteurs à temps plein et en regroupant les exploitations.

**Recommandations :** Réduire la protection accordée à l'agriculture et en modifier la composition via un remplacement des mesures de soutien des prix par des aides directes aux exploitants, ce qui facilitera la participation du Japon aux accords commerciaux.

## JAPON

**Améliorer l'efficacité du système fiscal.** Avec le taux d'imposition sur les sociétés le plus élevé des pays de l'OCDE, une assiette fiscale étroite et le plus faible taux d'imposition sur la consommation, le système fiscal affaiblit le potentiel de croissance du Japon.

**Mesures prises :** En 2012, le gouvernement a ramené le taux (national et local) de l'impôt sur les sociétés de 40 % à 35 % et le Parlement a approuvé une majoration en deux étapes du taux de l'impôt sur la consommation, qui passera de 5 % à 10 % d'ici à 2015, sous réserve d'une amélioration de la situation économique.

**Recommandations :** Mettre en œuvre la proposition du gouvernement visant à relever comme prévu le taux de l'impôt sur la consommation, tout en élargissant l'assiette de l'impôt sur le revenu et en réduisant encore le taux de l'impôt sur les sociétés.

### Autres grandes priorités

**\*Renforcer les mesures visant à favoriser l'activité féminine\***<sup>1</sup>. En 2010, le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans était le sixième plus faible dans la zone de l'OCDE.

**Recommandations :** Encourager l'activité des femmes, par exemple en développant l'offre de services de garde d'enfants de qualité et à prix abordable, en atténuant les distorsions de l'offre de main-d'œuvre liées au système de prélèvements et de prestations et en remédiant au dualisme du marché du travail.

**Réformer le système de protection de l'emploi et améliorer les programmes de formation.** Les travailleurs non réguliers, qui représentent plus d'un tiers de l'emploi total, ont généralement des emplois précaires, une couverture sociale limitée et un faible niveau de formation.

**Mesures prises :** La loi révisée de 2012 sur le travail intérimaire a limité cette forme d'emploi à une durée inférieure à 30 jours. Cette mesure ne résout cependant pas le problème du manque de flexibilité de l'emploi et elle va encourager les entreprises à faire appel à d'autres types de travailleurs non réguliers. Une loi promulguée en 2012 a étendu la couverture du régime public de retraite aux travailleurs non réguliers à compter de 2016.

**Recommandations :** Réduire la protection effective de l'emploi pour les travailleurs réguliers, tout en étendant la couverture sociale des travailleurs non réguliers et en améliorant les programmes de formation auxquels ils ont accès.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance demeurent des priorités.

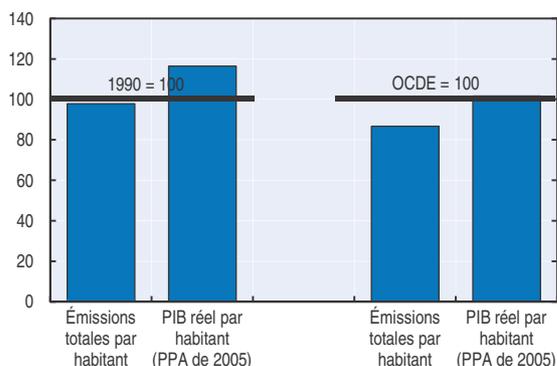
1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## JAPON

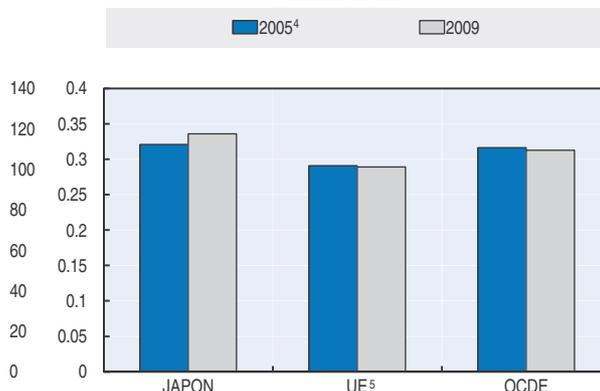
## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont à leur niveau de 1990 et inférieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 2.9 %



B. L'augmentation des inégalités de revenus<sup>3</sup> a creusé l'écart avec la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2003 pour le Japon.
5. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777131>

## LUXEMBOURG

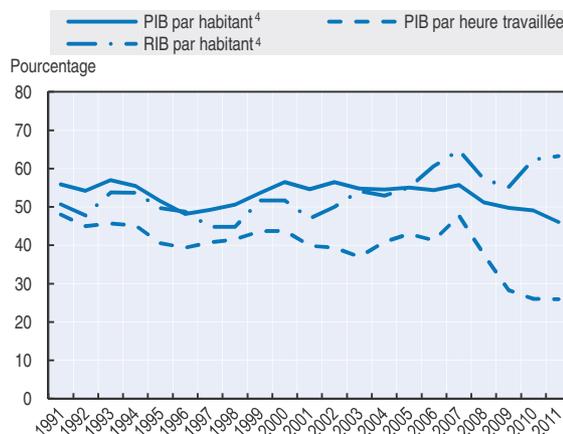
- Le revenu par habitant est resté nettement supérieur à celui des autres pays de l'OCDE. La productivité mesurée a baissé, en raison principalement du fléchissement des cours des valeurs mobilières. L'emploi et la productivité restent élevés, mais le taux d'activité a faibli.
- L'autorité de la concurrence a été réorganisée et renforcée, tandis que la mise en œuvre de la directive « services » de l'UE s'est traduite par des modifications dans la réglementation des entreprises.
- Afin de lutter contre la hausse du chômage parmi les résidents, une réforme du système de protection sociale renforcerait les incitations à travailler tandis que des réformes de la protection de l'emploi pourraient aussi améliorer la capacité d'adaptation du marché du travail. Il faut réduire les incitations à la retraite anticipée pour accroître le taux d'activité des seniors. Un assouplissement de la réglementation des marchés de produits aiderait à maintenir la compétitivité et des politiques du logement mieux conçues réduiraient les coûts de déplacement et faciliteraient l'affectation des ressources.
- Outre leur effet positif sur les incitations au travail, des changements dans les prestations sociales non ciblées contribueraient à mieux diriger l'aide vers les familles à bas revenu et, par conséquent, à réduire les inégalités. Des règles d'urbanisme moins restrictives pour l'offre de logements dans les zones urbaines aideraient à atténuer les émissions liées au transport.

## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	2.6	-0.1
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	1.9	1.1
<i>Dont:</i>		
Taux d'activité	0.6	0.6
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.3	-0.2
Coefficient d'emploi tendanciel <sup>2</sup>	1.6	0.8
Productivité potentielle du travail	0.6	-1.2
<i>Dont:</i>		
Intensité capitalistique	0.7	0.2
Efficience du travail	-0.2	-1.6
Capital humain	0.2	0.2

B. L'écart positif de PIB par habitant demeure important  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>3</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Dans le cas du Luxembourg, nous avons intégré une variable d'ajustement dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact considérable des travailleurs frontaliers.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
4. On ajoute à la population le nombre de travailleurs frontaliers afin de prendre en compte leur contribution au PIB.

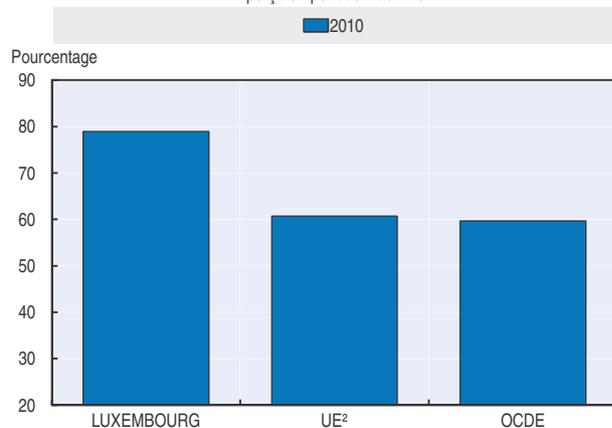
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777207>

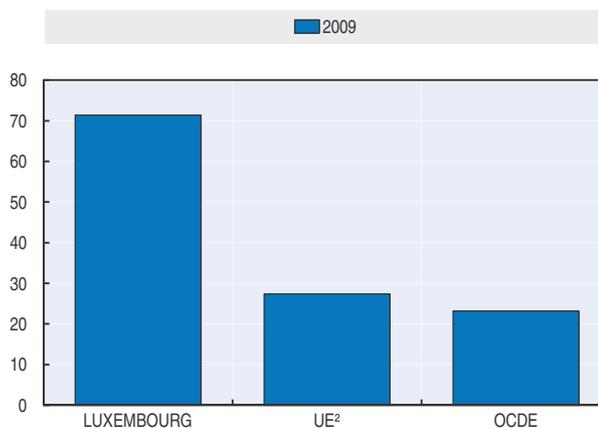
## LUXEMBOURG

## Indicateurs de politique

A. Les allocations de chômage versées sur toute la durée des périodes de chômage sont relativement élevées<sup>1</sup>  
Revenu net perçu en période de chômage en pourcentage du revenu net perçu en période d'activité



B. Les impôts implicites sur la poursuite de l'activité à un âge avancé figurent parmi les plus élevés de la zone OCDE<sup>3</sup>  
Pourcentage du salaire du travailleur moyen



1. Moyenne des taux de remplacement nets appliqués aux chômeurs récents et de longue durée qui gagnaient 67 % et 100 % du salaire du travailleur moyen au moment où ils ont perdu leur emploi, correspondant aux situations familiales suivantes : couples mariés comptant un apporteur de revenu et célibataires, avec deux enfants ou sans enfant.
2. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.
3. Impôt implicite qui pèse sur la poursuite de l'activité pendant cinq années supplémentaires du fait du système normal de pension de vieillesse pour les personnes âgées de 60 ans.

Sources : OCDE, *Modèles impôts-prestations* ; Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370, Éditions OCDE, calculs de l'OCDE et modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777226>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réformer les politiques actives du marché du travail et le système de prestations sociales.** Des taux marginaux effectifs d'imposition élevés, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés, découragent le travail.

**Mesures prises :** Une réforme majeure du service public de l'emploi (ADEM) introduite en 2012 a sensiblement renforcé l'aide à la recherche d'emploi grâce à l'augmentation du nombre de conseillers et de bureaux locaux.

**Recommandations :** Réduire les taux de remplacement des indemnités de chômage et faire en sorte qu'elles diminuent progressivement tout au long de la période d'indemnisation. Durcir les conditions d'admissibilité pour les jeunes sans antécédent professionnel. Réformer le système de revenu minimum afin d'abaisser les taux marginaux effectifs d'imposition. Renforcer les obligations d'activation et améliorer le rapport coût-efficacité des programmes du marché du travail.

**Réduire les contre-incitations à la poursuite de l'activité à un âge avancé.** Le taux d'activité des seniors est bas du fait des régimes de retraite anticipée et du niveau élevé des impôts implicites sur la poursuite de l'activité découlant du régime de retraite.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Supprimer les régimes de retraite anticipée pour relever l'âge effectif de la retraite. Une réforme majeure du régime de retraite devrait prévoir une réduction

**LUXEMBOURG**

progressive du taux de remplacement, une prise en compte limitée des périodes de non-activité, la neutralité actuarielle vers l'âge légal de la retraite et l'indexation de celui-ci sur la longévité.

**Intensifier la concurrence dans le secteur des services destinés au marché intérieur.** Des réglementations strictes restreignent l'entrée et la concurrence, surtout dans le commerce de détail et les services professionnels.

**Mesures prises :** En 2012, un nouveau Conseil de la concurrence doté de ressources plus importantes a été créé pour remplacer les deux autorités de la concurrence existantes. En 2011, la directive « services » de l'UE a été transposée dans le droit national et un grand nombre des réglementations existantes ont été revues et modifiées.

**Recommandations :** Lever les restrictions relatives à la publicité des services professionnels, faciliter la coopération entre les professions et supprimer les prix minimums ou de référence. Assouplir les règles concernant les horaires d'ouverture des magasins.

**Autres grandes priorités**

**Améliorer le fonctionnement du marché du logement.** Les pressions qu'exercent les travailleurs frontaliers sur l'infrastructure de transport sont accentuées par des règles d'urbanisme contraignantes et un système d'imposition du patrimoine qui contribue au niveau élevé des prix des logements au Luxembourg.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Revoir le système d'urbanisme afin de faciliter la construction de logements. Réduire les avantages fiscaux implicites accordés aux propriétaires-occupants et les incitations à la rétention des terrains à bâtir.

**Assouplir la législation relative à la protection de l'emploi.** Une législation stricte en matière de protection de l'emploi limite les possibilités d'emploi des groupes sous-représentés sur le marché du travail et nuit à la flexibilité globale de l'économie.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Assouplir les conditions applicables aux licenciements collectifs et aux plans sociaux. Allonger les périodes d'essai prévues dans les contrats réguliers pour les travailleurs peu qualifiés.

**Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités**

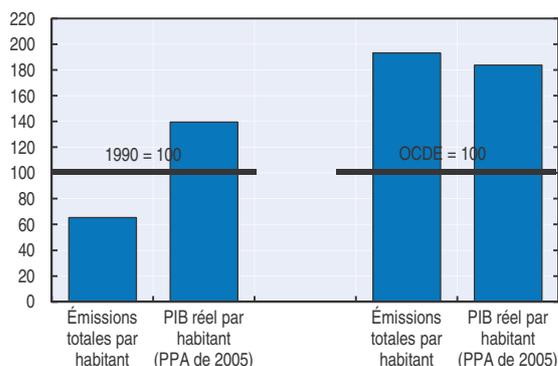
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

## LUXEMBOURG

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant ont diminué depuis 1990 et mais restent supérieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

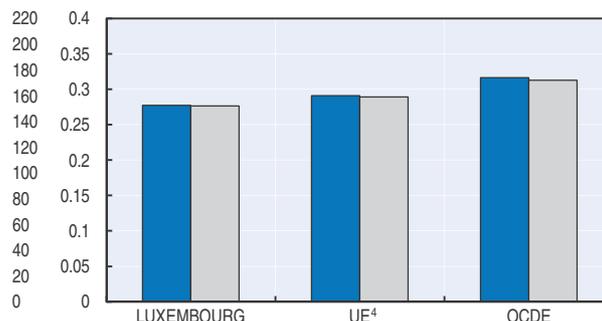
Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.03 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont inférieures à la moyenne de l'OCDE

Coefficient de Gini

■ 2005 ■ 2009



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777245>

## MEXIQUE

- L'écart de PIB par habitant considérable qui persiste par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'explique principalement par un niveau peu élevé et un faible taux de croissance de la productivité du travail.
- La réforme de 2011 de la politique de la concurrence a réduit les possibilités de comportement anticoncurrentiel mais des mesures supplémentaires sont nécessaires pour surmonter les obstacles restants à l'entrée. Des réformes d'envergure ont également été mises en œuvre afin de stimuler l'emploi formel et d'améliorer les résultats dans l'enseignement, mais ces domaines d'action restent prioritaires. Les pouvoirs publics n'ont pas réussi à réduire les obstacles très élevés qui s'opposent à l'investissement direct étranger.
- Il est indispensable d'améliorer les résultats dans le domaine de l'éducation et de lutter contre l'emploi informel pour doper la productivité et rehausser la performance du marché du travail. La réduction des obstacles à l'investissement direct étranger et l'abaissement des barrières à l'entrée dans les industries de réseau aideraient aussi à encourager l'investissement et à intensifier encore la concurrence. D'une manière plus générale, il est nécessaire d'améliorer les institutions juridiques afin d'offrir des conditions plus favorables aux entreprises.
- Outre le renforcement de la productivité, l'amélioration des résultats dans l'enseignement primaire et secondaire favoriserait l'accumulation de capital humain et atténuerait les inégalités de revenus. Des réformes du marché du travail et des marchés de produits visant à promouvoir l'emploi formel pourraient aider à améliorer l'équité.

### Indicateurs de croissance

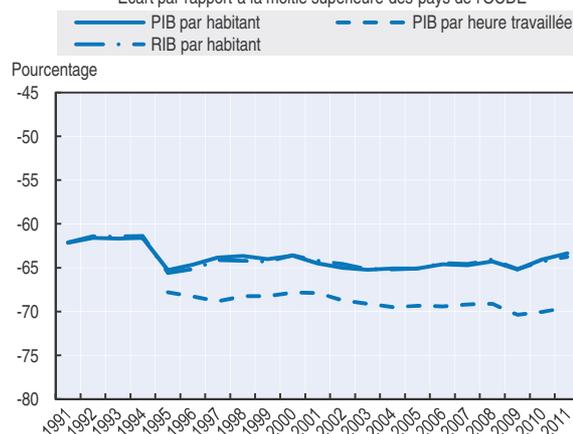
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	0.4	0.6
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	-0.2	0.0
Dont:		
Taux d'activité	-0.1	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.2	-0.2
Productivité potentielle du travail	0.6	0.6
Dont:		
Intensité capitalistique	0.8	1.0
Efficience du travail	-0.9	-0.9
Capital humain	0.6	0.5

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont amples et persistants

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



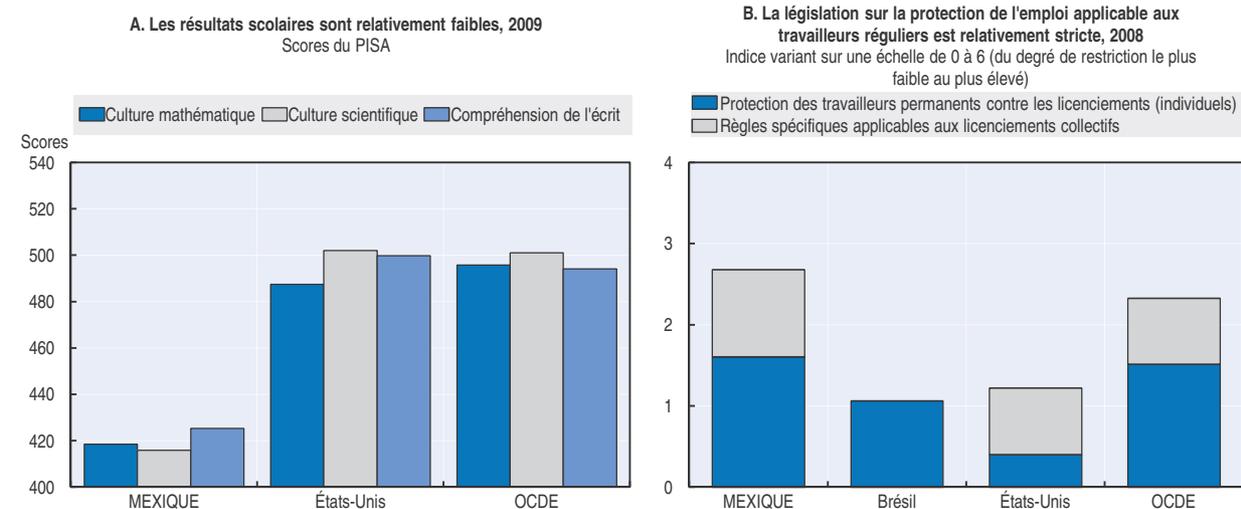
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893277264>

## MEXIQUE

## Indicateurs de politique



Sources : OCDE, Base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2009 et Base de données sur l'emploi.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777283>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les résultats dans l'enseignement.** La faiblesse des taux de scolarisation et la piètre qualité de l'enseignement limitent les gains de productivité et contribuent à des inégalités marquées.

**Mesures prises :** Des réformes ont été entreprises ces deux dernières années afin d'établir des normes de résultats scolaires à partir d'une évaluation nationale. Des normes de performances ont été énoncées pour les enseignants et les directeurs d'établissement. La plupart des États autorisent aujourd'hui la concurrence dans la sélection des enseignants.

**Recommandations :** Appliquer les normes nationales de performances établies pour les enseignants du primaire et du secondaire, mettre en place un système d'évaluation des enseignants et professionnaliser la formation et la sélection des chefs d'établissement. Assurer un financement fiable aux établissements scolaires grâce à une affectation plus efficace des ressources.

**\*Alléger la protection de l'emploi pour les contrats formels\*<sup>1</sup>.** Les rigidités institutionnelles sur le marché du travail entravent la croissance de la productivité et font croître l'emploi informel, ce qui nuit à l'équité.

**Recommandations :** Réduire les coûts d'embauche et de licenciement pour les travailleurs réguliers et assouplir les restrictions sur les contrats de plus courte durée. Simplifier les procédures du tribunal du travail et améliorer la prévisibilité de leurs résultats.

**Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger.** Les obstacles à l'investissement direct étranger dans les secteurs des services et des infrastructures sont parmi les plus

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## MEXIQUE

contraignants de la zone OCDE, nuisant au commerce, à l'investissement et au progrès technologique.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Assouplir les restrictions en matière de participations étrangères dans les secteurs du transport, des médias et de la téléphonie fixe ainsi que dans les services financiers.

### Autres grandes priorités

**Améliorer l'état de droit.** Les faiblesses du système juridique nuisent à l'efficacité des contrats et à la sécurité des droits de propriété, ce qui réduit la taille des entreprises et l'investissement.

**Mesures prises :** Plusieurs États ont rejoint ceux qui ont commencé à réformer leur système judiciaire et qui ont recours à des procédures orales depuis 2010, mais d'importants efforts sont encore nécessaires dans les États retardataires. Seuls l'administration fédérale et le District fédéral ont commencé à mettre en œuvre les nouvelles procédures de droit civil.

**Recommandations :** Accroître la responsabilisation et le professionnalisme des représentants de l'appareil judiciaire. Promouvoir plus énergiquement la mise en œuvre au niveau des États des amendements constitutionnels de 2008 qui ont réorganisé le cadre de la justice pénale, et leur extension aux affaires civiles, qui a commencé en 2011.

**Réduire les obstacles à l'entrée et à la concurrence.** La réglementation anticoncurrentielle des marchés de produits bride la productivité et l'emploi formel. Des procédures d'enregistrement coûteuses et un manque d'accessibilité aux principaux secteurs des industries de réseau freinent la croissance.

**Mesures prises :** Plusieurs réformes visant à centraliser les procédures d'établissement des entreprises au sein d'un seul ministère sont en cours et ont déjà contribué à simplifier les procédures d'agrément, à réduire les droits correspondants et à supprimer le niveau minimum de capital exigé. Une décision de 2011 de la Cour suprême a limité la possibilité pour les entreprises de télécommunications de passer outre les décisions de l'autorité de régulation et de les contester devant les tribunaux, et donné davantage de poids à l'intérêt public dans les décisions en *amparo*.

**Recommandations :** Réduire les obstacles à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise afin de développer l'emploi dans le secteur formel. Abaisser encore les barrières à l'entrée dans de nombreuses industries de réseau. Assouplir les restrictions à l'investissement privé dans la compagnie pétrolière nationale PEMEX, et améliorer la gouvernance de cette entreprise.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

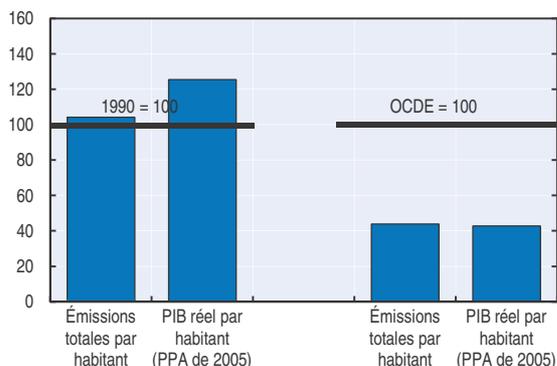
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

## MEXIQUE

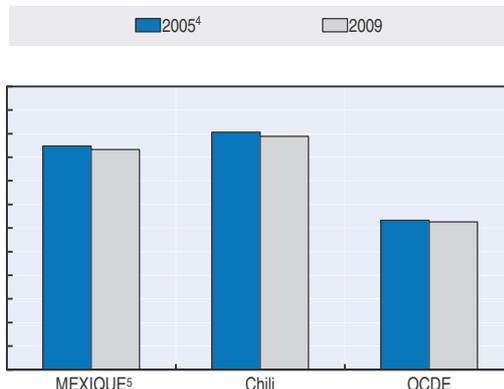
## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont à leur niveau de 1990  
Moyenne de 2005, 2008 et 2010<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 1.3 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent nettement supérieures à la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en équivalents CO<sub>2</sub>, tirées de la base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces données sont conformes aux méthodes de calcul des émissions de GES appliquées aux fins de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mais elles ne sont pas directement comparables avec les données relatives aux pays visés à l'Annexe I, pour des raisons de définition. La moyenne de l'OCDE est calculée suivant la définition correspondant à la CCNUCC.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2006 pour le Chili.
5. Les données se rapportent à 2004 et 2010.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777302>

## NORVÈGE

- Les écarts positifs considérables de PIB continental et total par habitant par rapport aux pays de tête de l'OCDE se sont quelque peu réduits. En ce qui concerne l'économie de la Norvège continentale, la contribution de la productivité du travail à la croissance du revenu a légèrement diminué, du fait à la fois d'une moindre intensité capitalistique et d'une plus faible croissance de la productivité multifactorielle, tandis qu'une hausse du taux d'emploi a accru l'utilisation de la main-d'œuvre.
- Le gouvernement a pris des mesures importantes qui pourraient freiner les entrées dans les régimes d'assurance maladie et d'invalidité. Par contre, l'action dans les domaines de la concurrence sur les marchés de produits, du soutien aux agriculteurs, de l'enseignement secondaire et du système fiscal reste limitée.
- La poursuite de la réforme des régimes d'assurance maladie et d'invalidité accroîtrait l'utilisation de la main-d'œuvre, tandis que de meilleurs résultats dans l'enseignement secondaire renforceraient l'accumulation de capital humain. Une concurrence accrue sur les marchés de produits, un soutien réduit aux agriculteurs et une meilleure conception de la fiscalité du capital amélioreraient la productivité du travail.
- En plus d'améliorer la répartition du capital, la suppression de la discrimination fiscale entre les logements locatifs et ceux occupés par leur propriétaire aiderait à atténuer les inégalités de revenus, puisque les catégories défavorisées sont généralement locataires et supportent donc sans doute une part importante de l'impôt sur le logement locatif.

### Indicateurs de croissance

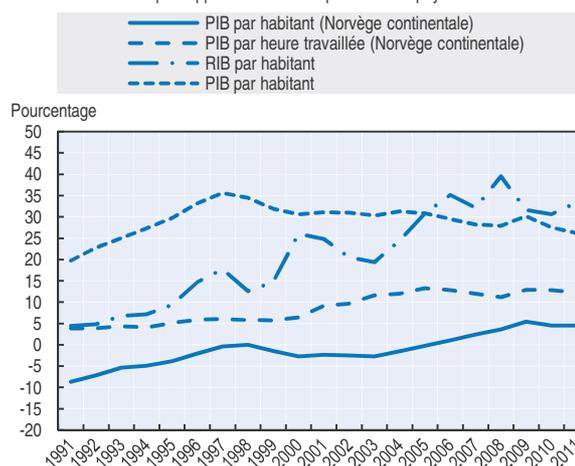
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	2.1	1.4
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.3	0.1
Dont:		
Taux d'activité	0.3	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	0.1
Productivité potentielle du travail	1.8	1.3
Dont:		
Intensité capitalistique	0.6	0.8
Efficience du travail	1.1	0.3
Capital humain	0.2	0.2

#### B. Les écarts positifs de PIB par habitant et de productivité ont légèrement diminué

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005). Le PIB par habitant de la Norvège continentale exclut les activités de production pétrolière et de transport maritime. Si l'on surestime le potentiel de revenu durable en le mesurant avec le PIB total, on le sous-estime légèrement en utilisant le PIB continental, étant donné que le rendement des actifs financiers détenus à l'étranger par le Fonds pétrolier n'est pas pris en compte.

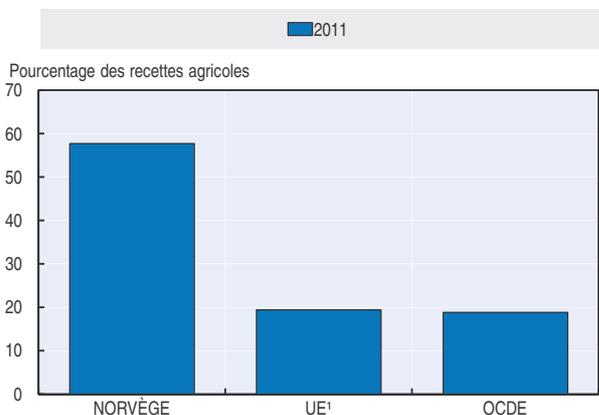
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932777435>

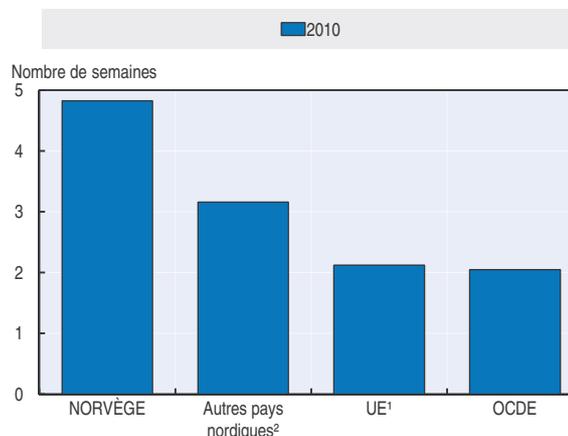
## NORVÈGE

## Indicateurs de politique

A. Les aides aux producteurs agricoles sont considérables



B. Le nombre de semaines de travail perdues par salarié pour cause de maladie est élevé



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

2. Moyenne du Danemark, de la Finlande et de la Suède.

Sources : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs ; OCDE (2013), *Mental Health and Work: Denmark* (à paraître).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777454>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réformer les régimes d'invalidité et d'assurance maladie.** Le fort taux d'absentéisme pour maladie et le grand nombre de bénéficiaires du régime d'invalidité réduisent l'utilisation de la main-d'œuvre.

**Mesures prises :** En juillet 2011, des mesures permettant de mieux contrôler les congés de maladie ont été adoptées, qui prévoient des sanctions contre le salarié, l'employeur et le médecin en cas d'abus.

**Recommandations :** Restreindre l'accès aux régimes d'assurance maladie et d'invalidité en faisant appliquer plus strictement les plans de retour au travail et en contrôlant les évaluations faites par les médecins généralistes. Si ces mesures ne réduisent pas les entrées dans ces régimes, diminuer le taux de remplacement en cas d'absence pour maladie de longue durée et reporter une plus grande part des coûts sur les employeurs.

**Accroître la concurrence sur les marchés de produits.** La présence capitalistique de l'État et les obstacles à l'entrée affaiblissent la concurrence et pourraient réduire les gains de productivité.

**Mesures prises :** La participation de l'État dans Norsk Hydro ASA, un fournisseur mondial d'aluminium, a été réduite. Certaines mesures (représentant un pas en arrière) ont accru les obstacles à l'entrée : les exemptions autorisant les libraires à établir des prix fixes pour les ouvrages de fiction et les manuels scolaires ont été prolongées jusqu'à 2014.

**Recommandations :** Réduire la présence capitalistique de l'État et les obstacles à l'entrée dans certains services, notamment en abaissant les coûts des autorisations requises pour entreprendre une activité commerciale et en évitant d'utiliser des considérations environnementales pour protéger les opérateurs en place de la concurrence de nouveaux

## NORVÈGE

entrants. Veiller à ce que le pouvoir de marché de l'ancien monopole des télécommunications, en partie public, n'entrave pas l'entrée dans le secteur.

**Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture.** Le niveau élevé de protection du secteur agricole encourage une utilisation inefficace des ressources.

**Mesures prises :** Certaines restrictions à l'importation ont été assouplies en janvier 2012 par suite d'un accord avec l'Union européenne, abaissant effectivement le niveau de protection dont bénéficient les produits nationaux.

**Recommandations :** Réduire progressivement les mesures de soutien des prix et les restrictions à l'importation pour faire redescendre les prix alimentaires sur le marché intérieur à des niveaux plus proches des cours mondiaux. Lorsque les aides visent des objectifs régionaux, sociaux ou écologiques, choisir des mesures plus ciblées et plus transparentes, et couper le lien avec la production agricole.

### Autres grandes priorités

**Améliorer les résultats dans l'enseignement secondaire.** Les résultats dans le domaine de l'éducation, tels qu'ils sont mesurés par les notes obtenues au PISA, sont médiocres au regard du niveau élevé des dépenses.

**Mesures prises :** Aucune mesure n'a été prise pour encourager une diminution du nombre d'établissements scolaires, même si certains petits établissements ferment. En 2011, le soutien au perfectionnement professionnel continu des enseignants a été renforcé.

**Recommandations :** Réduire le nombre d'établissements scolaires afin de réaliser des économies d'échelle. Responsabiliser davantage les établissements et les enseignants en faisant plus largement appel aux performances. Prendre en compte le niveau de performance de l'établissement parmi les critères d'évaluation des chefs d'établissement. Améliorer la formation des enseignants et la structure de leurs carrières.

**Améliorer l'efficacité de la structure fiscale.** Le système fiscal fausse la répartition du capital et fait peser des taux d'imposition effectifs très élevés sur certaines classes d'actifs.

**Mesures prises :** Le budget 2013 prévoit d'augmenter la valeur fiscale des résidences secondaires et des biens commerciaux entrant dans le calcul de l'impôt sur le patrimoine en la portant de 40 % à 50 % de leur valeur marchande. Cela atténue légèrement le traitement fiscal favorable de l'immobilier mais augmente aussi l'impôt global sur le capital.

**Recommandations :** Uniformiser la fiscalité des différentes classes d'actifs, et réduire en particulier la subvention fiscale implicite dont bénéficient les logements occupés par leur propriétaire. Étudier l'impact de l'impôt sur le patrimoine et de l'impôt sur les revenus du capital, considérés ensemble, sur les taux d'imposition effectifs, sur l'évasion/la fraude fiscale et sur les incitations à épargner et à investir.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

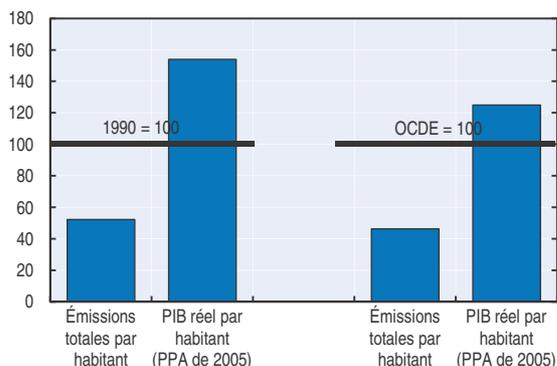
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

## NORVÈGE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

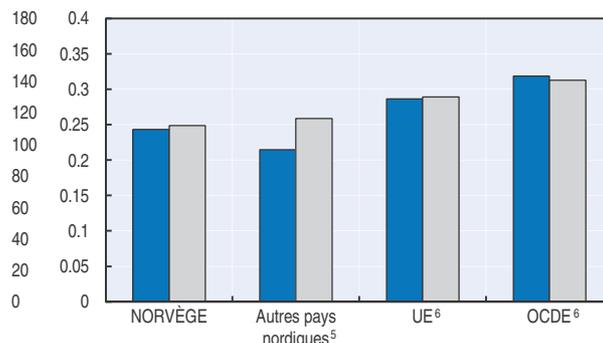
A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.1 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent inférieures à la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini

1995 2009<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2010 pour la Norvège.
5. Moyenne du Danemark, de la Finlande et de la Suède.
6. UE est la moyenne des 21 pays de l'Union européenne qui sont membres de l'OCDE. Pour 1995, la moyenne de l'UE et celle de l'OCDE excluent la Corée, l'Estonie, l'Islande, la Pologne, la République slovaque, la Slovaquie et la Suisse.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777473>

## NOUVELLE-ZÉLANDE

- L'écart de revenu par rapport aux économies de tête de l'OCDE demeure considérable. Les taux d'utilisation de la main-d'œuvre étant parmi les plus élevés de la zone OCDE, l'écart de revenu s'explique entièrement par un important déficit de productivité horaire du travail.
- Parmi les principales priorités, un effort d'envergure est en cours pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques et réduire la participation de l'État dans les industries de réseau. Par contre, peu de mesures ont été prises pour réduire les obstacles à l'entrée de l'investissement direct étranger (IDE).
- Des mesures visant à intensifier la concurrence dans les industries de réseau et à atténuer l'opacité réglementaire et les obstacles à l'IDE pourraient aider à attirer de nouveaux investissements. Une amélioration de la situation des minorités défavorisées en matière d'éducation et de santé favoriserait l'accumulation de capital humain. Un soutien plus marqué aux activités de recherche et développement (R-D) pourrait dynamiser l'innovation.
- Un dispositif de lutte contre l'échec scolaire, en particulier parmi les groupes minoritaires défavorisés sur le plan socio-économique, renforcerait la croissance par le biais de l'accumulation de capital humain, tout en aidant à réduire les inégalités et la pauvreté.

### Indicateurs de croissance

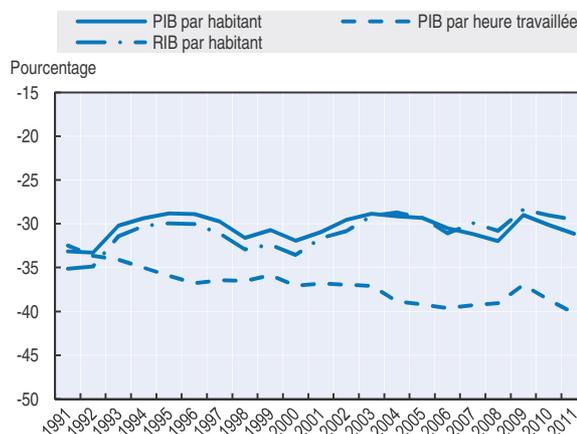
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.5	0.2
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.7	-0.2
Dont:		
Taux d'activité	0.4	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.3	-0.4
Productivité potentielle du travail	0.8	0.4
Dont:		
Intensité capitalistique	0.6	0.7
Efficacité du travail	-0.1	-0.5
Capital humain	0.3	0.2

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité restent amples

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



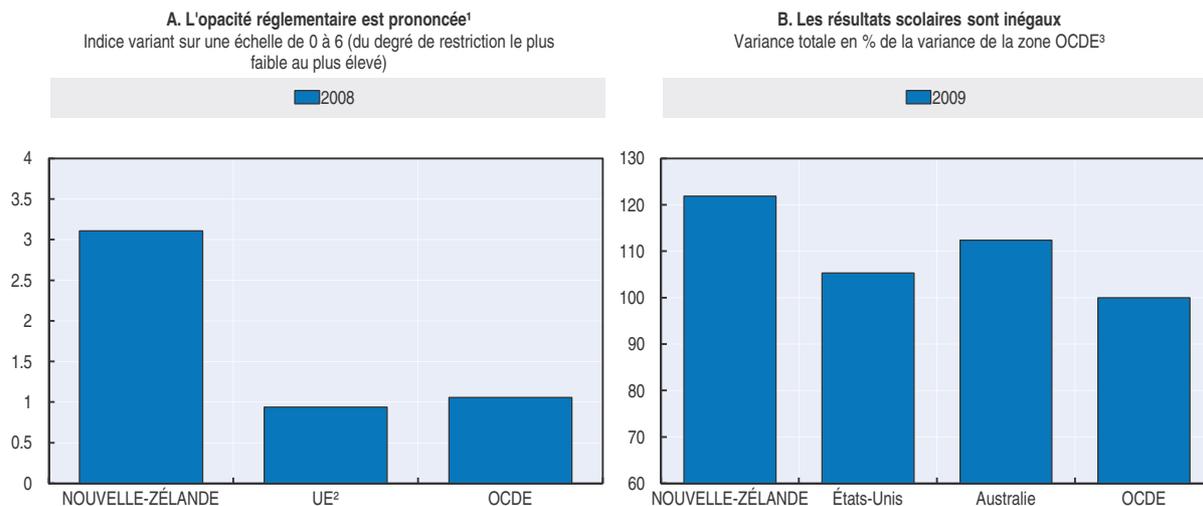
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777378>

## NOUVELLE-ZÉLANDE

## Indicateurs de politique



- Opacité réglementaire et administrative.
- Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.
- Les composantes de la variance pour la culture mathématique, la culture scientifique et la compréhension de l'écrit ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socio-économique et sur les programmes d'enseignement. La variance des résultats scolaires correspond au carré de l'écart-type des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique, calculé pour les élèves sur lesquels a porté l'analyse.

Sources : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits et Base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2009.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777397>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réduire les obstacles à l'IDE et l'opacité réglementaire.** Le manque de transparence du régime d'autorisation des IDE et l'opacité de la réglementation peuvent décourager l'investissement.

**Mesures prises :** Une récente décision de justice concernant l'acquisition de terres agricoles par des intérêts étrangers a durci le critère de l'avantage net. Le gouvernement procède actuellement à une révision du *Regulatory Standards Bill*.

**Recommandations :** Assouplir les conditions d'autorisation des IDE, clarifier les critères d'avantage national net pour les grosses opérations d'investissement direct étranger dans les zones sensibles, et supprimer les possibilités d'intervention ministérielle dans leur application. Adopter le texte révisé du *Regulatory Standards Bill* afin de promouvoir une transparence et une responsabilité accrues.

**Renforcer les capacités et la concurrence dans les industries de réseau.** Les obstacles à la concurrence dans les secteurs de l'électricité, des transports et des télécommunications découragent l'investissement et l'innovation.

**Mesures prises :** L'État vend des participations minoritaires dans trois entreprises de production d'électricité, une entreprise d'extraction de charbon et la compagnie aérienne Air New Zealand. L'État a engagé 1.35 milliard NZD pour son *Ultrafast Broadband Initiative*, avec des co-investissements privés, mais n'a pas fourni d'analyse coûts-avantages complète.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

**Recommandations :** Supprimer les exemptions légales dans le transport international de fret. Instaurer des péages et des redevances de congestion pour gérer la demande dans les secteurs des routes, de l'énergie et de l'eau. Supprimer l'action spécifique (« Kiwi Share ») dans la compagnie des télécommunications.

**Lutter contre l'échec scolaire dans certaines populations.** Un nombre disproportionné d'élèves maoris et des îles du Pacifique quittent l'école pour arriver sur le marché du travail sans qualifications de base.

**Mesures prises :** Une série d'initiatives, notamment des places gratuites dans l'enseignement supérieur et les écoles de commerce (*Trade Academies*), sont en cours de mise en œuvre dans le cadre du programme *Youth Guarantee* afin de relever le niveau de formation des jeunes de 16-17 ans. Certains financements destinés à l'accueil et à l'éducation des jeunes enfants sont ciblés sur les communautés socio-économiquement défavorisées.

**Recommandations :** Renforcer les normes, l'évaluation et la responsabilisation dans le système scolaire. Faciliter le passage de l'école à l'emploi en améliorant encore la qualité de l'enseignement et de l'orientation, ainsi que les passerelles professionnelles, et en développant le programme *Youth Guarantee*. Mieux cibler l'éducation des jeunes enfants sur les groupes de la population dans lesquels les taux de scolarisation à cet âge sont peu élevés. Développer la formation et l'apprentissage dans les régions où le chômage est élevé.

### Autres grandes priorités

**Renforcer l'efficacité des aides à la R-D.** Le niveau relativement faible du financement public de la R-D des entreprises contribue à une intensité de R-D inférieure à la moyenne.

**Mesures prises :** Un institut de technologie avancée (ATI) financé par l'État est en cours de création afin de mieux servir les besoins des entreprises innovantes de la Nouvelle-Zélande, conformément aux recommandations faites dans un rapport indépendant.

**Recommandations :** Rétablir le crédit d'impôt au titre de la R-D. Accroître le financement de la R-D des entreprises et évaluer rigoureusement l'efficacité de tous les programmes de subventions. Adapter les politiques d'immigration et d'éducation en fonction des compétences requises pour l'innovation. Établir des liens étroits entre le nouvel ATI et l'industrie.

**Améliorer l'efficacité du secteur de la santé.** Le secteur public de la santé est inefficace et les inégalités en matière de santé sont très marquées.

**Mesures prises :** Le budget 2012 prévoyait un financement pour de nouveaux modèles intégrés de prise en charge familiale et de gestion des soins de longue durée. Des réformes récentes des *District Health Boards* (DHB), notamment la mise en place d'objectifs de performance et de contrôles budgétaires plus stricts, ont aidé à réduire les coûts.

**Recommandations :** Renforcer les incitations offertes aux DHB et accroître leur autonomie afin d'améliorer l'efficacité dans le secteur hospitalier, d'accroître l'utilisation de la main-d'œuvre, d'intégrer les soins primaires et secondaires et de mieux gérer les soins de longue durée. Recourir à l'éducation, aux aides et aux incitations pour encourager l'adoption de modes de vie sains, surtout parmi les populations minoritaires.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

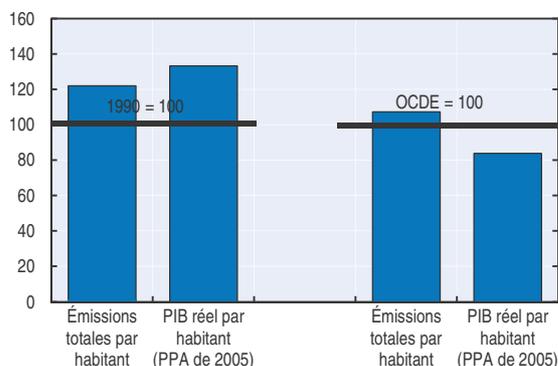
## Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

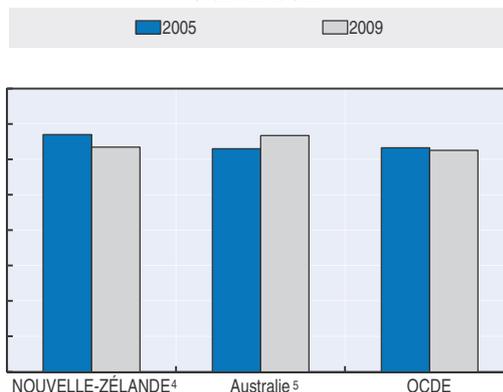
## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont proches de la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.2 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont diminué mais sont un peu supérieures à la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2003 et 2009/2010.
5. Les données se rapportent à 2004 et 2009/2010.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777416>

## PAYS-BAS

- Au cours des deux décennies écoulées, le PIB par habitant est resté à peu près conforme à celui de la moitié supérieure des pays de l'OCDE. La forte productivité horaire s'est ralentie quelque peu depuis le milieu des années 2000, tandis que le nombre d'heures travaillées par salarié a continué de baisser.
- Des mesures ont été prises pour atténuer les distorsions dans la fiscalité du logement et faciliter les transactions immobilières, mais il en faudra d'autres pour remédier aux rigidités du marché du logement. L'accord de coalition du gouvernement prévoit des plans judiciaires pour simplifier les procédures de licenciement et raccourcir la durée des indemnités de chômage.
- Il convient en priorité de stimuler l'offre de main-d'œuvre en abaissant encore les taux marginaux effectifs d'imposition sur le revenu d'activité, en réformant les régimes de prestations d'invalidité et en assouplissant la législation relative à la protection de l'emploi pour les contrats réguliers. Cette dernière mesure accélérerait aussi la rotation de la main-d'œuvre et, partant, rehausserait la productivité.
- Accroître l'emploi parmi les personnes handicapées renforcerait l'offre de main-d'œuvre et la croissance tout en aidant à atténuer les inégalités de revenus sur le long terme.

### Indicateurs de croissance

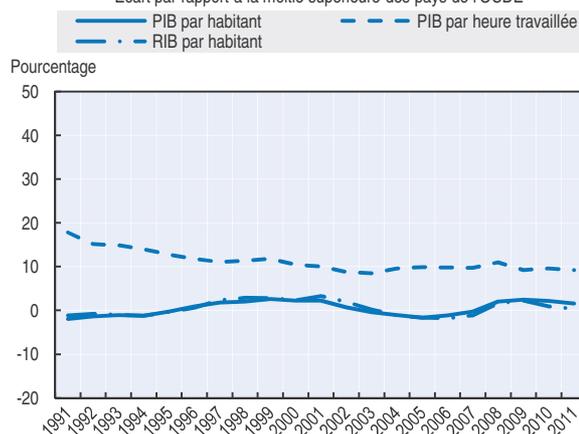
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.3	0.7
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.3	0.0
Dont: Taux d'activité	0.3	0.0
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	0.0
Productivité potentielle du travail	1.0	0.7
Dont: Intensité capitalistique	0.2	0.4
Efficience du travail	0.5	0.1
Capital humain	0.2	0.2

#### B. Le revenu par habitant est resté comparable à celui des pays de tête de l'OCDE

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



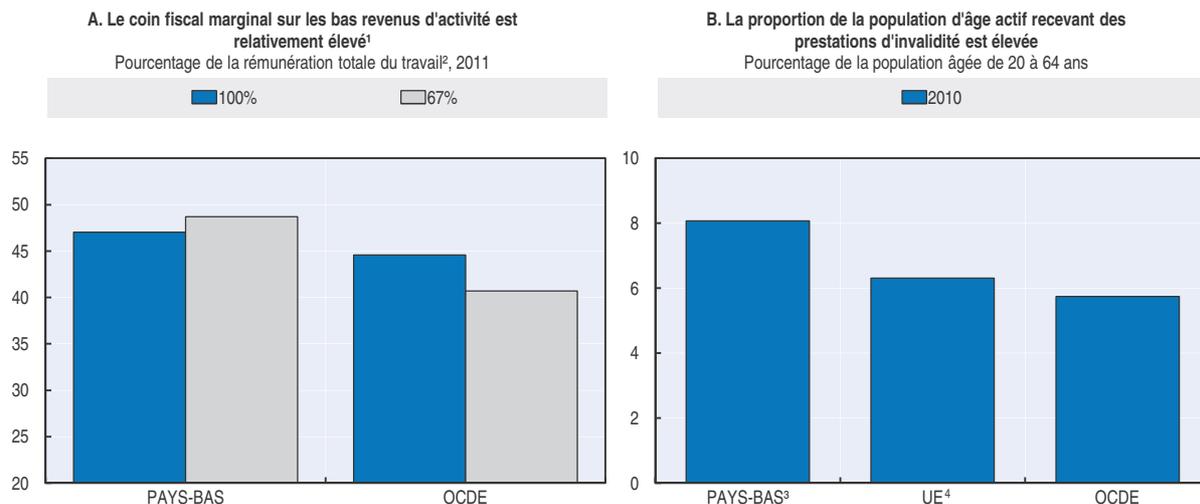
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777321>

## PAYS-BAS

## Indicateurs de politique



1. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
2. Évalué à 67 % et à 100 % du salaire moyen, pour un célibataire sans enfant.
3. Données se rapportant à 2009.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Base de données de la publication *Les impôts sur les salaires* ; OCDE (2013), *Santé mentale et emploi : Belgique* (à paraître).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932777340>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Abaisser les taux marginaux effectifs d'imposition sur les revenus du travail.** Le niveau élevé des taux marginaux effectifs d'imposition constitue une contre-incitation au travail pour les ménages à bas salaire et pour les seconds apporteurs de revenu.

**Mesures prises :** La transférabilité du crédit d'impôt individuel est supprimée progressivement (pour disparaître en 2025). Les travailleurs bénéficieront d'un abattement supplémentaire de l'impôt sur le revenu. Les deux taux les plus élevés de l'impôt sur le revenu sont réduits.

**Recommandations :** Majorer les taux réduits de la taxe sur la valeur ajoutée afin de financer de nouveaux allègements d'impôts sur le travail. Supprimer plus rapidement la transférabilité du crédit d'impôt individuel. Réduire le taux marginal effectif d'imposition qui résulte du crédit d'impôt calculé sur le revenu familial et faire dépendre davantage l'aide à la garde d'enfants du revenu du second apporteur que du revenu familial.

**Assouplir la législation sur la protection de l'emploi pour les contrats réguliers.** Les procédures de licenciement sont complexes et onéreuses, surtout pour les travailleurs âgés, ce qui limite la rotation de la main-d'œuvre.

**Mesures prises :** L'accord de coalition prévoit un raccourcissement et une simplification des procédures de licenciement par la fermeture de la voie judiciaire, à l'exception des appels, et le plafonnement de l'indemnité de licenciement à 75 000 EUR.

**Recommandations :** Simplifier le système de licenciement, le rendre plus prévisible et en raccourcir les délais, comme cela est envisagé. Plafonner les indemnités de licenciement,

**PAYS-BAS**

avec un plafond décroissant à mesure que les travailleurs approchent de la retraite afin d'éviter que l'indemnité de licenciement ne serve de voie d'accès à la retraite anticipée.

**Réformer les régimes d'invalidité.** La proportion d'allocataires des régimes d'invalidité dans la population d'âge actif reste élevée.

**Mesures prises :** L'accord de coalition prévoit l'instauration d'un quota de 5 % de salariés handicapés dans les entreprises, à l'exception des petites, avec un système d'amende en cas de non-respect de ce quota.

**Recommandations :** Appliquer les critères d'entrée plus rigoureux fixés en 2009 à tous les bénéficiaires actuels de pensions d'invalidité et renforcer les mécanismes de contrôle. Dissocier les prestations des gains passés sur la période d'invalidité et les exclure des accords salariaux.

**Autres grandes priorités**

**Développer le segment non réglementé du marché du logement.** La rigidité du marché du logement nuit à la mobilité de la main-d'œuvre, provoquant de la congestion et freinant la productivité.

**Mesures prises :** En 2011, la taxe sur les transactions immobilières a été ramenée de 6 % à 2 %. À partir de 2014, la déductibilité fiscale des intérêts hypothécaires sera progressivement réduite. L'accès au logement social a été restreint (pour les nouveaux locataires) aux ménages dont le revenu ne dépasse pas 33 000 EUR.

**Recommandations :** Étendre les critères de ressources à tous les locataires du secteur du logement social et offrir aux organismes gestionnaires des incitations à vendre des logements. Assouplir encore la réglementation des loyers et la réglementation foncière.

**Réformer le régime d'assurance-chômage.** Le niveau élevé et la durée des indemnités de chômage affaiblissent les incitations à la recherche d'emploi.

**Mesures prises :** L'accord de coalition prévoit de ramener la durée maximale des prestations de chômage de 36 à 24 mois. Les prestations diminueront au cours de la période de chômage puisqu'elles seront calculées sur la base du salaire minimum (au lieu du dernier salaire) au bout de 12 mois de chômage.

**Recommandations :** Comme prévu, réduire la durée des indemnités de chômage et accélérer leur diminution durant la période de chômage. Abaisser le plafond de ces indemnités afin de renforcer les incitations à la recherche d'emploi pour les plus qualifiés.

**Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités**

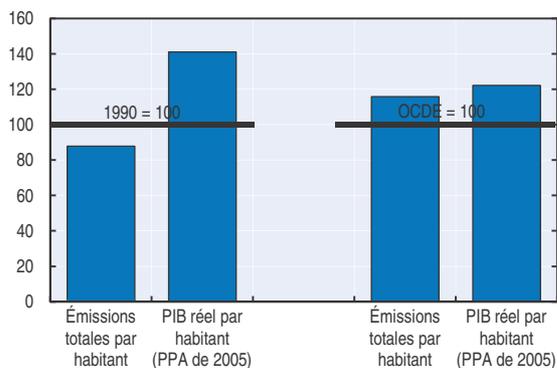
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

## PAYS-BAS

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et supérieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

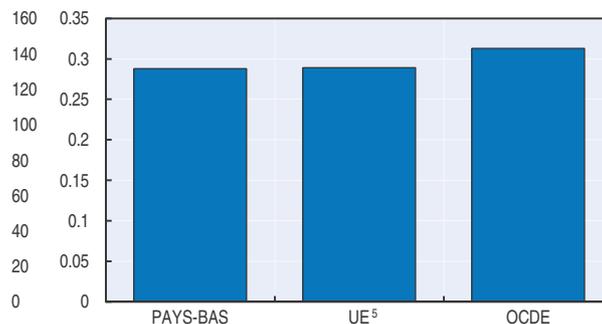
Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.5 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont comparables à la moyenne de l'UE  
Coefficient de Gini

Coefficient de Gini

■ 2009<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2010 pour les Pays-Bas.
5. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777359>

## POLOGNE

- Le PIB par habitant se rapproche régulièrement de la moitié supérieure des pays de l'OCDE en raison d'une forte croissance de la productivité du travail et d'une meilleure utilisation de la main-d'œuvre. Le retard par rapport aux pays les plus performants demeure cependant considérable, du fait principalement d'un important écart de productivité du travail et du faible niveau d'emploi des travailleurs âgés.
- Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la réduction de la présence capitaliste de l'État dans l'économie, l'allègement des formalités administratives pour les entreprises, le renforcement de l'infrastructure de transport et l'amélioration de l'enseignement préscolaire. Par contre, les mesures qui avaient réduit le fiscal et fermé les régimes de préretraite ont été en partie inversées dernièrement, même si l'âge de la retraite a été relevé en 2012.
- Une intervention encore plus limitée de l'État dans l'économie et une réglementation plus souple des services professionnels rehausseraient la productivité grâce à une concurrence accrue et à de moindres inefficiences. Une réduction du coin fiscal et un durcissement des critères d'accès au régime de retraite anticipée renforceraient l'emploi. Continuer d'améliorer l'infrastructure de transport et de télécommunications allégerait les coûts de transaction.
- L'amélioration de l'offre d'enseignement préscolaire non seulement stimulerait la productivité et augmenterait l'activité des femmes mais réduirait aussi les inégalités en termes de niveaux d'instruction et de gains.

### Indicateurs de croissance

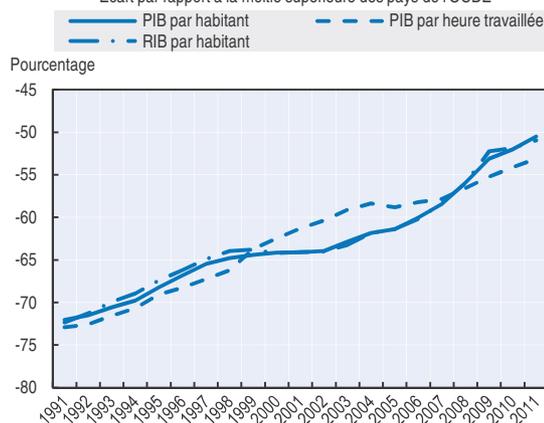
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	3.4	3.7
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.2	1.0
Dont:		
Taux d'activité	-0.5	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.7	0.8
Productivité potentielle du travail	3.1	2.6
Dont:		
Intensité capitalistique	0.8	1.0
Efficience du travail	2.0	1.4
Capital humain	0.3	0.2

#### B. Les amples écarts de PIB par habitant et de productivité continuent de se réduire

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

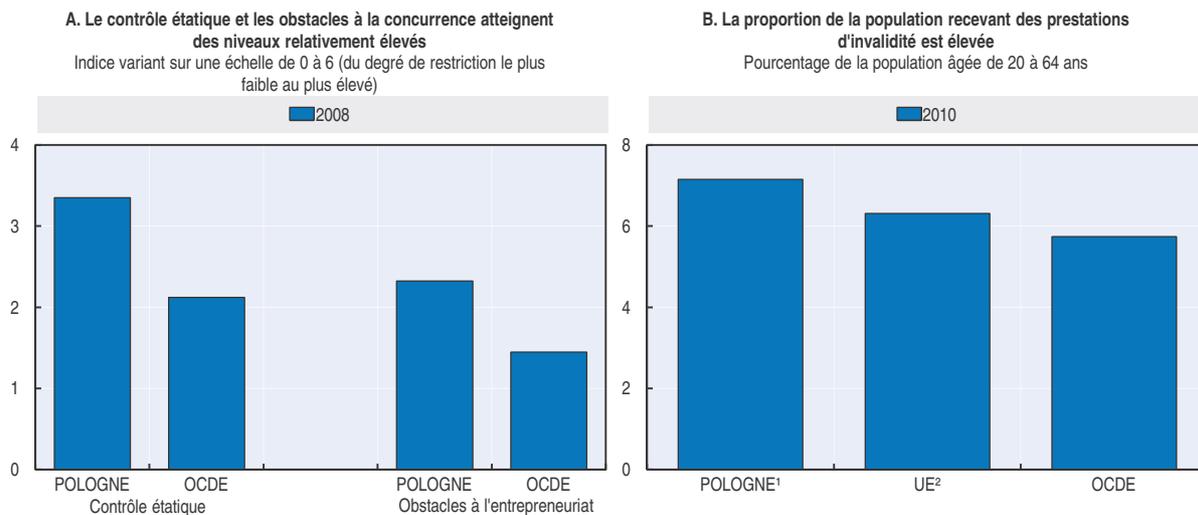


1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
  2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
- Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932777492>

## POLOGNE

## Indicateurs de politique



1. Données se rapportant à 2007.

2. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits, et OCDE (2013), Santé mentale et emploi : Belgique (à paraître).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932777511>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Réduire la présence capitalistique de l'État et abaisser les obstacles à la concurrence sur les marchés de produits.** L'État continue de jouer un rôle important dans l'économie et les procédures de création d'entreprise demeurent pesantes.

**Mesures prises :** Un programme de privatisation a été lancé en 2011, rapportant l'équivalent de 1 % du PIB, et devrait produire plus de 1 % du PIB de recettes cumulées en 2012-14. Les procédures d'enregistrement des entreprises, en particulier les informations à notifier, ont été simplifiées en 2011.

**Recommandations :** Réduire la participation de l'État dans les segments concurrentiels des industries de réseau, les établissements financiers, les sociétés d'exploitation des aéroports et les compagnies minières et chimiques. Raccourcir les délais d'enregistrement et alléger les charges administratives pesant sur les entreprises. Assouplir la réglementation des services professionnels.

**Alléger la fiscalité du travail et réformer le système de protection sociale.** Le coin fiscal sur le revenu d'activité est plus élevé qu'en moyenne dans la zone OCDE, les régimes d'invalidité couvrent une part importante de la population, et la retraite anticipée va sans doute devenir plus courante.

**Mesures prises :** La hausse des cotisations au régime d'invalidité et le gel nominal des tranches d'imposition ont accentué le coin fiscal en 2012. La réforme des retraites de 2012 a relevé l'âge légal de la retraite à 67 ans et réduit les privilèges dont bénéficient les agents des services en uniforme, mais elle a ouvert de nouvelles possibilités de retraite anticipée dans des conditions potentiellement avantageuses, à 62 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes.

## POLOGNE

**Recommandations :** Atténuer le coin fiscal sur les revenus du travail de façon neutre pour le budget, en déplaçant la charge fiscale vers les écotaxes et les impôts sur le patrimoine. Supprimer les généreux régimes de retraite anticipée, intégrer les agents des services en uniforme, les juges et les mineurs dans le régime général, et réformer le système de sécurité sociale pour les agriculteurs. Réserver les pensions d'invalidité aux personnes souffrant d'un véritable handicap.

**Améliorer l'infrastructure dans les secteurs des transports, des communications et de l'énergie.** La qualité de l'infrastructure de transport et le taux de pénétration du haut débit fixe sont parmi les plus bas de la zone OCDE, et la production d'électricité repose lourdement sur des centrales au charbon vieillissantes.

**Mesures prises :** Le réseau de transport est en cours de modernisation grâce à des financements de l'UE.

**Recommandations :** Améliorer les infrastructures de transport et de communication. Favoriser la concurrence dans les télécommunications et la production d'énergie. Améliorer la réactivité aux signaux de prix du système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SCEQE) pour que l'investissement dans la capacité de production, permette de réduire les coûts de la lutte contre la pollution.

### Autres grandes priorités

**Améliorer l'équité et l'efficacité dans le système d'enseignement.** Le nombre de places dans les services de garde et d'éducation préscolaire est insuffisant, les établissements publics d'enseignement supérieur n'ont guère d'autonomie financière, et l'accès aux prêts étudiants est restreint.

**Mesures prises :** La préscolarisation des enfants de 5 ans est obligatoire depuis 2011.

**Recommandations :** Améliorer l'offre d'enseignement préscolaire. Instaurer des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur public, avec un système plus accessible de bourses attribuées sous condition de ressources et de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus. Renforcer l'évaluation de la qualité, accroître l'autonomie financière des établissements d'enseignement supérieur et rendre plus transparents les critères de promotion des enseignants.

**Réformer la politique du logement.** Le marché du logement souffre de l'absence de plans d'urbanisme et d'un vaste marché locatif informel.

**Mesures prises :** Une nouvelle loi énonce les principes des procédures de protection financière des acheteurs en cas de faillite des promoteurs.

**Recommandations :** Obliger les communes à publier des plans d'urbanisme, imposer l'ouverture de comptes bloqués pour protéger les acomptes versés par les acheteurs, et assouplir encore le contrôle des loyers. Supprimer les incitations fiscales (taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée) dont bénéficie le secteur résidentiel.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

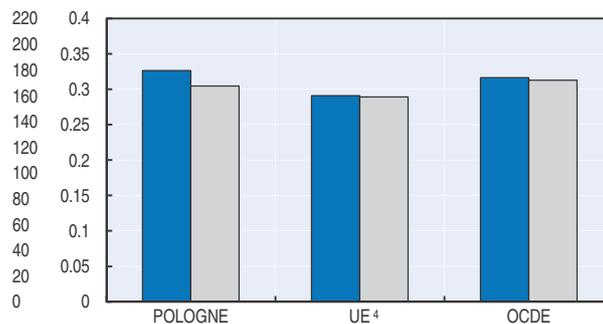
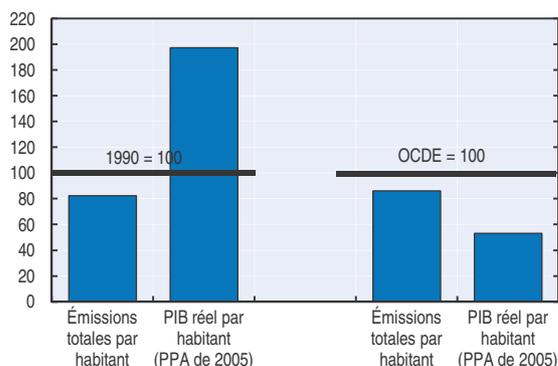
## POLOGNE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont diminué  
Coefficient de Gini

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.9 %



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777530>

## PORTUGAL

- L'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est resserré au cours de la décennie passée, en raison principalement d'une baisse du taux d'utilisation de la main-d'œuvre. Toutefois, une productivité plus faible reste l'unique facteur expliquant l'écart substantiel de revenu.
- Un progrès considérable a été réalisé en matière d'élargissement des bases d'imposition. Beaucoup a été fait aussi pour réformer la protection de l'emploi et pour améliorer les niveaux d'instruction, même s'il faut poursuivre l'effort. En ce qui concerne les procédures d'autorisation locales et la concurrence dans les secteurs des biens non échangeables, les progrès ont été moins importants.
- L'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation, l'intensification de la concurrence dans les secteurs abrités et l'allègement des charges administratives au niveau local demeurent des priorités si l'on veut accélérer la croissance de la productivité. Réduire le dualisme du marché du travail et l'extension administrative des accords salariaux serait aussi utile à cet égard, tout en favorisant la création d'emplois. Par ailleurs, pour lutter contre un chômage élevé et croissant, il faut réformer et mieux intégrer les prestations d'assurance chômage et les politiques actives du marché du travail
- Des réformes générales qui permettraient de mettre fin au dualisme du marché du travail atténueraient aussi les inégalités en améliorant les perspectives d'emploi et de salaire des jeunes et des travailleurs peu qualifiés. Une amélioration des résultats scolaires et une plus grande équité en matière d'éducation contribueraient aussi à réduire les inégalités de revenus en aidant à rompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté et de l'échec scolaire.

### Indicateurs de croissance

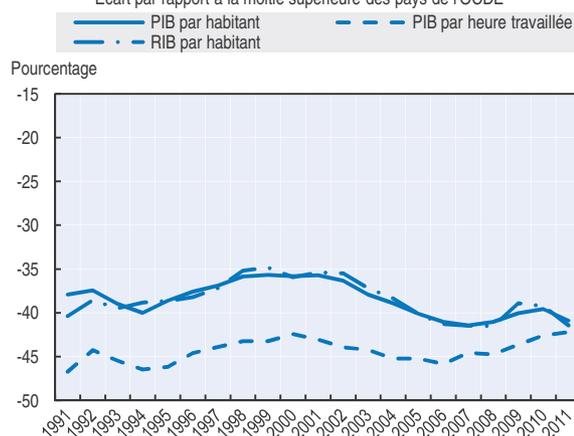
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	0.9	0.2
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	-0.2	-0.8
<i>Dont:</i>		
Taux d'activité	0.2	-0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.4	-0.7
Productivité potentielle du travail	1.1	1.0
<i>Dont:</i>		
Intensité capitalistique	0.9	0.9
Efficience du travail	-0.5	-0.4
Capital humain	0.6	0.5

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité restent amples

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



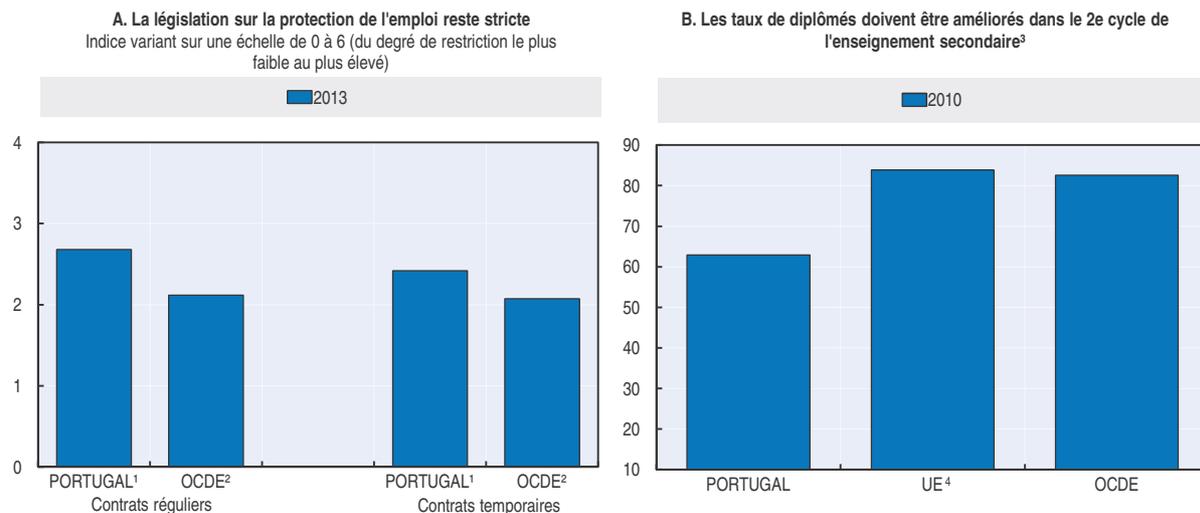
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777549>

## PORTUGAL

## Indicateurs de politique



1. Les indicateurs de la législation sur la protection de l'emploi (LPE) relatifs à 2013 reposent sur une mise à jour réalisée dans le contexte de l'Étude économique de l'OCDE de 2012 concernant le Portugal.

2. Année 2008.

3. Taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Pour le Portugal, les données se rapportent à 2008.

4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Base de données sur l'emploi et Base de données de Regards sur l'éducation.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932777568>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les résultats et l'équité en matière d'éducation.** Il est essentiel d'améliorer les niveaux d'instruction pour assurer la productivité et l'adaptabilité de la main-d'œuvre.

**Mesures prises :** Les autorités ont pris des mesures en 2012 pour mieux adapter l'enseignement et la formation à vocation professionnelle (EFP) aux besoins du marché du travail, et un nouvel outil de suivi des résultats éducatifs est en cours de mise en place afin de fournir des informations pour la prise de décision.

**Recommandations :** Centrer davantage le système d'évaluation de l'enseignement général et de l'EFP sur le suivi périodique des individus, en particulier pour ceux qui sont issus de milieux défavorisés.

**Réduire la protection de l'emploi pour les contrats réguliers et réformer les négociations salariales.** Le dualisme du marché du travail et l'extension administrative des conventions collectives nuisent à la productivité et à l'emploi des groupes vulnérables.

**Mesures prises :** Les autorités ont abaissé le niveau de protection de l'emploi pour les travailleurs permanents en réduisant les indemnités de licenciement (2011, 2012) et en assouplissant les règles en matière de licenciements individuels (2012). L'extension administrative des conventions collectives est aussi en grande partie gelée depuis mai 2011.

**Recommandations :** Diminuer encore les indemnités de licenciement et imposer un arbitrage obligatoire dans les conflits relatifs à des licenciements. Supprimer l'extension administrative des accords salariaux.

## PORTUGAL

**\*Réformer les prestations d'assurance chômage et renforcer les politiques actives du marché du travail\***<sup>1</sup>. La longueur de la période d'indemnisation prévue pour les travailleurs âgés et l'inefficacité de l'aide à la recherche d'emploi accroissent le chômage de longue durée.

**Recommandations :** Fixer une durée d'indemnisation du chômage qui soit indépendante de l'âge et mettre pleinement en œuvre les plans visant à améliorer l'aide à la recherche d'emploi, avec un système de contrôle et de sanctions. Centrer la formation sur la maximisation des gains d'employabilité.

### Autres grandes priorités

**Renforcer la concurrence dans les secteurs non manufacturiers.** Intensifier la concurrence dans les industries de réseau, le commerce de détail et les services professionnels favoriserait l'innovation et une baisse des prix.

**Mesures prises :** En 2012, les autorités ont réformé la législation régissant la concurrence et les professions autoréglées, procédé à des privatisations dans les industries de réseau et pris des mesures pour réduire le soutien excessif dont bénéficie la production d'électricité et pour libéraliser les anciens contrats de location dans le secteur non résidentiel.

**Recommandations :** Rentabiliser le soutien à la production d'électricité et instaurer un contrat d'opérateur de réseau mobile virtuel à part entière dans le secteur des télécommunications afin de faciliter l'entrée d'opérateurs plus nombreux. Établir un organisme de réglementation indépendant pour les services professionnels et supprimer les contrôles des loyers pour les détaillants.

**Alléger les charges administratives au niveau local.** La lenteur et le coût élevé des procédures locales d'autorisation brident l'entrepreneuriat et la productivité.

**Mesures prises :** L'initiative « Zéro autorisation » a déjà supprimé les procédures d'agrément pour certains services, et il est prévu de l'étendre aux projets industriels, avec un système d'autorisation automatique pour les petites entreprises et des délais réduits pour les demandes plus complexes.

**Recommandations :** Mettre pleinement en œuvre l'initiative « Zéro autorisation » et éliminer les surtaxes prélevées par les communes sur la délivrance des permis.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Simplifier le système fiscal et élargir l'assiette des impôts.** Afin de simplifier le système fiscal et de réduire les coûts de mise en conformité avec la réglementation, il était recommandé de diminuer sensiblement les dépenses fiscales pour différents types d'impôts, de renforcer la coordination entre les services fiscaux et les organismes de sécurité sociale et de réduire les obligations déclaratives en matière fiscale pour les petites entreprises.

**Mesures prises :** Les autorités ont procédé à de vastes réformes qui ont élargi l'assiette des impôts sur le revenu, sur la consommation et sur la propriété en 2012.

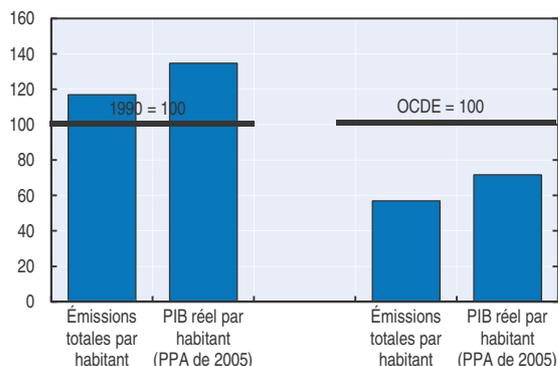
1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## PORTUGAL

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

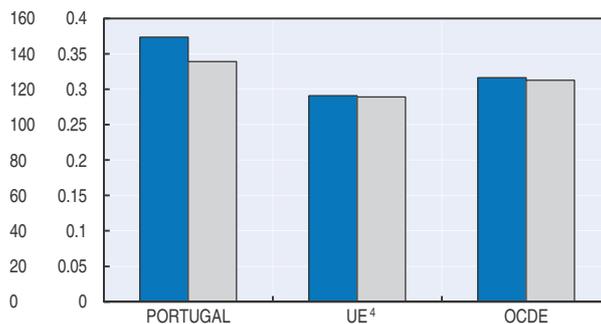
A. Les émissions de GES par habitant ont augmenté depuis 1990  
mais sont inférieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.2 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> ont diminué au début de la crise  
mais restent supérieures à la moyenne  
Coefficient de Gini

■ 2005 ■ 2009



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777587>

## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

- L'ample écart de revenu par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est encore rétréci, grâce à une forte progression de la productivité du travail, mais le niveau d'utilisation de la main-d'œuvre accuse encore du retard.
- Des progrès ont été réalisés en matière de réforme du financement public des universités, de levée des obstacles à la concurrence, de soutien à l'innovation et de réforme des aides à la garde d'enfants. D'autres sont nécessaires, surtout en ce qui concerne les obstacles à la mobilité sur le marché du logement, le cadre d'innovation et les politiques actives du marché du travail.
- L'activation des demandeurs d'emploi, l'amélioration de la mobilité de la main-d'œuvre et la réduction des obstacles à l'activité des femmes feraient monter le taux global d'utilisation de la main-d'œuvre en offrant des possibilités d'emploi aux groupes les plus vulnérables. Pour aider à combler l'écart de productivité, il faudrait accroître l'efficacité du système d'enseignement, lever les obstacles réglementaires à la concurrence et renforcer le cadre de l'innovation.
- Au-delà de leur impact sur l'utilisation globale de la main-d'œuvre, des programmes d'activation et des mesures touchant l'enseignement atténueraient les inégalités de revenus en rehaussant les taux d'emploi des groupes vulnérables et en favorisant l'intégration des groupes les plus exposés au risque d'exclusion sociale, comme les enfants rom.

### Indicateurs de croissance

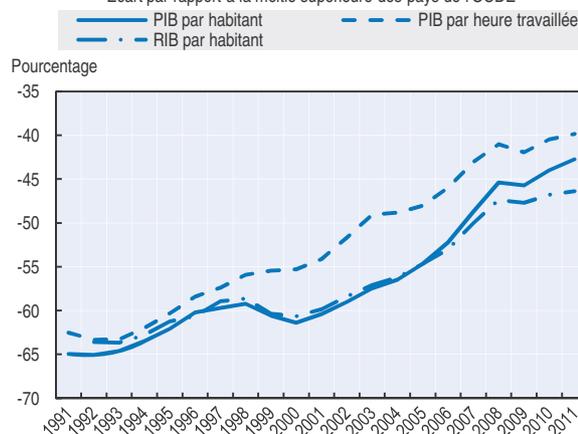
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	3.8	3.3
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.4	0.0
Dont:		
Taux d'activité	-0.1	0.0
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.5	0.0
Productivité potentielle du travail	3.4	3.3
Dont:		
Intensité capitalistique	0.7	1.0
Efficience du travail	2.6	2.3
Capital humain	0.0	-0.1

#### B. La convergence du PIB par habitant et de la productivité a repris

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



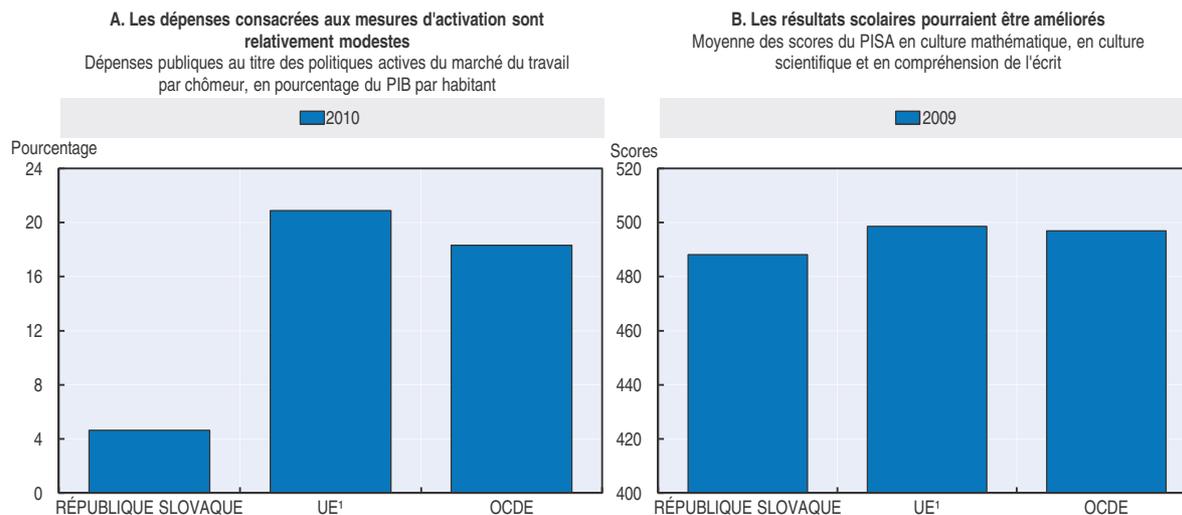
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777663>

## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

## Indicateurs de politique



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, Bases de données des Perspectives économiques et Base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777682>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer le financement et l'efficacité du système d'enseignement.** Les scores obtenus aux tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE et le passage de l'école à l'emploi est difficile, ce qui limite à la fois la productivité et l'utilisation de la main-d'œuvre.

**Mesures prises :** Depuis 2012, des informations sont publiées sur les résultats des établissements scolaires et l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. Les règles de financement des universités ont été réformées afin de créer des incitations à améliorer la qualité.

**Recommandations :** Réduire la stratification du système d'enseignement. Faciliter l'intégration des enfants rom, notamment par une augmentation de leur taux d'inscription dans le système d'éducation préscolaire. Développer la formation sur le lieu de travail dans le système d'enseignement professionnel et de formation, et mettre en place un dispositif de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus.

**Renforcer les politiques visant à promouvoir la mobilité et l'activation de la main-d'œuvre.** La faible mobilité de la main-d'œuvre et le niveau élevé du chômage de longue durée nuisent à l'utilisation du facteur travail et à la productivité.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Renforcer les capacités du service public de l'emploi, cibler plus précisément les subventions à la création d'emplois et le soutien aux nouvelles entreprises, développer le dispositif de formation, lever les obstacles à l'expansion du marché locatif résidentiel privé et mieux cibler les aides au logement.

## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

**Réduire les obstacles à l'activité des femmes.** Les taux d'emploi sont peu élevés chez les femmes ayant de jeunes enfants et chez les seniors.

**Mesures prises :** Depuis 2011, les parents qui travaillent ont droit à des aides à la garde d'enfants.

**Recommandations :** Raccourcir la durée du congé parental, accroître l'offre de services de garde d'enfants et supprimer les contre-incitations fiscales à travailler pour les seconds apporteurs de revenu, notamment en réduisant les abattements d'impôt pour les conjoints qui ne travaillent pas.

### Autres grandes priorités

**Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence.** Les obstacles à l'entrepreneuriat et à la concurrence limitent les gains de productivité.

**Mesures prises :** Des points de contact uniques sont en place depuis 2012. Les procédures administratives liées à la création d'entreprise ont été simplifiées en 2011.

**Recommandations :** Alléger encore les charges administratives pesant sur les entreprises et reprendre le processus de privatisation dans les industries de réseau, supprimer l'appartenance obligatoire aux chambres de métiers pour les services professionnels tout en maintenant les normes applicables en matière de qualifications professionnelles.

**Améliorer le cadre du soutien à l'innovation.** Le niveau peu élevé des dépenses de recherche-développement (R-D) et de l'activité d'innovation dans le secteur des entreprises restreint les gains de productivité.

**Mesures prises :** En coopération avec le Fonds d'investissement européen, le gouvernement a lancé en 2011 l'initiative JEREMIE, un programme de l'UE offrant des financements aux petites et moyennes entreprises innovantes.

**Recommandations :** Faciliter l'accès au capital risque et aux technologies de l'information et de la communication, encourager la coopération entre les établissements de R-D publics et privés et améliorer l'efficacité du financement public de la R-D.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

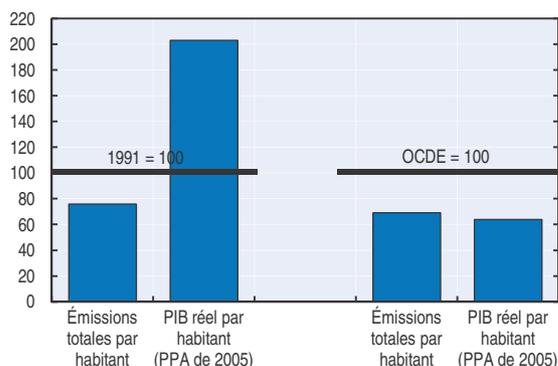
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

### Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

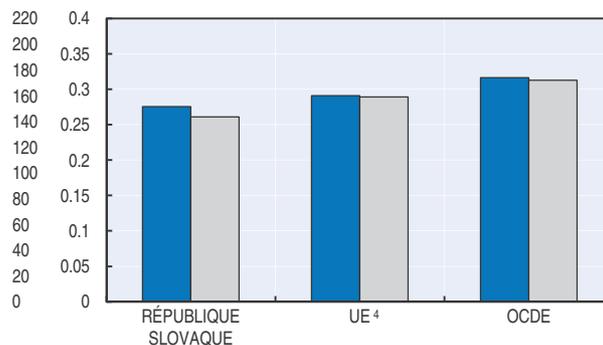
A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1991  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.1 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent inférieures à la moyenne de l'OCDE et ont diminué  
Coefficient de Gini

■ 2005 ■ 2009



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777701>

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

- Les écarts de revenu et de productivité par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE ont cessé de se réduire depuis 2008. L'écart de revenu reflète un ample déficit de productivité, mais la main-d'œuvre pourrait aussi être mieux utilisée.
- De gros efforts ont été faits pour assouplir la réglementation des marchés de produits et la protection de l'emploi, mais les progrès sont plus limités en ce qui concerne la réduction du coin fiscal sur les revenus du travail et l'amélioration des résultats scolaires.
- Réformer le système de prélèvements et de prestations de manière à encourager l'activité des femmes et la création d'emplois aurait un effet positif sur le taux d'utilisation de la main-d'œuvre. Un système éducatif de meilleure qualité et plus équitable favoriserait l'accumulation de capital humain. Il faudrait renforcer l'efficacité des aides publiques aux activités de recherche-développement (R-D) afin d'accélérer le rythme de l'innovation.
- Un système d'enseignement secondaire plus équitable serait un atout pour l'emploi des travailleurs peu qualifiés et contribuerait à réduire encore les inégalités. Une structure fiscale qui ferait une plus large place aux taxes environnementales pourrait aider à promouvoir une croissance durable.

### Indicateurs de croissance

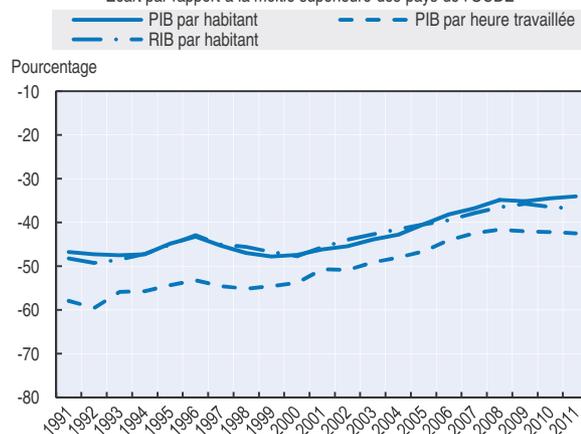
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	3.3	2.0
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	-0.2	0.0
Dont:		
Taux d'activité	-0.3	-0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.1	0.2
Productivité potentielle du travail	3.5	2.0
Dont:		
Intensité capitalistique	0.9	1.0
Efficience du travail	2.4	0.9
Capital humain	0.2	0.1

#### B. La convergence des niveaux de revenu et de productivité a récemment marqué le pas

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



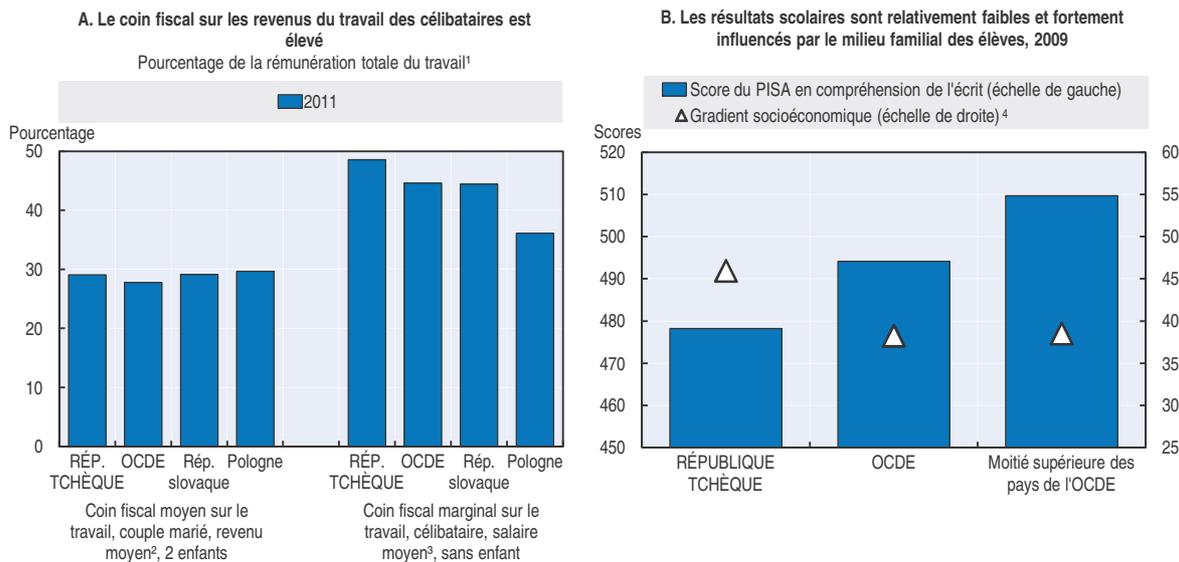
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776238>

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

## Indicateurs de politique



1. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
2. Premier apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 100 % du salaire du travailleur moyen. Moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire moyen).
3. Évalué à 100 % du salaire du travailleur moyen.
4. Coefficient estimé de la régression simple à deux variables des scores en compréhension de l'écrit obtenus par tous les élèves ayant participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), par rapport à leur indice correspondant de statut économique, social et culturel (SESC), mesuré par la variation du score en compréhension de l'écrit par unité de l'indice SESC. La moyenne du gradient socio-économique représentée sur le graphique correspond à la moitié supérieure des pays de l'OCDE classés en fonction des scores du PISA.

Sources : OCDE, Bases de données des publications *Les impôts sur les salaires* et *Regards sur l'éducation*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932776257>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**\*Renforcer les mesures visant à favoriser l'activité féminine\*<sup>1</sup>.** L'augmentation du taux d'activité des femmes favoriserait la croissance économique.

**Recommandations :** Réduire l'impôt implicite sur le retour à l'emploi des parents isolés et du deuxième apporteur de revenu du ménage en augmentant les dépenses publiques consacrées à l'accueil des jeunes enfants. Inciter les parents à revenir plus rapidement sur le marché du travail en encourageant l'aménagement du temps de travail. Ramener à deux ans la durée cumulée du congé de maternité et du congé parental.

**Réformer le système fiscal.** Le niveau élevé du coin fiscal sur les revenus du travail peut avoir des effets négatifs sur l'emploi.

**Mesures prises :** Les taux de TVA ont été augmentés et ils seront unifiés en 2016. Des hausses d'impôt temporaires sur les hauts revenus et une augmentation d'un point de pourcentage des impôts sur le patrimoine vont être votées.

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

**Recommandations :** Réduire le niveau moyen du coin fiscal sur les bas revenus et accentuer la progressivité du système fiscal. Déplacer la charge fiscale des impôts directs vers des taxes moins génératrices de distorsions en faisant une plus large place aux taxes environnementales et aux impôts sur les biens immobiliers (évalués à leur valeur de marché).

**Améliorer les résultats scolaires.** Un système éducatif plus équitable contribuerait à l'amélioration des taux d'emploi des travailleurs peu qualifiés.

**Mesures prises :** Aucune mesure significative n'a été prise ces dernières années pour remédier à la détérioration constante des résultats scolaires moyens des élèves depuis dix ans. Une réforme de l'enseignement supérieur visant à améliorer la qualité et à accroître la diversification des universités, parallèlement à la mise en place de droits d'inscription et d'un nouveau système d'aide financière pour les étudiants, est encore à l'étude.

**Recommandations :** Mettre fin à l'orientation des élèves à l'âge de 11 ans et éviter une trop grande sélectivité dans l'enseignement secondaire. Améliorer les incitations destinées à attirer et à retenir des enseignants et des chefs d'établissement performants dans les écoles défavorisées, et responsabiliser davantage les établissements scolaires. Mettre en œuvre le projet de réforme de l'enseignement supérieur.

### Autres grandes priorités

**Renforcer l'efficacité des dépenses publiques.** Des dépenses publiques plus efficaces permettraient de soutenir la productivité tout en préservant les objectifs budgétaires.

**Mesures prises :** Une réforme de la loi sur les marchés publics qui accroît la transparence et la concurrence en assouplissant les procédures pour les petits lots et en renforçant les obligations de publicité pour les marchés de gros montant a été adoptée en 2012.

**Recommandations :** Prévoir un soutien adéquat pour le développement des services administratifs en ligne, particulièrement importants dans le domaine des marchés publics.

**\*Renforcer l'efficacité des dépenses publiques de R-D\*.** Des dépenses publiques de R-D relativement élevées ne se traduisent pas par des résultats particulièrement notables en matière d'innovation.

**Recommandations :** Resserrer les liens entre science et industrie en renforçant la coopération entre recherche publique et recherche privée dans le prolongement des réformes passées ; continuer à réorienter les dépenses publiques de R-D en réduisant la part des crédits alloués aux institutions au profit du financement de projets sur appel d'offres ; élargir l'évaluation des dépenses publiques de R-D en tenant compte notamment des aides fiscales ; intensifier les efforts de collaboration internationale dans le domaine de la R-D.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Réduire les obstacles à l'entrée de nouvelles entreprises sur les marchés.** Étant donné les effets préjudiciables que les obstacles à l'entrée de nouvelles entreprises sur le marché peuvent avoir pour la création d'emplois et la croissance de la productivité, il était recommandé d'abaisser le niveau minimum de capital exigé pour créer une entreprise et de réduire le coût des procédures judiciaires en matière d'exécution des contrats et de règlement des faillites.

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

**Mesures prises :** Plusieurs modifications apportées aux lois sur les sociétés industrielles et commerciales, sur les licences commerciales, sur la faillite et sur la concurrence ont été adoptées en 2012 afin de faciliter l'entrée des entreprises sur le marché, de réduire les charges administratives pesant sur les entrepreneurs, d'améliorer la gestion des entreprises et de réprimer les ententes.

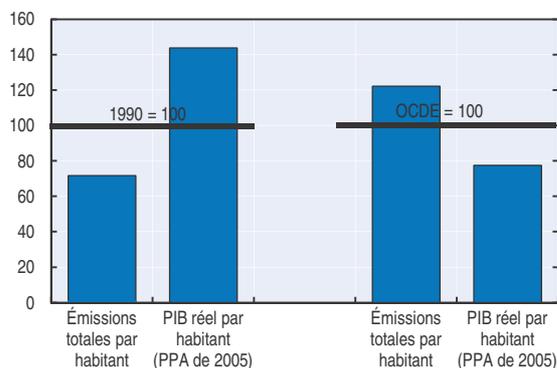
**Assouplir la législation sur la protection de l'emploi.** La rigueur de la législation sur la protection de l'emploi ayant un effet dissuasif sur l'embauche de travailleurs réguliers, il était recommandé de revoir les règles en vigueur dans ce domaine et notamment de lier les indemnités de licenciement et le délai de préavis à l'ancienneté dans l'emploi, ainsi que d'assouplir les procédures de licenciement.

**Mesures prises :** En 2012, les modifications apportées au code du travail ont permis de lier les indemnités de licenciement à l'ancienneté, de conditionner leur versement à une décision de justice, d'allonger la période d'essai pour les cadres et de porter de deux à trois ans la durée maximale du contrat à durée déterminée.

### Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

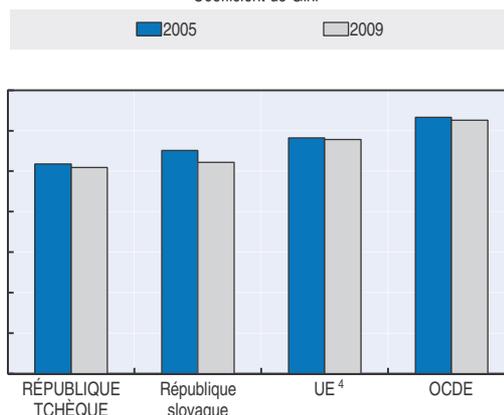
A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990, mais supérieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.3 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont relativement faibles et ont diminué

Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776276>

## ROYAUME-UNI

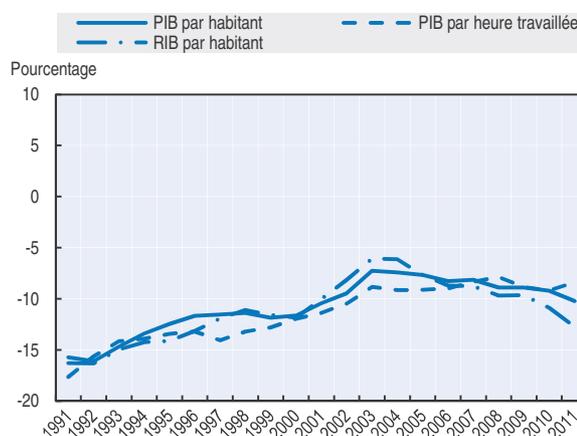
- L'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est un peu accentué. Le niveau d'utilisation de la main-d'œuvre reste égal à celui des pays les plus performants de la zone OCDE, mais la productivité du travail est relativement faible et a baissé.
- Des progrès ont été réalisés en matière de réduction du nombre de bénéficiaires des prestations d'invalidité. Le nouveau *Universal Credit*, qui sera mis en place en 2013, simplifiera le système de prestations sociales et renforcera les incitations à travailler, s'il est mis en œuvre de façon rigoureuse.
- L'investissement dans le capital humain, le développement de l'infrastructure, l'assouplissement des restrictions en matière d'urbanisme et l'amélioration de l'efficacité dans le secteur public aideraient à accroître la productivité. Pour rehausser l'utilisation de la main-d'œuvre, il faut avant tout mettre l'accent sur les réformes sociales et l'amélioration des incitations au travail, surtout pour les parents isolés et les seconds apporteurs de revenu dans les ménages.
- Une amélioration de l'éducation pour les enfants défavorisés améliorerait les qualifications de la main-d'œuvre, contribuerait à la croissance et à l'équité en favorisant l'égalité des chances. Une réforme des plans d'occupation des sols doperait la croissance de la production en facilitant la construction, tout en réduisant les inégalités d'accès au logement.

## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.7	0.3
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.2	-0.1
Dont:		
Taux d'activité	0.2	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	-0.2
Productivité potentielle du travail	1.6	0.3
Dont:		
Intensité capitalistique	0.8	0.9
Efficience du travail	0.5	-0.8
Capital humain	0.2	0.2

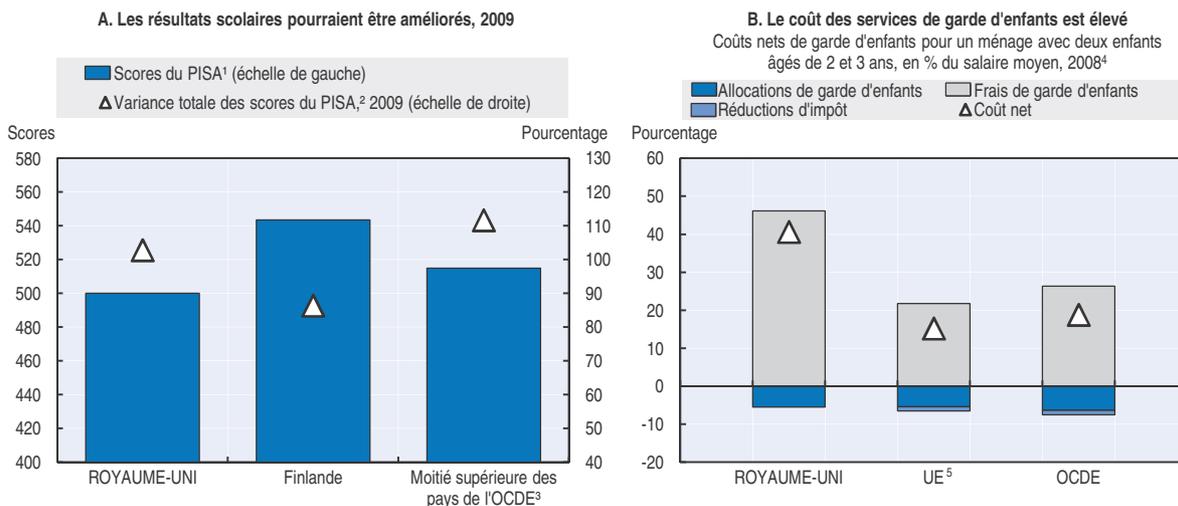
B. L'écart de PIB par habitant s'est quelque peu creusé  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des *Perspectives économiques*.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778062>

## ROYAUME-UNI

## Indicateurs de politique



1. Moyenne des scores du PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit.
2. Variance totale de la moyenne des scores du PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit, en pourcentage de la variance de la zone OCDE. Les composantes de la variance pour la culture mathématique, la culture scientifique et la compréhension de l'écrit ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socio-économique et sur les programmes d'enseignement. La variance des résultats scolaires correspond au carré de l'écart-type des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique, calculé pour les élèves sur lesquels a porté l'analyse.
3. Moitié supérieure des pays de l'OCDE classés en fonction des scores du PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit, d'une part, et en fonction de la variance totale exprimée en pourcentage de la variance de la zone OCDE, d'autre part.
4. Premier apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen et deuxième apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen.
5. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2009 et Modèles impôts-prestations de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778081>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les résultats et l'équité dans le domaine de l'éducation.** Les résultats scolaires sont inégaux selon les groupes sociaux. Par ailleurs, les taux d'achèvement des études secondaires sont peu élevés et le chômage des jeunes a augmenté.

**Mesures prises :** Une prime pour les élèves défavorisés a été instituée en avril 2011. Le financement et la couverture de ce dispositif seront accrus notablement en 2012-13. Les crédits alloués à l'apprentissage sont en hausse et de nouveaux programmes vont aider les enfants défavorisés et faibles à l'école (*Youth Contract*, *Care to Learn*). L'âge de fin de scolarité ou de formation obligatoire sera porté à 17 ans en 2013 et à 18 ans en 2015.

**Recommandations :** Élargir l'accès des jeunes enfants à une éducation préscolaire de qualité et faire en sorte que le relèvement de l'âge de fin de scolarité obligatoire soit effectivement appliqué. Veiller à ce que les programmes d'enseignement professionnel confèrent les qualifications demandées sur le marché du travail.

**Améliorer les infrastructures publiques, en particulier dans le domaine des transports.** La faiblesse de l'investissement dans les infrastructures publiques a contribué à la congestion et entrave la productivité.

## ROYAUME-UNI

**Mesures prises :** Les plans de dépenses actuels ont été conçus de manière à préserver les dépenses d'infrastructure les plus productives. Même si l'on prévoit une contraction de l'investissement total en infrastructure dans les années à venir, l'investissement dans les transports devrait augmenter. Quarante grands projets et programmes d'infrastructure ont été inscrits sur la liste des priorités (National Infrastructure Plan 2011). L'investissement privé est encouragé par le biais de garanties publiques.

**Recommandations :** Chercher de nouvelles possibilités de redéfinir les priorités dans les compressions de dépenses à venir afin d'épargner l'investissement dans les infrastructures.

**Renforcer les incitations au travail en réformant les politiques sociales et les politiques relatives à la garde des enfants.** La part des allocataires de prestations d'invalidité dans la population d'âge actif ainsi que la taxe implicite sur le retour à l'emploi pour les seconds apporteurs de revenu et les parents isolés restent élevées.

**Mesures prises :** L'application de nouveaux critères d'évaluation de la capacité de travail a remis certains bénéficiaires de prestations d'invalidité sur le marché du travail. À partir d'octobre 2013, le nouveau *Universal Credit* améliorera les incitations à travailler, même s'il ne concerne pas toutes les catégories de travailleurs.

**Recommandations :** Établir un système indépendant d'évaluation précoce de la situation professionnelle des personnes souffrant de problèmes de santé. Améliorer les incitations au travail en abaissant le coût de la garde d'enfants et en augmentant les aides dans ce domaine.

### Autres grandes priorités

**Augmenter l'efficacité du secteur public.** L'efficacité du secteur public est faible en comparaison des autres pays de l'OCDE, ce qui contribue à un niveau de productivité peu élevé.

**Mesures prises :** L'*Education Act* de 2011 accroît l'autonomie des établissements scolaires et simplifie l'administration. Le *Health Care Act* de 2012 généralise la participation des médecins aux achats de soins dans le cadre du *National Health Service*.

**Recommandations :** Intensifier la concurrence entre prestataires de soins de santé afin d'atténuer les tensions sur les prix. Améliorer le suivi des performances dans le domaine de l'éducation.

**Réformer les règles d'urbanisme.** Des règles d'urbanisme restrictives entravent le développement de la construction et la croissance de l'investissement.

**Mesures prises :** Le *National Planning Policy Framework* privilégie les mesures allant dans le sens du développement durable et simplifie les procédures d'urbanisme.

**Recommandations :** Veiller à ce que la mise en œuvre des nouvelles règles d'urbanisme au niveau local assure un juste équilibre entre les considérations économiques, sociales et environnementales.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

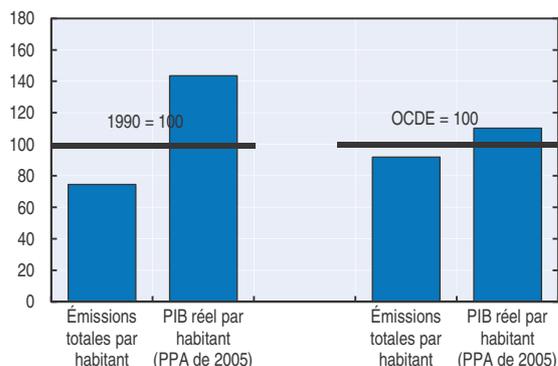
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

## ROYAUME-UNI

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

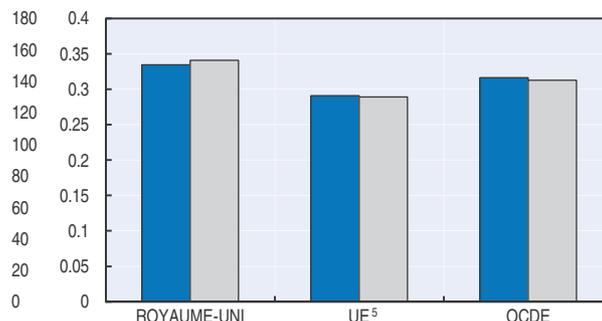
A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et proches de la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 1.3 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent supérieures à la moyenne de l'OCDE et ont augmenté  
Coefficient de Gini

■ 2005 ■ 2009<sup>4</sup>



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2010/11 pour le Royaume-Uni.
5. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778100>

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

- L'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE a diminué au cours de la période de forte expansion de 2000-08, avant de se creuser durant la crise mondiale. La reprise d'une croissance relativement rapide de la production en 2010-11 a rétabli la convergence. L'écart de revenu par habitant est imputable exclusivement à la plus faible productivité puisque la Russie a un niveau d'utilisation de la main-d'œuvre relativement élevé.
- Des initiatives sont en cours en vue d'améliorer l'administration publique, de lutter contre la corruption et de stimuler l'innovation, et le financement des soins de santé s'améliore. Les résultats ne sont cependant pas toujours très visibles, et la mise en œuvre des réformes se heurte encore à de grandes difficultés.
- Il est tout à fait possible d'accélérer la croissance de la productivité, notamment en réduisant le rôle de l'État dans l'économie, en renforçant l'intégrité et l'efficacité dans la prestation de services publics et en assouplissant la réglementation des marchés de produits.
- Un système de santé plus efficient et mieux financé faciliterait une croissance plus rapide du capital humain et atténuerait les inégalités de revenus puisque ce sont les pauvres qui souffrent le plus de la médiocrité des services de santé.

### Indicateurs de croissance

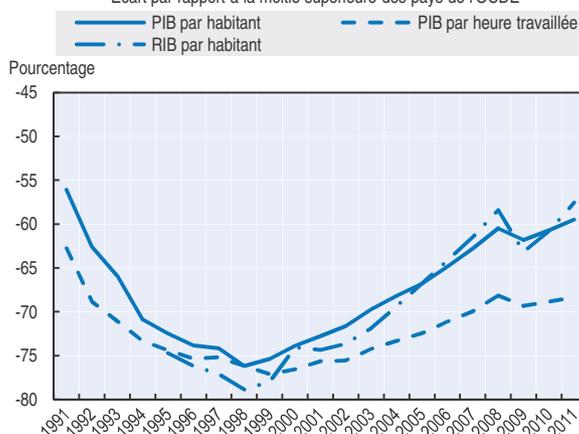
#### A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB par habitant	7.3	2.8
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	1.6	0.6
Productivité du travail	5.6	2.2

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se sont réduits mais restent assez importants

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

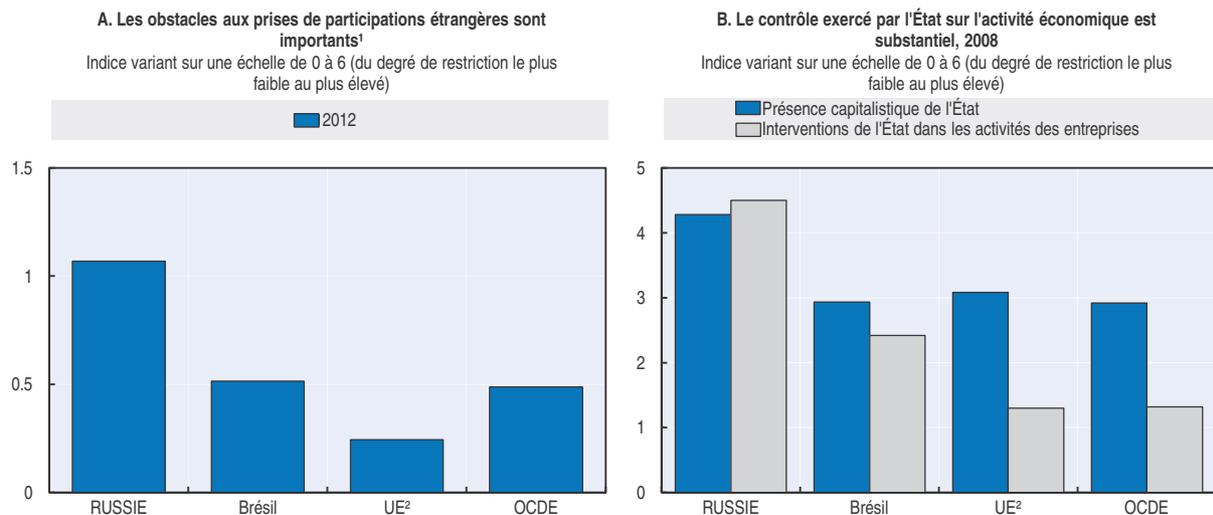


1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
  2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
- Sources : OCDE, *Bases de données des comptes nationaux* et du n° 92 des *Perspectives économiques* ; Banque mondiale (2012), *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*, et Organisation internationale du travail (2012), *Base de données des Indicateurs clés du marché du travail*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777606>

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

## Indicateurs de politique



1. L'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE repose uniquement sur les dispositions juridiques limitant l'investissement direct étranger, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.
2. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, [www.oecd.org/fr/investissement/fdiindex.htm](http://www.oecd.org/fr/investissement/fdiindex.htm) et Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932777625>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Abaisser les obstacles à l'investissement direct étranger.** Un régime plus libéral en matière d'investissement direct étranger stimulerait la concurrence et l'innovation, ce qui serait propice à une croissance plus rapide de la productivité.

**Mesures prises :** En mars 2011, le seuil de participation à partir duquel les investisseurs étrangers ont besoin d'une autorisation des pouvoirs publics a été porté de 10 % à 25 % et certains obstacles à l'investissement étranger dans le secteur bancaire ont été levés.

**Recommandations :** Réduire le nombre de secteurs stratégiques dans lesquels les acquisitions étrangères nécessitent une autorisation préalable des pouvoirs publics.

**Réduire le contrôle de l'État sur l'activité économique et abaisser les autres obstacles à la concurrence.** Une réglementation restrictive des marchés de produits, liée en particulier au rôle étendu de l'État dans l'économie, bride l'innovation et la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** Selon le programme de privatisation le plus récent, tous les secteurs autres que l'énergie, la défense et les ressources naturelles seront privatisés avant 2016. La mise en place d'un médiateur des entreprises au niveau national et régional date de l'automne 2012. Un décret présidentiel de mai 2012 étendra la procédure obligatoire d'analyse d'impact de la réglementation aux autorités régionales en 2014 et aux communes en 2015.

**Recommandations :** Accélérer la privatisation et renoncer au contrôle majoritaire dans les cas où l'État conserve une participation. Recourir davantage à d'autres instruments que la réglementation pour les interventions directes de l'État.

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

**Améliorer l'efficacité de la politique d'innovation.** Renforcer l'innovation améliorerait les gains de productivité.

**Mesures prises :** La nouvelle stratégie du gouvernement « La Russie innovante 2020 » prévoit des financements en forte augmentation pour l'infrastructure de recherche, de commercialisation et d'innovation. En avril 2012, le gouvernement a adopté une liste de pôles d'innovation territoriaux qui bénéficieront d'un soutien public jusqu'en 2018.

**Recommandations :** Soutenir les activités d'innovation du secteur privé au moyen d'incitations budgétaires d'application universelle et évaluées régulièrement et d'un cadre législatif. Accroître la part des financements octroyés dans des conditions concurrentielles et étudier les possibilités de privatiser les instituts de recherche. Éviter les politiques à courte vue en matière de haute technologie.

### Autres grandes priorités

**Améliorer la qualité de l'administration publique.** Une administration publique plus efficiente contribuerait à une croissance plus rapide de la productivité.

**Mesures prises :** Les rémunérations des juges ont été augmentées en octobre 2012. Le plan national de lutte contre la corruption 2012-13 prévoit l'obligation de renforcer la protection des dénonciateurs. Depuis novembre 2011, les membres des organes législatifs sont tenus de déclarer leurs revenus et leur patrimoine, et les banques ont l'obligation de communiquer des informations sur les comptes des agents publics, y compris ceux des membres de leur famille.

**Recommandations :** Affaiblir le potentiel de corruption en réduisant au minimum la nécessité pour les agents publics de prendre des décisions subjectives. Renforcer la protection des dénonciateurs. Accroître l'indépendance de la justice.

**Réformer le système de santé.** La médiocrité des résultats dans le domaine de la santé bride la productivité du travail.

**Mesures prises :** Le taux de cotisation à l'assurance maladie a été majoré en 2011. Depuis 2012, le patient peut choisir ses prestataires de services de santé. Les salaires des médecins seront augmentés régulièrement par décret jusqu'en 2018. Les droits d'accise sur l'alcool et le tabac sont relevés systématiquement.

**Recommandations :** Accroître encore le financement public des soins de santé et améliorer l'efficacité du système, en privilégiant les soins primaires par rapport aux soins hospitaliers. Accentuer les efforts en vue d'encourager l'adoption de modes de vie sains.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

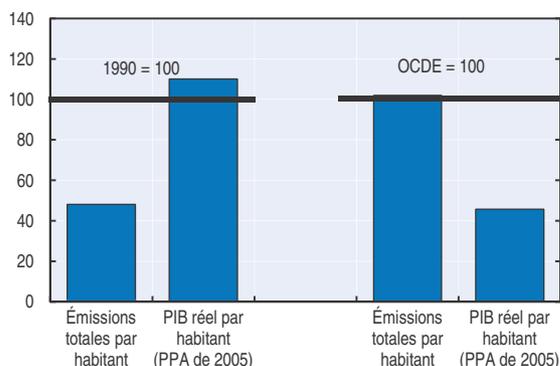
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

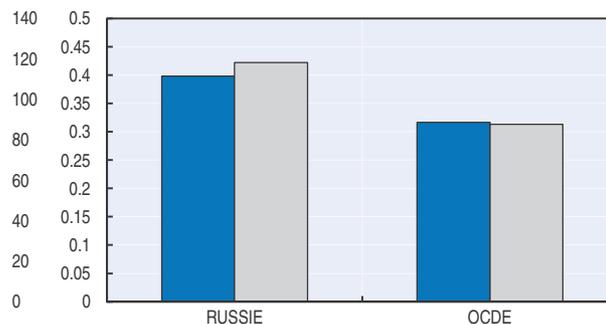
A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 5.2 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent supérieures à la moyenne de l'OCDE et ont augmenté  
Coefficient de Gini

■ 1995<sup>4</sup> ■ 2009



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005 et 2008.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini établi à partir du revenu par habitant dans le cas de la Fédération de Russie.
4. Les données se rapportent à 1993 pour la Fédération de Russie. La moyenne de l'OCDE exclut la Corée, l'Estonie, l'Islande, la Pologne, la République slovaque, la Slovénie et la Suisse.

Sources : OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; OCDE (2011), « Gros plan sur les inégalités dans les économies émergentes », in *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777644>

## SLOVÉNIE

- Après s'être resserré régulièrement avant la crise, l'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE, imputable principalement à un déficit de productivité du travail, s'accroît depuis 2008.
- Les progrès ont été limités dans les domaines prioritaires et les tentatives de réforme du marché du travail et du régime de retraite ont échoué en 2011. La réduction du rôle de l'État dans l'économie est particulièrement lente. On note toutefois, depuis peu, une légère accélération de la réforme, notamment avec l'adoption de nouvelles mesures visant les retraites.
- Une amélioration des résultats dans l'enseignement supérieur et une intervention moins excessive de l'État dans l'économie aideraient à stimuler la productivité de la main-d'œuvre. Un relèvement plus rapide de l'âge effectif de la retraite et une réforme du système de détermination des salaires permettant de mieux tenir compte de l'évolution du marché du travail aideraient à resserrer davantage l'écart d'utilisation de la main-d'œuvre.
- Un allègement de la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers, atténuant les différences entre les contrats des diverses catégories de travailleurs, faciliterait l'insertion professionnelle des jeunes et des travailleurs peu qualifiés, ce qui réduirait l'inégalité.

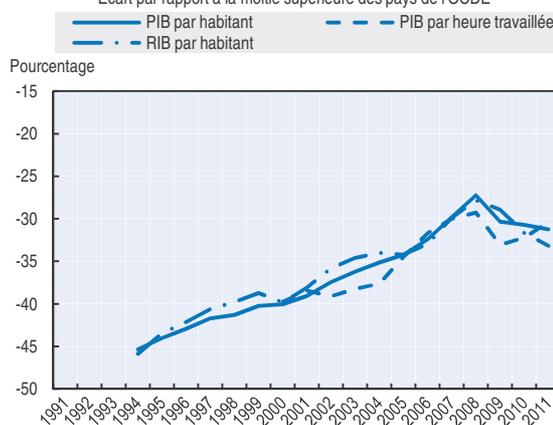
## Indicateurs de croissance

## A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	2.7	1.0
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.3	-0.5
Dont:		
Taux d'activité	0.3	-0.4
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.1	-0.1
Productivité potentielle du travail	2.3	1.5
Dont:		
Intensité capitalistique	1.2	1.2
Efficience du travail	1.1	0.2
Capital humain	0.1	0.1

## B. La convergence du PIB par habitant a marqué le pas ces dernières années

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

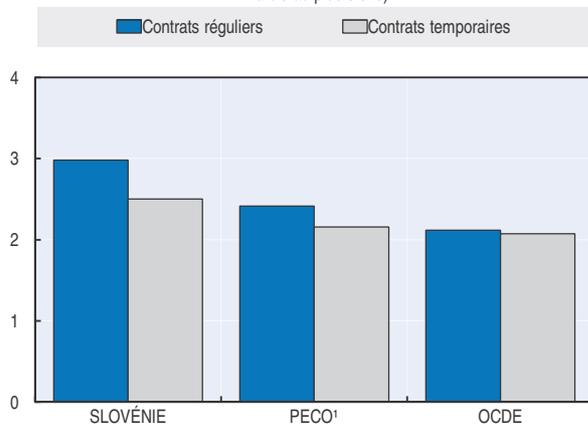
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777720>

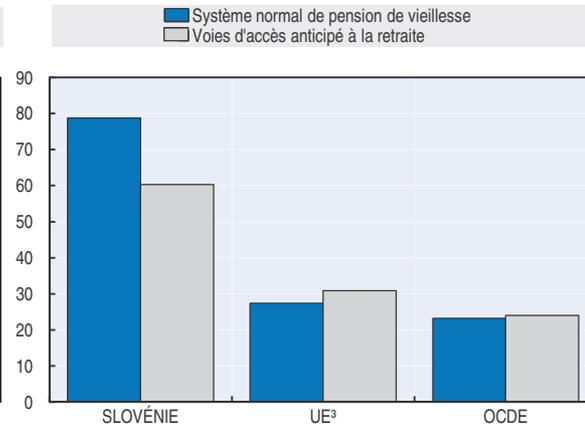
## SLOVÉNIE

## Indicateurs de politique

A. La législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers est relativement stricte, 2008  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



B. Les impôts implicites sur la poursuite de l'activité à un âge avancé figurent parmi les plus élevés de la zone OCDE, 2009<sup>2</sup>  
Pourcentage du salaire du travailleur moyen



1. PECO désigne la moyenne des pays d'Europe centrale et orientale suivants : Estonie, Hongrie, Pologne, Slovaquie et République tchèque.
2. Impôts implicites qui pèsent sur la poursuite de l'activité pendant cinq années supplémentaires du fait du système normal de pension de vieillesse pour les personnes âgées de 60 ans, d'une part, et du fait des « voies d'accès anticipé à la retraite » (telles qu'elles sont définies dans Duval, 2003) pour les personnes âgées de 55 et 60 ans, d'autre part.
3. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, *Base de données sur l'emploi* ; Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370, Éditions OCDE, calculs de l'OCDE et modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777739>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Assouplir la législation sur la protection de l'emploi.** La différence de protection marquée entre les contrats réguliers et les contrats temporaires, qui résulte des réformes passées, est à l'origine du dualisme du marché du travail et nuit à la productivité.

**Mesures prises :** Aucune mesure n'a été prise depuis que le projet de loi sur les emplois marginaux à horaires réduits, qui visait à assouplir davantage les contrats temporaires, a été rejeté par référendum en avril 2011.

**Recommandations :** Réduire encore les délais de préavis, alléger les formalités administratives et assouplir les conditions justifiant les licenciements individuels. Supprimer progressivement le traitement fiscal et réglementaire préférentiel du travail des étudiants afin de réduire les inégalités sur le marché du travail.

**Reculer l'âge légal de la retraite et réduire les contre-incitations à travailler à un âge avancé.** Le système de retraite n'incite pas suffisamment les travailleurs âgés à rester en activité.

**Mesures prises :** Une nouvelle réforme des retraites a été adoptée en décembre 2012, qui visait à relever l'âge effectif de la retraite d'environ deux ans et demi (à 62 ans) pour les femmes et de près d'un an (à 63 ans) pour les hommes d'ici à 2020. L'indexation des retraites a été ramenée à 60 % de la hausse des salaires et à 40 % de l'inflation.

**Recommandations :** Adopter une réforme nettement plus ambitieuse visant à augmenter l'âge légal de la retraite et la période de cotisation requise, à limiter l'accès à la retraite

## SLOVÉNIE

anticipée, à renforcer les incitations financières au report du départ en retraite et à donner davantage de poids à l'inflation dans la formule d'indexation des pensions de retraite.

**Limiter les hausses de salaire dans le secteur public et la progression du salaire minimum.** Par rapport au salaire médian, le salaire minimum légal est élevé en comparaison des autres pays de l'OCDE. La péréquation horizontale des salaires du secteur public s'est traduite par une progression des rémunérations plus forte que ne le justifiait la situation macroéconomique dans le passé et a limité l'ajustement des salaires durant la récente récession.

**Mesures prises :** Le salaire minimum a été majoré de 23 % au début de 2010, la hausse pouvant être appliquée progressivement sur deux ans. Les étapes restantes de la péréquation horizontale des salaires du secteur public ont été mises en œuvre en mai 2012, mais, globalement, les salaires nets dans le secteur public ont été réduits de 3 %.

**Recommandations :** Veiller à ce que le salaire minimum n'augmente pas plus vite que l'inflation pendant un certain temps et adopter un nouvel accord social prévoyant une longue période de modération salariale.

#### Autres grandes priorités

**Améliorer les résultats de l'enseignement supérieur.** Les taux d'achèvement des études dans l'enseignement supérieur sont faibles, ce qui pèse sur la formation de capital humain et sur la productivité.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Instaurer des frais de scolarité dans les établissements d'enseignement supérieur publics ainsi que des prêts étudiants remboursables en fonction des revenus. Lier le versement des aides aux étudiants à une progression annuelle suffisante des études.

**Réduire le rôle de l'État dans l'économie.** L'ampleur des participations publiques et du contrôle étatique dans le secteur des entreprises bride la productivité et entrave l'entrée d'investissements directs étrangers.

**Mesures prises :** Une société holding (Slovenia Sovereign Holding) a été créée afin de centraliser les actifs de l'État et d'en faciliter la privatisation, mais la législation a été contestée par référendum au début de 2013.

**Recommandations :** Établir un régime rigoureux et transparent pour déterminer quels actifs de l'État doivent rester dans le secteur public et assurer l'autonomie du conseil d'administration et de la direction de la holding. Privatiser les banques publiques afin de renforcer la stabilité du secteur bancaire. Faciliter l'entrée de nouveaux opérateurs dans les industries de réseau en réduisant les participations de l'État et en stimulant la concurrence. Dans ce contexte, garantir la pleine indépendance des autorités de la concurrence et leur fournir des ressources suffisantes.

#### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

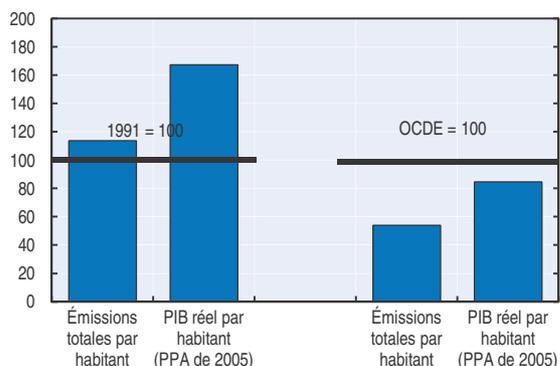
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

## SLOVÉNIE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

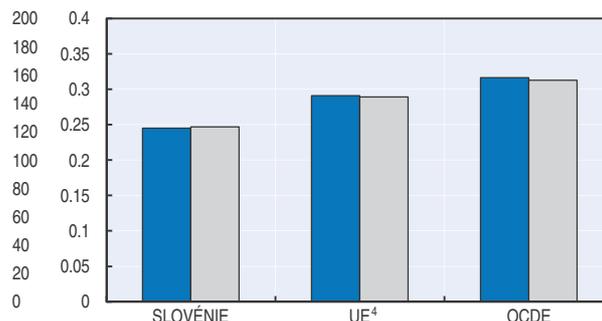
A. Les émissions de GES par habitant ont moins augmenté que le PIB depuis 1991  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.05 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont relativement faibles  
Coefficient de Gini

■ 2005 ■ 2009



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777758>

## SUÈDE

- L'écart de revenu par rapport aux économies de tête de l'OCDE s'est resserré, en raison d'une forte croissance de la productivité et de l'emploi. Les taux d'emploi sont élevés, mais la durée moyenne du travail est faible. L'écart restant de PIB par habitant est imputable principalement à un déficit de productivité.
- Un effort considérable a été consenti afin de réduire les entrées dans les régimes d'assurance maladie et d'invalidité et d'améliorer l'efficacité du système éducatif. En revanche, les résultats sont limités dans les domaines de la protection de l'emploi et du marché du logement.
- Des allègements de l'impôt marginal sur le revenu et des réformes du système d'assurance maladie et d'invalidité continueraient d'accroître le nombre d'heures travaillées et l'emploi. Atténuer le dualisme du marché du travail en réduisant la protection de l'emploi pour les travailleurs permanents et en améliorant le fonctionnement du marché du logement faciliterait la mobilité de la main-d'œuvre et stimulerait la croissance de la productivité. Des mesures visant à rehausser l'efficacité du système d'enseignement renforceraient l'accumulation de capital humain.
- Outre son effet positif sur la productivité, une différence moins marquée en termes de protection de l'emploi entre les contrats temporaires et les contrats permanents aiderait les travailleurs peu qualifiés, les jeunes et les immigrants à renforcer leur position sur le marché du travail et, partant, contribuerait à réduire les inégalités.

### Indicateurs de croissance

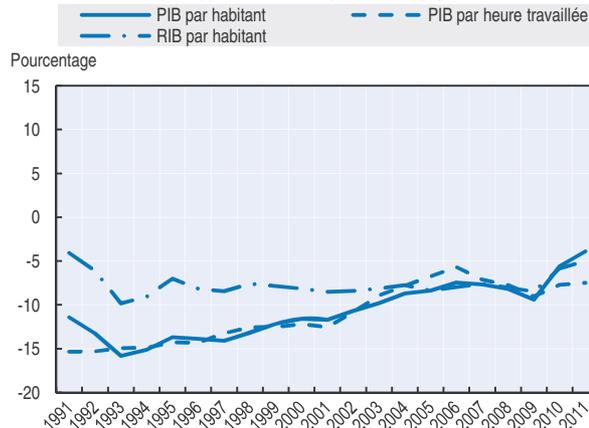
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.9	1.4
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.1	0.2
Dont:		
Taux d'activité	0.0	0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.0	0.1
Productivité potentielle du travail	1.8	1.2
Dont:		
Intensité capitalistique	0.4	0.4
Efficacité du travail	1.2	0.6
Capital humain	0.2	0.2

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se sont réduits récemment

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

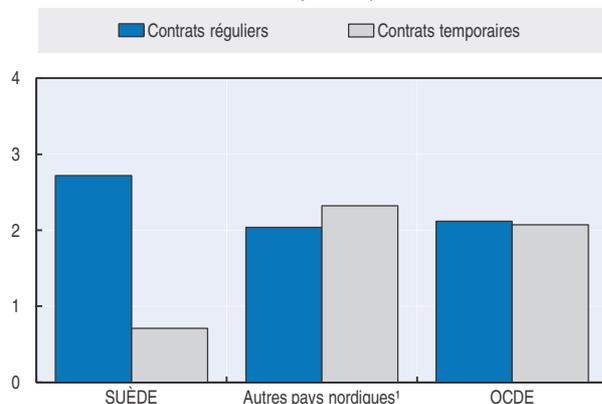
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777891>

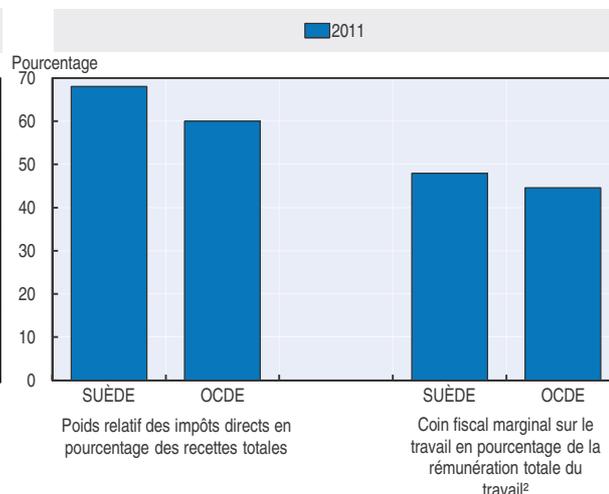
## SUÈDE

## Indicateurs de politique

A. La législation sur la protection de l'emploi est déséquilibrée, 2008  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



B. Les impôts directs ont un poids prédominant dans la fiscalité



1. Moyenne du Danemark, de la Finlande et de la Norvège.

2. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces. Le coin fiscal est évalué à 100 % du salaire moyen, pour un célibataire sans enfant.

Sources : OCDE, Base de données sur l'emploi et Bases de données des publications Statistiques des recettes publiques et Les impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893277910>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Diminuer les taux marginaux d'imposition sur le travail et donner plus de poids aux impôts sur le patrimoine et sur la consommation dans la structure fiscale.** Le niveau élevé des taux marginaux d'imposition sur les revenus supérieurs à la moyenne pèse sur la durée du travail et sur la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Réduire l'impôt sur le revenu pour les gains supérieurs à la moyenne en relevant le seuil d'application de l'impôt national sur le revenu ou en abaissant le taux et reporter une partie de la pression fiscale sur la propriété immobilière et sur la consommation.

**Réduire l'écart de protection de l'emploi entre contrats temporaires et contrats permanents.** Les amples écarts de protection de l'emploi entre contrats permanents et contrats temporaires accroissent les risques de dualisme du marché du travail, avec à la clé des conséquences potentiellement défavorables en termes de redéploiement de la main-d'œuvre et de gains de productivité.

**Mesures prises :** Aucune mesure significative n'a été prise concernant les contrats permanents.

**Recommandations :** Abaisser le niveau de protection de l'emploi dont bénéficient les contrats permanents, par exemple en supprimant les obligations de reclassement interne et la priorité à la réintégration des travailleurs licenciés, tout en facilitant la transition des emplois temporaires aux emplois permanents.

## SUÈDE

**Réformer les régimes d'assurance maladie et invalidité.** La part importante de la population d'âge actif qui reçoit des prestations d'invalidité réduit le taux d'activité de la main-d'œuvre.

**Mesures prises :** En 2011, le gouvernement a demandé aux institutions compétentes de mettre au point un programme de stages en entreprise pour les personnes souffrant de handicaps et en 2012 les ressources affectées à la réadaptation ont été accrues.

**Recommandations :** Surveiller l'impact de la réforme des régimes d'assurance maladie et d'invalidité afin de garantir une baisse sensible et durable du nombre d'admissions dans ces régimes. Améliorer la coopération entre le service public de l'emploi et l'organisme de sécurité sociale afin de favoriser le retour au travail.

### Autres grandes priorités

**Améliorer l'efficacité du système d'enseignement.** Un système d'enseignement plus efficace aiderait à accroître les taux d'emploi et favoriserait la productivité.

**Mesures prises :** En 2011, le gouvernement a entrepris une réforme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui prévoit de modifier le contenu de la filière professionnelle de façon à mieux le cibler sur les besoins du marché du travail. Le projet de loi budgétaire pour 2013 comprend des mesures visant à développer davantage l'enseignement professionnel et les programmes d'apprentissage.

**Recommandations :** Suivre les effets de la réforme. Continuer de développer les programmes d'apprentissage et le service de placement dans l'enseignement professionnel. Améliorer les incitations à entrer plus jeune dans l'enseignement supérieur et à raccourcir les délais d'achèvement des études.

**Réduire les distorsions sur le marché du logement.** Des rigidités dans l'offre de logements entravent la mobilité de la main-d'œuvre et accroissent le risque d'apparition de déséquilibres.

**Mesures prises :** En 2011, une nouvelle loi sur l'urbanisme et la construction a été adoptée et un tribunal d'appel a été créé afin d'accélérer les programmes de construction. Depuis 2011, les niveaux des loyers fixés par les sociétés de logement du secteur public ne servent plus de normes pour tous les loyers, ce qui va sans doute permettre d'aligner plus étroitement ces derniers sur les valeurs marchandes. Le projet de loi budgétaire pour 2013 propose des mesures supplémentaires d'assouplissement des restrictions en matière de fixation des loyers.

**Recommandations :** Continuer d'assouplir la réglementation des loyers, intensifier la concurrence dans le secteur de la construction et simplifier les procédures d'urbanisme. Parallèlement, alourdir la fiscalité des logements occupés par leur propriétaire, afin de minimiser les risques de déséquilibres sur le marché du logement.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

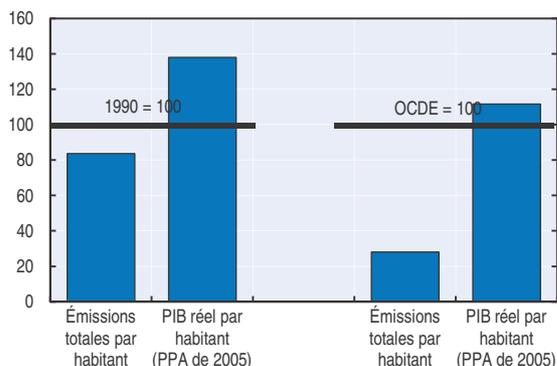
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'Objectif croissance restent des priorités.

## SUÈDE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

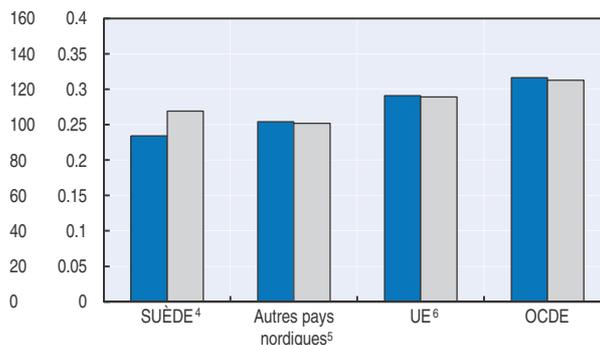
A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et nettement en deçà de la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.2 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont nettement inférieures à la moyenne de l'OCDE mais ont augmenté  
Coefficient de Gini

■ 2005 ■ 2009



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2004 et 2010 pour la Suède.
5. Moyenne du Danemark, de la Finlande et de la Norvège.
6. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777929>

## SUISSE

- La progression du PIB réel par habitant a été un peu plus marquée que dans les pays les plus performants ces cinq dernières années, grâce notamment à une utilisation accrue de la main-d'œuvre induite par l'immigration. Toutefois, l'écart de productivité a perduré.
- L'ouverture des industries de réseau à la concurrence a fortement progressé et l'indépendance des autorités sectorielles de régulation a été renforcée, ce qui devrait accentuer les gains de productivité.
- Le déplacement d'une partie de la charge fiscale des impôts sur le revenu vers les impôts indirects pourrait être bénéfique à la croissance économique, en favorisant l'utilisation de la main-d'œuvre, l'investissement et l'innovation ainsi que la création de nouvelles entreprises et leur expansion. Il y a encore beaucoup de marge pour réduire les coûts des services de santé et la protection des produits agricoles, afin de renforcer les gains de productivité par une affectation plus efficiente des ressources.
- Outre leurs effets positifs sur la croissance, le déplacement de la charge fiscale de l'impôt sur le travail vers les taxes environnementales, et un plus grand découplage des aides aux producteurs agricoles faciliteraient aussi la réalisation d'objectifs environnementaux. Une nouvelle amélioration des résultats de l'enseignement aurait pour effet non seulement de renforcer l'accumulation de capital humain et donc la croissance de la productivité, mais aussi d'atténuer les inégalités.

### Indicateurs de croissance

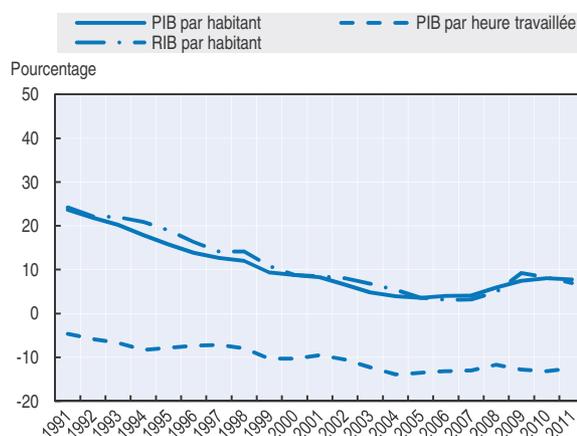
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	0.8	0.8
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	-0.1	0.0
<i>Dont:</i>		
Taux d'activité	0.0	0.1
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.1	0.0
Productivité potentielle du travail	0.9	0.8
<i>Dont:</i>		
Intensité capitalistique	0.3	0.3
Efficience du travail	0.5	0.3
Capital humain	0.1	0.1

#### B. Un écart de productivité perdure

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

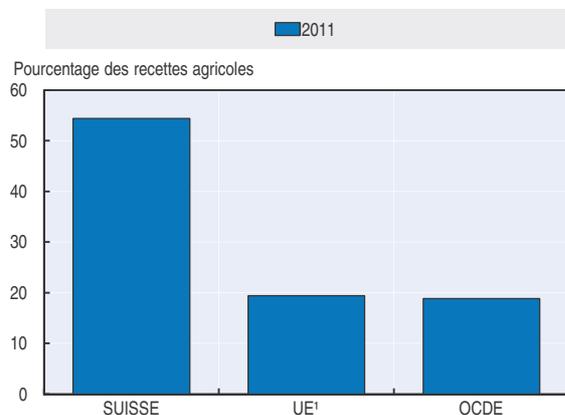
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777948>

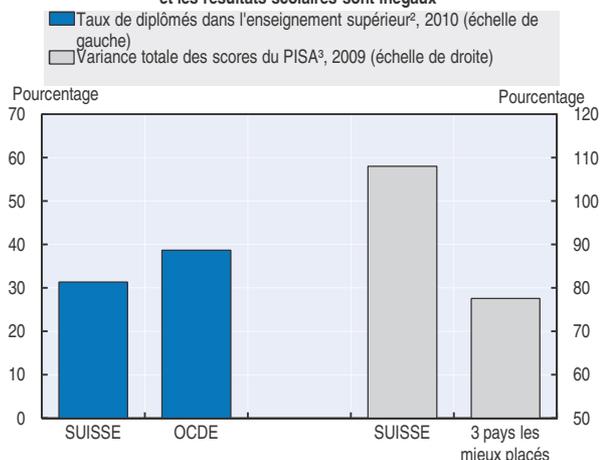
## SUISSE

## Indicateurs de politique

A. Les aides aux producteurs agricoles sont considérables



B. Le taux de diplômés est faible dans l'enseignement supérieur et les résultats scolaires sont inégaux



1. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.
2. Taux d'obtention à l'âge habituel d'un premier diplôme de l'enseignement supérieur de type A.
3. Variance totale de la moyenne des scores du PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit, en pourcentage de la variance de la zone OCDE. Les composantes de la variance pour la culture mathématique, la culture scientifique et la compréhension de l'écrit ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socio-économique et sur les programmes d'enseignement. La variance des résultats scolaires correspond au carré de l'écart-type des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique, calculé pour les élèves sur lesquels a porté l'analyse.

Sources : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs, Base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2009 et Regards sur l'éducation 2012 – Les indicateurs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777967>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**\*Réformer le système fiscal\*<sup>1</sup>.** Le déplacement d'une partie de la charge fiscale des impôts directs vers les impôts indirects pourrait être profitable à l'activité économique et aiderait à atteindre les objectifs d'émission de gaz à effet de serre à un moindre coût.

**Recommandations :** Majorer le taux ordinaire de la taxe sur la valeur ajoutée et supprimer les exemptions. Instaurer une taxe sur le CO<sub>2</sub> applicable aux carburants, ainsi qu'une redevance de congestion variable. Donner aux collectivités locales davantage de latitude pour recourir à la fiscalité immobilière comme source de recettes fiscales. Alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques et améliorer la structure de l'impôt sur les sociétés afin de supprimer les contre-incitations à s'agrandir pour les petites entreprises.

**Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture.** Le niveau élevé du soutien aux producteurs a des effets défavorables sur la productivité et sur l'environnement.

**Mesures prises :** La législation de 2012 prévoit de continuer à réduire les aides fondées sur l'utilisation d'intrants et sur la production et d'augmenter les paiements directs aux agriculteurs ainsi que le soutien aux procédés de production respectueux de

1. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2013 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2011) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## SUISSE

l'environnement, même si une part important du soutien reste liée aux intrants et à la production.

**Recommandations :** Réduire encore le soutien fondé sur les intrants et sur la production et cibler les aides restantes sur les projets qui créent le moins de distorsions économiques et environnementales. Envisager d'appliquer une taxe sur les intrants polluants. Supprimer les obstacles à la reconversion des terres agricoles. Abaisser encore le niveau de protection aux frontières pour la production nationale.

**Améliorer l'accessibilité et l'équité du système d'enseignement.** Le faible taux de diplômés de l'enseignement supérieur et les médiocres résultats des élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés limitent la croissance à long terme.

**Mesures prises :** En 2011, La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique a adopté des normes de formation communes pour les enseignements de base dispensés dans le cadre de la scolarité obligatoire.

**Recommandations :** Faire en sorte que les prêts aux étudiants subventionnés par l'État soient largement disponibles et associés à un système de remboursement lié au revenu, et augmenter les droits de scolarité dans l'enseignement universitaire. Revoir les parts respectives des enseignements techniques et généraux dans les filières professionnelles du deuxième cycle du secondaire. Encourager l'accès des enfants issus de milieux défavorisés aux structures d'accueil de la petite enfance.

### Autres grandes priorités

**Accroître l'efficacité du système de santé.** Les dépenses de santé par habitant sont parmi les plus élevées de la zone OCDE, même en comparaison des pays ayant des résultats aussi satisfaisants en matière de santé.

**Mesures prises :** Plusieurs projets de financement hospitalier uniforme sont à l'étude.

**Recommandations :** Abandonner le financement mixte des hôpitaux et le remplacer par un système reposant uniquement sur les assureurs-maladie. Laisser plus de latitude aux assureurs pour passer des contrats avec les prestataires de leur choix et élargir le système de péréquation des risques entre assureurs.

**Faciliter l'activité à temps plein des femmes.** Les coûts élevés de garde d'enfants et le poids de l'impôt marginal sur le revenu pour les seconds apporteurs de revenu limitent l'activité des femmes.

**Mesures prises :** L'administration centrale continuera de cofinancer les services d'accueil des jeunes enfants jusqu'en 2014.

**Recommandations :** Augmenter encore le financement des structures d'accueil des jeunes enfants et mettre en place un système national de bons pour le paiement des services dans les établissements agréés. Abandonner le système d'imposition commune et le remplacer par l'imposition individuelle des revenus des conjoints.

### Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités

**Supprimer les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau.** Afin d'améliorer l'efficacité dans les industries de réseaux, il était recommandé de renforcer les pouvoirs des organes de réglementation, de poursuivre la séparation verticale et de mettre en place

## SUISSE

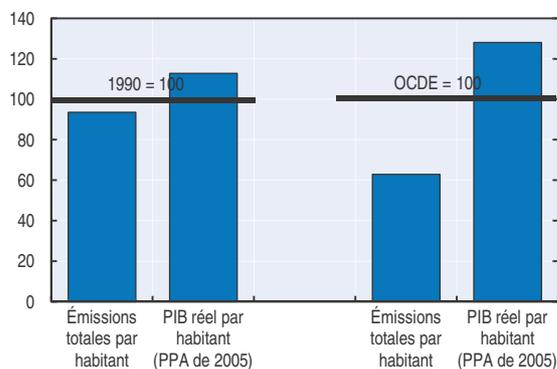
un système de réglementation comparative dans le secteur de l'électricité. En ce qui concerne les télécommunications, il était recommandé de lever les restrictions légales limitant l'accès concurrentiel à la boucle locale. Il était aussi préconisé de céder les participations de l'État dans ces deux secteurs et de privatiser le prestataire de services postaux.

**Mesures prises :** L'ouverture des industries de réseau à la concurrence s'est poursuivie ces dernières années, en particulier dans les services postaux ainsi que dans la production, le transport et la distribution de l'électricité. La loi de 2012 renforce l'indépendance des autorités de régulation des services postaux et du marché de l'électricité.

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1990 et à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

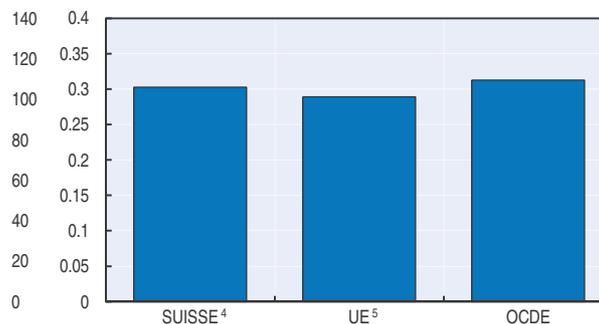
Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.1 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> sont proches de la moyenne de l'OCDE  
Coefficient de Gini

Coefficient de Gini

■ 2009



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population. Pour la Suisse, il est impossible de comparer les données dans le temps en raison d'une rupture de série.
4. Les données se rapportent à 2008.
5. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932777986>

## TURQUIE

- L'écart de revenu par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est resserré dans les années 2000 mais il demeure important. Le fort rattrapage observé dans les années 2000 s'explique par les gains de productivité accumulés pendant la majeure partie de la période, et par l'accélération de la création d'emplois dans les secteurs autres que l'agriculture ces dernières années.
- Les autorités ont lancé le programme de réforme du marché du travail en prenant des mesures énergiques face à la crise, qui ont réduit notablement les coûts relatifs de main-d'œuvre pour les jeunes et les femmes ainsi que dans certaines régions. Ces mesures commencent à donner des résultats ; il conviendrait de les étoffer et de les pérenniser.
- Une vigoureuse expansion de l'emploi est essentielle pour que le taux d'emploi, encore faible, converge vers le niveau de référence de l'OCDE. L'amélioration des performances dans le domaine de l'éducation, la diminution des coûts de main-d'œuvre, la réforme de la réglementation en matière d'emploi et la réduction des incitations à la retraite anticipée sont des priorités majeures. Il faut aussi réformer les marchés de produits afin de renforcer la croissance de la productivité dans les secteurs abrités.
- De nouvelles améliorations dans le domaine de l'enseignement professionnel, mises en œuvre en étroite coopération avec le secteur des entreprises, et un système efficace de formation continue pour les adultes ayant un niveau d'instruction insuffisant non seulement amélioreraient la productivité et l'employabilité mais aideraient aussi à réduire l'écart de revenu encore considérable entre les groupes sociaux et entre les régions.

### Indicateurs de croissance

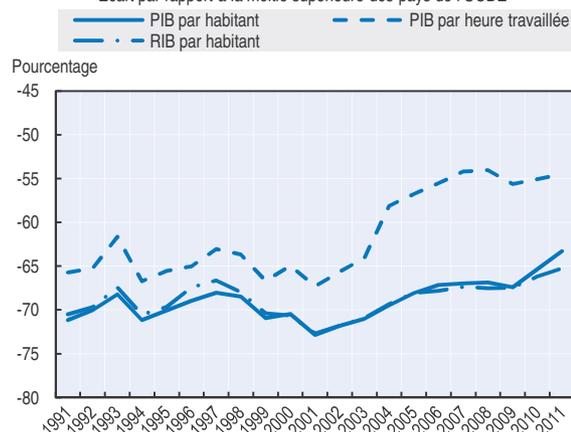
#### A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.8	2.9
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	-0.8	0.6
<i>Dont:</i>		
Taux d'activité	-0.6	0.6
Taux d'emploi <sup>1</sup>	-0.1	-0.1
Productivité potentielle du travail	2.6	2.4
<i>Dont:</i>		
Intensité capitalistique	0.7	0.9
Efficacité du travail	1.2	0.8
Capital humain	0.7	0.6

#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se sont réduits mais restent considérables

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



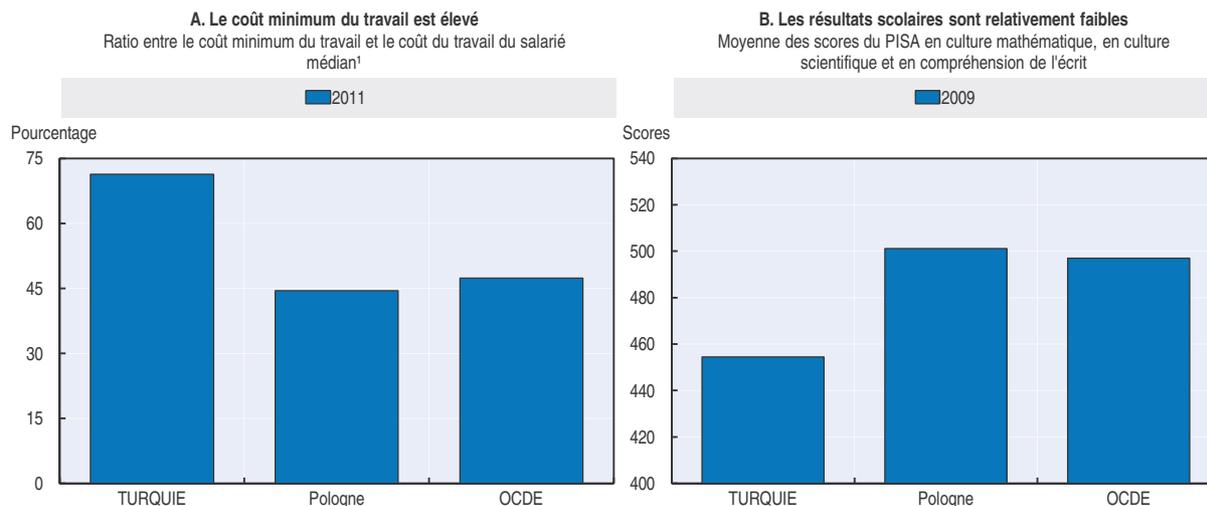
1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778005>

## TURQUIE

## Indicateurs de politique



1. Le salaire médian est le niveau de rémunération qui divise exactement en deux la population constituée par l'ensemble des salariés dans les pays de l'OCDE. Le coût du travail est égal au salaire augmenté des cotisations patronales de sécurité sociale.

Sources : OCDE, Bases de données des publications *Perspectives de l'emploi* et *Les impôts sur les salaires* et Base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778024>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Améliorer les résultats à tous les niveaux de l'enseignement.** Les taux de scolarisation ont augmenté mais des améliorations considérables sont envisageables en termes de qualité et d'équité.

**Mesures prises :** Les capacités d'accueil dans les établissements primaires et secondaires ont été encore accrues. En 2012, la durée de la scolarité obligatoire a été portée à 12 ans.

**Recommandations :** Réduire les amples écarts de qualité entre les écoles et entre les universités en leur accordant davantage d'autonomie et de ressources par élève/étudiant, en contrepartie d'une plus grande responsabilité en matière de résultats. Développer l'éducation préscolaire. Renforcer l'enseignement professionnel en coopération avec les entreprises. Mettre en place des programmes efficaces de formation continue pour les adultes ayant un niveau d'instruction insuffisant.

**Réduire le coût du travail peu qualifié.** Le coût minimum relativement élevé de la main-d'œuvre décourage l'emploi de travailleurs peu qualifiés dans le secteur formel.

**Mesures prises :** Face à la crise, les cotisations de sécurité sociale ont été réduites sensiblement pendant les premières années d'emploi dans certaines régions ainsi que pour les jeunes et les femmes.

**Recommandations :** Limiter la hausse du salaire minimum légal et le différencier selon les régions. Abaisser encore les cotisations de sécurité sociale et donner un caractère permanent à certains allègements accordés pendant la crise, en les finançant par un élargissement de la base d'imposition.

**Réformer la législation sur la protection de l'emploi.** La rigidité de la réglementation régissant les contrats permanents et temporaires alimente un vaste secteur informel.

## TURQUIE

**Mesures prises :** Un projet de loi générale visant à libéraliser le travail temporaire et intérimaire a été soumis à l'examen des partenaires sociaux en novembre 2011.

**Recommandations :** Il faudrait réviser le régime des indemnités de licenciement pour les travailleurs permanents et instituer des comptes d'épargne-licenciement « transférables ». Il conviendrait d'élargir la couverture de l'assurance chômage et l'accès à ce dispositif.

### **Autres grandes priorités**

**Intensifier la concurrence dans les industries de réseau et l'agriculture.** Les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau et l'agriculture sapent la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** Les plans de libéralisation des secteurs de l'électricité, du gaz naturel et des télécommunications continuent d'avancer avec lenteur.

**Recommandations :** Accélérer la libéralisation des industries de réseau. Dissocier le soutien à l'agriculture de la production et modifier sa composition en remplaçant les mesures de soutien des prix par des aides directes aux exploitants.

**Réduire les incitations à la retraite anticipée.** L'âge légal de la retraite est toujours fixé à 45 ans, ce qui crée des contre-incitations à la poursuite de l'activité à un âge avancé dans le secteur formel, car la réforme des retraites progresse très lentement.

**Mesures prises :** La « Stratégie de lutte contre l'économie informelle 2012-2013 » a renforcé les capacités administratives en matière d'enregistrement des emplois et affaibli les incitations à la retraite anticipée.

**Recommandations :** Renforcer la neutralité actuarielle des prestations de retraite et mettre en place un système de cotisation à l'assurance maladie pour les jeunes retraités. Accélérer le relèvement de l'âge légal de la retraite.

### **Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités**

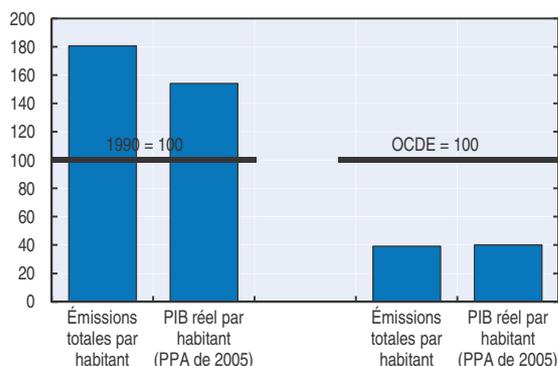
Pour ce pays, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

## TURQUIE

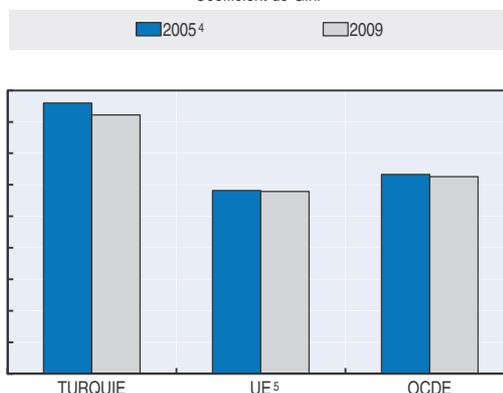
## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

A. Les émissions de GES par habitant ont augmenté plus vite que le PIB depuis 1990 mais restent nettement inférieures à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 0.8 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent supérieures à la moyenne de l'OCDE mais ont diminué  
Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.
4. Les données se rapportent à 2004 pour la Turquie.
5. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778043>

## UNION EUROPÉENNE

- L'écart de revenu par rapport aux économies de tête de l'OCDE est resté essentiellement inchangé. Il reflète une plus faible productivité et surtout une moindre utilisation de la main-d'œuvre. La durée moyenne du travail a continué de diminuer.
- Les politiques communautaires ont beaucoup contribué à faire progresser l'intégration du marché, notamment avec la transposition de la directive de l'UE relative aux services et les mesures facilitant la reconnaissance des qualifications professionnelles dans l'ensemble de l'Union. Cependant, nombre de secteurs du marché interne de l'UE demeurent fragmentés.
- Le renforcement du marché unique devrait être au centre des actions destinées à accroître la productivité, notamment celles visant une plus grande intégration dans les industries de réseau, les services et le secteur financier. La réduction et la réforme du soutien à l'agriculture contribueraient à l'efficacité, tandis que la suppression des obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre permettrait de faire reculer le chômage.
- Outre l'amélioration de l'efficacité, un meilleur ciblage et un rééquilibrage des aides à l'agriculture pourraient favoriser les objectifs environnementaux.

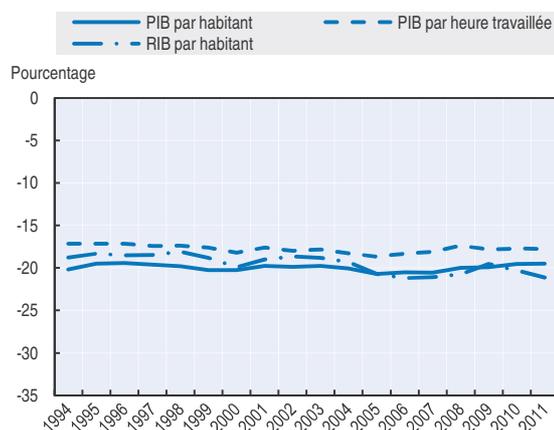
### Indicateurs de croissance

A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2001-06	2006-11
PIB potentiel par habitant	1.5	0.9
Utilisation de la main-d'œuvre potentielle	0.3	0.1
Dont:		
Taux d'activité	0.2	0.2
Taux d'emploi <sup>1</sup>	0.1	-0.1
Productivité potentielle du travail	1.1	0.8
Dont:		
Intensité capitalistique	0.5	0.6
Efficacité du travail	0.3	-0.1
Capital humain	0.3	0.3

B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité perdurent  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active et donne donc une image (inversée) des variations du taux de chômage structurel.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

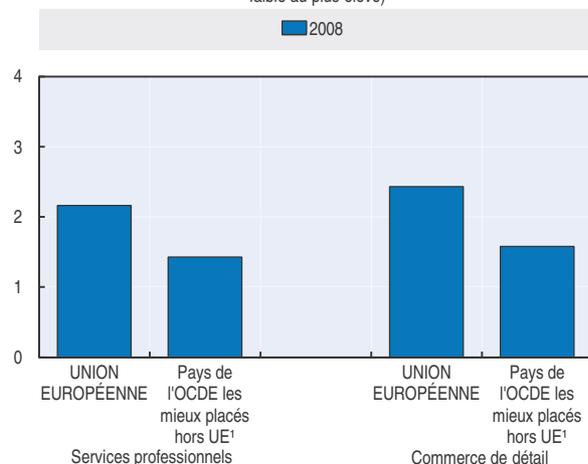
Sources : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 92 des Perspectives économiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932776409>

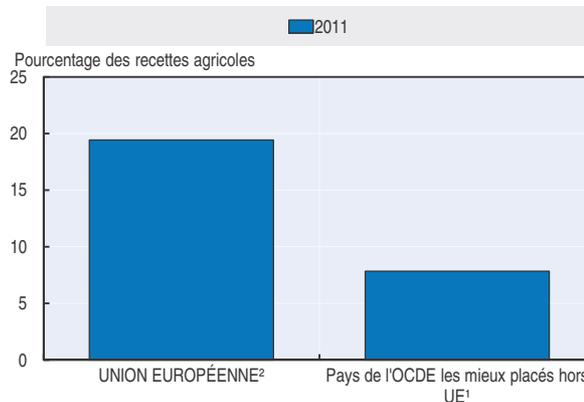
## UNION EUROPÉENNE

## Indicateurs de politique

A. La réglementation des services professionnels et du commerce de détail est relativement stricte  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



B. Le niveau des aides aux producteurs agricoles est relativement élevé



1. Il s'agit des six pays de l'OCDE non membres de l'UE caractérisés, dans la partie A du graphique, par les obstacles à l'entrée dans les services professionnels et le commerce de détail les plus limités, et, dans la partie B, par le niveau le plus bas de soutien aux producteurs agricoles.

2. Moyenne des 21 pays de l'Union européenne (UE) membres de l'OCDE.

Sources : OCDE, Bases de données sur la réglementation des marchés de produits et sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776428>

## Priorités d'Objectif croissance 2013

## Priorités fondées sur des indicateurs

**Renforcer la concurrence dans les industries de réseau.** Les industries de réseau sont encore fragmentées et des obstacles à l'entrée demeurent, freinant la concurrence et, par conséquent, la productivité.

**Mesures prises :** De nouvelles mesures de libéralisation du marché de l'électricité et des télécommunications sont entrées en vigueur en 2011. Les services postaux ont été entièrement libéralisés en 2012.

**Recommandations :** Veiller à la mise en œuvre effective des politiques visant à renforcer la concurrence sur le marché des transports (notamment dans le secteur du rail), des services postaux, des télécommunications, des services portuaires et de l'énergie, et les compléter par des mesures sectorielles ciblées, y compris un découplage total de la propriété des réseaux dans les secteurs du gaz et de l'électricité. Améliorer la coopération réglementaire. Investir dans les infrastructures transfrontalières.

**Accroître la concurrence dans le secteur des services.** Des réglementations restrictives freinent la concurrence transfrontalière et les gains d'efficacité.

**Mesures prises :** La directive de l'UE sur les services a été transposée dans le droit national de tous les pays, les réglementations nationales ont été revues et des guichets uniques ont été établis pour les formalités administratives.

**Recommandations :** Continuer à réduire les obstacles administratifs à l'entrée et à alléger les charges réglementaires qui pèsent sur le commerce transfrontalier. Améliorer la mise

## UNION EUROPÉENNE

en œuvre juridique et pratique des engagements du marché unique. Des mesures sectorielles spécifiques s'imposent, et les procédures de passation des marchés publics devraient être simplifiées.

**Réduire le soutien aux producteurs dans le secteur agricole.** Le soutien des prix et les obstacles à l'entrée créent des distorsions sur certains marchés de produits agricoles.

**Mesures prises :** La Commission européenne a formulé trois propositions pour la période 2014 à 2020 en vue d'améliorer l'efficacité et la performance environnementale au moyen d'un rééquilibrage des paiements directs.

**Recommandations :** Étendre le découplage total des paiements au secteur de l'élevage et de la production de viande. Découpler davantage de la production les paiements versés à l'ensemble des autres producteurs agricoles. Réduire les obstacles qui empêchent les pays non membres de l'UE d'accéder au marché. Revoir à la baisse les prix de soutien et les subventions aux biocarburants.

**Autres grandes priorités**

**Réformer la réglementation pour créer un système financier plus stable et plus intégré.** La stabilité et la concurrence dans les services financiers souffrent des failles de la réglementation et de la surveillance sur le marché unique.

**Mesures prises :** En 2011, trois autorités européennes de surveillance (AES) et un Comité européen du risque systémique ont été créés pour assurer la surveillance macroprudentielle du système financier.

**Recommandations :** Mettre en place un seul mécanisme de surveillance, comme l'a proposé le Conseil des ministres des finances de l'UE, et continuer à progresser vers un ensemble plus cohérent de règles et de pratiques de surveillance applicables à toutes les banques, avec des normes de fonds propres plus strictes. Établir un mécanisme de résolution des faillites bancaires accompagné d'un système commun de financement et d'assurance des dépôts.

**Supprimer les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'UE.** La faible mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'UE contribue au niveau élevé du chômage et à une basse productivité.

**Mesures prises :** Le réseau et le portail des services publics européens de l'emploi (EURES) font actuellement l'objet d'améliorations qui devraient permettre d'établir des passerelles entre les différents services nationaux de l'emploi.

**Recommandations :** Accroître la transférabilité des droits à pension, notamment en raccourcissant les périodes d'acquisition des droits et en abolissant toute forme de double imposition et toute règle fiscale discriminatoire. Étendre le principe de la reconnaissance mutuelle automatique des qualifications professionnelles. Ouvrir l'emploi dans le secteur public à tous les citoyens de l'UE.

**Recommandation(s) antérieure(s) d'Objectif croissance ne faisant plus partie des priorités**

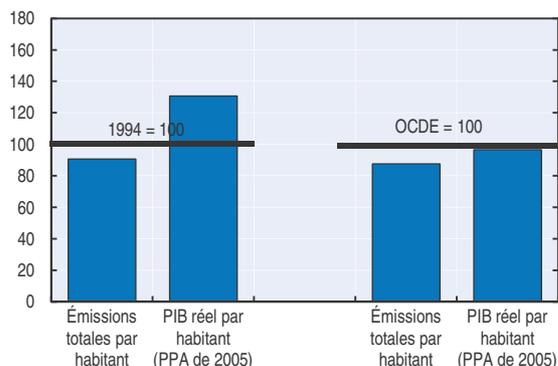
Pour l'Union européenne, toutes les recommandations figurant dans l'édition 2011 d'*Objectif croissance* restent des priorités.

## UNION EUROPÉENNE

## Autres dimensions du bien-être : indicateurs de performance

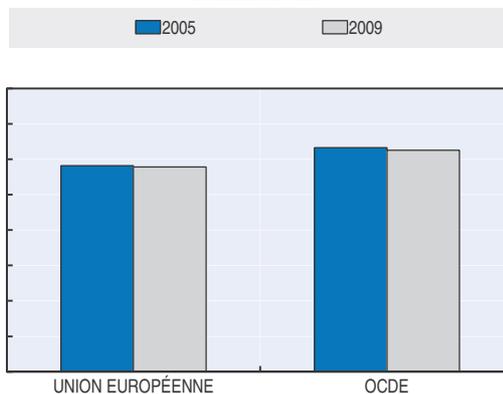
A. Les émissions de GES par habitant sont légèrement inférieures à leur niveau de 1994 et à la moyenne de l'OCDE  
Moyenne 2006-10<sup>1</sup>

Part des émissions mondiales de GES<sup>2</sup> : 10.1 %



B. Les inégalités de revenus<sup>3</sup> restent inférieures à la moyenne de l'OCDE

Coefficient de Gini



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; c'est une moyenne des chiffres relatifs à 2005, 2008 et 2010.
3. Les inégalités de revenus sont mesurées par le coefficient de Gini, établi à partir du revenu disponible équivalent des ménages, calculé pour l'ensemble de la population.

Sources : Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; OCDE, Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, données provisoires, [www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm](http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932776447>

## Chapitre 4

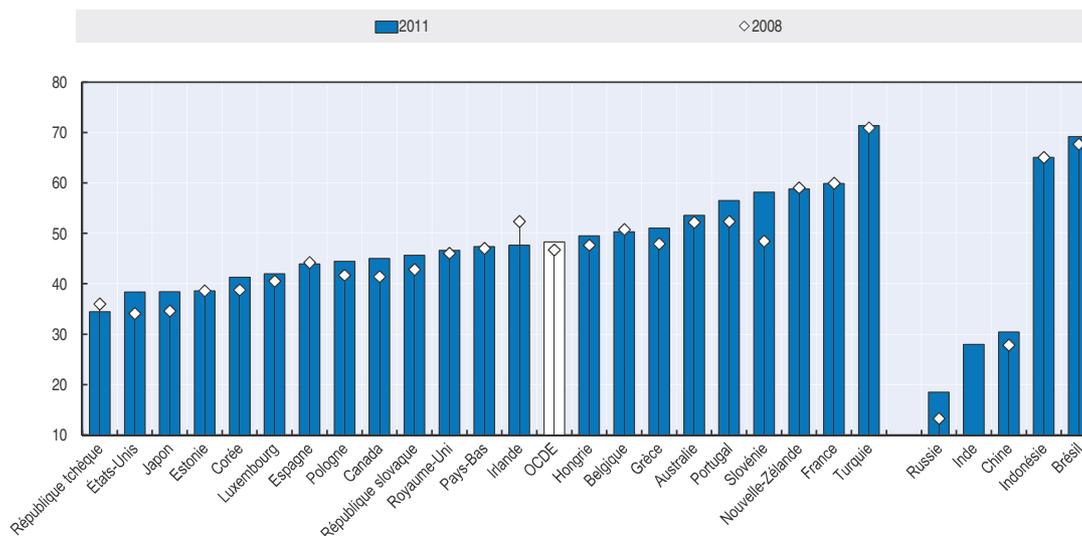
# Indicateurs de politique structurelle

*Ce chapitre contient un ensemble complet d'indicateurs quantitatifs permettant de comparer les politiques publiques entre pays. Ces indicateurs couvrent les systèmes de prélèvements et d'aides au revenu ainsi que leurs effet sur les incitations au travail, la réglementation des marchés de produits et la réglementation du marché du travail, l'enseignement et la formation, les règles relatives au commerce et à l'investissement, ainsi que les politiques d'innovation. Ces indicateurs sont présentés sous forme de graphiques montrant pour tous les pays les données disponibles les plus récentes et les variations par rapport aux précédentes observations.*

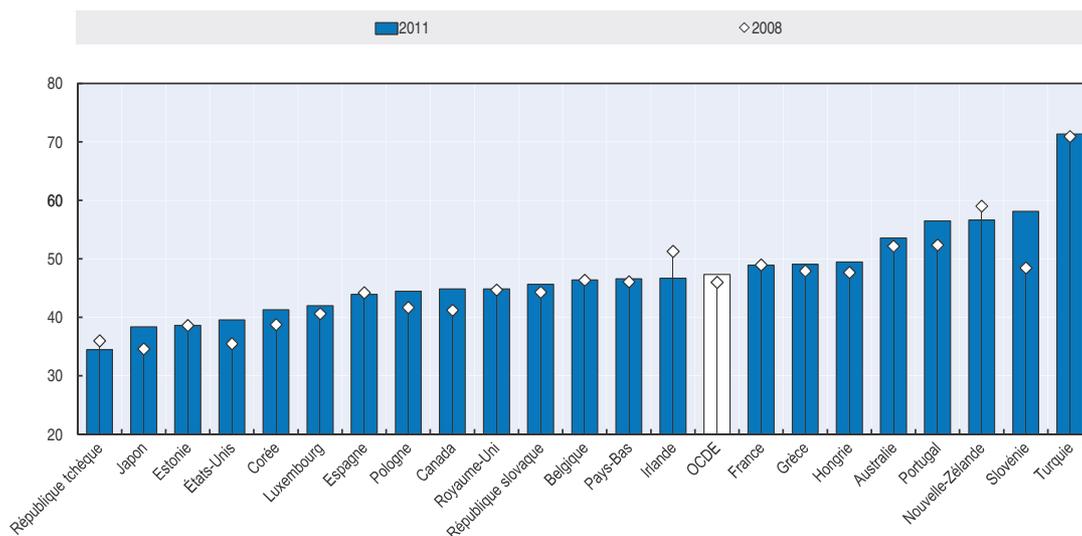
Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## Graphique 4.1. Coût du travail

A. Salaires minimums<sup>1</sup>  
En pourcentage du salaire médian<sup>2</sup>



B. Coût minimum du travail<sup>3</sup>  
En pourcentage du coût du travail du salarié médian<sup>2</sup>



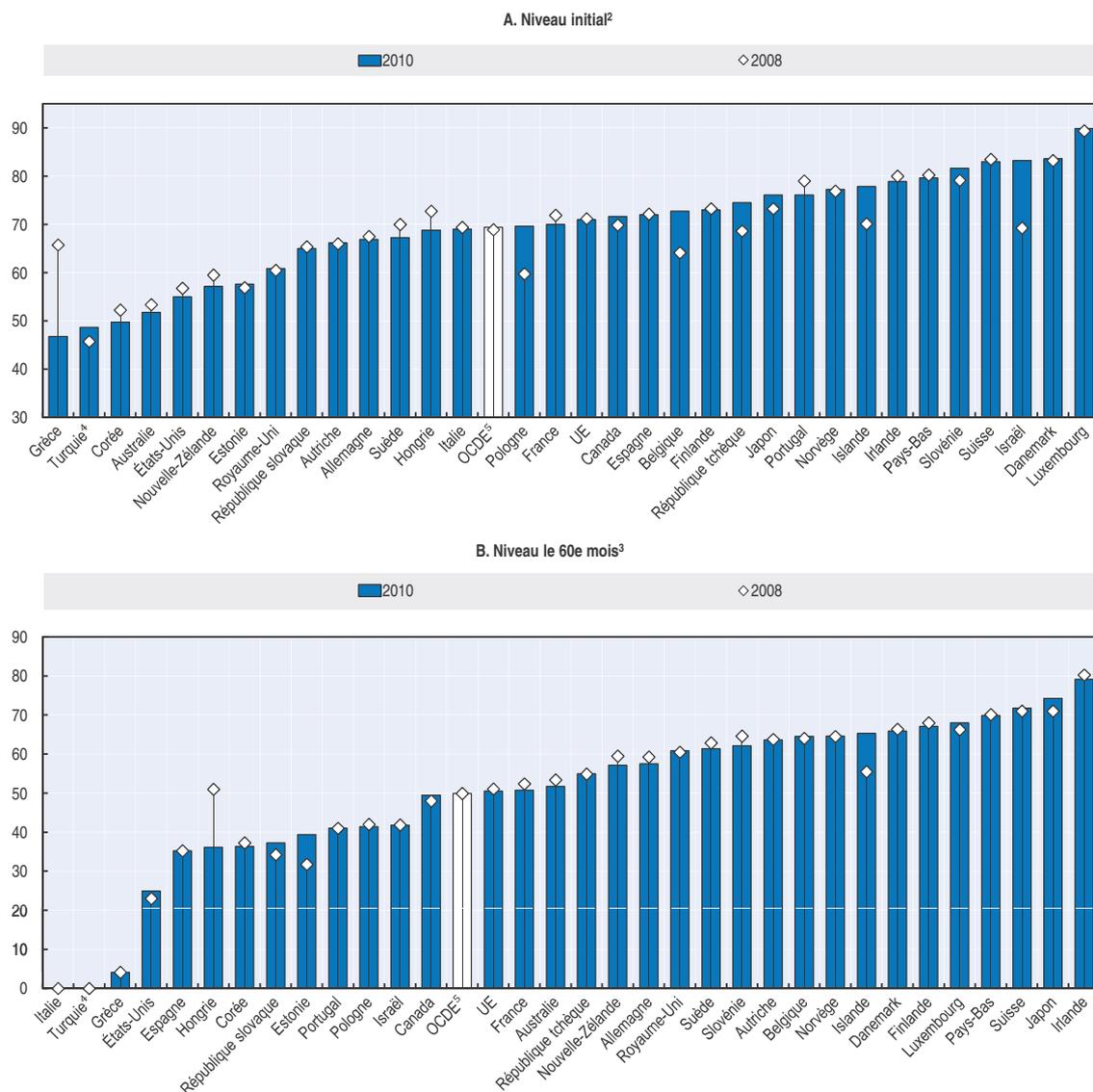
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. Les pays manquants n'ont pas de salaire minimum légal national, à l'exception du Chili, d'Israël et du Mexique, pays pour lesquels on ne dispose pas de données.
2. Pour les pays de l'OCDE, le salaire minimum est effectivement exprimé en pourcentage du salaire médian, c'est-à-dire du niveau de rémunération qui divise exactement en deux la population constituée par l'ensemble des salariés. Pour les pays non membres de l'OCDE, le salaire minimum est exprimé en pourcentage du salaire moyen pour la Chine (en 2007 au lieu de 2008), l'Indonésie et la Russie ; et en pourcentage du salaire moyen dans le secteur manufacturier pour l'Inde (en 2004).
3. Le coût du travail est égal à la somme du salaire et des cotisations patronales de sécurité sociale correspondantes. Données de 2010 pour la Grèce.

Source : Partie A : OCDE (2012), *Base de données des Perspectives de l'emploi de l'OCDE* ; ministère chinois des Ressources humaines et de la Sécurité sociale ; Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE, *Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística*), Enquête nationale auprès d'un échantillon de ménages (*Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios*) ; Organisation internationale du travail (OIT), *Base de données sur la législation des conditions de travail et d'emploi* ; ministère de la Main-d'œuvre et de la Transmigration de la République d'Indonésie et Office central des statistiques (BPS, *Badan Pusat Statistik*) d'Indonésie ; Service fédéral des statistiques de Russie (ROSSTAT) et OCDE (2007), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2007* (encadré 1.3) ; Partie B : OCDE (2012), *Perspectives de l'emploi* et *Base de données sur les impôts sur les salaires*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778176>

Graphique 4.2. **Taux nets de remplacement du revenu en cas de chômage**<sup>1</sup>  
Revenu net perçu en période de chômage en pourcentage du revenu net perçu en période d'activité



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

- Moyenne simple des taux de remplacement nets correspondant aux situations familiales suivantes : célibataire sans enfants ou avec deux enfants rémunéré à hauteur de 67 % ou de 100 % du salaire du travailleur moyen, couple marié sans enfant ou avec deux enfants comptant un apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 67 % ou de 100 % du salaire du travailleur moyen.
- Phase initiale de chômage, après un éventuel délai de carence. L'impôt sur le revenu à acquitter sur les allocations de chômage est calculé par rapport à la valeur annualisée de ces prestations (c'est-à-dire leur valeur mensuelle multipliée par 12) même si la durée maximale d'indemnisation est inférieure à 12 mois. Taux de remplacement calculé après impôt et en tenant compte des allocations de chômage et des allocations familiales. Il est supposé que les ménages ont accès à l'aide sociale et à d'autres prestations soumises à conditions de ressources s'ils remplissent les conditions de revenus applicables. Par ailleurs, on part de l'hypothèse que les coûts de logement représentent 20 % du salaire du travailleur moyen.
- Taux de remplacement calculé après impôt et en tenant compte des allocations de chômage, de l'aide sociale, des allocations familiales et des allocations de logement au 60<sup>e</sup> mois d'indemnisation. La valeur de l'indicateur est égale à zéro pour l'Italie et la Turquie en 2008 et en 2010.
- Pour la Turquie, le salaire du travailleur moyen (STM) n'est pas disponible. Les calculs sont donc fondés sur le salaire de l'ouvrier moyen (SOM).
- La moyenne de l'OCDE exclut le Chili et le Mexique.

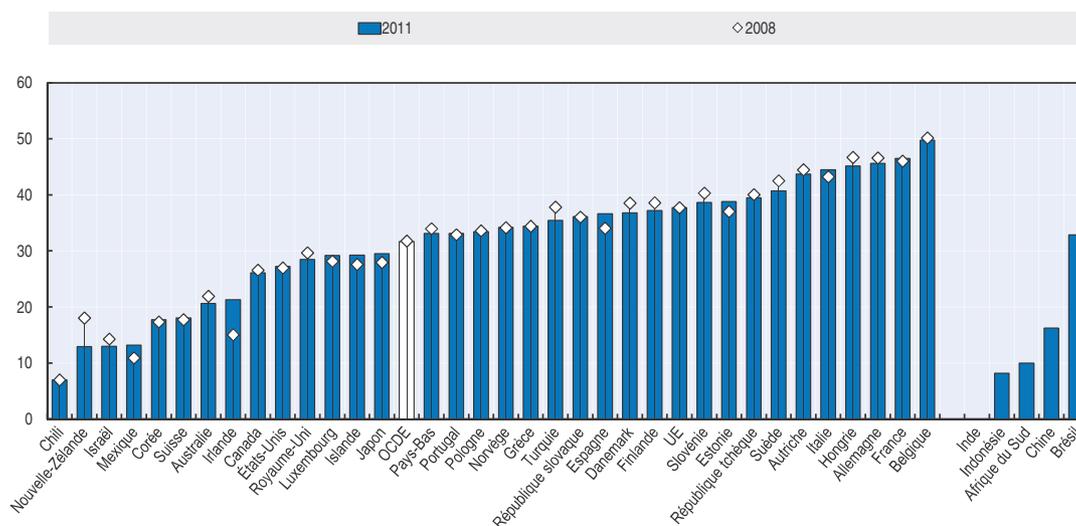
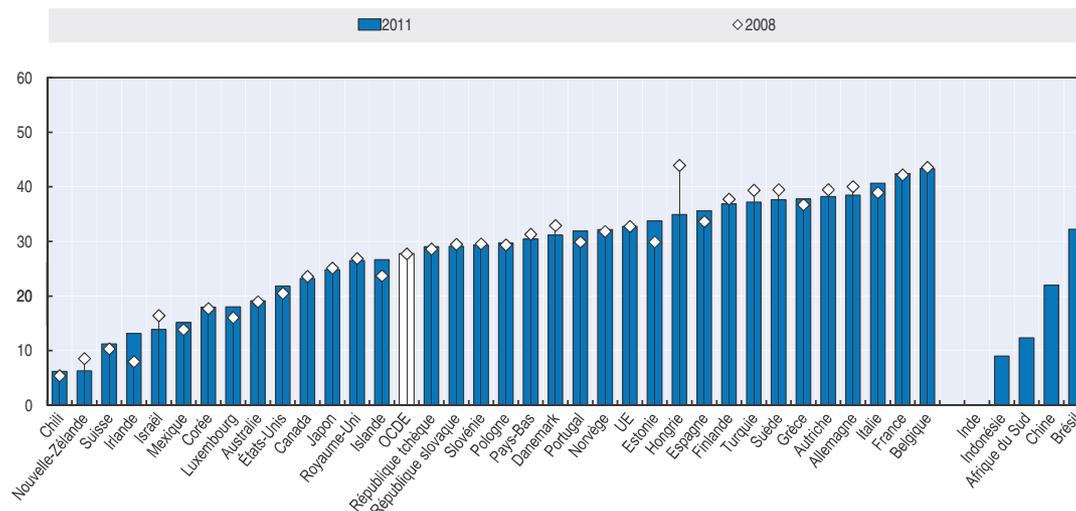
Source : OCDE (2012), *Modèles impôts-prestations*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778195>

Graphique 4.3. **Coin fiscal moyen sur le travail**<sup>1</sup>

En pourcentage de la rémunération totale du travail

A. Évalué à 67 % du salaire du travailleur moyen, pour un célibataire sans enfant

B. Évalué à 100 % du salaire du travailleur moyen, pour un couple avec deux enfants<sup>2</sup>

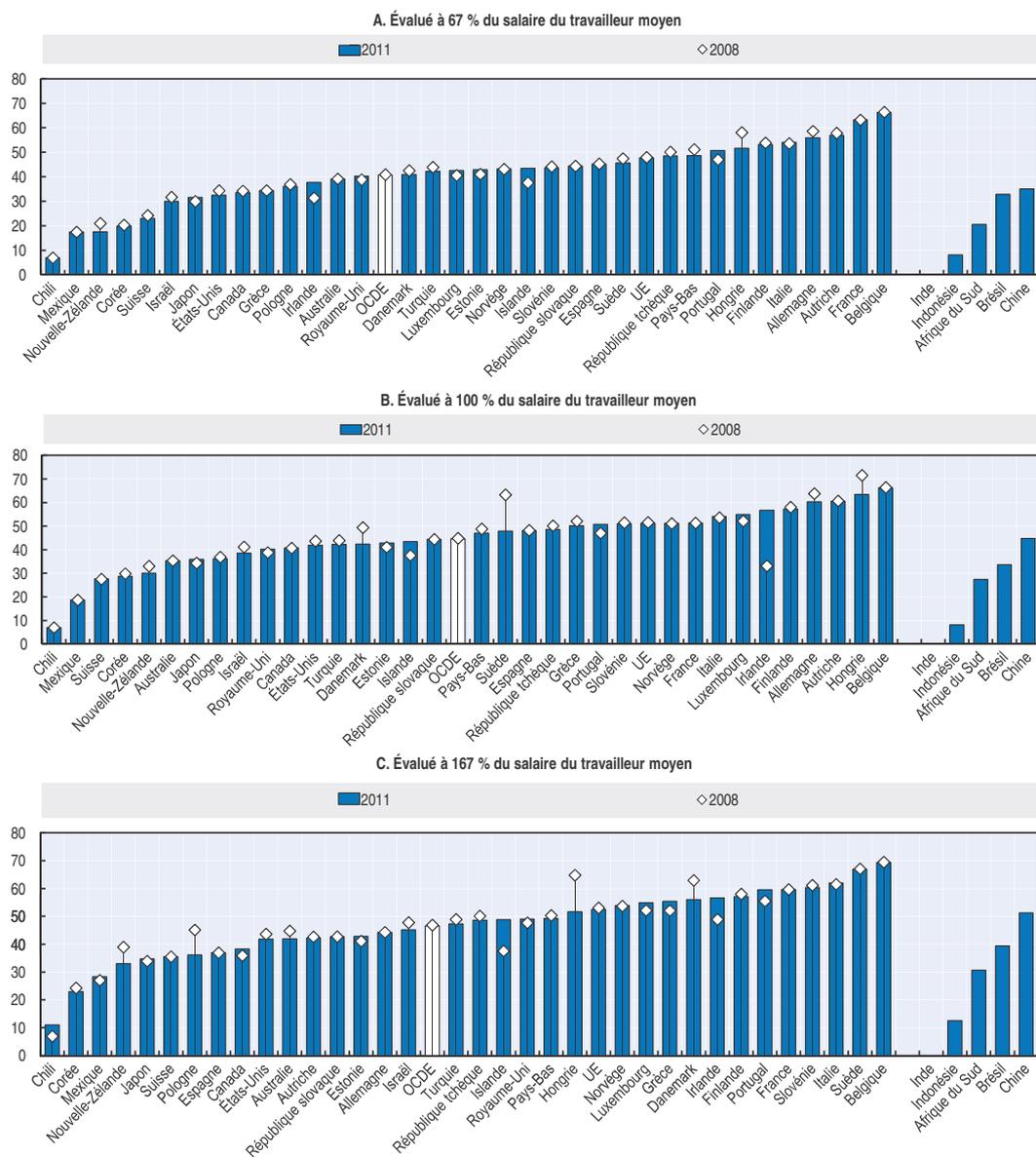
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

- Mesure l'écart entre la rémunération totale du travail versée par l'employeur et la rémunération nette effectivement perçue par le salarié, en pourcentage de la rémunération totale du travail. Tant les cotisations patronales que salariales de sécurité sociale sont donc prises en compte. Les données concernant la Grèce se rapportent à 2010. En 2011, les autorités grecques ont mis en place un impôt de solidarité, dont la prise en compte alourdirait la ponction fiscale par rapport à l'année précédente et, partant, modifierait la position de la Grèce par rapport aux autres pays de l'OCDE en 2011. Les données se rapportent à 2010 pour les BRIICS, exception faite de l'Indonésie pour laquelle les données ont trait à 2009. Le chiffre relatif à l'Inde est égal à zéro en 2010. Pour l'Inde, les données se rapportent aux travailleurs des entreprises du secteur manufacturier comptant moins de dix salariés, qui représentent 95 % des entreprises de cette branche d'activité. Dans les entreprises de plus de 10 salariés, le coin fiscal ne dépasserait pas 5 %. En Chine, une forte proportion des travailleurs n'est pas couverte par le système de sécurité sociale, ce qui implique que le coin fiscal qui s'applique véritablement à ces personnes est sensiblement inférieur à celui qui ressort de ce graphique.
- Le coin fiscal est calculé pour un couple avec deux enfants, dont le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire du travailleur moyen. Moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire du travailleur moyen).

Source : OCDE (2012), *Base de données sur les impôts sur les salaires*, et Gandullia, L., N. Iacobone et A. Thomas (2012), « Modelling the Tax Burden on Labour Income in Brazil, China, India, Indonesia, and South Africa », *OECD Taxation Working Papers*, n° 14.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778214>

Graphique 4.4. **Coin fiscal marginal sur le travail**<sup>1</sup>  
En pourcentage de la rémunération totale du travail pour les célibataires sans enfant



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

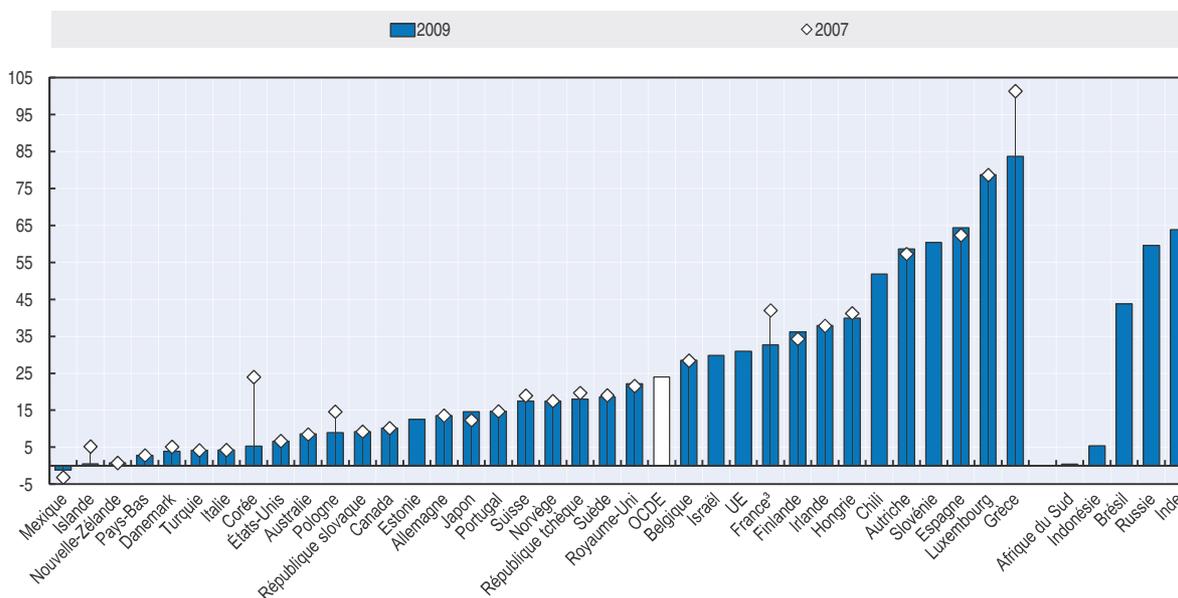
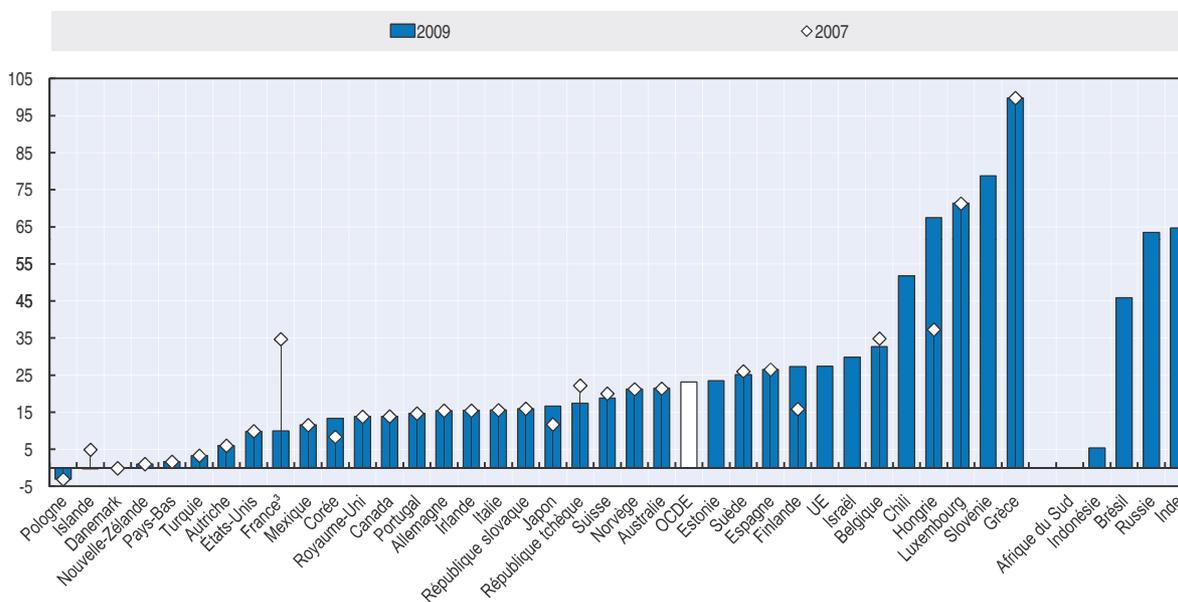
1. Mesure l'écart entre la variation de la rémunération totale du travail versée par l'employeur et la variation de la rémunération nette effectivement perçue par le salarié qui est observé lorsque le revenu du travail augmente d'une unité monétaire nationale. Cet écart est exprimé en pourcentage de la variation de la rémunération totale du travail. Les données concernant la Grèce se rapportent à 2010. En 2011, les autorités grecques ont mis en place un impôt de solidarité, dont la prise en compte alourdirait la ponction fiscale par rapport à l'année précédente et, partant, modifierait la position de la Grèce par rapport aux autres pays de l'OCDE en 2011. Les données se rapportent à 2010 pour les BRIICS, exception faite de l'Indonésie pour laquelle les données ont trait à 2009. Le chiffre relatif à l'Inde est égal à zéro en 2010. Pour l'Inde, les données se rapportent aux travailleurs des entreprises du secteur manufacturier comptant moins de dix salariés, qui représentent 95 % des entreprises de cette branche d'activité. Dans les entreprises de plus de 10 salariés, le coin fiscal ne dépasserait pas 5 %. En Chine, une forte proportion des travailleurs n'est pas couverte par le système de sécurité sociale, ce qui implique que le coin fiscal qui s'applique véritablement à ces personnes est sensiblement inférieur à celui qui ressort de ce graphique.

Source : OCDE (2012), *Base de données sur les impôts sur les salaires*, et Gandullia, L., N. Iacobone et A. Thomas (2012), « Modelling the Tax Burden on Labour Income in Brazil, China, India, Indonesia, and South Africa », *OECD Taxation Working Papers*, n° 14.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778233>

Graphique 4.5. **Impôts implicites sur la poursuite de l'activité à un âge avancé**

En pourcentage du salaire du travailleur moyen

A. Impôt implicite sur la poursuite de l'activité : retraite anticipée<sup>1</sup>B. Impôt implicite sur la poursuite de l'activité : pensions de vieillesse<sup>2</sup>

Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

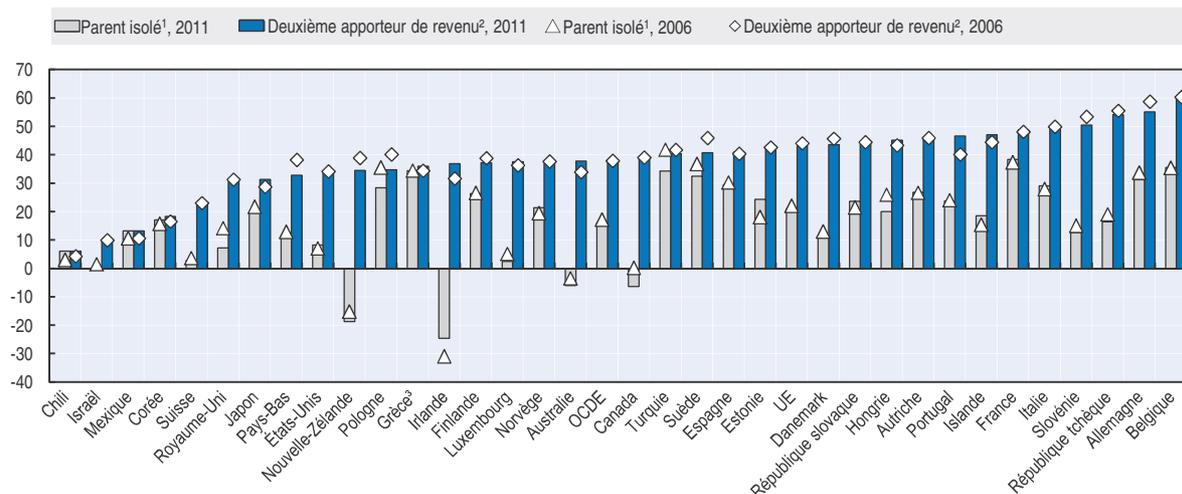
1. Niveau moyen, pour les personnes âgées de 55 et 60 ans, de l'impôt implicite qui pèse sur la poursuite de l'activité pendant cinq années supplémentaires du fait des « voies d'accès anticipé à la retraite », telles qu'elles sont définies dans Duval (2003).
2. Impôt implicite qui pèse sur la poursuite de l'activité à 60 ans du fait du système normal de pension de vieillesse. Le chiffre relatif à l'Afrique du Sud est égal à zéro en 2009.
3. Année 2010 pour la France.

Source : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 370, Éditions OCDE et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778252>

Graphique 4.6. **Coin fiscal moyen : situation d'un parent isolé et d'un deuxième apporteur de revenu**

En pourcentage



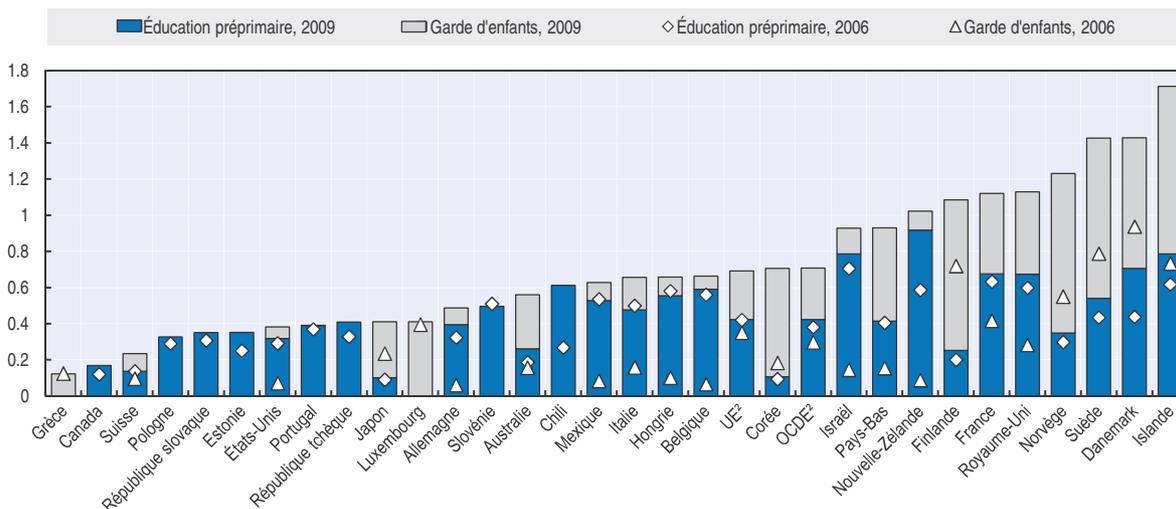
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. Parent isolé avec deux enfants rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen.
2. Couple avec deux enfants dont le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen, et le deuxième apporteur de revenu à hauteur de 67 % du salaire moyen.
3. Les données concernant la Grèce se rapportent à 2010. En 2011, les autorités grecques ont mis en place un impôt de solidarité, dont la prise en compte alourdirait la ponction fiscale par rapport à l'année précédente et, partant, modifierait la position de la Grèce par rapport aux autres pays de l'OCDE en 2011.

Source : OCDE (2012), *Modèles impôts-prestations*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778271>

Graphique 4.7. **Dépenses publiques au titre des services de garde d'enfants<sup>1</sup>**  
En pourcentage du PIB



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

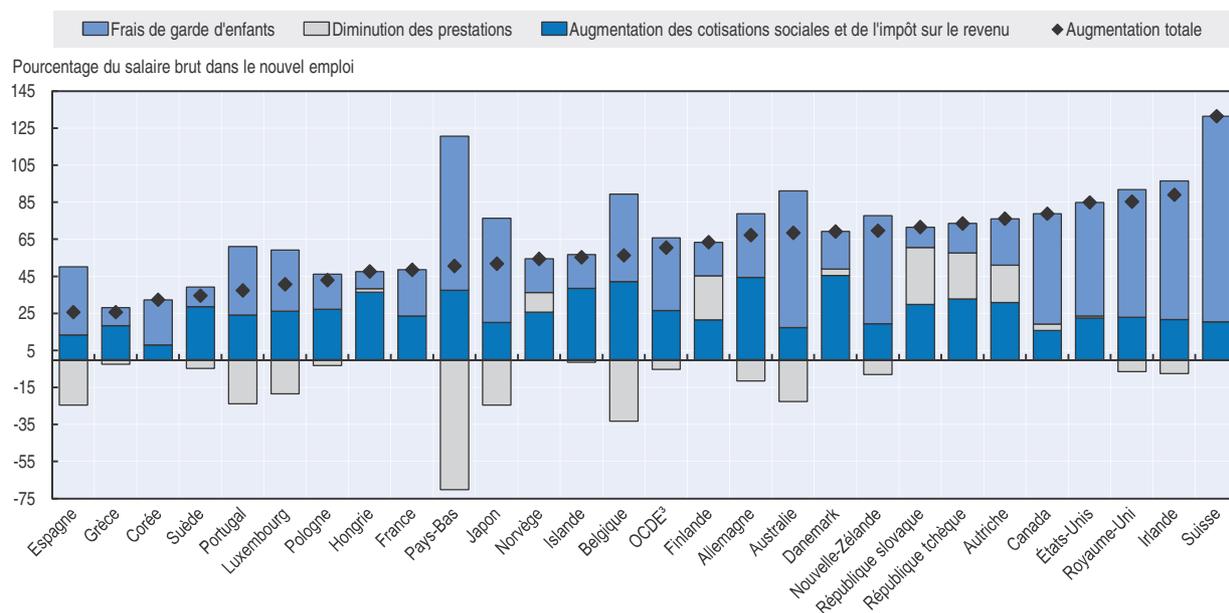
1. Les dépenses de garde d'enfants correspondent aux enfants de moins de trois ans inscrits dans des structures de garde et aux enfants âgés de trois à cinq ans inscrits dans des établissements préscolaires. On entend par garde d'enfants les services formels de garde, tels que les garderies et le placement auprès d'une assistante maternelle. L'enseignement préscolaire recouvre les jardins d'enfants et les garderies qui offrent généralement un contenu éducatif en sus des services classiques de garde d'enfants (niveau 0 de la Classification internationale type de l'enseignement (CITE) de l'UNESCO). Il est possible que les données relatives aux pays fédéraux ne rendent pas compte de manière satisfaisante des dépenses des collectivités locales.
2. Les moyennes de l'OCDE et de l'UE excluent l'Autriche, l'Espagne, l'Irlande et la Turquie. Pour la Suisse, les données se rapportent à 2008.

Source : OCDE (2012), Base de données sur la famille.

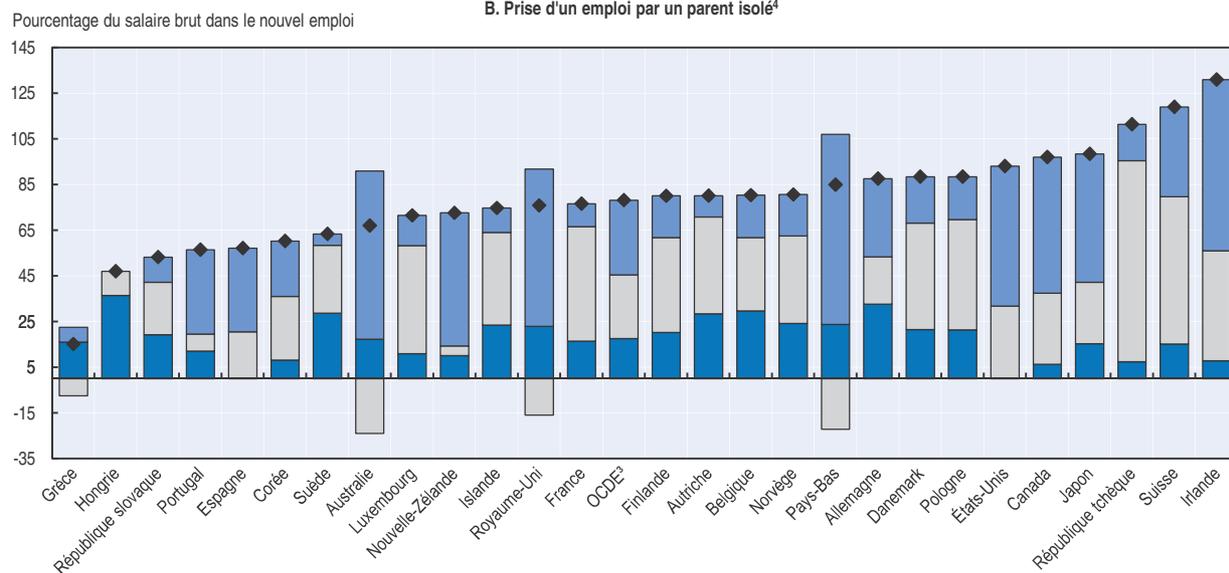
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778290>

**Graphique 4.8. Impôt implicite sur la reprise d'une activité professionnelle<sup>1</sup>**  
Transferts nets et frais de garde d'enfants pour un ménage avec deux enfants âgés de 2 et 3 ans, en 2008

**A. Prise d'un emploi par le deuxième apporteur de revenu<sup>2</sup>**



**B. Prise d'un emploi par un parent isolé<sup>4</sup>**



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

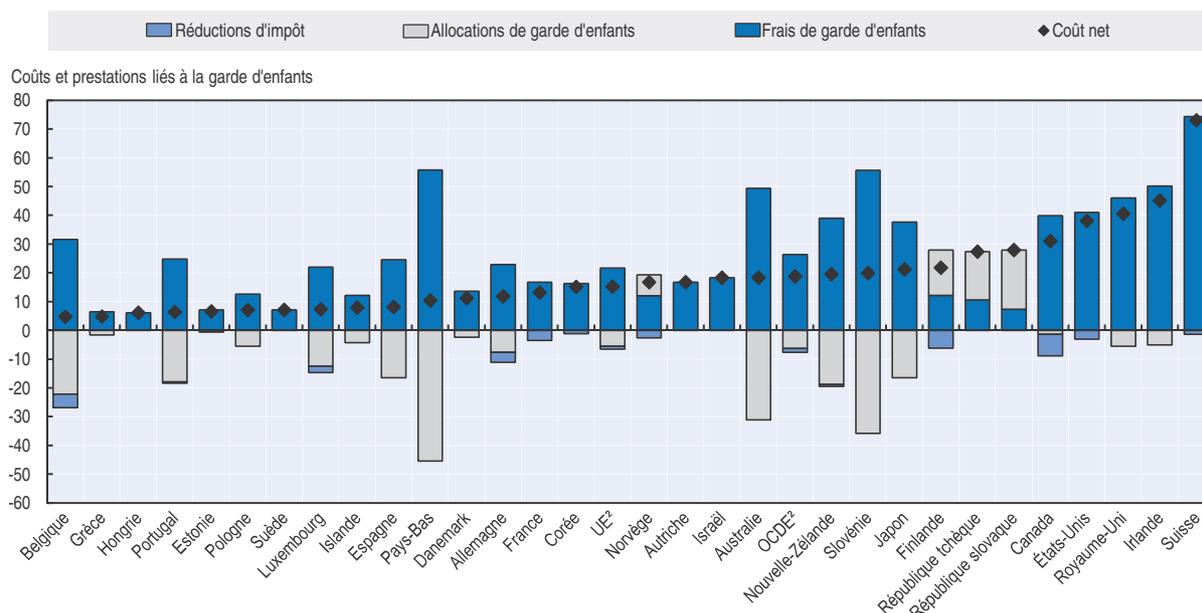
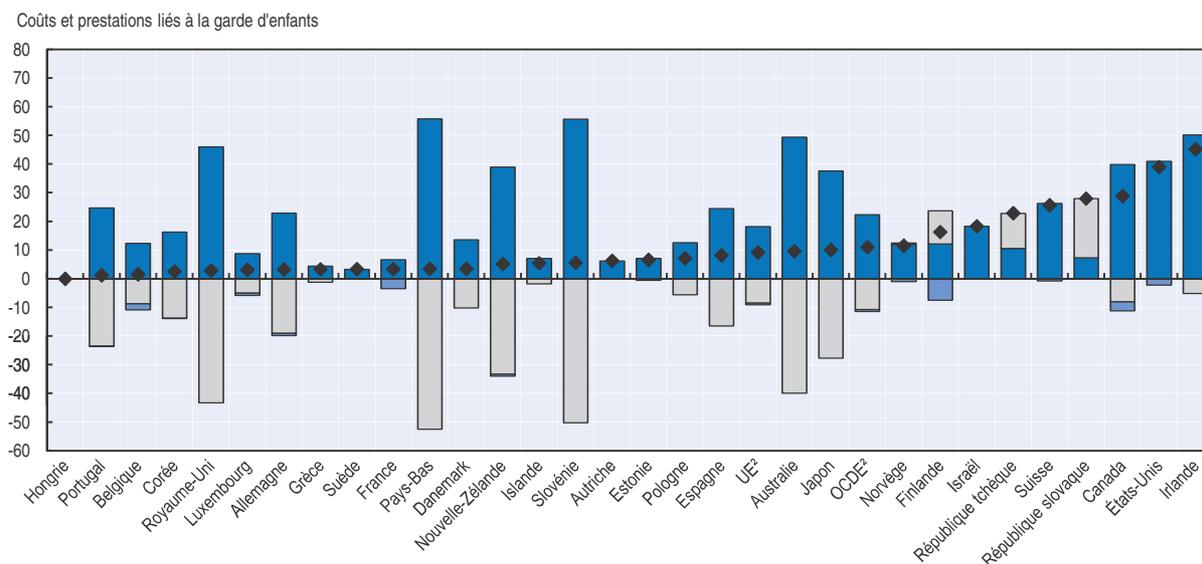
1. Cet indicateur est calculé en tenant compte des frais de garde d'enfants et des variations des prélèvements et prestations en cas de prise d'un emploi rémunéré à hauteur de deux tiers du salaire du travailleur moyen.
2. Prise d'un emploi rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen par le deuxième apporteur de revenu, sachant que le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen.
3. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili, l'Estonie, Israël, l'Italie, le Mexique, la Slovaquie et la Turquie.
4. Prise d'un emploi rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen par un parent isolé.

Source : OCDE (2012), Base de données sur les prestations et salaires.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778309>

Graphique 4.9. **Coûts nets de garde d'enfants**

En pourcentage du salaire moyen, en 2008

A. Couple<sup>1</sup>B. Parent isolé<sup>3</sup>

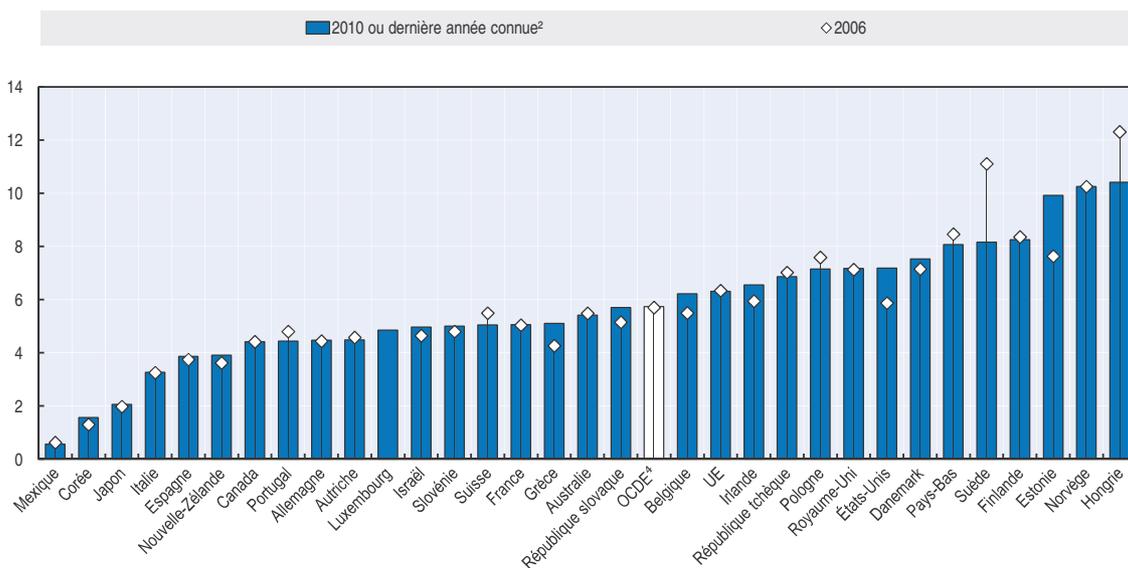
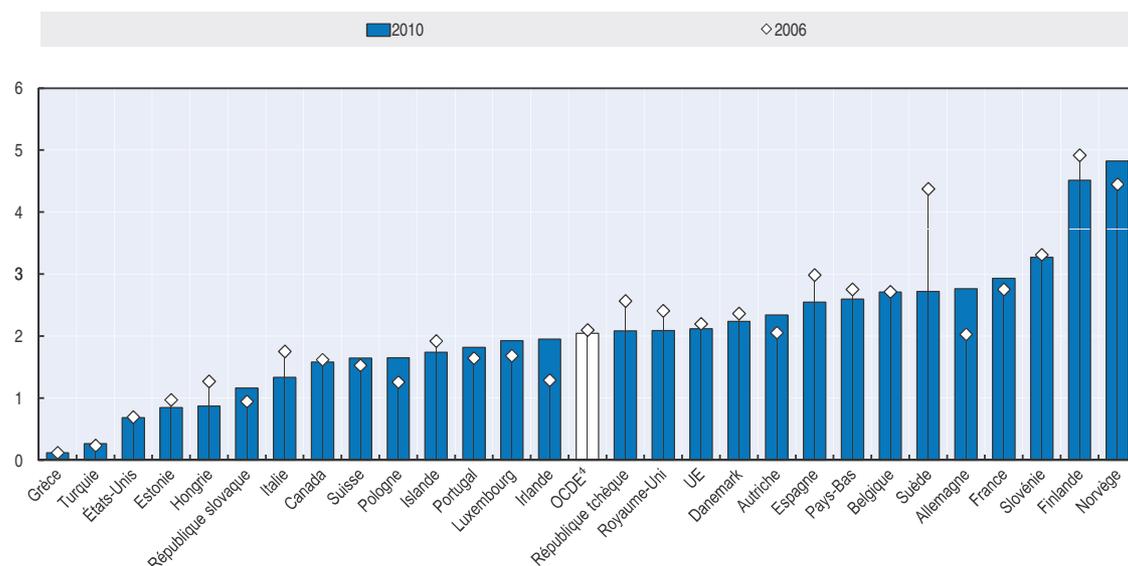
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. Couple dont le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen, et le deuxième apporteur de revenu à hauteur de 67 % du salaire moyen. Dans le cas du Canada, de la Finlande, de la République slovaque et du Royaume-Uni, les allocations de garde d'enfants recouvrent également d'autres prestations.
2. Les moyennes de l'UE et de l'OCDE excluent le Chili, l'Italie, le Mexique et la Turquie.
3. Parent isolé rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen. Dans le cas du Canada, de la Finlande, de la République slovaque, de la République tchèque et du Royaume-Uni, les allocations de garde d'enfants recouvrent également d'autres prestations.

Source : OCDE (2012), Base de données sur les prestations et salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778328>

## Graphique 4.10. Garantie de revenu en cas d'invalidité et de maladie

A. Pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans recevant des prestations d'invalidité<sup>1</sup>B. Nombre de semaines perdues pour cause de congé maladie<sup>3</sup>

Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

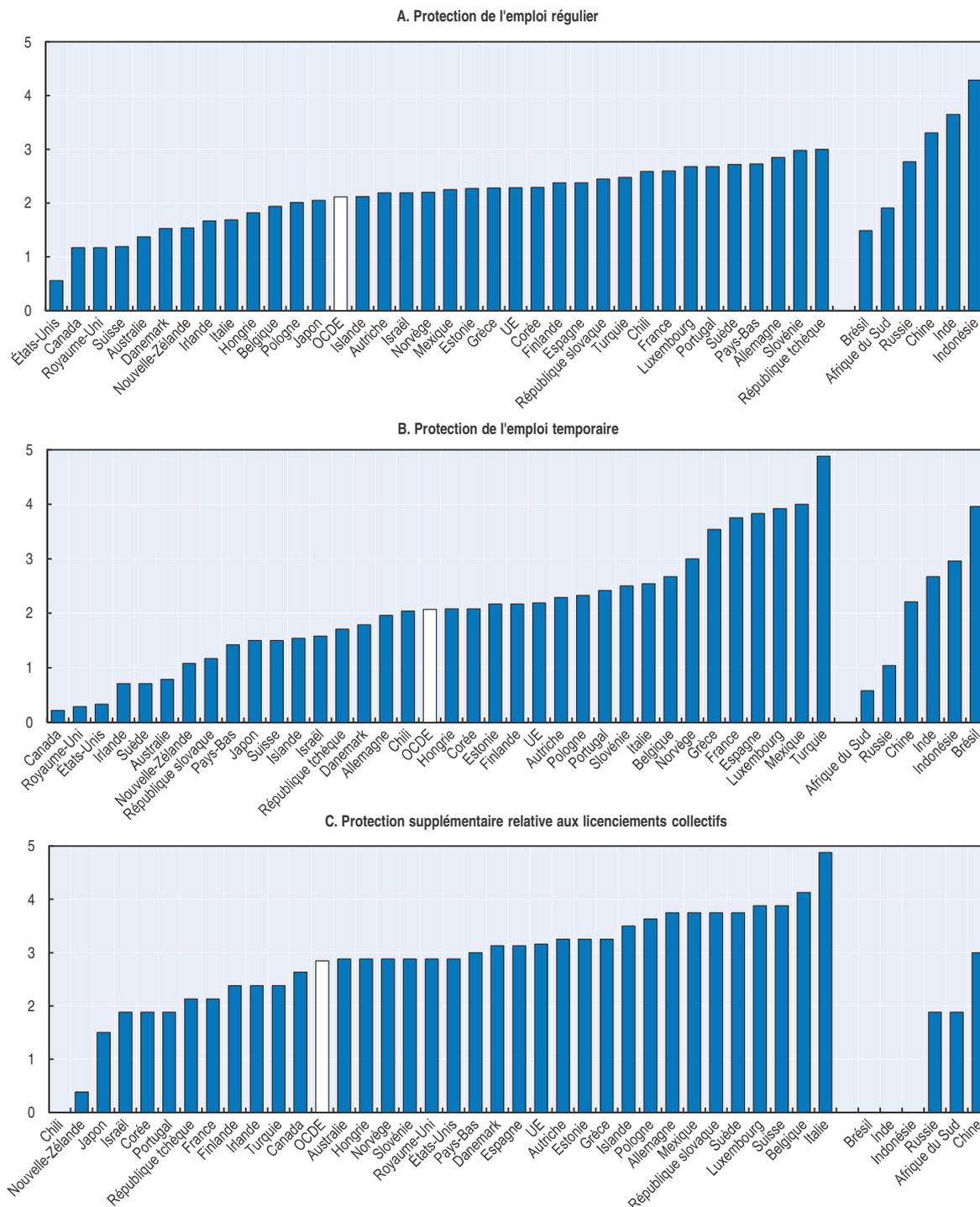
1. Les prestations d'invalidité recouvrent les transferts provenant des régimes auxquels les bénéficiaires ont cotisé (dispositifs contributifs), des programmes financés par les recettes fiscales générales (dispositifs non contributifs) ainsi que des régimes d'indemnisation des accidents du travail.
2. La dernière année connue est 2005 pour le Luxembourg ; 2007 pour le Canada, la France, l'Italie et la Pologne ; 2008 pour l'Australie, l'Autriche, la Corée, la Grèce, le Japon et la Slovenie ; 2009 pour l'Allemagne, les États-Unis, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la République slovaque et le Royaume-Uni ; 2011 pour l'Estonie et la Suisse.
3. Pour les États-Unis et le Canada, les données se rapportent à 2008 au lieu de 2010 et à 2007 au lieu de 2006.
4. Dans la partie A, la moyenne de l'OCDE exclut le Chili, l'Islande et la Turquie. Dans la partie B, la moyenne de l'OCDE exclut l'Australie, le Chili, la Corée, Israël, le Japon, le Mexique et la Nouvelle-Zélande.

Source : Partie A : OCDE (2013), *Santé mentale et emploi* : Belgique (à paraître) ; Partie B : OCDE (2013), *Mental Health and Work: Denmark* (à paraître).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778347>

### Graphique 4.11. Législation sur la protection de l'emploi<sup>1</sup>

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2008



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

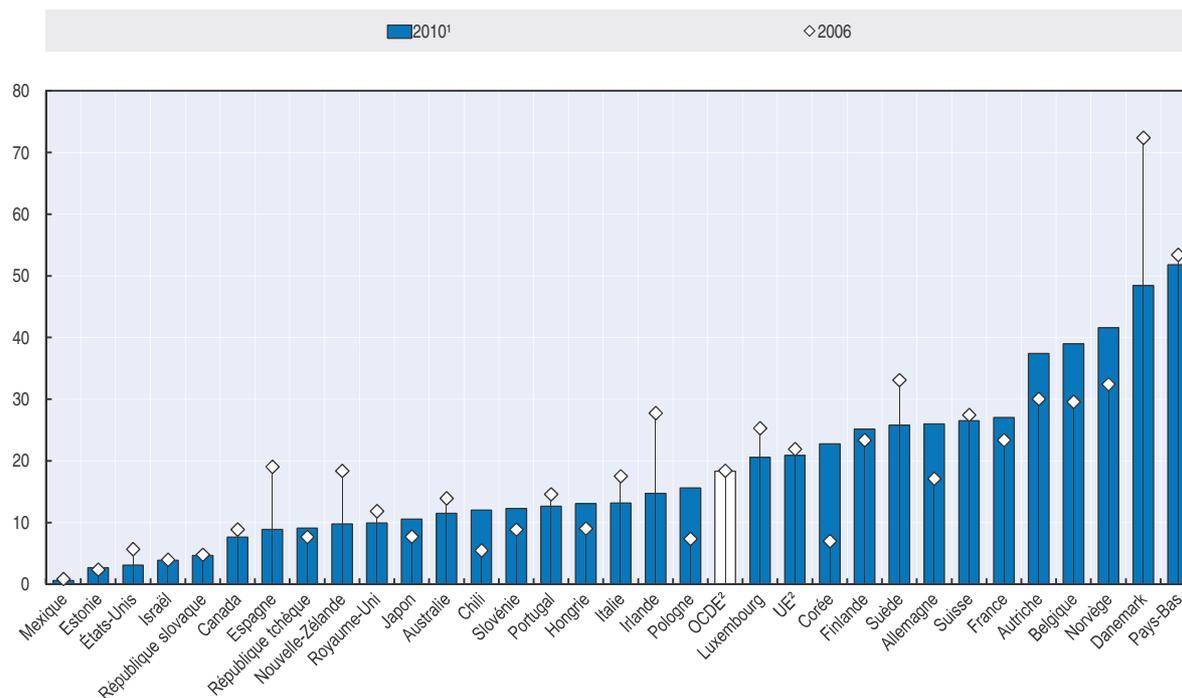
1. 2009 pour la France et 2013 pour le Portugal. Dans la partie C, la valeur des indicateurs relatifs au Brésil, au Chili, à l'Inde et à l'Indonésie est égale à zéro.

Source : OCDE (2012), Base de données sur l'emploi.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778366>

### Graphique 4.12. Dépenses publiques au titre des politiques actives du marché du travail par chômeur

En pourcentage du PIB par habitant



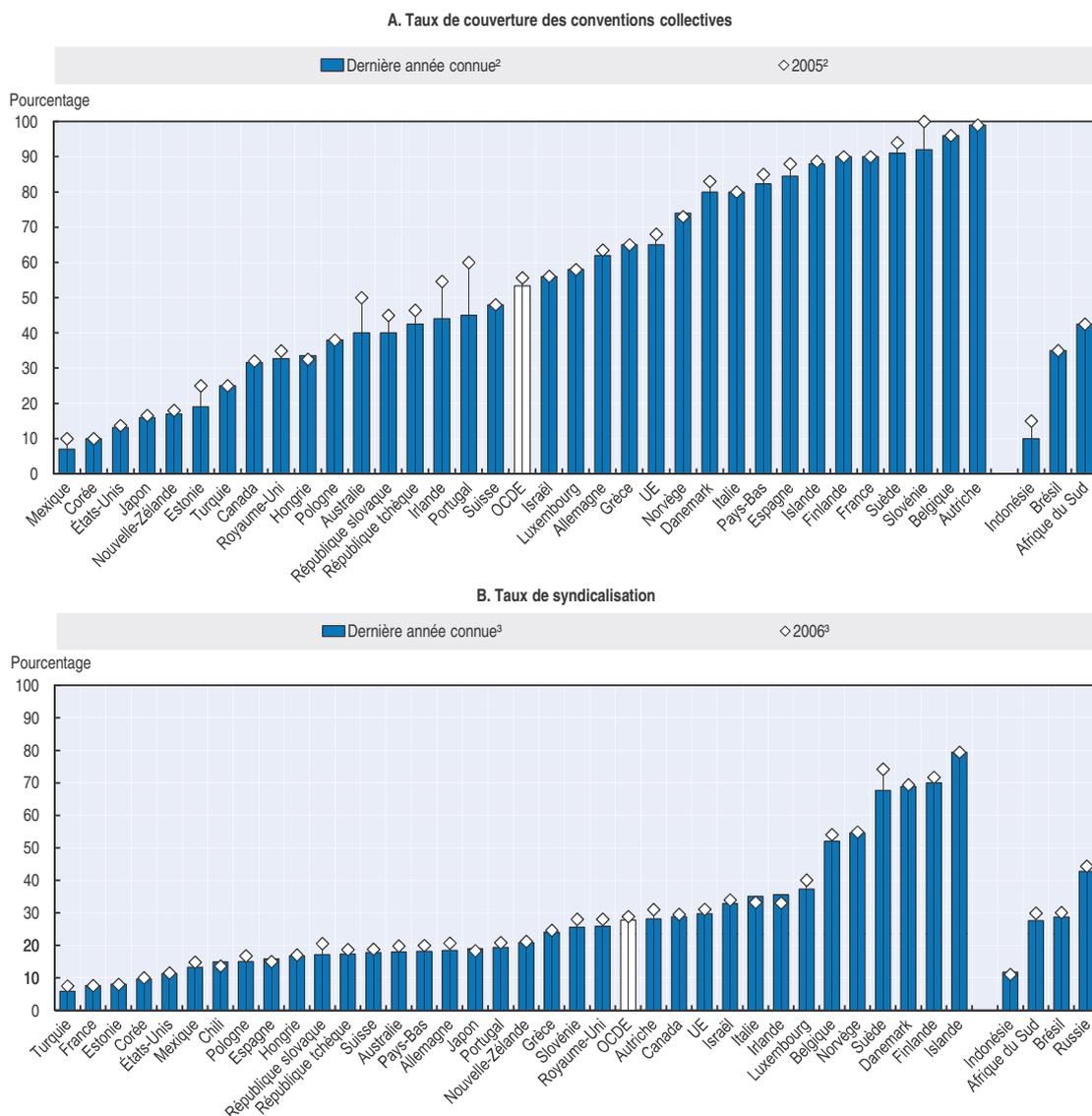
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. La dernière année connue est 2007 pour la Norvège et la Suisse, et 2009 pour le Royaume-Uni.

2. Les moyennes de l'OCDE et de l'UE excluent l'Islande, la Grèce et la Turquie.

Source : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, et Base de données des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778385>

Graphique 4.13. **Taux de couverture des conventions collectives et taux de syndicalisation**<sup>1</sup>

Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

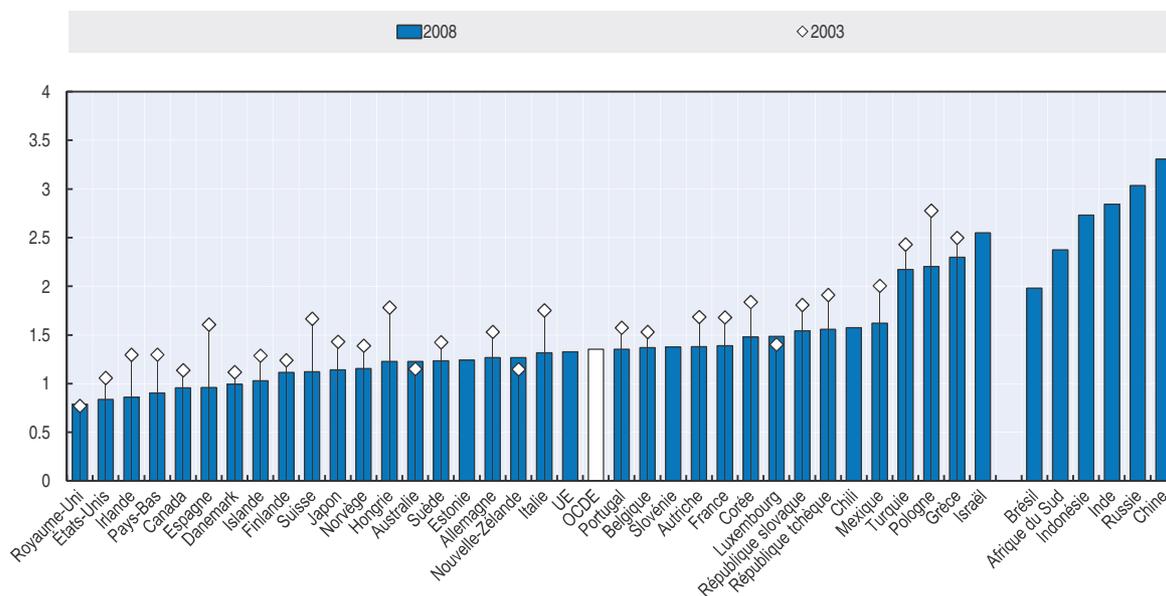
1. Le taux de couverture conventionnelle est égal au pourcentage de travailleurs couverts par une convention collective, qu'ils soient ou non syndiqués. Le taux de syndicalisation est égal au pourcentage de travailleurs syndiqués. Ces taux se rapportent aux travailleurs salariés.
2. La dernière année connue est 2010 pour l'Autriche et les États-Unis ; 2009 pour l'Allemagne, le Canada, l'Estonie, la Hongrie, l'Italie, le Portugal, la Slovaquie, la République tchèque et le Royaume-Uni ; 2008 pour l'Afrique du Sud, la Belgique, le Brésil, la Corée, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Indonésie, l'Irlande, l'Islande, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède et la Suisse ; 2007 pour l'Australie, le Danemark, la Finlande et la Nouvelle-Zélande ; 2006 pour Israël et la Turquie. S'agissant de 2005, les données se rapportent en fait à 2006 pour la Corée, la République slovaque et la Suisse ; 2004 pour l'Espagne ; 2003 pour le Brésil, l'Indonésie, le Luxembourg et la Nouvelle-Zélande ; 2002 pour l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, l'Islande, le Mexique et la Turquie ; 2001 pour l'Australie et le Chili ; 2000 pour Israël.
3. La dernière année connue est 2011 pour l'Australie, le Canada, les États-Unis, l'Irlande, le Japon, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède ; 2010 pour l'Allemagne, l'Autriche, le Chili, la Corée, l'Estonie, la Finlande, l'Italie, la Pologne, le Portugal et la Turquie ; 2009 pour la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la République tchèque, la Slovaquie et la Suisse ; 2008 pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, le Luxembourg, la République slovaque et la Russie ; 2007 pour l'Indonésie et Israël. S'agissant de 2006, les données se rapportent en fait à 2008 pour l'Islande et la Slovaquie, 2005 pour l'Indonésie et 2007 pour la Fédération de Russie.

Source : Estimations de l'OCDE et J. Visser, Amsterdam Institute for Advanced Labour Studies (2011), ICTWSS Database on Institutions, Coordination, Trade Unions, Wage Setting and Social Pacts (version 3.0).

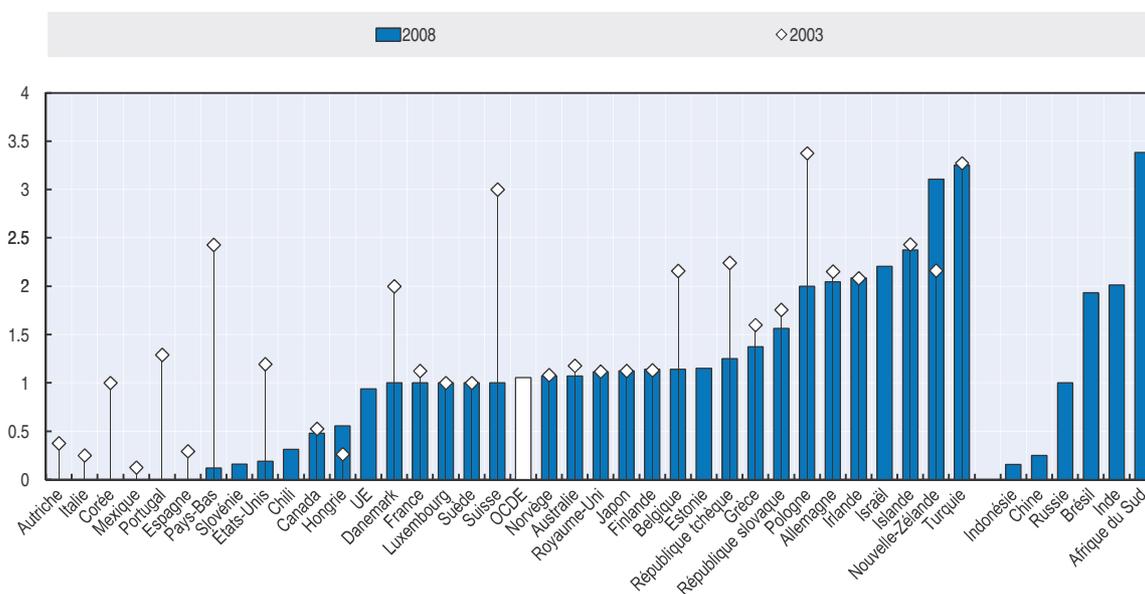
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778404>

**Graphique 4.14. Réglementation des marchés de produits**  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

**A. Rigueur de la réglementation des marchés de produits dans l'ensemble de l'économie**



**B. Complexité des procédures réglementaires<sup>1</sup>**



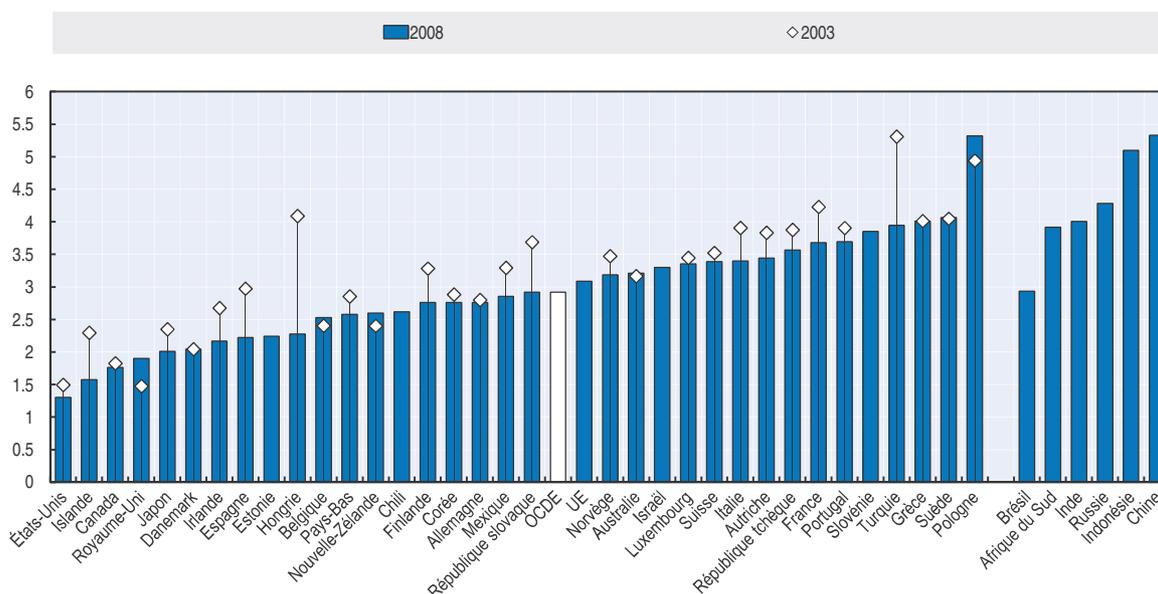
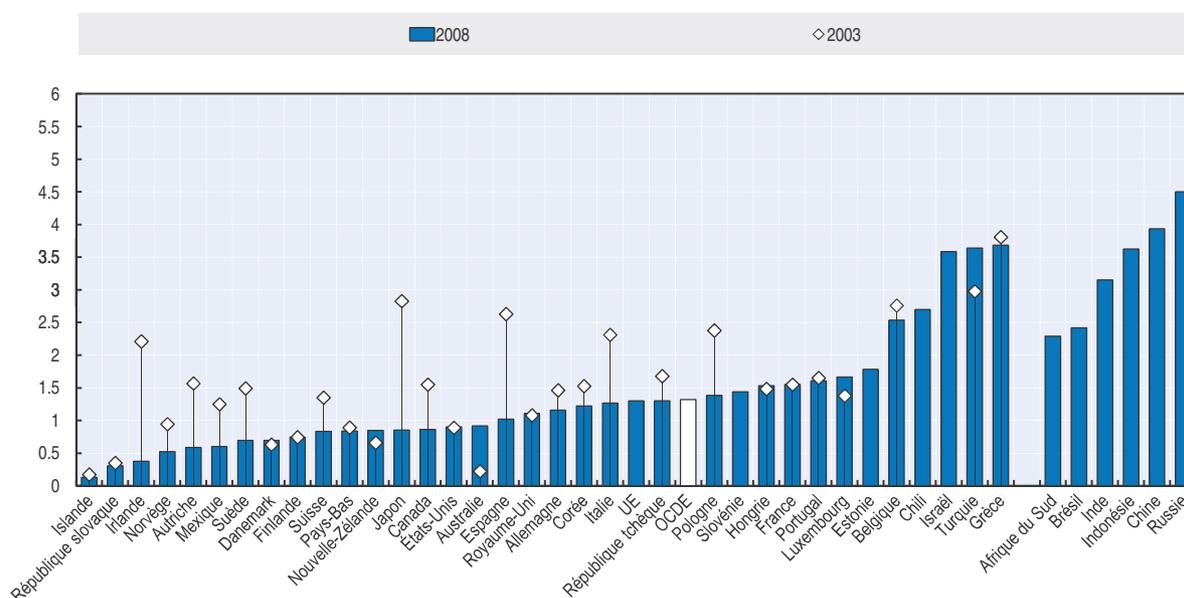
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. Reflète la complexité des procédures de communication des pouvoirs publics, ainsi que leurs efforts de simplification des règles et procédures et des régimes d'autorisations et de permis. La valeur des indicateurs relatifs à l'Autriche, à la Corée, à l'Espagne, à l'Italie, au Mexique et au Portugal est égale à zéro en 2008.

Source : OCDE (2011), *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*, et Woelfl, A. et al. (2010), « Product Market Regulation: Extending the Analysis Beyond OECD Countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 799, Éditions OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778423>

Graphique 4.15. **Contrôle étatique exercé sur les activités des entreprises**  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

A. Présence capitalistique de l'État<sup>1</sup>B. Interventions de l'État dans les activités des entreprises<sup>2</sup>

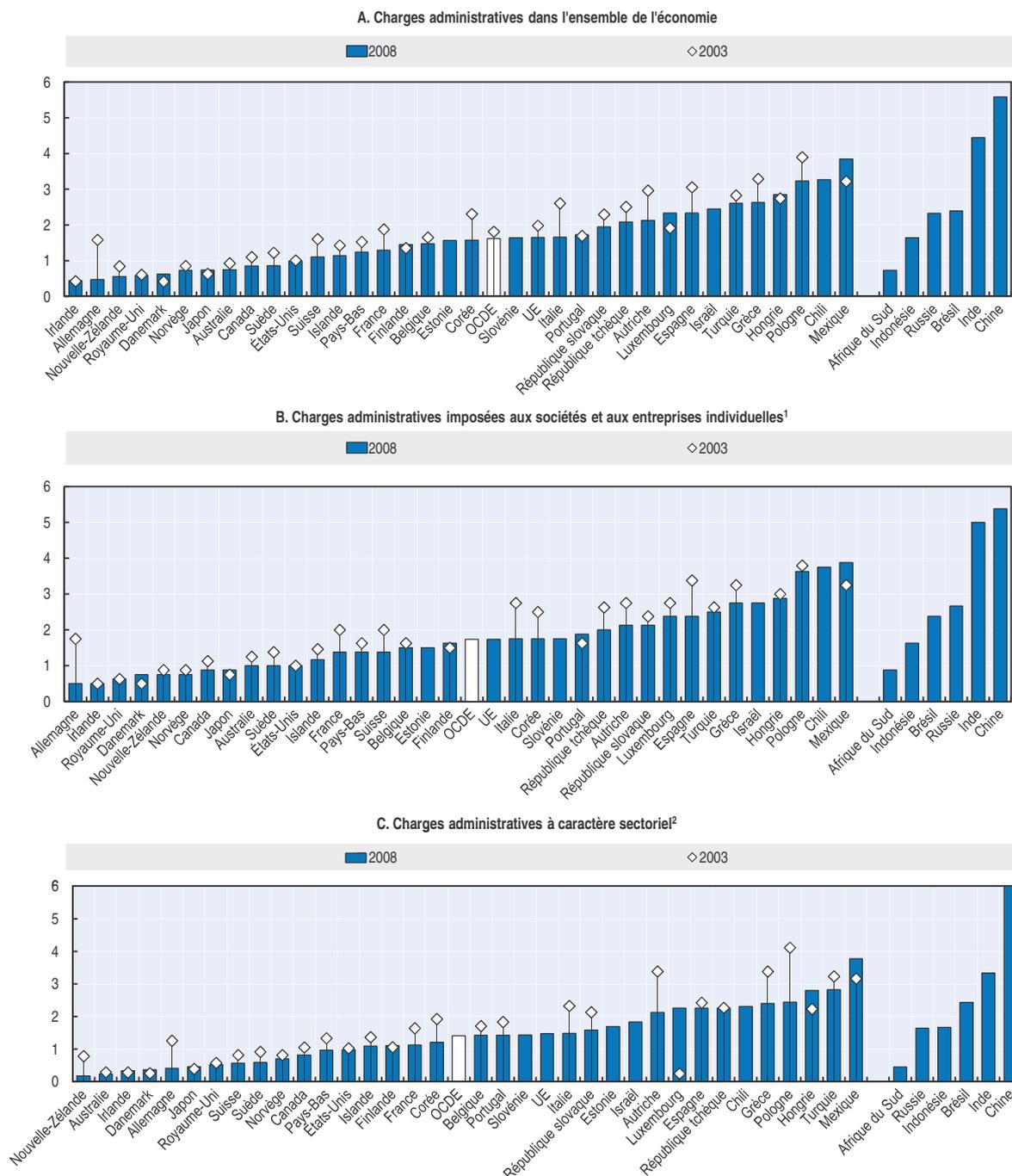
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. Cet indicateur recouvre le champ du secteur des entreprises publiques et l'engagement de l'État dans les industries de réseau, ainsi que le contrôle direct d'entreprises industrielles ou commerciales par l'État (par le biais de droits de vote ou d'organes législatifs).
2. Cet indicateur reflète les interventions de l'État dans les activités des entreprises qui sont fondées sur des mesures de contrôle des prix ou une réglementation contraignante.

Source : OCDE (2011), *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*, et Woelfl, A. et al. (2010), « Product Market Regulation: Extending the Analysis Beyond OECD Countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 799, Éditions OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778442>

Graphique 4.16. **Charges administratives sur la création d'entreprises**  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

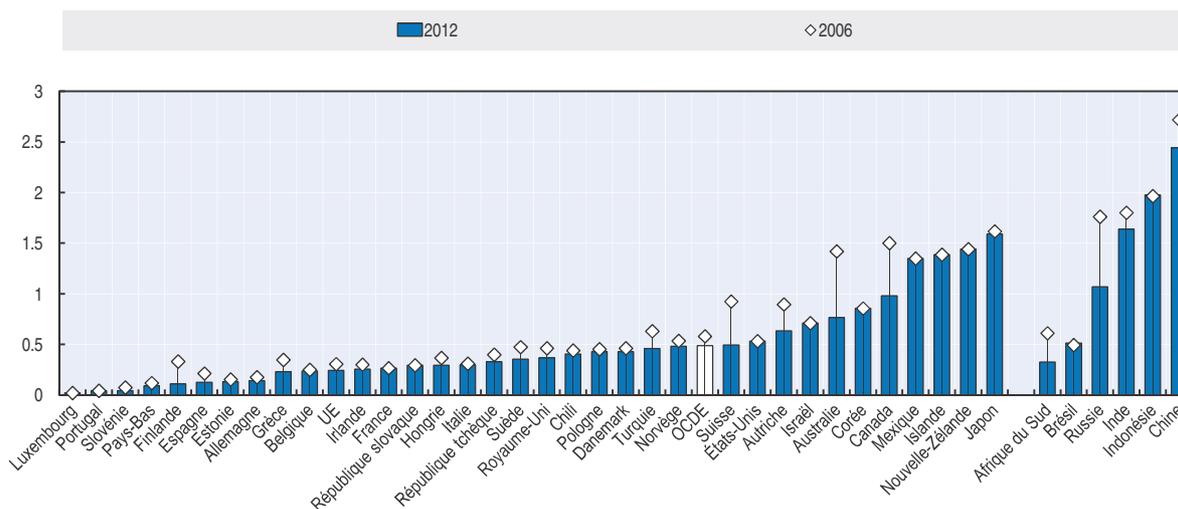
1. Moyenne simple des indicateurs relatifs aux charges administratives imposées aux sociétés et aux entreprises individuelles, qui relèvent du sous-domaine des « Charges administratives sur la création d'entreprises » dans le système d'indicateurs de réglementation des marchés de produits.
2. Cet indicateur se rapporte aux charges administratives dans les secteurs du transport routier et du commerce de détail.

Source : OCDE (2011), *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*, et Woelfl, A. et al. (2010), « Product Market Regulation: Extending the Analysis Beyond OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 799, Éditions OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778461>



Graphique 4.18. **Obstacles à l'investissement direct étranger<sup>1</sup>**  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

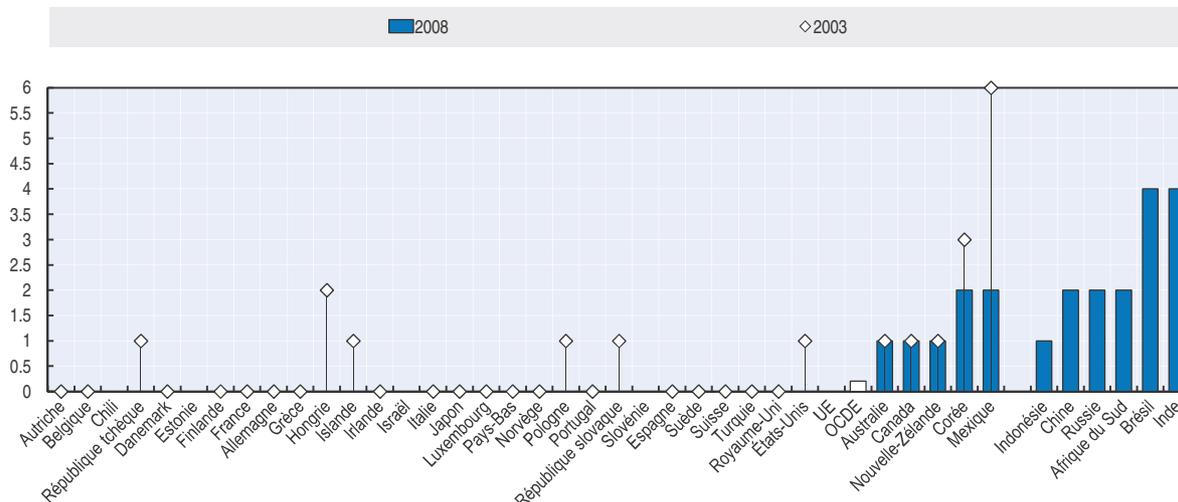
1. L'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE repose uniquement sur les dispositions juridiques limitant l'investissement direct étranger, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.

Source : OCDE, Indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE, [www.oecd.org/investment/index](http://www.oecd.org/investment/index).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778499>

Graphique 4.19. **Restrictivité des droits de douane<sup>1</sup>**

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



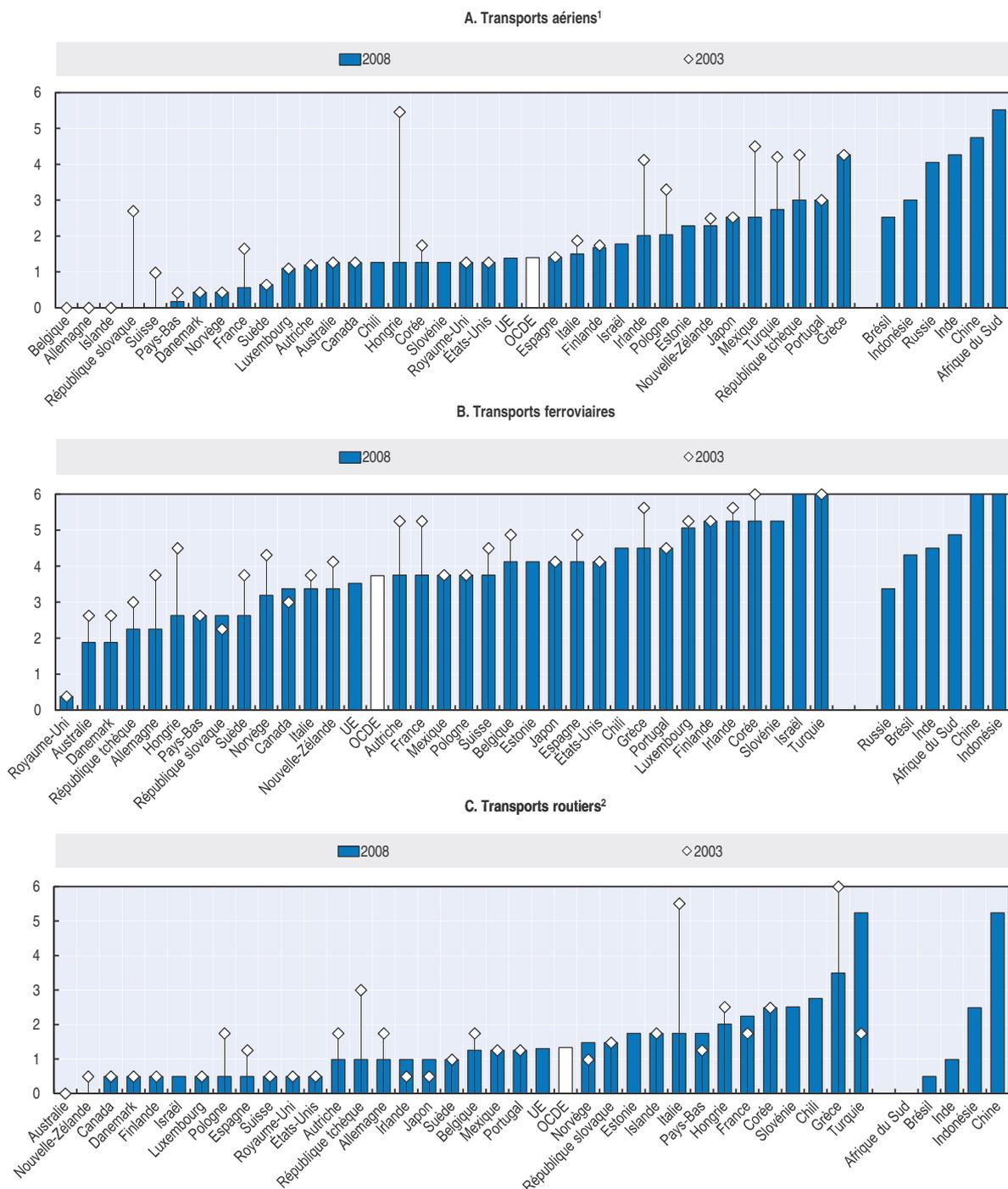
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. La valeur de l'indicateur est égale à 0 en 2008 pour la moyenne de l'UE et pour l'ensemble des pays de l'OCDE, à l'exception de l'Australie, du Canada, de la Corée, du Mexique et de la Nouvelle-Zélande.

Source : OCDE (2011), *Base de données sur la réglementation des marchés de produits* ; pour la méthodologie, voir Woelfel, A. et al. (2010), « Product Market Regulation: Extending the Analysis Beyond OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 799, Éditions OCDE. Les droits de douane correspondent à la moyenne simple des droits effectivement appliqués. Voir la *Base de données intégrée (BDI) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778518>

Graphique 4.20. **Réglementation sectorielle relative aux transports**  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. La valeur des indicateurs relatifs à l'Allemagne, à la Belgique, à l'Islande, à la République slovaque et à la Suisse est égale à zéro en 2008.

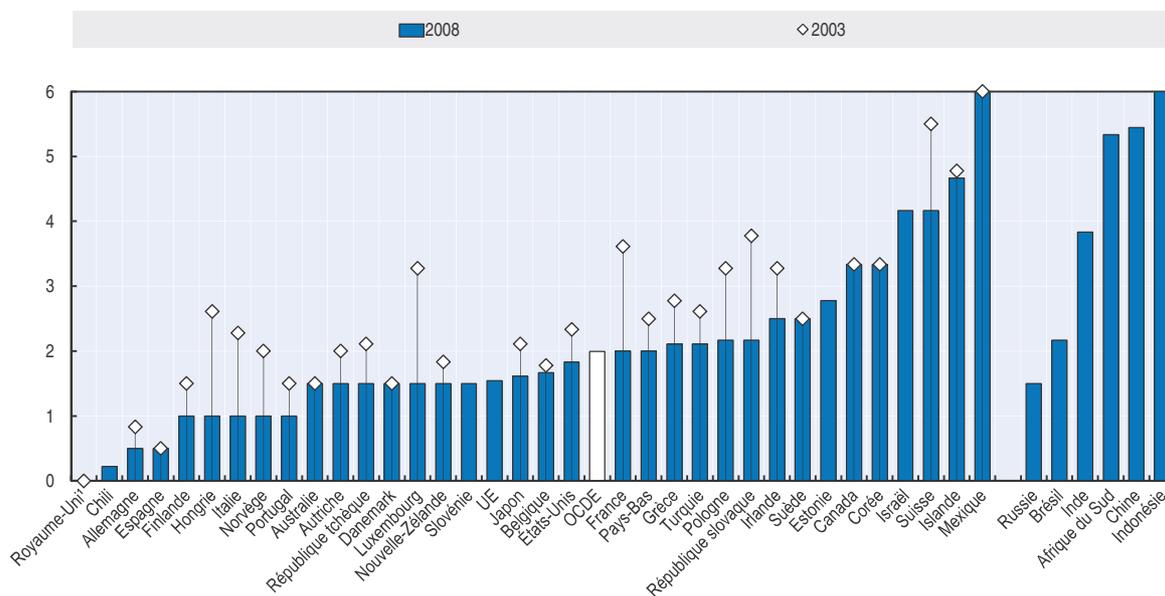
2. La valeur des indicateurs relatifs à l'Afrique du Sud, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande est égale à zéro en 2008.

Source : OCDE (2011), Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

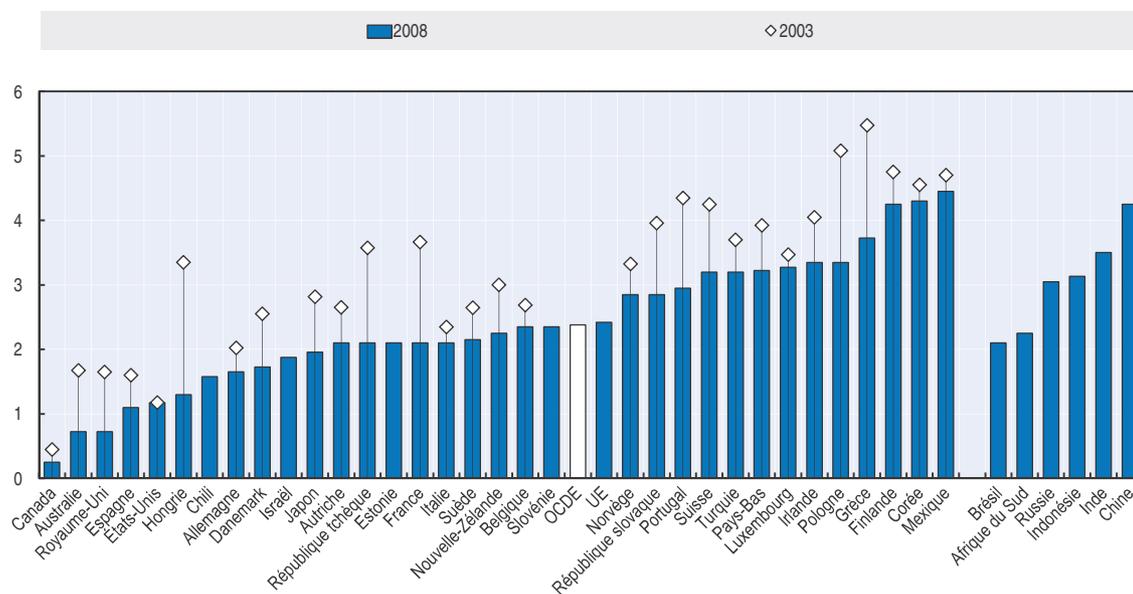
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778537>

Graphique 4.21. **Réglementation sectorielle relative à l'énergie**  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

## A. Secteur de l'électricité



## B. Secteur du gaz



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

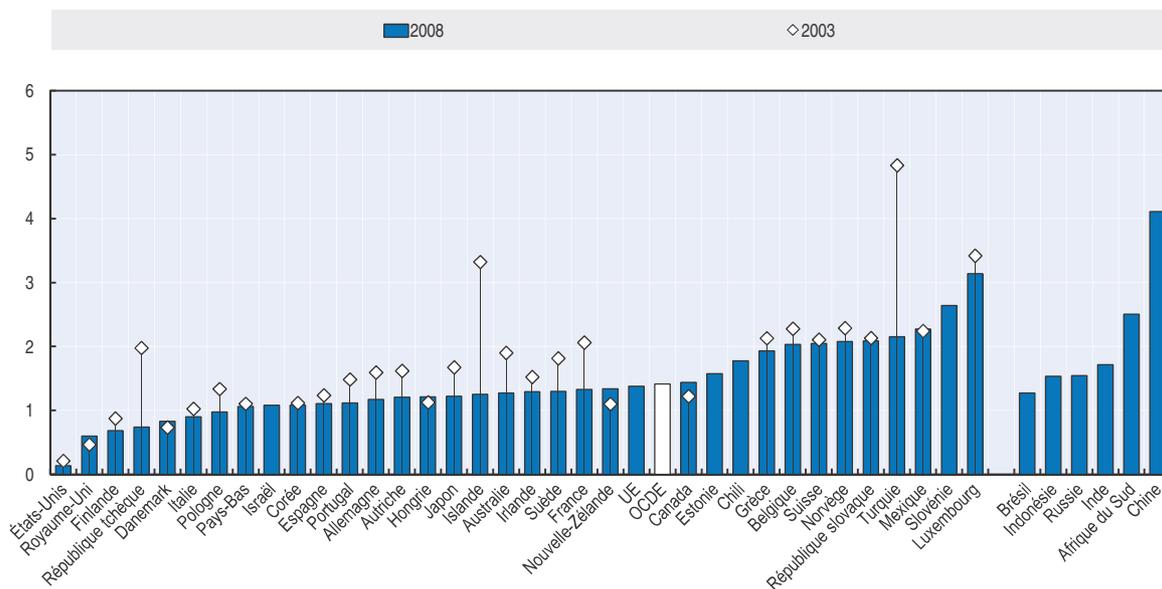
1. La valeur de l'indicateur relatif au Royaume-Uni est égale à zéro en 2008.

Source : OCDE (2011), Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

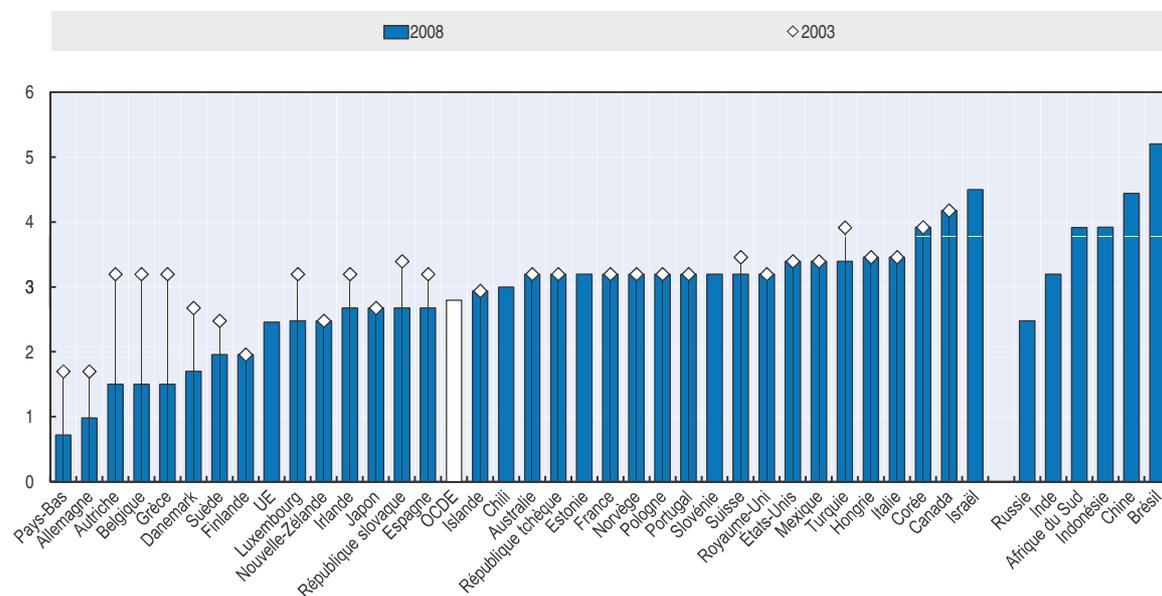
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778556>

Graphique 4.22. **Réglementation sectorielle relative aux postes et télécommunications**  
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

## A. Télécommunications



## B. Postes



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

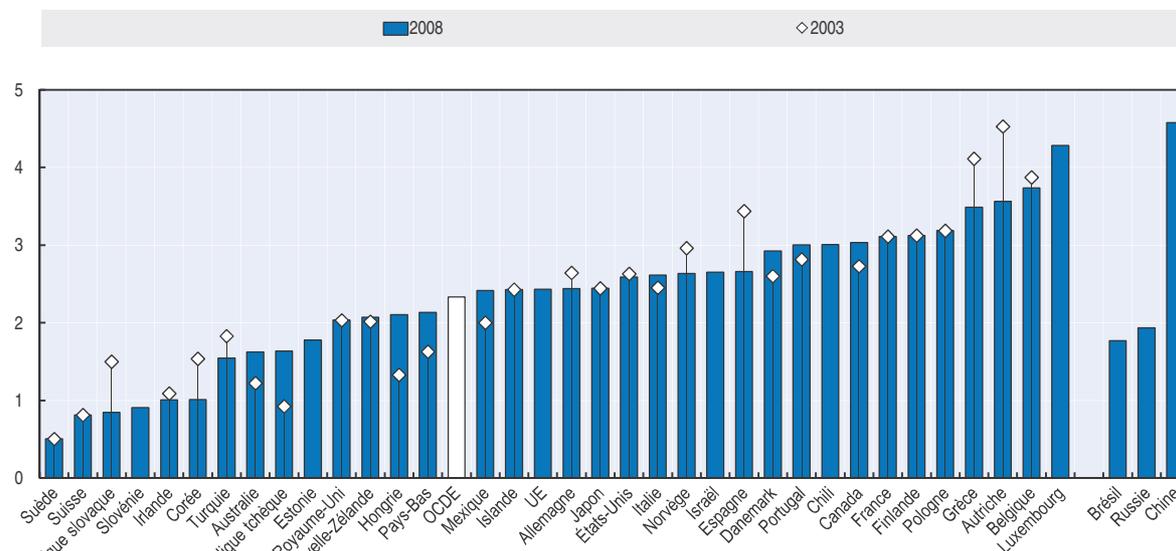
Source : OCDE (2011), Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778575>

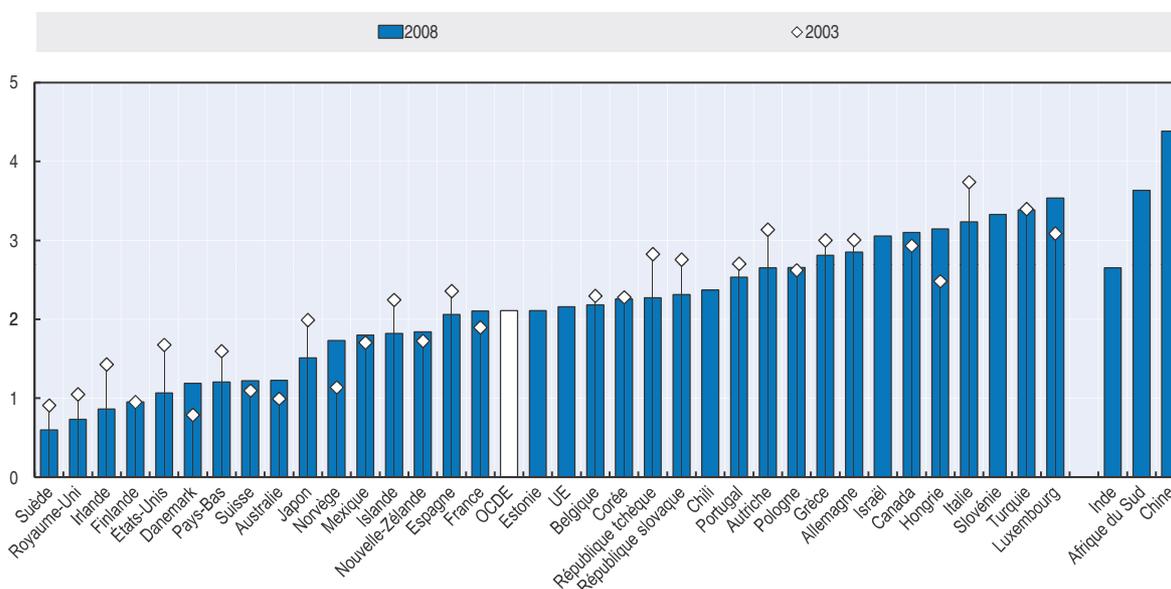
### Graphique 4.23. Réglementation sectorielle relative au commerce de détail et aux services professionnels

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

#### A. Commerce de détail



#### B. Services professionnels



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

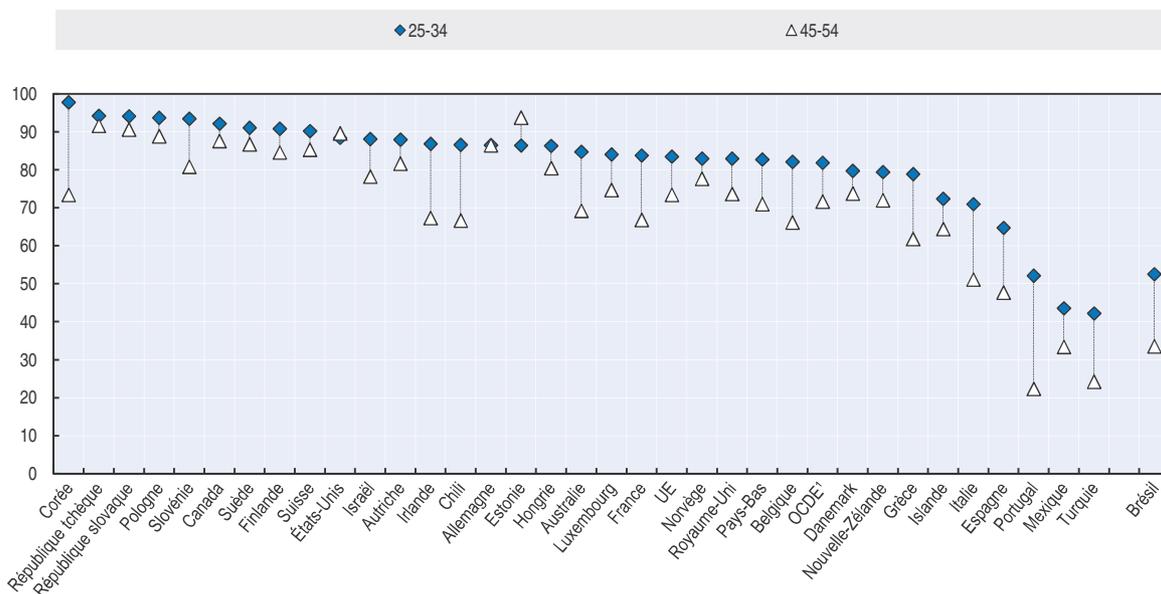
Source : OCDE (2011), Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778594>

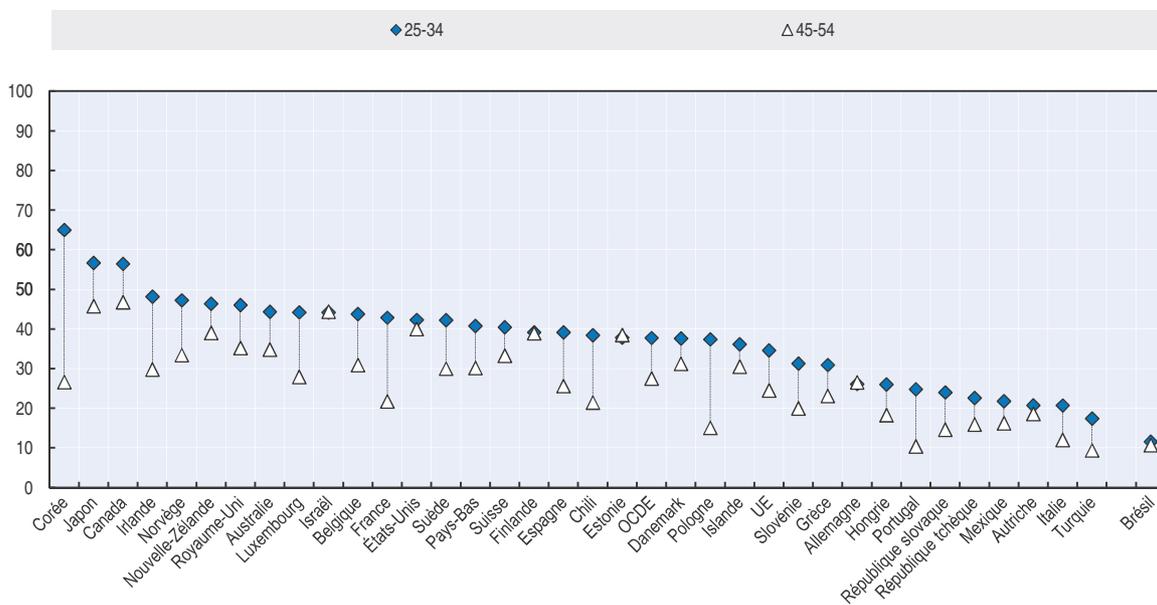
### Graphique 4.24. Niveaux de formation, en 2010

En pourcentage de la population âgée de 25 à 34 ans, d'une part, et de 45 à 54 ans, d'autre part

A. Diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire



B. Diplômés de l'enseignement supérieur<sup>2</sup>



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. Les données relatives au Japon sont manquantes.

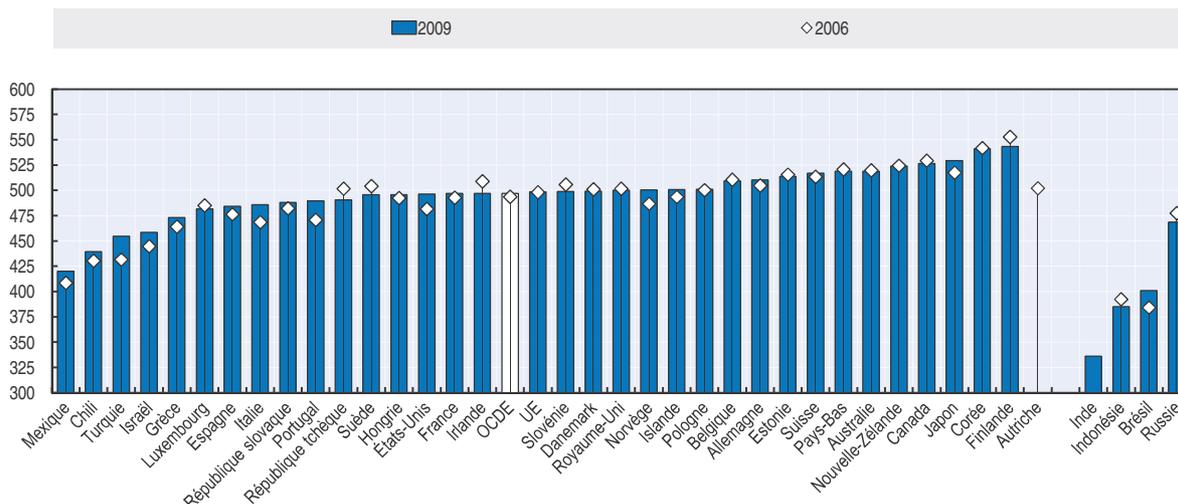
2. L'année de référence utilisée est 2009 pour le Brésil.

Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 – Les indicateurs de l'OCDE*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778613>



## Graphique 4.26. Résultats scolaires

Moyenne des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique<sup>1, 2</sup>

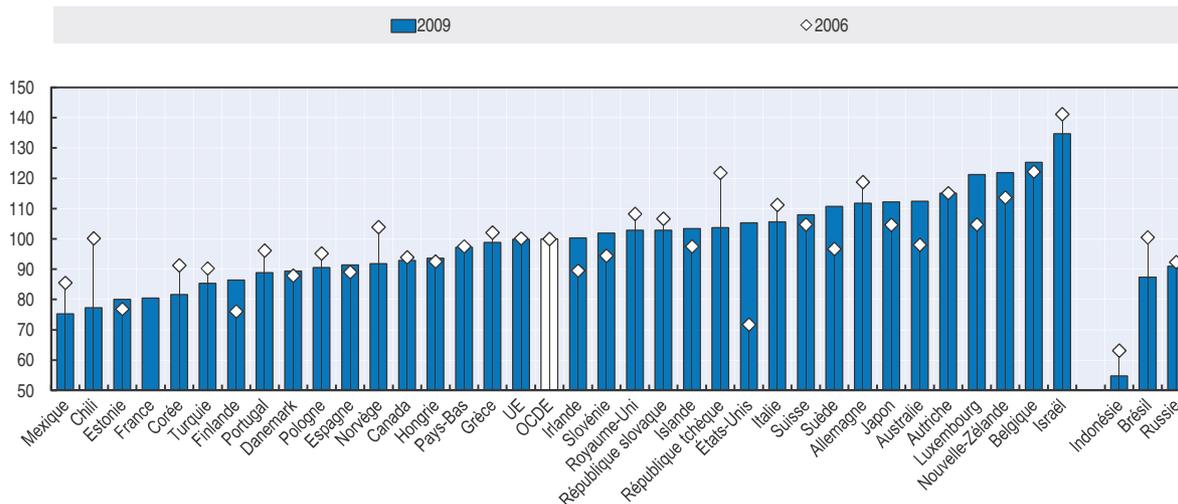
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. Le sigle PISA désigne le Programme international pour le suivi des acquis des élèves.
2. Pour les États-Unis, la moyenne des scores du PISA de 2006 inclut uniquement les résultats obtenus en culture mathématique et en culture scientifique. Les données relatives à l'Inde correspondent à la moyenne pour 2010 des chiffres relatifs aux États du Tamil Nadu et de l'Himachal Pradesh, et peuvent donc ne pas être représentatifs des résultats obtenus à l'échelle nationale.

Source : OCDE, Bases de données de 2006 et 2009 de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778651>

## Graphique 4.27. Variance des résultats scolaires

Variance totale des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique<sup>1, 2</sup>

Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

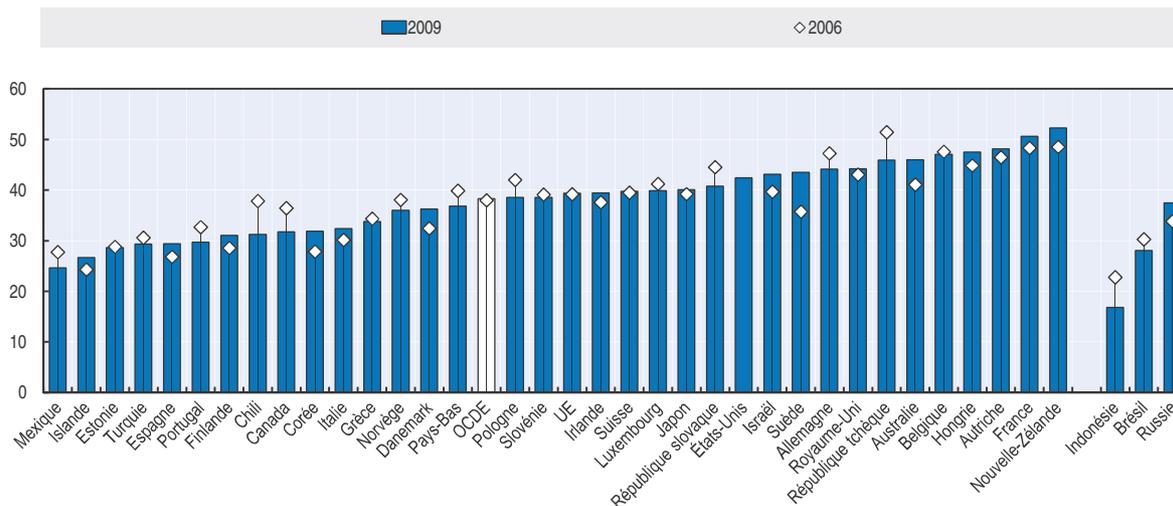
1. Le sigle PISA désigne le Programme international pour le suivi des acquis des élèves. Les résultats sont présentés sous forme d'indice (base 100 pour l'OCDE). La moyenne des scores du PISA inclut uniquement les résultats obtenus en culture mathématique et en culture scientifique pour les États-Unis en 2006 et pour la France en 2009.
2. Les composantes de la variance pour la culture mathématique, la culture scientifique et la compréhension de l'écrit ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socio-économique et sur les programmes d'enseignement. La variance des résultats scolaires correspond au carré de l'écart type des scores du PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique, calculé pour les élèves sur lesquels a porté l'analyse.

Source : OCDE, Bases de données de 2006 et 2009 de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778670>

Graphique 4.28. **Influence de la situation socio-économique et culturelle des élèves sur leurs résultats en compréhension de l'écrit<sup>1</sup>**

Variation du score en compréhension de l'écrit par unité de l'indice SESC



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

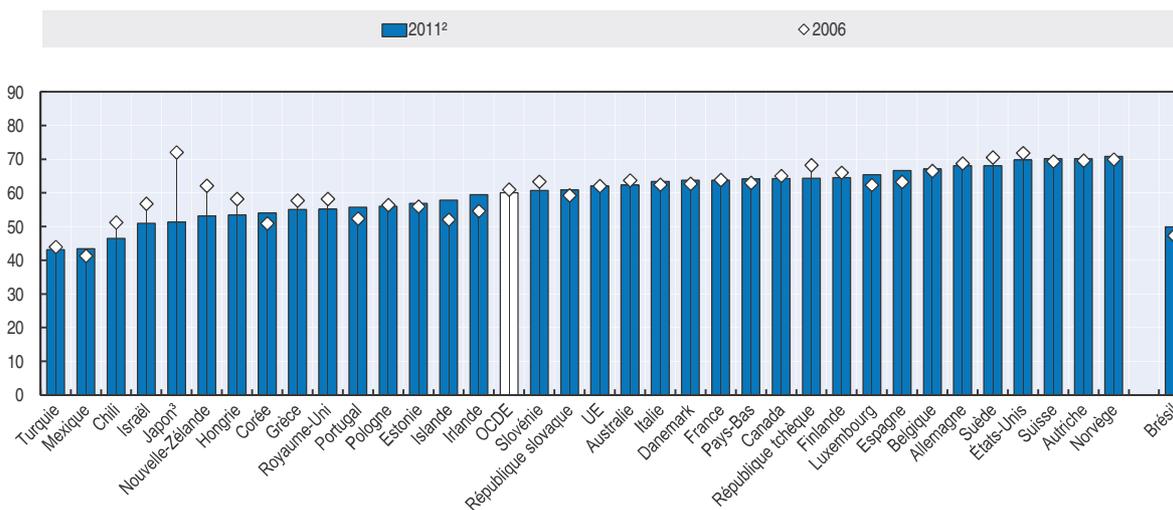
1. Coefficient estimé de la régression simple à deux variables des scores en compréhension de l'écrit obtenus par tous les élèves ayant participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), par rapport à leur indice correspondant de statut économique, social et culturel (SESC).

Source : OCDE, Bases de données de 2006 et 2009 de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778689>

Graphique 4.29. **Poids relatif des impôts directs<sup>1</sup>**

En pourcentage des recettes fiscales totales



Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. La catégorie des impôts directs regroupe les impôts sur le revenu, sur les bénéfices et sur les plus-values, les cotisations de sécurité sociale ainsi que les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre.

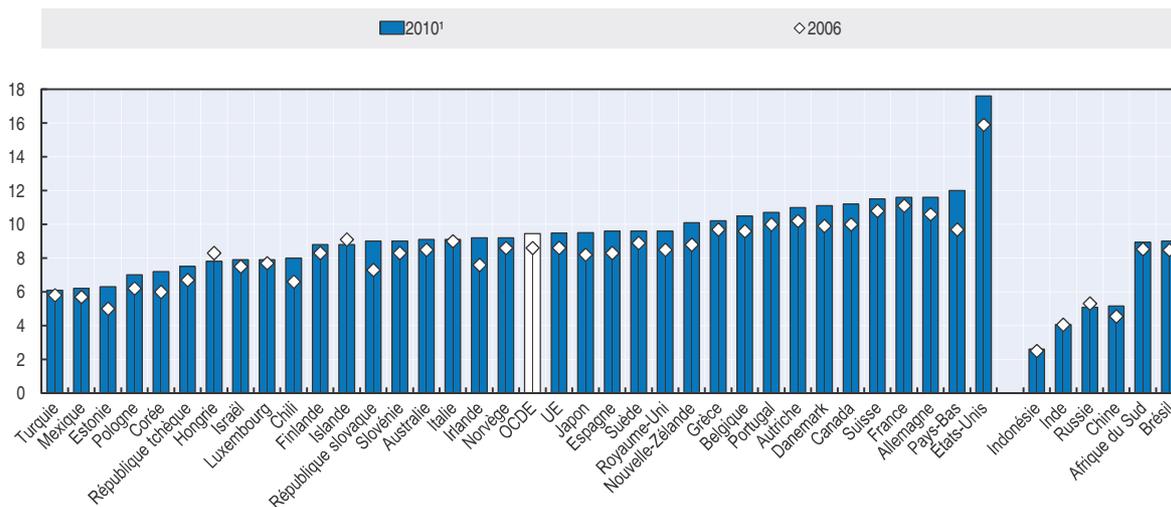
2. La dernière année connue est 2010 pour l'Australie, le Brésil, les Pays-Bas, la Pologne et le Portugal.

3. En 2011, les recettes fiscales totales n'intègrent pas les recettes des administrations de sécurité sociale, faute de données disponibles les concernant.

Source : OCDE, Base de données des Statistiques des recettes publiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778708>

Graphique 4.30. **Dépenses de santé**  
En pourcentage du PIB



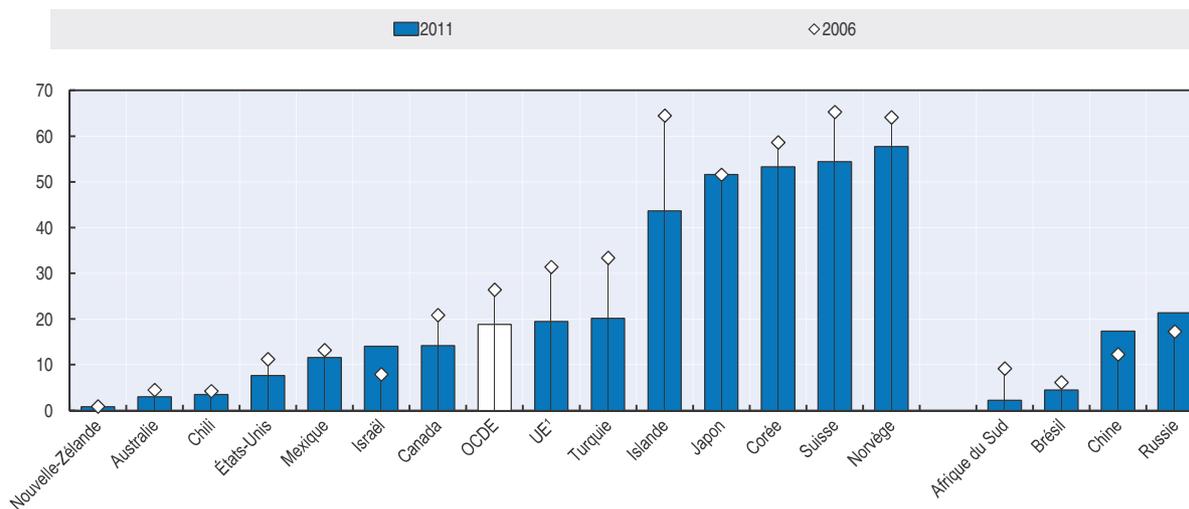
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. La dernière année connue est 2009 pour l'Australie, l'Espagne et le Luxembourg ; 2011 pour le Canada, la Chine, la Corée, la Finlande, l'Islande, l'Italie, la Norvège et la Suisse.

Source : OCDE (2012), *Base de données sur la santé* ; Banque mondiale (2012), *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde et Annuaire statistique de la Chine 2012*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778727>

Graphique 4.31. **Estimation du soutien aux producteurs agricoles**  
En pourcentage des recettes agricoles



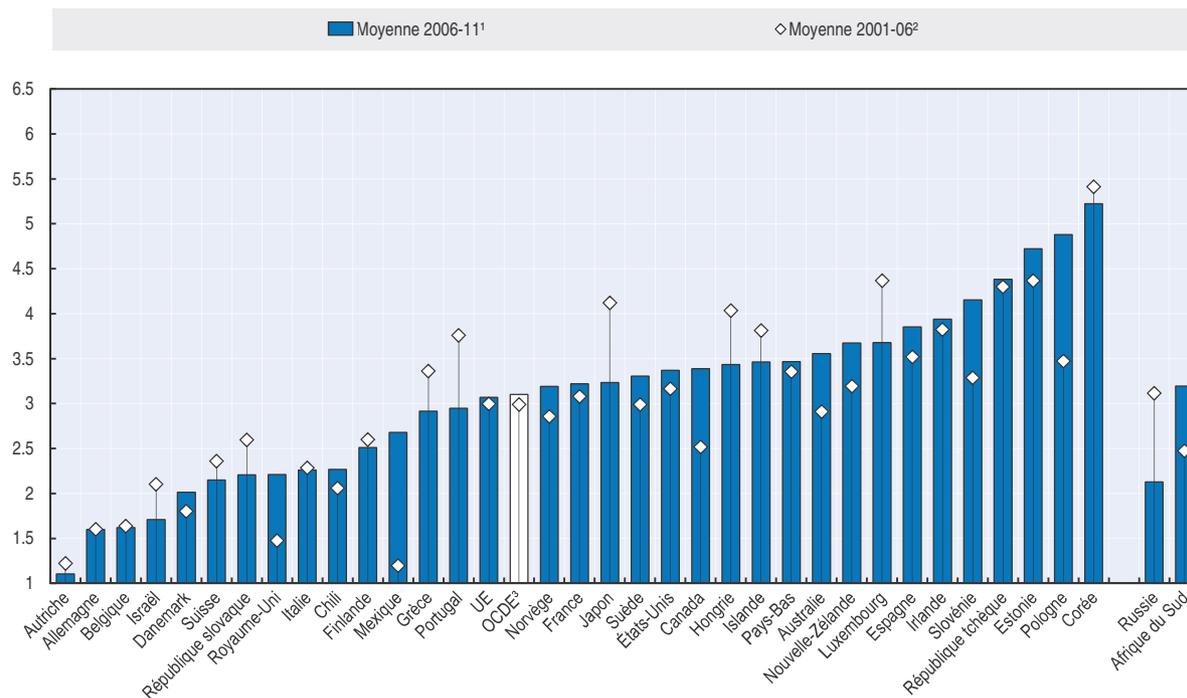
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. L'agrégat UE correspond aux 21 pays de l'Union européenne qui sont membres de l'OCDE.

Source : OCDE (2012), *Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932778746>

Graphique 4.32. **Investissement public**  
En pourcentage du PIB

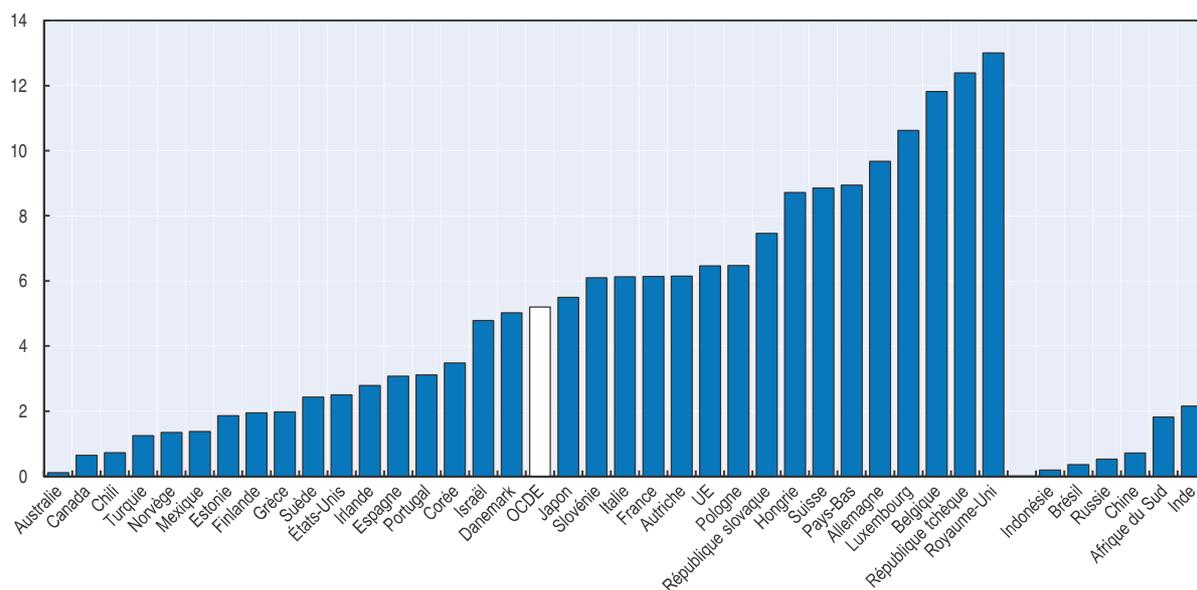
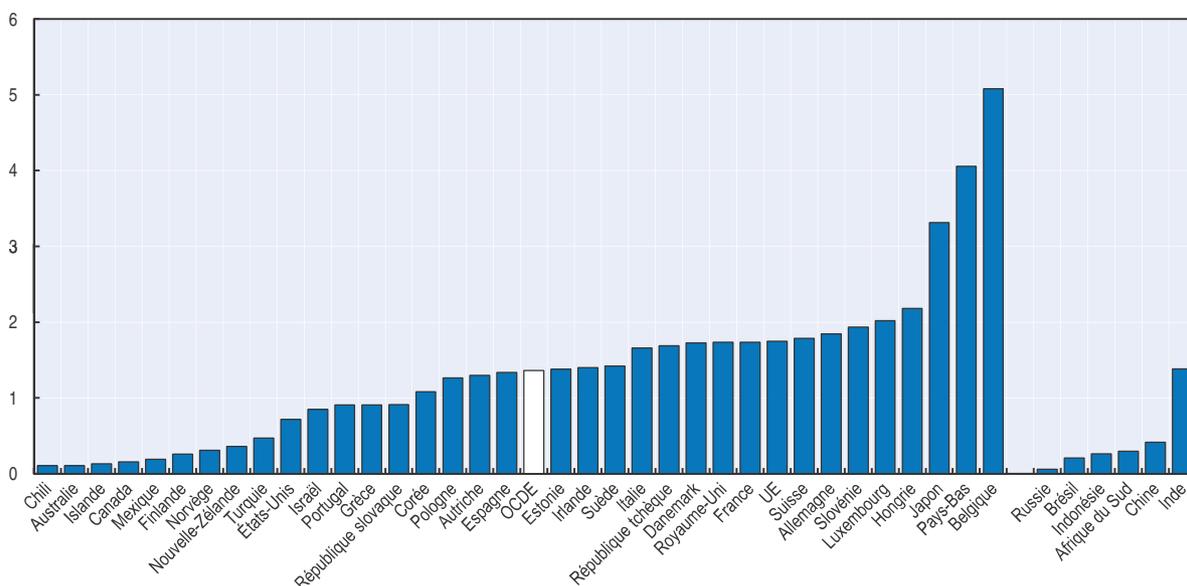


Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. Moyenne calculée sur la période 2006-10 pour le Chili, la Corée, le Japon et le Mexique, et sur la période 2006-09 pour la Fédération de Russie et la Nouvelle-Zélande.
2. Moyenne calculée sur la période 2002-06 pour la Fédération de Russie.
3. La moyenne de l'OCDE exclut la Turquie.

Source : OCDE (2012), *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2012/2.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778765>

Graphique 4.33. **Infrastructures**A. Densité du réseau ferroviaire, 2010<sup>1</sup>  
En km pour 100 km<sup>2</sup>B. Densité du réseau routier, 2009<sup>2</sup>  
En km par km<sup>2</sup>

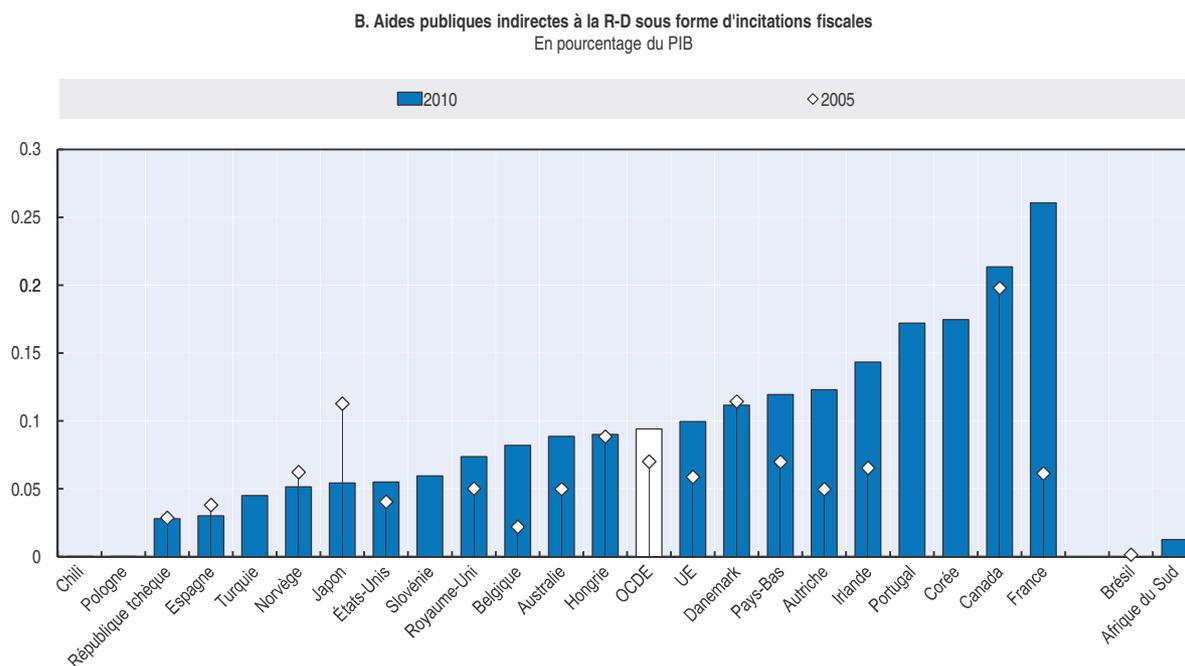
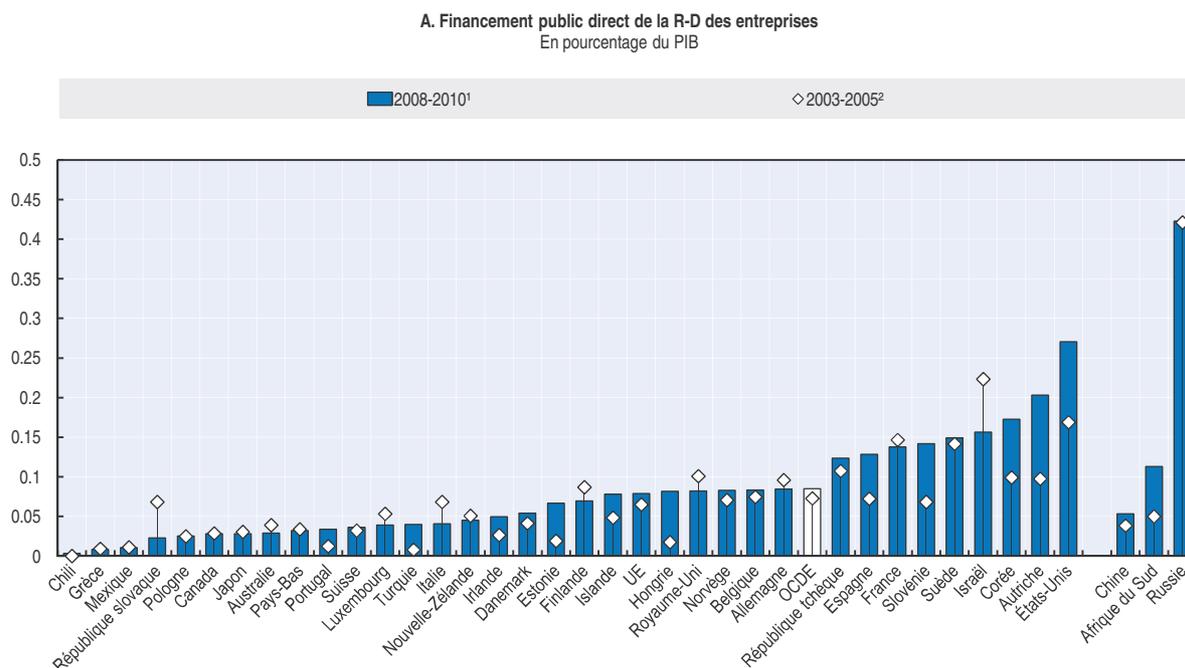
Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

1. 2008 pour l'Indonésie. La moyenne de l'OCDE exclut l'Islande et la Nouvelle-Zélande.

2. 2000 pour l'Afrique du Sud ; 2004 pour le Brésil et le Luxembourg ; 2005 pour l'Italie et le Portugal ; 2007 pour l'Espagne ; 2008 pour la République tchèque, l'Irlande et l'Inde.

Source : Banque mondiale (2012), *Indicateurs du développement dans le monde*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778784>

Graphique 4.34. **Soutien financier à l'investissement privé dans la R-D**

Note : Les utilisateurs de ces données doivent être conscients qu'elles peuvent ne plus correspondre pleinement à la situation actuelle dans les pays caractérisés par des réformes rapides.

- 2007 pour la Grèce et le Mexique ; 2008 pour l'Afrique du Sud, le Chili, l'Islande, Israël et la Suisse ; 2009 pour l'Autriche, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède ; moyenne des années 2008 et 2009 pour l'Australie, la Belgique, l'Espagne, les États-Unis, l'Italie et le Portugal ; moyenne des années 2009 et 2010 pour le Luxembourg et la Pologne.
- 2004 pour l'Autriche et la Suisse ; moyenne des années 2003 et 2005 pour le Danemark, la Grèce, l'Islande, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède.

Source : Partie A : OCDE (2012), *Base de données des indicateurs de la science et de la technologie* ; Partie B : OCDE (2012), *Science, technologie et industrie : Perspectives de l'OCDE 2012*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932778803>



## **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

# Reformes économiques

## Objectif croissance

### 2013

*Objectif croissance* est la publication annuelle dans laquelle l'OCDE met en évidence l'évolution des politiques structurelles dans ses pays membres. Elle identifie des priorités de réformes structurelles visant à renforcer les revenus réels pour chacun de ses pays membres, ainsi que pour des économies émergentes clés (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Russie). En outre, un bilan de la mise en œuvre des réformes dans tous les pays couverts est régulièrement établi dans le cadre des analyses réalisées pour *Objectif croissance*.

Cette publication offre un ensemble d'indicateurs comparables au niveau international, permettant aux pays d'évaluer leurs performances économiques et leurs politiques structurelles dans un large éventail de domaines.

#### Sommaire

Chapitre 1. Bilan des mesures de réforme et identification des priorités pour 2013

Chapitre 2. Les effets des réformes structurelles favorables à la croissance sur d'autres objectifs de l'action publique

Chapitre 3. Notes par pays

Chapitre 4. Indicateurs de politique structurelle

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2013-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site [www.oecd-library.org](http://www.oecd-library.org) pour plus d'informations.

